



HAL
open science

Histoires de plantes : les sources ethnobotaniques orales et écrites de Haute-Bretagne, de la fin du XIXe siècle à nos jours

Maelle Mériaux Mériaux

► **To cite this version:**

Maelle Mériaux Mériaux. Histoires de plantes : les sources ethnobotaniques orales et écrites de Haute-Bretagne, de la fin du XIXe siècle à nos jours. Sociologie. Université Rennes 2, 2018. Français. NNT : 2018REN20050 . tel-01957290

HAL Id: tel-01957290

<https://theses.hal.science/tel-01957290v1>

Submitted on 17 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ SOCIÉTÉS
BRETAGNE TEMPS
LOIRE TERRITOIRES

THÈSE / UNIVERSITÉ RENNES 2

sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

pour obtenir le titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

Mention : Sociologie

École doctorale Sociétés, Temps, Territoires

présentée par

Maëlle Mériaux

Préparée au CRBC Rennes (EA 4451)

Université Rennes 2

Centre de recherche bretonne et celtique

Histoires de plantes

Les sources ethnobotaniques orales
et écrites de Haute-Bretagne,
de la fin du XIX^e siècle à nos jours

Thèse soutenue le 26 novembre 2018

devant le jury composé de :

Marie ROUÉ

Directrice de recherche émérite au CNRS, Muséum national d'histoire naturelle /
Rapporteuse

Laurent Sébastien FOURNIER

Maître de conférences HDR, Université d'Aix-Marseille / *Rapporteur*

Tiphaine BARTHÉLÉMY

Professeure, Université de Picardie Jules Verne / *Examinatrice*

Véronique GINOUVÈS

Ingénieure de recherche au CNRS, Maison méditerranéenne des sciences
de l'homme / *Examinatrice*

Florence DESCAMPS

Maître de conférences HDR, École pratique des hautes études / *Co-directrice
de thèse*

Ronan LE COADIC

Professeur, Université Rennes 2 / *Directeur de thèse*



UNIVERSITÉ RENNES 2

CRBC Rennes – EA 4451

École Doctorale – Sociétés, Temps, Territoires

Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

HISTOIRES DE PLANTES

**Les sources ethnobotaniques orales et écrites de Haute-Bretagne,
de la fin du XIX^e siècle à nos jours**

Thèse de Doctorat

Discipline : Sociologie

Présentée par Maëlle MÉRIAUX

Directeurs de thèse : Ronan LE COADIC et Florence DESCAMPS

Soutenue le 26 novembre 2018

Jury :

Marie ROUÉ, Directrice de recherche au CNRS, Muséum national d'histoire naturelle /
Rapporteuse

Laurent Sébastien FOURNIER, Maître de conférences HDR, Université d'Aix-Marseille /
Rapporteur

Tiphaine BARTHÉLÉMY, Professeure, Université de Picardie Jules Verne / *Examinatrice*

Véronique GINOUVÈS, Ingénieure de recherche au CNRS, Maison méditerranéenne des
sciences de l'homme / *Examinatrice*

Florence DESCAMPS, Maître de conférences HDR, École pratique des hautes études /
Co-directrice de thèse

Ronan LE COADIC, Professeur, Université Rennes 2 / *Directeur de thèse*

Illustration de couverture : démonstration d'un usage de la ronce (*Rubus fruticosus* L.) lors d'un collectage (Source : association La Liètt).

Résumé

À une époque où la notion de patrimoine culturel immatériel est de plus en plus utilisée à l'échelle internationale, les populations s'approprient le concept localement. Il en va ainsi en Bretagne. La musique et la danse bretonne sont pleines de vitalité, tout en ayant conservé leur aspect patrimonial ; les autres éléments du patrimoine culturel immatériel pourraient-ils connaître une même revitalisation ? Notre thèse traite des témoignages sur l'ethnobotanique en Haute-Bretagne, c'est-à-dire relatifs aux savoirs et savoir-faire populaires liés aux plantes. Ils sont étudiés à travers l'analyse d'archives orales conservées au sein du milieu associatif et issues d'enquêtes et de collectages.

Ce sont les plantes citées dans les recueils des folkloristes haut-bretons, à la fin du XIX^e siècle, qui reviennent le plus souvent dans les archives sonores, un siècle plus tard. Les enregistrements de témoignages ethnobotaniques et les recueils des folkloristes, peu précis sur les modalités des savoirs, visent davantage à la sauvegarde des connaissances qu'à leur possible revitalisation.

Par le dépôt patrimonial dans des structures de conservation, elles connaissent une première forme de valorisation, à travers leur traitement documentaire. Celui-ci opère une mise à distance, en transformant les témoignages en archives. Les archives orales, jusqu'alors considérées comme de simples matériaux de terrain, accèdent ainsi à de multiples possibilités de réutilisations. Elles créent chez l'auditeur un sentiment d'appartenance et lui permettent de renouer avec la tradition orale.

Mots-clés : archives orales – associations – patrimoine culturel immatériel – ethnobotanique – savoirs naturalistes populaires – Bretagne.

Abstract

At a time when the concept of intangible cultural heritage is increasingly used internationally, it also applies locally. This is the case in Brittany where folk music and dance are very much alive and popular all while maintaining their traditional characteristics. Could other types of intangible cultural heritage undergo a similar revitalization? This thesis examines recordings relating to ethnobotanical knowledge in eastern Brittany, namely folk knowledge and practices involving plants. The work was carried out by analyzing oral archives, compiled through interviews and fieldwork, that had been preserved in community organizations.

These recordings predominantly refer to the same plants folklorists documented in eastern Brittany at the end of the 19th century. The oral accounts and information gathered by folklorists a century earlier don't give details such as specific formulations, method of preparation, doses, etc. They aimed more at preserving general knowledge about these traditions than at the possibility of reviving them.

Preserving these traditions by documenting them is an initial form of recognition. Documentation transforms accounts into archives. Oral archives, formerly considered simple field work, thus come to offer many possibilities for reuse. They give the listener a sense of belonging and make it possible to reconnect with the oral tradition.

Keywords: oral archives – associations – intangible cultural heritage – ethnobotany – traditional ecological knowledge – Brittany.

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui m'ont aidé pendant l'élaboration de ma recherche et, en premier lieu, les membres de mon jury de thèse, pour avoir accepté d'évaluer ce travail.

J'adresse mes sincères et chaleureux remerciements à Ronan Le Coadic, mon directeur principal de thèse. Je lui suis particulièrement reconnaissante de m'avoir soutenue depuis le début dans ce travail, tout en m'ayant avoué que le domaine de l'ethnobotanique lui était inconnu. Grâce à sa présence bienveillante et à son accompagnement régulier, j'ai su trouver ma place à l'Université Rennes 2 et développer le rythme de travail adéquat.

Un très grand merci également à Florence Descamps, ma co-directrice de thèse. Je lui exprime toute ma gratitude d'avoir, en tant qu'historienne, cru en mon parcours transdisciplinaire, et de m'avoir fait confiance dans ma capacité à me familiariser avec une nouvelle discipline. Florence Descamps a représenté un véritable ancrage scientifique pour moi, grâce à sa rigueur et à ses remarques très précises, me poussant à aller toujours plus loin dans la réflexion.

Je remercie Serge Bahuchet pour avoir accepté de participer à mon comité de suivi, qui s'est réuni à la fin de ma première année de doctorat. Je lui suis reconnaissante pour sa présence attentive, son appui scientifique en ethnobotanique et nos échanges chaleureux.

Ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien de l'Université Rennes 2 et du CRBC-Rennes, qui m'ont permis, grâce à mon contrat doctoral et diverses aides financières et matérielles, de me consacrer sereinement à l'élaboration de ma thèse.

Je suis très reconnaissante à l'ensemble des salariés de l'association Dastum, pour m'avoir accueillie une première fois pendant mon stage de Master 2, et d'avoir accepté que l'aventure se poursuive avec la thèse. Toutes ces heures passées à traiter les enregistrements de témoignages, mon casque sur les oreilles – dans le bureau des stagiaires tout décoré, au deuxième étage de la vieille bâtisse qui accueille Dastum – constituent le cœur de mon ouvrage. Je remercie tout particulièrement Vincent Morel pour sa grande disponibilité et nos discussions très enrichissantes. Je me sens touchée par son intérêt toujours renouvelé pour les archives sonores, leur collectage et leur mise à disposition.

Je remercie chaleureusement Véronique Ginouvès, d'avoir permis la réalisation de mon séjour de recherche à la phonothèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme. Je lui suis très reconnaissante pour son dynamisme, sa capacité à transmettre et ses nombreux conseils instructifs. J'ai beaucoup apprécié nos nombreuses discussions.

Je remercie également tous les collecteurs et acteurs des associations et structures de valorisation des archives orales qui ont accepté de me parler de leur démarche. La confiance

qu'ils m'ont accordée pour m'appuyer sur leur vécu, dans ce travail, m'est chère. Je tiens notamment à exprimer ma gratitude à Christophe Auray, pour sa bienveillance à me voir travailler sur ses propres recherches, et à Joëlle Mahé, pour avoir donné la possibilité à Dastum de valoriser les archives de son défunt mari, Jean Mahé.

Merci aussi à Anne-Cécile Turquety et François de Beaulieu d'avoir accueilli avec enthousiasme ma volonté de suivre leur aventure du montage de l'exposition « Landes de Bretagne, un patrimoine vivant », à l'écomusée du pays de Rennes. Je suis très contente de cette expérience, et touchée d'avoir été associée à la réflexion, comme partie prenante et non pas seulement comme une observatrice. Je remercie également Philippe Bardel d'avoir accepté de me parler de ses expériences dans la conservation du patrimoine et de m'avoir encouragée dans cette voie.

Ces trois années ont été enchantées par les discussions passionnantes que j'ai partagées avec les membres de l'association La Liètt, enrichissant mon regard sur les témoignages concernant l'ethnobotanique. Je remercie particulièrement Chris, Véro et Laura, ainsi que toutes les personnes qui se sont succédées à La Liètt.

Au terme de ce parcours, je remercie enfin ma famille, mes amis et mes collègues de thèse. Je suis particulièrement reconnaissante à ma mère et à Georges, pour leur relecture de l'ensemble de ma thèse, et leurs remarques ajustées et complémentaires. Merci également à Céline, à Clarisse, à la « grande » Julie et à la Juliet d'outre-Atlantique, pour leurs relectures ponctuelles et encourageantes. J'adresse un remerciement tout spécial à Fabien, pour son soutien constant et nos nombreux échanges sur mon travail. Tous ces appuis ont grandement nourris ma réflexion.

Sommaire

Résumé	3
Abstract.....	4
Remerciements.....	5
Sommaire.....	7
Note au lecteur	11
Liste des abréviations et acronymes.....	13
Avant-propos	15
Introduction	17
Section 1. Problématique générale.....	19
Section 2. État de l’art.....	21
Section 3. Terrains	26
Section 4. Plan de la thèse	31
PREMIÈRE PARTIE. Les acteurs du patrimoine et de l’ethnobotanique.....	33
Chapitre 1. Les dynamiques individuelles et associatives.....	37
Section 1. Initiatives personnelles et associatives de collectages et d’enquêtes	39
Section 2. Les associations de conservation des archives sonores et audiovisuelles inédites	61
Chapitre 2. Les institutions publiques de la recherche et de la culture	73
Section 1. Des structures à l’interface de la recherche et de la culture	75
Section 2. Les musées, acteurs de la valorisation du patrimoine culturel	81
Section 3. Les chercheurs et leurs archives	91
Chapitre 3. Quelle est la place reconnue aux associations ?	97
Section 1. Affirmer sa place en tant qu’association.....	98
Section 2. Une expertise sur la sauvegarde des archives inédites.....	106
Section 3. Une expertise sur la documentation et la réutilisation des archives inédites	116
En conclusion. L’ethnobotanique et les archives orales, à la frontière entre institutionnel et associatif.....	123
DEUXIÈME PARTIE. Ce que nous disent les sources, orales et écrites, sur l’ethnobotanique	127
Chapitre 1. Corpus et méthodes de l’analyse ethnobotanique	129
Section 1. Sources primaires et secondaires existantes	130
Section 2. Corpus sélectionné et méthode d’analyse	144
Chapitre 2. Étude des démarches de collectage et d’enquête ethnobotaniques – <i>Fin XX^e et début XXI^e siècles</i>	157

Section 1. Les savoirs sur les plantes : objets d'incompréhensions, d'attentes et de discours.....	158
Section 2. Aller collecter et enquêter sur les connaissances liées au végétal	168
Chapitre 3. Analyse ethnobotanique des sources orales et écrites de Haute-Bretagne – <i>De la fin du XIX^e siècle à nos jours</i>	187
Section 1. Ce que nous apprennent les archives orales.....	188
Section 2. Comparaison des sources orales et écrites	217
En conclusion. Limites et perspectives de l'étude des sources orales en ethnobotanique	227
TROISIÈME PARTIE. Le dépôt : une nouvelle vie pour les archives orales ethnobotaniques	233
Chapitre 1. Quand le découpage des archives orales se mêle à l'éthique.....	235
Section 1. Les données personnelles dans les enregistrements	236
Section 2. Le découpage des enregistrements à Dastum	247
Chapitre 2. L'indexation des archives orales leur donne une visibilité, mais laquelle ? ...	257
Section 1. Réflexion sur les thésaurus de Dastum et de la phonothèque de la MMSH	258
Section 2. Comment la forme transforme le fond	269
Chapitre 3. La réutilisation des archives orales ethnobotaniques : Comment et pourquoi ?	275
Section 1. Différentes formes de valorisation patrimoniale des archives orales.....	276
Section 2. Les apports des archives orales dans la valorisation de l'ethnobotanique ..	293
Section 3. Recommandations pour l'utilisation patrimoniale des archives orales ethnobotaniques	306
En conclusion. Limites et perspectives de la réutilisation des archives orales ethnobotaniques.....	313
Conclusion générale.....	317
Bibliographie et sources	323
Section 1. Sources primaires.....	324
Section 2. Sources secondaires	326
Section 3. Bibliographie raisonnée	341
Index des noms de personnes, d'associations et d'institutions.....	359
Index des noms de plantes	365
Table des figures	369
Table des tableaux	373
Table des matières.....	375
ANNEXES	383
Annexe 1. Identification des fonds	384
Annexe 2. Tableau des fonds de collectage identifiés en Haute-Bretagne.....	386
Annexe 3. Bases de données ethnobotaniques	388
Annexe 4. Fiches d'enquêtes de Flora armorica	389

Annexe 5. Identification et répartition des plantes citées.....	391
Annexe 6. Domaines de connaissance du végétal	411
Annexe 7. Modèles de contrats de dépôts	412

Note au lecteur

Notre travail s'appuie sur un corpus d'archives orales de témoignages, sur la thématique ethnobotanique, ainsi que sur des enquêtes réalisées auprès des acteurs de ces archives orales. Afin de retranscrire le plus justement possible ces différentes dimensions de notre travail, nous avons effectué des choix et adopté certaines conventions d'écriture.

Conventions d'écriture et illustrations

Les références

Les références bibliographiques sont insérées dans le texte, entre parenthèses. La date se réfère à l'édition utilisée, parfois différente de la première parution de l'ouvrage. Lorsque cette dernière information a son importance, pour les ouvrages anciens notamment, nous indiquons la date de première publication entre crochets, à la suite de la date de l'édition utilisée.

Les citations

Les courtes citations d'auteurs sont insérées dans le texte, entre guillemets. Lorsque celles-ci font plus de trois lignes, nous les présentons sous la forme d'un paragraphe à part entière, en exergue par rapport au texte, et dans une police différente, pour plus de clarté. Dans la mesure du possible, nous précisons la page au sein de laquelle nous avons pris la citation (certaines versions électroniques d'articles et d'ouvrages n'indiquent pas la pagination de la version papier). Nous indiquons le numéro de page après la date du document. Exemple : (Le Coadic 1998, 23).

Les citations des informateurs figurent en italique. Au-delà de trois lignes, elles sont également mises en exergue, dans un paragraphe distinct. Elles sont suivies du nom de l'informateur et de la date de l'échange pour les entretiens enregistrés que nous avons réalisés. Elles sont anonymisées et suivies de la localité géographique et du nom du fonds d'archives orales lorsqu'elles proviennent des enregistrements de témoignages étudiés. Nous avons effectué des choix de transcription, en tentant de rester au plus proche des propos de nos interlocuteurs. Les seules interventions que nous nous sommes permises sur les citations concernent la restauration des négations (« *Elles sont pas* » devient « *Elles [ne] sont pas* ») et la suppression des contractions de langage (« *Les enregistrements qu'étaient* » devient « *Les enregistrements [qui étaient]* »). Parfois, nous avons également ajouté des mots ou segments de phrases entre crochets, lorsque ceux-ci pouvaient expliciter quelque chose d'implicite dans le discours.

Dans la deuxième partie de la thèse, nous développons une analyse ethnobotanique qualitative, à travers deux longs extraits d'archives orales ethnobotaniques. Dans ces deux cas, l'alternance entre les questions du collecteur ou de l'enquêteur et les réponses de

l'informateur est indiquée par un passage à la ligne, débutant par « Enquêteur : », « Collecteur : » ou « Informateur : ». Nous avons conservé pour ces deux extraits les mêmes choix de transcription que les autres citations d'informateurs.

Les nombres

Dans un souci de clarté, nous ne respectons pas la règle typographique, qui voudrait que nous écrivions les nombres en toute lettre. En effet, nous mentionnons beaucoup de valeurs, notamment dans notre analyse ethnobotanique quantitative. Lorsque celles-ci égalent ou dépassent le nombre 10, nous nous autorisons à les écrire sous forme de valeurs numériques.

Les illustrations

Dans une thèse abordant l'ethnobotanique de Haute-Bretagne, nous pourrions imaginer trouver de nombreuses photographies de plantes, mentionnant leurs usages. Ce n'est pas le cas. Nous insistons sur le fait que nous nous intéressons davantage aux archives orales sur la thématique ethnobotanique, avec tout ce qu'elles révèlent d'implicite et d'explicite, plus qu'aux savoirs et savoir-faire ethnobotaniques en eux-mêmes. Nous avons préféré illustrer nos propos de documents visuels sur lesquels nous nous appuyons : des schémas, des graphiques et des photographies de personnes ou de dispositifs muséographiques.

Sur l'usage des termes

L'usage des langues

Lorsqu'un terme breton ou gallo est utilisé, nous l'indiquons en italique, sans guillemet. Nous précisons sa signification dans le corps du texte ou en note de bas de page. Plusieurs noms d'associations cités reprennent des termes gallos et bretons. Comme ce sont des noms propres, nous n'utilisons pas l'italique.

La désignation des plantes

Les différentes espèces de plantes sont identifiées à travers leur nom scientifique, en latin. Dans le corps du texte, nous l'indiquons entre parenthèses, après le nom de plante citée.

Le nom scientifique d'une plante comporte deux entités : la première indique le nom de genre de la plante, la seconde signale l'espèce à laquelle elle appartient, au sein du genre botanique. L'ensemble forme le nom de l'espèce, toujours écrit en italique.

Pour être plus précis encore dans l'identification, il est d'usage d'indiquer – ce que nous avons fait – après le nom d'espèce, le nom du botaniste ayant décrit pour la première fois l'espèce. Celui-ci est généralement écrit sous une forme abrégée : L. pour Carl von Linné (1707-1778), l'inventeur de l'appellation binomiale des plantes, présentée ci-dessus.

Liste des abréviations et acronymes

ALEBRAM : *Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine*

BCD : Association Bretagne culture diversité

BnF : Bibliothèque nationale de France

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

CRBC : Centre de recherche bretonne et celtique

CREHOP : Centre de recherche méditerranéen sur les ethnotextes, l'histoire orale et les parlers régionaux

CTHS : Comité des travaux historiques et scientifiques

DPRPS : Département du Pilotage de la recherche et de la politique scientifique

EPI : Études populaires et initiatives

FAMDT : Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles

GCBPV : Groupement culturel breton des pays de Vilaine

HRAF : « Human Relation Area Files »

IDEMEC : Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative

INA : Institut national de l'audiovisuel

IREPI : Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel

LAHIC : Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture

LINKS : Programme « Systèmes de savoirs locaux et autochtones »

MMSH : Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

MNATP : Musée national des Arts et Traditions populaires

MNHN : Muséum national d'histoire naturelle

MPE : Mission du Patrimoine ethnologique

MuCEM : Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

OMPI : Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

OPCI : Office du patrimoine culturel immatériel

PCI : Patrimoine culturel immatériel

PFNL : Produits forestiers non ligneux

PNR : Parc naturel régional

RadDO : Réseau des archives documentaires de l'oralité

RCP : Recherches coopératives sur Programme

SHS : Sciences humaines et sociales

UDB : Union démocratique bretonne

UPCP : Union pour la culture populaire en Poitou-Charentes-Vendée

Avant-propos

Ce travail est l'aboutissement d'une réflexion qui commençait déjà à poindre en 2011, lors d'une année de césure, entre ma licence de biologie et mon master d'éthnoécologie. Je cite un extrait de mon mémoire de master 2, qui resitue parfaitement l'historique de ma démarche, pour m'amener jusqu'à la thèse :

« L'on se serait attendu à un mémoire sur les savoirs ethnobotaniques bretons. Mon stage était, en effet, tourné sur le traitement documentaire d'archives sonores de conversations axées sur ce thème. D'avoir effectué ce travail au sein de l'association Dastum, dont les objets principaux sont la musique et le chant traditionnels en Bretagne, peut d'autant plus surprendre. Quelques précisions, préliminaires à ce travail, peuvent donc être utiles.

Il y a quelques années déjà, débute en Basse-Bretagne une dynamique d'inventaire ethnobotanique, sous le nom de Flora armorica. D'abord constituées en réseau, trois associations – Skol louarnig, Herborescence et « Les mémoires du Kreiz Breizh » – s'organisant en pôles de collectage sur le terrain, se lancent dans une période d'inventaire de 2009 à 2011. Cette grande entreprise débouche sur la parution du livre *Savoirs populaires sur la flore en Centre Ouest Bretagne : Dastumadeg Kentan* (2011), recueil des premiers collectages. Formant depuis une association à part entière, la dynamique Flora armorica est aujourd'hui tournée sur la constitution d'une base de données d'analyse du savoir ethnobotanique en Bretagne, à partir des données recueillies. Je découvre quant à moi cette dynamique lors de mon année de césure, après une licence de biologie, et commence à me familiariser avec la notion d'« ethnobotanique ».

J'entreprends moi-même une démarche de collectage sur les savoirs populaires sur les plantes, dans le bassin Rennais, et lance la dynamique pour la création d'un réseau de collecteurs sur le sujet, en Haute-Bretagne. Avec mes collègues, nous cherchons des partenaires, et l'association Dastum fait partie de nos cibles. Lorsque nous rencontrons Vincent Morel, coordinateur Haute-Bretagne de Dastum et encadrant actuel de mon stage, celui-ci comprend tout de suite ce que nous entendons par « ethnobotanique », du moins il comprend que : nous nous intéressons aux paroles plus qu'aux plantes directement, et qu'un de nos sujets de prédilection est l'usage des plantes en tant que remèdes. Il connaît la dynamique de Flora armorica, et espère qu'un lien puisse être créé à terme, entre les deux associations. De plus, un premier fonds d'archives sonores de conversations abordant grandement le sujet des remèdes par les plantes vient d'être déposé à l'association. Nous décrivons notre projet de collectage ethnobotanique dans le bassin Rennais. J'ai à mes côtés deux spécialistes : Laurent Gall, doctorant en ethnoécologie à l'UBO [Université de Bretagne occidentale] de Brest, qui est l'un des fondateurs du réseau Flora armorica ; et Fabien Le Nouvel, tout juste diplômé du master EDTS [Master d'ethnoécologie du Muséum national d'histoire naturelle], qui a enquêté notamment au

Mexique sur l'*arlomo*, dénomination qui rassemble une catégorie de plantes, d'insectes et de maladies. Tous trois, donc, tentons d'expliquer en quoi il nous semble similaire de collecter des chants et des savoirs anciens sur les plantes. Nous proposons de leur déposer nos enregistrements, de façon qu'eux les traitent et les mettent à disposition à partir de leur base de données sur internet. Vincent Morel accepte notre proposition. En juin 2012, nous créons La Liètt (ce qui signifie l'osier, mais aussi le lien, en gallo), association de collectage ethnobotanique en pays gallo, avec tout le soutien que nous demandions.

C'est seulement un an après, en juin 2013, que nous déposons nos premiers enregistrements : ceux de la période 2011-2012, lorsque j'étais en service civique sur le projet. Nous parlons avec Vincent Morel du traitement documentaire des enregistrements, et il nous fournit un tableau pour que nous puissions pré-traiter nos données. À ce moment-là déjà, une petite idée germe en mon esprit. Celle-ci grandit petit à petit : je leur propose de me prendre comme stagiaire dans le cadre de mon Master 2, pour effectuer le traitement documentaire des fonds en ethnobotanique, déposés à Dastum. J'en parle à Richard Dumez, le responsable du master, qui me dit : « Ah mais donc c'est un stage pro que tu veux faire ?! »... Pourtant non, je veux faire une thèse » (Mériaux 2014b, 1-2).

C'est avec ce parcours transdisciplinaire et mêlant les mondes académiques et associatifs que j'ai construit mon projet de thèse et que je suis allée rencontrer mes futurs directeurs. J'ai eu l'agréable surprise de voir Ronan Le Coadic et Florence Descamps accepter de m'accompagner dans ce travail. Et lorsque, durant l'été 2015, j'ai appris que j'obtenais un contrat doctoral avec l'Université Rennes 2, c'était l'opportunité rêvée de poursuivre l'aventure.

Introduction

Imaginer aujourd'hui, dans notre société majoritairement urbanisée, la prégnance du végétal dans le quotidien des sociétés rurales au début du XX^e siècle, s'avère difficile. Qu'il s'agisse de l'alimentation, bien sûr, des remèdes, de l'agriculture, de l'artisanat, des fêtes et cérémonies, de la littérature orale, le végétal occupait une place centrale dans la vie des campagnes. Qu'il soit arbre ou herbe, sauvage ou cultivé, tous les éléments qui le constituent étaient sollicités. Peu de traces ont perduré de ces connaissances liées au végétal, transmises de manière orale, si ce n'est les fabrications artisanales réalisées dans des matériaux solides, comme le bois et la paille. Des témoignages restent également, lorsque ceux-ci ont été enregistrés...

En effet, les années 1960-1970 marquent la prise de conscience que les mutations techniques et économiques que connaissent les milieux ruraux vont entraîner d'irréversibles transformations. Avec l'évolution des modes de vie ruraux, des pans entiers des cultures locales n'ont plus été transmis aux générations suivantes. Il en est ainsi des langues régionales, des chants et des danses, de la littérature orale, ainsi que de tous les savoirs et savoir-faire associés aux modes de vie passés. Dans le milieu universitaire, de grandes enquêtes interdisciplinaires ont étudié ces mutations (Morin 1967 ; Verdier 1979), tout comme la sociologie et l'ethnologie rurales (Mendras 1984 [1967] ; Chiva 1995). En dehors de ce cadre académique, de nombreux récits de la disparition des cultures rurales locales ont connu un grand succès, tel *Le cheval d'orgueil* (1975) en Bretagne, de Pierre-Jakez Hélias.

Nombreux sont ceux qui, en amateurs, dans une dynamique particulièrement riche en Bretagne, ont commencé à sillonner les campagnes pour recueillir la mémoire locale. Le mouvement de « collectage » revivaliste a ainsi vu le jour, par opposition à celui de l'« enquête » universitaire (Descamps 2006 ; Gasnault 2017). Avec la diminution des coûts des enregistreurs et des bandes magnétiques, intervenue dans ces mêmes années, les collecteurs se sont progressivement équipés de micros pour fixer la parole et les sons, conservant ainsi la trace fidèle de la transmission orale. Anjela Duval, célèbre poétesse bretonne, les perçoit comme de « nouveaux mendiants » :

« Vous les voyez approcher de votre maison pour quêter un petit mot, une expression, quelque comptine, une vieille complainte, un conte, des noms de plantes, d'insectes, ou que sais-je encore. Ils les consignent soigneusement sur leur petit carnet ou les enregistrent sur leur magnétophone » (Duval dans Le Coadic 1998, 23, initialement en breton, traduction de Ronan Le Coadic).

Ainsi, la rupture de la transmission orale intergénérationnelle, qui a alerté les collecteurs revivalistes, a laissé place à de nouveaux supports de transmission. Au lieu d'un simple transfert de grands-parents à petits-enfants, un certain nombre d'intermédiaires sont

apparus dans la transmission des savoirs. Dès 1972, l'association Dastum – *dastum* signifie « recueillir » en breton – a vu le jour en Bretagne, pour « collecter, sauvegarder et transmettre le patrimoine oral de la Bretagne historique ». Proposant initialement des cassettes de compilation de répertoires musicaux traditionnels, l'association a suivi les innovations technologiques, jusqu'à proposer une banque d'archives sonores en ligne : Dastumedia. Celle-ci permet aujourd'hui la mise à disposition de plus de 120 000 items sonores¹. D'autres initiatives de diffusion de sources orales foisonnent sur le web, répertoriées par de premiers inventaires (Ginouvés 2013).

Imaginer, avant le début du XXI^e siècle, que les archives sonores pourraient être accessibles par n'importe qui et de n'importe où – Internet n'ayant commencé à se développer que dans les années 1990 – était tout simplement inconcevable. Les bases de données en ligne rendent aujourd'hui possibles de très nombreuses formes de médiation de la mémoire. Elles permettent toutes sortes d'utilisations et réutilisations des archives sonores, dans le milieu de la recherche (Ginouvés et Cassé 2001 ; Descamps 2016), comme dans celui du patrimoine (Idjéraoui-Ravez 2012 ; Doutreleau 2015 ; Hochard 2017).

Comment, donc, le lien s'est-il fait avec l'ethnobotanique ? L'objet de Dastum s'est élargi au fil des ans. Ne s'intéressant plus seulement à la musique et au chant, il concerne l'ensemble du patrimoine oral de la Bretagne historique. En 2011, l'association a confirmé son intérêt pour l'ensemble des domaines qu'englobe le patrimoine culturel immatériel (PCI), défini par l'Unesco en 2003. Sur la thématique ethnobotanique, un premier fonds d'archives orales a été déposé à l'association en 2012, suivi de plusieurs autres fonds. Ainsi s'est initié notre questionnement mêlant ethnobotanique et archives orales.

¹ Dastum. <http://www.dastum.bzh/>

Section 1. Problématique générale

Les archives orales que nous qualifions d'ethnobotaniques constituent des documents particuliers, dans le sens où elles sont créées en tant qu'archives, elles ne le deviennent pas. Étonnant document qu'un document qui se pense à travers sa conservation. Selon Pierre Nora, les archives orales « double[nt] le vécu (...) d'une mémoire seconde, d'une mémoire-prothèse » (Nora 1984, 32). Comme si la mémoire transmise dépassait les capacités de la seule mémoire humaine. Comme si les expériences de collectage et d'enquête étaient plus larges qu'un simple échange, entre deux personnes. Cette « mémoire-prothèse » se joue sur plusieurs niveaux.

Tout d'abord, il y a le contenu et le contenant. Parler d'archives orales ethnobotaniques sans parler d'ethnobotanique, c'est-à-dire des informations contenues dans les enregistrements, n'aurait pas de sens. D'autant que le témoignage oral se prête particulièrement bien à un sujet comme l'ethnobotanique, dont les savoirs sont souvent de l'ordre du quotidien et de l'intime, objets de recherche peu documentés par les archives classiques. Mais parler d'archives orales ethnobotaniques sans s'intéresser aux enregistrements, à leur histoire et à leur construction serait dommage également. Qui a enregistré ces témoignages sur les plantes, et pourquoi ?

Ensuite, l'utilisation des archives orales ethnobotaniques se joue sur deux niveaux également. Il y a l'utilisation directe des archives orales par la personne qui les enregistre. Les archives orales constituent alors une béquille à sa propre mémoire. Elle permettent de revivre l'instant que l'on ne revivra peut-être jamais, car s'intéresser aux « porteurs de tradition », c'est aller à la recherche d'une information fragile et vulnérable, qui peut disparaître à tout instant. Il y a également la réutilisation des archives orales, indirecte, suite au dépôt de celles-ci dans une structure de sauvegarde et de transmission du patrimoine oral. Mais alors, comment une information aussi contextualisée que celle-ci peut-elle servir à des utilisations plus larges ?

Dans cette thèse, nous analyserons ce que disent, montrent, révèlent – directement ou indirectement – les archives orales ethnobotaniques. Nous proposons de subdiviser cette problématique générale en quatre questionnements : Qu'est-ce que ces archives nous montrent des démarches des collecteurs et enquêteurs qui les ont enregistrées, ainsi que des acteurs de leur sauvegarde et de leur valorisation² ? Que nous apprennent-elles sur

² Dans cette thèse, nous utilisons le mot « valorisation » dans le sens où le présente Florence Descamps (2018) : « Le terme « valorisation », emprunté au lexique économique et financier, désigne ici toutes les opérations ou tous les dispositifs destinés à *mettre en valeur* les « biens culturels », qu'il s'agisse d'objets artistiques, architecturaux, monumentaux, immobiliers, mobiliers, matériels ou immatériels : recensement, inventaire, documentation, savoirs et connaissance, préservation, restauration, diffusion, représentation, publication, exposition, ouverture, accessibilité, partage, communication, appropriation par les publics, etc. » (Certains mots sont placés en italique par l'auteure de la citation).

l'ethnobotanique de Haute-Bretagne ? Qu'apportent-elles aux réflexions sur les archives orales en France ? Enfin, peuvent-elles faire l'objet de réutilisations et de réappropriations qui les fassent entrer dans le champ patrimonial ? Nous tâcherons d'apporter des éléments de réponse à ces différentes questions.

Section 2. État de l'art

1. Ethnobotanique et champs de recherche voisins

En premier lieu, définissons plus précisément ce que nous entendons par ethnobotanique. Dans le cadre universitaire, l'ethnobotanique désigne l'étude des relations qui existent entre les sociétés humaines et le monde végétal qui les entoure. Il peut s'agir d'usages médicaux, artisanaux, ludiques ; de connaissances linguistiques ou botaniques ; de représentations incluant les plantes dans des contes, des légendes, des systèmes de classification du vivant, etc. De nombreux auteurs s'accordent sur le fait que cette discipline nécessite de faire appel à la fois aux sciences de l'Homme et aux sciences naturelles (Haudricourt 1956 ; Portères 1961 ; Barrau 1971 ; Lieutaghi 2003). L'ethnobotanique naît en 1895, développée par l'agronome et botaniste américain John W. Harshberger. Elle n'a commencé à se développer en France qu'en 1963, lorsque Roland Portères, directeur de la chaire d'Agronomie tropicale au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), transforme celle-ci en chaire d'Ethnobotanique (Bahuchet et Lizet 2003). Aux Etats-Unis, une nouvelle discipline apparaît sous le terme d'ethnoscience, développée en 1954 par Harold C. Conklin. Cette dernière est particulièrement féconde jusqu'aux années 1980, quoiqu'elle se soit un peu éloignée de la vision développée par Conklin, aujourd'hui davantage considérée comme ethnoécologique (Bahuchet 2012). En France, les ethnosciences sont désignées au pluriel, pour rassembler, en particulier, l'ethnobotanique et l'ethnozoologie (Barrau 1985, 1993 ; Bahuchet 2012) et sont remplacées par le terme d'ethnobiologie puis d'ethnoécologie. En parallèle des recherches menées par le MNHN, Claude Lévi-Strauss, directeur de la chaire d'Anthropologie sociale du Collège de France, manifeste dès 1962 son intérêt pour l'ethnoscience américaine, à travers son ouvrage *La pensée sauvage* (Lévi-Strauss 1985). Philippe Descola poursuit cette implication dans l'anthropologie de la nature avec la publication de son célèbre ouvrage *Par-delà nature et culture* (Descola 2005).

En ethnologie de la France, il est question de l'étude des « savoirs naturalistes populaires », qui engloberaient ethnobotanique, ethnozoologie et ethnoécologie. Ainsi, le premier appel d'offre de la mission du Patrimoine ethnologique (MPE), en 1980, concerne les savoirs naturalistes populaires. En 1982, le séminaire des Sommières rassemble de nombreux acteurs pour entamer une réflexion collective sur le thème. Les actes du séminaire sont publiés en 1985 : *Les savoirs naturalistes populaire* (Barrau *et al.* 1985). Le musée de Salagon, dans les Alpes-de-Haute-Provence, devient ethnopôle en 1996, axant également sa réflexion sur la recherche en ethnobotanique. À l'échelle internationale, c'est l'appellation de « savoirs locaux » – que l'on retrouve en anglais sous diverses appellations telles que *local knowledge* ou *traditional ecological knowledge* (TEK) – qui s'impose. La Convention sur la diversité biologique de 1992 met en lumière la nécessité de conserver ces savoirs tout en les préservant des actes de biopiraterie. Ainsi, elle a permis de faire entrer les savoirs locaux dans le domaine du patrimoine et de la conservation (Bahuchet 2012). Le programme

Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS) de l'Unesco œuvre dans ce sens, tout comme le comité intergouvernemental sur les « savoirs traditionnels » de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). L'ouvrage *Biodiversité et savoirs naturalistes locaux en France* (Bérard *et al.* 2005), s'insère dans ces réflexions internationales, en proposant l'appellation hybride de « savoirs naturalistes locaux ».

Parmi l'ensemble de ces termes et expressions, nous utilisons fréquemment deux d'entre eux dans cette thèse. Premièrement, nous parlons d'ethnobotanique. Bien que le terme d'ethnoécologie soit à la fois plus complet (Bahuchet 2012) et plus actuel, il semble moins bien convenir à nos matériaux d'études. En effet, les démarches des collecteurs dont nous avons étudié les archives sont, toutes, très focalisées sur les plantes et s'attachent principalement aux plantes « utiles ». Le terme ethnobotanique renvoie directement au végétal, ce qui nous a semblé être un avantage en terme de compréhension pour nos interlocuteurs, non familiers de cette discipline. Deuxièmement, et dans ce même souci de rendre notre propos accessible, nous parlons de savoirs populaires sur les plantes. La notion de savoir « populaire » est pourtant controversée pour son caractère flou (Fabre dans Barrau *et al.* 1985 ; Bromberger 1986). D'autant plus, comme l'indique Christian Bromberger, « dans des sociétés comme les nôtres où existe un courant d'échange continu entre les différentes niches de la connaissance (paysanne, scolaire, etc.) » (Bromberger 1986, 3). Celui-ci dénonce également les notions d'indigène, de local, et nous pourrions y ajouter la critique de la notion de tradition (Lenclud 1987). Tous ces termes, s'ils ne possèdent pas de validité scientifique, permettent toutefois de sortir ces notions de la seule sphère scientifique, pour les faire entrer dans les domaines du patrimoine et de la conservation, qui intéressent notre propos.

Le végétal au cœur de l'attention se retrouve dans les études sur les produits du terroir (Marchenay et Bérard 2016), sur la nostalgie des aliments d'autrefois (Angé 2015) ou encore sur l'attrait des produits exotiques (Congretel 2017). La manière de montrer l'ethnobotanique (Brousse 2017b) et d'exposer plus largement les relations qu'entretiennent les différentes sociétés avec la nature (Bahuchet *et al.* 2016) est également source d'investigation. Le lien entre savoirs locaux et conservation de la nature est au centre de l'attention (Nakashima 2012 ; Dumez *et al.* 2014). Face aux créations foisonnantes de bases de données en ligne, répertoriant les savoirs locaux de telles ou telles régions du monde, l'OMPI met régulièrement à jour un inventaire de ces incroyables ressources³. L'impact des nouvelles technologies auprès de communautés autochtones, favorisant la globalisation tout en permettant la valorisation et la diffusion des savoirs locaux, est également à l'étude (Borrero 2016). En 2017, le thème du séminaire ethnobotanique de

³ OMPI (WIPO). Online Databases and Registries of Traditional Knowledge and Genetic Resources Update December 5, 2016. Consulté le 4 mai 2018.
http://www.wipo.int/export/sites/www/tk/en/resources/pdf/gr_table.pdf

Salagon : « C'est quoi, l'ethnobotanique ? »⁴, laissait également entrevoir la grande diversité des approches et des objets d'étude de la discipline aujourd'hui.

2. Archives orales et réflexions associées

Dès l'invention des premiers procédés d'enregistrement, à la fin du XIX^e siècle, les linguistes prennent conscience de l'intérêt de cette nouvelle technologie. En 1911, Ferdinand Brunot crée les Archives de la Parole, rassemblant des enregistrements de voix parlées et chantées (Cordereix 2014). Elles sont transformées en musée de la Parole et du Geste (Cordereix 2006), puis intégrées à la Phonothèque nationale, qui fait aujourd'hui partie du Département des collections sonores et audiovisuelles de la Bibliothèque nationale. Si les ethnologues et sociologues commencent rapidement à utiliser le magnétophone pour leurs recherches, ce n'est que depuis quelques décennies qu'une réflexion émerge sur la patrimonialisation de leurs matériaux de terrain (Mouton 2001, 2009 ; Molinié et Mouton 2008 ; Jolly 2008). Celle-ci ne donne pas de place particulière à l'oralité. En revanche, le Musée national des Arts et Traditions populaires (MNATP), créé en 1937, rassemble, au fil du temps, une importante collection d'enregistrements sonores, en ethnomusicologie notamment (Le Gonidec 2010, 2012, 2014).

Au sein de la discipline historique, c'est dans les années 1960 que naît l'intérêt pour l'oralité, aux États-Unis. La nouvelle « histoire orale » se développe en France grâce à Philippe Joutard notamment, et son ouvrage *Ces voix qui nous viennent du passé* (1983). L'histoire orale s'intéresse aux « oubliés » de l'histoire, c'est-à-dire toutes ces personnes ou tous ces événements qui passent inaperçus dans les archives écrites (Descamps 2008). Ainsi, une distinction se fait en histoire entre les sources écrites – matériaux de référence de l'historien – et les « sources orales », dont le recoupement avec les sources écrites est nécessaire (Martel 1998 ; Descamps 2001). Les sources orales s'accompagnent de réflexions sur le rôle du témoignage (Pollak et Heinich 1986). Au début des années 1980, l'expression « archives orales » (Aron-Schnapper 1980) commence à supplanter l'histoire orale à peine développée en France. Selon Florence Descamps, on passe alors « d'une conception de l'histoire orale « recherche-action-conscientisation » à une conception identitaire, patrimoniale et archivistique de la mémoire orale » (2001, 118). En parallèle de ces histoires scientifiques et académiques, le mouvement des collecteurs revivalistes joue également un très grand rôle dans la constitution de fonds d'enregistrements sonores. Comme nombre de collecteurs enregistrent en premier lieu les musiques traditionnelles, ceux-ci parlent d'« archives sonores » (Bonnemason *et al.* 2001 ; FAMDT 2014) plutôt que d'archives orales, qui évoquent les témoignages.

Ainsi, comme pour l'ethnobotanique, de nombreux termes existent pour définir le travail sur l'oralité, correspondant à différentes définitions et aux différents moments de l'oral comme objet d'étude. Nous avons décidé, dans cette thèse, d'utiliser essentiellement l'expression

⁴ Seizième séminaire annuel ethnobotanique du domaine européen, à Forcalquier, du 5 au 7 octobre 2017.

« archives orales » pour bien rendre compte de leur dimension patrimoniale, très présente dans notre sujet. La notion d' « archives orales » caractérise également très bien le travail de « revisite » que nous effectuons, sur des enregistrements que nous n'avons pour la plupart pas produits. Dans notre thèse, nous parlons également d'archives sonores lorsque nous évoquons la prise en compte d'archives plus diverses, comportant notamment des enregistrements de musiques et de chants. Enfin, nous utilisons parfois l'expression de « témoignages oraux », dans le sens où ceux-ci sont « refroidis » en archives orales, par le travail de l'archiviste (Descamps 2001 ; Idjéraoui-Ravez 2012). Comme nous le verrons, l'archiviste joue selon nous un rôle important dans la transformation du matériau oral.

Les récentes et nombreuses journées d'études sur les archives orales en France illustrent l'intérêt que suscite cet objet de recherche⁵. Depuis les années 1990, elles rassemblent des milieux et disciplines variés : des ethnologues et sociologues, des historiens, des juristes, des archivistes, des conservateurs de musées, etc. Au-delà des questions très importantes du collectage, de la conservation, du traitement des archives orales, posées ces dernières décennies avec le développement des nouvelles technologies (Descamps 2001), c'est aujourd'hui la question de la diffusion et des réutilisations des archives qui se pose (Idjéraoui-Ravez 2012 ; Doutreleau 2015 ; Descamps 2016 ; Hochard 2017). De nouvelles formes de médiation des mémoires apparaissent avec internet (Besson et Scopsi 2016), notamment à travers les banques d'archives orales en ligne (Descamps 2010 ; Mériaux 2016 ; Calamai *et al.* 2016 ; Claudot-Hawad et Ginouvès 2017). Cette mise à disposition des archives orales pose des questions juridiques et éthiques, actuellement au centre de l'attention (Descamps 2007, 2014 ; Vaïsse 2013 ; Fellous-Sigrist et Ginouvès 2014 ; Ginouvès 2016 ; Ginouvès et Gras 2018).

3. Un point commun : le patrimoine

Entre les « savoirs naturalistes populaires » de la MPE, les « savoirs locaux » de l'Unesco et les « archives orales » identitaires et patrimoniales, s'il y a un point commun, c'est bien le patrimoine. Dans les années 1980, le patrimoine et le devoir de mémoire associé ont pris une grande ampleur. Dans *Les lieux de mémoire* (1984), Pierre Nora parle d'une « accélération de l'histoire », d'un « basculement de plus en plus rapide dans un passé définitivement mort ». Selon lui, « on ne parle tant de mémoire que parce qu'il n'y en a plus » (Nora 1984, 23). Depuis, le phénomène a grandi et a été qualifié de changement de « régime d'historicité » (Hartog 2003), de « rupture patrimoniale » (Rautenberg 2003) et récemment de « tournant patrimonial » (Descamps 2014 ; Voisenat 2016). Dans son ouvrage *La fabrique du patrimoine : de la cathédrale à la petite cuillère* (2009), Nathalie Heinich illustre l'expansion du champ patrimonial au cours des dernières années. Françoise Dubost

⁵ Pour n'en citer que quelques unes, parmi les plus récentes : « Utiliser et réutiliser les archives orales. Comment faire des archives orales un outil de recherche collectif ? » Lyon, mars 2016 ; « Oralités, de l'enquête à l'écoute » Colloque de l'Ethnopôle GARAE, septembre 2017 ; « Archives orales : la parole comme patrimoine » Conservatoire d'art et d'histoire d'Annecy, novembre 2017.

le remarquait également en 1994, avec la publication de son ouvrage *Vert patrimoine : la constitution d'un nouveau domaine patrimonial* (2013), sur l'apparition d'un nouveau patrimoine végétal. Ce que ce patrimoine végétal apporte de nouveau est la création d'un lien entre patrimoines naturel et culturel.

Avec la création de la MPE en 1980, tout un pan de la recherche en ethnologie de la France s'est tourné vers le patrimoine en tant qu'objet d'étude, avec la volonté d'expliquer cette nouvelle notion de « patrimoine ethnologique » (Chiva 1990 ; Barbe 2008, 2013 ; Tornatore 2010). L'institut d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC) a été fondé en 2001, par Daniel Fabre, pour donner un cadre à ce champ de recherche. La Convention de L'Unesco pour la sauvegarde du PCI, en 2003, a tourné une nouvelle page pour ce champ de recherche. Avec sa ratification par la France, en 2006, la MPE s'est peu à peu transformée pour laisser la place à une administration du PCI. De nombreuses études s'attachent à ce nouveau phénomène patrimonial et politique (Bortolotto 2011 ; Bromberger 2014 ; Turgeon 2014 ; Hottin 2016 ; Cachat et Hottin 2017).

Avec le développement du numérique, de nombreuses recherches émergent sur les liens à créer entre patrimoine et numérique (Musiani et Schafer 2016) et plus particulièrement PCI et numérique (Severo et Cachat 2016 ; Castéret 2017). Bien que le domaine du PCI sur les connaissances liées à la nature n'ait pas été le plus étudié, quelques travaux apparaissent (Le Roux et Rochard 2013 ; Candelise 2013 ; Perrin 2013 ; Fournier 2017a). L'aspect « vivant » du patrimoine, considéré comme nécessaire à la définition du PCI, fait également l'objet de récentes recherches (Perlès 2017 ; Tornatore 2017).

Section 3. Terrains

1. Les caractéristiques des terrains

1.1. Haute-Bretagne et Haute-Provence

Très représentée dans les écrits romantiques du début du XIX^e siècle, la Bretagne est rapidement devenue une région touristique, participant à la cristallisation de son identité régionale (Bertho 1980). À la suite de la publication du *Barzaz-Breiz* (1959 [1839]) par Théodore Hersart de La Villemarqué, de nombreux folkloristes sont allés recueillir les chants, contes et coutumes des campagnes bretonnes, instituant une première tradition de collectes. Ces dernières connaissent une deuxième jeunesse avec le mouvement de collectage revivaliste apparu dans les années 1970. Celui-ci, comme la dynamique des folkloristes, a été particulièrement fécond en Bretagne, révélant la richesse de ce terrain d'étude. En effet, dès 1972, l'association Dastum était créée, représentant l'une des premières associations de musiques et danses traditionnelles en France (Thomas 2001). Depuis, la dynamique ne s'essoufle pas : en 2012 était lancé l'appel à la reconnaissance du PCI en Bretagne, faisant de la communauté bretonne l'une des premières communautés à s'approprier la Convention de l'Unesco (Bretagne Culture Diversité et Dastum 2014 ; Bretagne Culture Diversité 2018).

La Bretagne historique s'étend du Finistère à l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique, comprenant cinq départements et une dizaine de « pays ». Bien que la Région Bretagne ne concerne administrativement que quatre départements, cette délimitation provient de raisons politiques plus que culturelles, et n'intéresse pas particulièrement notre sujet. Une autre délimitation nous a semblé plus pertinente, séparant verticalement la Bretagne en son milieu, de Saint-Brieuc à Vannes, comme l'indique la figure 1, ci-dessous. Il s'agit d'une « frontière » linguistique, dont le tracé s'est déplacé au fil du temps : la Basse-Bretagne, à l'ouest, est bretonnante, alors que la Haute-Bretagne, à l'est, est gallésante. Au cours des derniers siècles, cette limite est devenue moins nette du fait de l'usage massif du français comme langue courante, au détriment des langues régionales. Toutefois, des différences de représentations subsistent et participent à des constructions identitaires toujours actuelles (Diaz 2018). La Haute-Bretagne, ou pays gallo, à l'est, constitue notre terrain d'étude.

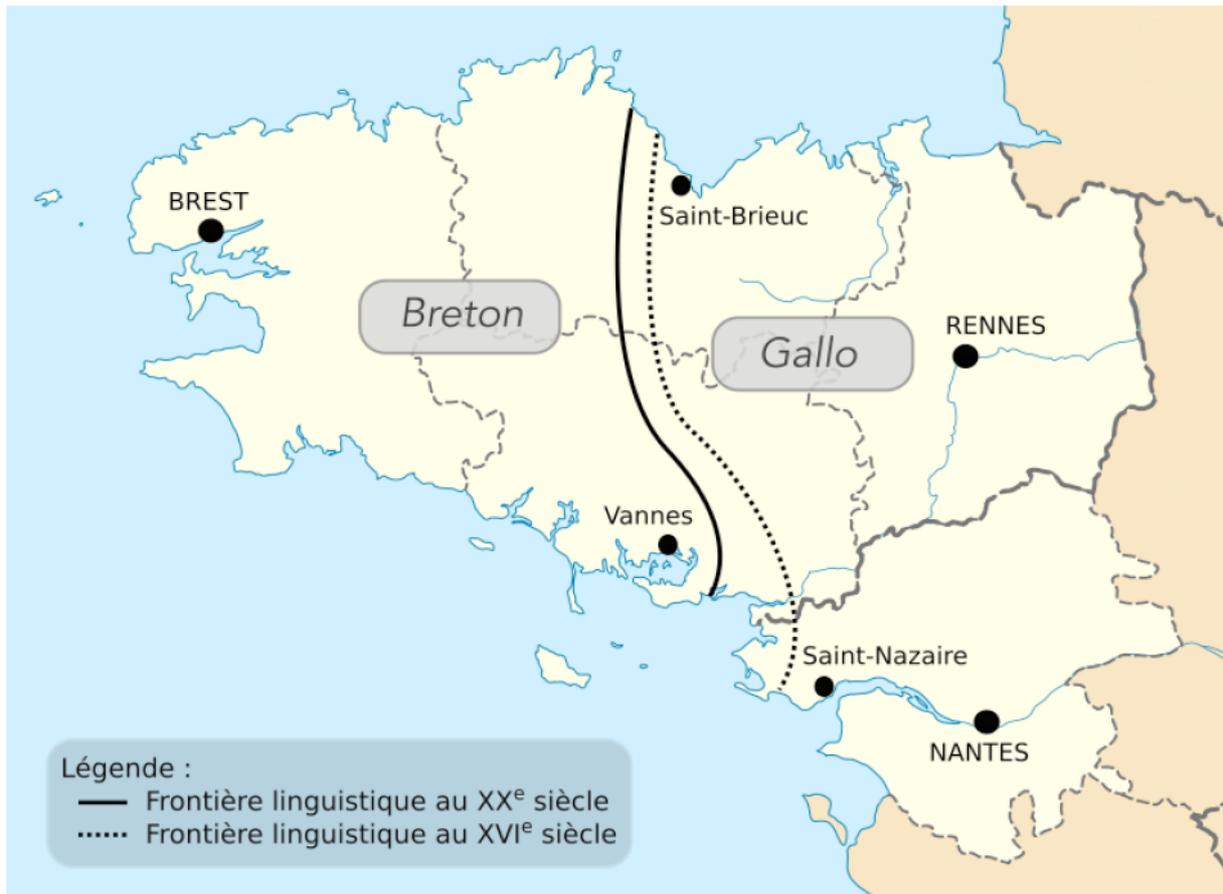


Figure 1. Frontière linguistique de la Bretagne historique (Source : carte réalisée par l'auteure)

Nous avons choisi la Haute-Bretagne comme terrain d'étude du fait de l'existence de nombreux matériaux pouvant servir à une analyse ethnobotanique sur cette zone. En effet, plusieurs fonds d'archives orales sur la thématique ethnobotanique, concernant ce territoire, ont été déposés à l'association Dastum dans les années précédant notre thèse. De plus, plusieurs sources écrites donnaient une large place aux relations des sociétés rurales avec le végétal en Haute-Bretagne, à savoir : les écrits de certains folkloristes, au XIX^e siècle (Sébillot 1967b [1882] ; Orain 2002b [1898]), ainsi que *L'Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine* (ALEBRAM), constitué de deux volumes (Chauveau et Guillaume 1975, 1983). Comme aucune recherche n'avait jusqu'alors été réalisée sur l'ensemble de cette zone, les sources semblaient éparses et n'étaient pas visibles. À l'inverse, une initiative fédératrice de collectage ethnobotanique a vu le jour en 2009 en Basse-Bretagne : le réseau Flora armorica (Gall et Carlier 2009 ; Carlier *et al.* 2011 ; Mazo *et al.* 2017), permettant une comparaison. Nous-même originaire de Bretagne, nous rejoignons l'argument selon lequel la proximité du terrain d'étude peut être transformée en une force, plutôt que de constituer un handicap (Le Coadic 1998 ; Simon et Le Gall 2016).

En parallèle de ce terrain d'étude principal, nous avons eu l'occasion de nous rendre dans les Alpes-de-Haute-Provence et d'amasser les matériaux permettant une comparaison. Cette région n'a pas été choisie par hasard. Avec l'ethnopôle de Salagon, son séminaire annuel d'ethnobotanique du domaine européen et la renommée de son cofondateur Pierre

Lieutaghi (Lieutaghi 1996, 1986, 1998, 2009), elle représente le centre dynamique de la recherche ethnobotanique sur la France. La phonothèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) – où se déroulait notre séjour de recherche – constitue, quant à elle, un pilier important de la recherche sur les archives orales en France (Bonnemason *et al.* 2001 ; Ginouvès et Cassé 2001 ; Ginouvès 2008, 2016).

1.2. Les phases de terrain

Une première phase de notre terrain s'est déroulée avant la thèse, dans le cadre de notre stage de Master 2 au MNHN. Nous avons effectué notre stage à l'association Dastum, au sein de laquelle nous avons réalisé le traitement documentaire de plusieurs fonds d'archives orales ethnobotaniques. Ce stage a été l'occasion d'enregistrer une dizaine d'entretiens semi-directifs, notamment auprès des salariés de la structure, qui nous serviront dans cette étude également. Les résultats de cette première recherche ont fait l'objet d'un mémoire de fin d'étude (Mériaux 2014b).

Durant la thèse, plusieurs phases de notre terrain se sont dessinées. Le premier semestre de la thèse (de septembre à décembre 2015) a été consacré à la réalisation d'un état de l'art et d'une méthodologie.

Entre janvier et juin 2016, nous avons mené plusieurs recherches exploratoires : identification des fonds d'archives orales en Haute-Bretagne ; de la littérature existante sur notre terrain d'étude, notamment les sources des folkloristes et des atlas linguistiques ; exploration des collections audiovisuelles de la cinémathèque de Bretagne. Nous avons réalisé le traitement documentaire du fonds Jean Mahé, à l'association Dastum, entre septembre et décembre 2016, pour compléter les fonds déjà traités lors de notre stage. Nous avons poursuivi les recherches exploratoires dans les collections de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), ainsi qu'à la Phonothèque nationale.

Entre janvier et juin 2017, nous avons activement participé à la sélection et à la mise en valeur des extraits sonores exposés dans l'exposition « Les landes de Bretagne, un patrimoine vivant », élaborée à l'écomusée du pays de Rennes. Au printemps 2017, nous avons réalisé un séjour de recherche d'un mois à la phonothèque de la MMSH, à Aix-en-Provence. Ce séjour nous a permis d'explorer les collections ethnobotaniques de Salagon, déposées à la phonothèque, ainsi que de réaliser des entretiens semi-directifs. Nous en avons profité pour mener une recherche exploratoire sur les collections de l'ancien MNATP, conservées au musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM).

2. Corpus d'étude

Tout au long de la thèse, nous avons réalisé vingt-quatre entretiens semi-directifs enregistrés, auprès des acteurs des archives sonores et de l'ethnobotanique, en Bretagne ainsi que dans les Alpes-de-Haute-Provence. Ils ont été réalisés auprès de collecteurs de

témoignages, sur la thématique ethnobotanique notamment, et d'acteurs de la conservation et de la valorisation des archives sonores. Ces entretiens viennent compléter ceux déjà réalisés dans le cadre de notre stage de fin d'étude. Tous ces enregistrements ont fait l'objet de retranscriptions plus ou moins complètes. Nous avons également pris en note les entretiens plus informels et discussions, intervenus lors de nos nombreuses phases d'observation participante auprès des différents acteurs. Ces notes représentent un ensemble de trente-sept fiches, qui viennent compléter les trente-quatre retranscriptions d'entretiens que nous avons réalisées.

Trois fonds d'archives orales, dont nous avons effectué le traitement documentaire lors de nos différents terrains à l'association Dastum, servent à notre analyse. Le fonds Jean Mahé a été constitué entre 1973 et 1985, dans les pays de Saint-Brieuc et de Saint-Malo. Il concerne des thèmes très divers, dont la médecine populaire à base de plantes. Les enregistrements de Christophe Auray ont, quant à eux, été réalisés principalement entre 1996 et 2000, dans le pays de Redon. Il a produit ces enquêtes dans le cadre de sa thèse vétérinaire (Auray 2001) sur la médecine vétérinaire populaire, faisant notamment appel aux plantes. Enfin, le fonds de l'association La Liètt comprend des collectages enregistrés entre 2012 et 2016, en Ille-et-Vilaine principalement, sur la thématique ethnobotanique. Ces trois fonds représentent environ 200 heures d'enregistrements, dont un tiers concerne la thématique ethnobotanique. Ils ont été sélectionnés du fait de leur accessibilité et de leurs différences en termes d'espace et de régimes de temporalité. Ils font également appel à divers réseaux d'acteurs. Les étapes du traitement documentaire de ces fonds d'archives orales feront l'objet de notre analyse, tout comme l'étude des contenus. Pour ces derniers, nous avons élaboré une base de données comportant une entrée pour chaque mention de plante, avec le nom, l'usage, les circonstances, etc., associés. Cette base de données comprend 1579 entrées, qui ont servi à une analyse quantitative.

Les archives orales ont été comparées aux sources écrites « ethnobotaniques » existantes en Haute-Bretagne. Les sources produites par les folkloristes à la fin du XIX^e siècle permettent une première comparaison. L'ouvrage *Traditions et superstitions de Haute-Bretagne*, en deux volumes (Sébillot 1967b), a été exploité, ainsi que les ouvrages *Coutumes et usages d'Ille-et-Vilaine* (Orain 2002a) et *Croyances et superstitions d'Ille-et-Vilaine* (Orain 2002b), édités à partir d'ouvrages publiés initialement en 1897 et 1898. L'ALEBRAM, qui comprend deux volumes (Chauveau et Guillaume 1975, 1983), permet également une comparaison. Les données des folkloristes et de l'ALEBRAM ont fait l'objet de bases de données similaires à celle élaborée pour les sources orales, afin de standardiser les méthodes d'analyse.

Nous avons également suivi l'élaboration de deux dispositifs muséographiques, réutilisant des extraits d'archives orales dont nous avons effectué le traitement documentaire. L'exposition « des Hommes et des Plantes qui soignent » a été réalisée au château de la Roche-Jagu (22) dans les mois qui ont suivi notre stage de Master 2 et ainsi, notre traitement documentaire du fonds Christophe Auray. Des extraits sonores de ses enregistrements ont

été utilisés dans l'exposition, qui a ouvert ses portes de mai à septembre 2015. Dans le courant de notre thèse, comme énoncé précédemment, l'exposition « Landes de Bretagne, un patrimoine vivant » a été élaborée par l'écomusée du pays de Rennes. Nous avons participé à la sélection d'extraits sonores d'enregistrements provenant de l'association Dastum et d'autres sources. L'exposition s'est tenue de novembre 2017 à août 2018. L'observation d'autres formes de valorisation patrimoniale vient compléter notre étude de la réutilisation des archives orales.

Section 4. Plan de la thèse

En première partie de cette thèse, nous réaliserons une sociologie des acteurs des archives sonores et de l'ethnobotanique en Bretagne. Nous nous servirons pour ce faire des entretiens enregistrés et de l'observation participante que nous avons réalisés. Les initiatives personnelles de collectage, issues du mouvement revivaliste des années 1970, nous intéresseront dans un premier temps. Des associations sont nées en parallèle de ce mouvement. Nous verrons plus en détail l'histoire et les principes de deux d'entre elles : l'association Dastum et la cinémathèque de Bretagne. Nous nous attacherons, dans un deuxième temps, à décrire les institutions publiques, scientifiques et culturelles, reliées à notre sujet d'étude. L'histoire du MNATP, ainsi que de la MPE, sont importantes pour comprendre les rôles joués par les écomusées et musées de sociétés aujourd'hui. Ces derniers sont les acteurs principaux susceptibles de réutiliser les archives orales ethnobotaniques que nous étudions. Les chercheurs s'intéressent également à la conservation des matériaux de recherche tels que les archives orales, ce que nous allons voir à travers le travail effectué à la phonothèque de la MMSH. Nous aborderons, dans un troisième temps, la question de la place reconnue aux associations par les institutions publiques. Si les acteurs du PCI jouent un rôle important en Bretagne, ils sont considérés de manière ambivalente par les acteurs institutionnels. De plus, l'association Dastum et la cinémathèque de Bretagne, proches par leur objet, ne sont pas perçues de la même manière par les institutions publiques, ce que nous détaillerons.

La deuxième partie de la thèse sera consacrée à une analyse de ce que nous apprennent les sources orales et écrites sur le rapport des sociétés au végétal en Haute-Bretagne, depuis la fin du XIX^e siècle à nos jours. Nous présenterons, dans un premier volet, notre corpus d'étude et notre méthodologie d'analyse comparée des différentes sources et époques. Nous nous intéresserons, dans un deuxième volet, aux incompréhensions, attentes et discours associés à l'ethnobotanique. Les techniques des collectages et enquêtes offrent le reflet de diverses représentations associées à celle-ci. Nous les détaillerons à travers les entretiens que nous avons réalisés en Bretagne et dans les Alpes-de-Haute-Provence auprès des collecteurs et enquêteurs. Dans un troisième volet, nous réaliserons deux types d'analyses, quantitative et qualitative, sur les sources ethnobotaniques. À l'aide de cette méthodologie, nous mettrons en lumière quelles sont les espèces de plantes les plus citées dans les enregistrements et les connaissances qui y sont associées. Nous étudierons également les lacunes des archives orales ethnobotaniques. À l'aide des sources écrites, nous observerons l'évolution des savoirs et savoir-faire, ainsi que des méthodes d'enquêtes.

La troisième partie de la thèse nous permettra de détailler les étapes du traitement documentaire des fonds d'archives orales de notre corpus. Nous verrons l'effet du dispositif de traitement documentaire sur les réutilisations des archives orales. Premièrement, nous présenterons l'étape de découpage des archives orales et les questions qu'elle pose. Les

préoccupations juridiques et éthiques soulevées par les données personnelles, avec d'éventuels passages à ne pas diffuser, interfère avec le découpage des archives orales. Nous aborderons ensuite une deuxième étape importante du traitement documentaire des archives orales : son indexation à travers un outil de classement nommé « thésaurus ». À travers l'élaboration de ses catégories et sous-catégories, le thésaurus est révélateur de la construction intellectuelle qui caractérise la base de données. Après l'étude du traitement documentaire des archives orales, nous étudierons ce qu'il rend possible : leur réutilisation à travers des projets de valorisation. Nous étudierons plusieurs formes de valorisation patrimoniale des archives orales pour mettre en lumière les différentes facettes du témoignage oral et leurs apports.

Pour entamer cette analyse, commençons par présenter les acteurs – collecteurs, enquêteurs, représentants d'associations ou d'institutions, etc. – de notre étude, et le contexte dans lequel ils s'insèrent, depuis les années 1970 jusqu'à aujourd'hui.

PREMIÈRE PARTIE. Les acteurs du patrimoine et de l'ethnobotanique

Fin XX^e et début XXI^e siècles

En introduction de ce travail, nous avons évoqué la naissance du collectage revivaliste, dans les années 1970, en réaction aux mutations de la société. Dans cette première partie, nous allons nous attacher aux acteurs de la collecte, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel en Haute-Bretagne. Tous sont imprégnés de ce contexte, depuis les années 1970-1980 jusqu'à nos jours, centré sur le patrimoine et la mémoire.

Qui sont ces personnes qui sont allées recueillir la tradition orale en Haute-Bretagne ? Qui sont ceux qui, plus précisément, sont allés collecter des témoignages sur les rapports des sociétés rurales au végétal ? Comment ces collecteurs en sont-ils venus à créer des associations de conservation des archives sonores ? Et qu'en est-il des acteurs des archives audiovisuelles en Bretagne ? Quels rôles ont joué et jouent les musées et autres institutions du patrimoine à propos des archives orales ? Comment les associations se sont-elles positionnées vis-à-vis des institutions du patrimoine culturel ?

Une carte heuristique des acteurs, figure 2 ci-dessous, permet d'en illustrer la diversité. La majorité des acteurs a été rencontrée en Haute-Bretagne. À ceux-ci s'ajoutent des acteurs des archives orales et de l'ethnobotanique provençaux. Nous les avons rencontrés lors de notre séjour de recherche à la phonothèque de la MMSH. Sur cette carte, les figurés, en légende, permettent d'observer que si, bien sûr, tous les acteurs ne sont pas sensibles à l'ethnobotanique, nombreux parmi ceux qui le sont, sont également sensibles à la musique traditionnelle ou au parler gallo, ou même aux deux. Cet intérêt commun pour le patrimoine culturel permet d'expliquer un certain nombre de relations d'interconnaissance.

Dans un premier chapitre, nous détaillerons les démarches individuelles et associatives. Nous comparerons les démarches de collectage sur la musique traditionnelle et sur la thématique ethnobotanique, pour observer leurs similitudes et leurs divergences. Nous décrirons ensuite les associations de sauvegarde et de transmission du patrimoine oral et audiovisuel en Bretagne. Dans un deuxième chapitre, nous analyserons le travail des acteurs institutionnels en lien avec ce patrimoine. Car, dans notre étude, les musées et le milieu universitaire jouent un rôle important. Nous verrons, également, les liens qui se tissent entre ces deux milieux. Enfin, dans un troisième chapitre, nous observerons les rapports qui existent entre associations et institutions publiques, à travers les niveaux d'expertise, reconnus ou non aux associations par les institutions publiques, dans les différentes étapes de la sauvegarde, de la documentation et la de transmission du patrimoine culturel.

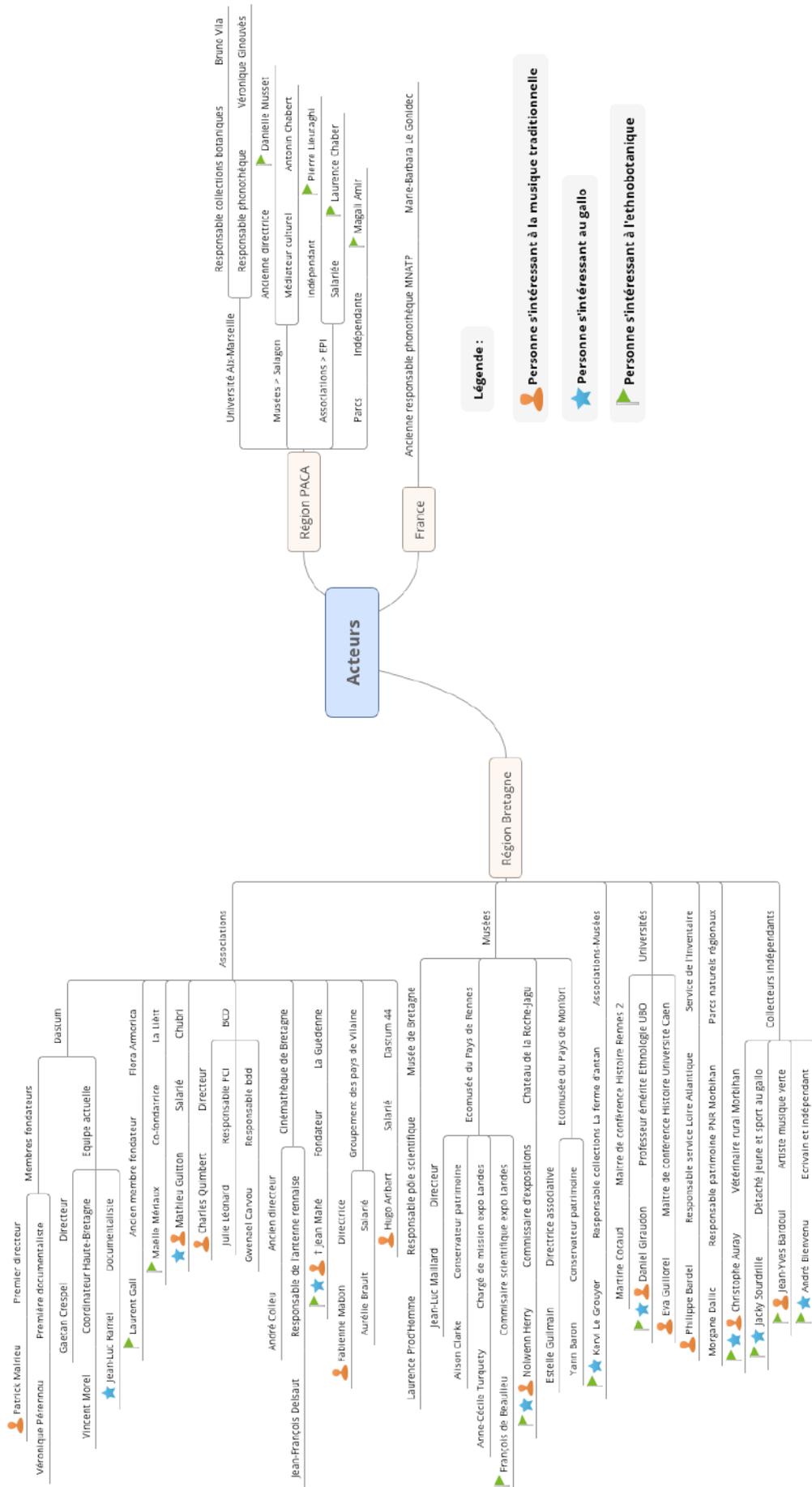


Figure 2. Acteurs du patrimoine et de l'ethnobotanique en Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chapitre 1. Les dynamiques individuelles et associatives

Si le mouvement de collectage a commencé à renaître, après les folkloristes de la fin du XIX^e siècle, dès les années 1950 en Bretagne, son plein essor s'est produit avec le revivalisme, qui a débuté à la fin des années 1960. Ce dernier est né suite aux chamboulements sociétaux de mai 1968. Il correspond à une volonté de retour aux racines culturelles, comme à la nature, encourageant notamment la constitution d'un réseau de collectage de musiques traditionnelles dans plusieurs régions en France. Prenant le contrepied du mouvement des cercles celtiques et des bagads⁶, le mouvement de collectage tente de s'éloigner du folklore et de la notion péjorative de folklorisme qui en découle. Ces deux termes sont, depuis la Seconde Guerre Mondiale, associés à la politique propagandiste de Vichy (Gasnault 2017). Des associations de collectage fleurissent, telles que Dastum, La Bouèze et L'Épille, que nous présenterons. Les collectages sont réalisés par des musiciens, qui jouent dans des cercles celtiques et participent à la mouvance du fest-noz⁷. En plus de conserver les airs traditionnels, chacun peut enrichir son répertoire.

Sur la thématique des usages du végétal, les collectages sont plus ponctuels et participent à des dynamiques particulières, en lien ou non avec d'autres sujets. C'est le cas de Jean Mahé⁸ qui, dans les années 1970-1985, collecte sur plusieurs sujets, dont les danses traditionnelles, mais également les usages des plantes médicinales, l'agriculture et les Terre-neuvas. Dans cette même période, plusieurs personnes commencent à collecter sur le sujet, avec un goût pour l'histoire et les coutumes locales en général. Depuis plus récemment, des enquêteurs s'intéressent au sujet des plantes dans le cadre de leurs recherches.

Dans une action dénommée par certains auteurs d'« ordinaire » ou d'initiale « par le bas » (Saez et Glevarec 2002 ; Tornatore 2010 ; Isnart 2012a, 2012b), l'association Dastum et la cinémathèque de Bretagne se sont positionnées comme des acteurs incontournables des archives sonores et audiovisuelles en Bretagne, là où il existait un vide institutionnel. La première, créée en 1972 par des militants de la musique « traditionnelle », s'institutionnalise au sein du mouvement de la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles (FAMDT). La seconde, créée en 1986, s'inscrit dans la dynamique des

⁶ Le bagad est une formation musicale rassemblant les instruments traditionnels de Bretagne.

⁷ Le fest-noz – *fest-noz* signifie fête de la nuit en breton – est une fête traditionnelle bretonne, où l'on danse. Dans les années 1970, on a assisté à un renouveau du fest-noz au sein de la mouvance revivaliste. De nombreux musiciens s'inspirent des collectages pour trouver de nouveaux airs.

⁸ Jean Mahé est né en 1944 et il est mort, prématurément, en 1988. Il était professeur au collège de Plouër-sur-Rance, et avait créé, en 1970, l'association La Guédenne, pour revitaliser la culture gallo. C'est dans le cadre de son association qu'il a effectué du collectage sur divers sujets, pendant plus de dix ans (1973-1985), dans différentes localités, à Plouër-sur-Rance et dans les villages alentours, dans le nord des Côtes-d'Armor. Le fonds d'archives sonores de Jean Mahé est déposé à l'association Dastum et fait partie de notre corpus d'étude. Nous le présentons plus en détail dans la deuxième partie de la thèse, au premier chapitre.

cinémathèques régionales. Ce qui rapproche les deux associations – leurs collections se complétant, en particulier depuis que Dastum a élargi son domaine à l'ensemble du patrimoine oral puis culturel immatériel – est qu'à la différence de l'INA, les deux associations s'attachent aux sources inédites, pour la plupart amateurs. Commençons par les collecteurs de ses sources inédites.

Section 1. Initiatives personnelles et associatives de collectages et d'enquêtes

Dans le milieu du patrimoine oral, le « collectage » désigne le recueil d'enregistrements sonores de répertoires musicaux notamment et, par extension, de témoignages. Lorsque nous évoquerons les collecteurs sur la thématique ethnobotanique, il ne s'agira pas de « cueilleurs » de plantes, mais de « cueilleurs » de témoignages sur les représentations et les usages des plantes. Nous allons voir que le collectage et l'enquête sont perçus très différemment par les acteurs étudiés. Ni tout à fait dans le milieu du patrimoine oral, ni tout à fait dans celui de la recherche, le recueil de témoignages ethnobotaniques relève de démarches bien particulières, que nous allons étudier aux échelles associative et individuelle.

1. Le collectage et l'enquête ne font pas bon ménage

Les enquêtes désignent, dans les sciences humaines et sociales (SHS), les entretiens réalisés auprès de personnes ressources sur le terrain. Ce n'est pas le terme qui a été retenu par le mouvement revivaliste pour parler du recueil du patrimoine oral. En Bretagne comme dans la plupart des régions françaises, c'est le terme collectage qui est devenu la norme. Le terme *dastum* en breton, qui signifie « recueillir », a été choisi pour dénommer la notion de collectage. À l'inverse, le terme « enquête », *enklask* en breton, est entendu dans cette langue comme une forme de contrôle, d'interrogatoire. En allant plus loin, Patrick Malrieu⁹ dit que parler des « informateurs » reviendrait à faire « *comme si on était des flics* ».

L'enquête de Plozévet, réalisée dans les années 1960, au début du revivalisme, illustre la tension liée à la notion d'enquête en Bretagne. Elle est la première d'une série de grandes enquêtes pluridisciplinaires : les Recherches coopératives sur Programme (RCP). Selon Robert Gessain, le coordinateur du programme, l'enquête doit se faire sur un milieu restreint qu'il qualifie d'isolat, dans une conception de génétique des populations humaines. Celle-ci tend à expliquer des traits physiques par des facteurs sociaux. La commune de Plozévet (29) est choisie du fait d'une pathologie fréquente au sein de la population : la luxation congénitale de la hanche (Paillard 2008). Plusieurs résultats de l'enquête ont été largement contestés par la population locale et plus globalement, tels que l'ouvrage d'Edgar Morin¹⁰ *Commune de France : la métamorphose de Plodémet* (1967), ainsi que les films réalisés par Robert Gessain et sa femme. Le livre d'Edgar Morin montrait, selon certains habitants de Plozévet, l'image d'une jeunesse qui ne recherche que la liberté des modes de

⁹ Patrick Malrieu est né en 1945, en Basse-Bretagne. Il a effectué sa carrière professionnelle dans le domaine de l'imprimerie. Il a développé, très jeune, une passion pour la musique traditionnelle bretonne, en étant membre de différents cercles celtiques. Dès 1967, il a commencé à collecter des chants traditionnels en breton et, en 1972, il a fondé l'association Dastum, qu'il a présidée pendant 23 ans. Il a soutenu à l'Université Rennes 2 une thèse de doctorat : *La chanson populaire de tradition orale en langue bretonne* (Malrieu 1998).

¹⁰ Edgar Morin, né en 1921 à Paris, est un sociologue et philosophe français. Il a développé la notion de complexité en épistémologie des sciences. Il a également participé à l'enquête de Plozévet, dont la controverse est présentée ci-dessus.

vie urbains. Toujours selon eux, les films des Gessain montraient, au contraire, une image archaïsante de la société. Dans les deux cas, ces enquêtes montraient des résultats jugés inexacts et caricaturaux. Après avoir fait l'objet de la contestation locale, l'étude, très médiatisée, a fait débat dans l'ensemble de la région et du pays. Cette enquête a exacerbé, chez de nombreux Bretons, l'image d'une France dominatrice, image très présente tout au long de l'histoire de la Bretagne. Selon eux, ces enquêtes auraient dû venir de la population elle-même, et non de personnes extérieures à la société bretonne. En réaction, certains chercheurs bretons, travaillant sur la Bretagne, qualifient leurs travaux de collectages et non d'enquêtes, tels que Donatien Laurent, ou encore Daniel Giraudon.

Dans le même temps, l'État et le milieu universitaire développent un regard surplombant, une forme de méfiance envers le collectage, et toute autre forme d'ethnologie non institutionnelle. Noël Barbe identifie un passage du rapport Benzaïd pour illustrer ce propos :

« Le gâchis des collectes anarchiques et l'illusion pseudo-scientifique d'une ethnologie spontanée qu'individus et groupes pourraient pratiquer sur eux-mêmes, constituent deux écueils majeurs à éviter. Parée des vertus de l'authenticité, cette ethnologie du soi aboutit le plus souvent à une définition et une représentation contestables de l'identité et du patrimoine culturel d'un groupe. C'est pourquoi s'avère indispensable une acceptation correcte de la recherche, processus systématique et critique de connaissance des groupes sociaux individualisés et de leur culture [...]. Or l'ethnologie est une démarche délicate dans laquelle on ne peut se lancer sans compétence, au risque de détruire ou de défigurer la matière de l'étude sinon d'en dévoyer l'usage et, parce que cette science se caractérise en premier lieu par une méthode, elle ne peut être pratiquée au hasard. On ne peut donc se laisser développer une "ethnologie sauvage" d'où serait absente toute formation spécifique » (Benzaïd dans Barbe 2013, 155).

Les initiatives associatives doivent être contrôlées, maîtrisées, lissées. Elles ne sont pas considérées comme dignes d'intérêt en tant que telles. Au contraire, l'idée de « gâchis » développée par Redjem Benzaïd dans son rapport pour le Ministère de la Culture, ne laisse pas beaucoup d'espoir sur la possibilité de reconnaissance des initiatives individuelles et associatives concernant le patrimoine culturel. Son rapport est loin d'anticiper les réflexions et dynamiques actuelles sur le PCI et l'importance qu'elles donnent à ces initiatives « venues d'en bas ». Quant à Daniel Fabre¹¹, il rapproche ces initiatives des démarches folkloristes, passéistes :

« La mise en place de « trésors » localisés où s'accumulent des objets et des œuvres de toutes sortes, comme autant de témoignages d'un passé révolu ou d'une culture laminée, obéit à une logique qui lui est propre et qui, à [son] sens, n'entretient pas de relation nécessaire avec l'ethnologie comme science sociale » (Fabre 1986, 8).

¹¹ Daniel Fabre est né en 1947 et est mort, prématurément, en 2016. Il était ethnologue et a grandement participé au développement de l'ethnologie de la France. Il a notamment créé le LAHIC, en 2000.

Sur la thématique ethnobotanique, les termes de collectage ou d'enquête sont utilisés selon les cas. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, par exemple, aucun acteur ne parle de collectage ethnobotanique, qu'il appartienne au milieu universitaire ou non. Les enquêtes ont, en revanche, toutes été réalisées dans le cadre institutionnel, qu'il s'agisse de l'appel à projet de la MPE¹² sur les savoirs naturalistes populaires, ou de missions dans le cadre de parcs naturels régionaux ou de conservatoires botaniques. Bien que ces acteurs appartiennent aussi au mouvement revivaliste, ils ne le vivent pas de la même manière qu'en Bretagne, avec l'importance du collectage. D'ailleurs, les acteurs de Haute-Provence ayant enquêté sur l'ethnobotanique ne sont pas en lien avec les collecteurs de musiques traditionnelles de la région. En Bretagne, l'utilisation des termes est plus mélangée. Dans la documentation publiée par Flora armorica¹³, par exemple, il est parfois question d'enquête et parfois de collectage (Gall et Carlier 2009 ; Carlier *et al.* 2011). Christophe Auray¹⁴, dans le cadre académique de sa thèse vétérinaire, qui ne relève pas des sciences humaines et sociales, emploie le terme d'enquête. Il est intéressant d'observer que c'est également ce terme qu'il utilise dans son ouvrage sur les usages des plantes en Bretagne : *Enquête sur les remèdes traditionnels en Bretagne* (Auray 2011), comme si l'aspect « investigation » était vendeur. L'association La Liètt¹⁵ définit son action comme un collectage, du fait du lien tissé avec les associations du patrimoine oral, nous semble-t-il. À ce sujet, Laurent Gall¹⁶, qui a participé au fondement de l'association, aurait souhaité que le terme « enquête » soit utilisé, plutôt que celui de collectage, mais sans succès : d'un commun accord, il a été décidé que le terme « enquête » faisait trop penser à une démarche scientifique, alors que l'association se voulait ouverte à tous, sans prérequis, qualité à laquelle répond mieux le terme « collectage ». La figure 3, ci-dessous, synthétise les différentes caractéristiques associées aux deux termes.

¹² La MPE a été créée en 1980, dans une volonté politique d'institutionnalisation de l'ethnologie de la France. Elle a été la structure pilote de la création des postes d'ethnologues régionaux en France et a financé de nombreuses enquêtes académiques et non académiques. Les postes d'ethnologues régionaux n'ont pas été créés dans toutes les régions. Ainsi, la région Bretagne n'en a jamais eu. Nous présentons la structure plus en détail dans le deuxième chapitre de cette partie.

¹³ Nous présentons l'association Flora armorica ci-dessous, dans cette même section.

¹⁴ Christophe Auray est né en 1974, dans le pays de la Gacilly (56) et a grandi dans une famille qui parlait et chantait en gallo, développant son intérêt pour la culture locale. Il est vétérinaire dans le Morbihan et a effectué des enquêtes enregistrées, de 1996 à 2000, dans le cadre de sa thèse vétérinaire *Traditions et maladies des animaux en Haute-Bretagne* (2001). Il a publié ses résultats dans plusieurs ouvrages (Auray 2011, 2014). Le fonds d'archives orales de Christophe Auray est déposé à l'association Dastum et fait partie de notre corpus d'étude. Nous le présentons plus en détail dans la deuxième partie de la thèse, premier chapitre.

¹⁵ L'association La Liètt a été créée en 2012, fondée par Laurent Gall, Fabien Le Nouvel et nous-même. Elle a pour objet le collectage ethnobotanique en pays gallo, qui représente une zone peu investie par les enquêtes précédentes, dont celles de l'association Flora armorica, entre 2009 et 2011. L'association s'intéresse au végétal dans divers domaines d'utilisation et de connaissance. Le fonds d'archives orales de l'association La Liètt a été déposé à Dastum et fait partie de notre corpus d'étude. Nous le présentons plus en détail dans la deuxième partie de la thèse, premier chapitre.

¹⁶ Laurent Gall est né dans la décennie 1970, en Basse-Bretagne. Il réalise une thèse d'ethnoécologie, sur les représentations des différents milieux naturels du Centre Bretagne, par la population locale. Dans le cadre de son parcours universitaire comme de Flora armorica, il a enregistré de nombreuses enquêtes ethnobotaniques en Bretagne.

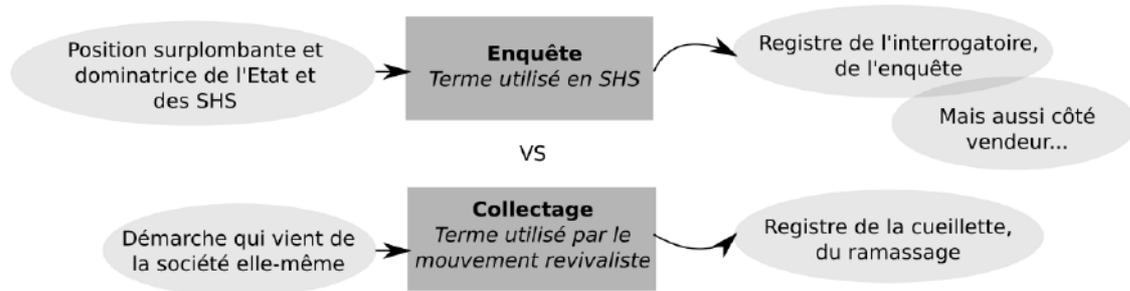


Figure 3. Les significations et représentations associées aux termes enquête et collectage

2. Associations de collecteurs et d'enquêteurs

2.1. Les associations de collectage du patrimoine oral en Haute-Bretagne

La figure 4, ci-dessous, donne l'ordre d'apparition des associations de collectage de musique traditionnelle, sur notre terrain et les zones limitrophes. Nous présentons, ci-dessous, chacune de ces associations. Cette frise historique nous permet de distinguer deux grandes périodes de création d'associations : la première dans les années 1970 et la seconde dans les années 1990-2000. La première phase de création correspond tout à fait à l'essor du mouvement revivaliste. Dans les années 1980, nous observons un vide, qui pourrait correspondre à un temps de développement des associations existantes, mais également à leur essoufflement. La création de l'association L'Épille, comme nous le verrons, est un exemple de la volonté de certains collecteurs de voir émerger de nouvelles dynamiques. Dans les années 1990-2000, donc, de nouvelles associations sont créées.

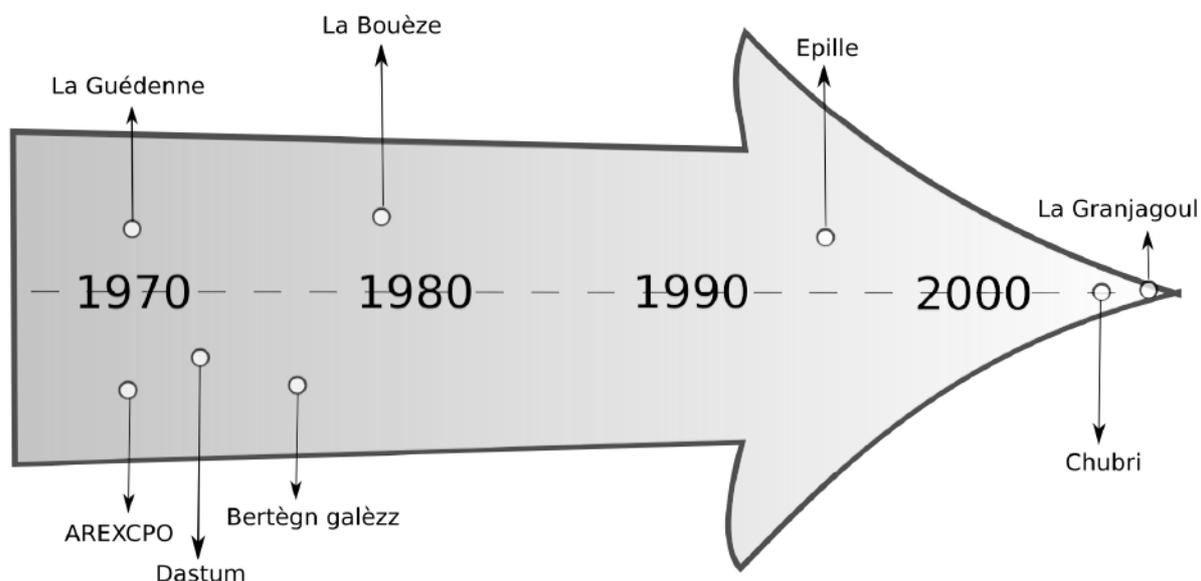


Figure 4. Chronologie d'apparition des associations du patrimoine oral en Haute-Bretagne

Dans l'Ouest de la France, la première association importante de collectage est créée en Vendée, en 1970 : l'association AREXCPO. Elle s'intéresse au patrimoine oral, ayant eu une

large influence sur l'ensemble de la Vendée et de la Loire-Atlantique. « Ethnodoc », l'une des sections de l'association, est devenue, en 2005, une fédération d'associations se consacrant aux traditions populaires, puis en 2016, a fusionné avec l'Office du patrimoine culturel immatériel (OPCI), pour devenir son centre de ressource. L'OPCI rassemble des collecteurs de Normandie, Bretagne, Loire-Atlantique et Vendée principalement. Elle souhaite rassembler les matériaux de collectage dans une grande base de données conçue par l'association, à savoir le Réseau des archives documentaires de l'oralité (RADdO)¹⁷, dans une action similaire à celle de l'association Dastum. L'OPCI propose aux associations, entreprises et collectivités territoriales son expertise en tant que consultante et dans la mise en place d'éditions, d'expositions, de matériaux pédagogiques pour mettre en valeur le patrimoine de ces structures, à la manière d'un bureau d'étude.

L'association La Guédenne est créée en 1970 également, à une plus petite échelle, dans le pays de la Rance. Elle est créée par Jean Mahé et a pour objet la revitalisation des danses traditionnelles de Haute-Bretagne, et plus généralement, la culture gallo, sous la forme de stages de collectage de traditions populaires

L'association Dastum, que nous présenterons plus en détail dans la section suivante, est issue de plusieurs démarches de collectage. Fondée en 1972, son objet était alors de constituer une banque de répertoires musicaux où les musiciens puissent puiser.

Après la création de Dastum, une association de promotion de la langue gallo a vu le jour, sous le nom des Amis du Parler Gallo, en 1976. Aujourd'hui appelée Bertègn Galèzz, l'association poursuit son objet de promotion et de connaissance du gallo. L'association possède un centre conséquent de documentation sur le gallo, qui participe à l'enrichissement d'une base de données linguistique de plus de 100 000 entrées. Elle organise également le festival Mil Goul tous les ans, proposant des animations autour du gallo à Rennes. L'association n'est pas directement liée à la dynamique de collectage, mais de nombreux collecteurs y sont passés ou en font partie, contribuant notamment à l'édition de livres en gallo ou sur le gallo, issus de démarches de collectage et de recherches livresques.

L'association La Bouèze partage les mêmes locaux que Bertègn Galèzz, à Rennes. Elle a été fondée en 1979 par Yves Defrance, ethnomusicologue à Rennes. Lorsque Vincent Morel¹⁸, a découvert La Bouèze, plus jeune, c'était une association très active. Il la décrit ainsi : *« C'était une vraie entreprise d'animation, La Bouèze, à l'époque. Il y avait le téléphone qui sonnait tous les jours : "Ah, il faudrait nous faire une animation" : ça pouvait être pour un*

¹⁷ RADdO (Portail numérique). <https://raddo-ethnodoc.com/>

¹⁸ Vincent Morel est né en 1971, en Haute-Bretagne. Il a fait des études supérieures en histoire, période à partir de laquelle il a commencé à faire du collectage de musique et de chant traditionnels. Il s'est rapproché de Dastum à cette époque. Il y a été objecteur de conscience en 1994. Il a ensuite découvert l'association La Bouèze, où il a été en poste en 1998 et 2006. Dans ce cadre notamment, il faisait une journée de collectage par quinzaine. En 2007, il a obtenu son poste de coordinateur Haute-Bretagne à l'association Dastum.

mariage, un marché, ça pouvait être un fest-noz, une randonnée chantée » (V. Morel, 2014). Aujourd'hui, l'association La Bouèze est un pôle associé de Dastum.

Plus récemment, en 1995, est fondée l'association L'Épille. Charles Quimbert¹⁹, Vincent Morel en sont les principaux fondateurs. Chacun d'eux avait réalisé beaucoup de collectages et connaissait de nombreux chanteurs traditionnels. Ils souhaitaient les faire connaître à travers des éditions, mais aussi des stages. C'était une époque où Dastum était moins active, « ankylosée » selon les termes de Vincent Morel. Eux étaient beaucoup sur le terrain et souhaitaient valoriser les collectages en cours, ou récents. Ils craignaient qu'en se lançant dans un projet d'édition avec Dastum, le projet ne soit concrétisé que bien plus tard. Ils ont donc créé une nouvelle association, adhérente à Dastum, mais proposant sensiblement autre chose. Ils ont mis en place l'édition d'une cassette de collectage chaque année. Et surtout, en 1996, ils ont créé le Festival du chant traditionnel. Celui-ci a été implanté à Bovel, une commune de l'ouest de l'Ille-et-Vilaine, car ils connaissaient de nombreux chanteurs dans cette localité. Lors de cette fête, qui a lieu tous les ans, des stages de chant sont animés en binômes, constitués d'un « jeune » chanteur-collecteur et d'un « ancien » chanteur traditionnel. La fête rassemble aujourd'hui un grand nombre de participants venant de toute la France, mais aussi de cultures proches de la Bretagne, comme le Québec. Charles Quimbert explique leur démarche ainsi :

« Notre idée c'était de se dire que tout le monde n'a pas la chance, l'envie, la patience, enfin, je [ne] sais pas quoi... de faire de la collecte, d'aller sur les routes, de perdre du temps... mais, peut-être que beaucoup gagneraient à entendre et à côtoyer les anciens » (C. Quimbert, 2014).

L'association Chubri a été fondée en 2005, par Bertrand Obrée²⁰, qui souhaitait mêler des recherches sur la linguistique gallo en parallèle de son activité artistique. Rapidement, l'objet de Chubri a été resserré sur un inventaire linguistique du gallo, issu d'une pratique de collectage. En 2007, Mathieu Guitton²¹ est arrivé en tant que salarié de l'association, avec pour mission de collecter les noms propres en gallo, les noms de lieu en particulier, sur lesquels très peu de documents existent, et dont la notation ne rend pas compte de manière fiable de la prononciation. Rejoignant l'association Bertègn Galèzz par son objet, l'association Chubri s'en différencie donc par son action fondée sur le collectage.

¹⁹ Charles Quimbert est né en 1958, en Haute-Bretagne. En parallèle de son cursus universitaire et professionnel de psychologue, il s'est passionné très jeune pour le chant traditionnel et a effectué de très nombreux collectages sur ce thème. En 1995, il a cofondé l'association L'Épille, où il est professeur de chant dans les stages organisés. De 2006 à 2012, il est directeur de l'association Dastum, après en avoir été le président depuis 2003. Puis en 2012, après avoir été le porte-parole de l'appel à la reconnaissance du PCI en Bretagne, il devient le directeur de la nouvelle association Bretagne Culture Diversité.

²⁰ Bertrand Obrée est né en 1967, en Ille-et-Vilaine. Il est chanteur en gallo et a fondé l'association Chubri, en 2000.

²¹ Mathieu Guitton est né au début des années 1980, en Haute-Bretagne. Il a fait un double cursus, en breton et en musique, à l'Université de Rennes 2, durant lequel il a fait beaucoup de collectages, notamment de musique et de chant. Il a été embauché à partir de 2007 à l'association Chubri, comme chargé de collecte et enseignant de gallo, jusque début 2015. Il est désormais animateur à la radio associative Plum FM, en charge des émissions en gallo. Mathieu Guitton est également chanteur de répertoire traditionnel.

La Granjagoul, Maison du patrimoine oral en Haute-Bretagne a vu le jour à Parcé (35) en 2008, suite à plusieurs études de préfigurations. Son action est davantage axée sur l'accueil des publics à travers les thématiques de la langue et la culture gallèses.

2.2. Les associations de l'ethnobotanique en France, entre collectage et enquête

En 1980, Pierre Lieutaghi²², ayant eu connaissance de l'appel à projet de la MPE sur les savoirs naturalistes populaires, fonde une association de recueil de témoignages pour répondre à l'appel. L'association est nommée l'EPI, Études populaires et initiatives²³. Elle obtient un cofinancement de la MPE et de la Fédération nationale des foyers ruraux pour mener à bien son enquête. L'objet de l'association est la réappropriation de certains savoirs populaires, notamment thérapeutiques, dans une optique de gagner en autonomie vis-à-vis de la médecine conventionnelle. L'enquête ethnobotanique de l'EPI est basée sur des fiches d'enquête « informateur », « plante », « maladie », distribuées à de nombreux enquêteurs, sans formation initiale. L'idée est que chacun aille voir ses proches, ou des connaissances susceptibles d'être porteuses de tradition sur les usages thérapeutiques populaires des plantes. De ces enquêtes sont sorties de nombreuses pistes à explorer car, comme le souligne Pierre Lieutaghi, il s'agissait d'une démarche exploratoire, visant à être poursuivie (Lieutaghi et Sage 1984).

La réalisation de ces enquêtes ethnobotaniques a donné lieu à une restitution sous la forme d'un rapport, imprimé puis publié (Lieutaghi *et al.* 1981 ; Lieutaghi et Sage 1984), mais aussi sous la forme de l'exposition *Les simples et nature et sociétés*, qui a circulé dans de nombreux lieux culturels les années suivantes et dont le catalogue a été édité (EPI 1986). En lien avec l'objectif premier de l'association, qui visait à une autonomie thérapeutique, la recette d'un baume cicatrisant à base de *badasson* (*Plantago sempervirens* Crantz), la plante la plus citée dans les enquêtes, a été testée et diffusée par l'association, dans l'optique d'une réappropriation des savoirs. Il est difficile de déterminer si l'utilisation de ce baume s'est développée dans les Alpes-de-Haute-Provence, mais Laurence Chaber²⁴ affirme : « *c'est quand même grâce aux enquêtes et au travail de Lieutaghi, que les gens connaissent le badasson !* » (L. Chaber, 04/04/2017). Pierre Lieutaghi s'est appuyé sur ces enquêtes, notamment dans la constitution d'un rapport sur les plantes méditerranéennes potentiellement intéressantes en phytothérapie (Lieutaghi *et al.* 1993).

²² Pierre Lieutaghi est né en 1939 à Quimper. Il a passé la majeure partie de son enfance à Paris et vit dans les Alpes-de-Haute-Provence depuis 1965. Il est écrivain et ethnobotaniste et a publié une quinzaine de livres et de nombreux articles, où il analyse les relations plantes/sociétés. Concepteur des premiers jardins ethnobotaniques du musée départemental de Salagon, il codirige depuis 2001 le séminaire sur l'ethnobotanique du domaine européen.

²³ L'EPI a été fondée par Pierre Lieutaghi, en 1979, avec pour objet initial la réalisation d'enquêtes sur les savoirs naturalistes populaires. Plusieurs phases d'enquêtes dans les Alpes-de-Haute-Provence, réalisées entre 1979 et 1989, ont fait l'objet de publications (Lieutaghi et Sage 1984 ; Lieutaghi 1986, 2009).

²⁴ Laurence Chaber est née dans les années 1950-1960, en Provence. Après avoir été professionnelle dans la culture de plantes médicinales, elle a été salariée de l'EPI, de 2004 à 2012.

Plusieurs dysfonctionnements dans la démarche d'enquête ont été observés, comme le manque de formation des enquêteurs et la trop grande complexité des fiches d'enquêtes (Lieutaghi et Sage 1984). Une telle expérience participative n'a pas été renouvelée par l'association. Cependant, Pierre Lieutaghi a encouragé et suivi de nombreuses initiatives personnelles, dans les années suivantes, qui ont permis d'enrichir considérablement les données initiales. C'est d'ailleurs de ces enquêtes qu'il reste quelques enregistrements, déposés à la phonothèque de Salagon, dont certains sont disponibles sur Ganoub, la base de données de la phonothèque de la MMSH. Les résultats de l'ensemble de ces enquêtes successives ont été rassemblés dans un ouvrage de Pierre Lieutaghi, *Badasson et cie* (Lieutaghi 2009). L'association L'EPI a continué d'exister, mais à la manière d'un bureau d'étude, dont Laurence Chaber, salariée de 2004 à 2012, aurait été la chargée de mission. Elle a réalisé de nombreuses études, toujours en lien avec les plantes, mais rarement basées sur des enquêtes ethnobotaniques. Depuis 2012, l'association ne pouvant plus rémunérer de salarié, est en sommeil.

Inspiré par les enquêtes de l'EPI, le réseau Flora armorica a vu le jour en Bretagne, dans le cadre plus large du projet Flora celtica, qui visait à répertorier l'ensemble des usages populaires des plantes de tradition celte, avec l'Écosse mais aussi l'Angleterre (Milliken et Bridgewater 2001). De 1997 à 2005, c'est l'association Jardins du Monde²⁵ qui est porteuse du projet pour la Bretagne. Visant à couvrir l'ensemble de la Bretagne historique, avec l'ambition d'un projet fédérateur, le projet s'établit dans les faits en Centre-Ouest Bretagne. En 2007, le projet s'organise en réseau, porté par les associations Skol louarnig²⁶, Herborescence²⁷ et Les mémoires du Kreiz Breizh²⁸, l'association Jardins du Monde s'étant retirée du projet. Les premières réunions ont lieu en 2008 et cinq pôles de collectage sont constitués à Bulat-Pestivien, Guéméné-sur-Scorff, Coray, La Feuillée et Carhaix-Plouguer. De 2009 à 2011, le réseau fonctionne avec des subventions de la Région Bretagne et des différents départements concernés par le projet. Cette première période de fonctionnement aboutit à la publication de l'ouvrage *Dastumadeg Kentan*, recueil de ces trois années de collectage (Carlier *et al.* 2011). Des difficultés similaires à celles décrites par l'EPI sont expliquées dans le recueil, concernant l'hétérogénéité des résultats en terme de méthode, et l'essoufflement de la démarche de collectage.

En 2012, Flora armorica change de statut pour se transformer en association et poursuit son fonctionnement sans subvention. Depuis, les pôles de collectage évoluent : certains

²⁵ L'association Jardins du Monde a été fondée en 1992, dans le Finistère, par Jean-Pierre Nicolas. C'est une association de solidarité internationale, qui agit principalement auprès des populations qui n'ont pas accès à la médecine conventionnelle.

²⁶ L'association Skol louarnig a été créée en 1996 à Spézet (29), par Viviane Carlier. Elle a pour mission l'éducation à l'environnement à travers des sorties botaniques et des activités auprès des scolaires.

²⁷ L'association Herborescence a vu le jour en 2008 dans les Côtes-d'Armor, fondée par Laurent Gall, que nous avons présenté, et Élise Trocheris, sa compagne, artiste de cirque pratiquant en milieu naturel. L'association propose des spectacles et des animations qui questionnent notre perception de la nature.

²⁸ L'association Les Mémoires du Kreiz Breizh, fondée en 2000 à Carhaix (29), a pour but de valoriser l'identité et l'attractivité de la région en faisant connaître ses richesses patrimoniales.

disparaissent, confrontés à la difficulté de maintenir la dynamique dans le temps, d'autres voient le jour, majoritairement en Basse-Bretagne. L'association travaille à la mise en ligne d'une base de données où l'on puisse taper un nom de plante et retrouver directement ses noms locaux, bretons ou gallos, et ses usages²⁹.

Les différentes associations réalisant du collectage ethnobotanique en Bretagne sont autant de visions différentes des possibles restitutions et valorisations des savoirs collectés. Les associations fondatrices de la dynamique Flora armorica, malgré l'envie de mener un projet en commun, abordent le sujet par différentes approches : Jardins du Monde, par la réalisation de jardins de simples³⁰ dans les pays en voie de développement ; Skol louarnig, par l'organisation de balades de reconnaissance des plantes sauvages et sur les usages des plantes comestibles et médicinales en Bretagne ; Herborescence, par une approche artistique, interrogeant notre rapport aux plantes ; et enfin, Les Mémoires du Kreiz Breizh, par la mise en valeur du patrimoine de Centre Bretagne dans son ensemble. D'autres associations s'appuient sur le collectage ethnobotanique, telles que l'association La Liètt en pays gallo, illustrée par la photographie ci-dessous, figure 5. L'association réalise des chroniques radios sur divers thèmes de collectages. Nous présentons l'association, plus en détail, dans la deuxième partie de la thèse, son fonds d'enregistrements faisant partie de notre corpus d'étude.



Figure 5. Enregistrement d'un collectage de La Liètt à Saint-Dolay, dans le Morbihan gallo (Source : association La Liètt)

²⁹ Flora armorica. <https://flora-armorica.org/index.php/enquetes.html>

³⁰ Les « simples » désignent les plantes médicinales.

Des associations agissent en parallèle pour la conservation des variétés anciennes de fruitiers, telles que les Mordus de la Pomme³¹, ou pour la conservation des semences anciennes céréalières et maraîchères, telles que les associations Triptolème³² et Kaol Kozh³³ en Bretagne.

3. Collecteurs et enquêteurs

3.1. Parcours de collecteurs de musique traditionnelle

Dans le milieu de la musique traditionnelle, la démarche individuelle s'entremêle généralement avec l'action collective et notamment, avec la démarche associative. Patrick Malrieu, le fondateur de Dastum, témoigne de sa pratique de musicien traditionnel, dont le collectage fait partie intégrante. Selon lui : « *on ne pénètre pas dans le milieu de la musique traditionnelle, on y naît* ». Dans les années 1970, Alain Stivell tourne sur toutes les radios et engendre une mode de la culture bretonne, entraînant derrière lui une vague de musiciens revivalistes qui se revendiquent du « trad' » breton (Thomas 2001). Alors que Stivell énonce clairement sa volonté d'enracinement et possède une grande connaissance de sa propre culture, beaucoup de musiciens qui prennent la suite « *[sont] de bonnes volonté, hein, mais [ils font] n'importe quoi* », affirme Patrick Malrieu. Celui-ci raconte comment, très tôt, il décide de retourner à la source de la musique traditionnelle, par terroir, pour donner un ancrage à ses mélodies.

Il est donc une époque où le collectage sert à enrichir son répertoire pour jouer de la musique traditionnelle qui en soit vraiment issue. Le collectage est réalisé dans une optique de conservation immédiate, pour pouvoir jouer de nouveaux morceaux ou s'en imprégner pour le fest-noz suivant et, ensuite, repartir en collectage. Les enregistreurs-cassettes et les bandes coûtent encore très chers. Patrick Malrieu regrette les enregistrements perdus à cause des réutilisations des cassettes, une fois les morceaux appris :

« dans la journée, on enregistrait, le soir, on recopiait, en jouant au pipeau, ce qu'on avait entendu dans la journée (...). Ils [n']ont pas été perdus, ils ont été joués mais, en tant que collectage, ça a disparu, parce que, le lendemain, on effaçait la cassette et on enregistrait autre chose » (P. Malrieu, 2014).

Toujours pour des raisons techniques, mais aussi par « convention », le collectage de chansons se fait traditionnellement en coupant l'enregistreur à la fin de chaque morceau. Cela laisse à la personne collectée le temps de se remémorer le morceau, de se préparer éventuellement, instituant une sorte de mise en scène de la rencontre. Ce n'est que plus

³¹ Les Mordus de la Pomme est une association fondée en 1987, dont le but est de conserver et d'encourager la promotion des variétés de pommes du pays de la Rance (35) et de toute la Bretagne.

³² L'association Triptolème est une association bretonne du réseau Semences Paysannes, dont l'une des missions est la conservation des variétés agricoles anciennes.

³³ L'association Kaol Kozh œuvre depuis 2007 pour la préservation des semences potagères, fourragères et céréalières, propres à la Bretagne.

tard, avec la diminution du coût des bandes et les réflexions sur l'importance des contextes des chants et des danses, que les collecteurs apprennent à laisser tourner l'enregistreur : « *Petit à petit, j'ai appris à laisser la parole, mais, au début, je pense que... j'étais obnubilé par la chanson* » (C. Quimbert, 2014).

Mathieu Guitton se rappelle comment, d'emblée, il se met lui aussi à collecter de la musique en n'enregistrant que le morceau. C'est en collectant avec un « compère » ethnologue qu'il comprend l'intérêt des conversations autour, jusqu'à s'en passionner. Selon lui, il y aurait encore beaucoup de gens à aller voir sur des sujets précis, autres que la musique. La pratique du collectage, selon les sujets de collecte encore pertinents aujourd'hui, serait en pleine évolution :

« Je me plante peut-être, mais j'ai l'impression que, quand j'ai commencé à m'intéresser au collectage, c'était vraiment par rapport à la chanson et la musique, et il y avait encore possibilité de faire que des enquêtes là-dessus... Et, plus ça va, plus ça me semble difficile et moins je rencontre de gens capables de chanter des chansons anciennes (...). Et sur d'autres sujets qui ont moins été collectés, qui des fois ont été, euh... j'ai l'impression qu'il y a encore beaucoup de choses à collecter sur d'autres sujets » (M. Guitton, 2014).

Dans les années 1990-2000, de plus en plus de collecteurs débutent par le biais des études supérieures. C'est le cas de Vincent Morel, le coordinateur Haute-Bretagne de Dastum, qui effectue des enquêtes sur les plaintes de faits divers, dans le cadre de sa maîtrise d'histoire, puis sur les légendes de fondation de chapelles, en DEA. Selon lui, les folkloristes, et notamment Paul Sébillot, avec son ouvrage *Traditions et superstitions de Haute-Bretagne* (1967b [1882]), jouent un grand rôle dans la diffusion du savoir populaire en Bretagne. Ils constituent un « incontournable » pour qui veut aller interroger sur la vie d'autrefois. Il se tourne vers le collectage de musiques traditionnelles en découvrant Dastum et les associations du patrimoine oral en Haute-Bretagne, tout en restant ouvert à d'autres questionnements :

« En général, ma porte d'entrée était toujours le chant. Je trouvais ça toujours plus facile d'entrer par là. À la fois pour entrer, à la fois pour sortir le magnéto et, après, ça évoluait vers d'autres sujets, [de manière] « inversement proportionnelle » comme on dit, de la quantité de répertoire chanté que les gens avaient, en fait » (V. Morel, 2014).

3.2. Collecteurs et enquêteurs sur la thématique ethnobotanique

En parallèle des quelques collecteurs de musique traditionnelle présentés ci-dessus, nous avons surtout interrogés des collecteurs et enquêteurs sur la thématique ethnobotanique. La frise chronologique ci-dessous, figure 6, positionne l'ensemble des collecteurs et enquêteurs que nous avons interrogés, en fonction de leur première année approximative de collectage et d'enquête. Les acteurs bretons se trouvent sur le dessus de la frise, et ceux des Alpes-de-Haute-Provence sur le dessous.

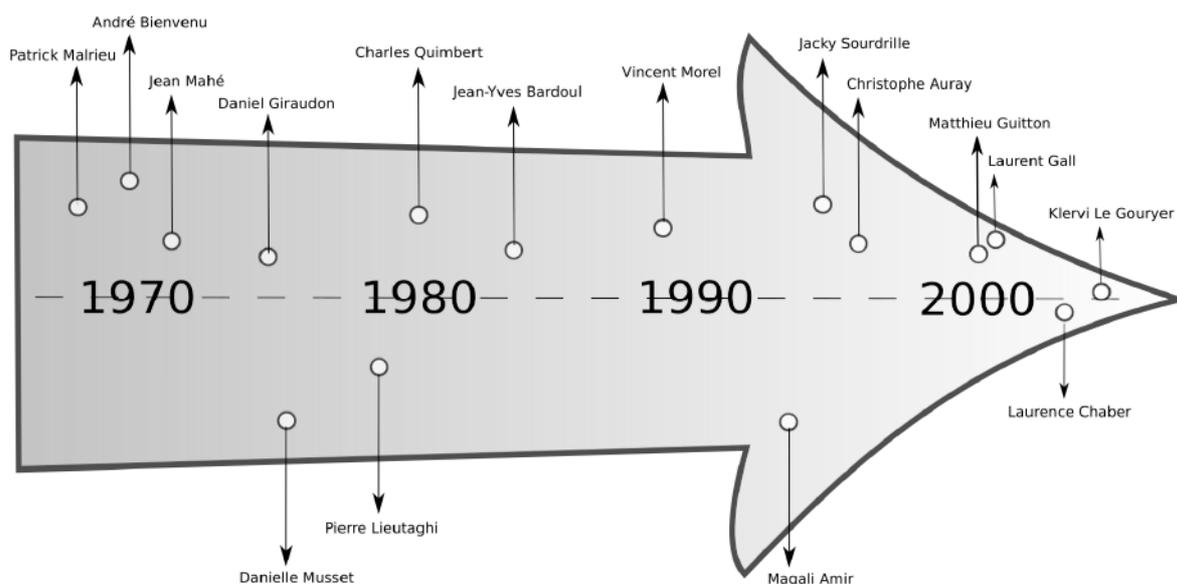


Figure 6. Chronologie situant les acteurs à partir de la date approximative de leur début en collectage et enquête. Les acteurs Haut-Bretons sont placés en haut de la frise et ceux des Alpes-de-Haute-Provence en bas

Comme dans la frise précédente, figure 4, nous observons deux périodes plus importantes d'enquêtes et de collectages. Il s'agit des années 1970 (la démarche commence à la fin des années 1960) et des années 1990-2000. Cette frise et la précédente nous montrent l'intérêt très actuel porté au recueil du patrimoine culturel. Peut-être pourrions-nous, même, parler d'un renouveau du collectage et des enquêtes ethnographiques dans ces années-là. Toutefois, nous ne tenons compte que d'un nombre très limité de collecteurs de musiques traditionnelles. Il se peut qu'avec un plus grand nombre de collecteurs, les résultats soient moins tranchés.

Les démarches de recueils de témoignages sur la thématique ethnobotanique sont moins homogènes que celles des collecteurs de musiques traditionnelles. Certaines sont en lien avec le milieu du collectage, d'autres non, nous ramenant à la distinction faite entre enquête et collectage.

3.2.1. Vers une nouvelle typologie ?

La distinction entre collectage et enquête s'apparente à la distinction entre la personne du scientifique et celle de l'amateur. C'est une distinction que nous avons utilisée et étudiée dans nos travaux antérieurs (Mériaux 2014b, 2016b). En effet, entre Christophe Auray qui a effectué son enquête dans le cadre de sa thèse vétérinaire, et l'association La Liètt qui organise des collectages pour faire connaître la démarche, les approches sont très différentes. De la même manière, entre les réflexions sur l'archivage des données de la recherche et les réflexions des associations de sauvegarde du patrimoine, il y a peu de connexions, même si plusieurs préoccupations se rejoignent. Plusieurs problèmes se posent

avec ces termes. Comment qualifier, par exemple, la démarche de Klervi Le Grouyer³⁴, salariée d'un écomusée associatif ?

La typologie que développe Carole Brousse, dans sa thèse soutenue en 2017, représentée par la figure 7, ci-dessous, se révèle intéressante. Carole Brousse a réalisé cette typologie à partir d'enquêtes effectuées auprès des participants du séminaire de Salagon – séminaire annuel d'ethnobotanique du domaine européen – organisé par l'ethnopôle de Salagon, chaque année, dans les Alpes de Haute-Provence. Ce séminaire de recherche est particulier dans le sens où il regroupe des publics très divers, avec seulement 30 % de participants issus du milieu universitaire (Brousse 2017a). La question de l'amateur et du scientifique est très présente au séminaire de Salagon, mais également, comme nous le montre la typologie élaborée par Carole Brousse, celle du scientifique universitaire et non universitaire. Cette distinction est en effet incontournable dans le contexte de Salagon, étant donné le statut particulier occupé par Pierre Lieutaghi : il est probablement l'ethnobotaniste du domaine français le plus connu en France, grâce à la publication de nombreux ouvrages reconnus dans le milieu universitaire, et pourtant, c'est un chercheur « autodidacte », indépendant de l'institution académique.

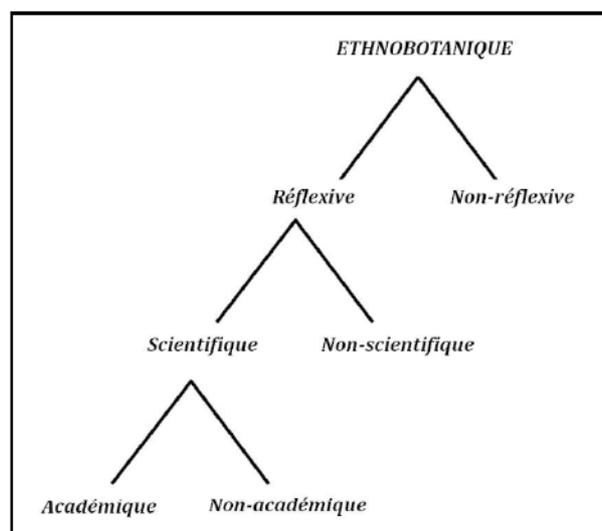


Figure 7. Modalités de l'ethnobotanique telle que définie par les participants au séminaire de Salagon (Source : Brousse 2017a)

Si cette typologie n'est pas directement applicable à la situation que nous étudions, il nous semble qu'elle peut être adaptée de manière pertinente aux acteurs que nous observons. La notion d'ethnobotanique « réflexive » ou « non-réflexive » se réfère à l'interrogation : « Doit-on nécessairement avoir conscience que l'on fait de l'ethnobotanique pour en faire ? », ainsi, plusieurs participants du séminaire de Salagon, en utilisant les plantes, feraient de l'ethnobotanique sans en avoir conscience (Brousse 2017a). Ces notions, dans la

³⁴ Klervi Le Grouyer est née en 1977. Elle est salariée de l'écomusée associatif La Ferme d'antan, à Plédéliac (22), au sein duquel elle a plusieurs missions, dont le collectage de témoignages pour les expositions. Elle fait également partie du milieu associatif gallo en étant active au sein de Bertègn Galèzz et des Assemblées gallèses.

situation que nous étudions, ne semblent pas pertinentes, car la démarche de collectage est réflexive en soi. Il pourrait y avoir « non-réflexivité » dans une conversation spontanée avec un voisin, qui se souviendrait de telles plantes utilisées autrefois, ou dans un événement, où tous les « anciens » se mettraient à chanter un air traditionnel, créant la curiosité des plus jeunes. Dans les deux cas, il y a échange de savoirs, sans qu'il n'y ait démarche de collectage.

Les autres notions que Carole Brousse développe nous intéressent davantage. Celle d'une démarche « scientifique » ou « non-scientifique » nous paraît pertinente. En effet, le collectage est plus ou moins cadré en fonction des acteurs, et plus ou moins systématique, révélant la présence ou l'absence d'une méthodologie, qui constitue la base de l'approche scientifique. Dans notre étude, il nous semble que l'approche scientifique correspond à l'action collective, dans le sens où celle-ci s'insère dans un cadre, un contexte particulier, et nécessite la mise en place d'une façon de faire commune. Dans cette action collective, notre sujet nous amène à distinguer plusieurs « milieux » : le milieu de l'action associative, très présent dans notre étude, et celui des institutions publiques. C'est dans le milieu institutionnel que nous plaçons la démarche académique, évoquée par Carole Brousse. Nous souhaitons préciser les domaines de la démarche « non-académique » développée par Carole Brousse. En effet, dans notre étude, l'autre domaine institutionnel particulièrement représenté est celui de l'éducation et de la culture. Dans ce dernier domaine, nous distinguons le milieu de la conservation du patrimoine et celui de l'enseignement et de la direction Jeunesse et sports. À partir du schéma élaboré par Carole Brousse, nous proposons un schéma plus détaillé et adapté à notre situation, la figure 8 ci-dessous.

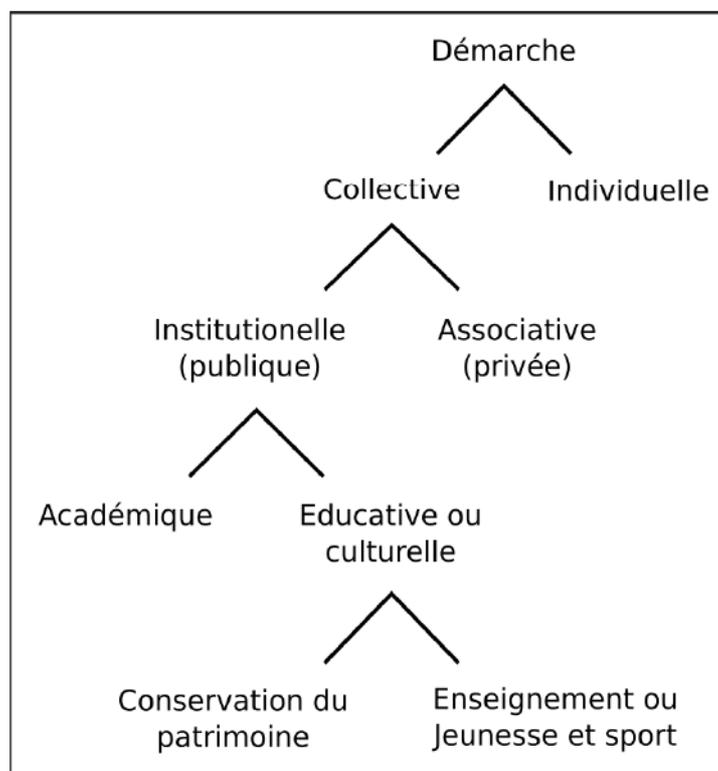


Figure 8. Modalités des démarches de collectage et d'enquête de notre étude

Nous nous proposons d'explorer ces typologies au regard des parcours des enquêteurs et collecteurs en jeu dans notre étude. Les collectages et enquêtes sur la thématique ethnobotanique rassemblent une grande diversité d'acteurs, dont nous allons détailler les parcours plus précisément que pour les collecteurs de musiques traditionnelles. Nous pourrions observer que les actions individuelles ou associatives de collectage sont parfois imbriquées à des démarches académiques et inversement. Cette typologie permet de dépasser l'aspect simpliste d'une distinction entre une démarche amateur et une démarche scientifique. Nous verrons également que le milieu de la conservation du patrimoine est très peu représenté parmi nos acteurs, alors que celui de l'enseignement l'est davantage.

3.2.2. Démarches individuelles

La démarche et le parcours d'André Bienvenu³⁵ sont, par exemple, atypiques. Il a passé toutes ses vacances, jusqu'à ses seize ans, chez ses grands-parents, à Saint-Senoux (35), où il était *patou* – c'est-à-dire qu'il menait et gardait les vaches. Il conserve un très bon souvenir de cette période, en relation étroite avec la nature. L'un de ses oncles a également joué un rôle important dans la découverte de son amour pour la nature : « *C'est avec lui que j'ai appris à écouter les abeilles dans le haut d'un arbre, l'oreille collée contre l'arbre* » (A. Bienvenu, 06/04/2016). André Bienvenu a gardé une grande affection pour le gallo, qu'il parlait chez ses grands-parents. Il a enseigné le gallo une partie de sa vie et avait à cœur de conserver le vocabulaire et les savoirs passés. Parmi d'autres ouvrages, il a publié en 2009 son livre *La santé en pays gallo* (Bienvenu 2009), où sont rassemblés de nombreux témoignages de diverses origines dans le pays gallo. Il connaît l'association Dastum, a déjà évoqué avec Vincent Morel la possibilité de déposer ses collectages, mais n'a pas encore fait le pas.

André Bienvenu et Jacky Sourdrille³⁶ se connaissent bien, quoique ce dernier soit presque deux fois plus jeune. Il vit au sud de l'Ille-et-Vilaine, tout près d'où vivait la grand-mère d'André Bienvenu. Jacky Sourdrille a longtemps été enseignant détaché à la culture gallèse, nous montrant un lien possible entre le collectage et le milieu de l'enseignement. Il intervenait dans les écoles sur un programme à l'année, fixé en amont avec les instituteurs et institutrices. Il abordait alors diverses thématiques en lien avec la culture populaire. Les sujets qui lui tiennent particulièrement à cœur sont ceux des jouets buissonniers et de la musique verte, ainsi que celui de l'artisanat. Concernant les jouets buissonniers, c'est grâce à un stage réalisé avec Jean-Yves Bardoul, que nous présentons ci-après, qu'il s'est passionné pour le sujet. Il a effectué quelques collectages abondant, parmi d'autres sujets, les jouets buissonniers, et aurait souhaité trouver un éditeur pour un projet de livre audio qui n'a pas

³⁵ André Bienvenu est né en 1931, dans la région parisienne. Il s'est passionné pour la culture traditionnelle et le gallo au contact de ses grands-parents et de ses oncles, en Bretagne. Il a été membre de la Bouèze et de Bertègn Galèzz, et a effectué de nombreux collectages, certains enregistrés, d'autres non. Ses activités professionnelles ont été très diverses, d'écrivain à instituteur, en passant par professeur de yoga.

³⁶ Jacky Sourdrille est né dans les années 1960, à Saint-Senoux (35). Il a été pendant plusieurs années enseignant détaché à la culture gallèse, nous montrant un lien possible entre le collectage et le milieu de l'enseignement. Dans ce cadre, il a effectué plusieurs collectages, de manière plus ou moins informelle.

abouti. Il connaît très bien Vincent Morel, Charles Quimbert et l'association l'Épille, à laquelle il participe, nous montrant l'enchevêtrement entre initiatives individuelles et collectives.

Quant à Jean-Yves Bardoul³⁷, c'est avec son frère qu'il a commencé à faire du collectage, à la recherche de *violoneux*. Il a ensuite fait du collectage avec Charles Quimbert, au sein de l'association l'Épille, toujours sur la musique traditionnelle. Il a participé aux débuts de l'association. En parallèle, il a une grande expérience de l'« animation nature » auprès des enfants et il cultive un rapport très étroit à la nature. Comme il s'intéressait à la vannerie, il s'est essayé à fabriquer ses propres paniers en autodidacte et a commencé à faire un peu de collectage sur ce sujet, mettant un point d'honneur à obtenir des démonstrations du savoir-faire. C'est ensuite vers les jouets buissonniers et la musique verte qu'il a tourné son attention et ses collectages, au point de s'en passionner. Étant intermittent du spectacle, il a monté une animation-spectacle sur la musique verte qui fait succès auprès des enfants depuis de nombreuses années, dans toute la Bretagne.

À l'autre bout de la France, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le parcours de Magali Amir³⁸ correspond également au domaine de l'action individuelle, bien qu'il ait été fréquemment rattaché au milieu de la conservation du patrimoine, à travers des missions dans les parcs naturels régionaux. En effet, après avoir fait l'École des plantes à Montpellier, Magali Amir est venue vivre en Provence, où elle a rencontré Pierre Lieutaghi, qui l'a orientée professionnellement. Elle a trouvé une mission au parc naturel régional du Luberon, pour réaliser une enquête ethnobotanique très conséquente, donnant lieu à la parution d'un rapport de recherche en quatre volumes (Amir 1995), ainsi qu'à une analyse développée dans l'ouvrage *Cueillettes de confiance* (Amir 1998), supervisée par Pierre Lieutaghi. Magali Amir a, par la suite, de nouveau travaillé avec des parcs, en particulier avec le parc naturel régional du Vercors, mais sans que les financements suivent, pour la transcription et l'analyse des enquêtes. Elle a aussi été embauchée par le musée de Salagon pour la réalisation d'enquêtes sur les néo-ruraux. En tant qu'indépendante, elle a travaillé avec des structures privées, comme les éditions Ouest-France par exemple, pour la collection « Vieux remèdes naturels » (voir par exemple : Amir et Nicolas 2007).

³⁷ Jean-Yves Bardoul est né dans la décennie 1960, en Haute-Bretagne. Il est artiste, créateur de spectacle pour enfants, principalement basés sur la musique verte. Il a, également, longtemps été animateur nature au centre de loisirs Ti Kendalc'h, à Saint-Vincent-sur-Oust (56). Il a réalisé plusieurs collectages sur les thèmes de la musique verte et de la vannerie.

³⁸ Magali Amir est née dans les années 1960, et vit dans les Alpes-de-Haute-Provence depuis les années 1990. Elle est écrivaine. Après avoir suivi un parcours à l'École des plantes à Montpellier, elle a réalisé de très nombreuses enquêtes ethnobotaniques pour des parcs naturels régionaux et d'autres structures. Elle a valorisé la plupart de ses enquêtes dans de nombreux ouvrages.

3.2.3. Démarches associatives

Jean Mahé, que l'on voit sur la photographie ci-contre, figure 9, comme plusieurs des acteurs présentés ci-dessus, était à l'interface entre l'action individuelle et l'action collective. Il a créé l'association La Guédenne en 1970, deux ans avant Dastum, pourtant, les deux démarches ne se sont pas recoupées. L'association a été en contact avec La Bouèze, avant de couper les ponts, suite à un conflit. Jean Mahé a donc trouvé ses inspirateurs ailleurs en France, et dans d'autres



Figure 9. Jean Mahé lors d'un collectage
(Source : Fonds Jean Mahé, Dastum)

réseaux. C'est à l'occasion d'un stage de recueil des traditions populaires, organisé par la ligue de l'enseignement, en 1970, qu'il a rencontré Michel Valière³⁹, ethnologue régional dans le Poitou, avec qui il s'est tout de suite entendu. Le lien avec le milieu de la recherche et celui de l'enseignement est donc très présent dans le parcours de Jean Mahé, qui a d'ailleurs repris des études en langues celtiques, en parallèle de son activité d'enseignant. Il a effectué la majorité de ses collectages seul, pendant près de dix ans, sur de très nombreux domaines de la culture populaire : la musique et les danses traditionnelles, mais également la pêche en Islande et à Terre-Neuve, l'agriculture, la médecine populaire ou encore la sexualité et les accouchements. L'ensemble de ses enregistrements a été déposé en 2014 à l'association Dastum. De son vivant, il envoyait régulièrement ses bandes enregistrées à la Phonothèque nationale⁴⁰, pour qu'elle les conserve : en échange de dix bandes pleines envoyées, il recevait dix bandes vides gratuitement, qui lui permettaient de continuer à enregistrer. Cette anecdote nous montre un lien possible entre une démarche individuelle et le milieu de la conservation du patrimoine.

Dans un autre cadre, l'écomusée associatif La Ferme d'antan⁴¹ à Plédéliac (22), promeut également les traditions populaires. Klervi Le Grouyer est toujours en recherche de thèmes pour les expositions temporaires de la ferme. En 2015, le thème choisi a été celui des plantes utiles. Elle se souvient en effet d'un été où elle avait travaillé à l'écomusée de Saint-

³⁹ Michel Valière est né en 1941, à Paris. Il a été ethnologue régional dans le Poitou et constitue, par ailleurs, une personnalité du milieu associatif dans cette région. En 1968, il a cofondé l'Union pour la culture populaire en Poitou-Charentes-Vendée (UPCP), l'un des premiers centres de musique traditionnelle en France.

⁴⁰ La Phonothèque nationale fait aujourd'hui partie du Département des collections sonores et audiovisuelles de la Bibliothèque nationale de France. Elle trouve son origine dans les Archives de la Parole (que nous avons évoquées en introduction), fondée en 1911 par Ferdinand Brunot. Elle est en charge du dépôt légal, à savoir l'obligation, pour tout éditeur de déposer chaque document sonore qu'il édite en France. Elle collecte également un certain nombre d'autres fonds sonores, publics et privés.

⁴¹ La Ferme d'antan se situe sur la commune de Plédéliac et a appartenu à la même famille de paysans, de 1890 à 1950. C'était une petite ferme qui, n'étant plus rentable, a été délaissée en 1963-1964. En 1974, une association a été fondée pour faire revivre la bâtisse, « Passé et jeunesse des rives de l'Arguenon », soutenue par le maire. Le musée, dont le nom est devenu « La Ferme d'antan », a ouvert ses portes en 1978. L'idée était d'y recréer un environnement des années 1920-1930, pour garder un témoignage de la vie d'avant.

Décan (56), au sein duquel un bocal de *goutte* – l'eau-de-vie de pomme – avec des pétales de lys, était exposé dans la reconstitution d'une armoire à pharmacie, l'amenant à se demander quelle était la place des plantes médicinales dans la vie rurale autrefois⁴². Klervi Le Grouyer a réalisé sur ce thème une dizaine de collectages, s'ajoutant à des informations déjà amassées, les années précédentes. Elle est également impliquée dans le mouvement associatif sur le gallo : elle prend des cours de gallo, participe aux Assemblées gallèses⁴³ et fait partie de l'association Bertègn Galèzz. Par ce biais, elle connaît très bien Jean-Luc Ramel⁴⁴, documentaliste à Dastum. Pourtant, elle ne se sent pas particulièrement d'affinité avec l'association Dastum, la considérant comme vouée à la musique traditionnelle principalement, alors qu'elle préfère promouvoir le gallo et sa culture. Ici encore, nous pouvons observer la diversité des relations qui s'établissent entre les différents acteurs.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, l'action de Pierre Lieutaghi est importante à souligner, de nouveau à l'interface entre l'action individuelle et l'action associative. Son premier ouvrage sur les plantes, *Le livre des bonnes herbes* (Lieutaghi 1996 [1966]), est un succès et le révèle comme écrivain et botaniste. Il s'intéresse également beaucoup à l'herboristerie et milite pour une réappropriation des savoirs médicaux. Au sein de l'EPI, Pierre Lieutaghi a joué le rôle de superviseur des différentes démarches d'enquêtes. Il a réalisé très peu d'enquêtes, mais il a encouragé plusieurs personnes à se lancer, tout en analysant les résultats des enquêtes, dont l'ouvrage *Badasson et cie* (Lieutaghi 2009) constitue la synthèse. Lui même a continué ses actions, tantôt individuelles, tantôt associatives, de recherche, notamment en participant très activement à la création et à l'orientation du séminaire de recherche de Salagon. À une époque, « chercheur associé » du MNHN, il est pourtant resté en dehors du milieu universitaire, faute de diplôme⁴⁵.

Laurence Chaber, dans son activité salariée à l'EPI, a répondu à plusieurs appels d'offre en lien avec les plantes. C'est dans ce cadre qu'elle a eu l'occasion de faire une enquête ethnobotanique sur le genévrier thurifère (*Juniperus thurifera* L.), commanditée par le Conservatoire botanique national alpin. Elle se définit comme l'*alter ego* de Magali Amir, toutes les deux vivant des appels d'offre, l'une en tant qu'indépendante, l'autre en tant que salariée de l'association l'EPI⁴⁶.

⁴² Klervi Le Grouyer, au cours de notre entretien le 18/03/2016.

⁴³ Festival valorisant la culture gallèse, ayant lieu en juillet chaque année.

⁴⁴ Jean-Luc Ramel est né en 1964, en Haute-Bretagne. Depuis 1997, il est documentaliste de l'association Dastum, dont il est le représentant à la FAMDT. Il est, également, président de l'association Bertègn Galèzz.

⁴⁵ Danielle Musset, au cours de notre entretien le 20/04/2017.

⁴⁶ Laurence Chaber, au cours de notre entretien le 04/04/2017.

3.2.4. Démarches académiques

Daniel Giraudon⁴⁷ est un bon exemple, également, d'une action à l'interface de plusieurs mondes. Son statut de professeur lui a donné une porte d'entrée pour faire du collectage : il proposait à ses élèves des listes de mots, et ceux-ci devaient demander à leur famille comment se disaient ces mots, en breton. Quand les réponses étaient nombreuses, il allait discuter avec la famille, voire aidait aux travaux agricoles, pour lui-même apprendre et pratiquer le breton. Il s'est intéressé à de très nombreux sujets sur lesquels il a fait du collectage, en particulier les traditions en lien avec les plantes, qu'il a rassemblées dans son ouvrage *Du chêne au roseau* (Giraudon 2010). En parallèle de son activité d'enseignant, il s'est inscrit à l'université, jusqu'à faire une thèse d'ethnologie sur les chanteurs de chansons sur feuilles volantes, dirigée par Jean-Michel Guilcher⁴⁸. Il a ensuite obtenu un poste de professeur d'ethnologie à l'Université de Bretagne occidentale, à Brest. Dans le cadre de son activité de recherche, il a continué à réaliser des « collectages » dans toute la Bretagne, bien que de manière moins soutenue que lorsqu'il enseignait en lycée. En parallèle, il a développé des liens avec les éditeurs bretons et la presse locale, pour organiser une restitution « proche des gens ». Daniel Giraudon n'a pas déposé ses collectages à Dastum, ni ailleurs, nous aurons l'occasion d'y revenir.

Le parcours de Christophe Auray est intéressant également. En effet, bien que Christophe Auray ait réalisé son « enquête » ethnobotanique dans le cadre académique, il était déjà proche du milieu traditionnel. Il avait eu connaissance des activités de l'association Dastum durant ses études et avait tenté de faire quelques collectages de chants auprès de sa famille. Ses parents n'étaient pas agriculteurs, mais sa grand-mère tenait une ferme, ce qui le rendait proche du milieu rural. Il avait depuis l'enfance une affinité pour les plantes, mais également pour les croyances, du fait d'une histoire de sorcellerie et de visions qui se répétait dans la famille⁴⁹. Ce sont ces éléments qui l'ont amené à prendre pour sujet de sa thèse vétérinaire les *Traditions et maladies des animaux en Haute-Bretagne* (2001). Il a poursuivi ses recherches à travers une thèse de doctorat sur la météorologie populaire en Bretagne, avant de publier ses résultats dans plusieurs ouvrages, dont l'un sur la thématique thérapeutique et ethnobotanique, plus particulièrement : *Enquête sur les remèdes traditionnels en Bretagne* (2011). En effet, dans ses enquêtes, il abordait principalement les remèdes donnés aux animaux d'élevage, notamment les remèdes à base de plantes, mais également les saints guérisseurs associés à ces animaux et la sorcellerie, elle aussi souvent en lien avec l'élevage. Lorsque Vincent Morel lui a proposé de déposer ses enquêtes à

⁴⁷ Daniel Giraudon est né en 1944, à Binic (22, commune gallèse à la frontière entre Haute- et Basse-Bretagne). Il a d'abord été professeur d'anglais en lycée, tout en apprenant le breton en parallèle. Il a soutenu la thèse *Chansons de langue bretonne sur feuilles volantes et compositeurs populaires* (Giraudon 1986), et est devenu professeur d'ethnologie au Centre de recherche bretonne et celtique à Brest. Il a écrit de nombreux ouvrages de vulgarisation de la culture populaire bretonne.

⁴⁸ Jean-Michel Guilcher est né en 1914 dans le Finistère, et il est mort en 2017. Il était spécialiste de l'étude des danses traditionnelles. Sa thèse *La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne* (Guilcher 1963), constitue, aujourd'hui encore, une référence.

⁴⁹ Christophe Auray, au cours de notre entretien en 2014.

l'association Dastum et du fait qu'il connaissait déjà les activités de l'association, il a accepté la proposition.

Le parcours de Laurent Gall est également très intéressant, à travers les liens qu'il a tissés avec Pierre Lieutaghi et la dynamique haute-provençale, par l'intermédiaire du séminaire annuel de Salagon. En effet, en parallèle de son cursus universitaire, c'est tout imprégné du séminaire et de la démarche d'enquêtes ethnobotaniques participatives de l'EPI, qu'il a souhaité initier une dynamique similaire en Bretagne. À l'aide d'autres acteurs associatifs, comme nous l'avons vu, le réseau Flora armorica a été constitué en Centre-Ouest Bretagne. Parmi ses nombreuses enquêtes, réalisées à différentes époques et sur différents terrains, l'une d'elles, déposée en 2014 à l'association Dastum, a été réalisée en 2013 en Haute-Bretagne, sur la diversité des variétés de fruitiers. Elle a fait partie de notre corpus d'étude, dans nos travaux antérieurs (Mériaux 2014b).

Enfin, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le parcours de Danielle Musset⁵⁰ doit également être présenté ici. Après une thèse en Roumanie, Danielle Musset a dû revenir en France du fait de la dégradation de la situation politique en Roumanie. À son retour, elle a décidé de mener de nouvelles enquêtes dans son département d'origine, les Alpes Maritimes. Elle a alors découvert l'appel à projet de la MPE sur les savoirs naturalistes populaires, l'amenant à orienter ses recherches sur les pratiques alimentaires et l'utilisation des plantes sauvages dans la vallée de la Roya. C'est dans ce cadre qu'elle a rencontré Pierre Lieutaghi et qu'elle a participé à l'un des stages ethnobotaniques qu'il organisait à cette époque. Elle a ensuite été embauchée par le musée de Salagon, en tant qu'ethnologue, puis en est devenue la directrice. Au sein du musée, elle a réalisé de nombreuses enquêtes. Elle est également à l'origine du séminaire annuel de Salagon, avec Pierre Lieutaghi, donnant une assise scientifique, à défaut d'être universitaire, au séminaire.

3.3. Entre musique et ethnobotanique : des points communs et des divergences d'approches

Quel que soit le sujet, interroger les anciens sur les pratiques et les connaissances d'autrefois provoque la rencontre. L'entretien consiste en un temps privilégié, un partage entre générations. Charles Quimbert insiste sur l'idée qu'inconsciemment, ce sont des « professeurs » qu'il recherchait, en allant faire du collectage. Non pas le professeur formel et officiel des institutions, mais celui qui en impose d'avoir simplement vécu et qui prend cette place de professeur spontanément, comme pourraient le faire nos grands-parents. La photographie ci-dessous, figure 10, illustre ce genre de situation.

⁵⁰ Danielle Musset est née au cours des années 1950, dans les Alpes-Maritimes. Elle a réalisé une thèse d'ethnologie en Roumanie. Elle a été directrice du musée départemental de Salagon jusqu'en 2014, date à laquelle elle a pris sa retraite. Elle a cofondé, avec Pierre Lieutaghi, le séminaire annuel d'ethnobotanique du domaine européen, à Salagon, en 2001.



Figure 10. La personne ressource est placée dans le rôle de professeur par les collecteurs (Source : Jean-Maurice Colombel)

Sur la thématique ethnobotanique, où l'on s'imagine facilement les « anciens » comme garant de la protection de l'environnement et comme des modèles de pratiques respectueuses de la nature, l'expérience est parfois décevante. Lorsque dans un témoignage, un ancien paysan indique avec quel bonheur il a vu l'arrivée des pesticides, lui permettant de rendre « propre » ses champs, il développe au contraire l'esprit critique du collecteur vis-à-vis du passé. Maintenant que l'on sait l'importance du bocage breton également, le sujet du remembrement constitue un sujet sensible du collectage ethnobotanique, car les personnes ressources en parlent généralement comme l'une des révolutions très positive de leur vie.

Ce sont des centaines de personnes que les grands collecteurs vont voir, y consacrant parfois une journée par semaine pendant plusieurs années. Vincent Morel raconte qu'au bout d'un moment, il se met à rentrer ses contacts sur une base de données pour s'y retrouver et ne rien perdre. L'idée est qu'en allant voir une personne, on ressort avec quelques nouveaux noms et ainsi de suite. Selon lui, il faudrait aller voir tout le monde. Car si, souvent, l'idée que l'on se fait, avec la description de la personne, s'avère être vraie, ça n'est pas toujours le cas. Parfois, c'est l'inverse, comme l'exemple de quelqu'un qui se serait installé à Paris depuis très longtemps, mais qui se rappellerait beaucoup mieux de son enfance bretonne que celui qui aurait toujours vécu dans la région sans voyager. Patrick Malrieu témoigne, également, en disant qu'il a parfois privilégié les « anciens » dont on lui parlait, alors que certains de ses proches avaient des répertoires beaucoup plus riches. Certaines personnes

ressources sont aussi plus difficiles à trouver que d'autres. Si les sonneurs⁵¹ ne passent pas inaperçus, en étant présents dans de nombreux événements publics, ce n'est pas le cas des détenteurs de savoirs sur les plantes.

Charles Quimbert parle d'une « attente » des anciens quant à ces rencontres :

« C'était vraiment un accueil formidable, une attente. C'est ce que je dis toujours : ils nous attendaient. C'est-à-dire que... ils ne m'attendaient pas moi, en personne, mais ils attendaient quelqu'un qui vienne écouter, qui soit à l'écoute de leurs savoirs » (C. Quimbert, 2014).

En plus de pratiques anciennes, ce sont également des représentations et des discours qui sont mis en lumière par les enregistrements. L'impression laissée par un témoignage est parfois globale et souvent empreinte de nostalgie :

« c'était une vie... je vous assure, ce n'était pas rose, mais il y avait beaucoup plus, beaucoup plus d'affection qu'il y en a. Parce que, maintenant, c'est du chacun pour soi, hein » (Fonds La Liètt, commune de Médréac, 2012).

La personne ressource apparaît ici comme porteuse d'un discours sur la vie d'autrefois. Florence Descamps⁵² insiste sur l'effet de transmission, très présent en collectage, lorsque « le témoin veut léguer un message pour les générations futures » (2001, 491). Laurent Gall parle, à ce sujet, des conditions de co-temporalité de l'entretien : le collecté, s'il n'a pas de discours préétabli sur la vie d'autrefois, s'en construit un pour les nécessités de l'entretien. C'est donc une vision contemporaine de l'enquêteur et de la personne ressource qui est portée sur des événements passés.

Vincent Morel explique comment, lorsqu'il était employé à La Bouèze, il considérait le collectage comme une priorité, le traitement documentaire des archives ne constituant que l'étape suivante. Tous, quelle que soit l'époque, collectent avec l'impression que leur génération est la dernière à pouvoir profiter de la mémoire populaire. Voici ce que répond Christophe Auray, concernant l'objectif poursuivi : « *Je me suis souvent posé la question [rires] (...). Pour transmettre ? Pas spécialement... Valoriser ? Non... Pour collecter quelque chose qui va disparaître, il y avait ça* » (C. Auray, 2014). C'est donc le registre de la sauvegarde des savoirs qui vient en premier. Et s'il est clair que les collectages de musiques traditionnelles sont également réalisés dans une optique de réappropriation, qu'en est-il des collectages sur la thématique ethnobotanique ? Nous tenterons, dans la suite de la thèse, d'apporter des éléments de réponse à cette interrogation.

⁵¹ Les sonneurs sont les joueurs de bombarde et de cornemuse en Bretagne.

⁵² Florence Descamps est née en 1965. Elle est historienne, spécialiste des archives orales et de l'histoire du Ministère des Finances, aux XIX^e et XX^e siècles. Elle est, notamment, l'auteur de l'ouvrage de référence *L'historien, l'archiviste et le magnétophone* (2001).

Section 2. Les associations de conservation des archives sonores et audiovisuelles inédites

En plus des associations de collecteurs, celles qui se donnent pour mission la sauvegarde et la transmission du patrimoine oral, ainsi que du patrimoine audiovisuel, nous intéressent dans cette étude. Les deux principales associations investies dans ce rôle en Bretagne sont l'association Dastum, pour le patrimoine oral et la cinémathèque de Bretagne, pour le patrimoine audiovisuel. Nous nous focaliserons ici sur les archives inédites, dont est constitué notre corpus d'étude, sans étudier davantage l'acteur principal des archives sonores et audiovisuelles éditée, à savoir l'INA. D'autres associations peuvent se donner pour mission la sauvegarde des archives inédites sur une échelle plus réduite, c'est le cas notamment des pôles associés de Dastum, que nous évoquerons également.

1. L'association Dastum

1.1. Création et valeurs fondamentales de Dastum

C'est de Paris et Angers qu'est lancée l'idée de la magnétothèque Dastum – *dastum* signifiant « recueillir » en breton – de la part de quelques collecteurs bretons, d'autant plus attachés à leur terre qu'ils ont émigré, pour un temps du moins. Ils sont quelques-uns à s'énerver du fleurissement de tous ces groupes prétendument « trad' », qui ne se basent sur aucune référence, alors qu'eux-même sont allés collecter des répertoires locaux auprès des « anciens ». Ils souhaitent donner accès aux sources à travers la magnétothèque, tout en créant une synergie autour de ce partage de références : inciter les musiciens à aller collecter par eux-mêmes et à ramener les fruits de leurs récoltes. Patrick Malrieu explique : « *C'est évident qu'on cherchait à provoquer de la synergie et que... les gens [ne] viennent pas simplement consommer, mais qu'ils apportent quelque chose d'une manière ou d'une autre* » (P. Malrieu, 2014).

Les objectifs actuels de Dastum – collecter, sauvegarder et transmettre le patrimoine oral de la Bretagne historique – se retrouvent déjà en 1972, dans la philosophie initiale de l'association. La magnétothèque Dastum est pensée comme un service public. Elle est gratuite et fonctionne à travers une mise à disposition souple : transmettre gratuitement ce que l'on a reçu de cette même manière, c'est la façon que trouve la magnétothèque Dastum de respecter la relation de confiance qui s'établit entre le collecteur et son témoin (Thomas 2001). Jean-Luc Ramel explique comment, dans les premières années, l'idée est de mettre à disposition les airs par terroir, pour faciliter leur réutilisation. Les bandes sont alors découpées par morceaux, pour former des cassettes de compilation représentatives de tel ou tel répertoire musical.

D'abord les cassettes de compilation accompagnées de leur cahier de musique traditionnelle ; ensuite l'indexation des cartes postales de sonneurs et autres, avec la mise à disposition de celles-ci sur minitel ; la numérisation des bandes et l'informatisation du traitement documentaire ; maintenant Dastumedia, la base de données consultable en ligne. Dastum se sert des dernières technologies pour valoriser la tradition, et ainsi montrer que les deux ne sont pas incompatibles :

« Ça donnait le... cette espèce de choc visuel entre les traditions, qu'étaient encore beaucoup dévalorisées et hop, voilà, nous on était avec nos bases de données, nos micros, toc, on appuyait sur un bouton, ça sortait... Ils repartaient avec leurs trucs... Et les gens étaient émerveillés » (V. Pérennou, 2014).

Au bout d'une dizaine d'années d'existence de l'association, sa place vis-à-vis des institutions publiques, notamment universitaires, se précise. Dastum organise, en 1982, le colloque « Culture orale : documentation et diffusion » à Pontivy, qui rassemble des intervenants de milieux divers. En 1986, à Rennes, elle participe au colloque « Identité culturelle et nouvelles technologies » aux côtés du Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC), asseyant sa réputation (Thomas 2001). Patrick Malrieu explique que la reconnaissance de l'État était très importante à leurs yeux.

La relation qu'entretient Dastum avec les acteurs des Archives nationales à la Bibliothèque nationale de France (BnF), comme avec le MNATP⁵³ reste néanmoins conflictuelle. Marie-Barbara Le Gonidec⁵⁴ – ancienne responsable de la phonothèque du MNATP – rappelle que Dastum se positionne dès le départ dans une politique de diffusion de leurs fonds, à la différence de plusieurs structures. Tout le monde à Dastum se souvient de l'expression « *vous n'allez pas dilapider le trésor des ATP* », qu'avait eue l'ethnomusicologue du MNATP ayant supervisé la mission Basse-Bretagne (Thomas 2001). Patrick Malrieu et Véronique Pérennou affirment que ces structures se « réfugient » derrière la loi, leur donnant un prétexte pour ne pas diffuser, alors que le vrai problème provient du manque d'inventaire et d'indexation des collections.

Ce n'est qu'en 1998 que la situation se débloque avec le MNATP, suite au changement de directeur de la structure. Vincent Morel insiste à ce propos sur le fait que, souvent, ce sont initialement des « histoires de personnes » qui génèrent ce type de conflit entre structures. De la même façon, les relations se développent avec l'INA et avec le CRBC, par

⁵³ Le MNATP a été fondé en 1937 et a fermé définitivement en 2005. Son originalité réside dans son action de musée-laboratoire, associant aux conservateurs une équipe de chercheurs. Le MNATP a joué un rôle essentiel dans la restauration et la création de nombreux musées régionaux et d'écomusées. Nous présentons la structure plus en détail dans le deuxième chapitre de cette partie.

⁵⁴ Marie-Barbara Le Gonidec est docteur d'ethnologie, ingénieur de recherche au Ministère de la Culture, mise à disposition du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Elle est co-directrice du programme « Sources, archives et histoire institutionnelle de l'ethnomusicologie de la France » et ancienne responsable de la phonothèque du MNATP.

l'intermédiaire de Donatien Laurent⁵⁵, à l'arrivée de Charles Quimbert en tant que directeur de Dastum, permettant la mise en place de nouveaux partenariats.

1.2. Des partenaires locaux et nationaux

Au niveau national, Dastum prend le pilotage en 1990 de la commission « documentation » de la FAMDT, se montrant pionnière en termes de traitement documentaire par rapport aux autres associations de musiques traditionnelles en France. Dès 1983, en effet, des postes de documentalistes spécialisés sont créés à Dastum. Ce n'est qu'à la création de la commission « documentation » que ceux-ci apparaissent dans la plupart des autres associations du réseau (Thomas 2001). Une première version de l'ouvrage : *Guide d'analyse documentaire du son inédit pour la mise en place de banques de données* est rédigé en 1994 (Bonnemason et al. 2001), par Véronique Pérennou⁵⁶ et Véronique Ginouvès⁵⁷, et devient une référence au sein du réseau dans l'harmonisation des pratiques documentaires. Le réseau FAMDT, cartographié sur la figure 11, ci-dessous, de par sa spécialisation dans la documentation des archives sonores inédites, devient une référence à l'étranger. Des structures en sollicitent l'intervention dans le cadre de formations.

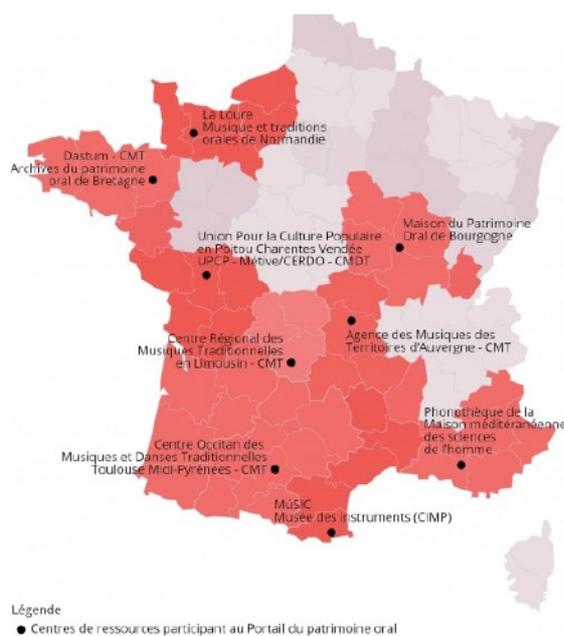


Figure 11. Structures adhérentes de la FAMDT (Source : site de la FAMDT)

⁵⁵ Donatien Laurent est né en 1935. D'origine bretonne, il a grandi à Paris, où il a fréquenté les cercles celtiques. Dès l'adolescence, il a commencé à collecter la musique traditionnelle en Bretagne. Il était ethnologue au CRBC. Sa thèse, *Aux sources du Barzaz-Breiz : la mémoire d'un peuple* (Laurent 1989), constitue une référence. Elle valide l'authenticité de l'œuvre controversée de Théodore Hersart de La Villemarqué (1815-1895), en travaillant directement à partir de ses carnets de terrain originaux. L'auteur folkloriste était soupçonné d'avoir été un faussaire.

⁵⁶ Véronique Pérennou a été la documentaliste de Dastum, de 1985 à 2002. Elle a formée Jean-Luc Ramel au métier. Elle a également été la compagne de Patrick Malrieu. Elle est aujourd'hui professeur de yoga dans le Finistère.

⁵⁷ Véronique Ginouvès est née en 1961 à Marseille. Elle est responsable de la phonothèque de la MMSH et participe à plusieurs programmes nationaux et internationaux, tels que le programme Europeana Sounds, financé par la commission européenne, pour promouvoir les enregistrements sonores des pays européens.

Le réseau Dastum est lui-même constitué d'« antennes locales », qui désignent des associations partenaires indépendantes, dénommées par la suite « pôles associés ». Ce réseau formé, à l'origine, de manière informelle par des collecteurs s'étant regroupés ou agissant seuls, forme un quadrillage dans le territoire de la Bretagne historique, représenté sur la figure 12, ci-dessous. Ce sont les acteurs même du collectage, les salariés de Dastum étant quant à eux placés à l'inventaire, la numérisation et l'indexation des fonds. Très vite, des tensions apparaissent entre les « antennes locales » et Dastum, les salariés de l'association étant considérés comme les « *Parisiens de la Bretagne* », selon Vincent Morel. Cela s'avère particulièrement présent à l'époque de la fin des emplois jeunes, en 2006, où plusieurs des associations partenaires se retrouvent démunies de leur unique salarié, alors qu'une dizaine d'employés sont en poste à Dastum. Les postes de coordinateur Haute- et Basse-Bretagne sont créés à cette période, dans l'optique de renouer avec le terrain, à travers un lien plus étroit avec les « pôles associés ».



Figure 12. Localisation de Dastum et des pôles associés (Source : site de Dastum)

1.3. Un chantier de sauvegarde infini

Vincent Morel se souvient de la conscience qu'il avait, même avant d'être salarié à Dastum, du potentiel extraordinaire de l'outil « base de données » pour les archives inédites. C'est une époque, pourtant, où la direction prise par l'association n'est pas claire : il se rappelle prendre la parole en assemblée générale pour dire que selon lui, ce n'est pas normal de ne pas aller à la recherche de fonds, et qu'on lui réponde que, déjà, on avait du mal à traiter tout ce qu'on avait, alors « *on n'allait pas quand même aller en chercher plus* ». À cette même époque, il prend la direction d'une commission « archives sonores » dans le conseil d'administration, ayant l'impression qu'on ne parle que d'édition. Il semble exister à cette

période un décalage entre ceux qui pensent au grand potentiel de sauvegarde des archives de Dastum, alors que les autres sont tournés vers la transmission des fonds existants. Lorsque Charles Quimbert devient directeur et que Vincent Morel est embauché en tant que coordinateur Haute-Bretagne, un grand chantier d'inventaire est mis en place sur l'ensemble des fonds :

« Fallait tout remettre à plat au niveau documentation. On a trouvé quand même un sacré merdier méthodologiquement parlant (...). C'était un empilement d'initiatives personnelles, qui faisait que la cohérence du tout, on ne la voyait pas » (C. Quimbert, 2014).

L'arrivée de Gaëtan Crespel⁵⁸ à la direction de Dastum, en 2013, renforce l'association dans cette professionnalisation, lui-même ayant une grande expérience des problématiques de documentation et d'inventaire, qu'il a initialement acquise dans le milieu des archives audiovisuelles. En dehors du support, il affirme retrouver dans son poste actuel toutes les dimensions de la conservation archivistique.

Concernant le périmètre d'action de Dastum, la seule limite qui puisse exister, selon Gaëtan Crespel, réside dans l'outil du collecteur qui est l'enregistreur. Ce n'est pas tout à fait vrai, car les collections contiennent des fonds très importants de photographies et de cartes postales anciennes. Gaëtan Crespel évoque une réticence à utiliser la vidéo par exemple. Pour lui qui a, au contraire, accumulé une longue expérience dans la conservation d'archives de films, cela peut être restrictif. Mais en même temps, il affirme que Dastum est indissociable du son, qui constitue l'essence même de son identité.

Les centres d'intérêt de l'association ont, quant à eux, grandi avec le temps. En plus de la musique, les sujets de prédilection de l'association se sont élargis aux contes, aux dictons et « façons de dire », aux langues bretonne et gallo, et aux savoirs et savoir-faire populaires. En 2010-2011, le conseil d'administration de Dastum s'est prononcé pour élargir son sujet à l'ensemble du PCI :

« Les limites et le périmètre de la collection, c'est une réflexion permanente à Dastum (...). [Concernant la musique et le chant], je pense que c'est le socle, c'est la racine qu'on ne coupera jamais à Dastum (...). En revanche, Dastum vit dans un contexte particulier, et vit avec son contexte » (G. Crespel, 2014).

⁵⁸ Gaëtan Crespel est né dans les années 1970, en Haute-Bretagne. Il a été formé à l'histoire et à la conservation du patrimoine et a travaillé plusieurs années sur les archives audiovisuelles, notamment au Cambodge, comme responsable des archives d'un centre de ressources audiovisuelles. Il est arrivé à la direction de Dastum en 2013.



Figure 13. Périmètre d'action de Dastum

Gaëtan Crespel dessine un schéma, représenté par la figure 13 ci-dessus, montrant la musique et le chant dans un cercle et un ensemble de cercles venant s'y greffer, dans lesquels on trouve : l'ethnologie, la sociologie, l'histoire, le patrimoine, etc. Tout est pour lui question de paradigme et aujourd'hui, on est dans celui du PCI :

« Du coup, il y avait des choses là-dessus, autres que la musique et le chant, ça, c'est sûr. Sur l'ethnobotanique, à l'occasion, certainement (...). Donc voilà, ça c'est pour dire qu'on a l'habitude, quand on présente Dastum, de dire, d'abord, beaucoup « musique et chant », mais ça fait longtemps que [ce n'est] pas exclusif, quoi. Et ça fait longtemps que ces fonds-là étaient déposés à Dastum, sans que personne ne trouve rien à y redire » (V. Morel, 2014).

Vincent Morel fait également remarquer qu'une partie des sujets ne concerne pas le PCI : le récit de vie, la mémoire historique commune, ne font pas partie du PCI, et se retrouvent pourtant dans les archives de Dastum. Il se souvient du dépôt, dans les années 1990, des enregistrements de Fañch Élégoët⁵⁹. Même à l'époque, malgré des collectages qui ne concernaient pas la musique traditionnelle, tout le monde était d'accord pour un tel dépôt :

« Dans les années 1990, il y a quand même eu les fonds de Fañch Élégoët qui ont été déposés (...). Donc moi, [je n'ai] jamais trop écouté ces fonds là parce que c'est surtout la partie bretonnante (...). Alors, je sais que j'ai écouté une de ses enquêtes parce qu'il était venu enregistrer Jeannette Maquignon, du pays de Redon – qui est une très grande chanteuse archi-connue, qui a été le symbole du renouveau du chant gallo, tout ça, très bonne chanteuse sur qui on a fait un disque – et... il est le seul à l'avoir fait parler, en gros ! » (V. Morel, 2014).

En fait, comme le dit Vincent Morel, la définition du champ de Dastum reste ouverte. Il explique qu'il n'y a jamais eu d'organisation concrète, pas plus que formalisée, pour dire « ce qu'ils prennent et ce qu'ils ne prennent pas ». Et en général, « ils prennent ». Lui comme Gaëtan Crespel affirment agir dans l'urgence, avec l'idée que c'est le terrain qui remonte plutôt que le contraire : « Quand il y a une urgence, il y a une urgence, un fonds à sauver, on va le sauver ». À l'inverse, ils remarquent aussi que beaucoup de fonds ne sont pas déposés,

⁵⁹ Fañch Élégoët a été sociologue à l'Université Rennes 1 à partir de 1991. Il a publié de nombreux ouvrages, dès 1978. Il a également fait partie du conseil d'administration de l'association Dastum pendant plusieurs années.

qui rentreraient pourtant dans les thématiques de Dastum. C'est le cas d'enquêtes universitaires notamment, parce que les chercheurs n'ont pas le réflexe et considèrent leurs enregistrements seulement comme des matériaux de travail pour la publication.

Les salariés de Dastum, pourtant, ont conscience des limites techniques qui les contraignent. Des limites de main d'œuvre font qu'ils ont en permanence au moins autant, si ce n'est plus, de fonds non traités que de fonds traités. Accepter de nouveaux fonds très volumineux pointe le problème des capacités de stockage du serveur informatique comme de la base de données. De plus, la base de données Dastumedia, relativement fonctionnelle pour la musique et le chant, celle-ci ayant été conçue dès le départ comme une banque de répertoires musicaux dans laquelle puiser, a nécessité et nécessite encore des réajustements, pour l'insertion d'archives orales de témoignages.

1.4. Fonds « ethnobotaniques » à Dastum et dans les pôles associés

L'association Dastum possède une immense collection d'archives sonores : 120 000 items au sein de Dastumedia⁶⁰. Au niveau national, dans le réseau de la FAMDT, c'est l'association qui possède la plus grosse collection. Dans cette collection, si la musique traditionnelle est le sujet largement majoritaire, les fonds d'archives orales sont et ont, depuis le départ, été traités. Parmi ces fonds, certains abordent la thématique ethnobotanique de manière anecdotique, d'autres s'y sont plus particulièrement intéressés. Il s'agit notamment des fonds de Christophe Auray, Jean Mahé et La Liètt, que nous avons sélectionnés pour notre travail et que nous détaillerons dans la présentation de notre corpus d'étude, dans la deuxième partie de la thèse.

Le fonds Laurent Gall concerne notre thématique également. Nous y avons précédemment porté notre analyse (Mériaux 2014b). Il s'agit d'une enquête réalisée en 2013 sur huit communes de Haute-Bretagne, à propos des anciennes variétés fruitières cultivées et des rapports au végétal sauvage dans l'alimentation. Le fonds de Régis Auffray⁶¹, collecté sur une large zone, au nord de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor, aborde, quant à lui, l'ethnobotanique de manière anecdotique, au sein de collectages sur des sujets très divers. Régis Auffray s'intéresse particulièrement au vocabulaire gallo : il est l'auteur du dictionnaire français-gallo *Le Petit Matao* (Auffray 2007), premier dictionnaire à vocation d'exhaustivité, qui constitue une référence pour les gallésants. Plusieurs fonds de Basse-Bretagne, s'ils n'entrent pas dans notre étude, abordent également la thématique ethnobotanique. Comme celui de Fañch Élégœt, sociologue évoqué ci-dessus, qui s'intéresse en particulier, et de manière très précise, aux anciennes cultures et pratiques agricoles⁶².

⁶⁰ Dastum. <http://www.dastum.bzh/>

⁶¹ Régis Auffray est né dans les années 1970, en Haute-Bretagne. Il est enseignant de gallo au collège et collecteur depuis l'adolescence. Il a écrit plusieurs ouvrages sur la langue gallo. Il est également musicien.

⁶² Voir par exemple l'item ci-dessous, concernant la culture du lin et du chanvre. Consulté le 9 juillet 2018. <http://www.dastumedia.bzh/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=113190&fonds=&cid=958>

Sur notre territoire d'étude, deux pôles associés possèdent des fonds qui abordent l'ethnobotanique de manière ponctuelle : le Groupement culturel breton des pays de Vilaine (GCBPV)⁶³, à Redon et Dastum 44⁶⁴, à Nantes. Pour le pays de Redon, le fonds d'Albert Poulain⁶⁵ est très important. Albert Poulain a commencé à collecter dès les années 1960, sur des sujets très variés, qu'il a évoqués dans ses livres, dont l'un traite en partie de notre sujet (Poulain 1997). Il est décédé en 2015, laissant derrière lui une documentation considérable et une dynamique de collectage en Haute-Bretagne qu'il a largement participé à développer. Le GCBPV possède également, dans ses collections, des archives audiovisuelles, dont celles d'Albert Noblet⁶⁶, aussi présentes à la cinémathèque de Bretagne, et celle de Joseph Sérot⁶⁷, qui abordent la vie rurale au XX^e siècle, en pays de Redon. L'association Dastum 44 possède d'importants fonds de témoignages, dont ceux d'Hervé Dréan⁶⁸ et une partie de celui de Joseph Gervot⁶⁹, qui se sont tous deux intéressés à divers aspects des traditions populaires. Joseph Gervot s'est focalisé sur les Briérons et les modes de vie particuliers dans les marais de Brière. L'ethnologue Gaëlle Caudal⁷⁰ a également déposé les enregistrements de ses enquêtes réalisées dans le PNR Brière, enquêtes qui ne sont pas encore numérisées et traitées.

2. La cinémathèque de Bretagne

2.1. L'équivalent de Dastum pour les archives audiovisuelles inédites ?

La cinémathèque de Bretagne « collecte, restaure, conserve et diffuse des films tournés en Bretagne ou par des Bretons ». Tels sont les objectifs affichés par l'association aujourd'hui⁷¹. Jean-François Delsaut⁷², responsable de l'antenne de la cinémathèque à Rennes, nous la

⁶³ Le GCBPV a été fondé en 1975, à l'initiative notamment d'Albert Poulain et d'Albert Noblet, que nous présentons ci-dessous. D'abord créé pour la promotion des patrimoines culturel et naturel, le groupement s'est ensuite resserré sur le patrimoine culturel et est devenu pôle associé de Dastum. Le GCBPV organise, chaque année, le festival de la Bogue d'Or à Redon, et son concours de chant traditionnel est très célèbre dans le milieu du collectage.

⁶⁴ Dastum 44, centre du patrimoine oral de la Loire-Atlantique, a été fondé en 1992, et constitue un pôle associé de Dastum.

⁶⁵ Albert Poulain est né en 1932 et mort en 2015 à Redon (35). En parallèle de ses études et de sa carrière professionnelle de maître d'œuvre en bâtiment, il a beaucoup fréquenté les cercles celtiques et a réalisé de très nombreux collectages sur divers sujets. Il a également photographié un très grand nombre d'éléments du patrimoine bâti breton. Une partie des données qu'il a collectées ont été valorisées dans ses publications.

⁶⁶ Albert Noblet est né dans les années 1930, dans le pays de Redon. En plus d'une grande activité associative, notamment au GCBPV, il a réalisé de nombreux films d'archives sur la culture populaire du pays de Redon et du Morbihan, conservés au GCBPV et à la cinémathèque de Bretagne.

⁶⁷ Joseph Sérot, dit « Jo », est né à Peillac en 1932. En parallèle de son activité de boucher-charcutier, il a réalisé de nombreux films d'archives sur la vie rurale, conservés au GCBPV et à la cinémathèque de Bretagne.

⁶⁸ Hervé Dréan est né en 1959, à la Roche-Bernard (56). Depuis ses 15 ans, il a commencé à collecter sur de très nombreux aspects de la culture populaire et ne s'est pas arrêté, publiant ses collectes dans plusieurs ouvrages.

⁶⁹ Joseph Gervot est né dans les années 1930-1940, dans le pays de Guérande (44). Il y a effectué de nombreux collectages et participe activement au tissu associatif local.

⁷⁰ Gaëlle Caudal est ethnologue, chargée du patrimoine industriel au Service patrimoine de Loire-Atlantique.

⁷¹ Cinémathèque de Bretagne. <https://www.cinematheque-bretagne.fr/>

⁷² Jean-François Delsaut est né au début des années 1980, dans le Trégor (22). Pendant ses études en histoire et en Information et communication, il est devenu bénévole du pôle de la cinémathèque de Bretagne, basé alors à Saint-Quay-Portrieux. Son poste a débuté avec la création de l'antenne de la cinémathèque de Rennes, en 2005.

présente comme la « cousine » de Dastum, dans ses missions⁷³. André Colleu souligne que l'objet de la cinémathèque, à sa création en 1986, était de rassembler des films sur la Bretagne : « *L'idée de base, c'est : quels sont les matériaux « bougés », filmiques, qui peuvent servir d'appui quand on veut mettre un discours sur la Bretagne ?* » (A. Colleu, 25/11/2016). Ce sont les films à caractère ethnographique qui sont les plus recherchés. Mais les déposants peuvent avoir réalisé des films ethnographiques en Bretagne et également des films de voyages en famille. Avec le temps, il est décidé que la cinémathèque conservera également « les images des bretons voyageurs » (Le Traon et Naizet 2003, 87). Bien que son slogan puisse sembler fermé, resserré autour de la Bretagne et des Bretons, l'association comprend une collection très diversifiée, issue de toutes origines.

La création de la cinémathèque de Bretagne doit beaucoup à son fondateur, André Colleu⁷⁴, et à la compagne de celui-ci à l'époque de la création, Mathilde Valverde⁷⁵. Quelques années avant la création de la cinémathèque, André Colleu est alors conseiller Jeunesse et Sport en Loire-Atlantique et voit passer de nombreuses subventions pour la réalisation de films amateurs, généralement militants, qui « fleurissent » dans le contexte d'après mai 1968 : « *quand ils faisaient des films, ils demandaient des subventions et, très souvent, le film passait une fois et trois mois après, on ne savait plus très bien où il était, le film* »⁷⁶. Lui et Mathilde Valverde se lancent dans un inventaire des films tournés en Bretagne, sur la Bretagne : *L'Album* (Colleu et Valverde 1985), où les films sont répertoriés par grandes thématiques.

L'ouvrage a suscité beaucoup d'intérêt, en particulier de la part de la région : dans un premier temps, il a été décidé que le poste d'André Colleu serait mis à disposition de la région Bretagne, pour cette fois non pas l'inventaire mais le rassemblement de ces films, dans une mission à durée déterminée. Il s'agissait notamment de retrouver les anciens photographes, d'après les annuaires des années 1930, car c'est chez eux que les gens achetaient des pellicules⁷⁷. Au bout de deux ans, le manque de vision à long terme ainsi que l'absence de statut pour Mathilde Valverde n'étaient plus satisfaisants. L'idée de pérenniser le projet de manière indépendante s'est imposée. La création d'une association, dont les fondements n'étaient pas si éloignés de ceux de Dastum, devenait nécessaire :

« J'ai vu que Dastum existait déjà. Et mon frère est collecteur de chanson, Michel Colleu, et donc, j'étais en contact... Michel Colleu il a passé des années avec Dastum. Donc, j'avais des informations très précises sur la façon dont ça fonctionnait, à Dastum. Et en plus, le permanent de Dastum, qu'était

⁷³ Jean-François Delsaut, communication personnelle, le 01/02/2016.

⁷⁴ André Colleu est né en 1950. Venant d'une famille de Bretons, il est né au Havre et y a passé son enfance. À la fin des années 1970, il a obtenu un poste de conseiller Jeunesse et Sport à Nantes. En 1986, il a fondé la cinémathèque de Bretagne, et son poste a été mis à disposition de l'association. Il fait aujourd'hui partie du comité d'éthique de l'association.

⁷⁵ Mathilde Valverde est née dans les années 1950. Elle a suivi une formation de journaliste et s'est impliquée au début de l'histoire de la cinémathèque de Bretagne. Elle était alors la compagne d'André Colleu.

⁷⁶ Portrait d'André Colleu, Émission Parcours, Bretagne 5, le 07/10/2016.

⁷⁷ *ibidem*

Serge Moëlo, il a été embauché par Jeunesse et Sport. Et Moëlo est un bretonnant bien plus compétent que moi. Donc, je me suis dit, je ne vais pas me mettre là dedans. Je [ne] suis pas musicien, je [ne] suis pas danseur, [ce n'est] pas mon truc. Je me suis dit : "je vais travailler sur les films" » (A. Colleu, 25/11/2016).

N'ayant plus le soutien de la région, André Colleu s'est entouré de personnalités pour asseoir son projet, telles que Donatien Laurent et Jean-Pierre Berthomé⁷⁸. Les déposants ont joué un grand rôle également, en acceptant de retirer leurs dépôts de l'ancien organisme, dirigé par la région, pour les déposer à la nouvelle association. Un partenariat était déjà en cours avec la chaîne de télévision France 3. En échange d'un programme de courtes émissions produites par la cinémathèque à partir de ses archives, France 3 fournissait à cette dernière une copie VHS des films utilisés. Les films étaient alors rendus dans ce format aux déposants, permettant à la cinémathèque de conserver les originaux.

2.2. Des matériaux, des buts et des méthodes bien distincts

À l'époque de sa création, la cinémathèque est l'une des seules à s'intéresser au cinéma amateur, tourné dans des formats réduits (9,5 mm, 8 mm, 16 mm et Super 8)⁷⁹. On pourrait croire que le cinéma amateur concerne les mêmes sujets que les enregistrements des collecteurs revivalistes. En fait, le cinéma amateur s'intéresse à des thèmes beaucoup plus variés : film de famille, film de voyages, film militant, film sur la vie d'un village, film d'un événement, etc. Les vidéastes amateurs ont d'ailleurs des profils très variés : nombreuses sont les personnes issues de la bourgeoisie qui filment leur famille en vacances au bord de la mer ; des militants filment pour la « bonne cause » ; des curés également, ou des instituteurs, filment la vie de leur village, etc. Le terme de « collectage » lui-même illustre la différence entre Dastum et la cinémathèque de Bretagne : pour les premiers, aller collecter correspond à recueillir des témoignages ou des morceaux traditionnels ; pour les seconds, il s'agit d'aller collecter les films chez les personnes qui en détiennent. Lorsque Jean-François Delsaut nous a parlé d'un film qu'il avait lui-même collecté⁸⁰, nous pensions qu'il était réalisateur du film, alors qu'il avait, en fait, seulement récupéré le film auprès de son réalisateur.

L'association n'étant, dans ses débuts, pas soutenue par la région, elle s'est développée à partir d'une idée novatrice : la vente d'images pour la réalisation de films, de documentaires. Le partenariat avec France 3 et les copies des originaux des films dans ce cadre ont été très importants pour l'association, car c'est dans le format VHS que les images pouvaient être vendues. Très rapidement, par exemple, l'émission Thalassa est devenue une cliente importante d'images de mer. La vente d'images était imaginée de telle façon que la moitié

⁷⁸ Jean-Pierre Berthomé est né dans les années 1930-1940. Il a été enseignant-chercheur dans le cinéma, à l'Université Rennes 2.

⁷⁹ La cinémathèque de Saint-Etienne, fondée en 1922, sous le nom d'Office du cinéma éducateur, constitue la première cinémathèque en France ayant une collection de cinéma amateur.

⁸⁰ Jean-François Delsaut, communication personnelle, le 05/04/2016.

des bénéfiques allait à la cinémathèque, l'autre moitié allait au déposant, bien qu'avec le temps, le bénéfice pour le déposant se soit amoindri, rendant le dépôt davantage patrimonial. Dans son fonctionnement la cinémathèque diffère donc grandement de l'association Dastum, qui prône une diffusion gratuite des enregistrements.

La vente d'image pose aussi le problème du respect de la source. Selon André Colleu, en plus de la vente d'images à partir de sources amateurs, « *le boulot de la cinémathèque, c'est de faire respecter l'honnêteté par rapport à ces sources* » (A. Colleu, 25/11/2016). En effet, comment s'assurer que les images ne seront pas « mal utilisées » une fois vendues ? L'association mise sur un travail important de documentation, le présentant ainsi : « L'enrichissement documentaire reste la partie la plus délicate à mener car elle fait appel à des sources de connaissance multiples, elle nécessite une procédure de vérification qui ne peut se faire que dans le temps » (Le Traon et Naizet 2003, 85). La vente d'image étant une des missions principales de la cinémathèque, elle a nécessité leur intégration « dans un système soumis à des règles commerciales et juridiques, des images qui relèvent, à la base, du droit privé » (Le Traon et Naizet 2003, 86). Dès le départ, des contrats ont été signés par les déposants : ils restent propriétaires de leurs films, la politique de l'association restant celle du dépôt et non de la donation. D'un point de vue juridique, la cinémathèque s'est positionnée différemment de l'association Dastum, privilégiant une diffusion payante, mais cadrée juridiquement.

La manière d'aborder les partenariats diverge aussi. Alors que l'association Dastum est insérée dans un tissu associatif dense, fédéré notamment par la FAMDT, les partenariats entre les cinémathèques françaises sont moins fréquents. En effet, les cinémathèques rassemblent des structures très variées : certaines sont associatives, d'autres non. Elles peuvent avoir une vocation régionale, départementale voire communale, d'autres encore sont thématiques et non géographiques. Elles diffèrent des associations de musiques traditionnelles, relativement homogènes. Le réseau européen Inédit rassemble une grande partie des cinémathèques, ainsi que d'autres structures, et organise des rencontres inter-structures chaque année. Mais selon Jean-François Delsaut, « *question partenariat, tout est à construire* » (J.-F. Delsaut, 17/10/2016). En effet, avec les associations du patrimoine oral également, les liens restent ponctuels, sans que de réels partenariats soient montés. Il nous explique que la cinémathèque a quelques vidéos de danse filmées par Jean-Michel Guilcher, dont l'association Dastum a le son, et ce n'est que récemment que l'idée de rassembler les deux documents s'est concrétisée.

Au sein des collections de la cinémathèque de Bretagne, aucun fonds ne s'intéresse particulièrement au rapport des sociétés rurales vis-à-vis du végétal, même si celui-ci est abordé ponctuellement, et seules quelques archives se focalisent dessus. Le film *Jilgré, à la recherche d'une plante secrète* de Patrick Prado (1977), réalisé dans le Morbihan, est l'archive audiovisuelle qui ressemble le plus à ce que nous avons pu trouver dans les archives orales de Dastum. Il est question dans ce film de la datura (*Datura stramonium* L.), appelée

en breton *jilgré*, qui était ajoutée au cidre pour en faire une boisson hallucinogène. Le film mêle la traque de la plante, avec l'aide de plusieurs informateurs sur le terrain, à un témoignage d'une personne ayant vu faire cette pratique. Le film est partiellement muet. Une partie du témoignage est audible et a probablement été enregistrée avec un micro indépendant du film, car le son est décalé de l'image. Une autre partie du témoignage est muette, peut-être du fait de la relative confidentialité du sujet. Dans un article consacré à cette enquête, l'auteur indique n'avoir diffusé le film que dans le milieu universitaire (Prado 2004). Bien que ce film puisse entrer dans notre sujet, le fait de n'avoir qu'une partie du témoignage sur la plante en rend difficile l'analyse.

Dans la plupart des vidéos visionnées, la plante apparaît à travers des pratiques, des savoir-faire. Les films d'archives sur les travaux agricoles, avec les différentes plantes cultivées et les battages, ainsi que l'artisanat, avec le travail du bois notamment, nous donnent à voir les végétaux à travers l'œil du savoir-faire⁸¹.

⁸¹ Voir, par exemple, les films : *Mon Village* (Simon 1951), *Moissonneurs des toits* (Chevé 1985), *Le Sabotier du Val de Loire* (Demy 1955), *Avant de faire et glou et glou et glou* (Kernez 1976).

Chapitre 2. Les institutions publiques de la recherche et de la culture

Parmi les acteurs institutionnels, certains acteurs, pourtant primordiaux, sont absents de notre étude. C'est le cas notamment des archives départementales qui, en Bretagne, jouent actuellement un rôle minime dans la conservation et la mise à disposition du patrimoine oral et audiovisuel, contrairement à celles de la Manche ou de l'Orne⁸². Le département du Morbihan, par une volonté du précédent conseil général, est le seul en Bretagne à avoir embauché quelqu'un spécifiquement sur l'archivage de documents sonores : André Le Meut⁸³, bretonnant et musicien traditionnel qui, avant d'avoir été embauché aux archives, se passionnait déjà, dans le cadre associatif, pour l'archivage de collectages enregistrés. Il existe également un partenariat entre l'antenne Loire-Atlantique de la cinémathèque de Bretagne et les archives départementales, qui accueillent la structure dans leurs locaux et la financent intégralement. C'est finalement l'association qui gère une matière que les archives ne sont pas en mesure de traiter.

Les parcs naturels régionaux (PNR) ont également une place peu importante dans notre étude. Le PNR d'Armorique⁸⁴, s'il a joué un rôle historique primordial dans l'histoire des PNRs et de l'invention des écomusées (Lucas 2012), n'entre pas dans notre zone d'étude. Le PNR du Golfe du Morbihan⁸⁵, qui se situe à la fois sur les territoires de la Basse- et de la Haute-Bretagne, est encore relativement récent et n'héberge pas d'archives orales en lien avec notre sujet. Il en est de même pour le futur PNR Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude⁸⁶. Seul le PNR de Brière⁸⁷ a été l'objet de la constitution d'un fonds de témoignages oraux par l'ethnologue Gaëlle Caudal, déposé à l'association Dastum 44. À l'inverse, nous verrons que les parcs naturels régionaux du Sud-Est ont joué un rôle structurant dans la constitution d'enquêtes ethnobotaniques.

Les acteurs les plus importants dans notre étude sont les musées. Il ont été portés par l'action de deux structures à l'interface de la culture et de la recherche : le MNATP et la MPE,

⁸² Un poste de responsable des archives sonores et audiovisuelles a été créé dès l'année 2000 aux archives départementales de la Manche, assuré par Domnine Plume. Les archives départementales de l'Orne, quant à elles, conservent le fonds Brabant-Hamonic, sur la pharmacopée populaire. Juliette Brabant-Hamonic était pharmacienne. Elle a enregistré huit cassettes sur ce thème dans les années 1980, pour sa thèse intitulée *Plantes médicinales et pensée traditionnelle en Basse-Normandie* (Brabant-Hamonic 1982).

⁸³ André Le Meut est né en 1964 à Ploemel (56). En parallèle de son travail aux archives départementales du Morbihan, il est sonneur de bombarde et chanteur traditionnel. Il a fondé le pôle associé morbihannais Dastum Bro-ereg, en Basse-Bretagne.

⁸⁴ Le PNR d'Armorique, fondé en 1969, a été le deuxième PNR à être créé en France.

⁸⁵ Le PNR du Golfe du Morbihan a été fondé en 2014. Il est le cinquantième PNR créé en France.

⁸⁶ Le PNR Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude est en cours de création. L'avant-projet a été validé le 12 octobre 2017 par la Région Bretagne, et doit maintenant être validé à l'échelle nationale.

⁸⁷ Le PNR de Brière a été fondé en 1970.

qui ont joué un grand rôle dans les années 1970-1990. Nous présenterons quelques musées de Haute-Bretagne qui s'intéressent, de près ou de loin, à la thématique ethnobotanique, et le rapport qu'ils entretiennent avec les archives orales. Nous évoquerons aussi les réflexions et structures académiques sur les archives de la recherche et, plus particulièrement, sur les archives orales.

Section 1. Des structures à l'interface de la recherche et de la culture

Le MNATP et la MPE ont été deux structures primordiales en France pour l'institutionnalisation de la « culture populaire » et de la recherche en ethnologie de la France.

1. L'ancien Musée national des Arts et Traditions populaires

1.1. Histoire et originalité de l'institution

Le MNATP a été fondé en 1937, par Georges Henri Rivière⁸⁸. Le musée poursuit l'objectif de la « Salle de France », ouverte de 1884 à 1928, au sein du musée d'ethnographie du Trocadéro, à savoir faire découvrir une ethnographie de la France rurale, et non plus seulement des pays colonisés. L'exposition universelle de 1937 permet à Georges Henri Rivière de rendre visibles les collections françaises, à travers la reconstitution d'un intérieur bas-breton. En effet, ce dernier est très inspiré par les techniques muséographiques de reconstitution impulsées dans les pays nordiques. Le MNATP est d'abord installé au Palais du Trocadéro, qui deviendra le Palais de Chaillot. Puis le musée occupe le sous-sol du musée des Monuments français, quoique l'espace manque. Après la Seconde Guerre Mondiale, Georges Henri Rivière imagine un musée de plein air, réparti dans divers endroits de Paris. Finalement, le MNATP se voit attribuer un emplacement dans le Jardin d'acclimatation du Bois de Boulogne et les esquisses du bâtiment, très moderne pour l'époque, sont élaborées en 1953. L'ouverture du musée n'advient que vingt ans plus tard, en 1972, pour finalement ne vivre son plein essor que quelques années : dès les années 1980, la fréquentation du musée diminue, amenant à sa fermeture en 2005. Le MNATP devient le MuCEM, qui a ouvert ses portes en 2013 à Marseille.

Cependant, de 1937 à 1980, l'influence du MNATP a été primordiale. Georges Henri Rivière représente une figure importante pour la muséographie, avec la création de vitrines mettant en valeur les objets en dehors de leur environnement, suspendus par des fils de nylon, de manière très esthétique, ce qui lui a valu le surnom de « magicien des vitrines ». Il a coordonné l'essaimage d'un grand nombre d'initiatives en provinces, le MNATP constituant un pivot pour le développement des musées des arts et traditions populaires, devenus musées de sociétés, et la création des écomusées en France. Dès 1945, Georges Henri Rivière a supervisé la rénovation de nombreux musées régionaux en France, ainsi que la création de nouveaux musées (Drouguet 2015). Nous aurons l'occasion de revenir sur son rôle dans l'agencement du musée de Bretagne et dans la création de l'écomusée du pays de Rennes. Il participe très activement à l'invention du concept d'écomusée, qui est de :

⁸⁸ Georges Henri Rivière est né en 1897 à Paris, et est mort en 1985. Il a joué un rôle primordial dans la muséographie en France et dans la création des parcs naturels régionaux. Surnommé le « magicien des vitrines », il a fondé le MNATP à Paris.

« présenter l'homme dans son milieu, qu'il soit naturel, industriel, et plus tard, urbain, en croisant le temps et l'espace, l'histoire et la géographie, les perspectives diachroniques et synchroniques et en adoptant un point de vue interdisciplinaire. Il s'agit en outre de créer des institutions muséales éclatées en plusieurs sites répartis sur un territoire et impliquant la participation active de la population » (Drouguet 2015, 80).

S'il est reconnu que les écomusées ont joué un rôle important, notamment dans l'ouverture du musée sur l'environnement qui l'entoure et sur le patrimoine *in situ*, la notion de participation active de la population s'est, quant à elle, essoufflée, ne répondant plus à l'idéal d'un musée communautaire (Drouguet 2015).

Un autre domaine d'action important du MNATP est celui de la recherche. Là encore, le rôle de Georges Henri Rivière est primordial. Selon Isac Chiva⁸⁹, on lui doit « en grande partie, l'éveil du regard ethnographique contemporain sur la France et son expression avant tout muséographique » (Chiva 1985). En effet, pour alimenter les collections du musée en objets et en témoignages, de très nombreuses enquêtes ont été réalisées, dans différents cadres. Concernant la Bretagne, l'« enquête sur le folklore musical en Basse-Bretagne » (1937-1939), est particulièrement importante, supervisée scientifiquement par Claudie Marcel-Dubois⁹⁰. Si les enregistrements de cette enquête ont été déposés à l'association Dastum, lors de la fermeture de l'établissement, en même temps qu'ils ont été déposés aux Archives nationales, il n'était pas question, à cette époque, de céder des documents considérés comme les « trésors » du MNATP. Des enquêtes ont également été réalisées dans le cadre des « Chantiers intellectuels », organisées par le Commissariat à la lutte contre le chômage de la Délégation générale à l'équipement national, lors de la Seconde Guerre Mondiale (Calafat 2017). Ces enquêtes concernent l'architecture rurale (1941-1946), le mobilier traditionnel (1941-1946) ou encore les techniques artisanales (1942-1946). Le MNATP a également participé, entre 1964 et 1968, aux Recherches coopératives sur programme, réalisées dans l'Aubrac et dans le Châtillonnais.

1.2. Les fiches d'indexation de la phonothèque du MNATP et l'ethnobotanique

La phonothèque du MNATP a créé son propre système d'indexation, à partir de fiches cartonnées classées par thèmes, dans des tiroirs en bois qui constituaient l'un des pans de murs de l'ancien MNATP. Un système d'indexation difficilement transportable, donc. Il n'a jamais été informatisé, à la différence du système d'indexation de la photothèque du MNATP, publié en format papier sous la forme de l'ouvrage *Ethnophoto* (Richard et Lozza 1998), et disponible en version informatique. C'est, d'ailleurs, ce dernier système que l'association Dastum utilise pour l'indexation thématique des cartes postales, photographies

⁸⁹ Isac Chiva est né en 1925, en Roumanie et est mort en 2012, à Paris. Il était anthropologue, spécialiste des études rurales en France. Il a codirigé le Laboratoire d'anthropologie sociale avec Claude Lévi-Strauss et fondé la revue *Études rurales*. Il est l'inventeur de la notion de « patrimoine ethnologique ».

⁹⁰ Claudie Marcel-Dubois est née en 1913 et est décédée en 2012. Elle a dirigé le département d'ethnomusicologie et la phonothèque du MNATP jusqu'en 1980.

et enregistrements audio de témoignages. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans la troisième partie de la thèse.

Avec le déménagement des collections de l'ancien MNATP, les tiroirs contenant les fiches d'indexation ont été transférés au MuCEM, alors que les enregistrements originaux ont été déposés aux Archives nationales, et seules des copies ont été déposées au MuCEM. Les archives originales n'étant pas encore consultables, à l'époque de notre recherche, aux Archives nationales, nous avons profité de notre séjour de recherche à la phonothèque de la MMSH pour nous rendre au MuCEM, à Marseille. Nous avons consulté le système d'indexation de la phonothèque de l'ancien MNATP, ainsi que certains enregistrements. Les tiroirs de rangement des fiches cartonnées venaient en effet d'être rendus accessibles dans une salle dédiée. Les fonds d'archives sonores étant très peu consultés ou sollicités, l'idée d'une éventuelle informatisation du système de classement ne semble pas envisagée.

Concernant la thématique ethnobotanique, nous avons, préalablement à notre visite, étudié le catalogue des documents déposés à la phonothèque de la MMSH. En effet, avec le dépôt des enregistrements aux Archives nationales, une copie concernant chaque région a été déposée dans les centres de conservation du patrimoine oral, partout en France, initiative coordonnée par Marie-Barbara Le Gonidec. C'est ainsi que l'association Dastum a reçu les archives sonores sur la Bretagne et la phonothèque de la MMSH, celles du Sud de la France (sur une zone géographique large, allant jusqu'aux Cévennes). Les archives sonores de la phonothèque étant en libre accès sur internet, une convention a été signée pour que les archives du MNATP soient visibles en ligne, mais consultables uniquement sur place. Dans ce catalogue, nous avons trouvé des thématiques incluses dans notre champ de recherche, telles que : le pesage et le transport de la lavande, le battage du blé, le séchage des plantes, la culture du chanvre, la sorcellerie ou encore la cueillette des plantes. Marie-Barbara Le Gonidec fait mention, à partir de recherches dans le système d'indexation de la phonothèque du MNATP, mentionné ci-dessus, de dix-huit documents sur les « techniques d'acquisition (cueillette, chasse, pêche, apiculture) » et de six documents sur les « cultures » (Le Gonidec 2010), qui peuvent être en lien avec notre sujet. Lors de nos recherches au MuCEM, nous avons pu observer que les extraits sonores sur les techniques d'acquisition concernent principalement la chasse et, dans une moindre mesure, la pêche et l'apiculture. Un seul document concerne les cueillettes mais, en l'occurrence, il s'agit de cueillettes de champignons. Les plantes, donc, n'apparaissent pas dans ce référencement. Toutefois, en recherchant, par exemple, dans la catégorie « documents parlés », qui pour la France, est classée par départements, nous avons trouvé une trentaine de documents relatifs aux plantes ou aux remèdes, dont quelques uns concernent la Bretagne. Les deux photographies ci-dessous, figure 14, nous donnent un aperçu du système d'indexation de la phonothèque, avec un exemple de document sur la Bretagne.

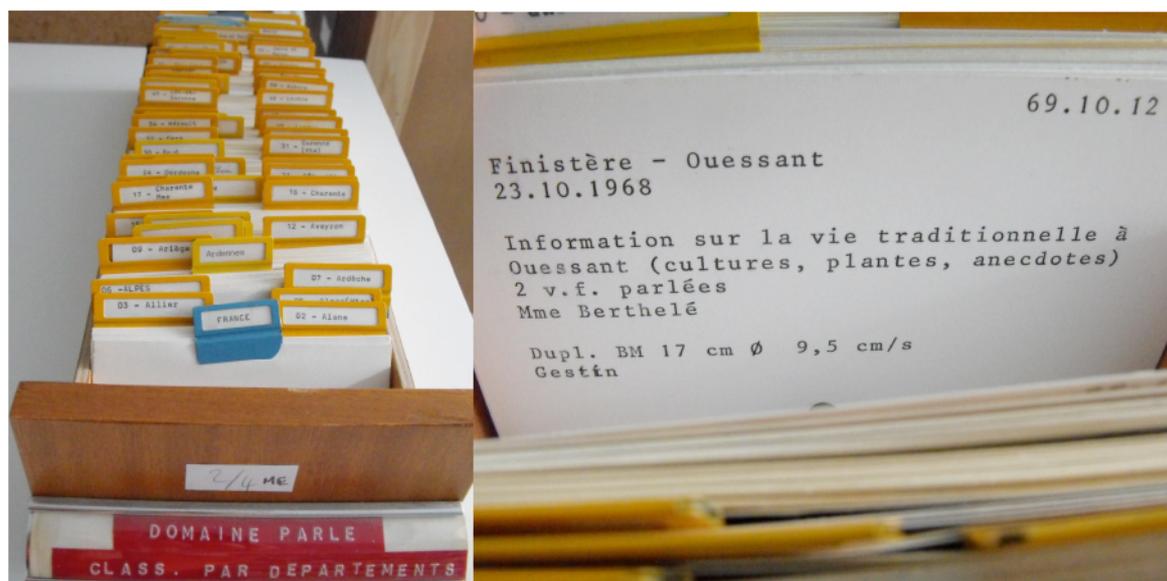


Figure 14. Système d'indexation de la phonothèque du MNATP (Source : Maëlle Mériaux)

2. L'ancienne mission du Patrimoine ethnologique

2.1. Histoire et évolution de la Mission

La MPE, inaugurée en 1980, prend en quelque sorte la suite du MNATP, dans l'histoire de l'ethnographie française. Quelques années auparavant, en effet :

« les autorités centrales découvrent, avec un mélange de stupeur et d'effarement que, depuis trois ou cinq ans, un immense tissu local s'était spontanément constitué sur le terrain, sans rien demander à personne : pas moins de six mille associations de défense du patrimoine et quatre mille associations rurales de culture et de loisirs ! Une régionalisation de fait s'était installée avant la loi. Il ne restait plus aux politiques qu'à enfourcher le courant porteur et à lui donner, si possible, l'armature d'une véritable politique de l'ethnologie, dont une mission venait, précisément, d'être instituée au ministère » (Nora dans Barbe 2013, 150-51).

En 1979, l'État lance une enquête de préfiguration de la Mission, détaillée dans le rapport Benzaïd, que nous avons déjà évoqué. Ce rapport pose le constat d'initiatives « venues d'en bas » concernant les cultures populaires, ce fameux « gâchis des collectes anarchiques », dans une situation qu'il s'agit de prendre en main, à travers la formation notamment. Noël Barbe définit ainsi l'action de l'État :

« Voici donc une politique du patrimoine qui, si elle ne peut mobiliser une loi comme instrument stratégique pour borner la chose patrimoniale, entend par des dispositifs de formation, borner disciplinairement des pratiques « sauvages », « autochtones », autoadministrées... encore faut-il une discipline. Elle va s'imposer dans le mouvement même de constitution d'une politique du patrimoine ethnologique » (Barbe 2013, 155).

L'expression « patrimoine ethnologique » vient de l'ethnologue Isac Chiva, alors bras droit de Claude Lévi-Strauss au Laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France. Celui-ci définit le patrimoine ethnologique de la manière suivante :

« Le patrimoine ethnologique d'un pays comprend les modes spécifiques d'existence matérielle et d'organisation sociale des groupes qui le composent, leurs savoirs, leur représentation du monde et, de façon générale, les éléments qui forment l'identité de chaque groupe social et le différencient des autres. On y inclura donc : des agents : individus, groupes sociaux, institutions ; des biens matériels ou immatériels, œuvres virtuelles ou réalisées ; des savoirs organisés : techniques, symboliques (magiques, religieux, ludiques), sociaux (étiquette, traditions de groupe), esthétiques ; des moyens de communication : langues, parlers, systèmes de signes » (Chiva 1990, 236).

La MPE est devenue la mission à l'Ethnologie en 2003, puis la mission Ethnologie, pour finalement être incluse dans le département du Pilotage de la recherche et de la politique scientifique (DPRPS) de la Direction générale des patrimoines, créée fin 2009. Depuis 2010, c'est cette structure qui est en charge de la politique de la France dans le domaine du PCI. La séparation entre le PCI et le patrimoine ethnologique permet une distinction plus nette entre ces deux notions (Hottin 2016).

2.2. La MPE et les savoirs naturalistes populaires

Lors de l'année de la création de la MPE en France, en 1980, un premier appel à projet a été lancé sur le thème des « savoirs naturalistes populaires ». En effet, cette époque voit l'essor des recherches sur le sujet à l'étranger, grâce au Laboratoire d'ethnobotanique et d'ethnozoologie du MNHN⁹¹, ainsi que le développement en France de recherches pluridisciplinaires associant les SHS et les sciences de la nature. Le premier numéro de la revue *Terrain* – revue de la MPE – est donc consacré à ce thème. En 1982, pour poursuivre la dynamique lancée, a lieu le séminaire des Sommières, rassemblant de nombreux acteurs qui avaient reçus des financements lors du premier appel à projet, pour entamer une réflexion collective sur le thème. Les actes du séminaire sont publiés en 1985, sous le nom *Les savoirs naturalistes populaires* (Barrau *et al.* 1985).

L'année suivante, en 1986, un nouveau numéro de la revue *Terrain* a été consacré aux savoirs naturalistes populaires, montrant l'engouement de l'époque pour ce sujet. Selon Christian Bromberger⁹² :

« L'inflation d'intérêt pour cette frange de la connaissance procède sans doute des difficultés qu'éprouvent aujourd'hui nos sociétés à gérer leurs relations avec la nature et la culture : crise dans le rapport à l'environnement, crise de la connaissance positiviste, crise dans la transmission unilatérale

⁹¹ Le Laboratoire d'ethnobotanique et d'ethnozoologie du MNHN, dont l'appellation date de 1966, fait suite au Laboratoire de biologie coloniale (1897) puis d'agronomie coloniale (1911). Il s'agit, depuis 2002, de l'Unité mixte de recherche d'éco-anthropologie et ethnobiologie, portée par le MNHN.

⁹² Christian Bromberger est né en 1946. Il est professeur émérite de l'Université Aix-Marseille, ancien directeur de l'Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (IDEMEC).

des savoirs et reconnaissance de la pluralité des procédures — sinon des mécanismes — cognitifs, crise des identités qui se décomposent et se recomposent (or, la maîtrise de savoirs spécifiques est un emblème, parmi d'autres, de l'appartenance collective...) » (Bromberger 1986, 5).

Entre 1979 et 1992, des dizaines de recherches et interventions culturelles, en lien avec les savoirs naturalistes populaires, ont été subventionnées par la MPE. Les rapports de recherche, ainsi que les archives des recherches et interventions, sont consultables aux Archives nationales⁹³. La MPE a également financé la réalisation de nombreux films ethnographiques, dont certains traitent du végétal, notamment à travers des réflexions sur les savoir-faire.

⁹³ Voir notamment les archives de la mission Ethnologie aux Archives nationales. Consulté le 9 juillet 2018.
https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?irId=FRAN_IR_015602&udId=d_2&details=true&gotoArchivesNums=false&auSeinIR=true

Section 2. Les musées, acteurs de la valorisation du patrimoine culturel

Parmi les musées, nous ne pouvons omettre d'évoquer le principal musée de société de la région, à savoir le musée de Bretagne, installé à Rennes. D'autant que, nous allons le voir, l'histoire de l'écomusée du pays de Rennes, un acteur important de notre étude, en découle. L'écomusée constitue, en quelque sorte, la vitrine rurale de la Bretagne, en sortie de Rennes, par rapport au musée de Bretagne, en plein centre ville. L'écomusée de Montfort-sur-Meu nous intéresse également par son histoire. Il est le seul autre écomusée de Haute-Bretagne. Ces musées, autrefois reliés entre eux par la fédération Buhez⁹⁴ – et ses expositions temporaires, itinérantes en Bretagne – agissent, aujourd'hui, davantage à l'échelle de leur structure. Nous évoquerons également un musée associatif, La ferme d'antan à Plédéliac (22), bien qu'il ne s'agisse pas d'une institution publique comme en est l'objet de ce chapitre. Les musées associatifs étant très nombreux, il serait dommage de ne pas les évoquer, d'autant que La Ferme d'antan a travaillé en 2015 sur le sujet des plantes utiles dans une exposition temporaire, ce que nous allons détailler.

1. Musées de Haute-Bretagne

1.1. Le musée de Bretagne et l'écomusée du pays de Rennes

Le musée de Bretagne et l'écomusée du pays de Rennes, basés à Rennes, sont les deux principaux établissements muséographiques à caractère ethnographique en Haute-Bretagne. Les positions de ces deux structures, vis-à-vis des autres entités de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine culturel nous permettent de mieux appréhender les jeux d'acteurs impliqués dans notre recherche. Le fonctionnement des deux établissements est relié, le musée de Bretagne étant chargé de la gestion scientifique, documentaire et administrative de l'écomusée du pays de Rennes. Une seule collection est commune aux deux structures. Nous allons voir que leur histoire est liée.

Le premier musée à Rennes est apparu au début du XIX^e siècle, consacré aux beaux-arts et à l'archéologie, sous le nom de « musée de Rennes ». L'entrée d'objets bretons à l'inventaire du musée se développe principalement au début du XX^e siècle. À la suite de la Seconde Guerre mondiale, dans la dynamique des musées d'ethnographie régionale impulsée par Georges Henri Rivière, celui-ci propose le projet d'un parcours sur l'« histoire de la Bretagne des origines à nos jours », au sein du musée de Rennes. Le développement de ce projet, axé sur la Bretagne, mène en 1975 à la séparation du musée en deux structures indépendantes : le musée de Bretagne et le musée des beaux-arts de Rennes. En 1978, Jean-Yves Veillard⁹⁵,

⁹⁴ Buhez a été fondée en 1978, avec pour objectif de fédérer les différents musées de Bretagne. Elle a été remplacée, en 2015, par l'association Bretagne musées.

⁹⁵ Jean-Yves Veillard est né en 1939, à Rennes. Docteur en histoire, il a été conservateur puis directeur du musée de Bretagne, de 1967 à 2000, et le fondateur de l'écomusée du pays de Rennes. Il est également membre fondateur de l'Union démocratique bretonne (UDB), créée en 1964, et dans laquelle il a milité pendant plus de 20 ans.

conservateur en chef du musée de Bretagne, élabore le projet de restaurer la ferme de la Bintinais, au sud de Rennes, pour la transformer en écomusée. En effet, depuis la date de sa création en 1971, la notion d'écomusée est en plein développement et le premier écomusée créé est implanté sur l'île d'Ouessant⁹⁶, dans le Parc naturel régional d'Armorique (Lucas 2012). L'écomusée du pays de Rennes ouvre ses portes en 1987, avec Jean-Luc Maillard⁹⁷ comme conservateur puis directeur. À côté des expositions hors du cadre « traditionnel » du musée de Bretagne, installé depuis 2006 dans le nouveau bâtiment des Champs Libres⁹⁸, en plein centre ville de Rennes, l'écomusée est, quant à lui, le témoin du passé rural et agricole du pays de Rennes.

La collection des deux structures est riche de plus de 600 000 objets et documents. La constitution des collections ethnographiques sur la Bretagne s'est faite tardivement, du fait que le musée n'était, à l'origine, pas spécifiquement axé sur la Bretagne. De nombreuses recherches systématiques d'objets ont été mises en œuvre à la fin du XX^e siècle. Les fonds photographiques, négatifs sur verre ou sur films souples, concernent 400 000 objets, soit les deux-tiers de la collection du musée. C'est une partie de la collection particulièrement importante, valorisée dans la plupart des expositions, mais également à l'occasion de plusieurs projets d'édition (Prod'homme 2014 ; Beaulieu et Prod'homme 2015). Les fonds photographiques sont complétés par des fonds audiovisuels précieux, dont la conservation est assurée par la cinémathèque de Bretagne, à travers une convention sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir. La présence d'archives sonores, au sein de la collection du musée, reste plus confidentielle, faute d'inventaire. De plus, la dynamique de conservation des objets porte, principalement, sur les supports sensibles : en particulier les films en acétate de cellulose, souffrant du syndrome du vinaigre⁹⁹. En dehors de supports particuliers, une recherche avec le mot-clé « plante » dans le catalogue de la collection fait ressortir une cinquantaine d'entrées, principalement des objets ludiques ou artisanaux, constitués à partir d'éléments végétaux.

Concernant la valorisation d'un patrimoine « ethnobotanique » breton, l'écomusée du pays de Rennes a été notre principal interlocuteur. Jean-Luc Maillard nous a expliqué comment, à son arrivée à l'écomusée du pays de Rennes, en 1987, quelques années après l'appel de la MPE sur les savoirs naturalistes populaires, il aurait souhaité réaliser des collectages sur cette thématique. Il avait été imprégné des travaux de Pierre Lieutaghi et de Philippe

⁹⁶ Il est généralement considéré que l'écomusée du Creusot, en préfiguration en 1972 et créé en 1973, est le premier écomusée de France. Toutefois, Rosemarie Lucas, dans sa thèse intitulée *l'Invention de l'écomusée : genèse du parc d'Armorique* (2012), montre que la préfiguration de l'écomusée d'Ouessant, créé en 1973 également, est antérieure à celui du Creusot, et est pleinement associée à la préfiguration des parcs naturels régionaux.

⁹⁷ Jean-Luc Maillard est né dans les années 1950. Il a été conservateur de l'écomusée du pays de Rennes dès son ouverture, en 1987. Depuis 2005, il est conservateur en chef et directeur de l'écomusée.

⁹⁸ Les Champs libres sont un équipement de la communauté d'agglomération Rennes Métropole, regroupant la bibliothèque de Rennes Métropole et le musée de Bretagne, ainsi que l'Espace des sciences et son planétarium.

⁹⁹ Dans de mauvaises conditions de conservation, les bandes sont atteintes d'une détérioration chimique qui les déforme et les rétrécit en dégageant une forte odeur de vinaigre.

Marchenay¹⁰⁰. Peut-être, également, s'était-il approprié les réflexions de Jean-Pierre Gestin¹⁰¹, qui souhaitait réaliser des monographies ethnobotaniques et ethnozoologiques, pour constituer des banques de données patrimoniales (Lucas 2012). Il évoque cette période avec nostalgie, parce qu'il considère qu'il est maintenant trop tard pour s'intéresser à ces sujets, et qu'il n'a pas pu mener à bien cet aspect de la mission de l'écomusée. Il parle tout de même des fêtes du pommé, qui ont été mises en place dans les premières années de l'écomusée, en partenariat avec l'association La Bouèze, mais semble considérer que ce projet n'a pas été aussi porteur et riche qu'il aurait pu le devenir. Ce qui n'a pas été réalisé dans ce domaine l'a été dans d'autres domaines d'importance. En effet, l'écomusée a participé et participe toujours activement à la conservation de races animales d'élevage anciennes : l'écomusée est notamment connu pour avoir sauvé le Coucou de Rennes, une race de poule de chair qui aurait disparu sans cette action de conservation (Beaulieu 2015).

Deux expositions de l'écomusée du pays de Rennes sont utiles pour notre analyse : une exposition sur l'arbre et la haie, qui a donné lieu à la publication de l'ouvrage du même titre (Bardel *et al.* 2008) sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir ; et l'exposition « Landes de Bretagne, un patrimoine vivant », élaborée au cours de la thèse et inaugurée le 25 novembre 2017. Ayant participé à la sélection des extraits sonores diffusés dans l'exposition, nous aurons l'occasion de revenir sur cette expérience dans la dernière partie de notre étude. Revenons maintenant sur l'histoire du seul autre écomusée de Haute-Bretagne : l'écomusée du Pays de Montfort.

1.2. Écomusée du pays de Montfort

L'écomusée du pays de Montfort, ayant l'appellation « musée de France », basé à Montfort-sur-Meu (35), a été créé en 1982. Dans la région, l'écomusée est connu grâce à deux éléments forts : la collection de poupées, parées de costumes traditionnels bretons, constituée par Simone Morand¹⁰², dès les premières années de l'écomusée, ainsi que la collection de jouets buissonniers, qui a amené à la publication d'un livret sur ce thème (Marcon 1984).

La structure, initialement associative, est née de la volonté de préserver la tour du Pape Hugo, située dans le centre-ville de Montfort-sur-Meu. La tour du Pape Hugo constitue un élément du château médiéval de Montfort, en ruine depuis les années 1950. À la fin des années 1970, la Tour était mise en péril par des projets d'aménagement urbain. Deux associations culturelles ont fusionné pour en créer une, dont la mission principale était de sauver la tour. Une réflexion collective entre la nouvelle association et la commune s'est engagée, débouchant dans les années 1980 sur la restauration du bâtiment et menant vers

¹⁰⁰ Philippe Marchenay est né dans les années 1940. Il était anthropologue et biologiste et a écrit de nombreux ouvrages.

¹⁰¹ Jean-Pierre Gestin est né dans les années 1920-1930. Il est l'ancien conservateur en chef des musées du PNR d'Armorique et directeur adjoint du parc.

¹⁰² Simone Morand est née en 1914, à Rennes et décédée en 2001, à Saint-Malo. Elle était professeure au conservatoire et écrivaine, très impliquée dans la valorisation de la culture gallo.

la constitution d'un écomusée. La participation active de Simone Morand aux fondements de l'écomusée, a participé à sa renommée régionale. Sa collection de poupées en costumes traditionnels bretons a été constituée avec l'aide des associations locales, à partir d'éléments de costumes collectés.

L'écomusée a, dès le départ, fonctionné dans une gestion double, communale et associative, devenue compliquée avec le temps. En 2012, la commune de Montfort a récupéré le label Écomusée, ainsi que le poste de Yann Baron¹⁰³ ; l'association s'est renommée la Maison du patrimoine en Brocéliande, nouvellement basée à Iffendic, et dont le fonctionnement est assuré par le poste d'Estelle Guilmain¹⁰⁴. L'association fonctionne à partir de nouveaux financements, n'étant plus aidée par la commune. L'écomusée est actuellement en sommeil, le souhait de la commune étant de le repenser dans un projet global, dans de nouveaux locaux. La Tour est, certes, intéressante du point de vue patrimonial, mais difficilement réaménageable. Le projet est majoritairement dépendant des financements de la commune. Ainsi, la création d'une nouvelle médiathèque, en plein centre-ville, lui est passée devant, laissant les collections de l'écomusée dans un avenir incertain.

Le conflit d'intérêt entre gestion communale et associative a participé à un éparpillement des collections. La collection de l'écomusée, en tant que telle, est allée à la commune et est actuellement conservée dans des réserves. Un inventaire de ces collections a été rédigé par Yann Baron¹⁰⁵. Les « poupées de Simone Morand », par exemple, en font partie. Les autres objets et documents, qui constituent la « collection d'étude » de l'écomusée, sont allés à l'association. Une partie des jouets buissonniers, les bulletins de la revue culturelle de l'écomusée, *Glane*, ainsi que les cassettes et vidéos de collectages se trouvent aux nouveaux locaux de l'association. Ces documents ne sont, pour la plupart, pas inventoriés, quoiqu'Estelle Guilmain souhaite entreprendre ce travail. Nous avons pu, par exemple, consulter les jaquettes des cassettes audio de la collection d'étude, une centaine environ, qui correspondent pour la plupart à des collectages réalisés dans le cadre d'expositions temporaires. Certaines cassettes sont peu ou pas annotées, rendant l'appréciation du fonds difficile. Estelle Guilmain a pris contact, à ce propos, avec l'association Dastum, pour évoquer une éventuelle numérisation de ce fonds, projet qui est resté sans suite, jusqu'à présent. Nous n'avons pas pu voir les vidéos, conservées dans un autre local, mais Estelle Guilmain nous a indiqué que la dernière *fouée*¹⁰⁶ qui a eu lieu en pays de Brocéliande, dans les années 1990, a été filmée, insistant sur l'importance de ce fonds documentaire.

C'est un « ancien » qui, initialement, a fabriqué les jouets buissonniers de son enfance, pour l'écomusée, grâce à ses nombreux souvenirs. Du collectage de témoignages et d'objets sur le sujet des jouets buissonniers a également été réalisé, constituant, peu à peu, un fonds

¹⁰³ Yann Baron est attaché de conservation du patrimoine et directeur de l'écomusée du pays de Montfort.

¹⁰⁴ Estelle Guilmain est l'ancienne médiatrice du patrimoine de l'écomusée.

¹⁰⁵ Yann Baron, document de travail transmis suite à notre entretien du 27/10/2016.

¹⁰⁶ La *fouée* est un grand feu pour transformer le bois en charbon, par le charbonnier.

important sur le thème. Ce fonds a été l'objet de nombreuses expositions, dont une exposition permanente est encore visible à l'école de Saint-Gonlay. Les jouets buissonniers, ont été, également, l'objet d'ateliers renommés pour les enfants, comme en témoigne Estelle Guilmain : « *Moi, quand j'étais petite, j'ai fait l'atelier des jouets buissonniers. Ça, c'était un truc à Montfort : tout le monde faisait les jouets buissonniers. C'était incontournable...* » (E. Guilmain, 28/04/2016). Ces ateliers pour les enfants, ainsi que la participation des « anciens » dans la reconstitution des jouets de leur enfance, ont fait de la fabrication des jouets buissonniers une activité où « *la notion d'écomusée marchait bien* » (Y. Baron, 27/10/2016).

Actuellement, les jouets buissonniers de l'écomusée sont également dispersés. Certains sont visibles à l'école de Saint-Gonlay ; plusieurs font partie de la collection d'étude restée à l'association ; et enfin, quelque uns sont entrés dans la collection de l'écomusée. Yann Baron nous livre une réflexion intéressante sur le statut de ces objets :

« Alors, est-ce qu'ils méritaient le statut de collection « musée de France » ça, c'est un autre débat, qu'on a en interne. Parce que ce sont des jouets reproductibles, pour certains, périssables, d'ailleurs (...). La difficulté, ça peut être la conservation. C'est un peu le cas pour les jouets buissonniers, pour certains. Et puis, après, leur valeur, un peu, de rareté... Tandis que là, en plus, il [ne] s'agissait pas de collectages d'objets originaux, mais de reconstitutions élaborées par les habitants. Donc, c'est une démarche qui est intéressante, mais... » (Y. Baron, 27/10/2016).

Pour entrer dans les collections des musées de France, les objets sélectionnés doivent obtenir une validation scientifique du Ministère de la Culture, ce qui nécessite une argumentation soignée, expliquant les débats, en interne. La conservation des objets apparaît comme très importante. Les objets périssables peuvent difficilement entrer dans une collection. Si tel est le cas, des mesures très rigoureuses doivent être prises pour assurer la conservation de ces objets particuliers¹⁰⁷, mesures trop lourdes, financièrement, pour une petite structure. De plus, la notion de rareté semble avoir son importance, même si elle n'est dite qu'à demi-mot à travers la citation de Yann Baron : « *leur valeur, un peu, de rareté (...)* ». Pourtant, il n'est pas rare, aujourd'hui, d'observer des objets ordinaires qui sont entrés dans les collections des musées de société, à l'image des premiers billets délivrés aux voyageurs en train, qui ont été édités par milliers, et dont il ne reste que quelques exemplaires (Drouguet 2015). C'est surtout le fait que les jouets buissonniers soient reproductibles, et qu'ils ne constituent pas des objets originaux, mais des « *reconstitutions élaborées par les habitants* », qui pose problème. Bien que l'entrée d'objets dans les collections des musées de France soit normée, il apparaît une certaine subjectivité dans le choix des objets à présenter ou non, à la commission, voire dans la décision de la commission elle-même. Voyons maintenant un exemple de musée associatif, bien qu'il ne constitue pas une institution publique.

¹⁰⁷ Voir la conservation des collections comestibles du MuCEM. Consulté le 15 avril 2017. <http://www.mucem.org/comment-le-mucem-serve-t-il-ses-collections-comestibles>

1.3. La Ferme d'antan

L'écomusée de la Ferme d'antan, à Plédéliac (22), fait partie des nombreux musées associatifs du territoire breton. Nous nous sommes attachée à cette structure en particulier, car, en 2015, le thème de l'exposition annuelle était celui des plantes utiles et, dans ce cadre, nous avons été en contact avec Klervi Le Grouyer. Son poste a été créé en 2006 et, avant elle, celui de sa collègue, en 1997. Ces deux postes sont consacrés majoritairement à l'animation, principale activité qui fait vivre l'association. Un troisième poste est consacré à l'entretien des bâtiments et des espaces verts. Les trois postes, en contrats aidés ou CAE¹⁰⁸, illustrent la vulnérabilité économique de la structure.

Selon Laurence Prod'homme¹⁰⁹, les points faibles des musées associatifs résident dans leur difficulté à durer dans le temps d'une part, et, d'autre part, dans le manque de contextualisation de leurs collections, constituant des « *collections pour lesquelles on [n']a pas d'histoire* » (L. Prod'homme, 13/01/2016). En ce sens, elle remet en cause le professionnalisme des musées associatifs, les assimilant davantage à une action « passionnée ». Elle nous explique que, malgré de nombreuses demandes, le musée de Bretagne ne prête pas d'objets aux musées associatifs, à cause des mauvaises conditions de conservation des objets, dans ces structures, en général.

D'ailleurs, bien que la structure ait fait la démarche de demande d'appellation « musée de France », la demande n'a pas été retenue. Pourtant, la structure revendique un fonctionnement tel qu'énoncé dans la charte des écomusées, basé sur un fort engagement de la communauté. Il est d'ailleurs probable que de telles structures répondent davantage à la notion de participation communautaire développée par les écomusées, par rapport aux écomusées ayant l'appellation « musées de France », qui fonctionnent principalement à travers l'activité salariée. À propos du fait que la structure continue à se dire « écomusée », Klervi Le Grouyer nous parle de la notion d'écomusée en ces termes : « *Oui, on se l'approprie parce qu'on est dans les clous, mais [ce n'est] pas officiel, quoi...* » (K. Le Grouyer, 18/03/2016).

En plus de sa mission d'animation, Klervi Le Grouyer gère les missions de collectage et d'inventaire des collections au sein de la structure. La mission de collectage, en particulier, lui tient à cœur, permettant de faire participer activement les personnes des alentours à la vie de l'écomusée. Klervi Le Grouyer a son réseau de personnes ressources, qu'elle va voir pour chaque nouveau thème d'exposition. Dans le cadre de l'exposition sur les plantes utiles, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, elle est allée voir une dizaine de personnes, dont elle a enregistré les témoignages sur leurs usages passés des plantes. Dans le cadre de cette exposition, elle a également rencontré l'un des acteurs de l'association

¹⁰⁸ Les CAE ont été remis en cause par le gouvernement français, en 2017.

¹⁰⁹ Laurence Prod'homme est née en 1962. Suite à des études d'ethnologie et un mémoire de DEA sur les jouets buissonniers à l'écomusée de Montfort, elle est conservatrice au musée de Bretagne, responsable du pôle Recherche du musée.

Flora armorica, qui lui proposait de poursuivre le collectage sur les usages des plantes sur le territoire de Plédéliac et alentours, lançant une piste éventuelle de pérennisation de la dynamique.

Sur le thème des plantes utiles, Klervi Le Grouyer avait déjà accumulé un certain nombre d'informations, lors de ses précédents collectages. Dans le cadre de l'exposition, les thèmes « se soigner », « soigner ses animaux », « jouer », « s'abriter », « s'outiller » ou encore « laver » par les plantes ont été développés, illustrés par divers objets des collections de l'association et des plantes fraîches, régulièrement renouvelées. Des thèmes peu courants ont été développés, tels que celui de « s'abriter » :

« Parce que, voilà, nous on a notre cellier qui a été recouvert en chaume de roseaux. Mais moi, là d'où je viens, c'était beaucoup plus... on [n']était pas près des marais, ou autre, donc c'était plus des chaumes de seigle. Donc, j'avais déjà posé des questions à des anciens qui me disaient "oh ben, je [ne] sais pas en quoi c'était fait". Et puis, d'autres se rappelaient "ben non, c'était plutôt du genêt" (...) Oui, parce qu'on a de la chance à Plédéliac : la commune est couverte à trois quarts de sa superficie par [de] la forêt » (K. Le Grouyer, 18/03/2016).

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, une structure permet la comparaison avec les musées bretons : le musée départemental de Salagon.

2. Cas comparé : le musée de Salagon et le séminaire d'ethnobotanique

Nous avons présenté, plus tôt dans ce chapitre, l'association l'EPI, dont la dynamique a été impulsée par Pierre Lieutaghi, pour répondre à l'appel à projet de la MPE sur les savoirs naturalistes populaires. Nous allons voir que cette dynamique a eu un fort impact dans l'histoire du musée de Salagon qui, lui-même, a influé sur le devenir des enregistrements de témoignages ethnobotaniques dans les Alpes-de-Haute-Provence. Notre séjour de recherche d'un mois à la phonothèque de la MMSH, au printemps 2017, nous a permis d'approfondir notre connaissance du rôle de cette structure.

L'association Alpes de Lumière, fondée en 1953 par Pierre Martel¹¹⁰, et reconnue dans son rôle de préservation et de promotion des patrimoines naturels et culturels de la Haute-Provence, est à l'origine du projet. Elle avait besoin d'un lieu pour conserver et mettre en valeur ses collections, dans le cadre de programmes pédagogiques. En 1981, la mairie de Mane a racheté le prieuré de Salagon, en vente, pour en faire un « conservatoire du patrimoine ethnologique », géré par l'association. Devant l'ampleur des travaux de restauration à entreprendre, le conseil général des Alpes de Haute-Provence a accepté de devenir propriétaire du lieu, en 1984, laissant dans un premier temps la gestion et

¹¹⁰ Pierre Martel est né en 1923 et est décédé en 2001, dans les Alpes-de-Haute-Provence. D'abord curé puis responsable de paroisse, il a abandonné son statut d'ecclésiastique en 1969 et s'est marié à Claude Martel, ethnolinguiste. Il a réalisé de nombreux collectages sur la culture populaire provençale, notamment sur les techniques de construction en pierres sèches. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et a fondé, en 1953, l'association Alpes de Lumière.

l'animation du site à l'association Alpes de Lumière. Comme en Bretagne, dans le cas de l'écomusée de Montfort-sur-Meu, la situation devenait difficile entre les postes associatifs et les postes issus du département, en particulier celui du conservateur du patrimoine, des conflits apparaissant sur la manière de gérer les collections. En 2000, c'est le conseil général qui a repris la gestion et l'animation de Salagon, par un transfert de l'ensemble des postes associatifs au département.

Une figure particulière nous intéresse à Salagon, en la personne de Danielle Musset, car c'est grâce à elle et à son parcours que le tournant du musée vers l'ethnobotanique s'est opéré, devenu le lieu d'une dynamique inégalée en France. Nous avons déjà évoqué quelques mots du parcours de Danielle Musset précédemment dans cette partie. Nous avons présenté les enquêtes qu'elle a réalisées sur les savoirs de la nature dans la Vallée de la Roya. C'est dans ce cadre qu'elle a rencontré Pierre Lieutaghi et qu'elle a participé à l'un des stages ethnobotaniques qu'il organisait à cette époque. Ayant travaillé avec le PNR du Mercantour, elle a contribué à faire venir l'exposition de l'association l'EPI, *Simplex entre nature et société* (EPI 1986), au sein de la structure. Lorsqu'un poste d'ethnologue, financé par le département, s'est ouvert à Salagon, en 1985, elle a postulé et a été embauchée. L'association Alpes de Lumière cherchait quelqu'un qui ait à la fois le profil du chercheur et du professionnel de terrain, et qui puisse mener des enquêtes pour alimenter les expositions. Toujours en contact avec Pierre Lieutaghi, qui vit tout près de Salagon, l'idée leur est venue de proposer l'élaboration d'un jardin des simples à Salagon, issu des recueils de témoignages effectués par l'EPI, dans la région. En effet, il y avait des terres en friche sur le site de Salagon, qu'il fallait réhabiliter. Le projet a été retenu et, presque sans moyens, le jardin a été réalisé, remportant un franc succès. Par la suite, le jardin médiéval a été constitué puis, plus récemment, le jardin des Temps modernes et le jardin des senteurs, faisant de Salagon un lieu connu pour ses jardins ethnobotaniques dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Toujours dans une réflexion autour de l'ethnobotanique, le musée a obtenu, en 1996, le label ethnopôle, avec une nouvelle orientation de recherche :

« J'ai proposé de travailler sur du contemporain. De ne plus aller voir... Enfin, pas de ne plus aller voir, mais de sortir un peu de ces enquêtes "inventaire" sur "telle plante sert à telle chose", etc, qu'on fait avec des anciens. Et j'ai proposé de travailler sur l'image qu'avaient les nouveaux habitants de la nature. C'était des questions qu'on se posait depuis longtemps, ce rapport entre populations anciennes et populations nouvelles » (D. Musset, 20/04/2017).

En 2000, Danielle Musset est devenue directrice du musée de Salagon. Parallèlement à ce nouveau travail d'enquêtes et toujours dans les missions d'ethnopôle de Salagon, Danielle Musset et Pierre Lieutaghi ont fondé le séminaire de Salagon, séminaire annuel d'ethnobotanique du domaine européen. Dans le cadre d'une manifestation culturelle du conseil régional, une première table ronde avait été organisée sur le thème, en 1997, pour rassembler les différents chercheurs travaillant sur ce sujet. Le premier séminaire a eu lieu

en 2001, sur l'histoire de la discipline. Au début, deux séminaires annuels étaient organisés, puis un seul à partir de 2008. La participation au séminaire est passée de 53 participants en 2001 à une centaine de participants ces dernières années, dont de nouveaux participants chaque année (Brousse 2017a). Selon Danielle Musset, si le séminaire a eu un tel succès, c'est qu'il existe une réelle demande au sujet de l'ethnobotanique et de nos rapports, passés et présents, au végétal. Elle explique avoir été très sollicitée, tout comme Pierre Lieutaghi, par de nombreuses personnes qui souhaitent se former en ethnobotanique et ne trouvaient pas de lieu qui puissent l'enseigner comme à Salagon. D'ailleurs, Pierre Lieutaghi a travaillé, suite à cela, à un projet de diplôme universitaire d'ethnobotanique, qui aurait pu être mis en place à L'Université d'Aix-en-Provence. Faute de relais sur place, le projet n'a pas vu le jour¹¹¹.

Le fonds d'archives orales, constitué et rassemblé par le musée de Salagon, comprend plusieurs enquêtes ethnobotaniques : les enquêtes enregistrées de l'EPI, qui font suite, à la fin des années 1980, à la première démarche d'inventaire ethnobotanique pour la MPE, cédées à Salagon ; les enquêtes de Danielle Musset dans la Vallée de la Roya, réalisées à la même période, et également cédées au musée ; les enquêtes sur les nouveaux habitants, réalisées dans le cadre des missions de l'ethnopôle, en 1998 (plusieurs sessions d'enquêtes ont été réalisées, les enregistrements d'une seule session, celui de 1998 par Magali Amir, ont été récupérés) ; les enquêtes de 2004 en Vallée Stura, dans le Piémont italien, réalisées lors d'un stage d'ethnologie coorganisé par le musée de Salagon ; ainsi que les enquêtes de Pauline Mayer sur les nouvelles pratiques de cueillettes dans le cadre de son Master 2. Des enquêtes ponctuelles, réalisées à différentes époques dans les Alpes-de-Haute-Provence, entrent également dans la thématique ethnobotanique.

La grande majorité de ces enquêtes ethnobotaniques ont été déposés par le musée de Salagon à la phonothèque de la MMSH, à l'initiative de Danielle Musset, lors de deux dépôts, en 2012, puis en 2014. Ces dépôts se sont accompagnés du financement de stages à la phonothèque de la MMSH, pour le traitement documentaire des archives de Salagon. Faute de financement, il n'y a plus de stage proposé par Salagon à la MMSH, alors que les dépôts se poursuivent, retardant la mise à disposition des nouvelles enquêtes déposées. Pour Danielle Musset, le dépôt des enregistrements de Salagon et leur mise à disposition en ligne sur la base de données Ganoub (MMSH) est importante, pour que les informations qu'ils contiennent vivent et puissent être utilisées dans de nouvelles recherches. Danielle Musset, comme Pierre Lieutaghi, ont espéré, à une époque, concevoir une base de données ethnobotanique à Salagon, qui permette de rassembler et de mettre en cohérence les différentes enquêtes ethnobotaniques réalisées en Haute-Provence, pour pouvoir élargir ensuite aux enquêtes du territoire français¹¹². Ce projet n'a pas vu le jour, faute de moyens techniques et humains.

¹¹¹ Danielle Musset, communication personnelle, le 20/04/2017.

¹¹² *ibidem*.

Lors de notre séjour de recherche à la phonothèque de la MMSH, nous pensions pouvoir travailler sur les archives orales de l'EPI, pour mieux comprendre les méthodologies d'enquête mises en place, ainsi que les résultats publiés (Lieutaghi et Sage 1984 ; Lieutaghi 1986, 2009). Malheureusement, nous nous sommes aperçue qu'il n'existe que très peu d'enregistrements de cette dynamique d'enquête, déposés à la MMSH : cela représente seulement cinq enquêtes, enregistrées en 1985 et 1986, qui sont accessibles dans la base de données Ganoub. Dans son ouvrage *Badasson et cie* (2009), Pierre Lieutaghi indique la réalisation d'enquêtes enregistrées seulement à partir de 1985. Toute la première phase d'enquêtes, de 1979-1980, ainsi qu'une deuxième phase d'enquêtes réalisées par Dorothy Dore en 1982-1983, ne comportent que des notes manuscrites. Ce sont les enquêtes d'Anne-Laure Rigouzzo en 1985-1986, celles de James Molina en 1986-1987 et des enquêtes ponctuelles qui ont été enregistrées. Mais toutes n'ont pas été déposées à la phonothèque : certains enregistrements semblent avoir été perdus dans les différents transferts de lieux, entre l'association, les enquêteurs, et les transcripteurs. D'autres enregistrements ayant une qualité sonore médiocre voire inaudible, Danielle Musset ne les a pas déposés¹¹³. Il est intéressant d'observer la subjectivité existant dans le choix de ce qui peut être déposé ou non. En effet, il est probable qu'un travail technique sur le son eut permis d'améliorer considérablement la qualité sonore des archives orales. Notre proposition d'un éventuel dépôt de ces documents auprès de Danielle Musset, maintenant à la retraite, Antonin Chabert¹¹⁴ et Véronique Ginouvès, est resté en suspend jusqu'à présent.

Pour terminer de dresser le tableau des acteurs de notre étude, évoquons maintenant les chercheurs en SHS, et la manière dont ils considèrent leurs matériaux de terrain et, plus particulièrement, les archives orales.

¹¹³ Danielle Musset, au cours de notre entretien le 20/04/2017.

¹¹⁴ Antonin Chabert est né dans les années 1980 en Haute-Provence. Il réalise une thèse en ethnologie et occupe, en parallèle, le poste de médiateur culturel au musée départemental de Salagon.

Section 3. Les chercheurs et leurs archives

Le CRBC, fondé en 1969, rassemble une bonne part des chercheurs travaillant en sciences humaines sur la Bretagne. Si le centre de recherche ne fait pas partie des acteurs au devant de la scène sur les réflexions des archives de la recherche, son centre de ressources, la bibliothèque Yves-Le-Gallo, conserve néanmoins les fonds (principalement manuscrits) de plusieurs chercheurs de l'institution. En France, la bibliothèque Éric de Dampierre, à Nanterre, est une actrice pionnière de ces réflexions. La phonothèque de la MMSH est également très active sur la question¹¹⁵.

1. Réflexions sur les archives de la recherche en SHS

Dans le projet de recensement de l'ensemble des publications en sciences humaines « Human Relation Area Files » (HRAF), développé par Georges Peter Murdock, dans les années 1940, celui-ci considère les archives comme des productions scientifiques élaborées et publiées (Mouton 2009). Pourtant, le terme « archivage » est également employé, explique Marie-Dominique Mouton (2009), à propos du travail de collecte et d'organisation du chercheur sur ses données de terrain. Ce sont ces archives qui sont étudiées ici. Dans ce cas, le terme « archive orale » n'est pas associé à une référence temporelle ou historique, mais « traduit la forme enregistrée et/ou écrite, c'est-à-dire fixée et conservable, d'une information initialement orale et donc précaire. C'est le travail de recueil et de fixation de l'information qui produit l'archive » (Bonnain et Elegoët 1978, 348). L'archive orale donne, en quelque sorte, un « instantané » statique d'une culture, à un moment donné (Moss et Mazikana 1986).

Bien que la réflexion sur les archives orales soit considérée comme toute jeune et s'inspirant des travaux américains et anglais (Müller 2006 ; Mouton 2009), elle suscitait déjà de l'intérêt il y a trente ans. La Journée d'études « *Mémoires de France, domaines, entreprises et méthodes des archives orales* », organisée par la Société d'Ethnologie française a amené à la parution d'un numéro spécial dans la revue *Ethnologie Française* (1978). Y sont abordés les intérêts des archives orales et les aspects juridiques et déontologiques concernés par celles-ci. En 1978 déjà, Marie-Marguerite Pichonnet-Andral¹¹⁶ estime que l'enregistrement est trop souvent considéré comme un « banal auxiliaire technique, propre à faciliter la recherche sans en modifier pour autant les perspectives ni les résultats » (Pichonnet-Andral 1978, 359). L'archive orale, au contraire, offre des analyses multiples, et « ne se laisse nullement structurer et organiser dans sa totalité par une seule lecture » (Bonnain et Elegoët 1978, 354). Le rapport « Histoire orale ou archives orales ? Rapport d'activités sur la constitution

¹¹⁵ Pour citer quelques journées d'études, colloques et programmes de recherche qui ont eu lieu sur ce thème en France : « Les archives ethnographiques », 1999 ; « L'ethnologue aux prises avec les archives », 2007 ; « Les archives des ethnologues : pour quoi faire ? », 2014 ; Consortium « Archives des ethnologues » (depuis 2014).

¹¹⁶ Marie-Marguerite Pichonnet-Andral est née en 1922 et décédée en 2004. Elle était ethnomusicologue au CNRS et co-responsable, avec Claudie Marcel-Dubois, du département d'ethnomusicologie du MNTAP.

d'archives orales pour l'histoire de la Sécurité Sociale » (Aron-Schnapper 1980) vient appuyer la notion d'archives orales plutôt que d'histoire orale, deux ans plus tard. Les travaux de Dominique Aron-Schnapper¹¹⁷ permettent l'émergence et la solidification de ce champ d'étude. Un numéro spécial « Archives orales. Une autre histoire ? » a paru dans les *Annales* la même année (1980).

La conservation des archives de terrain révèle de nombreux intérêts. En plus de fournir un regard sur les conditions du « travail de terrain » au cours du temps, elle permet la mise à disposition de nouveaux types de documentation, jusqu'ici inaccessibles, explique Marie-Dominique Mouton (2009). L'auteure ajoute que ces matériaux permettent d'éveiller l'intérêt que les chercheurs portent aux travaux des « pères fondateurs » et de leurs aînés dans leur discipline. Les pratiques de revisite des « terrains » des aînés s'avèrent particulièrement intéressantes, car elles s'interrogent sur les évolutions dans la discipline, les méthodes d'enquête et les transformations observables au sein de la société étudiée (Müller 2006 ; Mouton 2009). Retrouver la méthode d'enquête du chercheur est particulièrement intéressant car cela permet de mieux le cerner, ainsi que sa recherche. D'une manière plus générale, les matériaux de terrain permettent d'« appréhender par quels processus son producteur est parvenu à élaborer ses théories à partir des matériaux bruts et dans quels réseaux se situe cette recherche » (Mouton 2009, 229). Les pratiques de revisite des « terrains » des aînés ne sont pertinentes que lorsque les ethnographes disposent des matériaux accumulés par ceux-ci. De cette manière, en pays anglo-saxons, où l'archivage est ancien et bien accepté, il est possible de retravailler sur les papiers de Bronislaw Malinowski et de Margaret Mead (Descamps 2001 ; Müller 2006). Ceci dit, travailler à partir d'archives sonores nécessite un apprentissage :

« Il faut utiliser un magnétophone et des cassettes, mettre un casque, apprendre à repérer l'information autrement qu'en parcourant en lecture rapide un document écrit, etc. Bref, changer les habitudes » (Descamps 2001, 238).

L'archivage des matériaux scientifiques, incluant les archives orales, pose de nombreuses problématiques et implique la mise en place de règles. En ethnologie, Florence Weber explique qu'« elles font peur, elles sont vécues comme un contrôle, comme une intrusion insupportable d'autrui dans une relation intime avec son terrain » (Weber dans Müller 2006, 106). Accepter la critique nécessite de prendre du recul sur ces matériaux, pourtant très « impliquants », et le rôle de l'affect dans ce scepticisme vis-à-vis de l'archivage n'est pas à négliger (Molinié et Mouton 2008). Beaucoup d'ethnologues restent dans l'idée qu'à partir du moment où les enquêtés s'adressent à eux personnellement, les matériaux d'enquêtes sont de leur seule propriété et ne sont pas considérés comme des archives potentielles (Cassé et Ginouvès 2008).

¹¹⁷ Dominique Aron-Schnapper est née en 1934 à Paris. Au cours de sa carrière de sociologue et de politologue, elle a notamment joué un rôle primordial dans la reconnaissance des sources orales en France.

Dans la discipline historique, le rapport aux matériaux de terrain, qui sont clairement considérés comme des archives, diffère. Conformément à l'article L211-1 du Code du patrimoine, il est considéré en histoire que : « Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité ». Les matériaux des chercheurs font donc pleinement partie de cette définition. Florence Descamps explique que « l'idée domine en histoire que tout document, qu'il soit oral, écrit, audiovisuel, a été « produit », que ses conditions de production doivent être déconstruites, décrites et analysées, et qu'il doit être critiqué et évalué » (Descamps dans Müller 2006, 105). Dans le sillage de Dominique Aron-Schnapper et de Florence Descamps, nous considérons les matériaux de terrain des chercheurs comme des archives et pensons que leur revisite est pertinente.

La question du lieu où déposer les archives scientifiques, posée par certains chercheurs (Müller 2006 ; Mouton 2009), interroge le travail d'archivage lui-même et le type de structure spécialisé dans ce domaine. Des projets de recensement, d'exploitation et de valorisation des archives ethnographiques fleurissent depuis quelques années et, notamment, comme le note Marie-Dominique Mouton (2009), avec le développement d'internet et des nouvelles technologies. Certains auteurs insistent sur le fait que des structures de dépôt d'archives existent ou ont existé, comme celle du MNATP – qui a fermé en 2005 – et sont insuffisamment connues et reconnues (Molinié et Mouton 2008 ; Beaud et Weber 2010). Cette réflexion permet de revenir sur le fait qu'il y a des structures spécialisées dans l'archivage et la documentation, et qu'une telle entreprise de traitement documentaire nécessite des méthodes. Florence Descamps affirme ainsi :

« après avoir fait beaucoup d'efforts pour professionnaliser la collecte, il faut faire les mêmes efforts de professionnalisation pour la valorisation des fonds, examiner chacune des contraintes qui pèsent sur l'utilisation des témoignages oraux en tant qu'archives et réfléchir aux aménagements nécessaires » (Descamps 2001, 240).

Voyons justement le cas d'une structure spécialisée dans l'archivage et la documentation des archives orales de chercheurs : la phonothèque de la MMSH.

2. La phonothèque de la MMSH

2.1. Histoire de l'institution

La phonothèque de la MMSH, où nous avons effectué un séjour de recherche, du 27 mars au 21 avril 2017, se donne pour mission la conservation et la diffusion de fonds d'archives sonores de chercheurs, ethnologues et linguistes principalement, de l'aire méditerranéenne.

La phonothèque d'Aix-en-Provence a été créée en 1979 par Jean-Claude Bouvier¹¹⁸ et Philippe Joutard¹¹⁹ dans une période de grande effervescence de la recherche en sciences humaines, à Aix-en-Provence et plus généralement en France. En effet, la phonothèque fait partie du projet de création du CREHOP – Centre de recherche méditerranéen sur les ethnotextes, l'histoire orale et les parlers régionaux – initié en 1976 et officialisé en 1980 (Pelen 2011). Philippe Joutard se souvient de cette période, dans un entretien mené par Anne-Marie Granet-Abisset auprès de lui :

« Les linguistes viennent de terminer les atlas linguistiques et ils s'aperçoivent de la nécessité d'avoir une vision beaucoup plus large de l'ensemble de la société. Ils ont donc besoin à la fois des ethnologues et des historiens » (Joutard et Granet-Abisset 2013, 194).

Le rapprochement des disciplines dialectologiques, ethnologiques et historiques a mené, dès 1975, à la définition de l'ethnotexte, qui serait un support commun aux trois disciplines :

« Par ethnotexte il faut entendre avant tout des textes oraux, littéraires ou non, dialectaux ou français, ayant une valeur d'information ethnologique, historique, linguistique. Mais la notion d'ethnotextes s'applique aussi aux sources écrites éventuelles : par exemple, carnets de chansons, cahiers de recettes, de secrets, livres de raison, correspondance... » (Bouvier et Ravier 1976, 207).

Le programme de recherche du CREHOP se présente comme une « collecte » (Pelen 1992), nous rappelant les chercheurs bretons qui ne souhaitent pas parler de leurs recherches comme des « enquêtes ». D'ailleurs, Donatien Laurent participe aux réflexions menées à Aix-en-Provence, à cette époque. Cette ambivalence du programme de recherche du CREHOP et la diversité des sources déposées à la phonothèque amène Jean-Noël Pelen¹²⁰, à considérer les phonothèques de l'oral comme « au carrefour de la recherche et de la culture » (Pelen 2011). Depuis 1994, le CREHOP a été remplacé par l'unité de recherche Telemme – Temps, Espaces, Langages – aujourd'hui principalement représentée par des historiens, les ethnologues ayant créé de leur côté l'unité de recherche IDEMEC. Les deux équipes de recherche, tout comme la phonothèque, font partie de la MMSH.

¹¹⁸ Jean-Claude Bouvier est né dans les années 1930. Il est ethnodialectologue, professeur émérite de langue et culture d'Oc, à l'Université d'Aix-Marseille. Il a cofondé, avec Philippe Joutard, le Centre de recherche méditerranéen sur les ethnotextes, l'histoire orale et les parlers régionaux (CREHOP).

¹¹⁹ Philippe Joutard est né en 1935, à Paris. Il est professeur émérite d'histoire moderne à l'Université d'Aix-Marseille. Il a cofondé le CREHOP avec Jean-Claude Bouvier. Il est le premier à avoir participé activement au développement de l'histoire orale en France (Joutard 1979, 1983).

¹²⁰ Jean-Noël Pelen est né dans les années 1940. Il a été directeur du CREHOP de 1987 à 1993.

Véronique Ginouvès, directrice de la phonothèque de la MMSH depuis 1997, illustre bien cette interface entre le monde de la recherche et le monde culturel : très impliquée dans des programmes de recherche d'importance, tels que *Europeana Sounds*, elle a également joué un grand rôle au sein de la FAMDT, dans l'élaboration du portail du patrimoine oral, en particulier¹²¹. Dès 1994, elle rédige, avec Véronique Pérennou, une première version du *Guide d'analyse documentaire du son inédit pour la mise en place de banques de données* (Bonnemason et al. 2001), devenu une référence au sein de la FAMDT pour l'harmonisation des pratiques documentaires. Depuis deux ans, Véronique Ginouvès ne fait plus partie de la FAMDT, dont le discours s'est résolument tourné vers le spectacle vivant plutôt que sur le traitement des archives sonores. Elle nous fait part du rapport parfois « dédaigneux » qu'ont les associations de musiques traditionnelles avec les archives sonores, qui viendraient figer la tradition, alors que d'autres associations ont misé tout leur travail sur celles-ci, telles que Dastum¹²². Véronique Ginouvès considère son action comme proche de celle de Dastum, beaucoup plus que de celles d'autres associations du réseau, dans lesquelles elle ne se reconnaît pas.

2.2. Fonds « ethnobotaniques » de la phonothèque

Parmi les fonds d'archives de la phonothèque de la MMSH, mis en ligne sur la base de données Ganoub¹²³, les plus intéressants pour notre recherche sont ceux déposés par le musée de Salagon. Ils regroupent notamment les enquêtes de l'association l'EPI et des enquêtes plus récentes, que nous avons déjà présentées dans la description du musée. D'autres fonds viennent compléter ceux-ci, nous apportant des angles d'approche nouveaux concernant l'ethnobotanique.

Le fonds d'archives orales ethnobotaniques, constitué par Magali Amir, dans le PNR du Lubéron, en 1994-1995, est le plus conséquent et concerne directement notre thématique. Il égale même, en quantité, l'ensemble des enquêtes à caractère ethnobotanique des différents fonds de Salagon. En effet, il représente, à lui seul, 85 enquêtes ethnobotaniques, soit environ 80 heures d'enregistrements sur ce thème. Magali Amir a effectué un énorme travail de compilation de ses données, sous la supervision de Pierre Lieutaghi, qui l'avait incitée à proposer ce projet d'enquêtes au PNR¹²⁴. En quatre volumes imprimés, elle a organisé les données sous trois entrées possibles : par informateur, par plante, par maladie, constituant une véritable base de données imprimée (Amir 1995). Ces enquêtes ont été l'objet de l'ouvrage *Les cueillettes de confiance* (Amir 1998), qui resitue l'enquête et en fournit l'analyse. Dans la base de données Ganoub, malheureusement, ses enquêtes sont documentées de manière très succincte, appuyant le côté « inventaire » reproché à sa

¹²¹ FAMDT (Portail numérique). <http://www.famdt.com/portail-du-patrimoine-oral/>

¹²² Véronique Ginouvès, communication personnelle, le 27/03/2017.

¹²³ Ganoub, phonothèque de la MMSH. <http://phonothèque.mmsh.huma-num.fr/>

¹²⁴ Magali Amir, au cours de notre entretien, le 07/04/2017.

démarche. Nous aurons l'occasion d'y revenir concernant les méthodologies d'enquête et de collectage.

D'autres fonds d'enregistrements viennent compléter ces enquêtes, spécifiquement « ethnobotaniques », dans les Alpes-de-Haute-Provence. Le fonds de l'association Alpes de Lumière rassemble des enquêtes, réalisées dans les années 1980 principalement, sur les patrimoines naturel et culturel. Il contient des enquêtes sur le battage du blé, sur l'architecture en pierres sèches ou encore sur la vinification. Certaines enquêtes ont été réalisées dans le cadre de stages d'ethnologie sur la méthodologie d'enquête, dont les interventions d'Annie-Hélène Dufour¹²⁵, Christian Bromberger et Jean-Claude Bouvier sont également enregistrées¹²⁶. Le fonds de témoignages enregistré par Jean-Pierre Joly¹²⁷, à la fin des années 1980, est également intéressant, abordant plus généralement le quotidien de la vie rurale d'autrefois.

Le fonds de l'ethnologue Pierre Laurence¹²⁸, constitué dans les Cévennes, en 1998-1999, a également attiré notre attention. Trois thèmes sont développés dans ses enquêtes : la littérature orale, le légendaire historique et « l'au-delà des choses ». Ce dernier thème nous a intéressé dans le sens où le chercheur y recueille des informations sur les guérisseurs, les dons et la sorcellerie. Il aborde également les soins donnés aux animaux et les travaux agricoles, bien que son attention ne se porte pas sur les usages des plantes. Sur le thème de la sorcellerie, plusieurs passages ne sont pas diffusés en ligne, impliquant un traitement documentaire en passages thématiques et non un traitement documentaire au seul niveau de l'enquête, comme c'est le cas, habituellement, dans les fonds de la phonothèque. Les seuls passages qui apparaissent au sujet de la sorcellerie sont ceux où les informateurs affirment ne pas y croire, ne donnant aucune information compromettante. La manière d'effectuer le traitement documentaire sur un tel sujet s'est également posée à nous, à propos du fonds Christophe Auray : faut-il diffuser ces passages où les informateurs disent que la sorcellerie, « *c'est de la superstition* », ce qui peut laisser croire que la sorcellerie « n'a pas existé » ? Faut-il ne diffuser aucun des passages concernant la sorcellerie, en considérant l'ensemble de cette thématique comme « sensible » ? Nous développerons davantage cette réflexion dans la troisième partie de la thèse. Venons-en à la place reconnue aux associations par les institutions publiques.

¹²⁵ Annie-Hélène Dufour est née en 1947 et décédée, prématurément, en 2002. Elle était ethnologue à l'Université Aix-Marseille.

¹²⁶ Sur la base de données Ganoub, corpus « Stages d'ethnologie réalisés par l'association Alpes de Lumière ». Consulté le 3 juillet 2018. <http://phonotheque.mmsh.humanum.fr/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=3787&fonds=0&nat=3&cid=540>

¹²⁷ Jean-Pierre Joly a enregistré les témoignages des habitants de la Vallée du Jabron (04), entre 1983 et 1990. <http://phonotheque.mmsh.humanum.fr/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=3781&fonds=0&nat=3&cid=66> (Consulté le 3 juillet 2018).

¹²⁸ Pierre Laurence est ethnologue et spécialiste de mémoire orale et des archives orales.

Chapitre 3. Quelle est la place reconnue aux associations ?

Dans le texte de la Convention sur le PCI¹²⁹ en France, la place des associations et des communautés locales, vis-à-vis des acteurs institutionnels de la recherche et de la culture, est valorisée. En effet, le PCI reconnaît aux communautés locales une expertise dans la mise en valeur de leur patrimoine culturel, obligeant les institutions existantes à prendre en compte les acteurs du PCI. En Bretagne, les associations et communautés locales se sont pleinement saisies de la Convention, nous amenant à nous questionner sur la place reconnue aux associations du patrimoine culturel, actuellement, en Bretagne.

Face à l'enjeu de la sauvegarde des archives sonores et audiovisuelles patrimoniales, les différents acteurs que nous avons évoqués – associations, musées, chercheurs – ne fonctionnent pas de la même façon. Ils n'accordent pas la même importance à ces matériaux, les associations spécialisées dans ce domaine étant nécessairement plus sensibles à ces matériaux que les autres institutions, qui ont une grande diversité de documents à traiter.

L'association Dastum et la cinémathèque de Bretagne jouent un rôle important en Bretagne. Chacune se considère comme étant l'acteur le plus à même d'entreprendre la sauvegarde et la diffusion des archives inédites, sonores pour l'une, audiovisuelles pour l'autre, en Bretagne. Cependant, les partenariats entre associations et musées, voire même, associations et archives, ne se font pas toujours, questionnant sur la reconnaissance apportée aux associations. Les associations du patrimoine culturel se sont positionnées comme des acteurs incontournables des archives sonores et audiovisuelles en Bretagne, là où il existait un vide institutionnel. Elles se sont elles-mêmes érigées en institutions. Mais quelle est la place qui leur est donnée par les institutions issues des milieux de la recherche et de la conservation du patrimoine ?

¹²⁹ Unesco, Convention pour la sauvegarde du PCI. <https://ich.unesco.org/fr/convention>

Section 1. Affirmer sa place en tant qu'association

La conservation des archives sonores et audiovisuelles demande d'importants financements pour le développement des moyens techniques et humains nécessaires. Les associations, qui aujourd'hui jouent ce rôle, n'ont pas les moyens nécessaires pour mener complètement leur mission à bien. Mais aucune structure publique ne semble vouloir prendre le relais. De plus, l'engouement pour la Convention sur le PCI en Bretagne oblige chaque structure à se positionner pour trouver sa place sur le nouvel échiquier.

1. Le PCI en Bretagne, un tremplin pour les associations

1.1. Dastum, pionnière du PCI en Bretagne

L'arrivée de Charles Quimbert à la direction de Dastum est l'occasion d'un grand changement de discours pour l'association :

« Il fallait renouveler le discours, ça, c'était impératif. Tu [ne] vas pas voir la DRAC et la Région en disant "Bon ben voilà, nous, on est super, on fait de la collecte, et on continue à faire de la collecte et voilà"... Ils te regardent et ils te disent "Ouais, et ça va finir quand ?" » (C. Quimbert, 2014).

Sa découverte de la Convention pour la sauvegarde du PCI, adoptée par l'Unesco, est le support de ce renouveau. Charles Quimbert, qui découvre cette dynamique lors d'un colloque en Guadeloupe, se retrouve complètement dans les valeurs défendues.

Le PCI est défini dans l'article 2.1 de la Convention pour la sauvegarde du PCI de l'Unesco : « On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine (...) »¹³⁰. Nous verrons, ci-dessous, que cette définition ne fait pas consensus.

En 2008, Dastum organise, en partenariat avec l'Institut régional du patrimoine de Bretagne, les premières rencontres du PCI en Bretagne :

« 200 personnes viennent, 200 personnes qui ne veulent pas partir. Ils sentent qu'il se passe quelque chose. Les élus sentent aussi. Et on a eu la chance, depuis 2008, de travailler non pas, main dans la main, mais avec deux piliers en permanence, un pilier associatif et le pilier élu, qui fait le représentant

¹³⁰ Unesco, Convention pour la sauvegarde du PCI. <https://ich.unesco.org/fr/convention>

du peuple (...). Ce qui fait qu'il y avait une cohérence entre des propos tenus par des élus et des propos tenus par des associatifs » (C. Quimbert, 2014).

Cela s'enchaîne avec la mise en place d'un groupe de travail sur le PCI en Bretagne. Les rencontres se font, dans un premier temps, à Dastum et ce n'est « *pas moins de 30 personnes qu'il y a ici pour la première réunion* », raconte Charles Quimbert. De l'avis de tous, la première étape n'est pas d'inscrire quelque chose directement aux listes de l'Unesco, mais de sensibiliser les élus, les amenant à rédiger un appel à la reconnaissance du PCI en Bretagne, qui obtient environ 200 signatures.

C'est la notoriété de Dastum qui s'assoit, avec notamment des financements deux fois supérieurs. Au sein de l'association, Charles Quimbert se souvient que cette notion nouvelle de PCI nécessite une certaine « éducation » du conseil d'administration à une vision plus large que la musique et le chant. Pour certains membres, l'utilisation de cette expression – au lieu de celle de patrimoine oral, qui est utilisée dans le slogan de Dastum – ne change pas grand-chose à leur domaine d'action précédent, déjà relativement ouvert. Selon Charles Quimbert, au contraire, c'est une façon d'inscrire Dastum dans le présent.

En 2012, le groupe de travail sur le PCI ressent le besoin de se lancer dans une démarche concrète et propose d'inscrire le fest-noz aux listes de l'Unesco :

« Ben oui, tout le monde est d'accord, parce que le fest-noz, personne n'est contre. Tu interrogues quelqu'un dans la rue, il peut être contre les autonomistes, il peut être contre la langue bretonne, il peut être contre [le fait] que tes enfants aillent à Diwan, tout ça, parce que "qu'est-ce qu'il va devenir le pauvre gamin", gnin gnin... le fest-noz, ça ne crée pas de débat particulier, ça rassemble plein de gens divers (...). Du coup, c'est un espèce de fait social, pas total, à la Durkheim mais... presque total ! [rires] » (C. Quimbert, 2014).

Les dossiers, ensuite, se succèdent, par exemple avec une fiche d'inventaire sur les plaintes¹³¹. Puis un premier dossier est constitué sur un domaine autre que la musique, celui des jeux bretons. La reconnaissance du PCI en Bretagne se concrétise, amenant la région à souhaiter qu'une structure soit porteuse de tels projets à part entière. Il est, dans un premiers temps, proposé que Dastum joue ce rôle, mais cela pose le problème de sa prévalence sur les autres associations culturelles bretonnes. L'association Bretagne culture diversité (BCD) naît alors. Charles Quimbert en devient le directeur.

1.2. Bretagne culture diversité

L'association BCD, créée en 2012, a un objectif « de promotion et de diffusion de la matière culturelle de Bretagne et de la diversité culturelle à l'échelle des cinq départements de la Bretagne historique »¹³². Née à l'initiative de la région, suite à l'appel à la reconnaissance du

¹³¹ La plainte, ou *guerz* en breton, est une chanson qui contient de nombreux couplets, sur un sujet généralement sombre, voire tragique.

¹³² Bretagne culture diversité. <https://www.bcd.bzh/fr/qui-sommes-nous/nos-missions/>

PCI en Bretagne, elle prend une place transversale, fédérant les actions ayant trait au patrimoine culturel en Bretagne. Les principales associations du patrimoine culturel en Bretagne se trouvent dans le conseil d'administration de la nouvelle association.

Parmi les actions menées par BCD, les réalisations d'un inventaire permanent du PCI breton et de dossiers thématiques accessibles en ligne, pour valoriser la « matière culturelle de Bretagne »¹³³, nous intéressent.

Julie Léonard¹³⁴ est responsable de l'inventaire permanent du PCI breton. Elle revient sur les différentes méthodologies qui sont mises en œuvre, en fonction des projets et des territoires concernés. Avec le GCBPV, qui souhaitait renouveler son discours, un projet de rédaction de fiches d'inventaire a été lancé en 2013, sur dix-huit mois. L'idée avait été proposée de travailler le thème du marais, qui a une importance particulière sur le territoire et pour l'association qui s'attachait, initialement, aux patrimoines naturel et culturel. Aurélie Brault¹³⁵ et Fabienne Mabon¹³⁶, les salariées du groupement, se souviennent avoir décliné le sujet en 6-8 thèmes, qu'elles auraient aimé aborder. Mais une mise au point a été nécessaire avec l'association BCD, qui leur a dit que le projet était beaucoup trop ambitieux pour le budget et le temps impartis, leur proposant de restreindre à un sujet précis, pour la rédaction d'une fiche. Deux thèmes ont finalement été retenus : les sonneries de bassins et la vente aux enchères des foins du marais. La sonnerie de bassin, qui consiste à faire vibrer des brins de joncs (*Juncus sp.*) contre une bassine en cuivre, remplie d'eau – ce qu'on appelle localement « tirer la chèvre » – est une pratique festive revitalisée, associée à la fête de la Saint-Jean. Pour cette pratique, les « anciens » comme les « jeunes » porteurs de la tradition étaient bien identifiés et de nombreux écrits préexistaient, rendant la rédaction de la fiche relativement aisée. Il en a été autrement du deuxième thème, celui de la vente aux enchères des foins du marais, pour lequel les salariées ne connaissaient personne pour les introduire. Elles avaient seulement, dans leur bibliothèque, un mémoire d'ethnologie (Dagorne 1993) expliquant en détail le partage très particulier des foins du marais, entre les différentes fermes. En allant à la rencontre des personnes lors de la vente aux enchères, leur démarche n'a pas été comprise, rendant le recueil de témoignages difficile. Aurélie Brault reconnaît que ce projet aurait nécessité plus de temps pour être réellement abouti, nous montrant à quel point le travail d'inventaire doit se concevoir sur le temps long.

Un autre projet est celui entrepris par BCD sur l'ensemble du territoire du Pays Centre-Ouest Bretagne, à l'intersection du Finistère, des Côtes d'Armor et du Morbihan. Julie Léonard s'occupe d'y mettre en place un inventaire participatif du PCI breton. Les modalités du projet sont très différentes de celles mises en place à Redon. Dans ce cas, il ne sera pas possible de

¹³³ *ibidem*

¹³⁴ Julie Léonard est née dans les années 1980. Elle prépare une thèse en sociologie sur le PCI en Bretagne, débutée en 2010. Depuis 2013, elle est, de plus, salariée de l'association Bretagne culture diversité.

¹³⁵ Aurélie Brault est animatrice au GCBPV, où elle est chargée du centre de ressources numériques.

¹³⁶ Fabienne Mabon est la coordinatrice du GCBPV.

consacrer dix-huit mois à la rédaction de chacune des fiches mais, ici encore, l'action doit être pensée sur le temps long :

« Il faut jongler entre les temps du quotidien. Donc, tu vois, le temps des gens qui font, qui sont dans leur savoir-faire et qui font leurs trucs... les temps administratifs, les temps politiques... les temps de la recherche, qui sont des temps longs, aussi... C'est pour ça que les inventaires, c'est plus sur le long. Enfin, moi, je le perçois comme ça. Sinon oui, tu peux faire un truc vite fait, et après, quelle solidité il a ? Quelle pertinence ? Et tu tombes dans "faire un inventaire pour faire un inventaire" » (J. Léonard, 17/06/2014).

C'est également l'association BCD qui, depuis sa création, coordonne le groupe de réflexion sur le PCI en Bretagne. L'exposition itinérante sur le PCI en Bretagne, créée dans ce cadre, a été l'occasion d'une réflexion sur la manière d'illustrer les grands domaines du PCI, de manière ludique, en privilégiant des objets d'exposition qui puissent être touchés, ou qui fassent appel aux différents sens. Dans nos échanges avec Julie Léonard, au sujet d'objets qui puissent illustrer le domaine des « savoirs liés à la nature et à l'univers », nous nous sommes aperçue qu'en dehors de certains jouets buissonniers, il était beaucoup plus aisé d'illustrer le domaine de l'artisanat par des objets constitués à partir d'éléments végétaux, que d'illustrer le domaine précédant. Cette observation révèle un lien plus ou moins fort entre matériel et immatériel, au sein des différents domaines du PCI.

Une autre grande mission de l'association BCD est de « favoriser l'accessibilité et valoriser les contenus culturels et scientifiques relatifs à la Bretagne par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication »¹³⁷. L'association propose, à travers le portail internet Bécédia¹³⁸, l'édition de dossiers thématiques portant sur la « matière culturelle de Bretagne ». Ces dossiers peuvent être très utiles dans le domaine de l'enseignement et peuvent également servir à quiconque souhaite découvrir la Bretagne sous ses différents aspects. Le portail Bécédia permet également de rendre accessibles des contenus déjà existants, tels que les archives sonores de Dastum, les archives audiovisuelles de la cinémathèque de Bretagne ou encore la collection de cartes postales anciennes de la cartopole de Baud, qui servent d'illustration aux dossiers thématiques, dès que possible. En effet, le portail permet la mise en valeur de supports très différents (audio, audiovisuel, photos, texte, etc.), mis en liens les uns avec les autres. Les différents supports sont alors facilement exploitables, ce qui manque, généralement, dans les bases de données des associations spécialisées sur un support.

Les premières phases d'éditorialisation de dossiers thématiques, sur la « matière culturelle de Bretagne », ont fait appel à de nombreux acteurs, créant une affirmation des rôles de chacun. En effet, plusieurs chercheurs, collecteurs et acteurs du patrimoine culturel ont été sollicités pour la rédaction de ces dossiers thématiques. Nous avons nous-même été

¹³⁷ Bretagne culture diversité. <https://www.bcd.bzh/fr/qui-sommes-nous/nos-missions/>

¹³⁸ Bécédia (Portail numérique). <http://bcd.bzh/becedia/>

sollicitée par Julie Léonard, en septembre 2015, pour la rédaction d'un dossier thématique sur l'ethnobotanique en Bretagne. Le sujet nous a paru très vaste et nous avons entrepris avec elle une réflexion sur les différents acteurs de l'ethnobotanique en Bretagne et sur la manière dont pouvaient être articulés les divers dossiers thématiques sur ce thème. Nous nous demandions s'il pouvait être pertinent de rédiger un ou plusieurs dossiers larges, qui introduisent des dossiers spécifiques. Mais alors, la question des points de vue des auteurs se posait, chaque démarche relevant de points de vues différents, qui ne s'entendent pas toujours et qui, dans tous les cas, n'admettent aucune hiérarchie. Les différents dossiers thématiques n'étant pas articulés de manière hiérarchique les uns par rapport aux autres dans le portail Bécédia, il est apparu que chaque dossier, couvrant une thématique plus ou moins large, était associé au point de vue de son auteur. Des chercheurs tels que nous-même ou Laurent Gall avons rédigé des dossiers sur une thématique large : le collectage ethnobotanique en Bretagne (Mériaux 2017) ; l'ethnobotanique en Bretagne (Gall et Mériaux 2017). D'autres auteurs ont rédigé des dossiers thématiques plus spécifiques, reliés à la thématique ethnobotanique : Plantes et pratiques médicinales en Bretagne (Auray 2016) ; Les jeux de l'amour et du hasard dans la nature (Giraudon 2016) ; La diversité des techniques de vannerie en Bretagne (Hérisset 2016) ; Les bretons et leurs landes (Beaulieu 2017b). Ces différents dossiers sont reliés les uns aux autres dans le portail, sous les chapeaux « patrimoine culturel » et « patrimoine naturel ».

1.3. Le PCI vu par les différents acteurs

La notion de PCI, dont nous avons donné la définition plus en amont, peut être entendue et perçue différemment par les divers acteurs. Selon le Ministère de la Culture, les enregistrements de témoignages et de chants, ou encore les films et vidéos ne constituent pas, en tant que tels, un patrimoine immatériel. Ils peuvent seulement illustrer certains aspects du patrimoine immatériel, et servir de support à une revitalisation. La reconnaissance du fest-noz en Bretagne en est un bon exemple : ce ne sont pas les cassettes de collectages de répertoires traditionnels qui sont reconnues et pourtant, leur rôle a été primordial dans la revitalisation des musiques et des danses traditionnelles de Bretagne. Florence Descamps n'adopte pas le même point de vue. Elle développe l'idée selon laquelle, « au-delà de la définition juridique, sociologique et même politique qui est posée dans le texte de la convention [pour le PCI], c'est la mémoire qui se voit couronnée par la qualité de patrimoine, dans sa fragilité et dans son immatérialité » (Descamps 2014, 50-51). L'archive orale, à travers le témoignage d'une mémoire, appartient, selon elle, au PCI, dès lors que celle-ci est transmise, appropriée et reconnue comme patrimoine.

Les musées, également, ne considèrent pas tous le PCI de la même façon. Certains musées, par exemple, se saisissent de l'immatérialité pour l'ajouter au matériel : les objets peuvent en effet devenir plus « parlants » lorsqu'un témoignage leur est associé. Toutefois, peu de structures prennent la mesure de l'implication d'une reconnaissance du PCI, c'est-à-dire « mettre en œuvre pour le patrimoine immatériel le même traitement que pour le

patrimoine matériel, à savoir l'inventorier, le conserver, l'étudier, l'exposer, le transmettre » (Drouguet 2015, 166-67). D'autres sont en résistance avec la notion de PCI. Laurence Prod'homme reproche au PCI d'être le nouveau concept à la mode, « *comme si on inventait la lune* », alors que les problématiques de conservation, à la fois plus urgentes et plus spécifiques, lui paraissent plus importantes que d' « *inventer de nouvelles notions* ». Les acteurs de musées se rejoignent sur le fait qu'il n'y a pas d'immatériel sans matériel, d'autant plus lorsque le matériel sert à montrer l'immatériel. Laurence Prod'homme dit justement à ce sujet : « *Il n'y a rien de plus matériel qu'une photographie ! Sinon on [n']aurait pas tous ces problèmes de conservation* » (L. Prod'homme, 13/01/2016). De nombreux chercheurs appuient également ce propos. Christian Bromberger évoque par exemple :

« la conception et les pratiques traditionnelles de construction des ponts chinois en arc en Chine ; les techniques traditionnelles des Li : filage (sic), teinture, tissage et broderie ; le batik indonésien ; la dentellerie en Croatie, etc., etc. On se demande bien ce qu'ont d'immatériel ces pratiques et, si telle est l'intention, quel intérêt il y aurait à extraire l'immatériel de faits matériels » (Bromberger 2014, 143).

Selon les cas, donc, c'est l'immatériel qui illustre le matériel, ou inversement, le matériel qui illustre l'immatériel, mais les deux ont intérêts à être montrés ensembles.

Pourtant, certains acteurs, associatifs en particulier, ont joué sur la notion de « patrimoine vivant », qui fait partie intégrante de la définition de PCI, pour discréditer l'action des musées. Ils ont repris la vision, déjà développée au cours de l'histoire, des musées qui seraient comme les cimetières de la culture, en ne montrant que des objets et des témoignages appartenant à un monde révolu. Les acteurs du PCI se sont parfois positionnés comme les concurrents des acteurs des musées, l'action du PCI venant des citoyens, alors que celle des musées vient de l'État. Bien que le comité scientifique de l'association BCD se réunisse au musée de Bretagne, Laurence Prod'homme regrette que les acteurs du PCI n'aient pas davantage créé de liens avec eux.

Concernant l'intégration du PCI au Service de l'Inventaire, Nathalie Heinich anticipe une difficile mise en œuvre :

« Entre le processus de "sauvegarde", impliquant des catalogues, des bâtiments, des règles administratives, et l'"immatérialité" des biens concernés, impliquant des processus labiles et forcément évolutifs, il existe, sinon une incompatibilité, du moins une tension constitutive, qui fait du patrimoine culturel immatériel un passage à la limite dans le processus international d'extension conceptuelle de la notion de patrimoine » (Heinich 2009, 24).

Philippe Bardel¹³⁹ nous explique le parti pris du Service de l'Inventaire dans la définition du rôle de la structure vis-à-vis du PCI : se concentrer sur la « dimension immatérielle du savoir matériel ». C'est le cas, par exemple, du savoir-faire du chaumier, lorsqu'une maison en toit de chaume est référencée par l'Inventaire. Selon Philippe Bardel : « *c'est une idée [qui n'est] pas forcément partagée par les acteurs du PCI, qui mêlent joyeusement "mémoire locale", "mémoire ouvrière", des choses comme ça, et puis "savoir-faire" et "danses" et "chants" »* (P. Bardel, 26/04/2016). Le fait de s'arrêter à la « dimension immatérielle du savoir matériel » permet au Service de l'Inventaire de rester cantonné à son domaine de compétences. Philippe Bardel explique que, lorsque l'État finance un monument historique, c'est, indirectement, le compagnonnage et la transmission des savoirs qui est financé, accompagnant la reconnaissance du PCI par un levier d'action financier. Pour lui, le Service de l'Inventaire a tout intérêt à rentrer en partenariat avec les associations détentrices de collectages déjà existants, plutôt que de tenter de refaire le même travail, de manière moins approfondie. De plus, le Service de l'Inventaire n'a pas vocation à traiter des fonds d'enregistrements de témoignages, et des problèmes se posent lorsqu'il doit conserver ce type d'archives (Barthélémy et Istasse 2016). En se reliant aux associations, les compétences de chaque structure pourraient être reconnues, plutôt que d'entrer en concurrence.

2. Un manque de reconnaissance des associations

Présente presque à la fondation de Dastum, Véronique Pérennou évoque l'importance d'associer la technologie aux traditions encore dévalorisées. Selon elle, c'est l'utilisation des nouvelles technologies, tout au long de l'histoire de l'association, qui a permis à cette dernière d'être reconnue par ses financeurs et par les Bretons eux-mêmes. Aujourd'hui, Gaëtan Crespel, l'actuel directeur de Dastum, parle de nouvelles attentes des Bretons concernant leur culture et leur passé. Ceux-ci souhaitent mettre des visages ou des voix sur une culture paysanne qui, plus de deux siècles après la Révolution française, n'est toujours pas valorisée. Selon lui, qui mieux qu'eux peuvent apporter des réponses ?

Gaëtan Crespel reconnaît les avantages dus au fait de diriger une structure associative. Il voit notamment toutes ces archives qui leur arrivent et qui ne seraient pas déposées dans d'autres contextes. Il apprécie également le fait d'avoir un conseil d'administration où l'on peut trouver deux générations et ainsi, travailler avec les fondateurs de Dastum. Mais il regrette la précarité du statut associatif :

« Quand je suis venu passer mes entretiens, j'ai revu exactement la même bâtisse [qu'une dizaine d'années plus tôt], donc, j'étais saisi par cette image, de... à la fois de la permanence, mais également d'une situation du monde associatif, ajouté au monde culturel, où nous sommes bien souvent des salariés au rabais (...). Même si je sais très bien que nous sommes une association, donc, sous un

¹³⁹ Philippe Bardel est né dans les années 1970. Jusqu'en 2014, il a été conservateur de l'écomusée du pays de Rennes (Bardel *et al.* 2008). Il est actuellement responsable du pôle Recherche au service patrimoine des Pays de la Loire.

régime privé et que, nous n'aurons jamais la reconnaissance d'une institution publique. Mais nous avons une mission publique, nous sommes reconnus là-dedans (...). Les collectivités nous soutiennent, ce qui est la meilleure preuve de cette dimension publique, mais nous restons une association, ça, c'est sûr » (G. Crespel, 2014).

Avec la création de l'association BCD et le départ de Charles Quimbert, alors directeur de Dastum, pour prendre la direction de la nouvelle association, beaucoup d'acquis ont été chamboulés. Les salariés ont pris conscience de la vulnérabilité de l'association face aux moyens financiers alloués, incitant celle-ci à renouveler en permanence son discours pour rester dans les « gonds ». Les moyens financiers alloués aux archives audiovisuelles sont également restreints. Gaëtan Crespel a débuté sa carrière dans l'audiovisuel et raconte ses déboires :

« Bon, après ça, j'ai été embauché à Amiens, au Pôle Image Haute-Normandie, donc là, j'étais chargé de mission et je devais faire un cahier des charges pour la création d'une cinémathèque régionale, donc, l'équivalent de la cinémathèque de Bretagne, mais en Picardie. Alors, la région Picardie n'avait pas les financements nécessaires, donc ma mission n'a pas été suivie par une mise en œuvre d'une cinémathèque régionale (...). J'ai été embauché au conseil régional d'Aquitaine, pourquoi ? Chargé de mission pour créer une cinémathèque régionale d'Aquitaine, sauf que la région n'avait pas l'argent, donc exactement le même scénario que la Picardie... » (G. Crespel, 2014).

Les associations revendiquent leur rôle dans la mise en valeur des patrimoines. Les institutions publiques leurs octroient-elles pour autant une compétence d'expertise (Colardelle 1998), et à quel niveau ? La conservation et la sauvegarde des archives peut-elle être assurée par les associations ? Les informations qui documentent les archives sonores et audiovisuelles inédites sont-elles suffisantes ? Le sont-elles à la fois pour une valorisation muséale et pour un travail de recherche ? Le traitement documentaire réalisé, ainsi que la diffusion, reflètent-ils un « établissement de la valeur, au moyen de procédures de sélection » (Tornatore 2010, 108) ou seulement une mise à disposition « à tout-va » ? À travers le regard des différents acteurs, nous nous proposons d'apporter des éclairages à ces problématiques.

Section 2. Une expertise sur la sauvegarde des archives inédites

Dans la collection du musée de Bretagne et de l'écomusée du pays de Rennes, d'emblée, archives sonores et archives audiovisuelles n'ont pas le même statut, les premières étant principalement considérées comme des documents d'étude, alors que les secondes font partie des collections. Ce tri sélectif, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir dans la deuxième section de ce chapitre, ne donne pas la part belle aux archives sonores. Les archives restent « *à dormir sur les étagères des réserves* », ce qui exaspère Vincent Morel, à l'association Dastum. En effet, aucune politique n'encourage l'entrée ces objets dans les collections¹⁴⁰. Il n'existe aucun inventaire de ces ressources, les laissant dans un statut de relative confidentialité, même pour les divers salariés de ces structures. Par exemple, Vincent Morel nous a plusieurs fois parlé des enregistrements de Bertrand Obrée sur les anciennes variétés de pommes, réalisés lorsqu'il était objecteur de conscience à l'écomusée du pays de Rennes. Jean-Luc Maillard se souvient également de ces enregistrements. Mais Anne-Cécile Turqueti¹⁴¹, qui a été missionnée par l'écomusée pour retravailler sur les enquêtes de Bertrand Obrée, ne se souvient pas des bandes sonores. Elle a travaillé à partir de notes qu'elle a qualifié d'« éparses », qui devaient être des transcriptions partielles des enquêtes. Potentiellement, de nombreuses archives sonores se trouvent dans le même état d'invisibilité. Pourquoi les archives sonores ne sont-elles pas davantage mises en valeur ? Une des explications pourrait venir de leur statut particulier, hors des collections. Des tensions entre les musées et l'association Dastum participent également à cette situation.

1. Politique de dépôt et statut des supports originaux

1.1. Politique de dépôt et de numérisation

Malgré l'expertise, en terme de conservation des archives sonores, dont se réclame l'association Dastum et malgré de nombreuses tentatives de Vincent Morel pour évoquer l'idée d'un éventuel dépôt, aucune démarche n'a été entreprise en ce sens. En effet, ce dernier, qui s'entend par ailleurs très bien avec Philippe Bardel, ancien conservateur de l'écomusée du pays de Rennes, nous a fait part d'une discussion polémique entre eux deux, sur la place que peuvent, ou ne peuvent pas prendre, les associations, vis-à-vis des musées. Il existe un grand malaise autour de la notion de dépôt, avec l'idée sous-jacente, toujours présente, que les associations pourraient piller les ressources des musées. Cette idée nous renvoie directement à l'échange qui a existé entre Dastum et le MNATP, avec cette remarque cinglante de Claudie Marcel-Dubois envers l'association : « *Vous n'allez pas dilapider les trésors du MNATP* » (Thomas 2001). Nous avons déjà évoqué, en effet, les tensions qui existaient entre les institutions et l'association Dastum, du fait de sa politique

¹⁴⁰ Musée de Bretagne. 2015. « Projet scientifique et culturel du musée de Bretagne ».

¹⁴¹ Anne-Cécile Turqueti est née dans les années 1970. Après des études en histoire et dans la médiation culturelle, elle est aujourd'hui à son compte dans des projets et expositions de valorisation du patrimoine.

de diffusion, affichée très ouvertement. L'idée d'une dilapidation correspond bien à cette diffusion très large, qui n'offrirait plus de contrôle au musée, sur ses « trésors ». L'enquête et le collectage, parce qu'ils se tournent vers un passé qui se meurt, possèdent cette particularité de pouvoir provoquer l'élément inédit, celui qui n'existera plus demain, et qui n'a jamais encore été mis au grand jour. Les enregistrements qui fixent ce moment sont uniques et ainsi, rares, ce qui leur fournit une grande valeur. Il est intéressant de comparer cette réticence au partage à la démarche du chercheur, qui ne peut se séparer de ses matériaux de terrain avant de publier, de peur qu'on les lui vole. La notion de trésor a également été développée dans un ancien programme de l'Unesco : Les Trésors humains vivants¹⁴².

Un événement, qui s'est produit au musée de Bretagne dans les années 1990-2000, est venu ancrer cette relation particulière à la diffusion : un procès a été intenté contre le musée, du fait qu'une photo de mariage se trouvait dans un livre de photographie, récemment édité par le musée, sans que l'autorisation d'utiliser cette photo ait été obtenue. L'ouvrage a été « *envoyé au pilon* », ce qui, selon Laurence Prod'homme, est resté « *vif dans les mémoires* »¹⁴³. Une politique de diffusion un peu rapide, irréfléchie, ne semble donc pas envisageable, du moins pour un musée. Car nous pouvons nous demander si le fait que Dastum n'ait jamais eu de procès tient à son statut d'association, considérée comme plus proche des gens que les musées ? Nous aurons l'occasion de revenir sur les problématiques juridiques dans la troisième partie de la thèse. Associée à la question de la diffusion, celle des originaux est très présente. La clarification juridique concernant les objets et documents des collections apparaît comme primordiale et un bon moyen de l'asseoir est d'acquérir les originaux et d'exclure les éventuelles copies. À ce sujet, les différentes institutions fonctionnent très différemment.

À l'association Dastum, il arrive couramment qu'un dépôt soit fait pour être numérisé, et que les supports originaux (bandes magnétiques, cassettes) soient rendus à leur propriétaire. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'association s'est positionnée, dès le départ, vers l'utilisation de moyens technologiques et donc, vers la numérisation des fonds. Il s'agissait, d'une part, de se servir des dernières technologies pour valoriser la tradition et montrer que les deux ne sont pas incompatibles. D'autre part, cette démarche accompagne la volonté de l'association d'assurer une conservation pérenne des contenus des enregistrements, en les fixant à travers les dernières technologies existantes. Au sein de la FAMDT, que nous avons présentée ci-dessus, Dastum a été l'une des premières associations du réseau à envisager la numérisation de l'intégralité de ses collections. Davantage que la conservation des supports originaux, c'est la protection du serveur informatique conservant tous les enregistrements qui est primordiale pour l'association. À la cinémathèque de

¹⁴² Voir : <https://ich.unesco.org/fr/tresors-humains-vivants> (Consulté le 9 juillet 2018) : Il s'agissait d' « accorder une reconnaissance officielle à des détenteurs de la tradition et des praticiens talentueux, ainsi qu'à assurer la transmission de leurs connaissances et savoir-faire aux jeunes générations ».

¹⁴³ Laurence Prod'homme, au cours de notre entretien du 13/01/2016.

Bretagne, le dépôt est envisagé complètement différemment. Les déposants doivent céder les films originaux et reçoivent, en échange, ce qui est appelé à la cinémathèque un « support de consultation » : VSH, cd/dvd ou numérique, selon l'époque. L'expression « support de consultation » est utilisée en opposition au « support de conservation ». À l'inverse de l'association Dastum, la cinémathèque n'a commencé la numérisation de ses collections qu'en 2009, privilégiant, auparavant, le format de vidéo professionnel Bétacam. Parfois, la numérisation n'est même pas souhaitée du tout, comme nous l'indique l'article « La pellicule à l'ère du numérique et la destruction du nitrate » (Pozner 2016), issu d'une réflexion développée au Festival du film d'archives de Beyle Stolby : beaucoup d'acteurs ne souhaitent pas la numérisation des films d'archives et plus encore, certains souhaiteraient que les vidéos nativement¹⁴⁴ numériques soient passés sur des films ! Dans ce sens, les musées et la cinémathèque se retrouvent dans les mêmes valeurs, alors que l'association Dastum s'en éloigne, privilégiant le contenu au contenant.

L'importance qu'accorde la cinémathèque de Bretagne aux supports originaux est partagée par les musées. Elle correspond, en effet, à la vision muséale que l'immatériel ne va pas sans le matériel. Laurence Prod'homme nous a fait part de son incompréhension face aux méthodes des archives, lorsque celles-ci conservent des fonds numériques pour lesquels elles ont seulement la version numérique, les originaux ayant été rendus aux déposants. Lorsque nous lui avons dit que c'était le cas également à Dastum, elle a dit qu'elle le savait bien, en insistant sur le fait que ce n'était pas le cas à la cinémathèque de Bretagne. Le musée de Bretagne fait d'ailleurs appel à l'expertise de la cinémathèque de Bretagne, en termes de conservation, de restauration et de numérisation des supports filmiques, pour ses collections audiovisuelles. Une convention a été signée entre les deux structures dans le cadre d'un marché public lancé par le musée de Bretagne à ce sujet.

Concernant les bandes magnétiques et les cassettes audio, aucun marché public n'a été lancé. Lorsqu'Anne-Cécile Turquety a évoqué le sujet avec Alison Clarke¹⁴⁵, celle-ci lui a répondu que l'idée avait été proposée de faire appel à une entreprise (l'association Dastum n'a pas été évoquée), mais sans qu'aucune mesure n'ait été prise dans ce sens. Dans une discussion, Vincent Morel nous a rapporté qu'il avait même été question que le musée de Bretagne dépose toutes ses archives sonores et audiovisuelles à la cinémathèque. Sur ce point, nous n'avons aucun élément concret et nous ne savons pas dire dans quelle mesure les propos ont été déformés, dans le sens où pour l'instant, le marché public entre le musée et la cinémathèque implique une gestion, mais aucune forme de dépôt. Cependant, cette remarque nous renseigne sur les relations inégales qui existent entre chaque association et le musée, et entre les deux associations elles-mêmes. Ces deux structures s'étant entendues

¹⁴⁴ Les archives sonores et audiovisuelles sont dites « nativement » numériques lorsqu'elles ont été enregistrées dès leur origine dans ce format.

¹⁴⁵ Alison Clarke est née en 1952, aux États-Unis. Elle a été la première conservatrice de l'écomusée du pays de Rennes, avec Jean-Luc Maillard, à son ouverture en 1987. Elle y est restée jusqu'à sa retraite, prise début 2017.

concernant une forme de collaboration, chacune déposant à l'autre les matériaux de leur spécialité, les archives sonores du musée reviendraient-elles, finalement, à Dastum ?

1.2. La conservation des supports originaux portée par l'émotion

Les réflexions ci-dessus nous amènent à nous interroger sur l'engouement pour le film amateur en tant qu'objet, qui n'existe pas pour les bandes magnétiques et les cassettes. Le tableau 1, ci-dessous, offre un aperçu des différents supports photographiques et d'enregistrements sonores et audiovisuels qui ont été élaborés au cours du XX^e siècle. L'association Dastum travaille principalement à partir de bandes magnétiques et de cassettes audio, qu'elle numérise, mais également à partir d'enregistrements plus récents, nativement numériques. La cinémathèque, quant à elle, se cantonne principalement aux films de format amateur, ne s'intéressant ni aux vidéos, ni aux formats numériques. Il existe une grande différence entre une association qui se donne l'objectif de « collecter, sauvegarder et transmettre » le patrimoine oral de la Bretagne historique et une association qui « collecte, restaure, conserve et diffuse des films tournés en Bretagne ou par des Bretons ». Dans le premier cas, c'est la matière qui compte, alors que dans le deuxième cas, c'est le matériau (Mériaux 2016a).

Tableau 1. Historique des supports photographiques, sonores et audiovisuels

	Photographie	Son	Audiovisuel
1900 et avant	Plaques de verres puis négatifs en nitrate de cellulose	Phonographe / Cylindres	Format 35mm professionnel (inflammable)
1910-1950	Négatifs en nitrate puis en acétate de cellulose	Bandes magnétiques en papier et métal, puis en plastique (1948, disque vinyle)	« Pathé Kok » 28mm puis 9,5mm / 16mm / 8mm Kodak > formats amateurs
1960-1980	Pellicules argentiques	Cassette audio puis CD compact	Super 8 (film) U-Matic, puis Bétacam et VHS
À partir des années 1990	Numérique	Numérique	Numérique

Plusieurs explications peuvent être avancées pour expliquer l'intérêt accordé au film en tant qu'objet. L'une d'elles est la fragilité des supports filmiques. En effet, les risques d'inflammation des bandes professionnelles 35mm sont connus, ayant créé des catastrophes

dans les cinémas d'époque¹⁴⁶. Aujourd'hui, tous les films en format professionnel 35mm, déposés dans des institutions patrimoniales, sont conservés aux Archives françaises du Film, pour éviter tout risque d'incendie. Les supports des films amateurs (8mm, 9,5mm, 16mm et Super 8), s'ils ne sont pas inflammables, restent toutefois fragiles. Leur conservation est en effet compliquée : s'ils ne sont pas conservés dans les bonnes conditions de température et d'humidité, ils se décomposent en dégageant une forte odeur d'acide acétique, ce qu'on appelle le "syndrome du vinaigre". Au cours de l'histoire du cinéma, l'émotion envers les supports a toujours existé, évoquant la notion d'« émotion patrimoniale », développée par Daniel Fabre (2013).

Avec les archives audiovisuelles, nous pouvons observer certains aspects du circuit sémiotique décrit par Krzysztof Pomian, à propos d'une usine :

« Au départ, elle fonctionnait dans le circuit productif, utilitaire ; d'où l'usure physique et morale des bâtiments et des machines, qui obligeait de les rénover et de les moderniser. Elle fut ensuite laissée à l'abandon, après qu'on en eut retiré ce qui pouvait encore servir ou être vendu. Et maintenant elle est conservée, voire partiellement restaurée, sans que cela entraîne toutefois son retour dans le circuit utilitaire (...). Notre usine est devenue un objet de discours et de gestes, qui traduisent les attitudes à l'égard du passé qu'elle représente. Elle fonctionne désormais dans le circuit sémiotique » (Pomian 1990, 178).

Pourtant, les archives audiovisuelles ont la particularité qu'en plus de s'être transformées en objets, pouvant être exposés en tant que tels dans une vitrine, leur contenu reste également précieux. C'est même le mélange entre le contenu et l'effet du support qui le fixe sur celui-ci (défauts de l'image, transformation des couleurs), qui en fait sa richesse. À l'inverse, les effets du support sur la qualité sonore des archives orales sont rarement valorisés. La mauvaise qualité d'une image est mieux acceptée que la mauvaise qualité du son, laquelle irrite immédiatement les oreilles.

Concernant le monde de la photographie, les négatifs en nitrate de cellulose (inflammables) et en acétate de cellulose (syndrome du vinaigre), s'ils ne laissent pas indifférents, provoquent parfois l'irritation, plutôt que la ferveur de la sauvegarde. Surtout si leurs problèmes de conservation impactent les plaques de verre, supports plus anciens, qui eux, ne posent aucun souci de conservation. Laurence Prod'homme, au musée de Bretagne, parle de la « *toxicité de cette pourriture d'acétate de cellulose* » (L. Prod'homme, 13/01/2016), qui endommage les plaques de verre stockées au même endroit et qui attaque les étagères elles-mêmes. Elle insiste sur l'odeur qui règne dans les réserves et sur les maux de tête, malgré les masques que les employés doivent porter.

Il apparaît que les matériaux les plus anciens sont considérés comme les plus nobles : pour la photographie, la plaque de verre étant considérée comme plus noble que les négatifs

¹⁴⁶ Voir par exemple l'incendie du Bazar de la Charité, en 1897.

souples. La situation s'est produite également lors de l'arrivée du numérique, qui a eu des difficultés à détrôner l'argentique, longtemps considéré comme de meilleure qualité. Il en va de même avec le film et la vidéo. À la cinémathèque de Bretagne, le film constitue un support de conservation, là où la vidéo n'est qu'un support de consultation. L'association ne tient d'ailleurs pas particulièrement à ce qu'on leur dépose des VHS, considérées comme moins intéressantes.

2. Faut-il effectuer une sélection dans les archives déposées ?

2.1. La vision des archives départementales et des musées sur le processus de sélection

La constitution de collections et la sauvegarde de grandes quantités d'objets et de documents posent nécessairement la question du positionnement vis-à-vis d'une éventuelle sélection. Faut-il tout prendre, tout garder ? Avec les préoccupations sur le patrimoine, récurrentes depuis les années 1980, certains auteurs parlent du processus de sélection des archives comme une forme de deuil de la vie passé et des événements, parfois très graves et ancrés, comme les guerres (Ricoeur 2003).

Au sein des musées de France comme du Service de l'Inventaire, les dispositifs de sélection distinguent trois ensembles importants : les collections de référence, les collections d'étude et tout le reste, qui constitue l'ensemble des documents qui peuvent être détruits, parce qu'en double par exemple, ou considérés comme non pertinents, non représentatifs. La différence entre la collection de référence et les collections d'étude est plus ténue, car la frontière entre les deux est parfois difficile à établir. La collection de référence représente la valeur d'un musée, elle doit être conservée dans des conditions qui assurent sa pérennité et elle est, en générale, intégralement inventoriée, faisant l'objet d'un catalogue de la collection du musée. À l'inverse, les collections d'étude sont rarement inventoriées et constituent parfois une masse de documents très impressionnante, maintenue dans une relative confidentialité et conservée dans des conditions généralement médiocres, faute de place. Les collections d'étude peuvent comporter un certain nombre de doublons des objets de la collection du musée, qui pourront être étudiés, ou éventuellement exposés. Dans le cas des jouets buissonniers de l'écomusée de Montfort-sur-Meu, nombre d'entre eux étaient classés en collections d'étude et étaient exposés, ou servaient comme modèles lors d'ateliers de confection. L'ensemble de la matière qui documente les objets des collections fait également, la plupart du temps, partie des collections d'études. Les enregistrements de témoignages, qui évoquent des souvenirs illustrant les objets de la collection sont généralement classés dans les collections d'étude, alors que des photographies ou des archives audiovisuelles peuvent être intégrées plus facilement en tant qu'objet, dans la collection du musée. Cette attitude de sélection n'est pas évidente, car seuls les objets et documents intégrés à la collection de référence peuvent être considérés comme protégés, dans un métier où le « sentiment patrimonial » est très présent (Heinich 2009).

Aux archives départementales, de la même manière, les procédés de sélection sont très normés. Dans le cycle de vie des documents, qui regroupe les archives courantes, les archives intermédiaires et les archives historiques, seules les archives historiques sont conservées par les archives départementales et nationales, par exemple, car elles ont une valeur patrimoniale. Malgré des tris très stricts, la quantité d'archives considérées comme patrimoniales a énormément augmenté depuis les années 1980, accentuée par l'arrivée des nouvelles technologies et des archives dématérialisées. Cette frontière floue rappelle celle du Service de l'Inventaire, dont l'étendue a grandement augmenté dans les dernières décennies, jusqu'à inclure une borne de signalétique routière Michelin à l'Inventaire (Heinich 2009). Pour autant, selon Philippe Bardel, le Service de l'Inventaire n'a pas vocation à l'exhaustivité : toute la région ne peut être couverte par le travail de l'Inventaire, sinon « *on voit bien qu'on est face à un abîme* » (P. Bardel, 26/04/2016).

Mais l'histoire des institutions publiques n'est pas neutre non plus, notamment celles des musées, ce qui rend parfois leurs collections très hétéroclites. Le cas de l'écomusée du pays de Rennes est, en ce sens, intéressant. Lorsque l'écomusée a été fondé, en 1987, par Jean-Yves Veillard, au sein du musée de Bretagne, la collection de ce dernier était encore pauvre concernant les ustensiles de la vie quotidienne des XIX^e et XX^e siècles et il manquait de la matière pour illustrer et documenter le nouveau musée. De grandes collectes ont été entreprises et, dans ce cadre, de nombreux stagiaires ont été missionnés pour aller collecter des témoignages oraux sur divers sujets :

« on a collecté tout et n'importe quoi, en se disant " ben ça nous servira à..." et cette matière, au mieux c'était des collections d'étude, au pire c'était... c'était du tout-venant... et il y a quelques pépites qui sont livrées dans le musée, des trucs qui tournent en boucle et qui deviennent la parole que les Rennais, consciemment ou inconsciemment, gardent en tête en sortant du musée, euh... "Quand les fondations étaient creusées on posait la première pierre", voilà c'est des choses, des phrases qui reviennent, comme ça, parce qu'on les a entendues mille fois à la Bintinais... » (P. Bardel, 26/04/2016).

Cette matière, sous l'impulsion de Jean-Yves Veillard, est entrée dans la collection du musée sans tri-sélection. Selon Philippe Bardel, l'absence d'une démarche de tri-sélection, qui aurait fait la différence entre la collection de référence et les collections d'études, à cette époque là, a rendu la situation difficile à gérer. En effet, aujourd'hui, du fait que cette matière a été au fondement de l'écomusée, elle est conservée car elle raconte une histoire, alors même que le musée aimerait, pour une part, s'en délester.

2.2. Comment se vit la sélection pour les associations

Dans notre expérience de traitement documentaire à l'association Dastum, le problème de la sélection s'est plusieurs fois imposé à nous. En effet, que faire de tous les passages des enregistrements qui n'ont pas directement trait au collectage ? Les conversations personnelles, les trajets en voiture où quelques paroles seulement sont échangées, les

passages enregistrés en marchant et dans lesquels personne ne dit rien, etc., sont autant de passages dont nous ne savions que faire. Vincent Morel, qui supervisait notre travail, nous incitait à tout garder, insistant sur le fait que nous ne pouvions pas savoir si cela pourrait être utile un jour. Dans le travail sur la musique et le chant, toutes les versions d'un même morceau, qu'elles constituent des variantes ou non, sont conservées par l'association, dans cette même idée qu'un changement parfois minime entre deux enregistrements ferait peut-être un jour la différence. Selon Philippe Bardel¹⁴⁷, l'attitude de Dastum vis-à-vis des archives correspond à une attitude militante, dans le sens où il est hors de question de faire un tri, ce qui correspondrait à un jugement de valeur.

L'éventualité d'un tri ne concerne pas seulement le milieu associatif, elle touche également le milieu de la recherche. L'action de sélectionner, d'attribuer une valeur ou non, est perçue comme non scientifique (Heinich 2009). Cette manière de voir les choses nous rappelle, en effet, celle de Philippe Joutard, qui exprime l'idée ainsi :

« Mais ici, je serai plus réservé : en fonction de quel critère allons-nous juger une bonne interview, telle bande à première vue peut sembler sans signification, mais ensuite apparaître tout à fait représentative dans sa pauvreté ou fournir une seule information originale, mais de grand prix »
(Joutard 1983, 218).

Philippe Joutard, comme Marie-Dominique Mouton dans un tout autre cadre, se rejoint pour considérer que l'ensemble des archives des chercheurs doit être conservé, même si certaines d'entre elles donnent, à première vue, l'impression d'être inutiles ou hors sujet. Dans cette conception, l'idée que nous ne pouvons pas prédire les recherches futures fait que tout matériau doit être conservé au cas où, à l'image du « paradigme indiciaire », développé par Carlo Ginzburg (1980).

Il nous semble que l'histoire de Dastum et du mouvement du collectage, dans les années 1970, apporte des éléments pour comprendre cette attitude. En effet, nous avons vu qu'initialement, les collecteurs enregistrent les morceaux de répertoires musicaux traditionnels seulement pour s'entraîner à les jouer le soir, avant de repartir en collectages avec la même cassette et de réenregistrer de nouveaux morceaux sur les précédents. La volonté d'apprendre de nouveaux morceaux est alors plus forte que celle de conserver les airs fixés sur un support. Rapidement pourtant, les collecteurs prennent conscience de leur erreur et la conservation des supports enregistrés devient très importante. À partir des cassettes de collectages, des cassettes de compilations sont réalisées et diffusées. Elles constituent une forme de sélection stricte, en ne choisissant que certaines versions des morceaux et en supprimant des bandes ce qui n'est pas considéré comme utile. Plus tard, de nouveaux collecteurs, plus jeunes et, pour certains, issus du milieu de la recherche, prennent conscience de l'importance des contextes des chants et des danses, qui pouvaient avoir été fréquemment évoqués en collectages, mais sans qu'il soit jugé nécessaire de les enregistrer.

¹⁴⁷ Philippe Bardel, au cours de notre entretien du 26/04/2016.

À moins qu'ils n'aient été collectés, mais que lors du traitement documentaire, ces informations, évoquées lors de discussions plus informelles, avant et après le morceau, aient été effacées. Nombreux sont les collecteurs, aujourd'hui, qui évoquent ces pertes d'information comme un « gâchis » dû, en quelque sorte, au non-professionnalisme de leurs prédécesseurs. En effet, depuis les années 1990, un gros chantier a été entrepris sur la documentation des bandes, pour effectuer des recoupements à partir des morceaux qui avaient été dispatchés dans toute la base de données et nous avons pu observer l'importance, pour les salariés de l'association, d'aller vers toujours plus de professionnalisme dans la documentation, même si ce « professionnalisme » n'a rien de commun avec les structures qui pourraient être prises comme référence, telles que les archives ou les musées.

L'histoire de la cinémathèque de Bretagne est différente à ce sujet. Nous avons vu que les objectifs de l'association ont évolué, partant des images sur la Bretagne, pour y ajouter les images filmées par des Bretons, telles que les films de voyages. Il arrive fréquemment, en effet, qu'une même personne ait filmé à la fois en Bretagne et ailleurs, et dans ce cas, fallait-il effectuer une sélection ? Aujourd'hui pourtant, Jean-François Delsaut nous parle d'un « service engorgé », dans lequel les délais d'attente de traitement sont de plus en plus longs. Et la question d'une sélection se pose : « *Est-ce que la cinémathèque doit tout prendre ? Faut-il opérer une sélection dès la collecte ?* » (J.-F. Delsaut, 17/10/2016). Certaines zones de Bretagne sont, par exemple, plus représentées dans les collections de la cinémathèque que d'autres. C'est le cas, principalement, du littoral, d'une part parce que les premiers vidéastes étaient pour la plupart issus de la bourgeoisie et avaient une maison de famille au bord de la mer ; d'autre part, parce que les images de mer ont été très rapidement demandées pour la vente d'images, augmentant le collectage de films dans ces zones. Il s'agit alors de trouver un juste milieu entre la volonté d'augmenter les fonds pour certains sujets spécifiques, comme le littoral ou encore l'agriculture, et rendre la cinémathèque incontournable sur ces sujets, sans oublier les zones peu investies. Mais les salariés ne se sentent pas d'effectuer une sélection sans repère, sans ligne directrice. Depuis 2017, un comité d'éthique a été fondé à la cinémathèque, suite à une crise importante, en interne. Le premier sujet abordé a justement été celui de la sélection. André Colleu, qui fait partie de comité, donne son point de vue en ces termes :

« "Les mémoires ne semblent vouloir conserver que les mythes" disait Geneviève Pujol (...). De fait, toute cinémathèque régionale vise à conforter l'identité de sa région en s'appuyant sur des spécificités qu'elle valorise. Il suffit de regarder autour de nous : les régions qui n'ont pas eu de traditions affirmées, d'imaginaire fort... ont bien du mal à faire vivre une cinémathèque régionale (...).

Confronter le mythe à des réalités suppose qu'on valorise le mythe et qu'on puisse l'illustrer, mais pour tout aussitôt apporter des contrepoints et une diversité qui en approfondissent le sens »¹⁴⁸.

L'exemple de la cinémathèque nous montre que la démarche militante peut également se retrouver dans une démarche de sélection. En effet, Jean-François Delsaut parle de l'importance de la sélection :

« Quelle cinémathèque voulons-nous pour la valorisation de notre collection ? Et quelle cinémathèque à léguer, aussi, demain ? C'est important. Et là, on est relié à la collecte. Devons-nous encore tout collecter ? Comme la mémoire ne se fabrique qu'avec de l'oubli, parce qu'une mémoire sans oubli... Enfin le patrimoine, c'est une fabrication, c'est un pur artefact. Si tu veux céder une mémoire audiovisuelle à ceux de demain, si elle n'est pas lisible, intelligible, si c'est un foutre de... C'est aujourd'hui que les choses se fabriquent. [Ce n'est] pas "bon, allez, on prend tout et ils se démerderont demain". [Ce n'est] pas ça » (J.-F. Delsaut, 17/10/2016).

¹⁴⁸ Colleu, André. 2016. « Quelle(s) collection(s) pour la cinémathèque de Bretagne ? ». Texte préparatoire du premier comité d'éthique de la cinémathèque de Bretagne. Document de travail nous ayant été transmis suite à notre entretien du 25/11/2016.

Section 3. Une expertise sur la documentation et la réutilisation des archives inédites

Dans son ouvrage *L'historien, l'archiviste et le magnétophone* (2001), Florence Descamps parle de la situation « confidentielle » dans laquelle se trouvent les dépôts d'archives orales existants : elle insiste sur le manque d'inventaire et d'indexation des fonds, les rendant inaccessibles. Il est intéressant de revenir sur la manière dont est perçu le travail de documentation et de valorisation des archives sonores et audiovisuelles effectué par les associations. Leur octroie-t-on une « expertise documentaire » telle que la MPE la reconnaissait aux ethnologues (Tornatore 2004) ? Quels partenariats sont créés en terme de valorisation des archives ?

1. La documentation des archives sonores et audiovisuelles inédites

1.1. Les différents aspects de la documentation

Pour permettre l'utilisation des archives sonores et audiovisuelles, l'étape de la documentation est primordiale. Philippe Joutard insiste sur ce point, à propos des témoignages oraux :

« il ne s'agit pas de laisser à l'auditeur des enregistrements non transcrits sans guide, car toute bande pour être utilisable doit être accompagnée d'un répertoire des thèmes abordés avec un repérage d'après les compte-tours du magnétophone ou le minutage » (Joutard 1983, 218).

La documentation rend utilisables ces matériaux qui paraîtraient particulièrement incompréhensibles autrement, car ils sortent le chercheur de son analyse habituelle de l'écrit. Mais alors, les archives sonores et audiovisuelles conservées et mises à disposition par les associations sont-elles suffisamment documentées ? Dans un premier temps, nous allons voir que la documentation de ces archives revêt plusieurs aspects.

Les enregistrements sonores et audiovisuels sont rarement considérés, au moment de leur réalisation, comme des documents finis. À l'image du réalisateur de films qui effectue des montages et sélectionne seulement les « rushes » intéressants, le réalisateur amateur découpe ses films et les recolle, en ne conservant que les passages intéressants. C'est le cas, également, des collecteurs de répertoires musicaux, qui découpent les bandes magnétiques pour réaliser des cassettes de compilation. Ce dernier cas est particulièrement intéressant, parce qu'il ne s'agit pas seulement de ne conserver que les passages intéressants d'un document, il s'agit de rassembler les passages de plusieurs enregistrements, qui concernent la même zone géographique, par exemple, ou encore, une même thématique. Il y a, alors,

une grande différence entre les matériaux bruts et le matériau final. Laurent Le Gall¹⁴⁹, dans son article « Le temps recomposé », à propos du film amateur, décrit les différentes étapes possibles du montage intermédiaire, de la manière suivante :

« Des productions ont fait l'objet d'un montage immédiatement après le développement de la pellicule tandis que d'autres ont été retravaillées ultérieurement (sans que l'on sache, pour les premières comme pour les secondes, ni quand ni comment). D'autres, en revanche, n'ont été que cette captation linéaire d'une réalité saisie par à-coups au cours d'un enregistrement limité par la seule durée de la bande. D'autres, enfin, auront été détournées de leur déroulement initial selon des procédés qui allèrent de l'ajout de scènes intercalaires au mépris de la chronologie habituelle – la scène s + 1 ne succédant plus à la scène s – à un redécoupage des plans en fonction de décisions dont l'intention nous échappe le plus souvent. Matière transformable soumise à de nombreux traitements, le film amateur que nous pouvons visionner aujourd'hui est bel et bien cet objet plastique qui n'est plus ce qu'il était au moment de sa première projection. Produit d'un temps fréquemment recomposé, il ne saurait donc être ce qu'il a rarement été : l'expression d'une temporalité originelle réduite à une multitude de plans qui se succéderaient au cours d'une durée limitée » (Le Gall 2010, 132).

Il reste généralement peu d'informations sur ces procédés « intermédiaires ». D'autant que, lorsque le montage est bien réalisé, ces modifications ne s'entendent pas à l'écoute, ni ne se voient au visionnage, ce qui pourrait laisser croire que l'on a affaire au matériau brut, alors qu'il a été largement retravaillé. Si le montage peut toujours être observé sur les bandes originales, il disparaît complètement avec la numérisation des bandes et, avec lui, une partie de l'histoire de la constitution de la source. Une première critique est faite aux sources amateurs et à la manière dont elles sont documentées.

Le contexte de réalisation des films et enregistrements sonores amateurs nécessite également d'être documenté. Qui enregistre ? Où est réalisé l'enregistrement ? À quelle date ? Ces premières questions sont fondamentales et elles peuvent être posées au pluriel s'il y a eu un montage, démultipliant les éléments de contextualisation. À ces interrogations s'ajoutent celles qui ont référence à l'objet de la démarche : Pourquoi ces enregistrements ont-ils été réalisés (sauvegarder, se réapproprier) ? Dans quel cadre (exposition, voyage, travail scientifique) ? Au près de qui (une connaissance, la famille, une personne introduite par...) ? Autant d'interrogations qui restent souvent sans réponse. C'est, parfois, un ensemble de parcours personnels qui font défaut pour comprendre un contexte social, comme l'indique Laurent Le Gall à propos du cinéma d'amateur : « les documents manquent pour connaître la trajectoire sociale des premiers "filmeurs" et songer à établir une sociologie de ces amateurs » (Le Gall 2010, 132). Laurence Prod'homme fait une réflexion à propos des musées locaux, qui pourrait correspondre également aux associations du patrimoine oral et audiovisuel, en disant qu'il existe « *trop de collections pour lesquelles on*

¹⁴⁹ Laurent Le Gall est professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Bretagne occidentale, à Brest. À ne pas confondre avec Laurent Gall, que nous avons déjà présenté.

[n']a pas d'histoire ». Elle explique qu'au musée de Bretagne, à l'inverse, il y a une méthodologie rigoureuse d'interrogation des propriétaires des fonds, notamment à l'aide d'enregistrements audio qui viennent compléter les acquisitions. « Ne faudrait-il pas que toute banque de données régionalisée contienne tous les éléments susceptibles d'éclairer sa propre histoire intellectuelle ou sociale ? » (Fabre 1986, 8), demande Daniel Fabre.

Nos réflexions se sont attachées à l'histoire des sources, à travers divers aspects, mais la documentation de contenu n'est pas non plus évidente. Il s'agit, alors, de trouver des mots pour décrire les scènes visuelles, les passages sonores. L'indexation, à travers des mots-clés caractérisant les documents, ainsi que la rédaction de commentaires descriptifs permettent de retrouver les enregistrements dans les bases de données et de les rendre visibles. Mais cette étape n'est pas non plus anodine, car les mots ne sont pas neutres. Actuellement, il n'existe pas de système de classement propre aux archives sonores, ni aux archives inédites, dans le domaine de l'ethnographie française (Cassé et Ginouvès 2008). Il en existe un pour la photographie – le document de classification *Ethnophoto* (Richard et Lozza 1998) – mais il date de 1998 et nécessiterait d'être réadapté aux conceptions actuelles de l'ethnographie. Nous reviendrons sur ce sujet dans la troisième partie de la thèse.

1.2. À qui le rôle de la documentation ?

Certaines structures effectuent des collectages à travers leur mission, sans avoir les moyens d'organiser une conservation pérenne des supports et sans avoir les capacités techniques pour en assurer la mise à disposition. C'est le cas de l'association Chubri, qui étudie la linguistique gallo, à travers des enregistrements de témoignages. Mathieu Guitton, qui a travaillé environ dix ans à l'association, a réalisé des collectages toutes les semaines dans le cadre de son travail, sur diverses thématiques. Une préoccupation de l'association, devant le nombre grandissant de supports emmagasinés, est celle de leur sauvegarde et de leur mise à disposition. En 2015, l'ensemble des enregistrements réalisés jusqu'à cette date, a fait l'objet d'un dépôt à l'association Dastum, pour assurer dans un premier temps une sauvegarde, si ce n'est pérenne, en tout cas plus fiable que ce qu'ils auraient pu réaliser eux-mêmes, des supports audio. La mise à disposition des documents est plus délicate. En effet, effectuer l'ensemble du traitement documentaire de ces archives orales demanderait à l'association un travail considérable.

L'association Chubri a déjà réalisé un traitement documentaire sur l'ensemble des témoignages pour en étudier les aspects linguistiques, mais en l'absence de méthode de traitement standardisée, la transposition risque d'être difficile. Cet exemple pointe le problème de la standardisation des méthodes. Mathieu Guitton s'interroge sur le rôle de chaque association, concernant la description documentaire des fonds : en effet, lorsqu'il écoute des documents sonores dans un travail de transcription phonétique, il lui est très difficile d'effectuer, dans le même temps, une description documentaire. Pour autant, il se rend bien compte que de ne pas le faire implique qu'une autre personne réécoute tous les enregistrements derrière, dans un but de description documentaire. Ce sont, pour lui, deux

démarches différentes et difficilement compatibles et il se demande si ce n'est pas le rôle de Dastum, finalement, que d'effectuer ce travail de description documentaire :

« On n'avait pas le temps de décrire le fonds et on se disait : "de tout manière, un jour, ce sera déposé à Dastum", et on s'est dit : "vu comment Dastum travaille", enfin, comment est faite la base... "c'est presque le travail de Dastum de décrire les enregistrements", quoi (...). Ça fait partie des choses qu'il faudra qu'on mette au clair, avant de déposer tous nos enregistrements là-bas (...). Étant donné que, voilà, Dastum est une médiathèque de... médiathèque sonore, enfin, c'est comme ça que c'est écrit sur [leur site], en tout cas... ben, c'est aussi traiter les enregistrements. Même si, en même temps, je suis bien conscient (...) que c'est une nouvelle manière d'appréhender les choses [et] que Dastum n'a pas eu beaucoup l'occasion de faire [ça] pour l'instant, quoi » (M. Guitton, 2014).

À l'association La Liètt, constituée de bénévoles, la question du traitement des archives orales constitue un véritable problème. Dès le début du projet, les collectages ont été enregistrés. Aucun des collecteurs ne s'imagine aller en collectage seulement pour la rencontre, sans utiliser d'enregistreur. Cependant, peu d'entre eux réécoutent les enregistrements après la rencontre, faute de temps, mais également de motivation. Plusieurs collecteurs reconnaissent, en effet, que le moment du collectage leur a suffi et que, finalement, l'enregistrement n'a, pour eux, pas tant que ça d'importance. Toutefois, au moment de la restitution des témoignages, sous forme de chroniques radio, ce que nous développerons dans la troisième partie de la thèse, seuls les enregistrements qui ont fait l'objet d'un traitement documentaire ont pu être utilisés. C'est une des raisons pour laquelle l'association a déposé ses archives à Dastum, dans un premier dépôt en 2013, et dans un deuxième dépôt en 2017.

L'archivage et la documentation de la grande enquête linguistique en breton, menée par l'association Spered ar Yezh entre 2000 et 2004, ont été effectués par Dastum, l'association porteuse du projet n'étant, elle-même, pas capable de gérer une telle entreprise. Les enregistrements du « Fonds Spered ar Yezh » sont mis en accès libre sur Dastumedia, à travers une convention avec le conseil général. L'INA fait également appel à l'association Dastum pour la documentation des émissions en langue bretonne déposées à l'INA sous une forme qui, selon Vincent Morel, mériterait d'être formalisée.

À l'inverse, certains fonds sont déposés à l'association Dastum, alors que personne à l'association n'a la compétence pour les traiter. Philippe Bardel évoque à ce sujet le fonds d'Albert Poulain, célèbre conteur et collecteur, décédé en 2015. Albert Poulain a notamment constitué un fonds très important de photographies du patrimoine bâti. Philippe Bardel nous indique que, de son point de vue, ce fonds photographique aurait tout intérêt à être déposé au Service de l'Inventaire, où il serait mis en perspective par des travaux similaires :

« ça intéresse l'Inventaire, parce qu'il y a une partie des photos [qui concerne] des édifices disparus... Et ça va à Dastum, ben oui, la belle affaire, mais, concrètement, qu'est-ce qu'on en dit ? Chacun sa

spécialité... Donc, c'est un peu ce que je reproche. C'est qu'au lieu d'aller donner du sens à une matière qui est difficile à ordonner, on essaye d'acquérir une légitimité sur une forme d'universalisme qui est complètement contreproductive, à mon sens... » (P. Bardel, 26/04/2016).

Philippe Bardel évoque la volonté qu'a l'association Dastum d' « acquérir une légitimité ». Pourtant, c'est bien parce que l'association Dastum et ses acteurs étaient chers à Albert Poulain que son fonds y a été déposé, ce qui pouvait difficilement se produire au Service de l'Inventaire. Dans les fonds que reçoit l'association Dastum, il y a ceux qui rentrent pleinement dans ses missions, il y a ceux qu'elle reçoit malgré elle, sans trop savoir qu'en faire et il y a ceux qui ne devraient pas aller là, mais qui s'y retrouvent par la voie affective. Encore une fois, cette réflexion montre la limite floue des rôles de chacun.

2. Réutilisation : des partenariats en cours de construction

Les utilisations des archives sonores et des archives audiovisuelles conservées par les deux associations, notamment par le milieu de la recherche et par celui des musées, sont encore timides. Dans le milieu de la recherche, quelques travaux universitaires ont été réalisés en Bretagne sur les archives sonores¹⁵⁰. Concernant les archives audiovisuelles, les utilisations sont encore plus anecdotiques¹⁵¹. Laurent Le Gall, à propos de son travail sur des archives audiovisuelles de la cinémathèque de Bretagne, écrit en introduction de son article :

« Écrivons-le d'emblée : la visée de cet article ne sera qu'exploratoire tant elle repose sur un travail en cours d'élaboration, sur une matière archivistique encore peu exploitée et mal maîtrisée et sur des problématiques à la croisée de l'histoire sociale, de l'histoire culturelle et de l'histoire de l'image animée qui commencent seulement à voir le jour » (Le Gall 2010, 127).

À ce sujet, Jean-François Delsaut exprime sa déception sur le peu de réutilisations des archives audiovisuelles dans le milieu de la recherche. Il se plaint des chercheurs qui disent ne pas avoir les « codes pour décrypter » les films d'archives, alors qu'eux-mêmes « y arrivent très bien ». En effet, la source n'est, en soi, pas neutre et l'étudier signifie « aussi déchiffrer le surplus de signification qu'elle trahit en tant qu'elle participe de la symbolique d'une époque, d'une classe ou d'un groupe artistique » (Bourdieu 1965, 25). Les partenariats avec les musées de sociétés, quant à eux, sont plus développés.

Depuis quelques années, Dastum comme la cinémathèque de Bretagne sont systématiquement sollicitées par le musée de Bretagne et l'écomusée du pays de Rennes, dans le cadre de leurs expositions temporaires. Le recours à ces associations est inscrit comme « incontournable » dans le Projet scientifique et culturel du musée, pour la période

¹⁵⁰ Voir notamment la thèse d'Éva Guillorel *La complainte et la plainte : chanson de tradition orale et archives criminelles : deux regards croisés sur la Bretagne d'Ancien Régime (16^e-18^e siècle)* (2008).

¹⁵¹ Voir notamment « Le temps recomposé. Films amateurs et sociétés littorales dans la Bretagne des années 1920 et 1930 » (Le Gall 2010) ; et les travaux de Martine Cocaud sur les films d'archives du remembrement agricole (*à paraître*).

2015-2021¹⁵². En effet, l'usage d'archives sonores et audiovisuelles dans les expositions est aujourd'hui fréquent dans les musées, ce qui encourage les partenariats. Cette évolution indique que l'association Dastum est tout à fait bien identifiée par ces structures. Les enregistrements qu'elle rassemble le sont également. Les deux musées ont aujourd'hui conscience qu'il n'y a pas que des archives de musique à l'association Dastum.

Si les musées savent maintenant que l'association Dastum ne traite pas que du chant, il leur est difficile de savoir, en particulier du fait du manque de visibilité des fonds, la quantité de ressources qu'ils pourront trouver, sur la thématique traitée. Anne-Cécile Turquety nous a demandé, lors de l'élaboration de l'exposition sur les landes en Bretagne, à l'écomusée du pays de Rennes, s'il ne valait pas mieux qu'elle réalise elle-même des enquêtes enregistrées, plutôt que de rechercher dans les archives de Dastum. En effet, les délais de réalisation des expositions étant généralement courts et les extraits audio n'en constituant qu'une petite partie, le temps passé à dépouiller des enregistrements peut parfois s'avérer plus long que la réalisation d'une ou deux enquêtes très ciblées. D'autant plus que, dans le cadre d'une valorisation muséale, le son doit être de bonne qualité, ce qui n'est pas toujours le cas des archives. La parole du témoin doit être valorisée, nécessitant des techniques d'enquête particulières, que les archives orales ne respectent pas toujours. Autant de contraintes qui rendent les partenariats difficiles entre musées et associations. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans la troisième partie de la thèse. Cette observation nous permet, également, de noter une grande différence entre les archives orales et les archives audiovisuelles. En effet, dans le cadre d'une exposition, réaliser un film d'archive ne s'improvise pas, alors que réaliser un enregistrement audio, basé sur un témoignage et non une scène vécue, est possible à tout instant. Encore une fois, c'est comme si l'enregistrement constituait un matériau de travail, perception amplifiée par son classement dans les collections d'étude, et non comme un objet valorisable en soi.

Lors d'une discussion de travail entre Anne-Cécile Turquety – s'étant déplacée à Dastum pour écouter des témoignages en vue de préparer l'exposition sur les landes en Bretagne – et Vincent Morel, il s'est avéré que le partenariat n'était pas encore rodé : Anne-Cécile Turquety n'avait pas d'identifiants pour accéder à la base de données, alors que Vincent Morel se souvenait qu'une convention avait été signée avec l'écomusée du pays de Rennes, pour permettre aux salariés d'accéder à la base de données, sans adhésion individuelle. Il soupirait en le disant, laissant penser que ce n'était pas la première fois qu'une telle situation se produisait. Dans une discussion par la suite¹⁵³, il nous a confié avoir lui-même parfois passé beaucoup de temps à rechercher des enregistrements pour ces expositions, sans que son travail de recherche ne soit utilisé, lui donnant moins d'entrain à s'impliquer dans ces partenariats.

¹⁵² Musée de Bretagne. 2015. « Projet scientifique et culturel du musée de Bretagne ».

¹⁵³ Vincent Morel, communication personnelle, le 04/10/2016.

En conclusion. L'ethnobotanique et les archives orales, à la frontière entre institutionnel et associatif

Dans cette partie de la thèse, nous avons étudié les acteurs du patrimoine culturel, en nous intéressant aux collecteurs et enquêteurs, aux associations et aux institutions du patrimoine. L'élaboration d'une typologie des collecteurs et enquêteurs, qui prenne en compte les démarches individuelles, associatives et institutionnelles, ainsi que leurs imbrications, nous a paru utile. La comparaison entre les archives sonores et les archives audiovisuelles s'est également révélée fructueuse, nous apportant un nouveau regard sur les objectifs et les méthodes de la sauvegarde et la transmission des patrimoines. Nous avons étudié la place reconnue aux associations parmi les acteurs institutionnels du patrimoine. Nous allons revenir sur ces différents éléments.

En Bretagne, nous avons vu qu'il existe de nombreuses connexions entre les acteurs s'intéressant aux usages populaires des plantes et les acteurs du patrimoine oral – collecteurs de musiques traditionnelles et de langues. Nous l'avons observé en revanche, le contexte est très différent dans les Alpes-de-Haute-Provence, où les enquêteurs ethnobotaniques ne sont pas en lien avec les collecteurs de patrimoine oral. Une période historique, pourtant, les rassemble : celle du revivalisme des années 1970. Les uns le vivent principalement à travers le pan de la culture, des musiques traditionnelles et de la langue ; les autres le vivent surtout à travers le retour à la nature, en s'intéressant aux savoirs et savoir-faire anciens. Le recueil de témoignages ethnobotaniques se retrouve à l'interface entre l'enquête ethnographique et le collectage de patrimoine oral. Christophe Auray, par exemple, enregistre principalement dans le cadre de son enquête universitaire, tout en recueillant également quelques chants traditionnels au sein de sa famille.

Les termes de collectage, *dastum* en breton, et d'enquête ne peuvent donc se résumer à la distinction entre les personnages de l'amateur et du scientifique. Car, comment qualifier, alors, les personnes recueillant des témoignages dans le cadre professionnel associatif ? Nous avons travaillé à une nouvelle typologie, issue de celle proposée par Carole Brousse concernant l'ethnobotanique (Brousse 2017a). Nous avons proposé de distinguer la démarche individuelle de la démarche collective, ainsi que, principalement, la démarche associative de la démarche institutionnelle. Nous avons vu, également, que de nombreuses relations et imbrications existent entre les différentes catégories de cette typologie. Daniel Giraudon, s'il est ethnologue, se revendique de la démarche du collectage. Jean Mahé, quant à lui, découvre le collectage à travers des stages organisés par la ligue de l'enseignement. Par la suite, il dépose ses bandes magnétiques à la Phonothèque nationale en échange de

bandes vides, nous montrant le lien avec le milieu de la conservation du patrimoine, également. En Haute-Provence, Pierre Lieutaghi alterne entre la démarche associative avec l'EPI, la démarche individuelle, en tant qu'auteur, et les relations avec le milieu académique, avec le séminaire de Salagon. Si aucun acteur ethnobotanique des Alpes-de-Haute-Provence ne parle de collectage ethnobotanique, le programme de recherche du CREHOP, à la fin des années 1970, à Aix-en-Provence, se présente comme une « collecte ». Le lien avec les associations de collectage a, d'ailleurs, longtemps existé, la phonothèque de la MMSH ayant fait partie de la FAMDT jusqu'à récemment.

Avec l'intérêt porté par la MPE sur les savoirs naturalistes populaires, dans les années 1980, de nombreuses initiatives ont vu le jour et celles déjà existantes ont été mises en lumière. Les enquêtes emblématiques de l'ethnobotanique en France sont celles supervisées par Pierre Lieutaghi en Haute-Provence, dans les années 1980-1990. Malheureusement, parmi les enquêtes réalisées au sein de l'EPI dans les années 1980, nous avons découvert que très peu d'entre elles sont, aujourd'hui, écoutables : les premières enquêtes, en 1979, puis en 1982-1983 n'ont pas été enregistrées ; et parmi les suivantes, des cassettes d'enregistrements ont été perdues, d'autres n'ont pas été déposées du fait d'un son médiocre. Si les résultats de ces enquêtes ont été maintes fois analysés (Lieutaghi et Sage 1984 ; Lieutaghi 1986, 2009), seules cinq enquêtes de cette époque sont consultables sur la bases de données Ganoub. La dynamique de l'EPI a toutefois inspiré des démarches similaires, en Bretagne notamment, avec le réseau Flora armorica, qui a mené une phase d'enquête ethnobotanique entre 2009 et 2011. Laurent Gall, co-fondateur du réseau, entretient des liens permanents avec les acteurs hauts-provençaux à travers le séminaire ethnobotanique de Salagon. Plus récemment, en 2012, l'association La Liètt a vu le jour en Haute-Bretagne, focalisant davantage son action sur la restitution de ses collectages que sur la démarche d'inventaire. Lorsque l'association BCD a proposé aux acteurs de l'ethnobotanique en Bretagne de rédiger des dossiers thématiques illustrant leurs actions, elle a donné une visibilité à des approches diverses.

La comparaison entre les sources sonores et audiovisuelles nous a également semblée intéressante, bien qu'il existe peu de films d'archives sur l'ethnobotanique, à proprement parler. L'association Dastum et la cinémathèque de Bretagne sont cousines dans leur action, en travaillant principalement sur la Bretagne, à partir de sources inédites. Pourtant, archives sonores et archives audiovisuelles ne sont pas considérées de la même façon. En effet, il est fréquent que les archives audiovisuelles, au même titre que les photographies, soient considérées comme des objets au sens muséographique du terme, alors que les archives sonores sont généralement considérées comme de simples documents d'étude. La « valeur » attribuée aux archives orales n'est donc pas la même que celle attribuée aux archives audiovisuelles. D'ailleurs, il existe une grande différence entre une association qui a pour objectif de « collecter, sauvegarder et transmettre » le patrimoine oral de la Bretagne historique et une association qui « collecte, restaure, conserve et diffuse des films tournés en Bretagne ou par des Bretons » : l'une s'intéresse au contenu quand l'autre s'occupe du

contenant, du support. Nous pensons que cet intérêt relatif pour les archives audiovisuelles en tant qu'objets est dû à la difficulté de leur conservation et à l'émotion associée. L'émotion, qui constitue l'un des critères de reconnaissance de la valeur des archives orales, en est pourtant une caractéristique essentielle, nous le verrons dans la troisième partie de la thèse.

L'association Dastum et la cinémathèque de Bretagne se sont positionnées comme des acteurs incontournables des archives sonores et audiovisuelles en Bretagne, là où il existait un vide institutionnel. En effet, les archives départementales en Bretagne, à l'inverse d'autres régions et départements, jouent actuellement un rôle minime dans la conservation et la mise à disposition du patrimoine oral et audiovisuel. C'est ainsi que les archives départementales de Loire-Atlantique hébergent l'antenne nantaise de la cinémathèque de Bretagne, qui traite des matériaux qu'eux ne savent pas gérer. Le musée de Bretagne fait appel à la cinémathèque pour la gestion de ses archives audiovisuelles et l'INA fait documenter ses émissions en breton par l'association Dastum. Si leur rôle est incontestable, la place accordée aux associations par les acteurs des milieux de la recherche et de la conservation du patrimoine n'est pas évidente. Les partenariats dans le cadre d'expositions du musée de Bretagne et de l'écomusée du pays de Rennes, s'ils sont de plus en plus systématiques, ne sont pas encore très bien rodés. Dans le cas des archives sonores en particulier, les commissaires d'expositions sont parfois plus tentés de réaliser quelques enregistrements que de dépouiller ceux qui existent déjà. Dans le milieu universitaire, les historiens utilisent encore peu les films d'archives, alléguant qu'ils ne sont pas suffisamment documentés.

Plusieurs acteurs, également, sont méfiants vis-à-vis de la large politique de diffusion de l'association Dastum, qui pendant longtemps, n'a fait signer aucun contrat de cession de droits. En effet, cette grande liberté entretient le malaise et la peur du pillage des « trésors » des musées par les associations. D'autant que les associations, avec l'appui récent de la Convention sur le PCI, renouvellent leur discours auprès des financeurs, se plaçant en concurrents des musées qui seraient à la traîne, comme les « cimetières de la culture ». Une situation qui s'est déjà vue à la fin des années 1970, lorsque l'État se rend compte, après coup, de l'explosion d'actions collectives et associatives concernant le patrimoine. Ce dernier instaure l'année du Patrimoine en 1980 et la MPE, la même année, tentant d'éviter le « gâchis des collectes anarchiques » (Benzaïd dans Barbe 2013). Si la patrimonialisation des archives inédites est venue « d'en bas », par les associations, celles-ci, en pérennisant leur action, se sont elles-mêmes érigées en institutions, se plaçant aux côtés des institutions publiques, plutôt qu'en dessous, comme nous le montre la figure 15, ci-dessous.

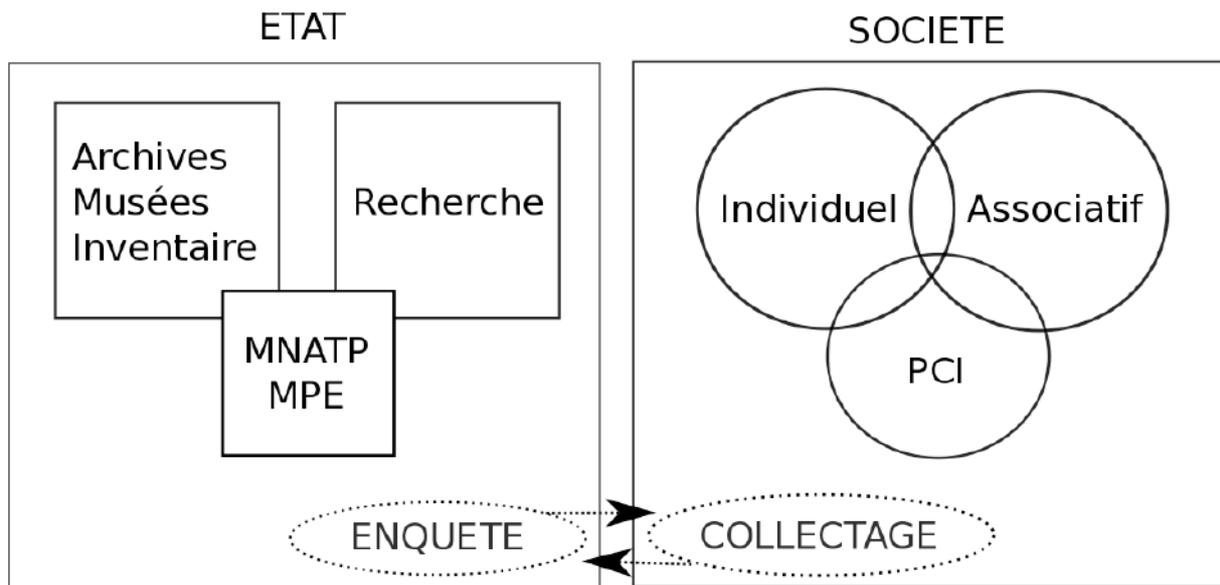


Figure 15. Associations et institutions publiques du patrimoine côte à côte

Aujourd’hui, la place des différents acteurs du patrimoine et les rôles de chacun sont devenus flous. Alors que les associations gèrent des sources que les institutions publiques ne savent traiter, des sources leur arrivent également, qui devraient être traitées par les institutions publiques. C’est le cas nous l’avons vu de l’énorme fonds documentaire du célèbre conteur et collecteur Albert Poulain, décédé en 2015, dont les photographies d’architecture ancienne pourraient être traitées par le Service de l’Inventaire, mais ont été déposées à l’association Dastum. Car, l’avantage de l’association, également, est qu’il lui arrive des archives qui ne seraient jamais déposées dans les institutions publiques, trop « loin des gens ». Le périmètre d’action de chacune des deux associations s’agrandit avec le temps, sans qu’aucune limite nette ne soit posée. Alors que la cinémathèque de Bretagne se pose la question de la sélection, à l’association Dastum, les dépôts se font en fonction de ce qui remonte du terrain, dans l’urgence de sauvegarder tout ce qui peut l’être. À la différence des musées et des archives, aucune sélection n’est effectuée par peur de perdre une information qui pourrait devenir importante. Nous l’avons vu, à la création de l’association Dastum, beaucoup d’informations ont été perdues lors de la réalisation des cassettes de compilation de répertoires musicaux par terroir, qui nécessitait une sélection stricte dans l’unique but d’alimenter les pratiques musicales. Avec l’évolution des objectifs de l’association, davantage tournés vers la conservation des archives sonores, l’association s’est forgée son propre professionnalisme dans la documentation.

**DEUXIÈME PARTIE. Ce que nous disent
les sources, orales et écrites, sur
l'ethnobotanique**

De la fin du XIX^e siècle à nos jours

Dans la première partie de cette thèse, nous avons détaillé les acteurs de la collecte, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel en Haute-Bretagne, depuis les années 1970. Dans cette partie, nous nous attacherons à ce que nous disent les sources orales et écrites, sur l'ethnobotanique de Haute-Bretagne, de la fin du XIX^e siècle à aujourd'hui.

En observant les thématiques abordées par les archives orales et écrites en lien avec les plantes, à travers les époques, plusieurs interrogations sont soulevées. Dans quels buts les archives orales ethnobotaniques ont-elles été enregistrées ? Quels étaient les préjugés et les attentes concernant ces collectages ? Existe-t-il des archives orales « indirectes », qui nous renseigneraient sur l'ethnobotanique, sans avoir ce but premier ? Et de manière complémentaire, quels sont les sujets révélés spontanément par les informateurs, et que les collecteurs n'auraient pas soupçonnés ? Quels sont les sujets qui ont intéressé les collecteurs et enquêteurs, à travers les époques ? Quelles informations nous apportent les sources orales et écrites concernant le rapport aux plantes de la société rurale en Haute-Bretagne, depuis le XIX^e siècle ? Les méthodes et objectifs des recueils de témoignages ont-ils évolués dans le temps ?

Dans un premier chapitre, nous présenterons les sources ethnobotaniques, orales et écrites, existantes en Haute-Bretagne, depuis la fin du XIX^e siècle avec les sources des folkloristes, ainsi que le corpus d'étude que nous avons sélectionné. Nous détaillerons également notre méthodologie d'analyse comparée des différentes sources. Dans un deuxième chapitre, nous aborderons les enquêtes et collectages récents (fin XX^e et début XXI^e siècles) que nous appelons « ethnobotaniques » dans le sens où ils interrogent le rapport au végétal d'une société. Nous évoquerons les incompréhensions, mais aussi les attentes et les discours que peut susciter le recueil de témoignages un tel sujet. Nous verrons ensuite comment se passe le collectage concrètement, sur le terrain, et quels sont les objectifs de cette démarche. Dans un troisième chapitre, nous nous pencherons sur les archives orales qui, complétées des sources écrites, nous fournissent de précieuses informations sur le rapport qu'entretenait la société rurale avec le végétal, du XIX^e siècle à nos jours.

Chapitre 1. Corpus et méthodes de l'analyse ethnobotanique

Dans ses recherches en ethnoécologie de la Bretagne, nous l'avons vu, Laurent Gall teste l'hypothèse selon laquelle les savoirs ethnobotaniques seraient plus riches en Haute-Bretagne qu'en Basse-Bretagne. Du fait de la situation géographique de la Haute-Bretagne, avec les ports de Saint-Malo et de Nantes, et sa proximité avec la capitale, elle a été, selon lui, davantage impactée par les échanges de savoirs et de populations que la Basse-Bretagne. Laurent Gall se sert également du concept d'« écologie des savoirs », théorisé par Pierre Lieutaghi (1986, 2009), selon lequel la richesse des savoirs sur les plantes serait corrélée à la richesse floristique du territoire.

Notre approche est, quant à elle, davantage historique que géographique. Bien que les fonds d'archives orales que nous étudions aient été constitués dans différents lieux de Haute-Bretagne – dont l'un concerne les terres littorales, et l'autre les terres de l'intérieur, qui marquent des différences culturelles – il nous semble que leur principal intérêt réside dans le fait qu'ils ont été constitués à des époques différentes, des années 1970 à nos jours. Les atlas linguistiques et ethnographiques en France, financée par le CNRS dans les années 1960 à 1980, nous apporte des éléments de comparaison intéressants avec les démarches des collectages, nous montrant des plantes citées nulle part ailleurs pour la Haute-Bretagne. Les recueils des folkloristes de la fin du XIX^e siècle – sources écrites issues de l'oralité – donnent de la profondeur à l'analyse comparée, nous apportant de nombreuses informations sur l'évolution des savoirs et des démarches.

Dans son ouvrage *Le goût de l'archive*, Arlette Farge évoque le risque encouru par le chercheur qui travaille auprès des archives, à savoir : « être absorbée par l'archive au point de ne même plus savoir comment l'interroger (...). La question est de savoir quoi trier, quoi abandonner » (Farge 1997, 87). Comme elle, nous nous sommes retrouvée devant des choix méthodologiques à assumer, en fonction des problématiques de recherche que nous souhaitons développer. L'entreprise était d'autant plus ardue que nous travaillions sur un grand nombre de données, encourageant une analyse quantitative.

Section 1. Sources primaires et secondaires existantes

Nous allons dans un premier temps identifier les sources primaires et secondaires existantes sur notre terrain, parmi lesquelles nous avons constitué notre corpus d'étude. Les sources primaires sont des sources de première main, alors que les sources secondaires, de seconde main, se servent généralement des sources primaires. Comme l'entend la discipline historique, nous avons considéré les ouvrages concernant notre thématique et notre terrain d'étude comme des sources secondaires, et non comme de la bibliographie.

1. Le choix de ne pas intégrer à notre corpus les sources audiovisuelles

Pourquoi avoir travaillé à partir d'archives orales, pour étudier l'ethnobotanique de Haute-Bretagne, alors que les archives audiovisuelles auraient semblé être plus appropriées ? En effet, voir les plantes dont il est question, ne serait-ce que pour les identifier, est très utile. L'archive audiovisuelle permet également de saisir les gestes, nécessaires à l'étude des savoir-faire ethnobotaniques (Piault dans Barrau *et al.* 1985 ; Barrau 1993). De plus, le patrimoine audiovisuel est très développé, avec les possibilités de diffusion des vidéos en ligne, au point que l'intérêt du patrimoine sonore en tant que tel est ébranlé (Descamps 2006b, 2010a ; Lamothe 2012).

Clarifions d'abord ce que nous entendons par « archives ethnobotaniques », qu'elles soient orales ou audiovisuelles. Les archives qui parlent de plantes ne sont pas caractérisées d'ethnobotaniques par leur créateur. Nous construisons cette notion dans le cadre de notre recherche. Dans notre méthodologie d'analyse ethnobotanique, que nous détaillons dans la deuxième section de ce chapitre, nous tenons compte des plantes mentionnées en tant que telles, et non en tant que matériaux, artisanaux ou agricoles. Nous avons fait ce choix dans un souci d'homogénéité de nos données. Or, les archives audiovisuelles abordent rarement les plantes sous cet angle.

Le film *Moissonneurs des toits* (Chevé 1985), réalisé pour partie dans le Morbihan, illustre la réalisation des toits de chaume en paille de seigle. C'est davantage le matériau de construction qui est mis en avant plutôt que la plante elle-même. De la même façon, dans *Le sabotier du Val de Loire* (Demy 1955), il y a juste une scène du film qui montre le débitage d'un hêtre. Le reste du film détaille la fabrication des sabots, avec les techniques de travail du bois. D'autres sources, comme *Le cerclage d'une roue* (Lajoux 1981), qui appartient à la collection audiovisuelle de l'ancienne MPE¹⁵⁴, sont révélatrices d'une même approche tournée vers les techniques et savoir-faire. Ainsi, comme nous l'avons évoqué dans notre présentation de la cinémathèque de Bretagne et de ses collections, en première partie, peu

¹⁵⁴ Les archives audiovisuelles de l'ancienne MPE sont, en partie, consultables sur : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Patrimoine-ethnologique/Soutien-a-la-creation-audiovisuelle/Films-realises-avec-le-soutien-ministeriel/Classement-des-films-par-annee> (Consulté le 4 juillet 2018).

d'archives audiovisuelles correspondent à ce que nous recherchions et nous avons décidé d'abandonner cette piste de recherche.

2. Sources primaires : Les fonds d'archives orales ethnobotaniques en Haute-Bretagne

L'identification des fonds d'archives orales existant en Bretagne, sur la thématique ethnobotanique, s'est fait à travers les réseaux d'acteurs des archives sonores en Bretagne, ainsi que les différentes institutions du patrimoine culturel.

Pour toucher l'ensemble du réseau d'acteurs des archives sonores en Bretagne, nous nous sommes adressée à l'association Dastum et ses pôles associés. Avec Vincent Morel, nous avons passé en revue l'ensemble des collecteurs du réseau pour identifier ceux qui étaient susceptibles d'avoir effectué des collectages sur des thématiques plus larges que la musique et le chant. Ce passage en revue concernait les collecteurs adhérant à l'association Dastum ou à certains de ses pôles associés en Haute-Bretagne : GCBPV, La Bouèze et CAC Sud 22 Marc-Le-Bris. Trente personnes ont été identifiées, auxquelles nous avons envoyé un courrier le 29 février 2016. Concernant le pôle associé Dastum 44, plus indépendant, nous nous sommes rendue à l'association pour effectuer ce même type de sélection avec Hugo Aribart, le salarié de l'association. Nous avons identifié ensemble seize personnes, auxquelles le même courrier a été envoyé le 17 mai 2016.

Suite à ces envois, nous avons reçu trois réponses écrites ne renseignant pas directement notre requête. Deux collecteurs connaissaient des personnes ressources sur le sujet de l'ethnobotanique, sans avoir, eux-mêmes, réalisé ces collectages. Un courrier provenait d'une personne qui aurait aimé collecter sur ce sujet, sans l'avoir fait jusqu'à présent. En revanche, un collecteur nous a appelée suite à la réception du courrier, se sentant directement concerné par notre démarche. Il s'agit d'André Bienvenu, auteur de *La santé en pays gallo* (Bienvenu 2009), que nous avons déjà identifié et que nous avons rencontré en entretien. Un autre collecteur, également, s'est senti concerné par notre démarche. Il n'a pas directement répondu à notre courrier, mais en a fait un retour au GCBPV, avec lequel nous étions en contact. Il s'agit de Jean-Yves Bardoul, que nous avons déjà identifié, également, et que nous avons rencontré en entretien. Il est possible que certains collecteurs, n'ayant que de très minces témoignages sur la thématique ethnobotanique, n'aient pas osé répondre au courrier. Toutefois, par cette démarche, nous avons pu observer tous les réseaux d'interconnaissance du mouvement des collecteurs et acteurs des archives sonores en Bretagne, permettant de nombreux croisements et un faible risque d'oubli, nous semble-t-il.

Sur le même modèle que le courrier envoyé aux collecteurs du réseau des archives orales en Bretagne, nous avons rédigé un courrier le 24 mai 2016, à l'attention des musées locaux et autres centres d'interprétation autour de l'environnement en Haute-Bretagne (voir annexe 1). Nous avons également envoyé un courrier aux parcs naturels régionaux du Golfe du Morbihan et de Brière, ainsi qu'à deux réserves naturelles en lien avec notre sujet.

Nous avons reçu trois réponses des petites structures, sans qu'aucune ne nous apporte d'éléments nouveaux. La Maison de la Rance, à part quelques informations sur l'artisanat des portes d'écluses, et sur les berges du canal, ne conserve aucune archive concernant notre sujet. La salariée de la structure nous a renvoyé vers la Granjagoul, qui fait partie du réseau des archives sonores. La Maison du Tisserand nous a renvoyé vers la Maison des Toiles et l'Atelier des Toiles, à Uzel (22), ainsi que vers l'association Lin et Chanvre en Bretagne. Il nous a semblé que les archives disponibles sur le lin et le chanvre en Bretagne étaient principalement des archives papiers, concernant pour la plupart une période plus ancienne que le début du XX^e siècle, qui nous a particulièrement intéressé. Nous n'avons donc pas poussé plus en avant nos recherches sur ce sujet spécifique de l'ethnobotanique. L'association Les amis du patrimoine, à Lamballe, nous a également répondu ne pas conserver de fonds de ce genre.

Suite à notre courrier au PNR du Golfe du Morbihan, Morgane Dallic¹⁵⁵ nous a contacté pour nous indiquer plusieurs projets de collectage en cours (sur la vigne et sur le cidre), sans qu'aucun ne soit achevé. Elle nous a indiqué que le PNR ne conservait pas d'archives orales sur la thématique ethnobotanique actuellement. Nous n'avons pas reçu de réponse du PNR Brière. Nous savions pourtant, par l'intermédiaire de Hugo Aribart, que Gaëlle Caudal avait réalisé des enquêtes auprès des habitants du parc, enquêtes qui concernaient en partie notre sujet. Concernant les deux réserves naturelles que nous avons contactées : nous connaissions les travaux de Fanny Pacreau sur la réserve de Grand Lieu Machecoul (Pacreau 2008, 2010) ; nous avions, également, connaissance des enquêtes et cafés mémoires qui ont été réalisés par le centre Les Landes, sur la réserve naturelle des landes de Monténeuf. Nous n'avons pas obtenu de réponse de ces deux structures. Était-ce un manque de volonté, de temps ? Est-ce que notre courrier n'était pas suffisamment clair sur l'ensemble des thèmes que pouvaient aborder notre recherche ? Dans tous les cas, quoique les courriers envoyés ne nous aient globalement rien apporté de nouveau, nous avons, là encore, pu observer que, si nous n'obtenions pas la connaissance des fonds par ce biais, nous l'avions par un autre moyen.

Concernant les musées, nous avons obtenu des entretiens auprès d'acteurs du musée de Bretagne, de l'écomusée du pays de Rennes et de l'écomusée du pays de Montfort. Nous avons connaissance du fonds d'archives orales constitué par Bertrand Obrée sur les variétés anciennes de pommes, lorsqu'il était directeur de conscience à l'écomusée du pays de Rennes. Les enregistrements et les notes de transcriptions sont conservés à l'écomusée et Anne-Cécile Turquety a fait un travail de mise en forme des ces données qui fera l'objet d'une publication. Au musée de Bretagne, Laurence Prod'homme nous a appris qu'elle avait réalisé des enquêtes sur les jouets buissonniers dans le cadre de son mémoire universitaire, à l'écomusée du pays de Montfort. Elle ne se souvenait plus de ce qui avait été fait des

¹⁵⁵ Morgane Dallic est née dans les années 1980. Elle est responsable de pôle et chargée de mission paysage et patrimoine culturel au PNR du Golfe du Morbihan.

enregistrements. Son travail a, en partie, été valorisé dans une publication de l'écomusée sur les jouets buissonniers (Marcon 1984).

Nous avons contacté les différentes archives départementales de Bretagne pour faire un état des lieux des fonds d'archives sonores qui leur ont été déposés. Comme nous l'avons indiqué précédemment, seules les archives départementales du Morbihan ont un poste spécifique dédié au traitement des fonds d'archives sonores. Trois fonds principaux y sont conservés : le fonds de Gabriel Lédan¹⁵⁶, le fonds de Yann-Fañch Kemener¹⁵⁷ et le fonds des émissions bretonnes de la radio associative Bro Gwened¹⁵⁸. Les autres archives départementales de Bretagne et de Loire-Atlantique conservent quelques enregistrements, dispersés dans plusieurs fonds. Aucun de ces documents ne concernent directement notre thématique.

La carte ci-dessous, figure 16, présente un état des lieux des fonds d'archives sonores identifiés concernant, intégralement ou partiellement, l'ethnobotanique en Haute-Bretagne. Cette représentation nous permet d'observer que des fonds d'enregistrements ont été réalisés sur l'ensemble de notre terrain d'étude, et qu'ils sont, pour la plupart, conservés par une structure, et non par les collecteurs eux-mêmes. Nous avons également réalisé un tableau répertoriant ces différents fonds (voir annexe 2). Nous avons choisi les fonds de notre corpus d'étude en fonction de leur accessibilité. Ainsi, nous nous sommes focalisée sur trois fonds d'archives sonores déposés à Dastum. Il aurait été intéressant, également, que nous travaillions sur le fonds de Gaëlle Caudal, déposé à Dastum 44. Mais les bandes magnétiques de ce fonds n'avaient pas encore été numérisées. Avant de présenter notre corpus, nous allons nous intéresser aux sources secondaires existantes en Bretagne sur notre sujet, qui permettent la comparaison avec les sources orales.

¹⁵⁶ Gabriel Lédan est né à Quiberon, en 1921. Il a été sonorisateur de 1942 à 1996. Son fonds d'archives sonores, déposé aux archives départementales du Morbihan, contient principalement des enregistrements de pardons. https://recherche.archives.morbihan.fr/archive/fonds/FRAD056_0000011AV (Consulté le 4 juillet 2018).

¹⁵⁷ Yann-Fañch Kemener est né en 1957, dans les Côtes-d'Armor. C'est un chanteur traditionnel, très reconnu en Bretagne. Son fonds d'archives sonores, déposé aux archives départementales du Morbihan, est en cours de traitement.

¹⁵⁸ La radio associative Bro Gwened a vu le jour en 1983, à Pontivy. Les émissions en breton diffusées à la radio jusqu'à la fin des 2000 (à partir de cette date, les enregistrements sont nativement numériques) sont conservées aux archives départementales du Morbihan. Les émissions animées par Cécile Goualle, notamment, sont en cours de traitement. Cette dernière est directrice de la radio jusque fin 2018. Elle a été l'une des fondatrices de l'association, en 1983.

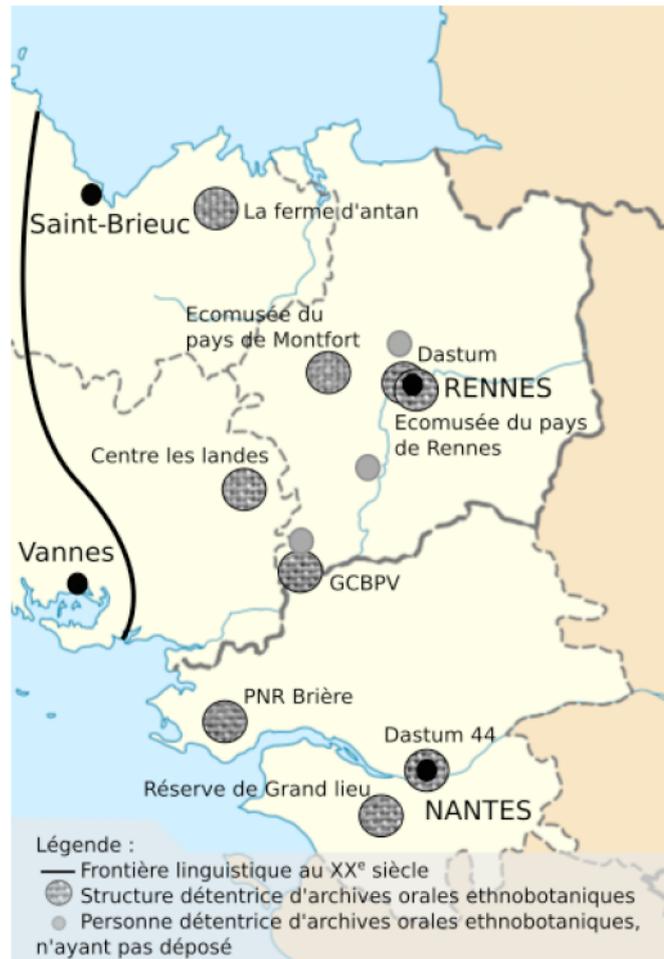


Figure 16. Structures et personnes détentrices d'archives orales ethnobotaniques en Haute-Bretagne

3. Sources secondaires imprimées

3.1. Littérature ancienne (Fin XIX^e – début XX^e siècles)

3.1.1. La littérature des folkloristes

Le terme *folk-lore*, qui désigne la « science du peuple », a été introduit en 1846 par l'anglais William John Thoms¹⁵⁹, pour remplacer la notion « d'antiquités populaires ». Les premiers sujets d'investigation du folklore sont les récits et légendes populaires qui, à l'époque, sont considérés comme des productions collectives, ne possédant pas d'auteur (Van Gennep 1924).

L'étude du « folklore » est plus ancienne que le terme qui lui est dédié. Des collectes ethnographiques de traditions orales et de patois sont réalisées dès l'Empire par des sociétés savantes. L'Académie celtique est fondée en 1804, à la recherche de survivances celtiques dans la culture populaire. Elle disparaît rapidement, transformée en Société des Antiquaires de France dès 1814, qui traite davantage d'archéologie que d'ethnographie. La

¹⁵⁹ William John Thoms, est né en 1803 et est mort en 1885, en Angleterre. Il était écrivain et se passionnait pour la culture populaire, les contes, les légendes.

démarche initiée par l'Académie celtique est considérée comme les prémices de l'ethnographie française (Ozouf 1981 ; Belmont 1995).

Parmi les folkloristes de la fin du XIX^e siècle, deux auteurs ont une importance toute particulière, en participant activement au développement du folklore en France : Paul Sébillot¹⁶⁰ et Eugène Rolland¹⁶¹. Le premier est originaire de Haute-Bretagne et a recueilli de très nombreuses données sur ce terrain. Nous analyserons une partie de son travail dans le troisième chapitre de cette partie. Ensemble, ils ont instauré une rencontre parisienne mensuelle, nommée *Le dîner de Ma Mère l'Oye*, qui dura de 1882 à 1914. Paul Sébillot est un « personnage-clé pour la compréhension de l'histoire de l'ethnographie et des relations intellectuelles et institutionnelles entre folklore et anthropologie à la fin du XIX^e siècle » (Voisenat 2001, 154). Il devient en effet membre de la Société d'Anthropologie dès 1880. Il en est, quelques années, le président. Henri Gaidoz¹⁶², dont Eugène Rolland est le plus proche collaborateur, est quant à lui critique vis-à-vis de l'anthropologie, ce qui provoque la scission des deux démarches (Voisenat 2001). Henri Gaidoz et Eugène Rolland fondent la revue *Mélusine* en 1877, premier organe du folklore en France. Dix ans plus tard, Paul Sébillot crée la *Revue des Traditions populaires* en 1886.

Eugène Rolland et Paul Sébillot ont tout deux laissé une œuvre conséquente marquée, notamment, par leur intérêt commun pour le folklore lié à la faune et la flore. Eugène Rolland a publié la *Flore populaire ou histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore* (Rolland et Gaidoz 1967), constituée de 11 tomes, publiés entre 1896 et 1914 (les derniers tomes, posthumes, sont publiés par Henri Gaidoz). Dans les quatre premiers tomes, à chaque plante est associée son nom dans l'ensemble des langues européennes, ainsi que, ponctuellement, accompagnée d'usages et de croyances. Seules les sources latines et médiévales sont prises en compte dans les tomes suivants. Paul Sébillot, quant à lui, est l'auteur de l'imposant *Folklore de France*, en quatre volumes, publiés entre 1904 et 1907. Le troisième tome est consacré à la faune et la flore. Dans ses *Traditions et superstitions de Haute-Bretagne* (1967b [1882]), que nous étudierons en détail, deux chapitres sont consacrés à la flore. Il s'intéresse particulièrement aux usages des végétaux et aux croyances qui leur sont associées. Les deux ouvrages se complètent donc parfaitement. Selon Maryse Carraretto, ces inventaires, s'ils ne comportent pas d'analyse, constituent des matériaux préalables à l'ethnobotanique et à l'ethnologie (Carraretto 2008).

¹⁶⁰ Paul Sébillot est né en 1843 à Matignon (22, Haute-Bretagne), et est mort en 1918. Il a joué un rôle influent dans la reconnaissance du folklore en France, ce que nous détaillons davantage dans la section « Corpus sélectionné et méthode d'analyse », ci-après.

¹⁶¹ Eugène Rolland est né en 1846, à Metz et est mort en 1909, à Paris. Il est l'auteur d'une œuvre considérable (Rolland et Gaidoz 1967, notamment).

¹⁶² Henri Gaidoz est né en 1842 et est mort en 1932, à Paris. Il a joué un rôle fédérateur dans le développement des études de celtique et du folklore en France, en fondant, notamment, deux revues : la *Revue celtique* en 1871 et *Mélusine* en 1877.

Quelques décennies plus tard, Arnold Van Gennep¹⁶³ « constitue le pont chronologique et intellectuel entre les folkloristes et les ethnologues de la France » (Gossiaux 2006, 3). Il est, en effet, influencé dans sa démarche scientifique par l'anthropologie anglaise, attachée au terrain, et fait la critique d'Émile Durkheim¹⁶⁴ et de son neveu, Marcel Mauss¹⁶⁵ qui utilisent des « informations de seconde main » (Descamps 2001). Il préconise, quant à lui, des méthodes d'enquête directes, et regrette que les savants français ne s'occupent pas « sérieusement » de leur propre pays. Il remarque également que les érudits locaux, malheureusement, manquent de rigueur dans leurs méthodes d'enquête (Van Gennep 1924). Dès 1909, Arnold Van Gennep publie *Les rites de passage*, considéré encore aujourd'hui comme une œuvre fondamentale pour l'ethnographie de la France (Valière 2002). Il propose dans son ouvrage *Le Folklore* (1924), de ne pas se cantonner à l'étude des « survivances » d'un passé révolu, mais de s'intéresser, au contraire, aux « faits vivants » et même, aux « faits naissants ». Il publie son *Manuel de folklore contemporain*, en sept volumes, quelques années plus tard (Van Gennep 1937-1958).

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, pourtant, le terme « folklore » est discrédité et prends une connotation négative par son utilisation abusive sous le régime de Vichy. Il laisse la place au terme « ethnographie » et à l'expression « arts et traditions populaires » (Descamps 2001 ; Gossiaux 2006).

3.1.2. Les articles des sociétés savantes

Les sociétés savantes se sont développées au XVIII^e siècle en France, s'intéressant pour une bonne part à l'archéologie, connue également sous le nom d'« antiquités populaires ». Leur action s'est transformée et se poursuit aujourd'hui grâce au Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), fondé en 1834. Nous nous sommes particulièrement intéressée aux sociétés savantes qui furent actives, en parallèle, du folklore en Bretagne et, plus particulièrement, entre 1888 et 1940. En effet, durant ces années, est publié un répertoire intitulé *Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France* (Lasteyrie et Gandilhon 1888-1961). Ce répertoire comprend, au total, 17 volumes édités. Il permet d'avoir un aperçu de toutes les publications des sociétés savantes par année et par département. Nous avons consulté la bibliographie concernant les cinq départements de la Bretagne historique, ainsi que celles de la Mayenne, de l'Orne et de la Manche, pour permettre une comparaison. Nous nous sommes focalisée sur les articles à propos de plantes et de médecine.

¹⁶³ Arnold Van Gennep est né en 1873, en Allemagne et est mort en 1957, dans la Marne. Il a grandement participé à la reconnaissance du folklore comme discipline scientifique, notamment à travers son travail sur les rites de passage (Van Gennep 1909).

¹⁶⁴ Émile Durkheim est né en 1858 et est mort en 1917, à Paris. Il est l'un des fondateurs de la sociologie moderne.

¹⁶⁵ Marcel Mauss est né en 1872 et est mort en 1950, à Paris. Il est considéré comme le « père de l'anthropologie française ».

Sur la période 1885-1900, nous avons pu observer que les folkloristes bretons rédigent des articles dans les revues des sociétés savantes. Théodore Hersart de La Villemarqué¹⁶⁶ et François-Marie Luzel¹⁶⁷ écrivent, notamment, pour la Société archéologique du Finistère. Paul Sébillot propose quelques articles dans la *Revue de la Société d'émulation des Côtes du Nord*. Il en écrit, surtout, pour la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, publiée par la Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de la Bretagne, basée à Nantes. Adolphe Orain¹⁶⁸ y propose quelques articles également. Sur cette même période historique, seulement quatre articles concernent la médecine populaire, dont deux dans l'Orne (Durier 1890 ; Philbert 1890), un en Loire-Inférieure (Le Bihan 1891) et un dans le Finistère (Le Carguet 1893). Quelques articles concernent la culture de la vigne et, très ponctuellement, d'autres espèces, en l'occurrence les ifs et les bruyères (Letacq 1895 ; Pernelle 1900). Ces derniers articles ont été publiés par la Société historiques et archéologique de l'Orne.

Les périodes plus récentes ne sont pas plus prolifiques sur ces deux thématiques. Sur la période 1900-1910, les publications de folkloristes sont moins présentes, sans doute du fait de la création de revues propres au folklore. Six articles concernent la médecine, mais à la différence de l'époque précédente, ils concernent cette fois la médecine officielle, en retraçant le parcours de certains médecins, et ne nous intéressent pas directement. Concernant les plantes, à part de rares articles sur la culture de la vigne, du tabac ainsi que du lin et du chanvre, un article concerne plus directement notre thématique de recherche, sur les coupes du goémon (Favé 1906). Concernant la période 1910-1940, trois articles concernent, à nouveau, la médecine populaire (Banéat 1918 ; Viaud-Grand-Marais 1930 ; Marsille 1931). Au sujet des plantes, ce sont de nouveau les plantes cultivées, telles le tabac, le lin, le sarrasin, ou encore les paysages de landes qui sont traités dans quelques articles.

Nous avons complété cet état des lieux des travaux bretons avec quelques recherches sur les publications de sociétés savantes de médecine. Nous avons focalisé nos recherches sur trois journaux numérisés, accessibles en ligne sur Gallica¹⁶⁹ : le *Journal de médecine de l'Ouest*, publié par la section de médecine de la Société académique de Nantes, entre 1867 et 1894 ; la *Gazette médicale de Nantes. Journal des intérêts scientifiques et professionnels de l'Ouest*, publié en 1882 et 1941 ; et enfin, le *Bulletin de la société scientifique et médicale de l'Ouest*, publié en 1892-1923 (ce dernier est archivé à l'Université Rennes 1). Nous avons pu constater que ces journaux sont majoritairement axés sur la médecine officielle et son histoire. Au sein du troisième périodique cité par exemple, une recherche à partir du mot-clé

¹⁶⁶ Théodore Hersart de La Villemarqué est né en 1815 et est mort 1895, à Quimperlé (29). Il est notamment connu pour son recueil de chants populaires bretons le *Barzaz Breiz* (La Villemarqué 1959 [1839]). La véracité des données de cet ouvrage a été mise en doute par plusieurs auteurs, dont François-Marie Luzel, présenté ci-après. L'œuvre de La Villemarqué a été réhabilitée par Donatien Laurent dans sa thèse (Laurent 1989).

¹⁶⁷ François-Marie Luzel, né en 1821 et mort en 1895, en Basse-Bretagne, était un folkloriste breton, également poète en langue bretonne.

¹⁶⁸ Adolphe Orain est né en 1834 et est mort en 1918, à Bain de Bretagne (35). Il a écrit de nombreux ouvrages sur le folklore de l'Ille-et-Vilaine, ce que nous détaillons davantage dans la section « Corpus sélectionné et méthode d'analyse », ci-après.

¹⁶⁹ Gallica est la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France et de ses partenaires.

« plante », dans la base de données de Gallica, indique 35 résultats, dont seulement trois évoquent des usages populaires. De plus, aucun article ne concerne spécifiquement la médecine populaire.

Ainsi, nos recherches auprès des sociétés savantes ne fournissent que peu de données sur les sujets qui nous intéressent. Nous n'avons pas exploité ces rares données dans notre analyse.

3.1.3. Les sources de l'herboristerie

En parallèle des savoirs populaires sur les plantes, les pratiques de culture et de cueillette de l'herboristerie se développent, également, dans les campagnes, et ce, notamment après la Première Guerre Mondiale :

« Après la guerre de 1870, l'on négligea cette branche de la production nationale et ce fut l'étranger qui en bénéficia. Le commerce de la droguerie prit l'habitude d'acheter à nos concurrents ce qui pousse abondamment chez nous et qu'on ne se donnait plus la peine de récolter. Aussi, quand vint la guerre, en 1914, l'on manqua de la plupart des espèces les plus communément consommées et notre Service de Santé ne put se procurer, pour nos soldats, certains remèdes indispensables.

Que de gens apprirent alors avec stupéfaction que nous tirions le Tilleul d'Autriche et de Moravie ; la feuille de Noyer, de l'Italie ; les fleurs de Guimauve, d'Allemagne et de Belgique ; l'écorce de Bourdaine, de la Russie ; le Sureau, d'Allemagne et de Russie ; la Valériane, de la Belgique ; le Chiendent, d'Italie ; le Coquelicot, d'Espagne. Aussi, dès que la guerre eut fermé les grands marchés de Leipzig et de Dresde, les plantes médicinales se raréfièrent et atteignirent des prix fabuleux. C'est alors qu'on songea à développer la cueillette et la récolte de celles qui pouvaient pousser en France » (Daniel 1924, 3).

Dans son ouvrage *Les plantes médicinales de Bretagne*, publié en 1924, Lucien Daniel¹⁷⁰ a décrit soixante-six plantes sauvages en Bretagne, qui peuvent être reconnues et cueillies facilement, et qui servent à l'herboristerie. Confortant les enregistrements de témoignages, il parle de la participation des écoles aux cueillettes :

« Pour faire aboutir nos efforts, l'aide des Instituteurs et des Institutrices nous est indispensable. Eux seuls peuvent, tant par des causeries appropriées et des promenades agréables, intéresser leurs élèves à l'œuvre commune. D'ailleurs, la récolte des simples est lucrative et peut constituer pour ceux qui s'y livrent d'une façon intelligente un supplément de ressources qui n'est pas à dédaigner » (Daniel 1924, 5).

¹⁷⁰ Lucien Daniel est né en 1856, en Mayenne et est mort en 1940, en Bretagne. En tant que botaniste, il est connu pour ses travaux sur la greffe des végétaux. Il a été pendant plusieurs années président du Comité breton des plantes médicinales et des plantes à essences.

De nombreuses planches dessinées, de plantes faciles à récolter, ont été éditées et distribuées par l'Office national des matières premières végétales¹⁷¹ dans les écoles au cours des années 1920 (Perrot 1938 [1928]). De plus, Émile Perrot¹⁷² a dirigé la réalisation d'un film de vulgarisation des pratiques de cueillette, en 1926 et 1927, aux établissements Gaumont. Ce documentaire appartient à la cinémathèque du Ministère de l'Agriculture et est conservé aux Archives nationales¹⁷³. La situation bretonne y est exposée, à travers l'entreprise « Le Flore bretonne », à Vannes (56), montée par Félix Petit, horticulteur et M. Barbedienne, pharmacien. La figure 17, ci-dessous, donne une illustration de la cueillette sur l'exploitation, par des enfants et leur institutrice.



Figure 17. Les enfants et leur maîtresse d'école font la cueillette des plantes sur l'exploitation de M. Barbedienne (Source : Collection Musée de la carte postale, Baud (56))

Pour compléter ces sources anciennes, un certain nombre de sources récentes intéressent également notre sujet.

3.2. Littérature récente (Fin XX^e – début XXI^e siècles)

Le programme des atlas linguistiques de la France par région rassemble des enquêtes intéressantes pour notre étude. Celles-ci font suite au premier *Atlas linguistique de la France* (Gilliéron et Edmont 1902-1910). Ce premier atlas, quoique très complet, comprenait

¹⁷¹ L'Office national des matières premières végétales pour la droguerie, la pharmacie, la distillerie et la parfumerie a été créé à la fin des années 1910. Il est devenu, dans les années 1930 le Centre de documentation technique et économique sur les plantes médicinales, qui lui-même n'existe plus aujourd'hui.

¹⁷² Émile Perrot est né en 1867 et est mort en 1951, dans la région parisienne. Il était pharmacien, titulaire d'une thèse de doctorat. Il a été président du Comité interministériel des plantes médicinales et des plantes à essences, organisme sous le patronage de l'Office national des matières végétales.

¹⁷³ Les enregistrements de la cinémathèque du Ministère de l'Agriculture sont conservés par les Archives nationales sur le site de Fontainebleau, fermé au public en 2014 et définitivement en 2016. Les archives conservées sur ce site sont redéployées sur les sites de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine. À la fin de l'année 2018, le département des archives audiovisuelles et électroniques rejoindra le site de Paris.

quelques erreurs et lacunes, amenant à la rédaction de nouveaux atlas, par région. C'est Albert Dauzat¹⁷⁴ qui coordonne le projet, avec le soutien financier du CNRS (Séguy 1973). Vingt-trois atlas sont publiés, généralement en plusieurs volumes, entre les années 1950 et 1990. Ainsi, l'ALEBRAM est publié en deux volumes, le premier en 1975 et le second en 1983, dirigé par Jean-Paul Chauveau¹⁷⁵ et Gabriel Guillaume¹⁷⁶ (Chauveau et Guillaume 1975, 1983). Nous présenterons en détail cette publication, qui fait partie de notre corpus d'étude, dans la prochaine section de ce chapitre. En ce qui concerne la Basse-Bretagne, un atlas plus ancien est resté la référence : *l'Atlas linguistique de la Basse-Bretagne* (1927), de Pierre Le Roux¹⁷⁷. Une des particularités des nouveaux atlas est de prendre en compte les aspects ethnographiques associés aux mots cartographiés, ce que nous exploiterons dans notre analyse.

Jean Séguy¹⁷⁸, coresponsable du programme des atlas linguistique en Gascogne, est également l'auteur d'une thèse intitulée *Les Noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales*. Son travail, principalement linguistique, s'attache aux « lois qui commandent la désignation ou la non désignation des plantes (...). En effet, la désignation d'une plante met à chaque instant le sujet parlant en état de "détresse lexicale", suivant l'heureuse expression de Gilliéron » (Séguy 1953, 3). Il étudie les noms donnés aux plantes et leurs transformations, à force d'oublis et de réinventions.

Plusieurs ouvrages généraux nous ont fourni une bonne vision de ce que pouvait être la vie quotidienne rurale, au début du XX^e siècle (Léonard 1979, 1986 ; Ariès et Duby 1999 ; Madeline et Moriceau 2012). De nombreux volumes, concernant la médecine populaire française, nous ont également été utiles, donnant quelques pistes pour expliquer l'origine et la distribution des savoirs observés (Laplantine 1978 ; Loux 1991 ; Bouteiller 1995 ; Brohard et Leblond 2013). À l'inverse, notre tentative d'explorer les origines plus anciennes des savoirs, dans les pratiques des druides celtes, n'a donné aucun résultat (Guyonvarc'h et Le Roux 1986), ces dernières étant très empreintes de symbolisme et difficilement comparables avec nos données. Enfin, l'ouvrage *L'homme et les herbes* (Le Dantec 2010) offre un large état des lieux des relations établies par les habitants des campagnes françaises avec le végétal, au cours de l'histoire, dans une perspective ethnobotanique.

Un certain nombre de monographies en Haute-Bretagne présentent des informations d'ordre ethnobotanique, qui pourraient nous intéresser. Nous pouvons citer *Baulon* (Chesnais 1968), *Autour de la Roche-Bernard* (Dréan 1985), ou encore *Vie, pêche et tradition*

¹⁷⁴ Albert Dauzat, né en 1877 et mort en 1955, était un linguiste français.

¹⁷⁵ Jean-Paul Chauveau est né dans les années 1940. Il a été linguistique au CNRS, au sein duquel il a dirigé la réalisation de l'ALEBRAM.

¹⁷⁶ Gabriel Guillaume est né en 1921 et est mort en 1991, à Angers. Il était abbé et chercheur à l'Université catholique de l'Ouest. Les archives de l'ALEBRAM, qu'il a conservées jusqu'à sa mort, ont été déposées, pour partie, aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

¹⁷⁷ Pierre Le Roux est né en 1874 et est mort en 1975, en Bretagne. Il était linguiste, spécialiste de la langue bretonne.

¹⁷⁸ Jean Séguy est né en 1914 et est mort en 1973. Il était linguiste, spécialiste du gascon.

de la Rance (Mauffret 2007). Nous n'avons pas étudié plus en détail ces informations ponctuelles, quoiqu'elles puissent venir appuyer des informations transmises dans les témoignages. L'ouvrage *En Haute-Bretagne : coutumes et traditions d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord gallèses et du Morbihan gallo au XIX^e siècle* (Buffet 1982), vient également compléter les archives orales. De même, l'ouvrage de collectage *Revenants et croyances en Haute-Bretagne* (1997), d'Albert Poulain, donne une place importante au végétal et aux remèdes.

Dans les années 2000-2010, plusieurs ouvrages de collectage, spécifiquement sur la thématique des plantes et de la médecine populaire en Bretagne, ont été édités. Suite à sa thèse *Traditions et maladies des animaux en Haute-Bretagne* (2001), Christophe Auray publie l'ouvrage *Enquête sur les remèdes traditionnels en Bretagne* (2011). Quelques années auparavant, André Bienvenu écrit *La santé en pays gallo : anatomie, maladies et médicaments naturels* (2009). Daniel Giraudon publie son ouvrage *Du chêne au roseau : traditions populaires de Bretagne* (2010), qui concerne la Haute- comme la Basse-Bretagne. Ces trois premiers ouvrages peuvent être considérés comme les principaux ouvrages de collectage en Haute-Bretagne, sur la thématique qui nous intéresse. Pour la Basse-Bretagne, le réseau Flora armorica publie, en 2011, son recueil de collectages : *Savoirs populaires sur la flore en Centre Ouest Bretagne : Dastumadeg kentañ, Premières cueillettes* (Carlier et al. 2011). Roger Hérisset est l'auteur de la thèse *La Vannerie en Bretagne* (Hérisset 2014), issue de recherches auprès de personnes ressources dans toute la Bretagne. Plusieurs fascicules viennent compléter ces ouvrages principaux en Bretagne. Le fascicule *La médecine du peuple. Ébauche d'un catalogue de quelques maladies courantes et de leurs différents remèdes naturels* (1975), de Jean Mahé, plus ancien et dont nous étudierons les collectages en détail. Plusieurs autres fascicules rendent compte de la diversité des démarches de collectage, souvent réalisées à petite échelle, qui rendent notre volonté d'exhaustivité quelque peu illusoire (Pinsard 1996 ; Pacreau 2008, 2010 ; Gall 2015). À l'échelle française en particulier, plusieurs enquêtes sont intéressantes (Lieutaghi et Sage 1984 ; Brabant-Hamonic 1982 ; Crosnier 1998 ; Jarosz 2006), dont celle réalisée par l'association EPI dans les Alpes-de-Haute-Provence, que nous étudierons plus en détail.

Terminons ce tour d'horizon des sources existantes avec les archives audiovisuelles sonores et audiovisuelles éditées.

4. Archives sonores et audiovisuelles éditées

Les archives sonores et audiovisuelles éditées, diffusées à la radio et à la télévision, sont conservées à l'INA. Nous avons effectué de nombreuses recherches à l'antenne rennaise de l'INA Atlantique, pour mieux comprendre leurs liens avec les savoirs et savoir-faire locaux. Nous posons deux hypothèses au préalable de ces recherches. La première hypothèse proposait que les témoignages collectés puissent avoir été influencés par les émissions radiophoniques et de télévision qui étaient diffusées à l'époque des collectages.

L'acquisition de télévisions dans les foyers bretons s'étant principalement développée dans les années 1960-1970, elle pouvait se vérifier. La seconde hypothèse postulait une éventuelle valorisation des savoirs populaires bretons à travers ces médias. Nous avons effectué nos recherches principalement à l'échelle de la France entière, car la Bretagne seule, à travers les chaînes régionales, offrait peu de résultats.

Nous avons procédé aux recherches à partir de mots-clés. Ce sont les mots-clés « vieux métiers », « artisanat » et « vannerie », faisant fréquemment appel au végétal, qui ont fait ressortir les émissions les plus anciennes (1958, 1961, 1984). Mais s'ils évoquent l'utilisation d'espèces végétales, elle ressortent notamment à travers leur qualité de matériaux, et non de plantes. Sur la vannerie, nous avons trouvé un reportage diffusé en 1994 sur TF1 (s. n. 1994) qui met en avant les nouveaux débouchés possibles de cet artisanat.

Le mot-clé « remèdes » nous a indiqué seulement deux résultats, de 2002 et 2012, donc relativement récents, qui font penser à la mode des « remèdes de grands-mères », ce que nous a confirmé leur visionnage. Ces émissions concernent des savoirs très répandus, développés pour la plupart dans les ouvrages d'herboristerie. L'émission de 2012 par exemple, diffusée sur FR5, s'intitule « Remèdes de grands-mères et petits bobos » (s. n. 2012). Les deux intervenants sont des auteurs d'ouvrages grands publics sur le sujet. Ils répondent aux questions des auditeurs et des présentateurs. Une recherche avec le mot-clé « plantes médicinales » nous a donné davantage de résultats. Nous avons trouvé de cette façon l'émission « Les derniers herboristes » (Vigne 1977a). Elle faisait partie d'une série de quatre émissions réalisées par Daniel Vigne, qui composaient le programme « La France des médecines sauvages », en octobre 1977, sur France Régions 3. Trois de ces émissions sont accessibles sur la base de données : « Les derniers herboristes » (Vigne 1977a) ; « Les guérisseurs de nos régions : l'expression d'un don » (Vigne 1977b) ; et « Les guérisseurs de nos régions : un phénomène populaire » (Vigne 1977c). En 1978, France Régions 3 Rennes a diffusé, dans la suite du thème, la petite émission « Les médecins du diable : les guérisseurs » (Picton 1978), nous montrant un intérêt persistant pour le sujet.

L'association des mots-clés « plante » et « tradition » nous a donné 134 résultats, dont plusieurs nous donnent une image de la manière dont les savoirs ethnobotaniques sont abordés à la télévision. En effet, le thème de la tradition, observé à travers l'usage des plantes, revient régulièrement dans de courts reportages des programmes d'information de 13h et de 20h. En 1995, sur France 2, une présentation est faite de la Jouvence de l'Abbé Soury, présentant sa commercialisation comme anecdotique, mais « pleine de charme ». La suite du programme télévisé concerne un tout autre sujet et est introduite de manière éloquente : « Plus sérieusement... ». Le sujet de la méthadone, définie comme un substitut de l'héroïne, est abordé. Le thème de la Jouvence de l'Abbé Soury est donc présenté comme non sérieux, abordé comme une forme de distraction. Un mini-reportage sur les « druides de Noël », en 1995, sur Métropole télévision, n'insiste pas seulement sur l'anecdote mais prend un caractère clairement péjoratif. Le reportage fait intervenir un homme qui cueille du houx

et du gui pour Noël. Cet homme présente une élocution difficile, il est habillé de manière « ringarde » et il grimpe dans les arbres pour effectuer ses cueillettes : il représente tout à fait l'image stéréotypée du « sauvage » qui cueille ses plantes. Deux programmes d'informations présentent également la culture de la bruyère pour la Toussaint et celle du laurier pour la fête des Rameaux. Ici encore, comme pour la Jouvence de l'Abbé Soury, c'est l'aspect anecdotique de l'entreprise familiale qui est mis en avant.

Ces quelques observations, loin d'être exhaustives, montrent que les émissions de télévision donnent une image réduite des savoirs populaires sur les plantes, plutôt que de les valoriser. Le format court des émissions empêche déjà, initialement, de montrer la richesse et la complexité des savoirs et savoir-faire. De plus, le discours porté sur ceux-ci et les intervenants choisis contribuent, également, à mettre en avant leur aspect dérisoire.

En revanche, en 2017, l'émission radiophonique « La fabrique de l'histoire », sur France culture a consacré quatre épisodes à l'histoire des remèdes et des médicaments, permettant d'aborder en profondeur le sujet¹⁷⁹. Un épisode entier est consacré à la médecine populaire (Sionneau 2017), de manière bien distincte de l'herboristerie cette fois, qui fait également l'objet d'un épisode complet.

¹⁷⁹ France culture, programme *Histoire des remèdes et des médicaments*. Consulté le 5 juillet 2018. <https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/histoire-des-remedes-et-des-medicaments>

Section 2. Corpus sélectionné et méthode d'analyse

Dans la sélection de notre corpus d'étude, nous avons choisi de comparer les sources orales à des sources écrites issues de l'oralité, publiées à différentes époques. Il nous a semblé pertinent de comparer les écrits des folkloristes de la fin du XIX^e siècle en Haute-Bretagne, avec la démarche de L'ALEBRAM, datant des années 1960-1980, et les enquêtes enregistrées de la fin du XX^e – début XXI^e siècle. La figure 18, ci-dessous, donne la chronologie des sources étudiées. Bien qu'elles aient été élaborées dans des contextes très différents, plusieurs points les rapprochent avec, tout d'abord, un intérêt commun pour les usages des plantes, notamment des plantes médicinales.

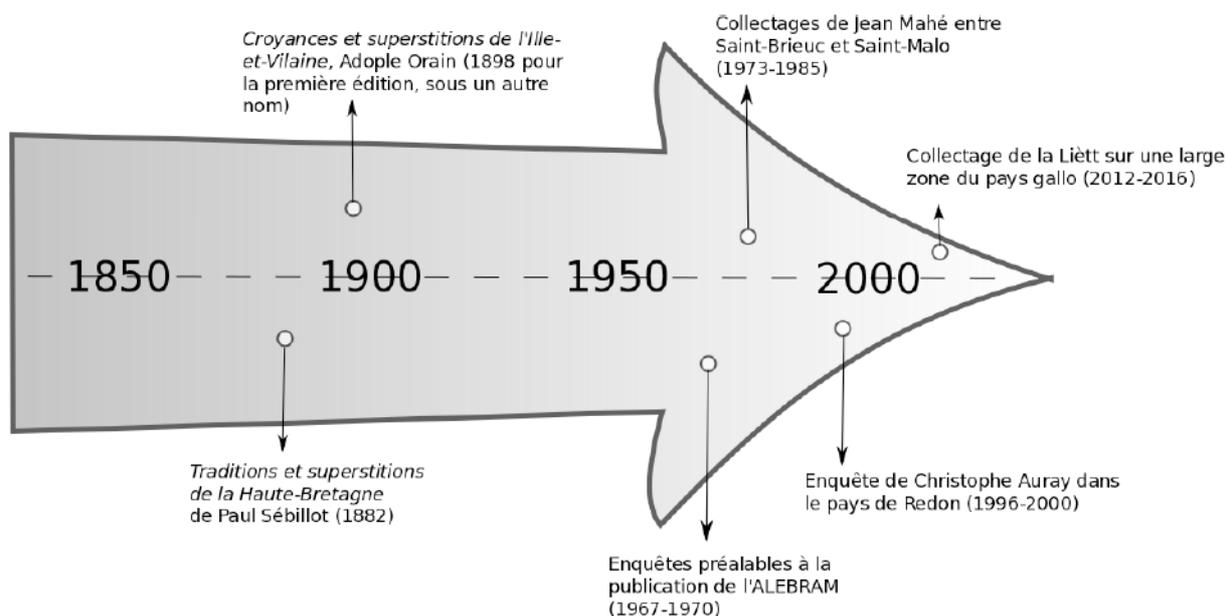


Figure 18. Chronologie des sources écrites et orales "ethnobotaniques" en Haute-Bretagne, de la fin du XIX^e siècle à aujourd'hui

1. Sources orales (Fin XX^e – début XXI^e siècles)

1.1. Le fonds Jean Mahé (1973-1985)

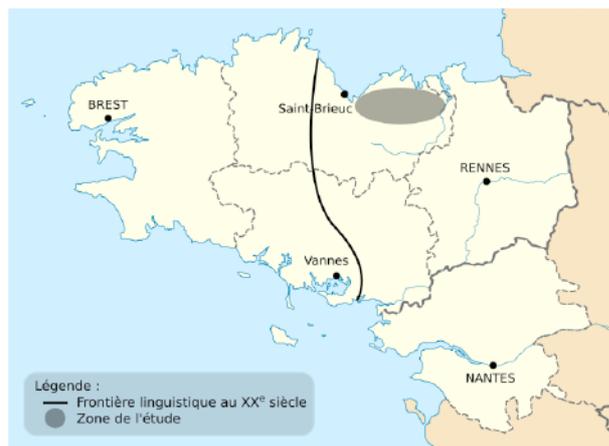


Figure 19. Zone géographique concernée par les collectages de Jean Mahé

Le fonds Jean Mahé est le plus ancien de notre corpus, avec des enquêtes enregistrées sur la thématique ethnobotanique à partir de 1973. Dans ses collectages, Jean Mahé s'est intéressé à des sujets très divers, tels que la musique et les

danses traditionnelles, mais également la pêche en Islande et à Terre-Neuve, l'agriculture, la médecine populaire ou encore la sexualité et les accouchements.

Le fonds Jean Mahé a fait l'objet de deux dépôts à l'association Dastum, en 2012 et en 2014. Il comprend un carton de papiers d'archives et de photographies, ainsi que 98 enquêtes enregistrées. Celles-ci représentent environ 100 heures d'écoute dont une vingtaine concernent l'ethnobotanique. Les enquêtes étaient enregistrées sur des bandes magnétiques, qui ont été numérisées par l'association Dastum. Une vingtaine d'enquêtes ont fait l'objet d'un traitement documentaire par un stagiaire de l'association, en 2015. Nous avons repris ce travail et effectué le traitement documentaire de la majorité des enquêtes en 2016 (certaines n'avaient pas encore été numérisées). Le fonds Jean Mahé devrait être mis en ligne sur Dastumedia dès le traitement des enquêtes restantes.

La restitution de ses collectages était importante pour Jean Mahé. Il a monté plusieurs expositions, édité des disques, organisé des stages de collectage et laissé quelques écrits. Il a édité en 1975 un fascicule d'une quinzaine de pages traitant des remèdes populaires à base de plantes (Mahé 1975), faisant penser à la démarche d'Adolphe Orain, un siècle plus tôt. L'écoute des enregistrements de Jean Mahé laisse également entendre son intérêt pour l'utilisation du végétal en agriculture, dans l'artisanat ou encore, dans la constitution de jeux d'enfants, sans que ces thèmes n'aient fait l'objet d'un travail de valorisation.

1.2. Le fonds Christophe Auray (1996-2000)

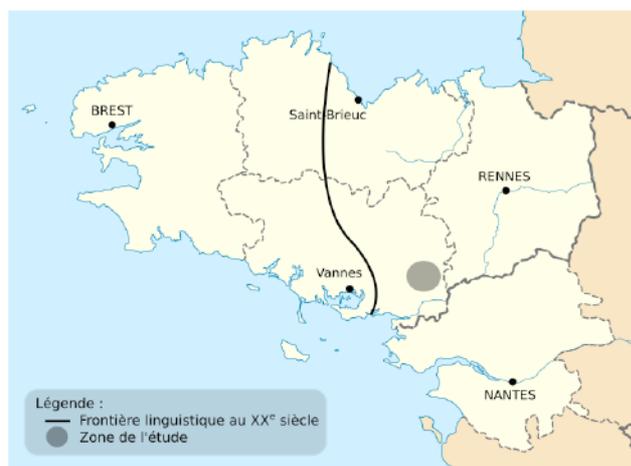


Figure 20. Zone géographique concernée par les enquêtes de Christophe Auray

Christophe Auray a effectué des enquêtes enregistrées de 1996 à 2000, dans le cadre de sa thèse vétérinaire *Traditions et maladies des animaux en Haute-Bretagne* (2001). Il a ensuite publié ses résultats dans plusieurs ouvrages, dont l'un sur la thématique thérapeutique et ethnobotanique plus particulièrement : *Enquête sur les remèdes traditionnels en Bretagne* (2011). En effet, dans ses enquêtes, il abordait principalement les remèdes donnés aux animaux d'élevage, notamment les remèdes à base de plantes,

mais également les saints guérisseurs associés à ces animaux et la sorcellerie, elle aussi souvent en lien avec l'élevage.

Christophe Auray a déposé ses enquêtes enregistrées à Dastum, en 2012. Son fonds comprend 67 enquêtes, qui représentent environ 80 heures d'enregistrements dont une vingtaine concerne l'ethnobotanique. Les enquêtes étaient enregistrées sur cassettes audio et ont été numérisées par l'association Dastum. Nous avons effectué le traitement

documentaire de l'intégralité des enquêtes en 2014. Le fonds est accessible en ligne sur Dastumedia¹⁸⁰.

Dans ses enquêtes enregistrées, Christophe Auray s'intéresse en particulier aux usages des plantes en thérapeutique animale, domaine peu documenté dans l'ethnobotanique du domaine européen (Lieutaghi 2009). À partir de ses interrogations initiales, la logique de pensée des personnes ressources a fait dévier les entretiens sur plusieurs sujets annexes. En effet, bien que Christophe Auray questionne ses informateurs sur les remèdes à base de plantes, il est fréquent que des remèdes d'autres origines soient cités, nous montrant que le végétal ne représente qu'une partie des remèdes populaires. De plus – et c'est une observation qu'il a d'ailleurs développée par la suite (Auray 2011) – les personnes abordent fréquemment la médecine humaine après avoir parlé de médecine vétérinaire, nous montrant la porosité de ces deux domaines de connaissance. Plusieurs personnes ressources citent le cidre, le café et les tartines « pain-beurre » comme des remèdes de médecine vétérinaire populaire.

1.3. Le fonds La Liètt (2012-2016)

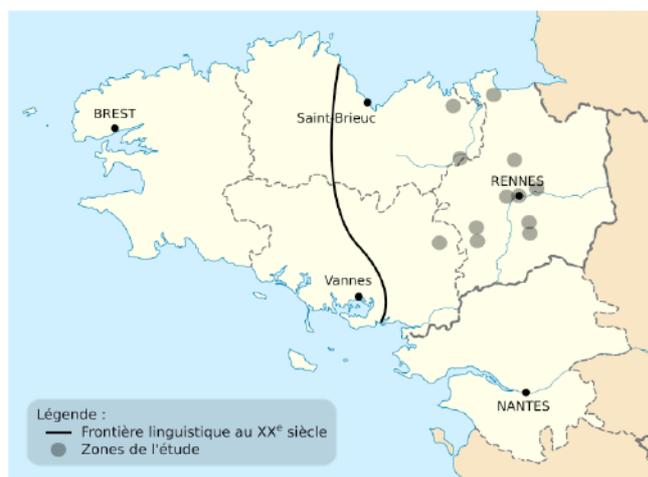


Figure 21. Zones géographiques concernées par les collectages de l'association La Liètt

Le fonds de l'association La Liètt a été constitué entre 2012 et 2016 sur une large zone du pays gallo. Les enquêtes de ce fonds ont été valorisées par la confection de chroniques radio thématiques utilisant des extraits d'enregistrements.

L'association La Liètt a réalisé deux dépôts à l'association Dastum, en 2013 et en 2017, de fichiers nativement

numériques. Son fonds comprend quelques photographies et 35 enquêtes enregistrées, qui représentent environ 35 heures d'écoute concernant, principalement, l'ethnobotanique. L'intégralité du fonds n'a pas été analysée dans notre travail. Nous avons traité les 19 enquêtes du dépôt de 2013 en 2014. De plus, huit des 16 enquêtes du dépôt de 2017 ont été traitées par un stagiaire de l'association La Liètt, en 2015. Nous avons revu et corrigé ce travail, l'intégrant à notre

¹⁸⁰ Les notices du fonds Christophe Auray, des enquêtes et des items sont consultables sur Dastumedia. Seuls les adhérents de Dastum peuvent écouter les enregistrements. Consulté le 4 juillet 2018. <http://www.dastumedia.bzh/dyn/portal/index.seam?alold=66498&page=alo&fonds=&cid=1893>

analyse, qui se porte donc sur 27 des 35 enquêtes du fonds. Une partie du fonds, concernant le premier dépôt, est accessible en ligne sur Dastumedia¹⁸¹.

Avec le fonds La Liètt, une vision assez large des différents domaines de connaissance du végétal dans la culture populaire, nous est donnée. Cet aperçu diversifié, en plus d'être un objectif affiché des collectages, est sans doute dû à la diversité des terrains et des collecteurs, qui pouvaient avoir des préférences pour collecter sur certains sujets particuliers ; cette diversité vient également des personnes ressources elles-mêmes, ayant des affinités différentes avec le végétal.

2. Sources imprimées

2.1. Au XIX^e siècle : Le folklore

2.1.1. Les écrits de Paul Sébillot

Paul Sébillot (1843-1918) a grandi au nord du département des Côtes-d'Armor, dans une famille aisée. Il a été sensibilisé très tôt aux coutumes populaires par sa gouvernante, Vincente, qui lui racontait des contes. C'est à partir de 1860 qu'il s'est passionné pour le folklore, en lisant *le Foyer breton* (Souvestre 1947 [1844]). Il projette alors de faire l'équivalent en pays gallo (Besançon dans Sébillot 1997 [1900]). Comme nous l'avons déjà indiqué, Paul Sébillot a été particulièrement influent dans le folklore français, en jouant notamment un rôle de coordinateur.



L'œuvre de Paul Sébillot est très riche et variée. Dans nos recherches, nous nous appuyons sur un ouvrage, en particulier. Il s'agit de l'ouvrage *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, composé de 2 tomes, édités pour la première fois en 1882 (Sébillot 1967b [1882]). Le deuxième tome traite en deux chapitres du folklore des arbres et des plantes, chapitres sur lesquels nous nous appuyons dans notre analyse (voir annexe 3). Il s'appuie sur des données collectées au nord de la Haute-Bretagne, à Ercé-près-Liffré en Ille-et-Vilaine, ainsi

¹⁸¹ Les notices du fonds La Liètt, des enquêtes et des items sont consultables sur Dastumedia. Seuls les adhérents de Dastum peuvent écouter les enregistrements. Consulté le 4 juillet 2018.

<http://www.dastumedia.bzh/dyn/portal/index.seam?alold=66519&page=alo&fonds=&cid=1891>

que Penguily, Matignon et Saint-Cast-le-Guildo, dans les Côtes-d'Armor. Sur la différence entre l'Ille-et-Vilaine et la partie gallésante des Côtes-d'Armor, Paul Sébillot dit ceci en préface de l'un de ces ouvrages :

« La partie française des Côtes-du-Nord conserve plus d'originalité que l'Ille-et-Vilaine : elle a plus longtemps parlé la langue bretonne, elle a peu de villes, peu de commerce ; ce n'est qu'à une époque assez moderne qu'elle a été pourvue de bonnes routes, et jusqu'à ces trente dernières années, la population, en grande majorité rurale, y est restée très fixe » (Sébillot 1997 [1900]).

2.1.2. La Revue des traditions populaires

Paul Sébillot a aussi fondé la *Revue des traditions populaires* (1886-1919), qui a perduré pendant plus de trente ans, de 1886 à 1919, avec une dizaine de numéros publiés chaque année. Bien que l'on considère que le folklore représente en quelque sorte les fondements de l'ethnographie européenne (Ozouf 1981), ces études sont empreintes d'un certain romantisme, et considèrent le personnage rural comme le « sauvage ». En préface de leur premier numéro, les fondateurs de la revue indiquent : "Nous essayerons, tout en restant scientifiques, de montrer au public que les traditions populaires, souvent amusantes et charmantes, sont presque toujours naïves et poétiques". Les sujets d'intérêts ne portent pas que sur l'ethnographie, au contraire, ils donnent une grande place à la littérature orale, aux arts populaires et à la linguistique. Cette revue est publiée en parallèle d'autres revues folkloristes, telles que *Mélusine*, ou encore *La Tradition*.

La *Revue des traditions populaires* nous semble intéressante par les nombreux articles rédigés sur la thématique des plantes dans différentes régions et par différents auteurs. Certains des auteurs indiquent avoir rassemblé, à la demande de Paul Sébillot, toutes les données qu'ils avaient pu recueillir sur les plantes, laissant entrevoir le lancement, par Paul Sébillot, d'une dynamique à l'échelle de la France, sur la thématique des connaissances populaires sur les plantes. Cela semble être le cas, également, pour la thématique médicinale, sur laquelle de nombreux articles ont été écrits, sous le nom de « médecine populaire » ou de « médecine superstitieuse ». Nous présentons la liste des articles dont nous nous servons pour notre analyse dans les sources secondaires, présentées dans la partie Sources et Bibliographie, à la fin de la thèse.

2.1.3. Les écrits d'Adolphe Orain

Adolphe Orain (1834-1918), est né presque dix ans avant Paul Sébillot, mais a débuté ses recherches sur le folklore Haut-Breton après lui. Issu d'une famille modeste, il a commencé à travailler à quatorze ans dans plusieurs postes administratifs, en particulier à la Préfecture de Rennes, où il est resté pendant trente cinq ans. C'est pendant ses loisirs qu'il s'est passionné pour la culture gallèse, à travers les chansons, les contes et les traditions populaires. « C'est Souvestre, et plus tard Sébillot, qui me donnèrent l'idée d'écrire à mon tour les récits des bonnes gens qui venaient travailler en journée chez ma mère, couturiers et couturières qui charmaient nos veillées à mon frère et à moi » (Orain 2002c, 56 [1906]).

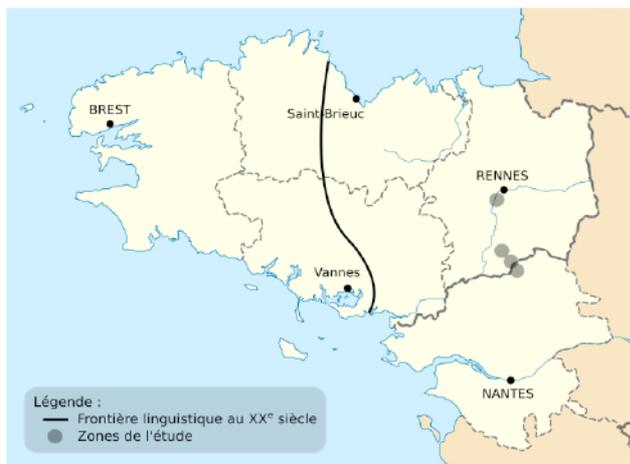


Figure 23. Zones géographiques concernées par les recueils de données ethnobotaniques d'Adolphe Orain

Concernant les traditions populaires, il a compilé l'ensemble de ses collectages en deux tomes *De la vie à la mort : folklore de l'Ille-et-Vilaine* (Orain 1968 [1897-98]), réédité il y a quelques années sous d'autres noms : *Coutumes et usages de l'Ille-et-Vilaine* (2002a) et *Croyances et superstitions de l'Ille-et-Vilaine* (2002b), correspondant respectivement au premier et au deuxième tome. Dans ses *Croyances et superstitions de l'Ille-et-Vilaine*, Adolphe Orain consacre un chapitre aux remèdes populaires et il se trouve que la majorité des remèdes cités font appel au règne végétal. Nous analyserons également ces données (voir annexe 3).

2.2. Entre 1967 et 1983 : L'Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine (ALEBRAM)

L'ALEBRAM, dirigé par Jean-Paul Chauveau et l'Abbé Guillaume, contient deux volumes. Le premier volume est intitulé *La Flore* (1975) et le second a été publié sous le nom *Flore, terre, temps, maison* (1983). Ce second volume concerne principalement les arbres et arbustes, alors que le premier présente un grand nombre d'herbacées. Sur les deux volumes de l'ALEBRAM, 130 espèces de plantes sont citées, ce qui fait de cet atlas une source exceptionnelle pour notre étude. Chaque plante, ou groupe de plantes, lorsque celles-ci possèdent un même nom vernaculaire, fait l'objet d'une cartographie. Sur les côtés de chaque carte, des compléments sont ajoutés par point d'enquête, avec notamment des indications ethnographiques concernant la plante. Ces indications, issues de témoignages, sont comparables aux informations des archives orales. Nous avons constitué une base de données spécifique à l'ALEBRAM (voir annexe 3), sur le modèle de notre tableur des archives orales.

Quelques indications en début d'ouvrage nous informent sur la chronologie et la méthodologie de l'enquête (Chauveau et Guillaume 1975). Une première prospection, entre 1954 et 1957, a permis l'élaboration d'un premier questionnaire de 400 interrogations. Celui-ci a subi plusieurs évolutions jusqu'à sa version finale, possédant 2000 entrées, élaborée en 1967-1968.

La majorité des enquêtes ont été réalisées entre 1967 et 1970. Certaines questions sur les plantes sont plus ouvertes que d'autres, laissant la place à des commentaires d'ordre ethnographique :

« Outre des questions précises sur les plantes prises une à une, le questionnaire offrait dans son champ G', des questions moins directes sur les plantes d'après leur habitat, la couleur de leurs fleurs, leurs vertus médicinales, etc... L'enquêteur pouvait demander aussi au témoin d'énumérer les plantes qu'il connaissait » (Chauveau et Guillaume 1975, 11).

Les enquêtes se faisaient parfois directement au jardin, ou à partir d'herbiers et de planches botaniques de l'ouvrage *Fleurs des prés et des bois* (Bolin et Post s. d.). Nous avons eu confirmation de ce dernier élément dans un échange de courriels avec Jean-Paul Chauveau.

Une partie des enquêtes a été enregistrée, comme c'est le cas de la plupart des atlas linguistiques. Les enregistrements de plusieurs atlas sont, aujourd'hui, conservés à la Phonothèque nationale. Le dépouillement des bases de données de travail de ces archives, avec l'aide de Philippe Cordereix¹⁸², nous a permis d'observer que les archives de l'ALEBRAM n'y sont pas conservées. Jean-Paul Chauveau nous a indiqué les avoir cédés à l'Abbé Guillaume, lorsqu'il était à Angers. Ce dernier est mort en Bretagne. Une partie de ses archives sont conservées aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine, mais les enregistrements n'ont pas été déposés.

Abordons maintenant la méthodologie que nous avons mise en place pour l'analyse ethnobotanique des sources orales et écrites.

3. Analyse ethnobotanique

3.1. Présentation des bases de données

Notre outil de travail est un tableur qui nous sert de base de données (voir annexe 3). La figure 24, ci-dessous, en présente un aperçu. À la différence du tableur que nous remplissions lors du traitement documentaire des fonds d'archives orales à Dastum, dont l'entrée principale est l'item¹⁸³, nous avons considéré chaque plante comme une entrée principale. C'est-à-dire qu'à chaque mention de plante dans un enregistrement de témoignages, et à chaque nouvelle connaissance donnée sur cette plante, nous ajoutions une ligne à notre tableau.

¹⁸² Philippe Cordereix est conservateur des bibliothèques, chef du Service des documents sonores du Département de l'audiovisuel à la BnF.

¹⁸³ Un item est un extrait d'enregistrement, durant généralement entre 30 secondes et une dizaine de minutes, et qui concerne un sujet traité dans ce laps de temps.

	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	
1	Caractéristiques des savoirs et représentations détaillés										
2	Quoi ?		Qui ?		Quand ?		Où ?		Comment ?		
3	Nom scientifique	Botanique	Biotope	Personne	Personnage	Epoque	Périodicité	Lieu	Espace	Domaine de connaissance	
368	<i>Verbascum thapsus</i> L.	Grande feuille blanche, grise plutôt								Thérapeutique animale	
369	<i>Plantago</i> sp.	Rainures								Thérapeutique humaine	
370	<i>Ruscus aculeatus</i> L.	Ca piquait, ça amenait des petites boules rouges								Botanique	
371	<i>Laurus nobilis</i> L.									Dans l'étr: Protecteur	
372	<i>Sambucus nigra</i> L.									Ludique	
373	<i>Linum usitatissimum</i> L.									Thérapeutique animale	
374	<i>Rumex</i> sp.									Thérapeutique humaine	
375	<i>Rumex</i> sp.									Thérapeutique	
376	<i>Filicophyta</i>	Que des tig Qu'on trouve sur le bord de l'eau								Thérapeutique	
377	<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski									Surtout au printemps	Thérapeutique animale
378	<i>Sempervivum tectorum</i>	Fleurs jaunes								Botanique	
379	<i>Sambucus nigra</i> L.									Lui le faisait	Ménager
380	<i>Chelidonium majus</i> L.	Jus jaune								Sa femme le faisait	Ménager
381	<i>Ilex aquifolium</i> L.	Plutôt du vieux houx								Dans les	Thérapeutique animale
382	<i>Hypericum perforatum</i> L.	Plusieurs millepertuis									Toxique
383	<i>Rubus fruticosus</i> L.										Thérapeutique humaine
384	<i>Rubus fruticosus</i> L.										Thérapeutique humaine
385	<i>Polygonum aviculare</i> L.										Linguistique
386	<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy										Thérapeutique
387	<i>Achillea millefolium</i> L.										Thérapeutique animale

Figure 24. Champs principaux de notre base de données concernant les connaissances associées aux plantes

Dans la capture d'écran, figure 24, ci-dessus, par exemple, chaque ligne du tableur correspond à une plante, dont le nom latin est indiqué à gauche. Les lignes 374 et 375, ainsi que 383 et 384 indiquent les mêmes noms de plantes, à propos desquelles deux savoirs différents nous ont été transmis. Concernant ces deux dernières lignes, qui ont trait à la ronce commune (*Rubus fruticosus* L.), nous observons que le « domaine de connaissance » concerné est la thérapeutique humaine. Une autre colonne, qui n'apparaît pas dans cet aperçu, détaille sommairement le savoir médical transmis. De même, plusieurs autres colonnes nous donnent des informations supplémentaires, comme les noms français et gallos des plantes. Également, toutes les informations concernant les enregistrements dans lesquels sont mentionnées les plantes et l'endroit précis où elles sont citées, sont indiqués (voir annexe 3).

Pour élaborer cette base de données, nous nous sommes principalement inspirée du tableur de saisie de données que l'association La Liètt utilise pour traiter ses enregistrements¹⁸⁴. Ce tableur avait été constitué à partir de fiches proposées par le réseau Flora armorica dans son fascicule *Ethnobotaniste en Bretagne. Manuel de terrain pour enquêter sur les usages populaires et traditionnels des plantes* (Gall et Carlier 2009). Ce sont notamment les fiches « résultat d'enquête partie descriptive » et « résultat d'enquête partie usage », présentées en annexes, qui avaient servies de modèle (voir annexe 4). Ces fiches avaient, elles-mêmes, été constituées à partir de celles élaborées par l'association EPI, lors de son programme de collectage, en 1979 et 1980 (Lieutaghi et Sage 1984).

Nous avons précisé certains champs existants. Pour les données de contextualisation du savoir, une seule colonne, intitulée « origine du savoir », y faisait référence. Nous avons développé cet aspect, en nous posant les questions « Quoi ? Qui ? Quand ? Où ? Comment ? », qui servent d'ossature à notre tableau (se référer à la figure 24, ci-dessus).

¹⁸⁴ Nous avons nous-même élaboré ce tableur, dans le cadre d'un service civique, qui a permis de lancer le réseau de collectage puis l'association, en 2011-2012.

Plutôt qu'un seul champ « origine du savoir », nous avons donc recherché les informations présentes dans les enregistrements sur les personnes, les époques et les lieux concernés par ces savoirs. De plus, nous avons distingué les informations d'ordres historique et ethnographique. À la question « Qui connaissait et utilisait cette plante ? », il est possible d'obtenir le nom d'une personne en particulier, ou une indication de personnage (femme, homme, enfant, mère, curé, etc).

Enfin, nous avons ajouté à notre tableau certains champs du tableur de saisie de l'association Dastum. Nous avons sélectionné ceux qui nous ont semblé pertinents pour contextualiser l'enregistrement, cette fois-ci, et non plus le savoir. Certains de ces champs permettent également de localiser précisément l'endroit où la plante est mentionnée dans l'enregistrement. Cela se fait à travers l'item, pour les archives qui ont été découpées lors du traitement documentaire, et à travers un time code pour celles qui n'ont pas été découpées. La figure 25, ci-dessous, montre un aperçu de cette partie de notre tableur. La partie haute de cet aperçu renseigne des enregistrements du fonds Christophe Auray, et la partie basse, du fonds La Liètt. Nous pouvons observer que dans le fonds Christophe Auray, qui a été découpé en items, le champ « titre » indique les noms des items, qui permettent de retrouver facilement l'information. Dans le fonds La Liètt, qui n'a pas été découpé en items, le champ « titre » indique le nom de l'enquête, et est complété avec un time code au sein de l'enquête, qui permet de retrouver l'information très précisément.

	A	B	C	D	E	F	G
1	Caractéristiques de production du matériau brut audiovisuel						
2	Qui ?			Quand ?	Où ?	Quoi ?	
3	Fonds	Collecteur	Informateur	Date	Lieu	Titre	Time code
4	Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Rivière, Marie	1998-01-01	Les Fougerets	Propos sur les maladies des bêtes	
5	Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Rivière, Marie	1998-01-01	Les Fougerets	Propos sur la bénédiction de l'écurie	
6	Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Rivière, Marie	1998-01-01	Les Fougerets	Propos sur la Saint-Jean (1)	
7	Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Picard, Margu	1997-10-12	Saint-Martin-su	Propos sur les remèdes pas les plantes (herbe à la g	
8	Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Danilo, Roger	1997-12-29	Les Fougerets	Anecdote sur le houx sans piquant pour soigner les d	
9	Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Danilo, Roger	1997-12-29	Les Fougerets	Anecdote sur le houx sans piquant pour soigner les d	
10	Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Danilo, Roger	1997-12-29	Les Fougerets	Anecdote sur la fougère pour soigner la diarrhée des	
11	Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Danilo, Roger	1997-12-29	Les Fougerets	Propos sur les saints, légende de Saint-Jugon, et les	
12	Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haurogné, Luc	1997-12-21	Nantes (Loire-/	Propos sur l'élevage (étable, alimentation, litière, ...)	
758	Fonds La Liètt	Mériaux, Maëlle / Lt	Groupe Carré	2012-04-14	Le Rheu (Ille-e	Enquête ethnobotanique au carré gallo	2'15-3'45
759	Fonds La Liètt	Mériaux, Maëlle / Lt	Groupe Carré	2012-04-14	Le Rheu (Ille-e	Enquête ethnobotanique au carré gallo	8'28-9'30
760	Fonds La Liètt	Mériaux, Maëlle / Lt	Groupe Carré	2012-04-14	Le Rheu (Ille-e	Enquête ethnobotanique au carré gallo	13'-13'26
761	Fonds La Liètt	Mériaux, Maëlle / Lt	Groupe Carré	2012-04-14	Le Rheu (Ille-e	Enquête ethnobotanique au carré gallo	14'25-14'48
762	Fonds La Liètt	Mériaux, Maëlle / Lt	Groupe Carré	2012-04-14	Le Rheu (Ille-e	Enquête ethnobotanique au carré gallo	14'49-16'
763	Fonds La Liètt	Mériaux, Maëlle / Lt	Groupe Carré	2012-04-14	Le Rheu (Ille-e	Enquête ethnobotanique au carré gallo	17'20-18'44
764	Fonds La Liètt	Mériaux, Maëlle / Lt	Groupe Carré	2012-04-14	Le Rheu (Ille-e	Enquête ethnobotanique au carré gallo	18'55-21'20
765	Fonds La Liètt	Mériaux, Maëlle / Lt	Groupe Carré	2012-04-14	Le Rheu (Ille-e	Enquête ethnobotanique au carré gallo	22'40-24'20
766	Fonds La Liètt	Mériaux, Maëlle / Lt	Groupe Carré	2012-04-14	Le Rheu (Ille-e	Enquête ethnobotanique au carré gallo	22'40-24'20
767	Fonds La Liètt	Mériaux, Maëlle / Lt	Groupe Carré	2012-04-14	Le Rheu (Ille-e	Enquête ethnobotanique au carré gallo	27'24-29'20

Figure 25. Champs principaux de notre base de données renseignant le contexte de production de l'enregistrement

En plus de cette base de données principale, nous avons établi deux bases de données similaires pour les sources imprimées : l'une pour l'ALEBRAM, l'autre pour les sources des folkloristes (voir annexe 3). Cette dernière répertorie dans un premier feuillet les plantes citées dans les ouvrages de Paul Sébillot et d'Adolphe Orain, au sein de notre corpus. Elle présente également, dans trois autres feuillets, les remèdes et les plantes citées dans la *Revue des traditions populaires*, ainsi que l'ensemble des remèdes cités par Adolphe Orain.

3.2. Choix méthodologiques

Le premier choix méthodologique qui s'est présenté à nous concernait les plantes elles-mêmes : comment indiquer précisément les espèces de plantes citées, alors que nous n'étions même pas sûre de leur identification ? En effet, dans les enregistrements de témoignages, la plupart des plantes mentionnées ne sont ni recueillies, ni même observées au moment du collectage, qui se fonde, principalement, sur le souvenir. Les plantes sont donc rarement identifiables avec précision au moment du collectage. Ce sont le plus souvent le nom français ou gallo, ou des indications botaniques données sur la plante, qui permettent son indentification. Le recoupage de savoirs identiques peut être utile, également, quoique plusieurs plantes puissent servir pour un même usage. Lorsqu'une plante ne ressemble à aucune autre, la description botanique suffit généralement. C'est le cas, par exemple, avec le nombril de Vénus (*Umbilicus rupestris* (Salisb.) Dandy), dont la forme bien particulière, comme l'illustre la figure 26, ci-dessous, ne porte pas à confusion. D'autres plantes, au contraire, se ressemblent énormément et plusieurs espèces pourraient être utilisées à une même fin. Si celles-ci appartiennent au même genre botanique, la notation scientifique veut que l'on ne nomme que le nom de genre, ce que nous avons fait. Pour les nombreuses espèces de patiences par exemple, nous avons indiqué *Rumex sp.* (*sp.* pour *species* en latin). Quand les différentes espèces appartenaient à des genres différents, nous avons mentionné les noms latins des différentes espèces. Pour quelques cas, lorsqu'il était très probable qu'il s'agisse d'une espèce plus qu'une autre, nous avons indiqué son seul nom. Une liste récapitulant toutes les espèces citées avec des informations sur leur répartition (voir annexe 5), indique dans ce cas les espèces avec lesquels la plante a pu être confondue. Les noms latins utilisés sont ceux qui font référence aujourd'hui. Nous avons utilisé le site Tela botanica¹⁸⁵ pour la vérification des noms cités, du fait que ce site donne également de nombreuses informations de répartition des différentes espèces végétales, en France.



Figure 26. Le Nombril de Vénus (*Umbilicus rupestris* (Salisb.) Dandy) est caractérisé par des feuilles rondes et dentelées, très facilement identifiables (Source : association La Liètt)

¹⁸⁵ Tela botanica est le réseau des botanistes francophones. <http://www.tela-botanica.org/site:accueil>

Nous nous sommes également interrogée à propos de la place que nous souhaitions accorder aux produits transformés ou achetés, issus de plantes. Lorsqu'il était question de la pomme ou de la cerise, qui sont des fruits et correspondent à des éléments végétaux, nous pouvions directement indiquer les espèces auxquelles ils appartiennent. Mais fallait-il en faire autant avec le foin, la paille, le son ou encore la *gapa*¹⁸⁶ ? Fallait-il mentionner le cidre, le vinaigre ou la *goutte* ? Devait-on indiquer le pain, l'huile, la cendre ou encore la fillasse ? Qu'en était-il de la moutarde, du riz ou encore du poivre, qui sont des plantes achetées ? Et que faire des herbes, des bûches, des feuilles vertes et autres légumes qui correspondent à de nombreuses espèces tout à la fois ? Du fait du grand nombre de données dont nous disposions, nous avons décidé de nous focaliser sur les végétaux, sans indiquer les produits transformés, issus de plantes, qui pouvaient être mentionnés. Nous avons tenu compte du fait que des éléments comme le foin, ou la *gapa* subissent des transformations pour être recueillis et ainsi, nous ne les avons pas pris en compte. Nous avons également décidé de ne pas étudier les plantes et produits achetés, pour nous focaliser sur les plantes cueillies localement. Enfin, nous nous sommes attachée à étudier des espèces identifiables, quoique pas toujours identifiées avec certitude, et avons donc écarté les mentions trop générale d'herbes et de verdure.

Les différents savoirs et savoir-faire sur les plantes, transmis dans les enregistrements, ont été rassemblés en grands domaines de connaissance, dans la colonne du même nom. Parmi ces grands domaines de connaissance, nous avons identifié les usages (thérapeutique, alimentaire, artisanal, ludique, etc.) et les autres savoirs (botanique, linguistique, toxicité des plantes et littérature orale, qui regroupe les contes, proverbes, etc.) (voir annexe 6). Les domaines de connaissance alimentaire et thérapeutique ont été séparés en savoirs concernant les humains et en savoirs concernant les animaux. En effet, un grand nombre d'informations concernaient les animaux dans les enregistrements que nous avons étudiés, dans le fonds Christophe Auray, notamment. À l'inverse, nous avons choisi de regrouper certains domaines de connaissance pour lesquels nous n'avons pas beaucoup de données, à savoir les domaines : festif et calendaire, décoratif et ornemental ou encore celui de la littérature orale. Nous avons pu limiter les domaines de connaissance au nombre de quinze, facilitant les analyses ultérieures.

Une difficulté à laquelle nous avons été confrontée concerne la diversité des données, qui proviennent de différents fonds et correspondent à différentes phases du terrain. Nous avons élaboré notre base de données en début de thèse, alors que les fonds de Christophe Auray et de La Liètt avaient déjà été traités. Nous ne pouvions nous permettre de réécouter l'ensemble des enregistrements pour renseigner au maximum notre tableau. Nous l'avons renseigné avec les notes et tableaux qui nous avons déjà, sur ces fonds. Concernant ces deux fonds, nous pouvions nous aider du tableur de saisie rempli à Dastum. Mais celui-ci renseignait principalement les découpages en items, et ne présentait que des résumés

¹⁸⁶ La *gapa* est la balle de blé, un résidu de battage de la céréale.

courts des items. Durant le traitement de ces deux fonds, nous nous servions également d'un document de texte où nous faisons une transcription sommaire, sous la forme de prises de notes, de l'intégralité des enregistrements. Ces prises de notes nous ont été très utiles, dans le cadre de la thèse, pour renseigner notre base de données. Pour le fonds La Liètt, un certain nombre d'enquêtes sur lesquelles nous travaillons ont été documentées par un stagiaire, ce que nous avons présenté dans la description du fonds, ci-dessus. Le stagiaire a travaillé directement sur la base de données de l'association La Liètt, sans prises de notes annexes, rendant son traitement documentaire plus pauvre, malgré que nous l'ayons accompagné et corrigé. Bien que la base de données que nous avons élaborée pour la thèse soit inspirée de celle de La Liètt, elle est tout de même plus précise. Dans les enregistrements traités par le stagiaire, les champs ajoutés depuis n'ont pu être renseignés. Concernant le fonds Jean Mahé, que nous avons traité durant la thèse, nous pouvons dire que c'est celui qui a été traité le plus précisément, du fait que nous avons élaboré notre base de données au préalable. Toutefois, une petite partie des enregistrements de ce fonds ont été traités par un stagiaire de l'association Dastum, comme nous l'avons indiqué dans la présentation du fonds, ci-dessus. Ici encore, il est probable que les données qu'il a saisies soient moins précises, ne sachant pas le travail d'analyse que nous allons effectuer sur ce fonds. Du fait de cette hétérogénéité des méthodes, nous avons conscience que nos analyses présentent un léger biais. Dans une certaine mesure, nous pouvons nous demander si une absence d'information est bien représentative d'une lacune du témoignage ou si elle la conséquence d'une négligence dans le traitement documentaire.

Enfin, un certain nombre d'informations contenues dans les enregistrements auraient pu faire l'objet d'un traitement documentaire et d'une analyse. Lors de l'élaboration de notre base de données, nous souhaitons renseigner également un certain d'informations facilitant les réutilisations futures des témoignages, en nous demandant : L'enquêteur intervient-il dans la réponse, et si oui comment ? Comment l'enquêteur amène-t-il la question ? La personne ressource est-elle suffisamment sur le devant de la scène ? Quelle est la qualité du son ? L'accent et le lexique de la personne ressource sont-ils compréhensibles ? Le passage est-il facilement séquençage ou individualisable ? Le passage contient-il des informations d'ordre personnel ? Dans le travail d'écoute des enregistrements, toutefois, nous nous sommes rendue compte de la difficulté de nous concentrer sur la forme et, en même temps, sur le contenu du témoignage. Nous avons décidé d'abandonner cet aspect du traitement documentaire.

Un certain nombre d'observations et d'analyse, que nous ne pouvons réaliser dans le délai imparti de la thèse, seraient intéressantes. En effet, il nous semble que la réalisation d'une base de données, calquée sur celle que nous avons élaborée, pourrait être remplies avec les données présentés dans les ouvrages et fascicules rédigés par les collecteurs, sur la thématique ethnobotanique. Cette base de données donnerait des indications précises sur les plantes évoquées dans les écrits et le degré de précision avec lesquels les savoirs sont présentés. La mise en regard des deux bases de données permettrait de comparer les

données transmises aux collecteurs dans les témoignages avec les données transmises au public dans les ouvrages des collecteurs. Elle renseignerait sur cette nouvelle forme de transmission indirecte des savoirs, par l'écrit.

Chapitre 2. Étude des démarches de collectage et d'enquête ethnobotaniques – *Fin XX^e et début XXI^e siècles*

Nous avons vu que le revivalisme culturel, depuis les années 1970, a d'abord touché la musique traditionnelle, pour ensuite se porter sur divers sujets, dont celui des « usages des plantes », qui nous intéresse plus spécifiquement. Des collecteurs se sont intéressés aux rapports qu'entretenait la société rurale, avant la modernisation agricole, avec son environnement et, notamment, avec les plantes. Certains se sont focalisés sur l'utilisation de plantes sauvages dans l'alimentation, d'autres sur les manières de se soigner par les plantes. Ils peuvent, également, avoir tourné leur questionnement vers l'agriculture ou vers l'artisanat, ce qui, indirectement, nous renseigne aussi sur l'herbe ou l'arbre utiles, qu'ils soient cultivés ou non.

Il est important de noter que ces collectages et enquêtes, si elles font appel à une démarche ethnobotanique, ou à certains de ses aspects, ne s'en donnent, pour la plupart, pas le nom. En effet, nous nous sommes principalement intéressée à des démarches « amateurs », étrangères à l'ethnobotanique universitaire. Cette expression nous permet de regrouper des démarches éparses, que l'attrait pour le végétal rassemble. Dans ce chapitre, nous nous appuyons principalement sur les entretiens que nous avons menés au cours de ce travail, en Haute-Bretagne et dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Informateurs, collecteurs et acteurs de la sauvegarde et de la valorisation des patrimoines sont influencés par des attentes qui leur sont propres, et qui transparaissent dans la littérature existante, les archives orales et nos entretiens. L'analyse de ce contexte nous permettra de mieux appréhender le collectage ethnobotanique en lui-même, avec ses caractéristiques, ses méthodes et ses objectifs.

Section 1. Les savoirs sur les plantes : objets d'incompréhensions, d'attentes et de discours

La définition universitaire de l'ethnobotanique ne correspond pas, généralement, à l'idée que chacun s'en fait. Les idées de ce qu'englobent les expressions « usages des plantes », « savoirs populaires sur les plantes », ou encore « ethnobotanique », diffèrent selon les personnes. Qu'il s'agisse des personnes ressources, des collecteurs ou des personnes chargées de la sauvegarde et de la valorisation des matériaux créés, chacun invente sa propre définition. Associées à ces différentes approches, des attentes et des discours accompagnent le collectage ethnobotanique. Entre le retour à la nature et le retour aux racines, il est difficile de cerner les attentes de chacun, ces considérations étant dépassées par l'urgence à sauvegarder.

1. Incompréhensions et attentes

1.1. Ethnobotanique : à chacun sa définition

Dans sa thèse, Carole Brousse relève de nombreuses confusions entre ethnobotanique et herboristerie (Brousse 2017a). Elle remarque par exemple que *Le Livre des bonnes herbes* (1996 [1966]), de Pierre Lieutaghi, constitue un des ouvrages préférés de la bibliothèque des paysans herboristes actuels, du fait du statut d'« ethnobotaniste » reconnu à l'auteur. Or, cet ouvrage constitue une synthèse bibliographique de travaux antérieurs, et diffère largement des ouvrages ethnobotaniques que l'auteur a publiés par la suite. Carole Brousse révèle ainsi que la confiance accordée par les paysans herboristes aux ouvrages de Pierre Lieutaghi relève d'un imaginaire construit autour de l'auteur (Brousse 2017a). Nos observations complètent ce travail, montrant que l'imaginaire autour de l'ethnobotanique est encore plus étendu.

Pendant les collectages, en effet, des malentendus et des incompréhensions apparaissent parfois. Dans le fonds Laurent Gall, par exemple, pendant un collectage au foyer logement d'Iffendic, le malentendu surgit lorsqu'un des informateurs explique le sujet à de nouveaux venus :

« Nan, ils essayent de savoir, euh... la vie dans le temps, avec les chevaux et... » « Ah oui, [ce n'est] pas... on pensait que c'était de la diététique, ou quelque chose comme ça » (Fonds L. Gall, 2013, commune d'Iffendic (35)).

Le questionnement sur les utilisations passées des plantes ne provoque visiblement pas toujours la réponse attendue. Ou plutôt, c'est comme s'il y avait, chez la personne ressource, une représentation incorrecte de la « réponse attendue » : certains croient que Laurent Gall et ses collègues viennent interroger sur la « diététique », d'autres encore les renvoient vers le pharmacien. Christophe Auray, dans ses enquêtes sur la médecine

vétérinaire populaire, semble rencontrer moins de difficultés à faire comprendre l'objet de sa recherche : il parle d'emblée de « remèdes », avant de sortir sa liste de noms de plantes ; il aborde, ensuite, les animaux d'élevage, qui semblent être la préoccupation première des personnes qui vivent de l'élevage de leurs « bêtes » ; enfin, le fait de se présenter comme étudiant vétérinaire paraît être bien reçu de la part de ses personnes ressources, et lui donner crédit pour s'intéresser aux techniques d'élevage des « anciens ».

Un autre aspect de ces malentendus semble résider dans le fait que l'expression « usages des plantes » n'évoque, chez les personnes ressources, que l'aspect médicinal. Une personne ressource peut très bien connaître les essences de bois utiles à la construction des manches d'outils, mais croire que cela ne concerne pas le sujet de l'ethnobotanique. Quelqu'un d'autre peut avoir fabriqué des ruches en pailles toute sa vie, sans y voir un sujet intéressant de discussion.

Dans nos prospections auprès des associations de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel, nous avons également été confrontée à des malentendus. Ayant une vision restreinte de ce que regroupent les connaissances autour du végétal, nos interlocuteurs pensaient n'avoir aucun matériau correspondant à notre demande.

Au GCBPV, Fabienne Mabon et Aurélie Brault pensaient que nous recherchions les usages thérapeutiques et d'autres usages revitalisés aujourd'hui, tels que la vannerie sauvage. En consultant les catalogues des fonds d'archives, nous avons retrouvé, ensemble, des archives sur la fabrication de la *bocelle*, panier tressé traditionnel de la pêche à l'anguille dans la région. D'autres concernent la fabrication de cercles en bois, pour entourer les tonneaux de cidre. Elles pensaient que ces thématiques ne rentraient pas dans notre étude. De la même façon, c'est en allant rechercher dans les collections de la cinémathèque de Bretagne, avec Jean-François Delsaut, que nous avons trouvé tout un ensemble de thématiques qui faisaient appel aux plantes, comme par exemple la Fête-Dieu. Jusque dans l'entre-deux guerre, chaque paroisse organisait au printemps sa procession de la Fête-Dieu. Pour l'occasion, des pétales de digitales (*Digitalis purpurea* L.) et de marguerites (*Leucanthemum vulgare* (Vaill.) Lam.), cueillis dans la nature. Des pétales de roses (*Rosa sp.*) sont également cueillis dans les propriétés nobles, avec l'accord de leurs propriétaires. Toutes ces fleurs étaient étalées en des motifs décoratifs sur le parcours de la procession. De gros rameaux d'arbres étaient également coupés et plantés le long du parcours de la procession, formant une allée d'honneur. Des iris (*Iris sp.*), appelés localement les *yiagés*, étaient placés sur l'autel. Les images de la cinémathèque sont autant de témoignages de cet événement, presque oublié aujourd'hui, donnant la place belle au végétal. Nous ne développerons pas davantage l'usage des plantes dans le domaine religieux, n'ayant pas trouvé d'archives orales très détaillées sur ce sujet.

Notre entretien auprès de Klervi Le Grouyer, à propos du montage de l'exposition sur les plantes utiles, à l'écomusée de la Ferme d'antan, est également révélateur. Pour Klervi Le Grouyer, parler des usages des plantes revient à parler des plantes sauvages :

« Parce que c'était l'usage des plantes, et en fait, on a fait quand même un zoom sur le lin et le chanvre, qui ne sont pas sauvages, hein (...), parce que c'était le souci de stocker. On n'a pas non plus de réserve pour stocker les objets (...). Ce qui [ne] nous a pas empêché de faire des petits clins d'œil par rapport au thème des plantes... euh, sauvages. Parce que j'avais fait un petit panneau montrant l'ortie (...). D'ailleurs, on a fait exprès de ne jamais utiliser le mot plantes sauvages dans l'intitulé, voilà, pour pouvoir se permettre d'aller vers ces deux plantes textiles » (K. Le Grouyer, 18/03/2016).

Enfin, la Convention pour la sauvegarde du PCI nous apporte un autre regard¹⁸⁷. Parmi les cinq domaines concernés par la convention, l'un d'entre eux est directement en lien avec les savoirs de la nature, il s'agit du domaine : connaissances et pratiques liées à la nature et l'univers. Cette catégorie pourrait laisser croire que tout ce qui a trait à l'ethnobotanique y est regroupé. Mais un autre domaine est particulièrement concerné, à savoir : les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel, qui fait lui-même souvent appel au végétal. Au sein de l'association BCD, qui éditorialise des dossiers thématiques et des fiches d'inventaire en lien avec le PCI en Bretagne, la question s'est posée au sujet de la vannerie : fallait-il la placer dans « connaissances et pratiques liées à la nature et l'univers » ou dans « savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel » ? Elle a été placée dans les deux domaines, nous montrant bien que les définitions de chacun d'entre eux se chevauchent.

En plus de ces incompréhensions vis-à-vis de la notion d'ethnobotanique, des attentes y sont associées, que nous allons développer maintenant.

1.2. Désir de nature¹⁸⁸ et nostalgie d'autrefois

En 1941, avec le développement de la médecine conventionnelle, le diplôme d'herboriste a été supprimé, pour ne conserver que celui de pharmacien. Depuis cette décennie, pourtant, l'attrait pour ce qui est naturel n'a fait qu'augmenter, en particulier au sujet d'une alimentation saine et diététique (Lepiller 2010). Dès les années 1960, avec l'arrivée à la retraite des derniers herboristes diplômés et le renouveau de la clientèle, une nouvelle forme d'herboristerie a émergé (Brousse 2017a). Dans les années 1970, plusieurs médecins écrivent des ouvrages de phytothérapie à destination du grand-public (voir par exemple : Valnet 1972 ; Méségué 1975). L'agriculture biologique se développe à partir des années 1980, où elle reconnue, officiellement, comme une agriculture alternative.

Depuis les années 2000, ce sont toutes les utilisations possibles des plantes, en particulier des plantes sauvages, qui sont très valorisées. Elles le sont dans le domaine de la santé, de l'alimentation, voire dans celui des activités de « détente » telles que la vannerie. Les populations citadines, notamment, sont en demande de ce type d'informations. De nombreux ouvrages paraissent, chaque année, sur ce thème (voir par exemple : Geers et

¹⁸⁷ Voir le texte de la Convention : <https://ich.unesco.org/fr/convention/>

¹⁸⁸ Pour reprendre le terme employé dans l'ouvrage *Campagnes de tous nos désirs* (Rautenberg et al. 2000).

Degorce 2015 ; Luu 2016 ; Couplan 2017 ; Aubé 2018). Des balades de cueillette de plantes, des ateliers de cuisine sauvage et des cours de vannerie fleurissent, également, dans toutes les régions de France.

Selon Isac Chiva, cette « aspiration vers la nature » s'explique à travers les crises que vivent les sociétés :

« Comme à chaque fois qu'au cours des deux derniers siècles, une crise profonde, à la fois économique, sociale, de conscience a traversé la société française, elle réagit par un triple mouvement : retour vers le passé, aspiration vers la nature, regroupement à l'enseigne du local » (Chiva 1995b, 115).

Selon nous, la crise qu'évoque Isac Chiva correspond à la prise de conscience environnementale, débutée dans les années 1970, et qui n'a jamais été aussi forte aujourd'hui, avec l'observation des conséquences des activités humaines sur le climat et la biodiversité.

On observe également un retour vers les valeurs prônées par les sociétés « traditionnelles », un retour vers le bon sens de « nos grands-parents ». Dans les termes de « traditionnel » et de « grands-parents », nous entendons faire référence à la société rurale jusqu'à l'entre-guerre, avant que la modernisation, agricole notamment, ne change irrémédiablement les modes de vie. En parallèle des balades sur les plantes, donc, apparaissent également nombre d'ouvrages sur « les vieux remèdes de grands-mères » et autres recettes de bon sens, faisant appel au bicarbonate de soude et au vinaigre d'alcool. Ces techniques commerciales, par leur « esthétique passéiste », prônent les valeurs de la tradition et de la simplicité tant recherchées (Angé 2015). À ces valeurs s'ajoute celle de l'authenticité « comme traduction du typique, de l'antan, du terroir et du "vrai" » (Ait Heda et Meyer 2016).

Ces deux registres peuvent se rencontrer quand, par exemple, les remèdes de grand-mères utilisent des plantes. Certaines plantes occasionnent un rapprochement entre plusieurs domaines de connaissance : l'ortie (*Urtica dioica* L.), aujourd'hui reconnue autant dans la confection de pesto en cuisine, d'infusion en phytothérapie, que de purin en jardinage, est réputée pour être connue de nos ancêtres. Pourtant, les collectages en Bretagne, comme dans d'autres régions, nous montrent une plante utilisée, certes, mais peu valorisée : en Haute-Bretagne, elle servait pour les rhumatismes, en flagellation sur les articulations douloureuses. Comme l'ortie entrait également dans les préparations alimentaires animales, lors des périodes de soudure¹⁸⁹, la plupart des personnes rencontrées affirment qu'elles n'en consommaient pas et n'auraient pas eu l'idée de le faire.

¹⁸⁹ La période de soudure concerne les mois d'avril-mai, lorsqu'il ne reste plus de légumes de l'année précédente, et que ceux de l'année en cours ne sont pas encore prêts à récolter.

Le mélange entre le registre de la tradition et celui de la nature amène à une certaine confusion. Il est difficile de savoir si l'ouvrage sur les vieux remèdes de grand-mères, qui évoque les plantes, plaît parce qu'il permet d'accéder à un mode de vie plus sain, plus en contact avec la nature, ou parce qu'il répond à un besoin de renouer les liens rompus avec les générations précédentes. Dans ce flou, nous pouvons légitimement nous demander quelles sont les attentes associées au collectage au sujet des plantes : le collectage « ethnobotanique » répond-il à un retour vers les racines ou à un retour vers un mode de vie plus proche de la nature, ou les deux à la fois¹⁹⁰ ? Nous pouvons penser que le collecteur, se tournant principalement vers les personnes âgées comme nous allons le voir, répond à un besoin de renouer avec ses racines. Peut-on en penser autant des futurs utilisateurs potentiels des informations recueillies ? Si tel n'est pas le cas, les informations recueillies peuvent-elles vraiment permettre un retour vers un mode de vie plus sain, en lien avec la nature ? Nous faisons l'hypothèse qu'il existe un possible décalage entre les attentes ethnobotaniques actuelles et les informations recueillies dans les collectages ethnobotaniques, dû principalement à des idées reçues concernant le rapport qu'entretenaient les sociétés rurales d'avant-guerre avec le végétal.

2. Discours sur la pauvreté et la perte des savoirs

2.1. Discours livresques sur la pauvreté des savoirs ethnobotaniques bretons

Dans l'ouvrage de Flora armorica : *Ethnobotaniste en Bretagne. Manuel de terrain pour enquêter sur les usages populaires et traditionnels des plantes* (Gall et Carlier 2009), Laurent Gall rassemble les visions d'auteurs sur le rapport des Bretons à la nature. Ceux-ci reflètent une relative pauvreté du rapport à la nature, au profit d'un monde imaginaire foisonnant. Laurent Gall évoque en premier lieu Pierre Lieutaghi :

« Il montre que les enquêtes menées en Haute-Provence ne font apparaître aucune référence à des pratiques rituelles de l'ordre du magico-religieux, saints, fontaines miraculeuses, dons de guérisseurs, conjurations, etc. Il est frappant de constater, qu'à l'opposé, la médecine populaire de régions à forte tradition religieuse, comme la Bretagne et le Centre-Ouest, a recours à un cortège important de telles pratiques. Parallèlement, la pharmacopée végétale semble y régresser au profit de substances d'origine animale et minérale. L'auteur s'interroge, d'une part sur l'éventuelle influence du type de flore – bien plus abondante en région méditerranéenne – qui pourrait induire un rapport différent au milieu naturel, et, d'autre part sur le contexte spirituel et l'impact religieux catholique dans les régions de l'ouest, qui pourrait influencer sur les choix thérapeutiques.

De manière plus globale, il ouvre une réflexion sur le façonnement des savoirs populaires par l'imaginaire et la vision du monde corollaire, et leur étroite interrelation avec le milieu naturel. Certaines considérations intéressent le domaine de l'ethnobotanique bretonne : « Climat atlantique et lande

¹⁹⁰ Réflexion issue de notre entretien avec Philippe Bardel, le 26/04/2016.

bretonne engendrent des créatures maléfiques inconnues dans les garrigues méridionales. Les dragons des forêts germaniques n'habitent pas les taillis maigres des terres de chaleur (...). Flore de lumière, à dominante chaude et sèche, très riche en aromatiques, le cortège végétal méditerranéen accompagne l'optimum d'une culture naguère très distincte de celle des régions septentrionales » [Lieutaghi, 1986].

En ce sens, F. de Beaulieu, auteur d'ouvrages naturalistes en Bretagne, prolonge le questionnement de P. Lieutaghi sur le statut de la nature dans cette région. Il soulève les lacunes des connaissances populaires naturalistes bretonnes, en comparaison à d'autres régions françaises, et émet l'hypothèse d'un esprit davantage tourné vers l'imaginaire que mû par une curiosité systématique envers les choses de la nature : « Des histoires, des chants, des costumes plutôt que des noms pour les papillons ou l'art de braconner ! Telle pourrait être la philosophie des Bretons (...). Ce qui nous vaut un merveilleux répertoire sur une nature plus mythique que réelle (...). Et nos légendes étiologiques sont claires à ce sujet : est bon ce qui s'éloigne de la nature et rapproche de Dieu » [Beaulieu, 1991].

Néanmoins, nous objecterons que l'analyse doit tenir compte du fait que la transmission de la tradition orale a été interrompue au siècle dernier. Les savoirs populaires, dépréciés et appauvris, étaient probablement plus riches par le passé pour décrire et nommer plantes, mammifères, batraciens, oiseaux, insectes et poissons » (Gall et Carlier 2009, 7).

Une analyse plus détaillée de l'œuvre de ces auteurs peut être intéressante. La récurrence des comparaisons entre les Alpes-de-Haute-Provence et la Bretagne, dans les ouvrages de Pierre Lieutaghi, trouve peut-être une explication dans son enfance, qu'il a passée en Bretagne, dans le Finistère. Dans son ouvrage *L'herbe compagne*, il mentionne, par exemple, la noisette de terre (*Conopodium majus* (Gouan) Loret), en breton *kokolorig*, qu'il ramassait sur le chemin de l'école durant son enfance (Lieutaghi 1998). Dans ses analyses, très portées sur un possible rapport entre richesse en espèces et richesse en savoirs, il compare la diversité des espèces des deux régions en ces termes :

« Entre la Durance et la chaîne Lure/Ventoux croissent au moins 1700 espèces végétales. C'est le nombre inventorié par la Flore du département de Vaucluse de B. Girerd (1991). Pour ce qui concerne la partie des Alpes-de-Haute-Provence prise en compte par l'enquête, il est vraisemblable d'avancer un décompte d'au moins 1500 espèces (...). A titre de comparaison, la flore du Massif armoricain dans son ensemble ne compte qu'un peu plus de 1700 plantes » (Lieutaghi 2009, 16).

Les atlas floristiques par département nous indiquent 1600 espèces dans le Finistère, 1520 dans les Côtes-d'Armor, 1694 dans le Morbihan et 1380 en Ille-et-Vilaine (Quéré *et al.* 2008 ; Philippon *et al.* 2006 ; Rivière 2007 ; Diard 2005). Si la richesse floristique n'est, en effet, pas extraordinaire en Ille-et-Vilaine, avec moins de 1400 espèces, elle avoisine les 1700 espèces pour le Morbihan, s'approchant ainsi de la richesse spécifique de la Durance. Cette comparaison, de notre point de vue, montre une diversité d'espèces relativement similaire entre les deux régions. La diversité floristique des Alpes de Haute-Provence, trop en altitude,

n'étant déjà plus celle de la Méditerranée, qui comporte au total 4131 espèces (Tison *et al.* 2014).

Le peu d'informations recueillies dans les enquêtes de l'EPI concernant les faits magico-religieux pose, également, question. Danielle Musset, à propos de ses propres enquêtes dans les Alpes-de-Haute-Provence, témoigne également du fait qu'elle ne trouvait pas beaucoup d'informations d'ordre magique et religieux, mais que les dons de guérison étaient présents ici comme dans toute la médecine populaire française. Marc Piault, ethnologue renommé, a été sollicité par Pierre Lieutaghi pour la relecture de son ouvrage *L'herbe qui renouvelle*, avant sa publication. Il mentionne les remarques du chercheur en notes de bas de page de son ouvrage, dont l'une se réfère au sujet que nous abordons. Marc Piault écrit :

« D'un côté, l'anthropologisme oublie le botanique, de l'autre (ici) le botanisme méconnaît l'anthropologique. D'autre part, et bien que l'expression spontanée soit bien entendu un indice d'existence d'un problème, le silence n'est *en aucun cas* l'indice de l'absence d'un problème. Encore faut-il être clair sur ce qu'on appelle magico-religieux et faire effort pour approcher (*décrire*) les pratiques : on pourrait peut-être alors s'interroger sur la présence, au moins, de rituel. Mais le primat originel apporté à l'*usage* écarte toute recherche en ce sens. Et l'*usage* est, lorsqu'il est la donnée de base de l'enquête, plus botanistique qu'anthropologique » (Piault dans Lieutaghi 1986, certains mots sont placés en italique par l'auteur de la citation).

Rejoignant la remarque de Marc Piault, il nous semble que ces informations n'apparaissent pas principalement parce qu'elles n'ont pas fait l'objet de questions de la part des enquêteurs. Des ouvrages tels que *Êtres fantastiques en Provence : fées, sorcières, lutins...* (Domenge 2016) ou encore *Sorcellerie, sorcières et croyances en Provence* (Bruni 2000) font penser aux recueils que l'on trouve en Bretagne sur ces sujets. Une enquête centrée sur l'expression du magico-religieux en Haute-Provence apporterait davantage de consistance à cette argumentation.

Il nous faut insister sur le fait que les ouvrages de Pierre Lieutaghi, sur les liens au végétal, font référence en France. Son premier ouvrage, *Le livre des bonnes herbes* (Lieutaghi 1996 [1966]), a connu plusieurs rééditions et est toujours vendu en librairies. Il touche un public très varié. Des ouvrages spécialisés reflètent davantage ses recherches en ethnobotanique : *L'herbe qui renouvelle* (1986), *La plante compagne* (1998), ainsi que, plus récemment *Badasson et cie* (2009). Ses travaux sont singuliers, car ils relèvent d'une démarche autodidacte, indépendante des grandes institutions. Ces dernières s'étant davantage intéressées à une ethnobotanique exotique, il s'avère être l'un des seuls auteurs à avoir écrit des ouvrages sur l'ethnobotanique française. Danielle Musset se souvient d'une journée d'étude sur l'ethnobotanique, au quai Branly, qui a eu lieu en 2015 : Pierre Lieutaghi, à travers les actions qu'il a entreprises au musée de Salagon, a de nombreuses fois été

mentionné, montrant, selon elle, l'influence de celui-ci auprès des chercheurs, bien qu'il n'en soit lui-même pas un, au sens universitaire.

La réflexion de François de Beaulieu¹⁹¹ sur les savoirs naturalistes bretons, que nous avons évoquée ci-dessus, semble être directement inspirée de celle de Pierre Lieutaghi, développée quelques années plus tôt. Il est, toutefois, intéressant de voir qu'il tire les mêmes conclusions que Pierre Lieutaghi, en connaissant la richesse de son œuvre sur les patrimoines de Bretagne (Beaulieu et Le Moigne 1991 ; Beaulieu et Lefrançois 2011). Du fait qu'il est fortement impliqué au sein de l'association Bretagne vivante, qui agit pour la protection de l'environnement, il fait le pont entre les domaines du patrimoine naturel et celui du patrimoine culturel, qui sont rarement considérés simultanément. Parmi de nombreux sujets, François de Beaulieu s'est notamment intéressé aux herbes merveilleuses en Bretagne (Beaulieu et Mogn 2012). Tentant d'identifier les espèces de plantes concernées, il développe finalement l'idée que la forme grammaticale du nom breton donné à ces plantes indique leur aspect merveilleux, que ne pourrait contenir notre flore bretonne¹⁹². De récents travaux l'ont mené à la rédaction de l'ouvrage *Landes en Bretagne*, en collaboration avec le peintre Lucien Pouëdras (Beaulieu et Pouëdras 2014). Cet ouvrage sert aujourd'hui de support à l'élaboration d'une exposition sur les landes à l'écomusée du pays de Rennes, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir dans la suite de cette thèse. L'auteur y évoque, certes, l'ensemble des légendes et contes associés aux paysages de la lande en Bretagne mais, également, l'ensemble des savoirs et savoir-faire techniques qui président à l'utilisation et à la gestion des landes. Autant de noms vernaculaires de plantes et d'usages qui nous montrent que la richesse d'un imaginaire sur la nature n'est pas nécessairement en contradiction avec la richesse des usages que l'on en fait.

Laurent Gall, quant à lui, utilise dans ses recherches le concept d'« écologie des savoirs », théorisé par Pierre Lieutaghi (1986, 2009), selon lequel la richesse des savoirs sur les plantes serait corrélée à la richesse floristique du territoire. Il développe l'idée que le Centre-Ouest Bretagne, où il a effectué la plupart de ses enquêtes, est relativement pauvre en connaissances ethnobotaniques du fait d'une flore elle-même relativement peu diversifiée. Son enquête, sur plusieurs communes, se situant sur une ligne allant de la frontière linguistique Basse- et Haute-Bretagne, jusque dans le bassin Rennais, voulait tester l'hypothèse selon laquelle les savoirs ethnobotaniques seraient plus riches en se dirigeant vers le bassin rennais. L'observation est nette pour la diversité des espèces fruitières cultivées, plus grande en se dirigeant vers l'Est. La connaissance des champignons, qui ne relève pas directement de l'ethnobotanique, montre, quant à elle, des résultats mitigés, qui l'ont amené à formuler une nouvelle hypothèse sur l'influence des villes et de l'éducation

¹⁹¹ François de Beaulieu est né en 1947, en Basse-Bretagne. Il a réalisé des études de langues, d'histoire et d'ethnologie. Il est auteur de nombreux ouvrages sur les patrimoines naturel et culturel en Bretagne. Il est également très impliqué dans l'association naturaliste Bretagne vivante.

¹⁹² L'herbe d'or (*an aourc'heotenn*) et l'herbe d'oubli (*ar c'hourgeotenn*) sont caractérisées par l'usage du singulier (terminaison en -enn) et ne possèdent pas de pluriel, contrairement aux plantes « réelles » (Beaulieu et Mogn 2012).

dans certains savoirs, nuançant celle de la corrélation entre diversité des savoirs et richesse spécifique.

Abordons enfin les discours de nos interlocuteurs sur l'ethnobotanique.

2.2. Discours de nos interlocuteurs sur la perte des savoirs ethnobotaniques bretons

Les discours sur la perte des savoirs ne sont pas récents. Les folkloristes de la fin du XIX^e siècle se donnaient déjà pour mission de recueillir les dernières survivances du passé. Plus récemment, mais il y a plus de quarante ans maintenant, les fondateurs de Dastum se disaient qu'ils collectaient les derniers fragments de répertoires musicaux qui puissent exister, et pourtant, le collectage se poursuit. Quelques années plus tard, l'ethnologie de la France, voulant pourtant se distancier du folklore, n'a pas échappé non plus à ce devoir de patrimoine : en 1978, un programme fondé sur l'« ethnologie d'urgence » est adopté par la Société d'ethnologie française, alors présidée par Isac Chiva (Barbe 2013). La menace de la perte des savoirs locaux est présente dans les esprits depuis de nombreuses décennies.

Lors de plusieurs entrevues avec Jean-Luc Maillard, celui-ci nous a fait part de son scepticisme quant à l'idée d'aller collecter aujourd'hui, sur la thématique ethnobotanique. Scepticisme que l'on retrouve chez certains collecteurs, comme en témoigne Magali Amir :

« Et pour moi, au moment des vieux remèdes de grands-mères, moi je suis allée jusqu'au bout de ce que j'ai pu trouver comme personnes qui pouvaient encore avoir des savoirs... Et jusqu'à aller dans des maisons de retraite, des hospices, des choses comme ça, où... Je suis allée jusqu'au bout de ce que je pouvais faire, quoi, hein... J'ai ratissé, les personnes ne savaient plus rien, quoi ! » (M. Amir, 07/04/2017).

Comme nous l'avons déjà indiqué, Jean-Luc Maillard nous a expliqué comment, à son arrivée à l'écomusée du pays de Rennes, en 1987, il aurait souhaité réaliser des collectages sur cette thématique. Il en parle avec nostalgie parce qu'il considère qu'il est maintenant trop tard pour s'intéresser à ces sujets. C'est à l'occasion de l'exposition *L'arbre et la haie* et de la parution de l'ouvrage du même titre (Bardel *et al.* 2008) que s'est produit pour lui le déclic, concernant le déclin des savoirs ethnobotaniques locaux. Catherine Darrot, enseignant-chercheur en sociologie rurale, avait été missionnée pour réaliser des enquêtes sur les savoirs et savoir-faire de la haie, en particulier à propos de la tradition d'élagage des arbres têtards. Malheureusement, le recueil de données n'a pas été aussi riche qu'escompté. Catherine Darrot, qui avait fait ce même type d'enquêtes dans une région montagnarde, quelques années auparavant, témoignait de traditions encore très vivaces dans cette région, difficilement comparables au peu de données trouvées dans l'enquête du bassin rennais. Pour Jean-Luc Maillard, cette déception montre bien l'étiollement des savoirs ethnobotaniques locaux.

En interrogeant Philippe Bardel, au sujet des savoirs ethnobotaniques bretons, celui-ci répond :

« Quand on lit Pierre Lieutaghi... Quand on lit un certain nombre de travaux qui ont été réalisés, on ne peut que constater la “débandade” entre guillemets... Vraiment, la perte complète des connaissances sur ce domaine » (P. Bardel, 16/04/2016).

Dans cette remarque, le terme « débandade » semble faire appel au temps qui a effacé les souvenirs des savoirs et savoir-faire autour des plantes. L'exemple de Catherine Darrot, avec ses enquêtes sur l'élagage dans deux régions différentes, à quelques années d'intervalle, comme les propos de Pierre Lieutaghi sur la corrélation richesse spécifique et richesse des savoirs, semble faire davantage appel au lieu. Ces derniers exemples étayent le fait que des lieux sont plus riches en savoirs que d'autres. Mais il est possible que la temporalité soit en cause et que la Bretagne ait perdu plus rapidement ses connaissances traditionnelles que d'autres régions. Cela pourrait être dû à la modernisation agricole très rapide de la Bretagne, des années 1950 aux années 1970. Il est difficile de savoir, avec ces affirmations, ce qu'il en est vraiment de la connaissance ethnobotanique, aujourd'hui, en Bretagne.

Le discours tenu par nos interlocuteurs concernant la disparition des savoirs ethnobotaniques locaux n'encourage pas la mise en place d'actions pour leur sauvegarde et leur valorisation. L'échec de l'enquête réalisée dans le cadre de l'exposition *L'arbre et la haie* sert d'exemple pour affirmer qu'il n'y a plus de matière à collecter sur la thématique ethnobotanique, aujourd'hui.

À l'inverse, le discours le plus courant est celui de l'urgence à collecter les derniers savoirs. On le retrouve chez de nombreux collecteurs et acteurs de la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel. C'est aussi le discours dominant, partagé par la plupart des personnes s'intéressant de près ou de loin au passé, qui correspond à l'expression : « Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ».

Section 2. Aller collecter et enquêter sur les connaissances liées au végétal

Les démarches de collectage et d'enquête ethnobotaniques présentent de nombreux points communs. Pourtant, chacun a développé ses propres méthodes, sa propre approche. Nous nous proposons d'étudier les différentes étapes de ces démarches, de la recherche des informateurs à la restitution des données recueillies. Nous nous appuyons sur les témoignages des différents acteurs que nous avons rencontré, en Haute-Bretagne et dans les Alpes-de-Haute-Provence.

1. Quelles personnes aller voir ?

1.1. Trouver les bonnes personnes

Les différents collecteurs interrogés nous donnent à voir tout un panel de stratégies dans la recherche et le choix des personnes ressources. Christophe Auray, dans le cadre de sa thèse vétérinaire, trouvait les personnes ressources en allant à la mairie demander une liste des personnes de 70 ans ou plus, vivant en ferme et, préférentiellement, celles ayant toujours vécu là. Laurent Gall avait également fait un travail d'anticipation, pour son enquête en Haute-Bretagne. Avec ses deux collègues collecteurs, ils téléphonaient dans les mairies, tentaient de trouver des contacts par les clubs de randonnée, ou faisaient appel aux foyers logement. Pour Laurent Gall aussi, le type de personnes recherchées correspond à celles âgées de plus de 75 ans, et plus particulièrement celles qui ont toujours vécu dans le même village. Dans ses enquêtes ethnobotaniques en Vallée Stura, dans le piémont italien, en 2004, Danielle Musset avait d'autres critères. Notamment, il n'y avait pas dans ses enquêtes de critères d'âge. L'important était plutôt que les personnes aient toujours vécu là, et surtout, qu'elles utilisent toujours les plantes. Selon elle, les savoirs sont encore vivaces là-bas, quand ils sont déjà désuets en France. Elle insiste, également, sur l'importance de ne pas se focaliser sur les personnalités locales, qui auraient des savoirs extraordinaires, mais plutôt de s'intéresser à des personnes qui soient le reflet de la population locale.

Dans la recherche des informateurs, Christophe Auray s'est adressé aux secrétaires de mairie en leur expliquant sa démarche, et en explicitant les critères évoqués ci-dessus pour la sélection des personnes. Il raconte que parfois, il n'arrivait pas à empêcher la ou le secrétaire de mairie de lui donner une liste plus restreinte, l'orientant vers telle ou telle personne en fonction de ce que la personne avait compris de son projet. Cette orientation dans les contacts, parfois judicieuse, pouvait s'avérer également trompeuse, soit que la personne ait mal compris l'objet de son étude, soit qu'elle ait mal deviné quels seraient les informateurs les plus pertinents. Christophe Auray ajoute que, même en ayant l'habitude, le collecteur lui-même se trompe, parfois.

Jean-Yves Bardoul explique que, lors des animations sur les jouets buissonniers, ouvertes à un public familial, il lui arrive de rencontrer des personnes ressources potentielles, qui

semblent connaître des choses sur la confection de jouets et d'instruments à base de végétaux. Il pose alors quelques questions, pour voir si la personne est capable d'aller dans le détail ou si c'est une connaissance trop générale. Concernant les sifflets en bois, il demande à quelle époque de l'année on les fabriquait. Si la personne lui répond « *Oh, on faisait ça tout le temps* », là il sait que ce n'est pas la peine de continuer la discussion, car « tout bon confectionneur de sifflets » sait qu'il faut s'y prendre au printemps, à la montée de sève, pour décoller facilement l'écorce du morceau de bois choisi.

Mathieu Guitton, quant à lui, explique que les personnes qu'il va voir en collectage réagissent différemment les unes des autres. Certaines comprennent mieux que d'autres ce qu'il recherche : « *Tu vois tout de suite, en fonction de comment est la personne... des personnes qui ont la fibre, presque, du collecté* » (M. Guitton, 2014).

Daniel Giraudon a utilisé une méthode plus insolite : ayant été professeur en lycée, il faisait remplir, à ses élèves, des fiches, pour savoir si les parents et grands-parents parlaient le breton ; et concernant les plantes, il lui est arrivé de fournir à ses lycéens une liste de plantes en leur demandant comment leurs parents ou grands-parents les nommaient en breton. S'il obtenait un grand nombre de réponses de la part de certains d'entre eux, il décidait d'aller voir leur famille pour en savoir davantage. Plusieurs collecteurs disent avoir fait des enquêtes à l'aveuglette à un moment, sans sélection du moment qu'ils avaient un nom. Ils disent avoir, petit à petit, changé de méthode, dans le cas de longs déplacements notamment, en appelant les personnes et en s'assurant rapidement qu'elles auraient des informations pertinentes à leur fournir. Magali Amir explique, même, comment elle a réalisé des enquêtes par téléphone, devant travailler sur une région loin de chez elle. Les enquêtes réalisées n'étaient pas pour autant superficielles car, selon elle, il s'agit surtout de trouver l'informateur privilégié.

Pour Laurent Gall, comme pour Daniel Giraudon, la démarche de revenir voir les personnes plusieurs fois est essentielle. Selon Laurent Gall, cela permet de recroiser les informations et d'entrer, petit à petit, dans l'histoire personnelle de l'informateur, apportant une dimension sociologique nécessaire à l'enquête. Pour Daniel Giraudon, le collectage doit fonctionner dans le « don et contre-don » : c'est, par exemple, en allant une journée aider ses informateurs aux champs qu'il pouvait recueillir de nombreuses informations, pendant les temps de pause. Il explique également que la mémoire fonctionne de telle manière qu'il en restera toujours pour les prochaines fois, car entre-temps la personne y aura repensé et de nouveaux souvenirs lui seront revenus. Il parle, en particulier, d'un informateur et ami qu'il est allé voir presque toutes les semaines jusqu'à sa mort, pendant vingt années.

1.2. Les personnes ressources des corpus traités

Dans ses recherches en ethnobotanique dans les Alpes-de-Haute-Provence, Pierre Lieutaghi s'intéresse à la distribution des savoirs selon l'âge et le sexe des personnes rencontrées (Lieutaghi 1986). Il précise qu'à défaut d'avoir des éléments sur les parcours de vie des informateurs, les données d'âge et de sexe donnent déjà des indications intéressantes.

Dans le corpus traité dans notre étude, l'analyse de ces données ne peut être que partielle. En effet, l'âge des personnes, notamment, n'a pas été demandé de manière systématique, lacune qui se retrouve dans les trois fonds d'archives orales étudiés. Si le sexe de l'informateur se reconnaît aisément au prénom, ou à la voix, là encore, l'analyse n'est pas toujours possible, car les informateurs sont souvent interrogés en couple, et la distinction entre les informations provenant du mari et de l'épouse n'a généralement pas été faite, lors du traitement documentaire.

Avec les informations disponibles, nous pouvons toutefois fournir une analyse sommaire. Nous nous baserons sur des nombres de mentions de plantes¹⁹³. Une analyse par nombre d'espèces de plantes citées aurait été plus pertinente, mais le traitement documentaire effectué la rend difficilement réalisable. Chaque fonds représente un certain nombre d'informateurs, qui peuvent avoir été vus seul, en couple ou en groupe. Plutôt que d'essayer de porter notre analyse sur des personnes seules, nous considérerons les personnes seules et les groupes de la même façon, ainsi : le fonds Christophe Auray concerne 43 informateurs individuels, couples et groupes ; le fonds Jean Mahé représente plus ou moins 74 informateurs individuels ou assimilés, nombre qui n'est pas déterminé avec précision car certains recoupements vont probablement être effectués ultérieurement, à propos d'informateurs dont l'identité n'a pas encore été vérifiée ; le fonds La Liètt correspond à 22 informateurs individuels ou assimilés.

Tableau 2. Nombre d'informateurs par nombre de mentions de plantes et par fonds

Nombre de mentions de plantes	Informateurs de Jean Mahé (sur 74)	Informateurs de Christophe Auray (sur 43)	Informateurs de La Liètt (sur 22)
Entre 10 et 20	12	18	8
Entre 20 et 30	3	8	4
30 et plus	0	4	5

Le tableau 2, ci-dessus, nous montre le nombre d'informateurs par nombre de citations et par fonds. Bien que le fonds Jean Mahé rassemble le plus d'informateurs, c'est le fonds qui

¹⁹³ Par nombre de mentions de plantes, nous entendons toutes les fois où des plantes sont citées. Si une plante est citée plusieurs fois, le nombre de mentions correspond au nombre de fois où elle est citée. Dès qu'une plante est citée, même rapidement, sans usage associé par exemple, elle compte comme une mention.

obtient le moins de mentions de plantes, avec seulement trois informateurs individuels ou assimilés qui font mention de plantes entre 20 et 30 fois, et aucun plus de 30 fois. Cette observation doit être faite au vu de la diversité des sujets abordés dans les collectages de Jean Mahé, pour lequel le sujet ethnobotanique représente seulement un sixième des thèmes de prédilection. Les fonds Christophe Auray et La Liètt sont plus révélateurs. Sur 43 informateurs individuels ou assimilés pour le fonds Christophe Auray, 30 font mention plus de 10 fois de plantes, dont 18, soit presque les deux tiers, mentionnent entre 10 et 20 fois les plantes. Le fonds La Liètt est, à ce niveau, plus riche encore, car 17 des 22 informateurs ou assimilés citent plus de 10 fois les plantes au cours du collectage, dont cinq, soit presque le quart des informateurs individuels ou assimilés, mentionnent 30 fois ou plus les plantes. Là encore, nous devons garder à l'esprit que le fonds La Liètt s'est focalisé sur les plantes, là où Christophe Auray questionnait également sur les saints guérisseurs et la sorcellerie.

Les données du fonds Christophe Auray nous donnent des informations supplémentaires. La figure 27, ci-dessous, nous montre la proportion du nombre de citations de plantes selon que Christophe Auray s'adresse à une femme seule ou à un couple. Il n'est pas intéressant, dans ce cas, de s'intéresser aux hommes interrogés seuls, car ils ne sont que deux, l'un citant entre 10 et 20 fois les plantes, l'autre les citant moins de 10 fois, au cours de l'entretien. En procédant à cette analyse, nous souhaitons savoir si les couples, qui représentent 15 des informateurs ou assimilés, détiennent un savoir plus grand que les personnes seules, et en l'occurrence les femmes seules, au nombre de 20. Nous pouvons observer que la moitié des femmes mentionnent 20 fois ou plus les plantes, contre un tiers des couples environ. Il y a, cependant, légèrement plus de couples à citer 30 fois ou plus les végétaux que de femmes seules, mais il est net qu'elles sont plus nombreuses que les couples à citer les plantes entre 20 et 30 fois. Ces observations semblent aller dans le sens d'un savoir sur les plantes davantage détenu par les femmes que par les hommes, bien que les enquêtes de Christophe Auray soient principalement axées sur les remèdes vétérinaires, qui pourraient être considérés comme un savoir d'homme. Il est à noter, toutefois, que dans la plupart des enquêtes réalisées auprès des couples, Christophe Auray a indiqué, sur la jaquette des cassettes déposées, le seul prénom de l'époux suivi du nom de famille, la femme étant notée « Mme » suivie du nom de famille. Faut-il en déduire que Christophe Auray, en allant interroger des couples, s'adressait davantage à Monsieur qu'à Madame ? Ou bien est-ce par convention qu'il n'indique que le prénom de Monsieur pour identifier le couple ? Le traitement documentaire effectué sur les enregistrements ne nous permet pas de répondre à ces interrogations.

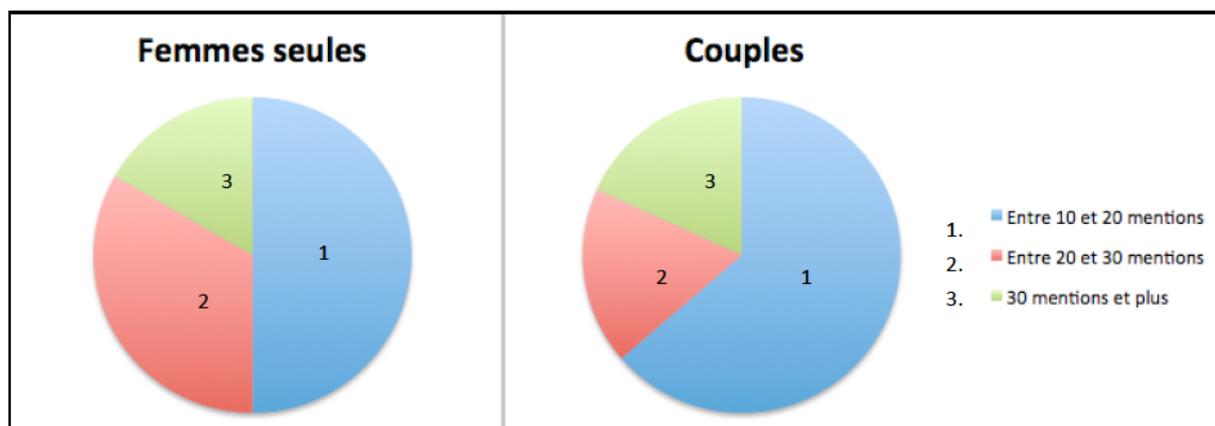


Figure 27. Proportion du nombre de citations de plantes selon que Christophe Auray s'adresse à une femme ou à un couple

À défaut d'une démarche systématique de recueil d'informations sociologiques lors des collectages, pour certains des fonds, les parcours de vie d'une ou deux personnes ont été particulièrement développés, les plaçant en « vedettes ».

Un personnage important, car central, du fonds Christophe Auray est un « vétérinaire de campagne », forgeron de métier. Localement, cet homme causait à la fois de l'admiration et de la peur, certains le considérant comme ayant à voir avec la sorcellerie. Une partie de ses soins n'étaient connus que de lui, localement. Il cultivait des plantes utiles pour la confection de ses remèdes dans une partie de son jardin, en particulier l'hellébore (*Helleborus sp.*), que les gens prénommèrent *herbe à flon*, pour son usage contre le météorisme¹⁹⁴.

Dans le fonds La Liètt, une informatrice a un parcours particulièrement intéressant. Elle a tenu le bar de Bovel pendant quinze ans, où étaient organisées tous les mois des veillées chantées, par des collecteurs locaux de musique traditionnelle. Presque malgré elle, elle s'est trouvée impliquée dans la revitalisation du patrimoine oral, en participant à l'organisation de ce qui allait devenir la Fête du chant traditionnel à Bovel. Elle a gardé en mémoire de nombreux usages de plantes. Élevée par une tante, qui la soignait à base de plantes, elle a appris de celle-ci son savoir. Elle fait partie des informateurs citant le plus de plantes dans le fonds La Liètt.

2. Le moment de l'entretien

2.1. Trouver l'amorce pour entamer l'échange

Une fois que les personnes ressources sont trouvées, il s'agit de bien débiter l'entretien. Pour obtenir les informations recherchées, le collecteur fait souvent face à quelques réticences de la part des personnes ressources, que Philippe Joutard interprète comme « un moyen d'éliminer quelqu'un qui risque de menacer un édifice fragile, une de ces techniques

¹⁹⁴ Le météorisme est assez fréquent chez la vache. C'est un gonflement de son abdomen par une accumulation anormale de gaz. Il peut causer la mort de l'animal.

de défense de la culture de pauvreté » (Joutard 1983, 204). Ne pas parler tout de suite, cela peut être également une manière de détenir un pouvoir, ou encore, de laisser un temps à la confiance pour s'installer.

Pour certains collecteurs, la manière d'aborder le sujet est primordiale. Pour Laurent Gall, par exemple, une stratégie est de se montrer comme un jeune désireux d'apprendre ce que l'on n'a pas vécu soi-même, comme une manière de valoriser la personne ressource d'emblée. Selon Christophe Auray, il est surtout important que les personnes ressources, si elles ne connaissent pas le collecteur, puissent le situer directement. Dans des enquêtes réalisées en Basse-Bretagne, ultérieurement à celles de Haute-Bretagne sur lesquelles nous nous focalisons dans cette thèse, il explique qu'il se présentait comme bas-breton, alors même qu'il vient de Haute-Bretagne, pour rassurer les gens sur son identité. Mais, plus encore que les motivations ou l'origine du collecteur, chacun reconnaît que le fait d'être introduit par une connaissance commune facilite grandement la relation de confiance qui va se tisser pendant le collectage. C'est, notamment, pour cette raison, que la plupart des collecteurs demandent à la personne ressource, au cours du collectage, si elle ne connaîtrait pas d'autres personnes qui pourraient lui apprendre des choses au sujet des plantes : en plus de renouveler les contacts, cela leur fournit une porte d'entrée pour aller voir ces nouvelles personnes.

Il s'agit, ensuite, de savoir comment amorcer un premier sujet pour que la discussion démarre. Daniel Giraudon évoque à ce propos :

« Des amorces, c'est comme dans une voiture, c'est comme un starter. Il suffit que tu donnes un petit coup de starter et la bagnole va démarrer. En recherche, il faut que tu trouves l'amorce, que tu tendes le petit bout de ficelle sur lequel l'informateur va tirer, et va te dévider le truc » (D. Giraudon, 09/02/2016).

Selon lui, il faut donc connaître un peu le sujet avant de partir en collectage, pour pouvoir amorcer la discussion et la réorienter lorsque c'est nécessaire. Parmi d'autres sujets, celui de la connaissance des plantes est particulier, chacun ayant son idée de ce que le collecteur vient chercher. Certains collecteurs ont, par exemple, été envoyés vers des néo-ruraux, qui utilisent les plantes à travers des savoirs livresques, d'autres ont été dirigés vers le pharmacien qui détient la connaissance en termes de phytothérapie. Beaucoup de personnes ressources ont du mal à comprendre qu'on puisse s'intéresser à leur savoir propre, alors que de nombreux livres rassemblent un savoir qui leur semble beaucoup plus noble que le leur. Il s'agit, alors, de leur expliquer en quoi le savoir qui leur a été transmis ou qu'ils ont observé chez leurs grands-parents est intéressant en tant que tel. Il faut également expliquer précisément le type de savoir qui est recherché, en ramenant toujours vers ce qu'ils ont connu dans leur enfance, période à laquelle le savoir est le plus susceptible d'avoir été transmis oralement. Malgré ces difficultés, Danielle Musset précise qu'il y a des sujets plus compliqués à aborder encore. Elle s'intéresse beaucoup au rapport que les gens entretiennent localement avec les serpents, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Elle affirme

qu'il est beaucoup plus facile d'amorcer la discussion sur les plantes que sur les serpents car, à ce sujet, les gens la considèrent avec méfiance.

2.2. S'aider de listes de plantes ou laisser libre cours à l'échange ?

Certains collecteurs, c'est le cas notamment de Christophe Auray, se servent dans un premier temps, d'un questionnaire constitué à partir de ceux proposés par Arnold Van Gennep ou d'autres folkloristes. Il s'en éloigne, petit à petit, lorsqu'il perçoit les questions les plus parlantes pour les personnes rencontrées (Auray 2001). Daniel Giraudon, lui, établit son « A à Z », qui lui permet de penser à tous les sujets de collectage qu'il aimerait aborder avec la personne ressource : la chanson, les battages, les naissances, les lutins, les plantes, l'herbe d'oubli... Une fois qu'un sujet semble épuisé, il passe à un autre thème. Et, lorsqu'il retourne voir la personne, quelques temps plus tard, il revient sur les thèmes déjà abordés, dans l'idée qu'il faut toujours du temps pour raviver la mémoire. Pour Jacky Sourdrille, qui ne se focalise pas sur les plantes, dans ses collectages, les informations viennent au détour des conversations, l'incitant à toujours garder ouvert l'enregistreur.

La délimitation du domaine de connaissance des plantes est nécessaire, également. Pour un questionnement qui ne s'intéresse qu'aux usages thérapeutiques, le problème est vite réglé mais, lorsque les collecteurs souhaitent montrer la richesse du rapport au végétal, le questionnement peut aller très loin. Danielle Musset remarque, par exemple :

« Souvent on posait la question des plantes pour cuisiner, pour se soigner, etc. Mais, après, ça va jusqu'où ? Les plantes pour décorer la maison, les plantes... Et je sais que, Dorothy était allée chez une dame : en fait, elle avait quasiment rien à dire sur les plantes, parce qu'elle utilisait très peu de plantes ; par contre, elle faisait des décorations délirantes avec des tas de plantes [rires] » (D. Musset, 20/04/2017).

Dans la manière de poser les questions, deux méthodes sont habituellement utilisées : soit le collecteur choisit l'entrée par les plantes, en demandant les usages et connaissances autour de telle ou telle plante, soit il fait l'inverse, en demandant quelles plantes pouvaient être utilisées pour tel usage. Dans le premier cas, le collecteur demandera par exemple : « *Et le plantain, est-ce qu'il était utilisé ?* » ; dans le second cas, sa question pourrait être : « *Quand on avait mal au ventre, on utilisait une plante en particulier ?* » ou encore « *Quelles sont les plantes toxiques qui poussent par ici ?* ».

L'approche par les plantes est la plus utilisée. Christophe Auray, à chaque nouvel entretien, emporte une feuille sur laquelle il a noté la liste des plantes précédemment entendues auprès d'autres informateurs, et les ressort, à la suite, savoir si elles évoquent quelque chose ou non à la personne ressource. De cette manière, il peut savoir quelles sont les plantes citées par tous, et celles qui ne sont connues que de quelques-uns. Klervi Le Grouyer, dans ses enquêtes pour l'écomusée de la Ferme d'antan, présente une vingtaine de plantes fraîches à ses informateurs, et leur demande s'ils les connaissent et ce qu'ils ont à en dire.

Ailleurs en France, dans le Luberon, Magali Amir fonctionne avec un livre sur les plantes, particulièrement bien illustré : « *C'est vrai que ce bouquin m'aidait bien, aussi. Des fois on le passait en continu quand on n'avait plus trop d'idées, et ça remontait... La mémoire remontait comme ça avec le visuel de la plante* » (M. Amir, 07/04/2017). Dans ses enquêtes en Vallée Stura, dans le piémont italien, Danielle Musset regrette de ne pas avoir eu beaucoup de temps pour approfondir les connaissances transmises, l'obligeant à ne collecter que des « listes de plantes », comme elle dit. L'intérêt, selon elle, est d'aller au delà, en réussissant à faire parler les gens de leur vision du monde, de la transmission des savoirs. Elle souhaite observer, par exemple, la complexité du lien entre les plantes connues pour soi et sa famille, et celles cueillies pour la vente en herboristerie, pour lesquelles, les personnes ressources se fiaient à l'apparence de la plante, sans même en connaître le nom, parfois.

Les questions importantes à poser autour d'une plante et de son usage diffèrent quelque peu d'un collecteur à l'autre. Le nom vernaculaire de la plante et son usage constituent, généralement, la base du questionnement, le degré de détail variant ensuite grandement. Si la plante est citée par son nom français, le nom local n'est pas toujours demandé. Le domaine de connaissance de la plante peut être très détaillé comme très sommaire. Sur l'usage de la ronce (*Rubus fruticosus* L.), par exemple, il faut parfois se contenter de : « *la ronce, ça servait pour la gorge, ça* ». D'autres en détaillent l'usage et les circonstances de l'usage :

« *Les ronces, oui, c'était pour les maux de gorge, pour les angines. Mais les médecins ordonnaient ça. Des boutons de rose... de ronce. Le bouton, avant qu'il ne soit éclo, on le met à bouillir. Moi [quand] j'étais gosse, j'avais la diphtérie, on appelait ça le croup, dans le temps là. J'avais trois ans. [II] fallait qu'ils me fassent des gargarismes de boutons de rose... de ronce* » (Fonds La Liètt, 2012, commune de Caulnes (22)).

En allant collecter, Jean-Yves Bardoul essaye de ne pas oublier de poser les questions qui lui semblent importantes : sur l'apprentissage du savoir transmis, sur l'origine, orale ou écrite, du savoir. Dans le Vaucluse, Magali Amir dit s'être intéressée à la description de la plante, éventuellement, à son habitat, ainsi qu'à l'usage et aux personnes qui le pratiquaient. Elle reconnaît, en revanche, ne s'être pas beaucoup interrogée sur le « comment », notamment parce que dans ses enquêtes, tournées vers les usages médicaux des plantes, le « comment » se résumait souvent à l'infusion, comme mode opératoire.

Si nous avons vu jusqu'à présent des démarches que nous pourrions considérer comme basées sur la démarche de l'inventaire, qui nous semble être la plus fréquente dans les collectages sur les plantes, d'autres approches peuvent s'intéresser à une plante en particulier, pour un usage précis. Laurence Chaber distingue les deux démarches, à propos de son enquête sur le génévrier thurifère (*Juniperus thurifera* L.), sous ces termes :

« *Alors, c'est une approche très très différente quand on va voir quelqu'un en lui demandant quelles sont les plantes qu'il utilise, hein, c'est-à-dire les enquêtes des années 1980, voilà, sur un territoire*

donné... *Moi, je vais voir des gens qui sont à proximité de peuplements de thurifères – en sachant que le thurifère, il pousse dans des falaises, inaccessibles la plupart du temps – en leur demandant : “qu’est-ce que vous faites avec ce bois-là”* » (L. Chaber, 04/04/2017).

Son enquête a montré que le genévrier thurifère, bien que poussant dans des endroits souvent inaccessibles, sur des pans de falaises, était préféré au genévrier commun, du fait de son bois totalement imputrescible. Ainsi, les personnes ressources avaient elles-mêmes pris, ou vu des proches prendre des risques considérables pour en ramener chez eux, car ils savaient que les constructions à quoi le bois servirait dureraient pendant plusieurs générations.

3. Parler de plantes

3.1. L’identification des plantes

Comme le souligne Danielle Musset, en collectage ethnobotanique, « *déjà, la chose la première, c’est d’arriver à être sûr de la plante dont on parle* » (D. Musset, 20/04/2017). Le problème des synonymes et des homonymes est particulièrement présent dans le collectage ethnobotanique : une même plante peut porter des noms différents, alors qu’en parallèle, plusieurs plantes peuvent porter un même nom. C’est le cas d’une localité à l’autre, où le nom local d’une même plante change. Mais il peut exister, également, des confusions sur les noms vernaculaires français, qui désigneront pour le collecteur une plante, mais qui désigneront localement d’autres espèces. En Haute-Bretagne, c’est le cas, notamment, de la ciguë, qui désigne en fait, généralement, l’œnanthe safranée (*Cenanthe crocata* L.) et de la guimauve, quand il s’agit en fait d’une mauve (respectivement *Althaea officinalis* L. et *Malva* sp.). La description de la plante est souvent particulière, et diffère grandement de la description botanique que l’on trouverait sur un guide. Danielle Musset se rappelle d’une enquête où ses informateurs lui disaient : « *Oui, vous savez, c’est une plante qui est rouge, un peu bleue* » (D. Musset, 20/04/2017), information qui l’avait laissée perplexe.

Aller se promener avec l’informateur ou lui montrer un livre de botanique n’enlèvent pas tous les doutes au collecteur. En effet, la personne ressource ne sait pas toujours précisément où pousse la plante dont elle parle. La plante est, généralement, associée à l’endroit où elle poussait lorsqu’elle était utilisée, et si elle n’est pas retrouvée à cet endroit là, la personne ressource peut se laisser prendre à la reconnaître dans toutes les plantes alentours (Séguy 1953). Quand il n’est pas possible d’aller dehors avec les informateurs, plusieurs collecteurs tentent de s’appuyer sur des livres ou des plantes séchées, souvent sans succès. Pour quelqu’un qui n’a pas été habitué à travailler sur des planches d’herbiers, ou à partir de photos et de dessins, il est, en effet, difficile d’appréhender ces moyens d’identification des plantes. Un compromis entre l’identification des plantes *in situ* et la consultation d’un livre de botanique consiste à apporter des plantes fraîchement cueillies. Klervi Le Grouyer explique qu’elle arrivait avec ses cageots, posait une plante sur la table, et elle n’avait même pas le temps d’amorcer la conversation que les informations, concernant

la plante, fusaient. Dans sa thèse sur *Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales*, Jean Séguy indique avoir procédé de la même manière. Il arpentait, chaque matin, les chemins, à la recherche des plantes à montrer à ses informateurs, ayant lui-même remarqué que les planches d'herbiers ne leur évoquaient rien : « les gens n'y voyaient plus là que du foin » (Séguy 1953, 8).

Le lichen que l'on appelle, localement, la *mousse crapaudine* est un cas d'identification difficile. Christophe Auray en témoigne :

« L'exemple le plus... qui montre qu'on peut faire des erreurs (...) c'est l'exemple d'un lichen qui s'appelle la crapaudine. Alors ça, c'est toute une histoire : " La crapaudine, ouais, c'est un lichen, ouais, mais il y en a plein sur la butte ". Alors, je suis allé sur la butte et il n'y en avait pas. Sauf que la grand-mère, elle ne va pas venir avec moi sur la butte, parce que [ce n'est] pas facile d'accès. Alors, vu la description, j'essayais de... voilà. Et un jour, je vois un lichen qui pourrait ressembler à la description. Je vais avec le lichen, je montre à la dame, qui avait la vue qui commençait à baisser ; même à une deuxième personne. J'ai fait confirmer sur au moins deux personnes, et : " ah ben si, c'est ça ! T'en as trouvé ! Ah si si, c'est ça " (...) Alors on se dit : "bon, ça doit être ça" » (C. Auray, 2014).

Le lichen cueilli par Christophe Auray appartenait à l'espèce *Peltigera canina*, citée également par les folkloristes comme étant la *mousse crapaudine* (Sébillot 1967b [1882]). Pourtant, dans les Côtes-d'Armor, c'est *Loboria pulmonaria* qui était cité pour cet usage (Auray 2014). En herboristerie, la crapaudine ou pulmonaire, désigne également l'espèce *Loboria pulmonaria*, dont le nom indique les bienfaits pour les poumons et les voies respiratoires. Nous nous sommes aussi retrouvée confrontée au problème de l'identification de la *crapaudine*. Dans nos propres collectages au sein de l'association La Liètt, une informatrice nous a montré à plusieurs reprises le lieu où elle cueille le fameux lichen. Pour elle, deux espèces, présentes sur le même rocher, peuvent être utilisées, l'une étant à privilégier, car plus efficace. L'identification¹⁹⁵ nous a montré qu'il s'agissait des espèces *Hypotrachina britanica* et *Flavoparmelia caperata*, la première étant préférée à la seconde. Plusieurs espèces de lichens semblent avoir été utilisées pour un même usage, rassemblées sous le nom de *mousse crapaudine*.

3.2. Savoirs et savoir-faire

Avec les plantes, la question qui se pose souvent, également, est celle de la démonstration. Savoir qu'une plante est utilisée pour tel usage est intéressant, mais plus encore si l'on a la démonstration de l'usage cité, comme l'illustre la photographie ci-dessous, figure 28. En plus d'apporter des précisions aux données recueillies, demander à la personne ressource de montrer le savoir-faire permet d'observer si c'est une pratique bien maîtrisée, ou qui n'a été

¹⁹⁵ Kristelle Bourdon, passionnée de lichenologie, communication personnelle, le 04/03/2017.

que vaguement observée ; de savoir si la plante est encore utilisée par la personne, ou si c'est un savoir ancien, qui n'est plus mis en œuvre depuis longtemps.



Figure 28. La démonstration d'un savoir-faire, ici en vannerie, rend le témoignage vivant (Source : association La Liètt)

Danielle Musset met en garde contre les enquêtes courtes, où « *l'on ne peut se fier qu'à la parole des gens, et on ne les voit pas tellement en action avec les plantes* » (D. Musset, 20/04/2017). Elle relate une enquête où l'informateur l'avait accueillie avec des herbes lui sortant du nez, lui expliquant que c'était des feuilles de mélisse, dont l'action drainante agissait sur le rhume :

« Bon, c'était un peu délirant, mais ceci dit, moi, [je n'avais] jamais vu personne se mettre des feuilles de mélisse dans le nez [rires], et, c'est pas en allant voir les gens en leur disant : "Alors, la mélisse, qu'est-ce que vous en faites ?". Ils [ne] vous disent pas forcément : "Ben oui, je m'en mets dans le nez" [rires] (...). Voilà, donc il y a des choses, il faut être sur le terrain, avec les gens, les voir faire » (D. Musset, 20/04/2017).

Mais, elle le reconnaît elle-même, les démonstrations sont rares, et il faut souvent se contenter d'un simple témoignage oral.

Jean-Yves Bardoul donne un témoignage intéressant, à propos de savoir-faire dont il est difficile de se passer d'une démonstration, si on veut les apprendre à son tour, en musique verte :

« Jouer de la feuille de lierre, par exemple : j'ai mis trois ans à savoir jouer de la feuille de lierre. Parce que, je crois que [je n'ai] jamais trouvé quelqu'un à en jouer, finalement. Si, une fois... mais, après que j'ai appris à en jouer, en fait. C'est-à-dire que j'ai rencontré quelqu'un, mais il me montrait une fois... Lui, le bonhomme, je ne l'ai pas collecté, par contre. Il me montrait une seule fois, et après : "démérde toi avec ça". Et j'ai mal regardé, quoi ! Si bien que j'ai mis trois ans à apprendre à jouer de la feuille de lierre. Et j'ai essayé, essayé, essayé, jusqu'à ce que je comprenne la technique. Et maintenant, je [le] montre à tout le monde : il faut absolument que tout le monde joue de la feuille de lierre » (J.-Y. Bardoul, 21/10/2016).

Jean-Yves Bardoul est dans une perpétuelle démarche d'expérimentation, qui lui semble presque indissociable du collectage. Il explique comment, passionné de vannerie, il a tenté de collecter sur la technique de confection de la *bocelle*, dans le pays de Redon. Il connaissait une personne qui était réputée savoir les fabriquer, mais qui ne voulait rien lui en dire. Il s'est alors essayé à en fabriquer une, avant de retourner voir cette personne avec sa *bocelle* expérimentale. C'est à partir de ce moment que la personne lui a expliqué les erreurs qu'il avait faites, et la manière dont il aurait dû procéder. Par ce geste, il montrait son implication dans le collectage, implication visiblement reconnue et saluée par l'informateur. Jacky Sourdrille témoigne, lui aussi, de son engouement pour tester des techniques observées chez les « anciens ». Il explique comment, en s'intéressant au métier de cerclier, que l'on apprenait autrefois en un mois, il a voulu, lui aussi, s'essayer à fendre les fines et longues branches de châtaignier (*Castanea sativa* Mill.), qui servaient à la confection des cercles pour la fabrication des tonneaux :

« Là, il y a une question de fil du bois, vraiment, à suivre, pour que le cercle, après, ne casse pas. S'il y a un endroit plus fort que l'autre, il va y avoir un déséquilibre, quoi. Donc c'est assez... [il] faut vraiment sentir le bois, quoi. Il n'y a pas que le geste, il faut aussi être attentif au matériau, comment il réagit, etc. Bien regarder, même beaucoup de toucher (...). Il y a toute une technique pour arriver à faire deux brins égaux. Et, en fait, j'ai mis longtemps à comprendre, mais maintenant, je sais bien le faire ! » (J. Sourdrille, 04/04/2016).

Le questionnement sur le savoir ou sur le savoir-faire laisse entrevoir des finalités différentes dans les collectages, avec certaines démarches davantage axées sur le savoir et, peut-être, sous la forme d'un inventaire des savoirs, lorsque d'autres peuvent s'arrêter à une pratique, jusqu'à une complète appropriation du savoir-faire.

3.3. Témoignage sonore, audiovisuel ou photographique ?

La sauvegarde des savoir-faire nécessite un support d'enregistrement adéquat. Il s'agirait de patrimoine bâti, la photographie constituerait un bon média pour l'information. Pour la musique, c'est l'enregistreur qui ira de soi. Mais pour la démonstration d'un savoir-faire ethnobotanique ?

Pour la plupart des collecteurs, un prérequis du collectage semble être de pouvoir enregistrer, fixer le témoignage, autrement qu'en prenant des notes :

« Ça me prenait comme ça, d'un coup, allez hop, j'avais un peu de temps. [Et] puis, je prenais le temps de le faire, surtout, quoi. Et puis, j'avais un magnéto qui marchait [rires]. Il y a un collectage que j'ai fait, deux personnes que j'ai collectées, que je ne pourrai plus faire et... j'avais mon ordinateur sur ce coup-là et, ça m'a buggé, je ne sais pas quoi (...). C'est dommage, parce que [ce sont] deux personnes [qui étaient] vraiment intéressantes... » (J.-Y. Bardoul, 21/10/2016).

La photographie peut être utilisée en complément de l'enregistrement, avec différents rôles. Pour Daniel Giraudon, par exemple, qui photographie les personnes rencontrées en collectage, ces photos sont une forme de reconnaissance des personnes qui ont su garder en mémoire les aspects de la vie passée qui intéressent aujourd'hui les collecteurs. Magali Amir, quant à elle, a réalisé davantage de « photos de mains », manipulant les plantes. La photographie ci-dessous, figure 29, donne une illustration de ces « photos de mains ». C'est pour elle une manière de respecter l'anonymat de la personne ressource, tout en restant en lien avec le sujet du végétal.



Figure 29. Dans la démarche de La Liètt comme dans celle de Magali Amir, ce sont les mains manipulant des plantes qui sont montrées plutôt que les visages (Source : association La Liètt)

La caméra, en plus de la maîtrise technique qu'elle demande, peut être perçue comme pesante et peut altérer le naturel d'une conversation. Selon certains de nos interlocuteurs, le collecteur risque d'être alors trop concentré sur les aspects techniques du film, et porter moins d'attention à ce que raconte la personne ressource. L'enregistreur est, au contraire, jugé suffisamment discret pour se faire oublier. Pourtant, la vidéo peut sembler plus pertinente dans le collectage ethnobotanique, car une partie de l'information est perdue par le seul enregistrement d'une conversation. Par exemple, lorsque la personne indique que la plante « *est haute comme ça* », cette information n'a de sens qu'avec le geste qui l'accompagne. La démonstration d'une technique de vannerie, également, ne peut pas être mise en valeur par les archives orales. Les vidéos sur les savoir-faire, au contraire, montrent leur caractère vivant (Lamothe 2012). L'entretien filmé, même sans démonstration, permet d'approfondir l'analyse du discours, à travers l'étude du langage corporel (Descamps 2006b, 2010a).

Concernant la vidéo également, Danielle Musset se souvient d'une enquête qu'elle avait réalisée avec un collègue, eux deux accompagnés de vidéastes pour filmer les techniques de fabrication de pâtes à la main, dans l'Ubaye. Les vidéastes, davantage formés au documentaire touristique qu'au film ethnographique, filmaient des images esthétiques mais à partir d'angles de vues insuffisamment proches, pour rendre compte de la complexité du savoir-faire. Cette expérience lui a montré que le film reflète toujours un point de vue.

4. Restitution et réutilisation des témoignages

Nous pouvons distinguer deux périodes dans la vie des sources orales. La première concerne les restitutions et utilisations directes qui en sont faites, après leurs enregistrements. La deuxième correspond au dépôt de ces enregistrements dans une institution de sauvegarde et de diffusion des archives orales, qui ouvre à de potentielles réutilisations de ces matériaux.

4.1. Une restitution par les livres

La restitution est une préoccupation très présente dans les démarches des collecteurs étudiés. Jean Mahé, avec son livret *La médecine du peuple. Ébauche d'un catalogue de quelques maladies courantes et de leurs différents remèdes naturels* (Mahé 1975), et Christophe Auray, notamment avec son ouvrage *Enquête sur les remèdes traditionnels en Bretagne* (Auray 2011), en sont de bons exemples, nous montrant, également, que la restitution passe généralement par l'écrit.

Lorsque nous interrogeons Pierre Lieutaghi sur les cassettes des enquêtes de l'EPI, réalisées dans les années 1980, il en évoque spontanément les retranscriptions¹⁹⁶. Selon lui, les cassettes ont été perdues, alors qu'elles se trouvent pour la plupart dans la phonothèque du

¹⁹⁶ Pierre Lieutaghi, communication personnelle, le 06/04/2017.

musée de Salagon et, pour partie, à la phonothèque de la MMSH. Il est sceptique quant à l'intérêt de notre projet de revisite de fonds de témoignages ethnobotaniques. Il nous suggère, plutôt, de nous atteler à des enquêtes qui n'ont pas encore été analysées, telles celles de Magali Amir dans le Verdon, qui n'ont jamais été retranscrites, faute de financements. Si l'enregistrement est bien utile en enquête de terrain, c'est, dans la plupart des travaux en ethnologie ou en sociologie, sous forme de retranscription qu'il est utilisé. Le passage à l'écrit est considéré comme une façon de prendre du recul, de se distancier de l'entretien (Beaud et Weber 2010).

Mettre à l'écrit des savoirs enregistrés sur un support audio et, traditionnellement transmis de manière orale, relève pourtant du paradoxe. Le passage à l'écrit provoque la perte d'un certain nombre des caractéristiques propres de l'oralité, ce que nous développerons dans la troisième partie de la thèse. Mais, la plupart du temps, l'enregistrement sonore n'est pas considéré comme un support utilisable en soi. Il n'est qu'une étape intermédiaire vers la retranscription considérée, elle, comme le véritable matériau de terrain, analysable et critiquable. Ce regard porté sur l'archive orale rejoint celui des muséographes, développé dans la première partie de la thèse, pour qui la cassette audio n'est pas une œuvre comme le serait le film. Elle n'est qu'un objet « intermédiaire », un outil.

Plusieurs collecteurs insistent, en plus de l'aspect restitution, sur la diffusion voire la commercialisation de leur production. La majorité d'entre eux ont envisagé leur restitution sous la forme d'un livre. Christophe Auray explique comment, après la thèse, l'idée lui est venue de publier un ouvrage. Il en a finalement publié plusieurs, aux éditions Ouest-France. Pour lui, s'être impliqué dans ces recherches devait mener à la création d'un objet, plus largement que la thèse, pour l'ouvrir à de nouvelles rencontres et potentialités, ce qui l'a mené sur le chemin des conférences. Par ce biais, il est finalement revenu à un mode de transmission orale. Le mode de la conférence, s'il n'est pas improvisé, laisse tout de même un certain degré de liberté à la transmission du savoir s'apparentant, en cela, quelque peu à la tradition orale.

La commercialisation d'ouvrages de restitutions de collectages ethnobotanique nous amène à nous demander quels sont les publics de ces ouvrages, à travers les attentes des éditeurs. Dans son expérience avec l'éditeur Ouest-France, Christophe Auray devait, par exemple, élargir ses propos à la Bretagne entière, ce qui lui a demandé d'entreprendre une deuxième phase d'enquêtes en Basse-Bretagne. Magali Amir, à propos de son dernier ouvrage, dit avoir « *vendu le côté "témoignages", "portraits"* », pour répondre aux attentes d'un travail sur l'humain. Elle se rappelle, également, de son ouvrage intitulé *Vieux remèdes de nos grand-mères* (Amir 2010), à la demande de l'éditeur Ouest-France, titre qu'elle considère comme « ambigü ». Laurent Gall, ayant obtenu des subventions avec le Service d'éducation à l'environnement de la Région devait, quant à lui, rédiger sa restitution pour coller aux problématiques de protection de l'environnement. Enfin, Jacky Sourdrille fait part de sa déception de n'avoir pas été suivi par les éditeurs pour son projet de livre plus cédérom sur

les jouets buissonniers car, au même moment, un autre livret sur la musique verte venait de sortir dans le Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne.

Daniel Giraudon insiste, quant à lui, sur le temps qu'il a mis avant de publier ses livres. Il a publié son premier ouvrage en 2000, soit 30 ans après ses premiers collectages. Cette manière de procéder lui vient de son directeur de thèse, Jean-Michel Guilcher, ethnologue renommé en Bretagne, qui lui répétait sans cesse : « *Ne publiez rien tant que vous n'êtes pas sûr d'avoir tout récolté* ». Après coup, il témoigne de la justesse des propos de son directeur car il se rend bien compte, notamment après l'écriture de nombreux articles dans le journal Ouest-France, que les personnes le lisent, et « recrachent » ce qu'elles ont lu, sans discriminer le savoir qui leur a été transmis oralement, et celui qu'elles ont lu dans le journal. La mémoire des informateurs s'est transformée à la lecture du journal. Ils pensent avoir eux-mêmes connu ce qui appartient, depuis la publication dans le journal, à la mémoire collective. Il s'agit d'un « processus de *reconstruction* [de la mémoire,] qui opère par strates successives, par filtrage, effacement, interférence et acquisition et qui recompose mémoire individuelle et mémoire collective » (Descamps 2001, 491).

4.2. L'épineuse question du dépôt des enregistrements sonores

Au sein des SHS, les chercheurs ne pensent pas toujours à la conservation de leurs enregistrements. Selon Marie-Dominique Mouton :

« Cela s'explique d'autant mieux que les ethnologues, et plus généralement les chercheurs en sciences humaines, ne disposent pas, ou sans doute faudrait-il mieux dire ne disposaient pas, en France, de lieux spécifiquement destinés à recevoir les fonds scientifiques. Les structures archivistiques traditionnelles n'ont commencé que très récemment à mettre en place une politique d'accueil pour les documents de la recherche » (Mouton 2009, 227).

De leur côté, la plupart des collecteurs sont en lien avec les structures associatives de conservation des archives, quoique celles-ci soient plus généralement tournées vers la musique et les danses traditionnelles. Sur la thématique ethnobotanique, des institutions publiques, également, conservent des archives orales sur ce thème. Nous les avons déjà évoqué. Il s'agit en particulier de l'ancien MNATP, de la Phonothèque nationale, de la phonothèque de la MMSH, de certains musées et de quelques archives départementales.

Pourtant, les collecteurs peuvent avoir des réticences à « déposer ». Daniel Giraudon dit ne pas avoir transmis ses enregistrements à l'association Dastum parce qu'il souhaitait s'en servir d'abord lui-même, à sa manière.

Ayant passé des heures à enregistrer et à traiter ses archives, il fait part de sa méfiance :

« Toi, tu as passé des journées et des années à travailler, pour recueillir des informations et puis, il arrive quelqu'un d'on ne sait où, que tu ne connais ni d'Ève ni d'Adam, toc, il appuie sur un bouton, il a ton témoignage et il le publie... s'il le publie sous ton nom, c'est déjà pas mal [rire] » (D. Giraudon, 09/02/2016).

Klervi Le Grouyer ne souhaite pas déposer, quant à elle, car elle n'a pas fait signer de contrat d'utilisation des enregistrements à ses informateurs : les connaissant plutôt bien, elle avait peur de casser la confiance établie en transformant la discussion en un échange formel. Cette absence de contrat la met mal à l'aise vis-à-vis des utilisations possibles des témoignages. Pour Laurence Chaber, également, il est hors de question que les enregistrements de ses enquêtes soient mis en ligne, alors qu'elle n'a pas obtenu d'autorisation de la part de ses informateurs. Elle considère que la transcription de ses enquêtes est plus appropriée comme restitution de ses recherches, opinion largement partagée, comme nous l'avons vu. Magali Amir fait, également, part de sa perplexité face à la mise en ligne de ses enregistrements :

« C'est-à-dire qu'il y a une conversation, comme ça, à deux, dans un endroit, une sorte de bulle... et qu'on peut pas s'imaginer que, peut-être, la terre entière va avoir accès à ce truc là... qui [ne] me semble absolument pas intéressant, à part pour certaines personnes... » (M. Amir, 07/04/2017).

L'objectif du dépôt est double, et ses deux aspects peuvent être confondus dans l'esprit des collecteurs et des chercheurs. Un premier objectif est la conservation des matériaux bruts, dans une visée pérenne, du moins plus pérenne que le fond des placards du chercheur et du collecteur. Le deuxième objectif est la mise à disposition, en ligne éventuellement, des enregistrements, pour de futures réutilisations. C'est ce deuxième aspect qui interroge. Christophe Auray, sollicité par Vincent Morel pour déposer son fonds d'archives à Dastum, fait part de sa crainte quant à la diffusion des archives orales, notamment pour les conversations sur la sorcellerie. Ils ont décidé, d'un commun accord, que les passages sur la sorcellerie ne seraient pas mis à disposition en ligne. Christophe Auray évoque également son cheminement à propos de la conservation de ses enregistrements et comment le dépôt a été un soulagement :

« Il y avait le problème que, donc, c'était sur cassette, et la cassette, toujours pareil, on la perd, il y a le feu, ça a une durée de vie sûrement limitée, euh... le temps passait, le temps passait, et le temps oui... c'est plus de dix ans, hein (...). Et là, je me suis dit : "il faudrait retranscrire". Et à un moment effectivement, j'avais entendu dire au groupement des pays de Vilaine [un pôle associé], là-bas... Ils avaient dû me dire : "tu peux apporter les enregistrements, on les numérise et on te les redonne", enfin... j'avais déjà eu un écho comme ça et je m'étais dit : "effectivement, ce qu'il faut, c'est numériser" (...). Et puis, question temps, je n'aurais pas eu le temps de tout repasser comme ça » (C. Auray, 2014).

Laurent Gall fait part, également, du fait qu'une retranscription totale est tellement longue et fastidieuse qu'il y a un côté « facile », de valoriser directement les enregistrements, et c'est pour cette raison qu'il a souhaité les transmettre à Dastum. De plus, pour Danielle Musset, dans l'action de déposer :

« On met à disposition du matériel qu'on a recueilli tant bien que mal pour que, peut-être, il y ait des gens qui aient une vision plus large de ces questions, et puissent faire une analyse plus intéressante (...). Et [que les enquêtes] soient réutilisées, réinterprétées, réécoutées par d'autres. Ça, c'est vraiment important pour moi (...). D'après moi, de toute façon, il y a toujours possibilité de récupérer de l'information » (D. Musset, 20/04/2017).

Un dernier élément à considérer est l'aspect subjectif du choix de ce qui doit ou ne doit pas être déposé. Klervi Le Grouyer considère, par exemple, que tout n'est pas à garder dans les enregistrements, notamment lorsque les discussions dévient du sujet du collectage, ou lorsque des noms de personnes sont cités, pouvant porter atteinte à la vie privée. Danielle Musset, quant à elle, n'a déposé que les cassettes jugées « suffisamment audibles » à la phonothèque de la MMSH. Pourtant, un travail sur le son de la part du documentaliste peut augmenter considérablement la qualité d'un enregistrement, lui faisant passer le seuil du « suffisamment audible ». De la même manière, le documentaliste peut couper les passages hors-propos, ou ceux dans lesquels des noms sont cités, pour des raisons juridiques de protection de la personne. Il est difficile de savoir si ces arguments servent de prétextes ou bien correspondent à un manque d'information sur les possibilités techniques associées au dépôt.

Chapitre 3. Analyse ethnobotanique des sources orales et écrites de Haute-Bretagne – *De la fin du XIX^e siècle à nos jours*

L'ethnobotanique touche, en grande partie, à la sphère privée, thématique délicate pour l'historien, qui manque généralement de sources. Les utilisations des plantes dans les campagnes sont rarement évoquées dans les ouvrages historiques sur le corps, la vie privée, l'intimité (Léonard 1986 ; Ariès et Duby 1999 ; Corbin *et al.* 2005 ; Vigarello 2015), nous montrant la faiblesse des sources écrites sur ce sujet. Dans leur ouvrage de vulgarisation *Herbes, magie et prières : Une histoire des médecines populaires* (Brohard et Leblond 2013), les auteurs Yves Brohard et Jean-François Leblond disent, d'ailleurs, avoir eux-mêmes fait appel aux témoignages dans les informations qu'ils transmettent. En effet, « L'enquête orale nous permet de pénétrer dans des sphères et des lieux sociaux inaccessibles par la seule information écrite » (Bonnain et Elegoët 1978, 349). Le témoignage, avec ses défauts et ses qualités, constitue donc un matériau fort utile à l'historien, quand l'information « officielle » vient à manquer.

Pour compléter l'analyse des archives orales ethnobotaniques de Haute-Bretagne, les sources écrites, issues de recueils de témoignages oraux provenant d'époques plus lointaines, semblent donner matière à l'analyse. Les sources des folkloristes, publiées à la fin du XIX^e siècle, vont être notre principale source de comparaison. L'importance d'étudier ces sources écrites anciennes, issues de l'oralité, est soulignée par Philippe Joutard, comme suit :

« La recherche de sources écrites est aussi nécessaire pour établir l'évolution d'une culture traditionnelle en repérant les textes qui donnent un témoignage sur l'état ancien de coutumes ou de légendes. Tout au long de la partie historiographique, j'ai signalé ces témoins privilégiés que sont les primitifs de l'ethnographie (...) » (Joutard 1983, 225).

Par le croisement des sources, elles viennent appuyer les informations transmises dans les enregistrements. Elles leur donnent sur une profondeur historique, lorsqu'on observe certains savoirs qui se transmettent depuis plus d'un siècle. Dans son ouvrage *Hors du temps : histoire et évolutionnisme dans le discours anthropologique* (2000), Nicholas Thomas insiste également sur l'importance de prendre en compte les sources anciennes dans les études ethnographiques. L'étude des sources anciennes permet ne pas oublier que les sociétés ont, de tout âge, évolué et de sortir de l'illusion des sociétés « sans histoire ». Revenons, donc, sur l'histoire ethnobotanique de la Haute-Bretagne, de la fin du XIX^e siècle à nos jours.

Section 1. Ce que nous apprennent les archives orales

Nous allons entamer, dans un premier temps, l'analyse du contenu des trois fonds d'archives orales constituant notre corpus de matériaux. Ces trois fonds d'archives – le fonds Jean Mahé, le fonds Christophe Auray et le fonds La Liètt – ont été présentés dans le premier chapitre de cette partie. Ils concernent trois époques distinctes, des années 1970 à nos jours, et couvrent une large zone du pays gallo, l'un ayant été réalisé au nord des Côtes-d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine, un autre au sud-est du Morbihan et, un dernier, sur une plus large zone. La base de données ayant servi à l'étude de ces matériaux répertorie, pour chacun des fonds, l'ensemble des plantes citées avec le maximum d'informations sur la connaissance transmise, dans l'enregistrement. La présentation de cette base de données comme outil de travail a été développée dans le premier chapitre. Une annexe présente des précisions sur l'identification et la répartition des plantes citées dans l'analyse qui va suivre (voir annexe 3).

1. Les plantes connues et utilisées en Haute-Bretagne

1.1. Description des fonds d'archives orales

Dans la présentation des fonds d'archives orales étudiés, nous avons détaillé le fait que le questionnement ethnobotanique ne constitue qu'une partie des fonds, excepté celui de La Liètt, qui s'y est consacrée. Des sujets proches, tels que les saints guérisseurs et les dons pour la médecine, ou les techniques d'élevage pour le domaine de l'agriculture, sont abordés. Dans le fonds Jean Mahé plus particulièrement, les centres d'intérêts sont divers, dont celui de la musique traditionnelle, très fréquent. Le tableau 3, ci-dessous, présente une description de la partie relative à l'ethnobotanique, dans chacun des fonds.

Tableau 3. Description de la partie relative à la thématique ethnobotanique dans chacun des fonds

	Nombre d'items	Pourcentage au sein du fonds	Temps d'enregistrement	Nombre d'informateurs	Nombre d'espèces citées
Fonds J. Mahé	223	16,77	19 h 30 min	74	99
Fonds C. Auray	216	37,44	17 h 30 min	72	95
Fonds La Liètt	pas de découpage en items	100	environ 25 h	33	115
TOTAL	439	-	62 h 30 min	179	170

Pour les deux fonds dont le traitement documentaire a été effectué jusqu'à l'item, à savoir le fonds Jean Mahé et le fonds Christophe Auray, l'ensemble de l'analyse est effectuée sur 439 items parlant de plantes. Respectivement, il s'agit de 223 items où les plantes sont évoquées pour le fonds Jean Mahé, sur 1330 items au total, et de 216 items pour le fonds Christophe Auray, sur 577 items au total. Alors que la thématique ethnobotanique pouvait presque sembler anecdotique dans le fonds Jean Mahé (seulement un sixième des items), au vu de la taille et de la diversité du fonds, il s'avère qu'en quantité de « matière ethnobotanique », les deux fonds se rejoignent. Le calcul des temps d'enregistrement relatifs aux plantes, dans chacun des fonds, corrobore cette observation, avec 19h30 pour le fonds Jean Mahé et 17h30 pour le fonds Christophe Auray. Pour le fonds La Liètt, qui n'a pas été découpé sous forme d'items, la durée d'enregistrement a été calculée à partir des fichiers sonores originaux. Ce fonds comprend environ 25h d'enregistrements relatifs à la thématique ethnobotanique.

En ce qui concerne les informateurs, leur nombre est très semblable pour les fonds Jean Mahé et Christophe Auray, avec respectivement 74 et 72 informateurs. Le nombre d'informateurs du fonds La Liètt est deux fois moindre, avec 33 personnes. Il est à noter que pour le fonds Jean Mahé, seuls les informateurs ayant transmis des informations sur la thématique ethnobotanique ont été pris en compte, du fait de la diversité du fonds. L'ensemble des informateurs du fonds Christophe Auray et du fonds La Liètt a été compté, l'ethnobotanique faisant partie intégrante de ces deux fonds.

Au total, ce sont 169 plantes qui sont citées, connues et/ou utilisées, dans l'ensemble des enregistrements traités. Un certain nombre de plantes, également, n'ont pas pu être identifiées, faute de nom et/ou d'éléments permettant leur identification : cela représente 48 mentions (dont plusieurs peuvent concerner une même plante) sur 1579 mentions de plantes au total.

Le nombre de plantes différentes citées, par fonds, correspond à 95 pour Christophe Auray et 99 pour Jean Mahé. Malgré le fait que l'enquête se passe près de Saint-Malo en 1975 ou près de Redon en 1996, les résultats en termes quantitatifs sont très proches. Nous pouvons alors imaginer que ni le lieu, ni l'époque n'ont eu d'influence sur le nombre de plantes citées. À moins que les connaissances ethnobotaniques des habitants de la Vallée de l'Oust, à la fin du XX^e siècle n'aient été équivalentes à celles du Pays de la Rance un quart de siècle plus tôt, du fait du contraste du développement de ces deux régions. Il ne faudrait, cependant, pas oublier que les efforts réalisés dans ces enquêtes ont été très différents, avec un questionnement systématique concernant les plantes de la part de Christophe Auray et un questionnement plus aléatoire de la part de Jean Mahé.

Le fonds La Liètt, quant à lui, comprend 114 espèces citées, un nombre supérieur aux deux précédents fonds. Il est pourtant le plus récent des trois, ayant été constitué dans les années 2010. De plus, comme nous l'avons indiqué, ce fonds n'a rassemblé le témoignage que de 33 informateurs. Deux explications peuvent être données ce résultat. D'une part, le fond englobe des enquêtes réalisées sur une large zone géographique (de Saint-Dolay à Plessix-Balisson, en passant par Bovel et le Rheu). D'autre part, les thématiques ethnobotaniques relevées sont très larges (alimentaire, thérapeutique, ludique, artisanale, ...), là où les deux autres fonds se sont davantage focalisés sur les domaines thérapeutiques et agricoles.

Ce fonds, s'il ne permet pas d'analyse géographique, appuie de nouveau l'idée que l'époque de l'enquête ne semble pas avoir eu d'influence sur le nombre de plantes citées. Allant à l'encontre de l'idée selon laquelle la connaissance des plantes se perd, c'est même le contraire que nous pouvons observer. Nous verrons plus loin que les plantes peuvent continuer d'être connues, même si elles ne sont plus utilisées.

1.2. Taux d'ethnobotanicité

À l'échelle plus globale de la Bretagne, le nombre de plantes citées en Haute-Bretagne (169 espèces) est supérieur aux 136 espèces de plantes citées en Basse-Bretagne, selon l'enquête de Flora armorica (Carlier *et al.* 2011). Ces résultats sont inférieurs à ceux trouvés dans d'autres régions de France (Crosnier 1998 ; Lieutaghi 2009).

Un calcul simple, proposé initialement par Roland Portères en 1970, dans le cadre d'une ethnobotanique coloniale, propose de calculer le pourcentage de plantes connues et/ou utilisées, à partir du nombre total d'espèces de plantes présentes sur le territoire, ce qu'il nomme le « taux d'ethnobotanicité » (Portères 1969-70). Ce pourcentage est censé rendre compte de la familiarité ou non d'une population donnée, avec son environnement végétal.

Le nombre total d'espèces répertoriées sur notre territoire nous a été donné par les atlas floristiques des cinq départements bretons (Bretagne historique) : plus de 1600 dans le Finistère, 1520 dans les Côtes d'Armor, 1694 dans le Morbihan, 1380 en Ille-et-Vilaine et plus de 1800 en Loire-Atlantique (Quéré *et al.* 2008 ; Philippon *et al.* 2006 ; Rivière 2007 ; Diard 2005 ; Dupont 2001). Le Centre-Ouest Bretagne et la Haute-Bretagne étant chacun répartis sur plusieurs départements, comptant un nombre d'espèces distinct, une approximation de 1500 a été prise en compte pour les calculs.

Tableau 4. Nombre de plantes citées par région et taux d'ethnobotanicité (tableau établi à partir de Lieutaghi, 2009 ; Crosnier, 1998)

	Nombre d'informateurs (a)	Nombre d'espèces citées (b)	Nombre d'espèces sur le territoire (c)	Taux d'ethnobotanicité (b/c)
Haute-Bretagne (1975-2010)	179	169	env. 1500	11,27 %
Centre-Ouest Bretagne (Flora armorica) (2009-2011)	94	136	env. 1500	9,06 %
Haute-Provence (années 1980)	-	237	env. 1500	15,80 %
Morvan et Bourgogne (1998)	210	360	1776	20,27 %

Le tableau 4, ci-dessus, nous montre que les taux d'ethnobotanicité trouvés en Bretagne, en comparaison de ceux trouvés dans d'autres régions, sont inférieurs. Ils sont deux fois moindres que celui trouvé dans le Morvan et la Bourgogne, semblant indiquer une relation plus intime au végétal dans ces régions.

Cependant, comme le souligne Pierre Lieutaghi, ces pourcentages n'ont rien de comparables à ceux trouvés par Roland Portères, pour différentes régions du monde, avoisinant les 65 % à 75 % (Lieutaghi 1986). Cette différence, très significative, si elle indique sans doute une grande connaissance du monde végétal dans les régions historiquement colonisées par rapport à l'Europe, nous laisse supposer que les enquêtes ont été réalisées de manière différente. En effet, selon Roland Portères, sont considérés tous les cas où « il y a usage sans nom, nom sans usage, nom et usage » (Portères 1969-70). Or, dans les enquêtes réalisées en Bretagne tout au moins, l'accent était mis bien davantage sur les plantes utilisées que sur les plantes connues. Il est très possible que de nombreuses plantes connues n'aient pas été abordées dans les enquêtes, car elles n'avaient pas d'usage. Nous le verrons d'ailleurs avec les données de l'ALEBRAM – dont la démarche était de s'intéresser au nom plus qu'à l'usage – qui répertorie des plantes que l'on ne trouve ni dans les enregistrements, ni dans les recueils des folkloristes.

Le taux d'ethnobotanicité, plus que d'être un révélateur de la connaissance du végétal en général, nous permet, toutefois, d'appréhender la part des plantes autrefois appréciées pour

leurs usages. En Bretagne, on peut donc raisonnablement considérer qu'un dixième des plantes du territoire était considéré comme utile.

1.3. Des espèces peu ou beaucoup citées

Plus de la moitié des plantes sont citées dans au moins deux des fonds, appuyant l'hypothèse d'une homogénéité des savoirs. Nous pouvons observer, en effet, à partir de nos tableaux de données, que 91 plantes sont citées dans au moins deux fonds, et parmi celles-ci, 48 plantes sont présentes dans les trois fonds. À l'inverse, 78 espèces de plantes ne sont citées que dans un des fonds. Mais 69 d'entre elles sont citées moins de cinq fois, dont 36 ne sont citées qu'une seule fois. Peu de plantes peuvent être considérées comme spécifiques d'un fonds en particulier.

Parmi celles-ci, l'hellébore (*Helleborus sp.*), sous divers noms, est cité neuf fois dans le fonds Christophe Auray. Cette plante, pourtant, ne pousse pas à l'état spontané en Bretagne. Christophe Auray explique qu'un vétérinaire de campagne en cultivait dans son jardin, comme remède précieux à certaines affections des animaux, expliquant la connaissance très locale de cette plante et de son usage. La lavande de mer (*Limonium vulgare* Mill.), appelée localement la *pétrole*, est citée deux fois, au sein du fonds Jean Mahé. Malgré ces deux seules mentions, un extrait de témoignage, que nous détaillerons plus loin dans cette section, nous indique qu'elle était connue et appréciée localement. Elle était utilisée en amendement des cultures. C'est l'une des seules plantes, parmi les 169 citées en tout, représentatives d'un milieu bien spécifique, à savoir le milieu littoral. Cette espèce se développe sur les prés salés. Dans ce cas, nous pouvons parler d'une spécificité locale du savoir. D'autres plantes de cette sélection sont très communes. La noisette de terre, par exemple (*Conopodium majus* (Gouan) Loret) – ou *janotte*, *jernotte*, du fait qu'elle ressemble aux petites pommes de terre nouvelles, que l'on nomme ainsi en gallo – se trouve sur l'ensemble du territoire. Elle n'est pourtant citée que dans le fonds La Liètt, pour son usage alimentaire : une fois la plante repérée, il faut suivre la racine en terre pour pouvoir trouver la « noisette » à son bout, qui est comestible. C'était une occupation des enfants, sur le chemin de l'école. Probablement connu partout sur le territoire, cet usage étant aussi relevé en Basse-Bretagne (Lieutaghi 1998 ; Carlier *et al.* 2011), il semble que le sujet des plantes de l'enfance ait été davantage abordé dans le fonds La Liètt que dans les deux autres fonds.

Le tableau 5, ci-dessous, indique les plantes citées plus de 10 fois dans l'ensemble des enregistrements étudiés, plantes considérées comme les plantes majeures, localement, tel que l'a proposé Pierre Lieutaghi (1986). Alors que Pierre Lieutaghi s'était attaché aux « médicinales majeures » de sa région d'étude, les Alpes de Haute-Provence, ce tableau regroupe les plantes avec le plus de mentions pour l'ensemble des domaines de connaissance qui leur sont associés. Elles sont au nombre de 53.

Tableau 5. Les plantes les plus citées en Haute-Bretagne¹⁹⁷

Nom de la plante	Mentions dans le fonds J. Mahé	Mentions dans le fonds C. Auray	Mentions dans le fonds La Liètt	Mentions au total
<i>30 données et plus</i>				
Houx	2	39	11	52
Lin	15	31	4	50
Sureau noir	17	18	14	49
Ronce	15	15	17	47
Châtaignier	20	6	20	46
Laurier sauce	6	32	4	42
Patience	5	20	13	38
Chêne	13	13	9	35
Molène bouillon blanc	11	21	3	35
Pommier	18	7	8	33
Chou	5	17	10	32
<i>30 à 20 données</i>				
Ail	8	13	6	28
Camomille	6	11	8	27
Ortie	6	10	15	27
Joubarbe	3	18	6	24
Nombril de Vénus	1	15	3	23
Pomme de terre	10	13	7	23
Prunellier	2	-	16	23
Ajonc	8	6	6	22
Chiendent	13	12	4	22
Pissenlit	13	2	15	22
Lys blanc	-	6	10	21
Noyer	3	7	5	21
Plantain	4	13	5	21
Genêt à balais	1	8	6	20
<i>20 à 10 données</i>				
Absinthe	8	11	-	19
Cerisier et merisier	6	2	11	19
Tilleul	6	8	5	19
Trèfle	3	15	1	19
Gui	1	15	2	18
Avoine	10	3	4	17
Bourdaie	2	10	5	17
Menthe	8	6	3	17
Chanvre	13	2	-	15
Blé noir	13	-	1	14
Myrte commun	-	11	3	14
Chélidoine	3	1	9	13
Cresson	4	-	9	13
Digitale	1	3	9	13
Fougère	4	8	1	13
Jonc	3	4	6	13
Saule	5	1	7	13
Fragon	-	7	5	12
Mauve	2	9	1	12

¹⁹⁷ Dans un souci de clarté du document, les noms scientifiques des plantes ne sont pas indiqués dans ce tableau et dans le suivant. Ils sont indiqués dans nos tableaux de données, annexe 3, et dans l'annexe 5.

Mercuriale annuelle	2	7	3	12
Ornithope délicat	-	12	-	12
Petite oseille	1	2	9	12
Betterave	5	2	4	11
Blé	5	2	4	11
Lierre	2	5	4	11
Cassissier	5	1	4	10
Gaillet gratteron	4	3	3	10
CEnanthe safranée	1	-	9	10

Parmi les 53 plantes citées dans le tableau, 10 plantes ne sont citées que dans deux fonds, et une seule n'est citée que dans un fonds : il s'agit de la *gravelle*, identifiée par Christophe Auray comme étant l'ornithope délicat (*Ornithopus perpusillus* L.)¹⁹⁸. Cette plante semble être connue, très localement, principalement dans la commune des Fougerêts, pour ses propriétés diurétiques, autant pour les humains que pour les animaux. Étant spécifique à une localité, elle ne peut être considérée comme faisant partie des plantes majeures en Haute-Bretagne. Les plantes étant citées dans deux des fonds, quant à elles, indiquent déjà une homogénéité des savoirs, à travers le temps et l'espace. L'absinthe (*Artemisia absinthium* L.) est presque autant mentionnée dans le fonds Jean Mahé que dans le fonds Christophe Auray, nous montrant que le savoir était aussi présent dans le sud du pays gallo qu'au nord, en 1975 comme en 2000. Elle est connue pour son action vermifuge. Le cresson des fontaines (*Nasturtium officinale* R.Br.), consommé autrefois en salades, est cité quatre fois dans le fonds Jean Mahé, et neuf fois, un quart de siècle plus tard, dans le fonds La Liètt. La plupart des plantes présentées dans ce tableau sont citées dans les trois fonds. Elles sont les plus représentatives des plantes connues dans le pays gallo. Il est à noter que toutes celles qui sont citées avec plus de 30 mentions sont connues des trois fonds. Nous allons voir, à travers deux grilles de lecture, ce qui fait de ces plantes les végétaux majeurs de la culture populaire de Haute-Bretagne.

2. La connaissance de ces plantes à travers deux grilles de lecture

2.1. Domaines de connaissance des plantes

Les fonds d'archives orales étudiés s'intéressent pour moitié aux plantes médicinales, qui représentent 716 mentions, sur 1588 mentions de plantes au total. Cette observation est visible sur la figure 30, ci-dessous, qui présente la répartition des domaines de connaissance questionnés dans les fonds Jean Mahé, Christophe Auray et La Liètt. Le domaine thérapeutique (a) regroupe près des deux tiers des mentions de plantes pour le fonds Christophe Auray. Ce domaine regroupe les mentions de thérapeutique animale et de thérapeutique humaine, dans le sens où un certain nombre de ces mentions sont communes aux deux. Pour les fonds Jean Mahé et La Liètt, il représente un peu plus du tiers des

¹⁹⁸ L'identification a été réalisée par Christophe Auray à partir d'un seul spécimen, non fleuri : identifié initialement comme *Herniaria* sp., puis comme *Ornithopus perpusillus* L. Voir l'annexe 5.

mentions de plantes. Les autres domaines de connaissance se partagent la moitié restante des mentions de plantes. Nous avons représenté, sur les trois graphiques, les domaines principaux de connaissances, à savoir, en plus du domaine thérapeutique, les domaines alimentaire (alimentation humaine seulement), agricole (dont l'alimentation animale), artisanal et ludique. Une catégorie « Autres » regroupe les domaines de connaissance moins représentés : les usages décoratif, festif, ménager ou protecteur des plantes ; mais aussi les connaissances linguistiques et botaniques ; celles sur la toxicité des plantes ; la littérature orale concernant les plantes.

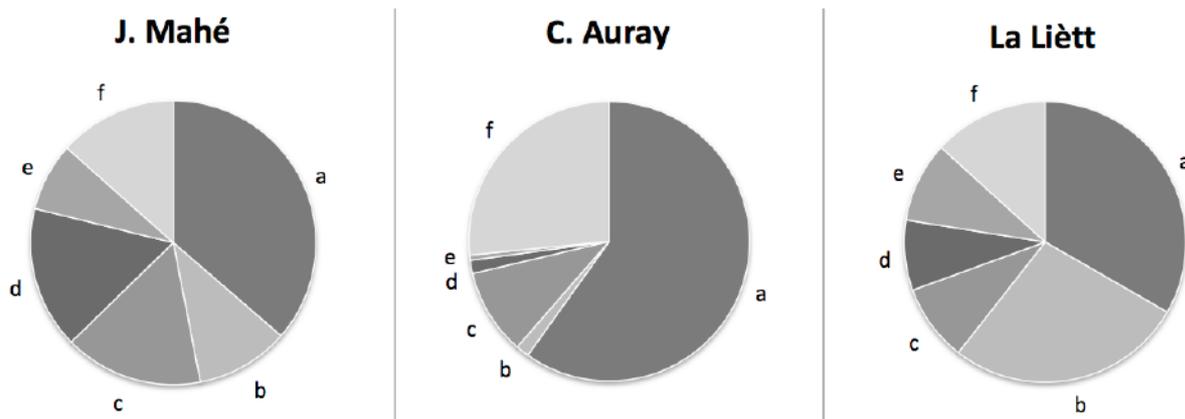


Figure 30. Répartition des domaines de connaissance questionnés dans les fonds J. Mahé, C. Auray et La Liètt respectivement. Légende : a. thérapeutique, b. alimentaire, c. agricole, d. artisanal, e. ludique, f. autres

Nous pouvons observer une ressemblance dans la répartition des questionnements sur les divers domaines de connaissance pour les fonds Jean Mahé et La Liètt. Le fonds Christophe Auray est resté davantage focalisé sur le domaine thérapeutique, à l'exception du domaine agricole, principalement représenté par des questionnements sur l'alimentation animale. Les domaines agricole et artisanal sont particulièrement représentés dans le fonds Jean Mahé. Le domaine alimentaire est, quant à lui, très présent dans le fonds La Liètt, presque autant que le domaine thérapeutique. Il nous semble que cela peut être dû à des intérêts différents de la part des collecteurs : dans les années 1970-1980, qui marquaient la fin d'une forme d'agriculture et d'artisanat, il est probable que Jean Mahé souhaitait conserver les derniers aspects de ce savoir, là où, dans les années 2010, ils étaient déjà bien loin de la plupart des collecteurs de l'association La Liètt. Quant au domaine ludique, il est présent au sein des deux fonds dans la même proportion.

Les plantes précédemment présentées dans le tableau 5, peuvent être connues pour des usages alimentaires, médicinaux, artisanaux, ludiques, etc. Mais elles peuvent également être réputées pour leur toxicité ! C'est le cas de l'œnanthe safranée (*Œnanthe crocata* L.), nommée localement le *pimpin*, la *pampeï* ou encore la *bèl*, qui a été mentionnée 10 fois. Son feuillage est apprécié des vaches, mais sa racine est toxique, causant de la mortalité dans les cheptels. Toutefois, elle a pu être utilisée, comme d'autres ombellifères, dans la fabrication des fuseaux artisanaux, grâce à sa tige creuse. La *ramberge* ou *lamberge*, dont le nom commun est la mercuriale annuelle (*Mercurialis annua* L.), est également connue pour sa

toxicité, car elle fait « *pisser le sang aux vaches* ». Ici encore, la plante a aussi un usage, dans le domaine ménager, pour nettoyer le parquet en la frottant contre, ou pour nettoyer le tonneau à cidre, avec la plante et de l'eau.

Plusieurs des plantes citées sont connues pour des usages divers. Le tableau 6, ci-dessous, permet de préciser le tableau précédent. Il présente les plantes mentionnées 20 fois et plus, qui sont connues dans au moins cinq domaines de connaissance différents (à l'exception des mentions de toxicité, linguistiques, botaniques ou de littérature orale, et en regroupant les mentions de thérapeutiques humaine et animale).

Tableau 6. Les plantes ayant un spectre d'utilisation très large

	Agricole	Alimentaire animal	Alimentaire humain	Artisanal	Décoratif et ornemental	Festif et calendaire	Ludique	Ménager	Protecteur	Thérapeutique	TOTAL (dont domaines non présentés ici)
Houx		3		4	2		2	2	7	32	52
Sureau noir	5						19	1	2	15	49
Châtaignier		1	9	13			14	4		1	46
Laurier sauce			2					2	33	4	42
Chêne	4	4		8			2	4	1	8	35
Chou	4	3	7							18	34
Pommier	5		8	5			2	4		1	32
Pomme de terre	2	7	3			1				9	23
Prunellier	5		9	6		1				1	23
Genêt à balais	3			4			1	2		11	21

Le houx (*Ilex aquifolium* L.), localement appelé *houssa*, *houx mousse* ou encore *houx mâle*, première des plantes citées, avec 52 mentions, se retrouve dans divers usages. Nous pouvons observer que le houx est principalement réputé pour être thérapeutique et protecteur dans le domaine de l'élevage. En effet, sans que son effet soit aujourd'hui expliqué, suspendu dans les étables et les stabulations, il permet d'enrayer les dartres (dermatoses). Mais il est aussi décoratif, orné de ses boules rouges. Ses feuilles, même si elles piquent, permettent la confection de jouets. Leurs piquants, comme ceux du fragon (*Ruscus aculeatus* L.), ont permis un usage ménager, pour ramoner les cheminées ou récuser les marmites et tonneaux. Le sureau noir (*Sambucus nigra* L.), connu, selon les endroits, sous le nom de *seuc*, *su* ou encore *aoboé*, est également un exemple intéressant. Alors qu'il est réputé aujourd'hui dans le domaine alimentaire, pour la confection de confitures ou tartes

avec les fruits, et d'une délicieuse boisson pétillante avec les fleurs, il était connu, autrefois, pour de tout autres usages. Un usage ludique tout d'abord, car il servait à la fabrication des fameuses *pétoires* et *giloires*. La moelle au centre des jeunes branches pouvait être creusée, constituant un tube dans lequel était inséré un piston, de bois ou de métal, pour projeter des boulettes de filasse dans le cas de la *pétoire* et de l'eau pour la *giloire*. Le sureau était également considéré comme ayant une influence protectrice : placé sous la litière des vaches, il permettait d'éloigner les *vlins* (littéralement « venin », ce mot désigne plus largement les vipères, les taupes et autres énergies considérées comme maléfiques) de l'étable. Enfin, il est connu, aujourd'hui encore, pour son action thérapeutique, notamment adoucissante pour le soin des yeux.

Ce tableau révèle une information importante : parmi les 10 plantes présentées pour leurs usages divers, 8 sont des arbres ou des arbustes. Cette observation confirme l'importance qu'ont eue ou qu'ont, localement, les « produits forestiers non ligneux » (PFNL), démontrée aujourd'hui dans de nombreuses régions du monde¹⁹⁹. Les PFNL désignent tous les éléments de l'arbre autres que le bois, qui est ligneux. Il s'agit des feuilles, des fruits, des racines, de l'écorce, etc. Plus largement, les PFNL comprennent également les plantes forestières ramassées pour leurs usages, les champignons et les animaux forestiers chassés ou braconnés. C'est la première partie de la définition qui nous intéresse ici. Les bois des différentes espèces ont chacun leurs usages : le chêne (*Quercus sp.*) et le châtaignier (*Castanea sativa* Mill.) comme bois d'œuvre, le sureau (*Sambucus nigra* L.) comme protecteur, le houx (*Ilex aquifolium* L.) pour les manches d'outils, le prunellier (*Prunus spinosa* L.) pour allumer le four à pain ou encore la cendre de pommier (*Malus domestica* Borkh.) pour la lessive mais attention, pas de panier en châtaignier pour porter le linge mouillé, car son tanin tacherait le linge. En plus de l'usage des parties ligneuses de ces espèces, la plupart des domaines d'utilisation impliquent les PFNL. Le domaine alimentaire fait appel aux fruits, avec les châtaignes et les pommes, bien sûr, mais également les *blosses*, fruits du prunellier, préparées en liqueur. Il peut s'agir, également, des glands de chêne, qui servaient à engraisser les cochons. Les feuilles et rameaux se retrouvent dans le domaine décoratif et lors des fêtes calendaires. Le domaine ludique voit l'écorce de châtaignier utilisée dans la confection d'une grande corne, semblable à une corne de chasse. Mais l'écorce peut également servir dans le domaine thérapeutique, comme celle du genêt à balais (*Cytisus scoparius* (L.) Link), dans la confection d'un pansement cicatrisant. Le domaine thérapeutique est, d'ailleurs, celui dans lequel le plus d'éléments différents de plantes peuvent être utilisés, allant de la racine aux fleurs, en passant par les baies et l'écorce.

2.2. Le domaine thérapeutique

Le domaine thérapeutique mérite que nous nous y attardions, d'abord parce qu'il a obtenu le plus de mentions dans les enquêtes étudiées mais, également, parce que c'est sur ce domaine que se sont majoritairement concentrées les analyses ethnobotaniques en France,

¹⁹⁹ Voir le site de la FAO. Consulté le 8 novembre 2017. <http://www.fao.org/forestry/nwfp/fr/>

des années 1980 à aujourd'hui (Brabant-Hamonic 1982 ; Lieutaghi 1986, 2009 ; Crosnier 1998).

L'ensemble de notre corpus regroupe 86 espèces de plantes utilisées en médecine populaire. Une deuxième base de données, comportant les seuls usages des plantes en médecine populaire, et de nouvelles colonnes les détaillant, a servi à notre analyse (voir annexe 3).

2.2.1. Préparation, mode d'administration et conservation des plantes

Pour appréhender l'usage des plantes dans le domaine thérapeutique en Haute-Bretagne, nous pouvons décortiquer ces usages en différents aspects : Quelles sont les affections les plus citées ? Les plantes sont-elles utilisées telles quelles ou bien préparées d'une certaine manière ? Quels sont les excipients les plus utilisés dans ces préparations ? Les plantes sont-elles utilisées en voie externe ou en voie interne ? Enfin, existe-t-il des procédés de conservation des plantes, ou bien celles-ci sont-elles utilisées tout juste cueillies ? L'analyse d'un grand nombre de données brutes, sous la forme du matériau oral, nous permet d'observer ces aspects de manière quantitative, sous la forme de descriptions statistiques. Pour ce faire, nous avons élaboré plusieurs tableaux croisés dynamiques²⁰⁰, en combinant plusieurs champs de nos bases de données. Ces tableaux nous ont permis de réaliser des diagrammes, qui illustrent divers aspects de nos résultats. Cette exploitation statistique de nos données est consultable dans l'annexe 3.

L'ensemble des données étudiées nous donne un aperçu des affections les plus courantes, ou du moins les plus citées. Il est difficile de savoir si les différentes enquêtes auraient pu créer des biais, en s'attachant davantage à certaines affections plutôt qu'à d'autres. La figure 31, ci-dessous, présente la distribution des affections citées par le nombre de mentions de plantes. Elle nous permet d'observer, au premier coup d'œil, que l'affection la plus citée est celle de la peau, avec 130 mentions, soit trois fois plus que les suivantes. Il n'est pas difficile d'imaginer, en effet, que les plaies et les panaris étaient courants dans la société agricole. Ce groupe d'affections concerne également les brûlures, les verrues, les piqûres mais aussi les affections telles que les abcès et les furoncles, très courants autrefois, et généralement le signe d'une mauvaise alimentation. Un biais dans ce résultat pourrait indiquer que les affections de peau sont les plus citées car les plantes utilisées dans ce cas sont très fréquentes et d'un usage ne nécessitant, généralement, aucune préparation. Les autres graphiques nous permettront de nuancer cette objection. Au niveau du nombre de plantes citées, les affections de la peau atteignent encore un record, avec plus de 35 plantes citées, alors que les autres affections n'en sollicitent que 10 au maximum.

²⁰⁰ Le tableau croisé dynamique est une fonctionnalité du tableur, qui permet de combiner et de mettre en valeur certains champs d'une base de données.

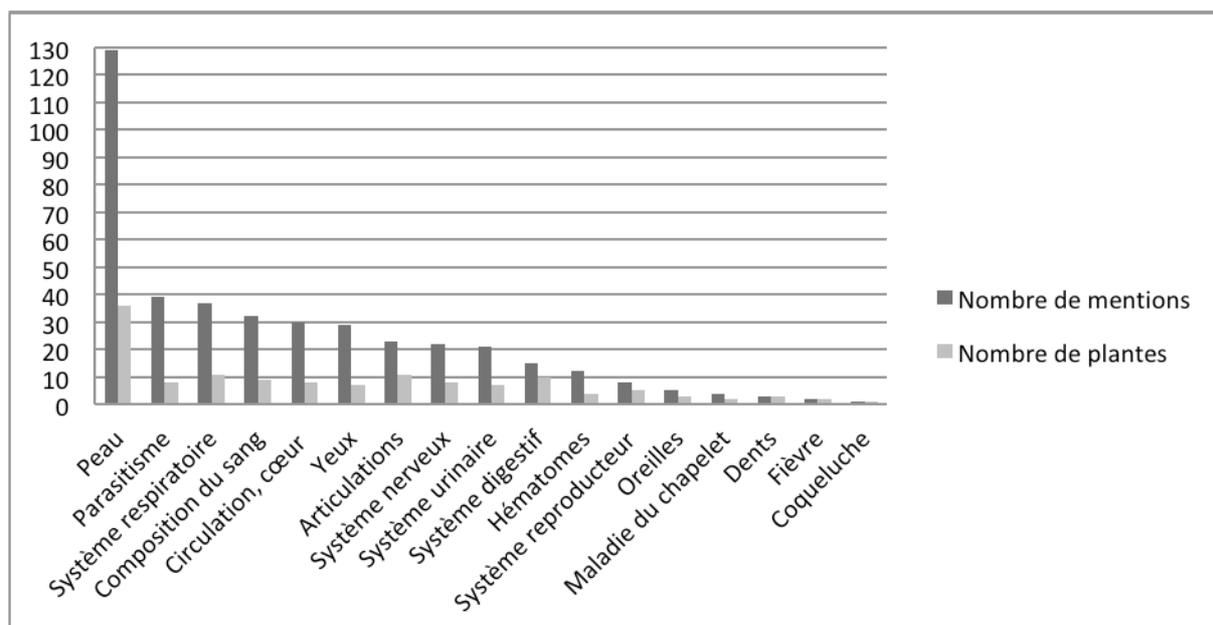


Figure 31. Distribution des affections citées dans les témoignages

Le parasitisme apparaît en seconde position avec presque 39 mentions, révélant quelques remèdes très utilisés, tels que le chapelet d’ail (*Allium sativum* L.) ou le collier d’absinthe (*Artemisia absinthium* L.) que l’on faisait porter aux enfants, de manière préventive ou curative. Le fait d’observer que ces presque 40 mentions concernent moins de 10 plantes permet de voir que le savoir autour de ces plantes est, pour plusieurs d’entre elles, largement répandu. La catégorie des « dépuratifs », que nous avons nommée « composition du sang » (Auray 2011) apparaît en quatrième position, bien avant les affections du système digestif. La place des dépuratifs dans la médecine populaire a été particulièrement étudiée par Pierre Lieutaghi, dans son ouvrage *L’herbe qui renouvelle* (1986). Dans son analyse, l’auteur indique que les affections du système digestif, tout comme certaines affections de la peau telles les abcès et furoncles, font indirectement partie de ce champ de savoir, nous laissant supposer que ce champ de connaissances tient également une large part dans la société rurale bretonne du XX^e siècle. La dernière observation que nous ferons sur ce graphique concerne les maladies : seulement deux maladies sont « identifiées » par la médecine populaire, la maladie du chapelet et la coqueluche. Autrement, les affections sont principalement décrites, comme le mal de ventre, le mal de tête, le mal à la gorge.

Nous allons maintenant nous intéresser à la manière d’utiliser les plantes pour soigner les différentes affections citées. Pour les prochaines figures, de 32 à 34, notre analyse se basera sur le nombre d’espèces, et non plus sur le nombre de citations²⁰¹. Certaines plantes peuvent être utilisées de différentes manières, apparaissant dans plusieurs endroits de nos graphiques.

²⁰¹ Le nombre de citations pourrait parasiter les observations suivantes, laissant croire que tel mode de préparation est très utilisé par exemple, simplement parce qu’une même espèce aurait été de nombreuses fois citée pour cette préparation.

La figure 32, ci-dessous, nous indique le pourcentage des différents modes de préparation des plantes. Nous pouvons observer que 50 % des plantes sont utilisées sous la forme d'une décoction ou d'une infusion. Le quart des plantes environ, 28 %, ne nécessite aucune préparation. La macération et le chauffage des plantes se répartissent à peu près le dernier quart. Le fait que seulement un quart des plantes ne nécessite aucune préparation permet déjà de nuancer l'hypothèse selon laquelle les remèdes de peau seraient les plus simples, d'un usage immédiat, sans préparation. Dans un premier temps, il est intéressant de voir que les trois quarts des plantes nécessitent une préparation avant d'être utilisées, laissant supposer un système de connaissance complexe pour connaître le type de préparation le plus approprié. Les décoctions et infusions, ainsi que le chauffage, font appel à une cuisson, plus ou moins soutenue, de la plante. La macération, qu'elle se fasse dans l'alcool, dans le vinaigre ou encore dans le sucre, permet également une forme de cuisson indirecte de la plante, qui se transforme au contact des excipients, et libère ses principes actifs. Il est possible, également, que ces procédés, en plus de rendre plus efficace le remède, participent à un éloignement du « sauvage », considéré comme dangereux sans une action humaine de purification (Varagnac 1989).

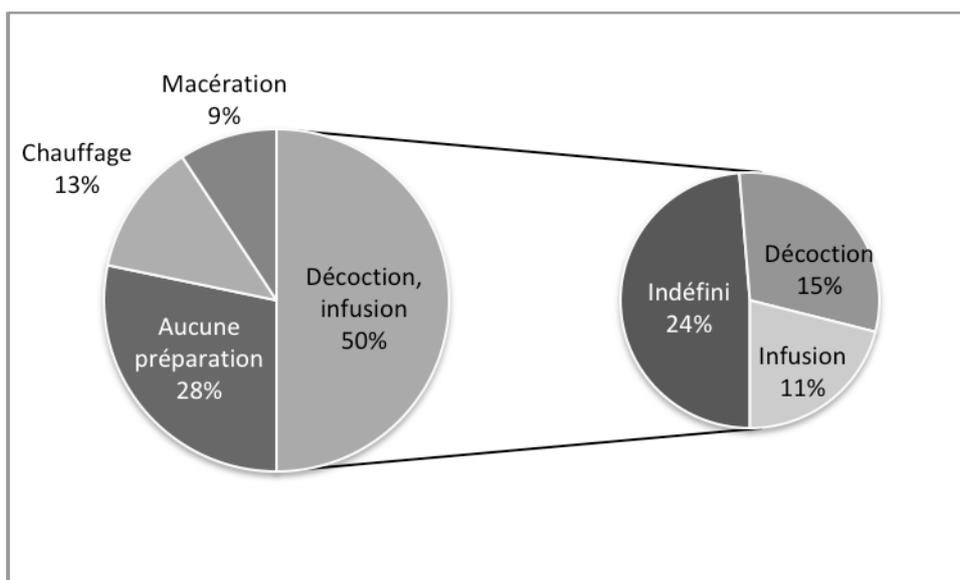


Figure 32. Proportion des différents modes de préparation des plantes

Une analyse plus précise de la proportion de décoctions et d'infusions, malgré la proportion importante d'espèces de plantes pour lesquelles nous n'avons pas d'indication, permet d'observer une prédominance de la décoction sur l'infusion. Cette observation a de quoi surprendre car, en phytothérapie, la majorité des plantes sont préparées en infusion, laissant la décoction pour les graines, les racines, l'écorce, ou encore les plantes à feuilles épaisses, soit toutes les parties dures, ayant plus de difficultés à libérer leurs principes actifs. Nos résultats nous indiquent, quant à eux, que la décoction concerne toutes les parties du végétal, même les feuilles et les fleurs, qui sont généralement considérées comme particulièrement sensibles aux trop fortes chaleurs. Comment se fait-il qu'en Haute-Bretagne, plus de la moitié des tisanes sont indiquées comme étant des décoctions ? Est-ce

dû à une appréhension particulière du végétal, propre à la Haute-Bretagne, voire à la Bretagne ? Ou est-ce que l'infusion s'est progressivement transformée en décoction, laissant entrevoir une perte de la connaissance fine du végétal et de la manière la plus efficace de le préparer ? Peut-être, également, existe-t-il une confusion dans les mots utilisés. Nous avons interprété, par exemple, que le fait de mettre « à bouillir » une plante, signifiait la préparer en décoction, mais peut-être cela signifie-t-il l'amener seulement à l'ébullition comme une infusion. Le terme « tisane » pose également problème. Il ne signifie normalement ni l'un ni l'autre, mais peut être confondu avec l'infusion. Dans le doute, nous l'avons placé dans la mention « indéfini », ce qui peut constituer un biais. Nous pouvons observer la limite du témoignage, lorsqu'il n'est pas suffisamment précis sur le lexique utilisé. Cette analyse mériterait d'être approfondie avec de nouvelles enquêtes, allant plus dans le détail des modes de préparation des plantes médicinales en Haute-Bretagne.

Les préparations de plantes qui viennent d'être présentées font appel, pour certaines, à des

excipients, dont la figure 33 nous présente les proportions. Les excipients sont des substances qui facilitent l'administration, la conservation ou encore l'absorption des principes actifs. L'excipient le plus utilisé est l'eau, qui concerne 61 % des plantes nécessitant un excipient. L'eau est principalement utilisée pour la confection d'infusions et de décoctions. Certaines préparations se font sous forme de macération dans l'eau froide également. Les deux autres excipients principaux sont la graisse avec 19 % et l'alcool avec 11 %. Il est, le plus généralement, fait mention du saindoux comme graisse utilisée, dans une moindre mesure du beurre, l'huile étant, quant à elle,

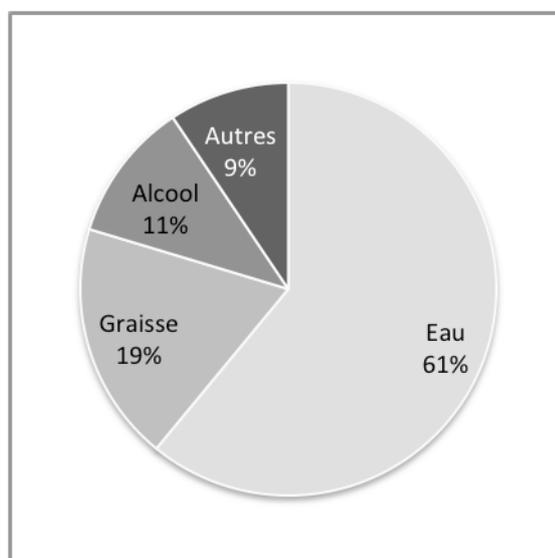


Figure 33. Proportion des différents excipients utilisés

très peu citée. Les graisses sont principalement utilisées lorsque la préparation de la plante nécessite un chauffage. Dans ce cas, des plantes telles que le nombril de Vénus (*Umbilicus rupestris* (Salisb.) Dandy) – qui est nommé localement *jointrolle* ou encore *ribote* – sont revenues dans du beurre ou du saindoux, à la poêle. L'autre procédé de chauffage de la plante, ne nécessitant pas de gras, consiste à *paumer* ou *férumer* la plante, c'est-à-dire à la réchauffer et la ramollir, directement au contact de la flamme. La feuille de chou (*Brassica oleracea* L.) est souvent préparée ainsi. L'alcool vient ensuite, avec la préparation de vins de plantes ou de liqueurs, ou encore la macération de plantes ou de parties de plantes dans la *goutte*, l'eau-de-vie de pomme. Bien que l'alcool apparaisse sur ce graphique après la graisse, la tendance serait sans doute inverse si la totalité des liqueurs était prise en compte. Nous les avons classées dans l'alimentation humaine lorsqu'elles ne portent pas d'indication thérapeutique, mais elles font partie des aliments remèdes, par leur action apéritive et/ou digestive. Aux liqueurs considérées comme médicinales telles que celle d'ail ou d'angélique

(*Angelica archangelica* L.) s'ajoutent les *roupettes à queues* (*Prunus cerasus* L.) ou la liqueur de *blosses* (*Prunus spinosa* L.).

Pour poursuivre l'analyse des différents aspects des usages des plantes médicinales en Haute-Bretagne, nous nous proposons d'étudier les modes d'administration des plantes, savoir si elles sont utilisées par voie interne, c'est-à-dire consommées, ou en usage externe. La figure 34, ci-dessous, nous indique la distribution des différents modes d'administration des plantes. La consommation des plantes arrive en premier, avec près de 50 espèces utilisées de cette manière.

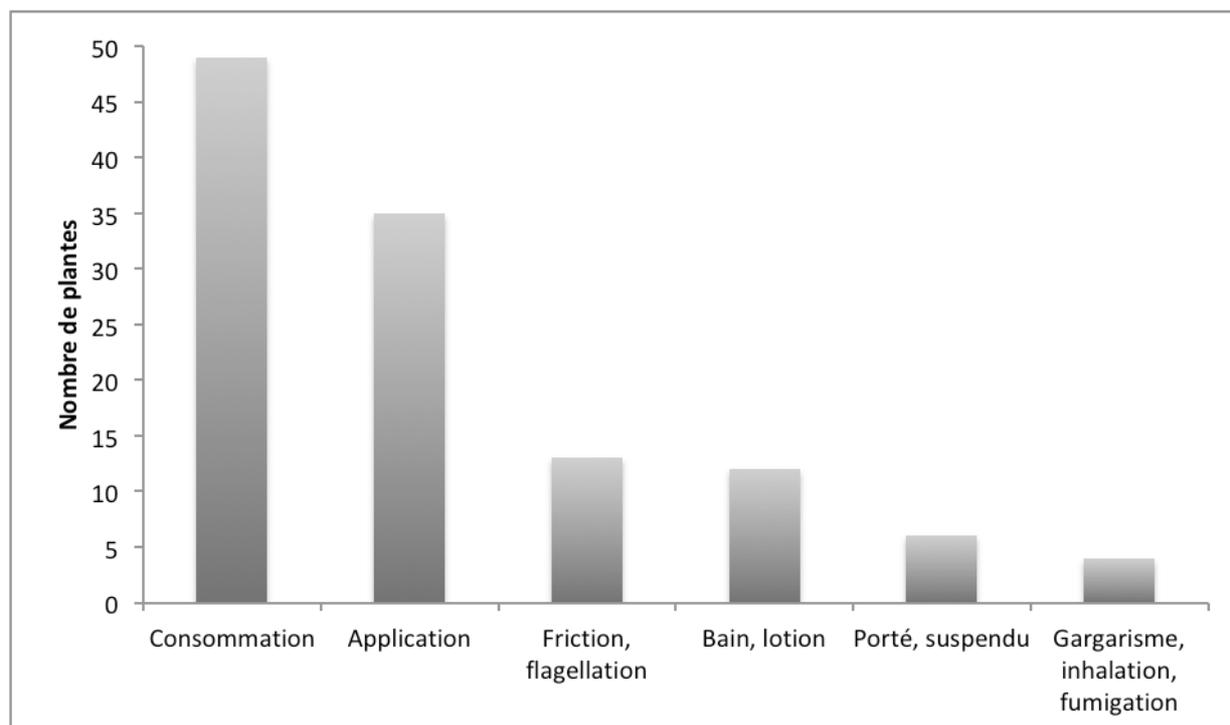


Figure 34. Distribution des différents modes d'administration des plantes

En additionnant l'ensemble des espèces citées pour les autres modes d'administration, correspondant aux usages externes, nous arrivons à 70 plantes. Les usages externes dépassent donc de près d'une fois et demie les usages internes (consommation) des plantes. Cette observation marque une différence entre le système thérapeutique local et la phytothérapie, où l'usage de la plante en tisane est le plus fréquent. De la même façon, même si les travaux de Pierre Lieutaghi ne donnent pas d'indication précise sur le nombre de plantes préparées en infusions et décoctions, la richesse de son analyse sur les plantes consommées en tisanes dépuratives laisse entrevoir que l'usage interne est le mode d'administration privilégié en Haute-Provence (Lieutaghi 1986). En Basse-Bretagne, l'enquête *Flora armorica* cite les tisanes « parmi les pratiques médicinales les plus répandues (...) après les topiques », à savoir les préparations en usage externe (Carlier *et al.* 2011, 41). Nous y retrouvons, donc, les mêmes observations que dans notre corpus. Il est à noter qu'ici encore, nous n'avons pas tenu compte des aliments-remèdes dans les cas où aucune indication thérapeutique ne leur était associée. D'une manière générale, ce sont les plantes

consommées crues en salades, telles que le cresson (*Nasturtium officinale* R.Br.) ou le pissenlit (*Taraxacum* sp.).

En nous intéressant plus particulièrement aux usages externes, nous pouvons observer qu'ils sont très variés, rassemblés en cinq ensembles. L'application de la plante, en cataplasme ou en pansement végétal, apparaît en premier, avec 35 espèces concernées. Elle rassemble différentes préparations que nous avons vues plus haut : le pétale de lys (*Lilium candidum* L.) est macéré dans l'alcool et est utilisé en pansement végétal sur une plaie ; la feuille de nombril de Vénus (*Umbilicus rupestris* (Salisb.) Dandy) peut être appliquée telle quelle, si l'on prend soin d'enlever la fine peau transparente du dessous, avant de l'appliquer sur une plaie ou une infection ; ou encore, les feuilles de molène (*Verbascum thapsus* L.) peuvent être bouillies avec de l'eau ou chauffées avec de la graisse et déposées en cataplasme sur une inflammation. Une quinzaine de plantes sont utilisées en friction ou en flagellation : l'exemple le plus connu est celui des orties (*Urtica dioica* L.) contre les rhumatismes, que l'on fouette ou que l'on frotte directement sur les parties douloureuses. Les frictions représentent également des remèdes communs de la peau : le latex jaune de la tige de chélidoine (*Chelidonium majus* L.) que l'on frotte sur les verrues, ou encore la feuille de plantain (*Plantago* sp.) que l'on frotte sur une pique d'ortie ou d'insecte. Les bains et lotions arrivent non loin derrière, concernant plus de dix plantes. Ils font appel, comme les tisanes, aux décoctions et infusions de plantes. Les fleurs de sureau et de camomille servent en lotion pour les yeux, les bains de tilleul calment les enfants, les bains de plantes pour les pieds sont cités également. Les deux derniers modes d'administration cités, avec moins de 10 plantes utilisées, sont les plantes suspendues ou portées d'une part, et, les gargarismes, inhalations, fumigations, d'autre part. Si les espèces de plantes suspendues ou portées sont inférieures à une dizaine, laissant croire à un mode d'administration peu répandu, deux d'entre elles sont très fréquemment citées, car en lien avec le parasitisme : il s'agit de l'ail et de l'absinthe, dont nous avons décrit les usages, ci-dessus. Concernant les gargarismes, les inhalations et les fumigations, ils semblent, en effet, constituer les modes d'administration les moins communs, avec également peu de mentions. L'exemple des jeunes feuilles de ronce (*Rubus fruticosus* L.), utilisées pour la gorge, est toutefois intéressant à ce sujet : si plusieurs témoignages indiquent la consommation de tisanes de ronce, certains insistent sur le fait qu'il fallait se gargariser la gorge avec la décoction de ronce et non, l'avaler. D'autres témoignages encore n'indiquent pas le mode d'administration de la ronce, laissant supposer que certains consommaient les jeunes pousses crues, comme le mentionne quelques témoignages. Cet exemple nous montre la diversité de modes d'administration qui peuvent exister pour une même plante, ainsi que les différentes représentations associées.

Enfin, la figure 35, ci-dessous, nous permet de visualiser la proportion de plantes utilisées fraîches et des plantes conservées par différents procédés. Parmi l'ensemble des plantes citées, seulement 27 %, soit un quart des espèces, sont concernés par des mentions de procédés de conservation. Les trois quarts des espèces semblent donc être utilisés à l'état frais, confirmant notre hypothèse initiale. Ce résultat pourrait sans doute être affiné et

nuancé. En effet, les données ne portant aucune mention d'un quelconque procédé de conservation ont été rassemblées sous le nom de « plante fraîche ». Or, il est probable que plusieurs plantes utilisées en infusions et décoctions aient été séchées avant, sans qu'il en ait été fait mention. Mais il est avéré que de nombreuses plantes sont effectivement utilisées à l'état frais. Il s'agit des plantes qui sont administrées sans aucune préparation, ou celles qui sont chauffées avant d'être utilisées. Dans les procédés de conservation relevés, le séchage et la macération alcoolique arrivent en tête, avec respectivement 12 % et 6 % des plantes.

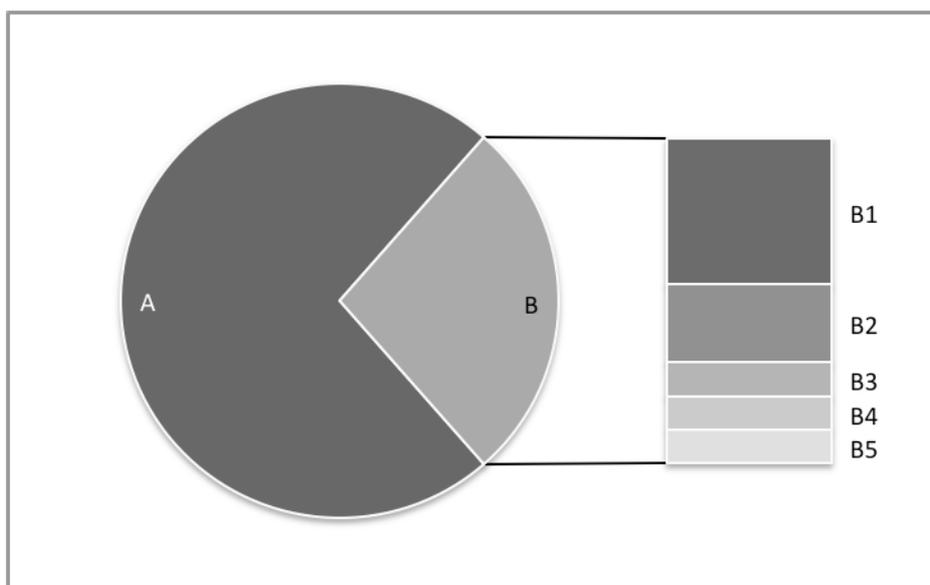


Figure 35. Proportion des plantes utilisées fraîches et conservées. Légende : A. plante fraîche, B. plante conservée, B1. plante sèche, B2. macération alcoolique, B3. macération autre, B4. onguent, B5. sirop

2.2.2. Les médicinales majeures

Nous avons vu que 86 espèces de plantes sont citées dans les archives orales comme médicinales en Haute-Bretagne. En complément des tableaux précédents, le tableau 7, ci-dessous, nous indique les plantes les plus citées dans le domaine thérapeutique humain, à savoir avec plus de 10 mentions, spécifiquement en thérapeutique humaine. Cela représente 16 espèces de plantes qui, comme nous pouvons le voir, s'organisent différemment du tableau des espèces les plus citées. La ronce (*Rubus fruticosus* L.), qui arrivait avant l'ail (*Allium sativum* L.) dans le tableau précédent, du fait de l'usage de sa tige en vannerie et de la consommation de ses fruits arrive, après lui, avec l'usage des jeunes pousses contre les maux de gorge. Comme nous allons le voir, tous les maux courants trouvent leur remède dans le monde végétal, sauvage ou cultivé. Parmi ces espèces, la moitié ont été, le plus souvent, plantées par l'Homme (Ail, Camomille, Lys blanc, Tilleul, Chou, Absinthe, Myrte commun).

Tableau 7. Les plantes médicinales majeures de Haute-Bretagne

Nom de la plante	Mentions dans le fonds J. Mahé	Mentions dans le fonds C. Auray	Mentions dans le fonds La Liètt	Mentions au total
Ail	9	11	5	25
Ronce	6	9	10	25
Camomille	8	9	5	22
Lys blanc	5	6	10	21
Plantain	1	11	5	17
Tilleul	6	8	3	17
Patience	4	4	7	15
Chiendent	6	4	4	14
Chou	2	5	6	13
Sureau noir	5	6	2	13
Absinthe	6	5	0	11
Nombril de Vénus	4	4	3	11
Ortie	1	1	9	11
Chélidoine	3	0	7	10
Molène bouillon blanc	7	2	1	10
Myrte commun	0	7	3	10
TOTAL	73	92	80	245

À l'exception du nombril de Vénus (*Umbilicus rupestris* (Salisb.) Dandy), toutes les espèces de plantes citées dans le tableau ci-dessus font partie du « fonds commun » de la pharmacopée populaire française. Si nous comparons la liste des plantes médicinales majeures de Haute-Bretagne avec celle de Basse-Bretagne, nous pouvons observer une relative homogénéité. Nous retrouvons dans les deux cas l'ail (*Allium sativum* L.), pour son action vermifuge, la ronce (*Rubus fruticosus* L.) dans les maux de gorge, le lys blanc (*Lilium candidum* L.), le nombril de Vénus (*Umbilicus rupestris* (Salisb.) Dandy), le plantain (*Plantago major* L. et *Plantago lanceolata* L.) et la chélidoine (*Chelidonium majus* L.) pour les affections de la peau, et enfin l'ortie (*Urtica dioica* L.) dans le soin des douleurs articulaires.

Des différences apparaissent cependant avec la Basse-Bretagne. L'oignon (*Allium cepa* L.), cité très fréquemment dans les enquêtes de Flora armorica pour son action sur les furoncles et panaris, est presque complètement absent des enquêtes étudiées ici : il n'est cité qu'une fois dans l'ensemble du corpus, au sein du fonds Jean Mahé. Dans une moindre mesure, la joubarbe (*Sempervivum tectorum* L.), bien connue en Basse-Bretagne pour soigner les otites, n'est, dans notre cas, citée qu'une fois pour cet usage, alors que d'autres vertus lui sont reconnues dans le soin des brûlures ou des verrues, ainsi qu'en médecine vétérinaire, pour faire venir les chaleurs des vaches. Si le nombril de Vénus (*Umbilicus rupestris* (Salisb.) Dandy) fait partie de notre liste, il n'est cité que 11 fois, alors qu'il apparaît comme omniprésent dans les enquêtes réalisées en Basse-Bretagne (Carlier *et al.* 2011).

Plusieurs plantes quant à elles n'apparaissent pas comme majeures en Basse-Bretagne alors qu'elles le sont en Haute-Bretagne. C'est le cas notamment des plantes à tisanes, calmantes,

comme la camomille (*Chamaemelum nobile* (L.) All., *Matricaria chamomilla* L. ou *Tanacetum parthenium* (L.) Sch.Bip.) avec 22 mentions, le tilleul (*Tilia cordata* Mill.) avec 17 mentions et dans une moindre mesure la menthe (*Mentha sp.*) avec huit mentions, qui ont été très peu citées au sein des enquêtes de Flora armorica (Carlier *et al.* 2011). La patience (*Rumex sp.*) et le chiendent (*Elytrigia repens* (L.) Desv. ex Nevski) sont connus pour leur action dépurative. Le chou (*Brassica oleracea* L.) est cité à plusieurs reprises, autant pour les affections de la peau que pour les douleurs articulaires. Le sureau noir (*Sambucus nigra* L.), qui a bien des usages, est également présent dans le domaine thérapeutique, avec 7 mentions pour le soin de yeux, et quelques mentions pour les maux de tête. La molène bouillon blanc (*Verbascum thapsus* L.) est citée dans le domaine musculaire ou les inflammations. L'absinthe (*Artemisia absinthium* L.), connue localement sous le nom d'*herbe sainte*, rejoint l'ail dans une action vermifuge. Enfin, le myrte commun (*Myrtus communis* L.), appelé le *mu* ou *mut*, était utilisé contre les hématomes. Ces deux dernières plantes font partie des médicinales majeures en Haute-Bretagne, alors qu'elles ne sont pas une fois citées en Basse-Bretagne. Elles sont citées pour les mêmes usages dans d'autres régions françaises, ce qui peut être le signe d'échanges plus fréquents de la Haute-Bretagne avec les autres régions françaises, que de la Basse-Bretagne, avec celles-ci.

À cette liste des médicinales majeures, nous pourrions ajouter deux remèdes que nous n'avons pas pris en compte dans notre base de données. La poudre faite avec les graines de moutarde (*Sinapis sp.*) est citée de nombreuses fois pour son utilisation en cataplasmes dans les affections des voies respiratoires. Bien que la moutarde soit très commune dans notre région, ce remède était acheté. Nous ne l'avons donc pas inclus dans nos relevés, au même titre que le riz pour la diarrhée ou le clou de girofle pour les maux de dents. La *mousse crapaudine* est, également, particulièrement citée dans les enquêtes. Mélangée à du blanc d'œuf, elle était utilisée en cataplasmes sur les hématomes, avec des effets spectaculaires, de ce qu'il en est dit. Il s'agit en fait de lichens, dont nous avons déjà présenté les différentes identifications possibles.

En parallèle des nombreuses informations fournies par les archives orales, celles-ci présentent également des lacunes.

3. Étude des lacunes et retour sur les méthodes d'entretien

3.1. Lacunes révélées par l'approche quantitative

Philippe Joutard insiste, dans ses recherches sur l'histoire orale, sur l'importance d'analyser les lacunes, les non-dits des enregistrements (Joutard 1983). Il développe l'idée que cela montre les points faibles de l'oral, pour lesquels la comparaison avec l'écrit ou les apports de l'écrit sont incontournables : les dates, les chiffres, etc. L'étude des lacunes des enregistrements nous semble également pertinente pour déceler les informations qui n'ont pas été relevées par les collecteurs, les enquêteurs.

À ce sujet, Rolande Bonnain et Fañch Élégoët mettent en garde concernant la disparité des archives orales :

« L'information déborde et glisse dans tous les sens. Il est à craindre que nous n'en ayons à la fois *trop* et *trop peu*. *Trop* d'informations parce que les entretiens semi-directifs partent facilement dans toutes les directions et touchent beaucoup d'objets à la fois. Le risque de dispersion de l'information est certain. *Trop peu*, parce que de tels entretiens "dispersés" survolent beaucoup de questions et n'en approfondissent aucune » (Bonnain et Élegoët 1978, 353, passages placés en italique par les auteurs de la citation).

Pierre Lieutaghi, dans ses analyses des enquêtes de l'EPI, observe un manque de précision des données, le mode d'emploi des plantes étant fréquemment omis (Lieutaghi et Sage 1984). Nous allons voir que, dans les collectages ethnobotaniques ce sont, généralement, les éléments de contextualisation des savoirs qui manquent, tels que leur origine par exemple, ainsi que le détail des usages des plantes. Ces éléments manquent-ils parce que la mémoire les a effacés ou ne souhaite en montrer qu'un aspect, mettant la « faute » sur l'informateur ? Peut-être également que la question n'a pas été posée, ce qui impliquerait davantage le collecteur.

L'analyse des lacunes de notre tableau de données nous donne des informations intéressantes. Certaines informations sont presque systématiques, et forment la structure de base de notre tableau. Les plantes citées sont, la plupart du temps, associées à un usage ou un domaine de connaissance, et leur nom, gallo ou français, est fréquemment indiqué. Mais de nombreuses informations manquent : de qui la personne ressource détient-elle le savoir ? À quelle période de l'année réservait-on telle pratique ? Pour un remède, quel était son mode d'administration ? etc. Nous pouvons identifier deux grandes familles d'éléments généralement manquants dans les collectages ethnobotaniques : les éléments de contexte et les éléments de description des pratiques, que nous allons détailler.

Dans notre tableau, les éléments de contexte apparaissent à travers six colonnes, dont trois s'attachent particulièrement à des éléments d'ordre historique, et trois à des éléments d'ordre ethnographique : la colonne « personne » regroupe les informations mentionnant des noms de personnes ou des personnalités particulières qui détenaient le savoir, alors que la colonne « personnage » regroupe des figures telles que celles de la mère, du père, du guérisseur, ... ; la colonne « époque » fait référence à une époque historique alors que la colonne « périodicité » regroupe les éléments relatifs aux saisons et aux différents temps de l'année ; enfin, la colonne « lieu » fait référence à un endroit géographique, alors que la colonne « espace » concerne les endroits typiques de la propriété rurale, comme l'étable, la maison, etc. La figure 36, ci-dessous, présente la distribution des mentions d'éléments de contexte cités dans les enregistrements. Cette analyse est basée sur les 1579 mentions de plantes que contient notre tableau. Il est important de noter qu'aucun des éléments de contexte n'atteint 100 mentions, ce qui représente un nombre de données très faible en

comparaison des 1579 mentions de plantes faites dans les enregistrements. Pour mieux appréhender ces résultats, il est bon de garder à l'esprit que sur l'ensemble des mentions de plantes sur lesquelles nous travaillons, les indications de lieu, qui sont les moins fréquentes, concernent seulement 1 % des données, et les indications de périodicité, qui sont les plus fréquentes, concernent 6 % des données. Les éléments de contexte sont donc très peu représentés au sein des données étudiées. La figure, toute relative quelle soit, compte tenu du peu de données concernées, nous permet toutefois d'aller dans le détail. Les mentions de personnes et de personnages sont autant représentées l'une que l'autre, avec respectivement 69 et 68 mentions. À l'inverse, les données ethnographiques sont plus représentées que les données historiques pour les éléments de temps et d'espace, avec 88 mentions sur la périodicité et 70 mentions sur l'espace, contre seulement 28 mentions d'époque et 15 mentions de lieu.

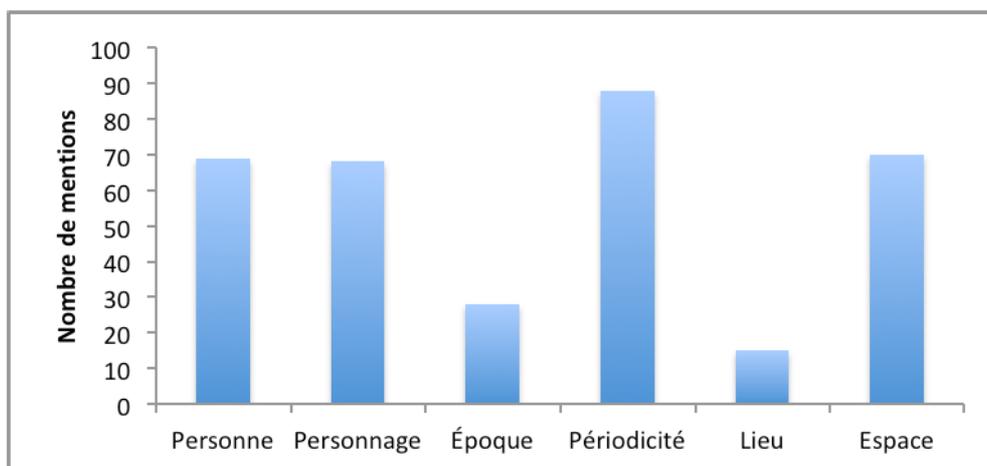


Figure 36. Distribution des mentions d'éléments de contexte mentionnés dans les enregistrements

Ce « flou chronologique », pour partie inhérent aux archives orales (Joutard 1983 ; Descamps 2001, 2014), vient également du questionnement des collecteurs. Ces derniers ne sont, pour la plupart, pas formés à l'histoire. Dans une démarche plus ethnographique, ils ne s'intéressent pas particulièrement à la datation, à la chronologie, ou encore aux parcours de vie des locuteurs.

Les éléments de description des pratiques seront, quant à eux, analysés sur les seules données thérapeutiques, qui représentent 441 mentions de plantes. En effet, nous avons détaillé ces usages dans plusieurs colonnes spécifiques, dont les résultats ont été développés dans la partie 2.2.1 de ce même chapitre, à savoir les colonnes : affection, partie plante, préparation, excipient, mode d'administration et procédé de conservation. Comme expliqué précédemment, nous avons noté dans notre tableau, pour ces usages, les indications lorsqu'elles étaient données explicitement, et dans une autre couleur, nos interprétations, lorsque l'indication semblait sous-entendue dans les paroles de la personne ressource, ou bien lorsque la connaissance du domaine thérapeutique en Haute-Bretagne pouvait nous laisser supposer des éléments de description du remède. La prise en compte des données interprétées, ou la comparaison avec celles-ci n'intervient que lorsqu'elle nous paraît

pertinente. Il apparaît que sur 441 mentions de plantes, 378 d'entre elles (sans tenir compte des interprétations), soit 86 %, font référence à une affection particulière. Cette donnée nous indique que l'on est généralement bien dans un questionnaire où, à une plante est associée un usage. Ce sont les données suivantes qui vont nous faire entrer vraiment dans le niveau de détail associé aux usages. Les précisions sur la préparation, l'excipient et les procédés de conservation ne vont pas nous être utiles, car ils ne sont pas systématiques : on peut utiliser la plante fraîche sans que cela ne nécessite de préparation ni de procédé de conservation, et la plante peut être utilisée seule, sans excipient. Concernant ces données, il est donc très difficile d'appréhender si l'information n'est pas détaillée parce qu'elle ne fait pas appel à ces éléments ou parce que ces éléments ont été omis, ce qui biaise l'analyse. À l'inverse, il devrait toujours y avoir une indication sur la partie de la plante concernée, qu'il s'agisse de la plante entière ou d'une partie spécifique. Il devrait également y avoir une indication sur le mode d'administration, qu'il s'agisse de colliers suspendus, d'infusions ou encore de cataplasmes. Dans les faits, sur les 432 mentions, indications explicites et interprétations, seulement 151 mentions sont des indications explicites, soit seulement 35 % d'entre elles. En partant des mêmes bases, sur les 434 mentions de modes d'administration, seulement 163 d'entre elles sont des indications explicites, soit 38 %. Les interprétations représentent presque les deux tiers des mentions faites pour ces éléments de description des pratiques. Or, les interprétations sont généralement permises par notre connaissance du domaine thérapeutique de Haute-Bretagne, dont certaines indications très précises ont pu laisser supposer que le remède était utilisé de la même manière dans un autre cas. Ce nombre d'interprétations nous indique donc l'existence de quelques mentions très précises des remèdes, parmi de nombreuses mentions peu précises, dont il est difficile de savoir, avec les seuls résultats quantitatifs, si elles sont dues à une perte de savoirs chez la personne ressource ou à une carence de questionnements chez le collecteur.

Les lacunes observées, à travers une analyse quantitative, dans les archives orales, renseignent sur la démarche du collecteur, ce que nous développerons davantage dans la section suivante. Car, si dans notre analyse, l'absence de ces informations représente une lacune, elle ne l'est probablement pas pour le collecteur. Il est possible qu'une partie de ces informations ne l'intéressent pas. Une autre explication pourrait être qu'il connaît déjà une partie de ces indications, comme le mode de préparation des plantes, par exemple. Dans ce cas, son enquête peut venir confirmer d'autres enquêtes, plutôt que d'apporter de nouveaux éléments. S'il connaît bien la personne et son parcours de vie, également, il ne ressent pas toujours le besoin de lui demander de raconter son parcours devant l'enregistreur. Ces informations manquantes donnent donc des éléments sur la construction de l'archive. Les lacunes révélées par l'approche quantitative peuvent être, en partie, palliées par une analyse qualitative des enregistrements.

3.2. Apports de l'approche qualitative

3.2.1. Les faiblesses de la démarche d'« inventaire »

Il est courant que l'enquête ethnobotanique soit pratiquée comme un entretien directif, passant d'une plante à l'autre, à la recherche d'un nom local ou d'un usage particulier. C'est le cas, notamment, lorsque le collecteur ou l'enquêteur arrive avec une liste de plantes prédéfinie qu'il souhaite aborder, ou encore avec des plantes fraîches, qui sont regardées les unes après les autres. Cela se passe, également, lorsque collecteurs et informateurs passent en revue un livre illustré sur les plantes, pour trouver des sujets de conversation. *A fortiori*, cela peut se produire aussi lors d'une promenade au jardin, où l'on passe d'une plante à l'autre facilement. Nous proposons de parler, dans cette situation, de « démarche d'inventaire ». Selon Geneviève Delbos, réaliser l'inventaire des savoirs, sans aller en profondeur, donne des résultats pauvres, qui jouent sur le fait que l'on considère ces savoirs comme en déperdition (Delbos dans Barrau *et al.* 1985). Danielle Musset, dans un entretien que nous avons mené auprès d'elle, affirme également que, pour elle, la démarche d'inventaire ne correspond pas à une démarche ethnobotanique. Selon elle, celle-ci doit être davantage tournée vers une compréhension de la relation globale tissée avec le végétal dans la société étudiée.

La démarche d'inventaire peut être le signe d'un malaise, lorsqu'un informateur n'a pas grand chose à développer sur les sujets abordés, ou bien s'il connaît la plante, mais ne se souvient plus pourquoi on l'utilisait. Il arrive également que le collecteur, lui-même, passe à un autre sujet sans chercher à développer, comme si le simple fait de savoir que telle plante était utilisée par telle personne était suffisant, sans chercher à aller dans le détail. C'est ce qui se passe, au bout d'un certain temps, dans les collectages de Christophe Auray, lorsqu'il a déjà eu plusieurs fois le détail de l'usage d'une plante, il ne l'aborde en collectage que pour confirmer ou infirmer la fréquence d'un savoir déjà observé ailleurs. Il admet qu'à la fin de plus d'un an de collectage sur le sujet, il lui a fallu reconnaître le moment où il tournait en rond et où il était temps qu'il fasse la synthèse de ses résultats. Magali Amir nous a également fait part de cette impression de « tourner en rond », au sujet du mode d'administration des plantes, qui se relevait être la tisane presque systématiquement, ce qui avait pour tendance de lui faire évincer la question. Ce sentiment de lassitude avec le temps, provoquant un questionnement de moins en moins précis, est pourtant à relativiser. Danielle Musset, à propos de ses enquêtes en Vallée Stura, qui se sont déroulées sur quelques jours seulement dit, au contraire, que c'est le manque de temps qui lui a fait développer une démarche d'inventaire. Elle aurait aimé pouvoir rester auprès de ses informateurs plus longtemps et, surtout, retourner les voir, pour alors évoquer les savoirs déjà abordés plus en détail. Il existe, en effet, une grande différence entre une démarche sur le long terme telle que celles de Christophe Auray et de Magali Amir, auprès d'un grand nombre d'informateurs que l'on ne va voir, pour la plupart, qu'une seule fois, et une démarche plus resserrée sur quelques informateurs, mais que l'on irait voir de nombreuses

fois. La première démarche peut donner un aperçu général de la répartition des savoirs, mais, peut-être, au détriment d'une certaine précision de ces savoirs, là où la seconde démarche permettra d'obtenir des savoirs très détaillés, mais sans avoir de vision d'ensemble de la répartition des savoirs au sein de la population.

Le catalogage des noms vernaculaires ou des usages des plantes interroge également sur la pertinence de l'usage de l'enregistreur. Daniel Giraudon, lorsqu'il explique avoir distribué des listes de plantes à ses étudiants, et n'être allé voir que les familles dans lesquelles la liste avait été largement complétée de noms locaux, fait bien la différence entre une étape exploratoire, sur le papier, et une étape ultérieure qualitative, avec l'enregistreur. Ces étapes correspondent, finalement, à la plupart des enquêtes sociologiques, faisant d'abord appel à un questionnaire directif, avant de développer au cours d'entretiens, dans une approche plus libre, les points du questionnaire qui auront été les mieux complétés et les plus porteurs de problématiques scientifiques. Les collectages donnent parfois l'impression que la distinction entre les étapes est floue pour les collecteurs, qui restent dans un questionnement étendu, mais insuffisamment détaillé. C'est comme si, alors, l'enregistrement n'était pas utilisé dans sa pleine potentialité, car une énumération de plantes et de leurs usages peut s'analyser à partir de notes prises dans un carnet. L'enregistrement permettra, lui, d'analyser le discours et les éléments de contexte qui sont développés au cours de la conversation si, celle-ci, justement, est suffisamment libre de s'installer.

3.2.2. La richesse d'une « ethnobotanique spontanée »

Étonnamment, c'est lors de « discussions ethnobotaniques spontanées », comme nous pourrions les appeler, lorsque le végétal apparaît dans l'entretien sans que le collecteur ne l'ait sollicité, que la complexité du rapport au végétal et à l'environnement apparaît le plus nettement. C'est également dans de tels passages que l'analyse qualitative, rendue possible par la transcription des enregistrements, devient particulièrement pertinente. La citation suivante provient d'un collectage de Jean Mahé auprès d'un informateur de Plouër-sur-Rance, ancien pêcheur de Terre Neuve. Celui-ci explique que le doris, la petite embarcation qu'emportaient les marins sur les navires, pour pêcher sur les bancs de morues en journée, pouvait servir également en dehors de la saison de pêche. Spontanément, la discussion vient sur une plante qu'il fallait aller ramasser en doris :

Jean Mahé : *Et tu prenais de quoi, alors, tu dis ? De la pétrole ? Et qu'est-ce que t'appelles de la pétrole ?*

Informateur : *C'est de la bruyère qui vient dans la grève.*

Jean Mahé : *Ah oui, dans la grève... Le long, là, quoi...*

Informateur : *Oui, oui, mais il n'y en a pas beaucoup ici. On allait avec des doris de l'autre côté de... de l'autre côté du pont.*

Jean Mahé : *Et t'en mettais dans les étables, là, sous les vaches ?*

Informateur : *Ah dame oui, on en faisait de la litière. C'était un bon engrais alors, un engrais salé, c'était bien. Mais [il] fallait le chercher...*

Jean Mahé : *Mais comment que tu le ramassais, alors ?*

Informateur : *Ah ben, on coupait ça à la faucille ou à la faux. À la faux, c'était.*

Jean Mahé : *Et tu mettais ça dans le doris ?*

Informateur : *On mettait le doris dans un « satin »...*

Jean Mahé : *Dans un « satin » ?*

Informateur : *Un « satin » c'était un ruisseau, quoi (...). Et puis on chargeait là. Mais [il] fallait charger ton doris, premièrement, avec des cailloux, le lester, qu'on appelait ça. Avec des cailloux dans le fond parce que dame, par le volume, [il] fallait savoir faire ses charretées, c'est le moins de le dire.*

Jean Mahé : *Parce que c'était haut ?*

Informateur : *Ah ça faisait haut, et puis, c'est volumineux !*

Jean Mahé : *Et puis, c'est pas lourd.*

Informateur : *Il n'y a pas de poids dans le fond, alors, si jamais tu balançais un peu, alors ça rentrait dans le doris, et tu [ne] voyais pas l'eau rentrer, et ça débordait sur les côtés. Alors, une fois que le bateau était lesté, on faisait ça comme on voulait, on faisait ça large, un peu. On s'appuyait sur les côtés. Alors là, on pouvait se balancer. Mais quand il fallait arriver du côté de... de l'autre côté, là... avant d'arriver au port de l'autre côté, là, il fallait prendre le courant pour s'en revenir à la marée montante.*

Jean Mahé : *Et jusqu'où t'allais chercher ça, alors ?*

Informateur : *Au port, là... Euh, comment, les Bas Champs.*

Jean Mahé : *Les Bas champs ?*

Informateur : *Les Bas champs à Pleudihen.*

Jean Mahé : *Ah oui, jusque Pleudihen quand même ?*

Informateur : *Ah oui, il n'y en avait pas ici (...). Mais quand il faisait mauvais temps pour prendre le courant, au port là, eh ben... C'est une bonne femme qui nous avait donné l'idée d'aller par là, parce qu'à chaque fois le courant nous emportait du Nord, nous menait du côté de Pleudihen. Et pour traverser avec un volume comme ça... on ne pouvait pas. Elle nous dit : "mais non, montez jusqu'au port, jusqu'au pont (...), j'y vois moi des marins qui vont par là" (...). Oh, il y en a qui ont chaviré, dame.*

(Fonds Jean Mahé, 1976, commune de Plouër-sur-Rance (22)).

Cette citation est un extrait de la conversation. Son contenu nous apporte déjà un certain nombre d'informations. La *pétrole*, appelée également lavande de mer, correspond à

l'espèce *Limonium vulgare* L. Ici, l'informateur l'assimile à une bruyère spécifique, qui viendrait dans la grève. Dans une partie de l'enregistrement, il nomme également cette plante la *bruyère de rivière*. Botaniquement, elle ne correspond pas à une bruyère (*Erica sp.*) bien qu'elle y ressemble, avec ses fleurs du même violet. L'analogie à la bruyère va plus loin dans la culture locale : dans une autre localité de Haute-Bretagne, il est fait mention de la *pétrole* comme une forme de lande basse²⁰². En gallo, la *lande* signifiant l'ajonc (*Ulex sp.*), il est difficile de savoir s'il s'agit de l'ajonc nain (*Ulex minor* Roth), présent en Haute-Bretagne, ou d'une bruyère et assimilés, qui correspondent, botaniquement, au terme de lande basse.

La lavande de mer n'est pourtant pas une plante de landes, mais des prés salés, qui correspondent à des étendues planes à proximité de la mer, de végétation basse, qui peuvent être inondées lors des hautes marées. Dans cette citation, il est dit qu'elles poussent « dans la grève », les grèves semblant être comprises dans une définition assez large, comme en témoigne l'échange entre Jean Mahé disant « *le long là, quoi...* » et l'informateur répondant « *oui, oui, mais il n'y en a pas beaucoup ici* ». La prononciation du terme *satin*, évoqué ici comme correspondant à un ruisseau, reste incertaine à l'écoute de l'enregistrement. Ce terme est probablement à rapprocher du terme *salin*, identique au français et au gallo et caractéristique du vocabulaire du bord de mer. Les indications concernant le pont, le port et le lieudit Les Bas Champs et la ville de Pleudihen-sur-Rance permettent de se situer dans l'espace. Il est probablement question du pont Saint-Hubert, qui va de Plouër-sur-Rance à la Ville-ès-Nonais en passant par le port Saint-Jean. Un peu plus au sud se trouve l'anse de Pleudihen, aujourd'hui protégée, dont le ruisseau de Coëtquen, probablement le *salin*, permet d'accéder en bateau au lieudit des Bas Champs à Pleudihen-sur-Rance. Cette précision dans la description du parcours emprunté pour trouver la plante citée illustre bien l'idée, déjà exposée, que la connaissance des plantes est très liée au lieu où elles poussent. Dans cette citation, en effet, aucune description botanique précise de la plante n'est faite, en revanche, il est indiqué très précisément où elle pousse et où on peut la trouver si on souhaite l'identifier. Dans un autre passage de l'enregistrement, il est d'ailleurs question du fait que cette plante pousse toujours à cet endroit, et que l'on en trouve encore beaucoup, malgré la construction du barrage de la Rance.

Si la lavande de mer, donc, n'est botaniquement pas associée à la lande, bien qu'elle le soit dans la culture populaire, son usage l'y rattache clairement, à ce que nous montre l'affirmation : « *Ah dame oui, on en faisait de la litière. C'était un bon engrais alors, un engrais salé, c'était bien* ». Comme les plantes de landes, elle était fauchée en grande quantité pour servir de litière aux bêtes, dans l'étable. Quand l'étable était vidée par la suite, le fumier constitué par la *pétrole* et les déjections des animaux faisait un « engrais salé », considéré comme un très bon amendement pour les terres, selon l'informateur. Dans une autre partie de l'enregistrement, qui n'est pas présentée ici, l'informateur précise que la paille, denrée noble et produite en trop petite quantité, n'était pas utilisée comme litière

²⁰² Laurent Gall, communication personnelle, 2014.

pour les animaux, il fallait donc trouver des éléments végétaux en grande quantité : feuilles d'arbres dans les champs, étendues de fougères, plantes de la lande, étendues de *pétrole*. Il en était rapporté « *des charretées et des charretées* », tout au long de l'hiver, période à laquelle les bêtes restaient tout le temps à l'étable. La nécessité de trouver des plantes en quantité pour la litière des animaux se perçoit, également, à travers la prise de risques que constituait la traversée, lorsque l'informateur indique : « *Oh, il y en a qui ont chaviré, dame* ». Dans son livre *Vie, pêche et traditions de la Rance*, Michel Mauffret confirme l'information (Mauffret 2007).

Enfin, l'aspect technique du chargement de la pétrole dans le bateau apparaît, lorsque l'informateur indique : « *fallait savoir faire ses charretées, c'est le moins de le dire* ». L'analogie est faite avec le chargement de la charrette, lors des fenaisons et des battages, et de tout transport de matériaux volumineux. Le principe étant toujours le même : charger un maximum pour avoir un minimum de trajets à faire. Mais le risque de voir sa charretée à terre, à cause des chemins mal entretenus ou, dans le cas présent, des balancements causés par le courant, est réel, d'où l'importance de bien réfléchir à son chargement. Ici, des cailloux étaient utilisés pour lester le fond du bateau car, la *pétrole*, à la fois légère et volumineuse, dans un courant visiblement fort, risquait de laisser chavirer le doris.

3.2.3. Influence de l'approche de l'enquêteur

Les enquêtes de l'EPI, réalisées dans les Alpes de Haute-Provence dans les années 1980 et en partie disponibles dans la base de données Ganoub de la phonothèque de la MMSH, nous montrent un autre aspect de l'enquête ethnobotanique. Dans la citation suivante, l'informatrice était autrefois bergère et l'enquête aborde des plantes que les chèvres et les brebis consommaient lorsqu'elles étaient envoyées à pâturer. Il ne s'agit donc pas, à proprement parler, d'un passage ethnobotanique, mais plutôt ethnologique, ayant trait au comportement des animaux. Une des caractéristiques de la démarche de l'EPI est de considérer que nos usages des plantes peuvent avoir, en partie, découlé de la consommation d'aliments-remèdes chez les animaux. Ce passage va nous permettre d'observer que les aspects du savoir considérés comme importants peuvent différer grandement, d'un enquêteur à l'autre. Dans la citation précédente, nous avons vu que Jean Mahé rebondit sur l'aspect technique du savoir-faire, demandant ce qui était fait de la plante, comment elle était ramassée et transportée. Comme il ne sait pas à quoi ressemble la plante, il cherche également à savoir, plus que le biotope de la plante ou sa description, l'emplacement géographique où elle pousse. Dans la citation ci-dessous, les enquêteurs insistent davantage sur l'aspect botanique et le biotope de la plante, pour une éventuelle identification :

Informatrice : *Mais il y a un genre d'herbe, moi j'appelle ça l'herbe bleue. Une herbe là, qu'elle est basse, là. Vous avez jamais remarqué ?*

Enquêteur : *Un bleu très spécial ?*

Informatrice : *Oui, vous savez, un bleu-gris, là. D'habitude l'herbe elle est verte, mais là, elle est vert-bleue. Eh bien, l'hiver elles mangent beaucoup cette herbe, et il y a des endroits qu'il y en a, hein. Elles mordent quand elles la tirent, et la tige, elle se tire de dedans (...).*

Enquêteur : *Et ça pousse où, ça ?*

Informatrice : *Eh bien ça pousse dans toutes les garrigues de par ici. Il y a des endroits plus ou moins, mais enfin...*

Enquêteur : *Et ça pousse toute l'année ?*

Informatrice : *Ah non. Ça, l'été ça y est, mais elles ne le mangent pas. Mais l'hiver, quand il n'y a pas autre chose, que c'est gelé, cette herbe, ça fait des ronds, des cloques comme ça, alors elles viennent là et elles le tirent (...).*

Enquêtrice : *Ce que vous appelez les garrigues, il y a un nom provençal, pour les nommer ?*

Informatrice : *C'est campas (...).*

Enquêtrice : *Une friche, alors, c'est un campas ?*

Informatrice : *Et voilà.*

Enquêtrice : *Une friche c'est un campas.*

Informatrice : *C'est un campas. Un campas c'est là où on ne laboure pas, il pousse ce qu'il veut [rire]. Voilà, on va garder là dedans.*

Enquêtrice : *Et les terres qu'on laboure tous les deux ans, par exemple ? Une fois tous les deux-trois ans ? Vous savez, des fois on cultive une année, et puis après on laisse...*

Informatrice : *Oui, ben c'est à dire qu'il y a des campas, puisque que nous arrivons à parler de [ça]... On les cultive une fois tous les cinq ou six ans, on appelle aussi un campas. Mais on le compte pas pour la récolte. On la cultive parce qu'après il poussera de la bonne herbe pour les bêtes.*

Enquêtrice : *Ah d'accord.*

Informatrice : *En le labourant, ça aère... Et puis après, parfois, on y sèmera un peu de sainfoin, un peu de... vous voyez, pour qu'il y pousse de l'herbe.*

Enquêtrice : *Ah d'accord. Mais, par exemple, un champ cultivé avec du blé ou... ?*

Informatrice : *Ah non, ça c'est une terre (...).*

(Fonds ethnobotanique de Salagon, 1986, commune de Simiane-la-Rotonde (04)).

Dans cette citation, la plante mentionnée n'est pas connue des enquêteurs. C'est l'informatrice qui en parle spontanément. Elle se sert de la couleur pour la décrire, visiblement un gris-bleu particulier pour une plante, ce à quoi l'encourage l'enquêteur en demandant « *Un bleu très spécial ?* ». L'enquêteur s'enquiert également de l'endroit où pousse la plante et du moment de l'année où elle est visible, dans une démarche naturaliste.

Le biotope où pousse la plante, « *les garrigues de par ici* », est davantage abordé que le lieu, « *il y a des endroits plus ou moins, mais enfin...* ». À la question : « *Et ça pousse toute l'année ?* », l'informatrice répond que non, puis elle se reprend, disant en fait que oui, mais c'est seulement l'hiver qu'elle se remarque parce que les autres plantes sont gelées, et il ne reste plus que celle là à manger pour les bêtes. L'enquêtrice s'intéresse, quant à elle, aux garrigues et en demande le nom local. La conversation se tourne vers les paysages, dans une démarche davantage ethnoécologique. Dans la citation précédente, des éléments du paysage sont apparus également, tels que la grève et le *salin*, sans que le collecteur ne cherche à comprendre plus précisément la signification de ces termes dans la culture populaire. Ici, la différence est faite entre les *campas*, dont certains sont labourés au bout d'un certain nombre d'années, d'autres pas, et les *terres* qui elles, sont cultivées, donc labourées, tous les ans. Le fait de labourer le *campas* et d'y semer une légumineuse, ici le sainfoin, enrichira le sol avec l'azote que libère la légumineuse en terre, permettant à une végétation plus diversifiée de pousser les années suivantes.

À travers les deux citations ci-dessus, nous avons vu que les passages les plus riches des enregistrements peuvent être ceux où l'information est arrivée spontanément dans la conversation, en dehors de la démarche d'inventaire courante, habituellement. Nous avons pu observer que la sensibilité de l'enquêteur à des aspects du savoir plus qu'à d'autres donne un ton complètement différent aux enquêtes, nous montrant à quel point il peut être difficile de standardiser des démarches ou d'étudier les données de manière quantitative, faisant perdre une partie des informations. Cela permet d'observer également l'influence de l'enquêteur sur les informations recueillies : les informateurs et la perte de leurs souvenirs ne sont pas les seuls responsables des informations incomplètes.

L'étude des sources orales requiert de nombreux recoupements pour devenir fiable. Le croisement entre des sources orales de différentes origines, ce que nous avons effectué dans cette section, est intéressant pour observer les faits qui se recoupent notamment. Il est utile, également, de confronter ces sources orales aux sources écrites existantes sur la même thématique. Passons donc à l'évaluation et à la mise en perspective des résultats de l'analyse de archives orales, avec ceux apportés par les sources écrites.

Section 2. Comparaison des sources orales et écrites

Concernant l'ethnobotanique de Haute-Bretagne, deux principales sources écrites vont nous être utiles : les recueils des folkloristes, notamment les travaux de Paul Sébillot (1843-1918) et d'Adolphe Orain (1834-1918), et l'ALEBRAM, travaux présentés dans le premier chapitre de cette partie. Par l'analyse comparée, nous pourrions observer quels sont les savoirs autour des plantes qui ont traversé les âges, ceux qui ont été oubliés, et en quelles proportions. Nous verrons également que les objectifs des folkloristes, à la fin du XIX^e siècle, n'étaient pas nécessairement les mêmes que ceux des collecteurs plus récents.

1. La perte des savoirs ethnobotaniques locaux ?

1.1. Approche par nombre d'espèces de plantes citées

Une manière de tester l'hypothèse d'une perte des savoirs ethnobotaniques locaux est de comparer le nombre d'espèces de plantes citées par les folkloristes à celui des époques plus récentes. En effet, nous pourrions imaginer que les folkloristes auraient recueilli des informations sur un plus grand nombre d'espèces de plantes, ou sur des espèces qui auraient été oubliées par la suite, nous montrant comment la richesse des savoirs de la fin du XIX^e siècle se seraient appauvrie au XX^e siècle. Nos résultats nous amènent, pourtant, à des observations très différentes.

La figure 37, ci-dessous, nous indique les pourcentages d'espèces connues soit : seulement des folkloristes, des folkloristes et des époques récentes, ou seulement des époques récentes. Les résultats sont obtenus sur la base des 225 espèces de plantes citées au total, à savoir dans : les recueils des folkloristes, l'ALEBRAM et les archives orales. Il est saisissant de voir que seulement 7 % des espèces, à savoir 16 espèces sur les 225 citées au total, ne sont mentionnées que des folkloristes. Pour compléter cette observation, nous pouvons voir que le reste des espèces citées par les folkloristes le sont aussi aux époques récentes, et que cela correspond à 36 % des espèces, soit un peu plus d'un tiers de l'ensemble des espèces citées. Il existe donc beaucoup plus d'espèces connues à la fois des folkloristes du XIX^e siècle et des collecteurs à la fin du XX^e – début du XXI^e siècles, que d'espèces connues seulement des folkloristes, nous permettant de réfuter l'hypothèse selon laquelle la perte des savoirs ethnobotaniques se serait traduite par l'oubli d'espèces.



Figure 37. Pourcentage d'espèces de plantes connues par les folkloristes, aux époques récentes, ou les deux à la fois

Plus troublante encore, cette figure nous montre que 57 % des espèces, soit 128 espèces de plantes sur 225, ne sont citées qu'aux époques récentes. Plus de la moitié des plantes citées à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle, n'apparaissent pas dans les recueils des folkloristes. Cette observation, plutôt que de nous indiquer une perte des savoirs, va au contraire dans le sens de l'apparition de savoirs nouveaux, associés à des plantes qui n'étaient pas connues ou utilisées autrefois. Ces résultats, bien sûr, peuvent être nuancés. Il est possible que les folkloristes, s'étant intéressés à des traditions très variées, le thème des plantes n'ait pas été aussi investigué qu'aux époques plus récentes. De plus, nous allons le voir, les folkloristes et les collecteurs des époques plus récentes ne se sont pas intéressés aux mêmes domaines de connaissance des plantes. Il est donc possible que des « nouvelles » espèces de plantes citées correspondent en fait à des domaines de connaissance qui n'avaient pas été investis par les folkloristes. Toutefois, nous savons également que le XX^e siècle a participé à une transformation globale de la société rurale, à travers la scolarisation et l'exode rural – qui avaient déjà commencé au XIX^e siècle – ainsi que les guerres et la modernisation. C'est un siècle caractérisé par le mouvement et les échanges de connaissances. Il n'est donc pas étonnant que le XX^e siècle, s'il peut être vu comme une époque de perte de savoir, puisse être également vu comme une période de grande évolution et d'enrichissement des savoirs, en partie globalisés. C'est au début du XX^e siècle, par exemple, avec la banalisation du sucre dans les campagnes, que se développe l'art des liqueurs et des vins apéritifs, qui permettent une nouvelle utilisation des ressources végétales environnantes.

L'analyse du nombre d'espèces de plantes citées, aux différentes époques, nous donne de premiers éléments de réponse intéressants. Nous avons vu que le nombre d'espèces citées par les seuls folkloristes est finalement très faible, nous montrant que la perte des savoirs ethnobotaniques locaux ne se traduit pas par un oubli d'espèces utilisées auparavant et qui ne le seraient plus par la suite. Nous avons pu observer également l'apparition de nouvelles

plantes dans la sphère culturelle aux époques récentes, nous montrant une évolution plus qu'une perte des savoirs. Il nous semble maintenant intéressant de revenir sur les espèces citées à la fois des folkloristes et aux époques récentes, qui représentent tout de même un tiers des espèces citées.

1.2. Approche par nombre de mentions des espèces citées

Nous allons tenter de mieux appréhender les espèces de plantes qui sont citées, à la fois par les folkloristes au XIX^e siècle, et par les collecteurs de la fin du XX^e au début XXI^e siècle. Pour ce faire, nous allons nous intéresser plus particulièrement au nombre de mentions de plantes, au sein des archives orales. Dans les archives orales, qui rassemblent trois fonds différents, certaines plantes obtiennent un grand nombre de mentions, nous indiquant, par là même, leur importance sur le territoire donné. Les espèces de plantes citées 10 fois ou plus dans nos enregistrements constituent ce que nous avons appelé, dans le chapitre précédent, les plantes majeures de Haute-Bretagne.

Nous avons vu que sur les 225 espèces de plantes citées au total, 36 % d'entre elles l'étaient à la fois chez les folkloristes et aux époques récentes, soit 81 espèces. Parmi ces 81 espèces, 50 sont citées au sein des trois corpus et peuvent être considérées comme les plus caractéristiques du territoire étudié. Et au sein de ces 50 espèces, 33 sont citées 10 fois ou plus. En conséquence, les deux tiers des plantes citées dans les trois corpus constituent des plantes que nous avons appelé majeures pour la Haute-Bretagne, à partir de l'étude des archives orales. Pour aller plus loin encore, nous n'avons regardé, cette fois, que les plantes citées 20 fois ou plus, dans les archives orales : sur les 25 espèces citées 20 fois et plus, 21 espèces sont présentes au sein des trois corpus, soit 84 % d'entre elles. Il apparaît très clairement une corrélation entre les plantes connues dans tous les corpus et le nombre de citations de ces plantes dans les fonds d'archives orales : ce sont les plantes qui ont traversé les âges qui sont les plus citées dans nos enregistrements.

Parmi les espèces citées 20 fois et plus, dans les archives orales, une seule n'est pas citée dans les recueils des folkloristes : il s'agit du prunellier (*Prunus spinosa* L.). C'est pourtant un arbuste très commun dans les haies bretonnes. Il apparaît dans les archives orales comme un bois qui chauffe vite et qui servait à allumer le four à pain. Ses baies, les *blesses* aromatisaient une liqueur bien connue du pays gallo. Les branches de prunellier, piquantes, servaient également à confectionner un balai pour ramasser les feuilles dans les champs. Ce sont donc, principalement, des usages alimentaires, artisanaux et agricoles qui apparaissent. Ces domaines, nous le verrons dans le sous-chapitre 2.1, n'ont pas été très investigués des folkloristes. L'aubépine (*Crataegus monogyna* Jacq.), qui lui ressemble, tient une place différente. Dans la culture gallo, les deux arbustes sont proches : le premier est appelé *épine noire*, du fait que ses épines, si l'on s'y pique, créent facilement des infections, alors que le second est appelé *épine blanche*, du fait de son caractère sacré. En effet, l'aubépine fait partie des plantes à forte symbolique dans toute la France et plus largement. Elle n'est mentionnée que deux fois dans les archives orales, car peu d'usages lui sont associés en

Haute-Bretagne et, à cause, nous semblent-il, du peu d'intérêt porté aux plantes symboliques dans les collectages récents. Elle est citée dans les trois corpus, nous confirmant son importance à travers le temps.

Toujours au sein des espèces citées 20 fois et plus dans les archives orales, trois d'entre elles ne sont, cette fois, citées que dans les archives orales et chez les folkloristes, étant absentes du recueil de l'ALEBRAM. Il s'agit du lys blanc (*Lilium candidum* L.), de l'ail (*Allium sativum* L.) et du lin (*Linum usitatissimum* L.). Les deux premières font pourtant partie des plantes médicinales majeures de la médecine populaire en France. Leur absence peut s'expliquer par un intérêt des enquêteurs de l'ALEBRAM qui n'était pas tourné spécifiquement vers les usages des plantes, l'enquête étant linguistique avant d'être ethnobotanique. Nous n'avons pas connaissance d'un nom gallo particulier pour le lys, ce qui peut avoir participé à sa non-sélection dans les monographies de l'ALEBRAM. De la même manière, si des noms de légumes ont été recherchés, tels que le poireaux par exemple, et des noms de céréales investigués, tels le blé et le blé noir, ni l'ail ni le lin n'apparaissent sur les cartes de l'ALEBRAM, là encore, peut-être parce qu'il n'y avait pas de nom local associé. Ces observations ne sont donc pas représentatives d'une évolution du savoir, mais plutôt, de différences dans les démarches et les objectifs des enquêtes. À l'inverse, certaines plantes ne sont citées que dans l'ALEBRAM. Il s'agit notamment de la raiponce (*Campanula rapunculus* L.), des jonquilles (*Narcissus pseudonarcissus* L.), localement appelées les *bons hommes*, ou encore des giroflées (*Erysimum cheiri* (L.) Crantz), appelées en Haute-Bretagne les *ramoneurs*. Ce sont des plantes cultivées, condimentaires ou ornementales, qui étaient visiblement présentes dans les jardins de Haute-Bretagne et de la région limitrophe, tout en ayant échappé aux collecteurs. Ces plantes ouvrent des pistes de réflexions sur les approches divergentes des folkloristes, des collecteurs actuels, et des linguistes et ethnographes des atlas linguistiques.

Certaines plantes, moins mentionnées dans les archives orales semblent, quant à elles, nous donner de véritables informations sur une évolution des savoirs. Par exemple, la menthe (*Mentha* sp.), le thym (*Thymus* sp.) et le romarin (*Rosmarinus officinalis* L.), qui sont respectivement citées 17, huit et sept fois dans les archives orales, sont absentes des recueils des folkloristes. Il est probable que ces plantes aient commencé à être cultivées dans les jardins ruraux au XX^e siècle, du fait des mouvements de populations et de connaissances, les associant à la préparation de tisanes « polyvalentes », dont on ne sait plus trop si elles agissent sur le ventre, la gorge et la tête. Le tilleul (*Tilia cordata* Mill.) est quant à lui déjà cité par les folkloristes, mais pour un usage bien particulier : Adolphe Orain relate le cas d'un *guérisso* qui utilisait la seconde écorce des jeunes pousses de tilleul dans une préparation contre les brûlures. Un remède, donc, bien loin de la tisane de tilleul citée dans les archives orales, cette fois encore, de manière très polyvalente. Le thym serpolet (*Thymus serpyllum* L.), quant à lui, est cité dans les trois corpus. C'est une espèce pourtant rare en Bretagne, et très localisée, en particulier dans le département de l'Ille-et-Vilaine (voir l'annexe 5). Le fait qu'elle soit mentionnée par les folkloristes nous indique donc une

certaine permanence du savoir concernant cette espèce, mais également, d'un point de vue botanique, que l'espèce était présente en Haute-Bretagne à la fin du XIX^e siècle, ce qui n'est pas toujours aisé à retrouver²⁰³. Le thym serpolet, qui est cité cinq fois dans les archives orales, est par trois fois associé à la maladie du chapelet, une infection autrefois courante chez les nourrissons, caractérisée par un ventre anormalement dur. C'est un guérisseur ou une guérisseuse qui faisait appel à l'usage du thym serpolet, à consommer en tisanes trois jours de rang, associées à des prières. Une troisième mention de la plante évoque son usage en thérapeutique humaine, sans précision. La dernière mention a trait, quant à elle, à l'alimentation animale. Il est donc intéressant de voir que, dans les trois mentions détaillées de la plante, celle-ci apparaît dans un contexte magico-religieux cadré, auquel on ne fait appel que dans des cas particuliers. Les deux mentions faites de ces plantes chez les folkloristes apparaissent, à côté, très prosaïques : l'une indique cette plante pour faire monter le lait lors de l'allaitement, l'autre indique son action antipuce. Le registre de connaissances associé à cette plante semble avoir évolué au cours du temps, avec un « remède du quotidien » qui aurait laissé place à un remède codifié, appartenant au domaine magico-religieux. Il est possible de se demander si l'état de rareté de cette plante a amplifié son caractère symbolique.

D'autres plantes semblent, également, être le reflet de l'apparition de savoirs ethnobotaniques nouveaux en Haute-Bretagne. La reine des prés (*Filipendula ulmaria* (L.) Maxim.), le millepertuis perforé (*Hypericum perforatum* L.), la pétasite des Pyrénées (*Petasites pyrenaicus* (L.) G.López) ou encore l'absinthe (*Artemisia absinthium* L.) en font partie, n'étant citées que dans les archives orales. Les trois premières ne sont citées que quatre fois, nous montrant des savoirs ponctuels ou localisés. L'absinthe est citée 19 fois, nous indiquant, quant à elle, un savoir bien répandu. Elle était cultivée dans les jardins et était utilisée comme vermifuge pour les enfants, auxquels on attachait un collier de la plante autour du cou. Il ne faut pas oublier que l'absinthe n'a été que très peu citée dans les enquêtes de Flora armorica, comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent. Elle fait pourtant partie des plantes majeures de la pharmacopée populaire française. Il est donc possible que les savoirs liés à l'absinthe en Haute-Bretagne soient relativement récents. Il reste, toutefois, difficile de savoir pourquoi ce remède, associé à cette plante là, s'est tant répandu, par rapport à d'autres remèdes et d'autres plantes. En effet, seules de rares mentions ont été faites de la reine des prés et du millepertuis, qui sont des plantes sauvages courantes en Bretagne et qui font, pourtant, elles aussi, pleinement partie de la médecine populaire française. Enfin, le cas de la pétasite des Pyrénées, que certains appellent localement le *guérit tout*, est intéressant. Déjà de par son nom : il est curieux d'observer que le *guérit tout*, qui devrait être connu de tous, n'est cité que trois fois, et n'est pas mentionné par les folkloristes. Cette plante ne pousse pas à l'état naturel en Bretagne, mais est cultivée dans certains jardins depuis longtemps, et peut ainsi pousser de manière subspontanée sur

²⁰³ Les différents atlas floristiques de Bretagne mentionnent, lorsque cela est possible, l'évolution de la répartition des espèces, en se basant sur les données historiques datant du XIX^e siècle, détaillées dans la *Flore et végétation du massif armoricain* (Abbayes et al. 2012 [1971]), notamment. Voir l'annexe 5.

des talus ou aux abords des habitations. Les mentions de cette plante font état de son usage pour guérir les affections de la peau, notamment les furoncles et les abcès. Ici encore, la culture assez récente de cette plante semble avoir développé, en quelques endroits, son usage, ou à l'inverse, son usage s'étant répandu en quelques endroits, elle y a été davantage cultivée.

2. Objectifs et méthodes des enquêtes à travers les époques

2.1. Une approche par les plantes

Nous allons maintenant nous pencher plus précisément sur les différentes approches de Paul Sébillot, dans son ouvrage *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne* (1967b [1882]), et d'Adolphe Orain, dans ses *Croyances et superstitions de l'Ille-et-Vilaine* (2002b [1898]). Notre analyse porte sur deux chapitres de l'ouvrage de Paul Sébillot, l'un sur le folklore des arbres, l'autre sur le folklore des plantes, ainsi que le chapitre sur les remèdes populaires de l'ouvrage d'Adolphe Orain, qui comporte une majorité de remèdes d'origine végétale. Le premier regroupe, *a priori*, toutes les données ayant trait aux plantes dans un même chapitre, et l'autre rattache le végétal aux remèdes qui s'en servent. Nous pourrions dire que Paul Sébillot, en quelque sorte, avait une démarche plus « ethnobotaniste » qu'Adolphe Orain.

Nous nous demandons alors : D'une part, quels sont les domaines de connaissance représentés dans la catégorie « plante » de Paul Sébillot ? D'autre part, le végétal représente-t-il vraiment la majorité des remèdes populaires, comme le sous-entend Adolphe Orain ? Ces deux questions se posent également à la lecture de la *Revue des traditions populaires* et à l'écoute des collectages plus récents (Mériaux 2019, à paraître).

Pour répondre à la première interrogation, nous prendrons en compte les données de Paul Sébillot dans son ouvrage *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne* (1967b [1882]) et de l'ensemble des numéros de la *Revue des traditions populaires*, car, nous l'avons vu, le végétal ne ressort que dans le domaine thérapeutique, pour Adolphe Orain. Pour les folkloristes, seules les restitutions de collectage peuvent être étudiées, à travers les ouvrages et les articles édités, bien que les données brutes nous aient sans doute apporté un aperçu plus objectif des enquêtes effectuées.

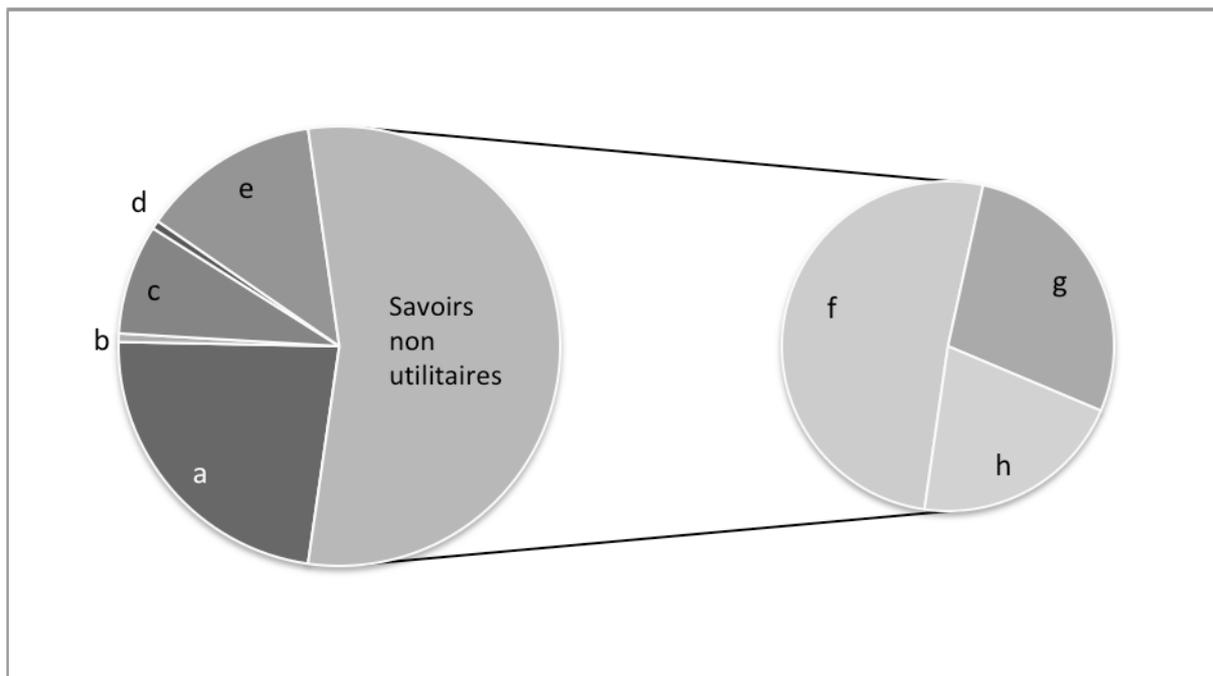


Figure 38. Proportion des domaines de connaissance des plantes cités dans les recueils des folkloristes. Légende : a. thérapeutique, b. alimentaire, c. agricole, d. artisanat, e. ludique, f. linguistique, g. littérature orale, h. autres

La figure 38, ci-dessus, nous présente la proportion des domaines de connaissance des plantes cités dans les recueils des folkloristes²⁰⁴. Nous pouvons voir que les folkloristes s'intéressent – comme, plus tard, les collecteurs de la fin du XX^e et début du XXI^e siècle – beaucoup à l'utilisation des plantes dans le domaine thérapeutique. Si le domaine agricole et le domaine ludique sont aussi représentés, le domaine artisanal et le domaine alimentaire sont, quant à eux, quasiment absents. Cela ne veut pas dire que les folkloristes ne se sont pas du tout intéressés à ces sujets dans leurs collectages. Paul Sébillot est l'un des seuls à avoir consacré un chapitre de l'un de ses ouvrages à l'alimentation dans les campagnes, alors que les folkloristes délaissaient ce sujet habituellement (Sébillot 1967a [1885]). Nous pouvons observer, néanmoins, que ces sujets n'ont pas été considérés par les folkloristes comme étant inclus dans le domaine du végétal. Une plante utilisée dans l'artisanat, par exemple, était, semble-t-il, davantage considérée comme un matériau qu'en tant que telle.

Sur ce graphique, il apparaît également très clairement que plus de la moitié des mentions de plantes concernent des domaines de connaissance qui ne sont pas (ou peu) recherchés par les collecteurs plus récents. Les données linguistiques sont particulièrement recueillies par les folkloristes. Ces données apparaissent également dans les enquêtes plus récentes, et il est probable que nous les sous-estimons dans notre analyse : il est en effet fréquent que le nom local soit demandé, sans que cela apparaisse clairement dans notre base de données. Toutefois, cette observation devient intéressante si l'on considère que dans la *Revue des Traditions populaires*, certains articles se focalisent entièrement sur le seul nom des plantes, alors qu'elles apparaissent, dans les collectages récents, presque systématiquement

²⁰⁴ Nous avons étudié les articles de la *Revue des traditions populaires* de manière moins précise que les autres sources écrites, du fait de leur très grand nombre. Le tableau de données constitué pour ces sources est consultable en annexe 3.

associées à un usage. Plusieurs auteurs ont montré que la perte de transmission des savoirs ethnoécologiques est directement en lien avec la perte de transmission des langues (voir par exemple : Maffi 2002). En Bretagne, les usages du breton et du gallo à l'école ont été réprimés à partir des années 1830, pour aboutir à une interdiction totale dans les années 1880, avec les lois Jules Ferry sur l'école. L'intérêt particulier des folkloristes, à la même époque, pour les noms des plantes, peut s'expliquer par ce contexte. Les collecteurs plus récents, quant à eux, étaient-ils moins conscients de cette problématique ? À moins qu'une partie de la terminologie ait déjà disparue. Cette deuxième possibilité est appuyée par l'usage de nombreux noms français de plantes dans les témoignages enregistrés, alors que ces noms français n'étaient sans doute pas connus des personnes ressources interrogées par les folkloristes.

Ces observations apportent des éléments de réponse à notre première question, qui était de savoir si tous les domaines de connaissance du végétal apparaissaient dans l'intérêt porté aux plantes, à différentes époques. Nous avons vu que le lien avec les plantes n'est pas perçu de la même façon par les folkloristes, à la fin du XIX^e siècle, et par les collecteurs actuels, à la fin des XX^e – début XXI^e siècles : les uns voient un rapport au végétal abstrait par la littérature orale et par la médecine des superstitions ; les autres voient un rapport au végétal plus concret, dans la médecine, mais également dans l'alimentation et dans l'artisanat.

2.2. Une approche par les remèdes

Nous l'avons vu, Adolphe Orain au XIX^e siècle, comme Jean Mahé et Christophe Auray, plus récemment, se sont intéressés aux remèdes à base de plantes, interrogeant sur la place du végétal dans les remèdes populaires.

L'analyse de l'ensemble des articles parus dans la *Revue des traditions populaires* sur la thématique de la médecine populaire ou de la « médecine superstitieuse » d'un lieu, nous donne des résultats intéressants. La figure 39, ci-dessous, nous indique la distribution des différents principes actifs qui apparaissent dans les remèdes recueillis. Nous pouvons observer que les remèdes d'origine végétale et animale arrivent en tête, représentant chacun un tiers des remèdes cités. Le minéral est également représenté, mais dans une moindre mesure. Les saints guérisseurs, les fontaines et les bénédictions forment également une part importante du bagage médicinal populaire, et pourtant ils n'atteignent pas le quart des remèdes cités, sujets qui nous semblent être sous-estimé par les folkloristes, que les curiosités « superstitieuses » intéressent davantage.

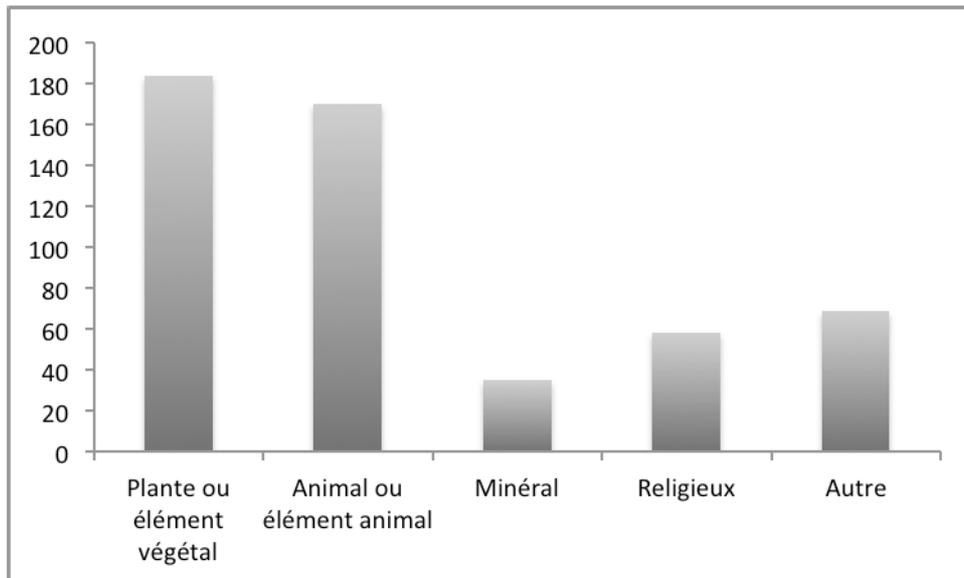


Figure 39. Proportion des origines des matières premières citées dans les remèdes détaillés au sein de la *Revue des traditions populaires*

Une analyse qualitative de ces articles nous indique que certains folkloristes ne parlent presque que de plantes, alors que d'autres ne les abordent pas du tout, amenant leur attention sur d'autres types de remèdes. Certains auteurs expliquent leur démarche. L'un d'entre eux précise : « Il ne sera question, dans la première partie de l'étude qui va suivre, que de la médecine superstitieuse proprement dite, à l'exclusion (...) de la méthode des simples et d'une catégorie de remèdes topiques qui procèdent surtout de la médecine officielle » (Frayssé 1905, 273). L'intérêt principal des folkloristes réside en effet dans les superstitions en premier lieu et, visiblement, les remèdes végétaux ne sont pas nécessairement considérés comme tels.

Dans son chapitre sur les remèdes populaires, Adolphe Orain ne fait pas moins de 95 mentions de principes actifs d'origine végétale, contre seulement 25 d'origine animale et 29 d'une autre origine. Cependant, nous avons vu que ses contemporains trouvent autant de remèdes d'origine animale que d'origine végétale, dans la médecine populaire de leur région. Il nous semble donc que c'est bien un attrait particulier d'Adolphe Orain pour le végétal qui lui donne la préférence, plutôt qu'une réalité objective. De la même manière, Christophe Auray indiquait en 2001, à propos des remèdes cités dans sa thèse : « La matière première de ces remèdes fait appel aux trois règnes : végétal, minéral et animal, avec une nette prédominance des plantes » (Auray 2001, 68). Ici encore, il apparaît que le questionnement, davantage tourné vers les plantes, nous l'avons vu, influe sur cette prédominance. Malgré des questions tournées vers le remède à base de plantes, le cidre, le café, le vin, les tartines, la suie, l'huile, le savon, le sel, la poudre à canon, la pierre blanche, la terre franche, l'urine, la chaux, les œufs, le sang, la cire d'abeille, le beurre, le vinaigre, le crottin, etc. sont autant de principes actifs cités, qui attestent que le végétal n'est pas le seul médecin en Haute-Bretagne.

La comparaison des collectages de la fin du XIX^e siècle et de la fin des XX^e – début XXI^e siècles nous a permis d'observer des différences dans les méthodes et les objectifs des folkloristes et des collecteurs plus récents, dans le recueil de témoignages sur la connaissance des plantes dans la société rurale en Haute-Bretagne. En outre, elle nous a permis de constater l'influence de ces différents angles d'approches sur les données collectées elles-mêmes, à travers les questions posées par les collecteurs comme à travers les restitutions qu'ils ont faites de leurs collectages. Nous avons vu que les folkloristes et les collecteurs récents se sont intéressés à des domaines de connaissance des plantes différents de la culture populaire. Nous avons observé, également, que la prédominance du végétal dans certains domaines de connaissance peut être due aux représentations du collecteur, au moins autant qu'à celles de la personne ressource. Ces observations nous montrent à quel point l'angle de vue qu'adopte l'enquêteur joue sur les résultats obtenus, et plus encore sur les résultats valorisés, publiés.

En conclusion. Limites et perspectives de l'étude des sources orales en ethnobotanique

Dans cette partie de la thèse, nous avons traité de ce que disent les archives orales de l'ethnobotanique, à travers l'étude de la démarche de collectage ethnobotanique et à travers l'analyse des matériaux constitués lors de celle-ci. La question de la perte des savoirs ethnobotaniques locaux est apparue à plusieurs reprises dans nos réflexions. Celle des objectifs du collectage, tournés davantage vers la sauvegarde ou vers la revitalisation s'y ajoute. L'analyse des archives orales nous a permis d'apporter plusieurs éléments de réponse à ces interrogations, bien qu'elle laisse quelques incertitudes également. Nous allons revenir sur ces éléments.

Notre approche historique – dans la comparaison des sources des folkloristes et des archives orales, ainsi que dans la comparaison des fonds d'archives orales de différentes époques – nous a permis d'observer que les sources les plus riches en termes de nombre d'espèces de plantes citées sont les plus récentes. Le fonds La Liètt, constitué entre 2012 et 2016, notre source la plus récente, est le fonds dans lequel sont citées le plus d'espèces de plantes différentes. C'est également le fonds dans lequel il y a les plus de plantes mentionnées par informateurs. Nous avons remarqué que ce sont les plantes qui étaient déjà citées par les folkloristes, qui reviennent le plus souvent dans nos enregistrements, montrant une certaine continuité dans la transmission des savoirs jusqu'aux collectages récents et l'importance de ces savoirs issus du XIX^e siècle ou d'une période plus ancienne. Nous avons aussi noté l'apparition de nouvelles plantes, associées à de nouveaux usages, non mentionnés des folkloristes. Ces nouveaux savoirs, venus enrichir le savoir ethnobotanique local, nous semblent révélateurs des mutations connues par la société rurale au XX^e siècle. Cette période ne marque pas, semble-t-il, la fin du rapport au végétal, comme on pourrait le croire, mais plutôt une évolution de ce rapport. En cela, les archives orales nous permettent de relativiser le discours sur la perte des savoirs ethnobotaniques locaux, en termes de nombre d'espèces citées, nous montrant à quel point le mécanisme de l'oubli est lent, et s'effectue sur de nombreuses générations. Chaque génération se plaint à penser qu'elle est la dernière à pouvoir recueillir les savoirs de nos ancêtres, sans que l'on puisse vraiment dire quelle sera l'ultime époque où il serait possible de le faire.

Si les plantes peuvent toujours être citées par les informateurs, et éventuellement reconnues, il est clair qu'elles ne sont, dans la plupart des cas, plus utilisées. C'est donc sur ce point que se joue l'éloignement, dans le rapport au végétal, et dans ce sens, la perte du savoir, ou du moins du savoir-faire, faute de pratique. Les archives orales nous apportent un point de vue intéressant dans l'appréhension des rôles de l'informateur et du collecteur dans les informations transmises. Philippe Joutard indique dans ce sens : « Les archives

orales renseignent autant sur leur créateur que sur l'objet étudié, elles sont déjà une première construction historique inséparable d'une certaine vision du passé » (Joutard 1983, 231). La définition que chacun se fait des « savoirs populaires sur les plantes », ainsi que les discours liant le retour à la nature aux remèdes de grands-mères interviennent à ce niveau. C'est également la relation complexe qui se crée entre le collecteur et l'informateur, au moment du collectage, qui joue sur les objectifs du collectage, tournés davantage vers la sauvegarde ou vers la revitalisation.

Nous avons vu que les différentes définitions associées à la notion de « savoirs populaires sur les plantes », voire la notion de « remèdes par les plantes », sont apparues à plusieurs niveaux dans notre réflexion. Elles concernent l'ensemble des acteurs de notre étude, qu'il s'agisse des collecteurs, des informateurs et des acteurs de la sauvegarde et de la valorisation des archives orales, chacun adoptant sa propre définition. Cette définition peut être plus ou moins confondue avec les savoirs de l'herboristerie, issus de la littérature écrite. Elle peut également provoquer une distinction entre plantes sauvages utiles et plantes cultivées. Au cours du collectage, nous avons observé que le moment de l'amorce est important pour lever directement les incompréhensions ou les malentendus. Ceci dit, nous avons pu remarquer, également, que d'un collecteur à l'autre, ce ne sont pas les mêmes domaines de connaissance des plantes qui sont questionnés. La différence s'établit également à l'échelle historique, en comparant le contenu des recueils des folkloristes, portés sur des savoirs abstraits tels que la linguistique et la littérature orale, et celui des collectages plus récents, portés sur des savoirs plus concrets comme l'alimentation par les plantes ou le végétal dans l'artisanat. La limite de l'ethnobotanique se pose en permanence, nous révélant un champ d'étude très large, généralement sous-estimé et méconnu.

Un autre aspect qui influe sur les collectages ethnobotaniques est la confusion des discours associant les remèdes de grands-mères et le retour à la nature. Nous avons remarqué que les collecteurs s'intéressant à la médecine populaire avaient tendance à tourner leur questionnement vers les plantes, d'emblée, comme si la médecine populaire était nécessairement d'origine végétale. Or, nous avons vu, à partir d'une analyse des informations recueillies par les folkloristes, que la médecine populaire fait, globalement, autant appel aux remèdes d'origines animale que végétale et d'autres aspects lui sont caractéristiques, tels que le recours aux aspects religieux dans la guérison. Dans ces mêmes recueils, il apparaît que la médecine végétale concerne des remèdes plus proches de la médecine « officielle » que les remèdes d'origine animale. La confusion entre herboristerie et médecine populaire apparaît, dès lors, clairement. Nous avons observé, pourtant, que les remèdes par les plantes, en Haute-Bretagne, diffèrent grandement d'une herboristerie basée sur les tisanes : en Haute-Bretagne, ce sont les usages externes des plantes qui sont majoritaires, et les infusions se transforment presque toutes en décoctions, quoique cet aspect reste à approfondir. Bien qu'il existe des passerelles certaines entre l'herboristerie et la médecine populaire, passerelles qui ont pu apparaître à différentes époques et de différentes manières, la confusion des deux modes de connaissances, par les collecteurs eux-

mêmes, rend la médecine populaire de Haute-Bretagne difficile à appréhender dans sa globalité. Seul son versant végétal en est détaillé. Si elle n'est pas nouvelle donc, la confusion entre herboristerie et médecine populaire se poursuit dans les discours actuels, et ne touche pas seulement les collecteurs, et éventuellement les personnes ressources elles-mêmes mais, également, les publics, en attente de livres sur les remèdes par les plantes (Brousse 2017a). Concernant l'étape de la restitution de leurs travaux, les collecteurs nous ont fait part des exigences des éditeurs pour répondre aux attentes des lecteurs. Ceux-ci amplifient grandement le lien fantasmé entre « nos grands-mères » et la connaissance des plantes. Ainsi, ce sont les savoirs populaires vendeurs qui sont mis en avant, mettant au premier plan les remèdes par les plantes, pour reléguer la fabrication des balais en genêt et autres pratiques au rang de savoir-faire obsolètes. Si les éditeurs veulent vendre l'aspect « réutilisable », les savoirs et savoir-faire collectés le sont-ils vraiment ?

Nous avons vu que, si de nombreuses plantes sont citées dans les collectages, peu des connaissances associées sont détaillées avec précision. Les éléments de contextualisation du savoir sont très parcimonieux, et le détail des pratiques n'est pas courant. Nous avons remarqué que la plupart des collecteurs ne demandent pas de démonstration des savoir-faire cités, auprès de leurs informateurs. La démarche de collectage ethnobotanique, en ce sens, diffère grandement de celle du collectage de musique traditionnelle, où le collecteur vient parfois avec son instrument, et demande systématiquement à la personne de jouer ou de chanter. L'enregistreur, dans ce type de collectage, prend tout son sens, car il permet de fixer la démonstration, là où seule la caméra pourrait le faire dans les pratiques ethnobotaniques. Est-ce le support alors, qui pose problème pour la démonstration, et *a fortiori*, une éventuelle revitalisation des savoirs ? Nous avons pourtant vu que, même avec une caméra, les images prises ne permettent pas toujours de bien comprendre le geste. Il se trouve que les folkloristes, qui ne possédaient ni enregistreur, ni caméra, ont pris bien garde de noter les chansons et les contes dans leur entier, mais ont omis de détailler les savoir-faire ethnobotaniques. Il est à noter que c'est bien de la précision des pratiques dont il est question. Les éléments de contextualisation, qui manquent dans la démarche ethnobotanique, manquent aussi chez les folkloristes en général, et ont manqué chez les collecteurs de musiques traditionnelles, jusqu'à récemment. Nous avons également pu observer que la démarche la plus courante dans le collectage ethnobotanique est une démarche d'inventaire auprès d'un grand nombre d'informateurs. Comme si le collectage restait dans une démarche quantitative et n'entraînait pas, la plupart du temps, dans une démarche qualitative ultérieure. L'accent y est mis sur le nombre de plantes citées – à l'aide de listes, d'échantillons – plutôt que sur le détail d'un savoir-faire en particulier, nous rendant difficile la tâche de savoir si le manque de précision correspond à une défaillance de la mémoire ou à une carence de questionnements. D'autant qu'à travers la transcription de deux extraits particulièrement riches, nous avons pu observer à quel point la conversation spontanée peut être riche en détails sur un savoir-faire ou une connaissance en particulier. Ces lacunes dans les enregistrements, en particulier sur l'aspect du savoir-faire, que l'on retrouve chez les folkloristes comme chez les collecteurs actuels, nous amènent à penser

que l'objectif du collectage ethnobotanique, tel que pensé par les collecteurs comme les folkloristes, n'est pas la revitalisation des savoirs. Seuls quelques collecteurs nous ont parlé de leur démarche de réappropriation des savoirs. La plupart font davantage appel à la volonté de sauvegarder des connaissances en train de se perdre. Il existe donc bien un décalage entre les attentes actuelles, en termes de revitalisation des savoirs anciens, et les informations transmises dans les témoignages. Peut-être que les archives produites, alors, ne sont vouées qu'à l'histoire.

Le schéma de synthèse, figure 40, ci-dessous représente le collecteur, l'informateur, l'éditeur et les interactions qui existent entre chacun d'eux, au moment du collectage et de sa restitution. Ce schéma se focalise, plus particulièrement, sur les points de non-rencontre, montrant à quel point les informations présentes dans les enregistrements étudiés constituent une partie minime des connaissances qui pourraient être transmises. Les discours et les attentes concernant le rapport à la nature et aux ancêtres, ainsi que les incompréhensions, sont également indiqués, nous donnant une vision d'ensemble des éléments rappelés dans cette conclusion.

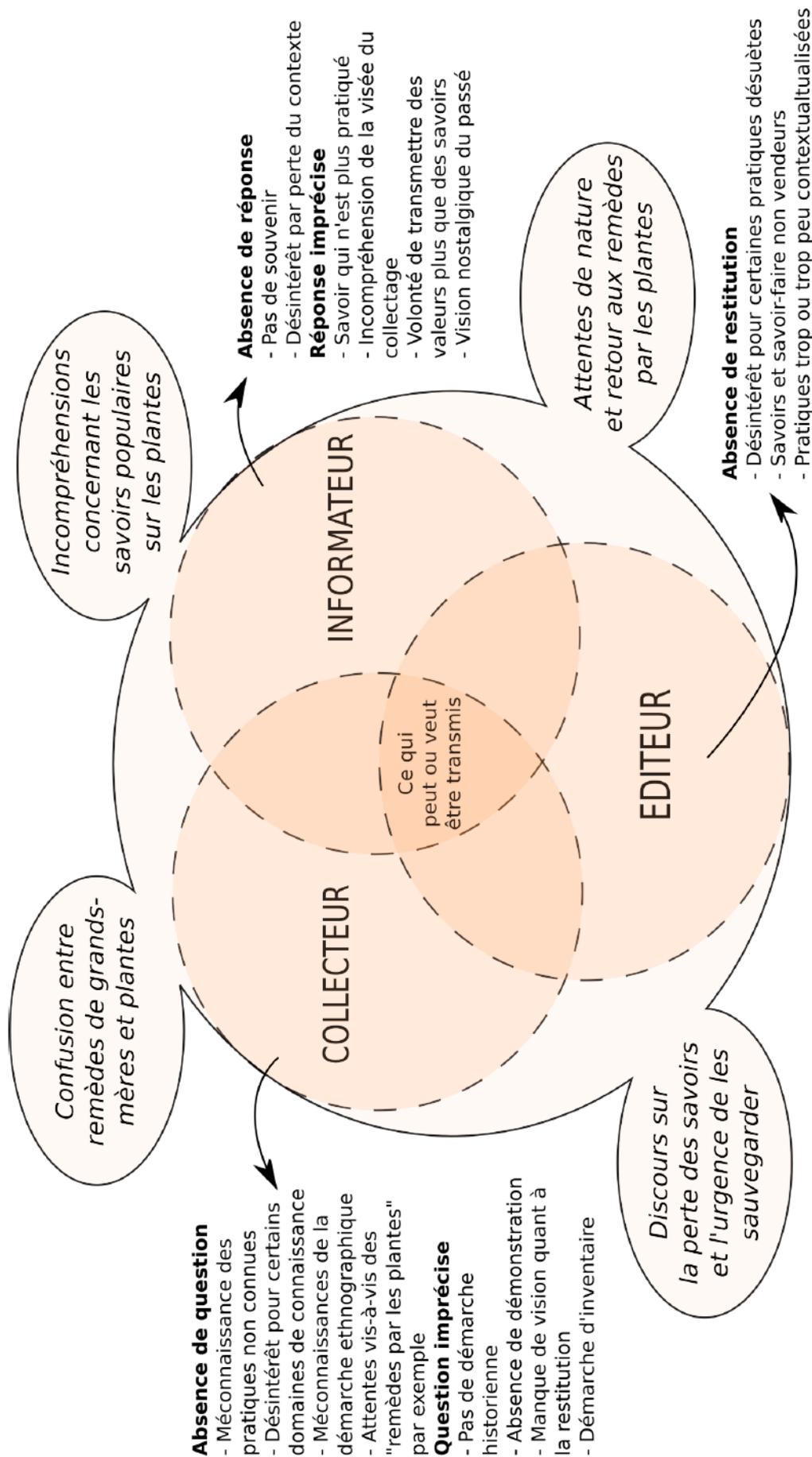


Figure 40. Synthèse des différents éléments qui perturbent la transmission des savoirs dans le collectage et sa restitution

**TROISIÈME PARTIE. Le dépôt : une
nouvelle vie pour les archives orales
ethnobotaniques**

Dans la deuxième partie de la thèse, nous avons exploré ce que disent les sources, orales et écrites, sur l'ethnobotanique de Haute-Bretagne, à travers les siècles. Si les archives orales de notre corpus n'avaient pas été déposées dans une structure assurant leur conservation et leur mise à disposition, nous n'aurions pas pu réaliser cette analyse. Dans cette troisième partie, nous allons étudier le chemin parcouru par les archives orales, de leur dépôt à leur réutilisation, en passant par leur traitement documentaire.

Collecter, sauvegarder, transmettre – tel est l'objet de l'association Dastum. Mais qu'est-ce qui permet que la transmission ait vraiment lieu ? Y a-t-il vraiment une transmission à travers une base de données en ligne ? Ces interrogations nous incitent à prendre en compte les derniers acteurs de la base de données, que sont les publics visés, ainsi que leurs attentes. En effet, à qui reviennent ces paroles enregistrées ? Peuvent-elles remplacer les grands-parents qui n'ont pas eu la place de s'exprimer ? Peuvent-elles servir à des réutilisations et des réappropriations, tout en n'amoindrissant pas les savoirs ni les porteurs de ces savoirs ?

Nous allons reprendre les résultats de notre stage de fin d'étude, à l'association Dastum, en 2014. Nous y avons travaillé quatre jours par semaine pendant quatre mois, ce qui nous avait permis de réaliser les traitements documentaires des fonds Christophe Auray, La Liètt et Laurent Gall. Dans cette étude, nous nous focalisons sur les deux premiers fonds. Nous nous servons, également, de notre expérience de traitement documentaire du fonds Jean Mahé, réalisé au cours de l'automne 2016. Nous compléterons cette analyse des étapes du traitement documentaire des archives orales avec nos observations des méthodes de traitement documentaire utilisées à la phonothèque de la MMSH, lors de notre séjour de recherche, au printemps 2017.

Dans le premier chapitre, nous détaillerons une étape importante du traitement documentaire des enregistrements sonores, à savoir leur découpage. Nous verrons les liens qu'entretient ce découpage avec les réflexions déontologiques que soulèvent les archives orales. Dans le deuxième chapitre, nous analyserons l'indexation des archives orales et extraits sonores, une autre étape importante du traitement documentaire. Nous étudierons, pour cela, l'outil de documentation qu'est le thésaurus. Enfin, dans le troisième chapitre, nous observerons les réutilisations qui ont été faites des archives orales ethnobotaniques. Nous mettrons en lumière les caractéristiques des témoignages oraux et ce qu'ils apportent dans diverses formes de valorisation. Nous analyserons, également, les grandes questions posées par la réutilisation des témoignages oraux.

Chapitre 1. Quand le découpage des archives orales se mêle à l'éthique

Le traitement documentaire de fonds d'archives orales ethnobotaniques, ou du moins décrits comme tels, lors de notre stage à Dastum, en 2014, est une première à l'association. Et, si des enregistrements de témoignages ont déjà été traités, il n'y a pas eu de réelle entreprise d'adaptation des méthodes de traitement documentaire. Nous apprenons donc le rôle du documentaliste, tout en jouant celui de l'éclaireur, qui expérimente pour proposer une démarche pertinente, pouvant être suivie par la suite.

Le traitement documentaire des archives orales est régi par un certain nombre d'étapes. Celles-ci vont de la mise en ordre des fichiers audio déposés, jusqu'à leur description, plus ou moins précise, en passant par un éventuel séquençage des enregistrements sonores. La particularité de Dastumedia se trouve dans le traitement documentaire des enregistrements. Ceux-ci sont découpés en extraits sonores thématiques de quelques minutes. Cette manière de faire provient, directement, de la méthode utilisée avec les morceaux de répertoires musicaux traditionnels, où chacun d'entre eux est isolé en un item sonore. L'ensemble constitue une banque d'information considérable. Ce traitement documentaire a l'avantage de permettre un grand nombre de réutilisations d'extraits déjà découpés et comparables entre eux. Nous verrons, toutefois, qu'il est contestable dans une démarche archivistique, pour laquelle la conservation du document dans sa forme originale, est primordiale.

Dastumedia valorise la diversité des répertoires musicaux traditionnels, par la mise à disposition des différentes versions interprétées pour chaque morceau. Un tel traitement documentaire valorise-t-il de la même façon les archives orales ? Nous verrons que le traitement documentaire des enregistrements de témoignages soulève des questions éthiques, concernant les données personnelles mentionnées dans les témoignages. Ils obligent à l'adaptation des méthodes (Descamps 2007 ; Descamps et Ginouvès 2013b ; Ginouvès 2011, 2016 ; Ginouvès et Gras 2018).

Section 1. Les données personnelles dans les enregistrements

Pour aborder les questions d'éthique, il nous semble intéressant de faire un détour par les coulisses du traitement documentaire, qui constituent, dans les faits, un des lieux de la mise en place d'une démarche déontologique. C'est en se confrontant à des données sensibles – les données personnelles – ou ressenties comme telles, dans les témoignages, que l'archiviste-documentaliste en vient à réfléchir aux modalités d'une diffusion qui respecte les personnes et leur vie privée.

1. Valoriser les interprètes

De la banque de répertoire musical à Dastumedia, le travail documentaire suit une grande évolution. Les bandes sonores sont, à l'origine, découpées par morceaux, pour former des cassettes de compilations. Avec le recul, Jean-Luc Ramel considère qu'il est dommage d'avoir dispatché les sources, méthode qui correspondait à la volonté affichée par Dastum de transmettre. Il n'y avait pas d'autre moyen à l'époque, alors qu'aujourd'hui il est possible de découper le fichier numérisé par items, sans découper les bandes directement. Il l'explique comme une sorte de « prélogique » informatique.

Jean-Luc Ramel ajoute également que, « *dit ou pas dit* », il y avait cette idée de ne pas personnaliser les choses. Un collectage n'est ni l'œuvre d'un collecteur, ni celle de son informateur. La culture populaire appartient à tout le monde :

« Ce qui fait que, les collectes, par exemple, de quelqu'un comme Patrick Malrieu là, t'en as une partie qui peut être dans Lorient, t'en as une partie dans... parce que justement, [ce n'était] pas le « Fonds Patrick Malrieu », c'était le Vannetais et le pays de Lorient qui étaient mis en valeur, quoi » (J.-L. Ramel, 2014).

Avec l'arrivée de Charles Quimbert à la direction de Dastum, dans les années 2000, comme nous l'avons déjà évoqué, un gros chantier de documentation est lancé. Les extraits d'enregistrements qui avaient été dispatchés en terroirs sont réassemblés en enquêtes, chacune étant associée à un collecteur et à une personne ressource. L'idée de ne pas personnaliser les sources est abandonnée. Au contraire, il s'agit alors de valoriser les « interprètes » du répertoire musical traditionnel. Cette dynamique arrive dans la continuité de la fondation de l'association L'Épille, dans les années 1990, par Charles Quimbert et Vincent Morel, notamment. Ceux-ci inventent le concept de stages de chants en binômes, constitués d'un « jeune » chanteur-collecteur et d'un « ancien » chanteur traditionnel, pour valoriser ces derniers.

À Dastum, on parle d'ailleurs d'« interprète », au lieu des termes plus froids et impersonnels d'« informateur », voire même de « collecté ». Laurent Gall, doctorant en ethnoécologie, partage la vision de Dastum à ce sujet :

« Je suis complètement dans la même ligne que Dastum. D'autant plus que, il faut vraiment qu'on ait tous ces renseignements là pour comprendre la donnée (...). Ça montre qu'on n'a pas à faire une espèce de personnage, porteur d'artefacts de savoirs abstraits, c'est vraiment une personne qui a son histoire, sa localisation, dans un lieu précis. Et on le replace vraiment dans son contexte (...). Et euh, parce que les savoirs, en plus, ne sont pas là de toute éternité, immuables, tu vois comme, euh... en suspension dans le temps, et c'est là où, justement, on sort d'une espèce d'ethnologie à Papa où, même quand tu lis les grands auteurs comme Lévi-Strauss, il y en a aucun qui fait allusion à ses interlocuteurs » (L. Gall, 2014).

En effet, dans le domaine de la recherche en ethnoécologie, rares sont les auteurs à mettre en avant leurs informateurs (Descamps 2007; Descamps et Ginouvès 2013b; Ginouvès 2011, 2016). Pourtant, si la notion d'interprète est moins appropriée concernant la thématique ethnobotanique, Laurent Gall observe que certains informateurs sortent du lot « *avec une vingtaine de pépites* » et qu'il pourrait être intéressant de leur rendre hommage comme à des interprètes. Mais, selon lui, le risque alors est de vouloir ne mettre en avant que les personnalités locales, alors qu'elles ne sont pas toujours celles qui ont le plus de connaissances sur la thématique. Danielle Musset, comme nous l'avons déjà évoqué, insiste sur l'importance de ne pas se focaliser sur ces personnalités qui auraient des savoirs extraordinaires, mais plutôt de s'intéresser à des personnes qui soient le reflet de la population locale.

L'anonymisation des témoignages, si elle a été très pratiquée, notamment en ethnologie et en sociologie, n'est plus souhaitée par nombre d'institutions de conservation des archives orales. En effet, la plupart d'entre elles considèrent que le média de l'enregistrement n'est pas adapté à cette démarche car, même si aucun nom n'est cité, on reconnaît facilement un timbre de voix ou une manière de parler. Certaines banques d'archives orales actuelles (Cocoon, Maison de l'oralité alpine) prônent une anonymisation des témoignages, mais sans avoir pris les mesures annexes nécessaires. Véronique Ginouvès nous a fait écouter un extrait de l'une de ces bases. Bien que le nom de la personne ressource ne soit pas indiqué dans la documentation, il est cité dans l'enregistrement, ainsi que plusieurs données personnelles. Rendre public les noms des informateurs correspond davantage à une démarche historique (Descamps dans Müller 2006). Cela contribue à la reconnaissance des informateurs et à une responsabilisation vis-à-vis de la parole donnée.

2. Les témoignages touchent à la vie privée

2.1. Comment déontologie et traitement documentaire sont liés

Si la valorisation des personnes est pensée dans le cadre de sujets publics, que sont le chant et la musique, au point de parler d'interprètes et de placer les personnes au rang de « stars » locales, elle pose problème quant aux sujets confidentiels. Il apparaît qu'un certain nombre

de sujets ethnobotaniques, en lien avec la vie privée ou tels que la sorcellerie, par exemple, nécessitent d'être gardés confidentiels.

Le traitement documentaire des archives orales nécessite donc d'être effectué de manière à prendre en compte et à respecter les sujets sensibles. D'autant qu'avec le temps, les conditions de la mise à disposition des enregistrements ont évolué. Ceux-ci n'étaient initialement, consultables qu'au siège de l'association. Puis leur accès a pu s'effectuer à partir de la base de données et ils ont pu être écoutés depuis les postes de l'association et de ceux localisés aux pôles associés, ainsi que dans différentes structures, telles des médiathèques. Aujourd'hui, il est possible d'accéder à Dastumedia en ligne en étant adhérent de l'association, ce qui encourage, *a priori*, des réutilisations circonstanciées. Selon Véronique Ginouvès, responsable de la phonothèque de la MMSH, une mise à disposition réservée aux adhérents n'est pas très intéressante. Elle se demande qui sont ces adhérents²⁰⁵ ? N'y a-t-il que des musiciens en recherche de répertoire traditionnel ? Ce point de vue nous montre que le fonctionnement de la base de données doit être pensé en gardant toujours à l'esprit la question des publics. Pourquoi met-on ces informations en ligne ? Et pour qui ?

Avec le développement de Dastumedia et la possibilité de consultation en ligne, différents niveaux de consultation des archives sonores ont été imaginés. Nous les présentons dans le tableau 8, ci-dessous :

Tableau 8. Les différents niveaux de consultation de Dastumedia

Niveaux de consultation	Visible par :
Confidentiel	Les salariés / le déposant s'il en fait la demande
Consultable	Les adhérents sur internet / Tout le monde depuis un point de consultation
Libre accès	Tout le monde sur internet

La modalité d'accès libre n'est mise en place que dans certains cas particuliers, ou pour des archives sonores éditées qui ont, dans ce cas, nécessité les accords écrits du collecteur et de la personne ressource.

Lorsqu'aucune consigne claire n'est donnée quant à la diffusion, ce qui constitue une bonne partie des fonds à traiter à Dastum, c'est la personne en charge de l'écoute des enregistrements et du traitement documentaire qui, dans les faits, est jugée comme la mieux placée pour décider du niveau de diffusion. C'est cette personne qui entend des remarques de la personne ressource telles que « *vous gardez ça pour vous, hein ?* », et celle

²⁰⁵ Véronique Ginouvès, communication personnelle, le 27/03/2017.

de l'enquêteur disant « *ne vous inquiétez pas, l'enregistrement est juste pour moi* », ou encore la blague sur le fait que, bientôt, grâce à cet entretien, ils passeront à la télévision. Si ces informations peuvent être honnêtement échangées lors de l'entretien, le dépôt des enregistrements à une structure telle que Dastum provoque une rupture dans le respect du contrat, plus ou moins implicite, passé entre collecteur et informateur, sur la non-diffusion des témoignages. Le documentaliste-archiviste, de par son travail d'écoute, s'en trouve complice. C'est également cette personne qui saisit les noms cités et les informations personnelles qui sont révélées. C'est elle qui, finalement, décide de la précision du découpage et, en lien avec le collecteur, des sujets à ne pas diffuser.

2.2. Sujets sensibles et récits de vie

Arlette Farge évoque les témoignages comme des « morceaux d'éthique » :

« Précises ou non, bavardes ou lapidaires, les informations obtenues sont bien davantage que des renseignements permettant à l'historien d'accumuler des faits. Ce sont des morceaux d'éthique. Par morceaux d'éthique, il faut entendre ce qui sourd de chaque être à travers les paroles qui lui servent à se dire et à dire les événements, c'est-à-dire une morale, une esthétique, un style, un imaginaire et le lien singulier qui le rattache à sa communauté » (Farge 1997, 110).

Elle met en lumière, de cette façon, l'aspect humain que rencontre l'historien au contact du témoignage et tout ce que celui-ci peut contenir de sensible. Pour Laetitia Nicolas, « "entrer dans l'enquête revient à se glisser dans une intimité non partagée et stimule par conséquent l'imagination » (2008). L'auteure de cette citation a effectué le traitement documentaire d'un corpus d'enregistrements de mémoire orale, et insiste sur l'importance d'assumer ce travail d'écoute et l'aspect subjectif qu'il peut comporter. Le documentaliste peut, en effet, se trouver face à des données embarrassantes, ayant trait à des informations personnelles que la personne ressource raconte.

Les témoignages ethnobotaniques ont la particularité d'aborder, à travers la relation nouée avec le végétal, la représentation du corps et de la maladie, pour les usages médicaux des plantes et, plus généralement, les croyances et représentations inhérentes à la marche de l'univers. Autant de données personnelles qui peuvent s'avérer sensibles. Jean-Claude Kaufmann décrit cette implication de la part de l'informateur comme suit :

« Quand l'enquêteur parvient à entrer dans le monde de l'informateur, à trouver certaines des catégories centrales de ses mécanismes identitaires, celui qui parle est pris au piège de ses propres paroles : plus elles vont loin, plus il s'engage parallèlement pour mettre de l'ordre dans ce qu'il dit de lui, car c'est sa vie, son moi, qui sont en jeu » (Kaufmann 2011, 60).

Les enquêtes ethnobotaniques invoquent également de nombreux savoirs à l'aide du pronom indéfini « on » : « *la camomille, oui, on en faisait des tisanes pour le mal de tête* », « *on élaguait les chênes tous les sept ans* », « *le chanvre, on le semait le quatre mai* », etc.

Mais parfois, et en particulier sur les connaissances médicinales, le témoignage thématique tourne au récit de vie, et mentionne que la personne ressource, ou que l'un ou l'une de ses proches, a eu telle maladie et s'est soignée à partir de plantes. L'histoire personnelle sert dans ce cas, à illustrer un savoir, une pratique. Il se trouve que le savoir, la pratique, en sont généralement enrichis car, c'est justement dans ce récit de vie que peut être recueilli le maximum d'informations sur le contexte d'utilisation du savoir, qui manque généralement dans les connaissances, trop générales, données dans les enquêtes ethnobotaniques. Le récit de vie donne de la consistance à l'enquête, qui n'est plus seulement un temps d'échange entre deux personnes. Celle-ci acquiert une profondeur historique, utile aux réutilisations des enregistrements. Ces éléments de vie privée, même s'ils sont susceptibles de poser problème dans un contexte de diffusion, sont donc riches et contribuent à la consistance de l'enquête.

Les collecteurs ne se positionnent pas tous de la même façon concernant ce savoir personnel car, s'il peut arriver dans la conversation spontanément, les collecteurs peuvent également le rechercher ou, au contraire, l'éviter. Magali Amir témoigne de son inconfort à questionner au sujet de la vie privée, y percevant une zone d'indiscrétion. Après coup, elle s'aperçoit toutefois qu'il lui manque des informations :

« Des fois, je prenais pour acquis qu'ils étaient du coin, ou qu'ils avaient toujours vécu dans le coin, mais en fait, pas tant que ça, quoi, pas forcément (...). Et ça, je m'en suis aperçue après. Des fois, je me suis dit : "Oh Magali, là tu...". Parce que [ce n'est] pas parce que quelqu'un vit dans la campagne qu'il a été à la campagne tout le temps. Et ça, [ce n'était] pas forcément dit. Mais [ce n'était] pas forcément non plus demandé par moi... » (M. Amir, 07/04/2017).

Pour Danielle Musset, si ces données sont très importantes, parce qu'elles permettent de mieux cerner l'origine du savoir, elle observe, quant à elle, que les informateurs ne sont pas toujours enclins à parler de leur vie privée. En effet, si l'on se présente en disant que l'on s'intéresse aux savoirs sur les plantes, ils peuvent ne pas comprendre pourquoi on leur demande qui ils sont et d'où ils viennent.

Le cas des conversations sur la sorcellerie nous permet d'aller plus loin. Elles sont courantes dans les enquêtes ethnobotaniques, car souvent en lien avec la santé des humains et des animaux de ferme. Si certains informateurs rechignent à en parler ou invoquent la superstition, d'autres sont particulièrement enclins à aborder le sujet et à citer les noms des personnes concernées. Celui qui en parle comme étant de la superstition s'implique moins que celui qui raconte sa propre histoire, mais il prend tout de même position. Même celui qui dit que ça ne le concerne pas se positionne vis-à-vis de la sorcellerie, et tout le monde a un avis sur la question. Jeanne Favret-Saada, dans son ouvrage *Les mots, la mort, les sorts* (1985), développe l'idée que parler de sorcellerie ne revient pas à transmettre une information mais à obtenir une forme de pouvoir sur l'autre. Parler de sorcellerie n'est donc pas anodin.

Dès lors, la mise à disposition en ligne, du moins jusqu'à un certain point, n'est pas évidente. Ne mettre à disposition que les items présentant la sorcellerie comme une superstition n'est pas représentatif de l'ensemble du système de pensée locale. De plus, le matériau audio n'est sans doute pas le plus adapté : s'il peut être anonymisé, on reconnaît tout de même facilement un timbre de voix ou une manière de parler. En plus de s'impliquer soi-même, la personne ressource peut également citer les noms d'autres personnes dans le témoignage, les impliquant à leur tour. De plus, des remarques telles que : « *vous gardez ça pour vous, hein ?* », semblent indiquer que ces informations ne sont pas vouées à l'enregistrement. Lors du collectage, alors que l'enregistreur est en général bien accepté, voire même, que certaines informations semblent être spécialement données à l'enregistreur, d'autres paraissent au contraire réservées au collecteur, s'insérant dans la sphère de la confiance. Dans le cas de la sorcellerie, s'il y a une transmission possible, il semble qu'elle doive se faire de personne à personne pour rester vivante, et que l'amener sur la place publique en l'ayant « lissée », sans ses données personnelles, la relèguerait, définitivement, au rang de superstition (Mériaux 2018).

L'ethnobotanique peut être un sujet sensible, également, non par le contenu des enregistrements cette fois, mais par l'utilisation qui peut en être faite. En écoutant des témoignages évoquant les usages des plantes « autrefois », on peut être tenté d'appliquer ces usages à la lettre et de transformer une démarche, élaborée dans une curiosité ethnologique et historique, en une démarche purement utilitaire. Cependant les enquêtes ethnobotaniques ne sont pas toujours précises sur les savoirs, qui font, eux-mêmes, appel aux souvenirs et à l'observation subjective. Pour des usages médicaux, les dosages ne sont pas indiqués ; l'identification des plantes n'est pas systématique ; leur innocuité pourrait être démontrée ailleurs, mais pas dans une enquête ethnobotanique ; et les lieux de cueillette ont probablement évolué. Que faire d'un extrait qui aborde l'usage médical d'une plante aujourd'hui considérée comme toxique ? Faut-il l'écartier, de peur d'une mésinterprétation ?

Sur un tout autre sujet, Véronique Ginouvès nous a relaté une expérience de traitement documentaire où, dans un témoignage, il est question d'un meurtre, dont aucune archive ne fait mention²⁰⁶. Fallait-il mettre en ligne cette archive ? Selon elle, les archives orales ne sont pas là pour nous apprendre des faits historiques, mais pour les contextualiser. Elle a décidé de ne pas diffuser l'enquête. Mais en discutant avec un chercheur de ce cas, elle s'est rendu compte qu'il n'avait pas le même avis, nous montrant bien la subjectivité de la démarche documentaire.

Les réflexions juridiques sur le droit d'auteur et les données personnelles viennent clarifier les questionnements éthiques.

²⁰⁶ Véronique Ginouvès, communication personnelle, le 27/03/2017.

3. Archives orales et juridiction

3.1. Des législations pour la tradition, l'ethnobotanique et les archives orales

Marie-Marguerite Pichonnet-Andral, dans le cadre de la réflexion sur les archives des ethnologues par la Société Française d'Ethnologie, en 1978, expose que les « œuvres dites de folklore (le terme étant entendu au sens large et couvrant toutes les expressions culturelles issues de la tradition orale y compris les ethnotextes) ne sont pas protégées par la loi et appartiennent au domaine public ». Cela se rapproche de l'idée, mise en lumière à travers l'expérience de l'association Dastum également, que la culture populaire n'a pas d'« auteur » et qu'elle appartient, par conséquent, à tout le monde. En 1978 déjà, un groupe d'experts de l'Unesco travaille, à l'échelle internationale, à la protection juridique du folklore (Pichonnet-Andral 1978). En plus de l'implication d'un enquêteur et d'un enquêté, il s'agit de prendre en compte le fait que, dans un sujet tel que celui du PCI, abordé en entretien, c'est l'identité culturelle d'un groupe ethnique, dans son ensemble, qui doit être respectée (Ravis-Giordani 1978).

Des implications globales apparaissent également dans le cas de travaux portant sur les usages des plantes, où, en plus de l'identité culturelle, les ressources naturelles sont en jeu. Les questions éthiques et juridiques qui se posent, habituellement, concernant les données ethnobotaniques sont celles de la propriété intellectuelle : la Convention sur la diversité biologique de 1992 permet de protéger en partie les peuples autochtones des actes de biopiraterie²⁰⁷. Mais qu'en est-il des enregistrements de témoignages qui sont réalisées dans une visée patrimoniale et non à des fins commerciales ?

En 2013, un groupe de travail s'est réuni autour de Maurice Vaïsse, pour clarifier le statut juridique des témoignages oraux. Le rapport qui a été rédigé dans le cadre de cette réflexion (Vaïsse 2013) apporte de nombreux éclaircissements. Il illustre la diversité des textes de lois qui s'appliquent aux archives orales. Il s'agit d'abord de déterminer le statut, public ou privé, de l'archive. Les archives orales sur lesquelles nous travaillons ne sont pas l'œuvre d'une personne publique ou d'une personne privée, chargée d'une mission de service public. Elles ne constituent pas non plus des documents procédant d'une mission de service public. Elles ont le statut d'archives privées. Leur conservation, leur communication et leur exploitation ne sont soumises qu'à la volonté de leur(s) auteur(s).

La question qui se pose alors est de savoir qui est l'auteur de l'enregistrement. S'agit-il du collecteur, ou de l'informateur ? À moins qu'ils ne soient tous deux auteurs. Il n'existe, pour l'instant, pas de jurisprudence établie, les décisions ayant parfois reconnu la qualité d'auteur à la personne interrogée et parfois, à la personne qui interroge (Vaïsse 2013). Pour que seul le collecteur ou le chercheur soit considéré comme auteur, il faudrait que l'entretien se soit déroulé à travers le suivi d'un protocole prédéterminé par celui-ci et avec l'accord de

²⁰⁷ Voir le texte de la Convention sur la diversité biologique : <https://www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf>

l'informateur, sous la forme d'un contrat. Comme ce n'est pas le cas des fonds d'archives orales que nous avons étudiés, nous pouvons considérer que le collecteur, comme l'informateur, sont auteurs. L'enregistrement créé correspond à une œuvre dite de collaboration. Dans ce cas de figure, un accord de chacun des co-auteurs est nécessaire pour toute utilisation des archives orales dont ils sont producteurs.

Le droit d'auteur est régi par les droits de propriété intellectuelle, à savoir un droit moral et un droit patrimonial :

Le droit moral est perpétuel, imprescriptible et transmissible à ses héritiers et ayants-droit (articles L 120-1 et S. du CPI). Aucun contrat ne peut enlever à l'informateur, par exemple, son droit moral. Le droit moral confère aux auteurs un droit de paternité, à savoir d'être nommément cités lors de toute utilisation de leur œuvre. Ce premier aspect va à l'encontre de l'anonymisation des témoignages, comme de la vision selon laquelle la culture populaire appartiendrait « à tout le monde ». Ensuite vient le droit du respect de l'œuvre, qui ne peut être transformée sans l'accord de son auteur. Le droit moral implique un droit de divulgation et de repentir. Il implique également un droit de retrait. Ces deux derniers droits concernent notamment la mise en base de données des archives orales et la possibilité de retirer toute information personnelle mise à disposition.

Le droit patrimonial, quant à lui, dure pendant soixante dix ans à compter du décès de l'auteur (article L 123-1 du CPI). L'œuvre, suite à ce délai, entre dans le domaine public. Ce droit peut faire l'objet d'un contrat de cession des droits patrimoniaux, de l'informateur au collecteur, voire directement de l'informateur à l'organisme de conservation et de mise à disposition des archives orales. Le droit patrimonial concerne le droit de représentation (article L 122-2 du CPI), qui correspond au fait de communiquer l'œuvre au public, par exemple à travers une base de données. Il concerne également le droit reproduction (article L 122-3 du CPI) de l'œuvre.

Parmi les autres droits qui s'appliquent aux archives orales, le droit des bases de données concerne particulièrement notre étude. Ce droit offre une protection au profit du producteur de bases de données et lui permet d'interdire l'extraction et/ou la réutilisation, partielles ou totales, des archives orales. Le droit au respect de la vie privée et la loi « Informatique et libertés » concernent les données personnelles contenues dans les témoignages et rendues accessibles par les bases de données. Pour respecter ces droits, la base de données Ganoub, par exemple, mentionne dans l'onglet « Éthique et droit » de son site : « Ganoub peut reprendre des informations personnelles. Conformément à la loi n° 78-17 "Informatique et Libertés", vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant en ligne sur ce site »²⁰⁸.

²⁰⁸ Voir le site de Ganoub : <http://phonotheque.mmsh.humanum.fr>

3.2. Faire signer un contrat d'utilisation des archives orales

Depuis deux décennies, des chercheurs et collecteurs se préoccupent du droit d'auteur et commencent à faire signer des contrats aux personnes ressources, pour définir les conditions d'utilisation des enregistrements de témoignages (voir notamment : Descamps 2001). L'étude réalisée par l'association Paroles Vives sur les « Mémoires orales arméniennes des Bouches-du-Rhône » (2006-2007), à partir d'enquêtes réalisées par sept ethnologues, illustre bien cette idée. Les enquêtes sont pensées, dès le départ, à travers le travail d'archivage et en vue d'une restitution publique (Nicolas 2008). L'utilisation et la diffusion des enregistrements, ainsi que le respect ou non de l'anonymat, sont présentés, d'emblée, à l'informateur. Ayant le choix, « la grande majorité des personnes interviewées ont choisi de communiquer leur identité » (Cassé et Ginouvès 2008). Les auteures insistent sur une valorisation des informateurs qui se fait en cohérence et avec leur accord. Leur étude replace la personne ressource comme productrice principale de l'archive, sans pour autant oublier le rôle de l'enquêteur et de la relation établie. Plusieurs modèles de contrats, proposés par Ludovic Le Draoullec, font aujourd'hui référence (Le Draoullec 2006).

La pratique de signature d'un contrat d'utilisation des archives orales ne fait pourtant pas l'unanimité. Elle va à l'encontre d'un discours, très présent au sein de l'association Dastum et dans le milieu du collectage, qui affirme que les papiers présentés aux personnes ressources pour autoriser la réutilisation des enregistrements rompent l'atmosphère de confiance créée par la rencontre. Ceux-ci affirment que ces autorisations, telles qu'elles sont pensées aujourd'hui, sont en décalage avec les manières de faire des générations précédentes. Cette réticence n'est pas spécifique aux collecteurs bretons. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, Magali Amir témoigne :

« Alors, les histoires de contrats, de machins, [je n'ai] jamais évoqué ça ! Vraiment, c'était... Je leur disais : "Si vous voulez que j'arrête, à un moment donné, l'enregistrement, vous me le dites" Et ils [n']ont pas fait beaucoup mais, enfin, il y en a qui l'ont fait ; "Si vous voulez que j'efface quelque chose, je le ferai aussi". Euh... parce que, c'est vrai que des fois, les gens, ils oublient qu'ils sont enregistrés, et ils commencent à dire des choses très perso et puis après, ils sont embêtés (...). Moi, [je n'ai] jamais vraiment fait, je trouve que ça, ça met une ambiance bizarre, [je n'aime] pas... » (M. Amir, 07/04/2017).

Ainsi, à l'association Dastum, seul un contrat de dépôt est signé entre le collecteur et l'association (voir modèle, annexe 7). Aucun document n'est signé entre l'informateur et l'association. Dans ce contrat, il est demandé si le collecteur est « le seul propriétaire des documents remis » ou s'il est « l'un des copropriétaires des documents remis ». Dans les faits, le premier choix est généralement coché, par facilité, bien qu'il ne tienne pas compte du droit d'auteur des personnes ressources.

Dans notre propre méthodologie d'enquête, auprès des acteurs des archives sonores et de l'ethnobotanique, nous avons décidé de ne pas faire signer de contrats d'utilisation à nos informateurs. Comme nous venons de le voir, la plupart d'entre eux sont des détracteurs de cette pratique de signature d'un contrat. Déjà, lorsque nous étions en stage à Dastum, plusieurs boutades nous ont été adressées sur le fait que nous venions d'un Master du MNHN. Pour les salariés de Dastum, cela faisait de nous quelqu'un de sérieux, certes, mais qui devait faire attention à ne pas trop se considérer comme tel. Nous redoutions que l'aspect administratif et compliqué de la signature d'un contrat accentue l'image que nous renvoyions du chercheur, dans « sa tour d'ivoire ». Deux enquêtes que nous avons réalisées ont fait l'objet de la signature d'un contrat d'utilisation : celle auprès de Danielle Musset et celle auprès de Magali Amir. Paradoxalement, cette dernière a accepté de signer le contrat que nous lui proposons, malgré ses réticences, du fait que cette enquête entrait dans le cadre scientifique de notre thèse. Ce contrat autorisait le dépôt de nos entretiens enregistrés à la phonothèque de la MMSH, pour documenter les fonds de ces deux personnes.

Toutefois, nous avons mis au courant l'ensemble de nos informateurs de la réalisation de notre thèse et les avons informés que nous réalisons nos entretiens dans ce cadre. Un accord oral a été obtenu sur l'utilisation directe de nos matériaux. La situation se complique dans le cas de réutilisations ultérieures. En effet, la loi précise que les informateurs doivent être mis au courant de toutes les utilisations futures des témoignages enregistrés (Vaïsse 2013). Dans notre cas, par exemple, nous songeons à déposer nos enregistrements à Dastum à la fin de notre thèse. Ces entretiens apportent des éléments sur l'histoire de l'association, à travers différents points de vue. Des réutilisations pourront être faites que nous ne pouvons prévoir. C'est alors qu'un contrat de cession de droits deviendra particulièrement pertinent, pour le dépôt dans une structure de conservation et de mise à disposition.

Christophe Auray, qui n'a pas non plus fait signer de contrat, considère qu'en enregistrant sans avoir précisé toutes les utilisations potentielles des archives orales, « *on ment à moitié* ». Dans ses enquêtes, comme dans de nombreuses autres, des remarques telles que, « *ne vous inquiétez pas, l'enregistrement est juste pour moi* » apparaissent. Les personnes ressources étaient au courant de son travail de thèse vétérinaire et voulaient bien divulguer leurs connaissances pour ce travail. Mais lors de la publication de son ouvrage sur la sorcellerie, plusieurs personnes lui en ont voulu. Malgré l'anonymisation, ces personnes se sont reconnues. Lors du dépôt de ses enregistrements, Christophe Auray a souhaité que les passages sur la sorcellerie ne soient pas accessibles dans la base de données, sauf avec son autorisation. Le passage d'une utilisation patrimoniale à la commercialisation constitue un tournant et représente l'aspect le plus polémique de l'utilisation des témoignages²⁰⁹. Un contrat d'utilisation des archives orales, signé par les personnes ressources, permet

²⁰⁹ Voir notamment le cas de « Solange te parle » en 2017. Consulté le 10 mai 2017. http://next.liberation.fr/culture/2017/03/28/solange-te-parle-accusee-d-avoir-diffuse-des-temoignages-de-femmes-sans-leur-consentement_1558702.

justement d'aborder la question d'utilisations plus larges que le travail initial, dans un but éventuellement commercial. Comme ces dernières utilisations sont toutefois les plus délicates, elles sont exclues de plusieurs modèles de contrats (Le Draoullec 2006).

Avec ou sans contrat, il est revendiqué par l'association Dastum, comme au sein de nombreuses institutions, que le flou juridique dans lequel se trouvent les archives orales ne doit pas être un frein à leur mise à disposition. Pour appuyer ce discours, l'association Dastum fait valoir le fait que malgré sa politique de diffusion, mise en place dès les années 1970, aucun procès ne lui a été intenté. Comme si, finalement, toutes ces réflexions et mesures juridiques étaient bien complexes pour un risque seulement potentiel. Nous avons évoqué, toutefois, le procès intenté au musée de Bretagne, pour la publication d'une photographie. Le statut d'association de Dastum protège peut-être en partie la structure. Les personnes impliquées par ces archives peuvent se sentir plus proches d'une association que d'un musée.

Section 2. Le découpage des enregistrements à Dastum

Alors que le découpage des enregistrements en items sonores est la norme à Dastum, il ne l'est pas à la phonothèque de la MMSH, par exemple. Nous nous interrogeons sur les intérêts et les limites de ce séquençage, pour les archives orales ethnobotaniques. Permet-il de rendre plus visibles les informations ? Ne risque-t-il pas, au contraire, de les noyer ?

1. Structuration de Dastumedia

Dastumedia représente un outil auquel nous avons dû nous adapter dans le traitement documentaire. Lors de notre stage, puis durant la thèse, nous constituons un tableau pour chaque fonds, qui est calqué sur les champs et les niveaux d'analyse de Dastumedia, comme représenté dans la figure 41, ci-dessous. Nous avons trois niveaux documentaires à renseigner, qui correspondent à différentes feuilles de traitement de notre tableur : le niveau item, le niveau enquête et le niveau auteur, qui sont associés aux notices items, enquêtes et auteurs de la base de données.

	A	B	C	D	E	F	G
1	Titre	Enquêteur	N°	Informateurs	Lieu de collecte	Date	C
2							
3							

oral et musical de Bretagne
dastum

RECHERCHE AVANCEE Mon espace

Enquête

Enquête auprès de Marie Etrillard dite Marie Pïanchette - 15 juillet 1998 - Les Fougerets

N° de notice : 30027003

Auteurs : enquêteur Auray, Christophe (1974-....) ; informateur Etrillard, Marie

Notice : Dastum - Archives du patrimoine oral de Bretagne
Lieu collecte / création : Les Fougerets (Morbihan)
Date collecte / création : 15/07/1998

Contient

- Item son inédit : Propos sur les remèdes des bêtes (parelle, guillaume, orties) / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.
- Item son inédit : Propos sur l'élevage (les maladies, les animaux) / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.
- Item son inédit : Propos sur les maladies et remèdes des bêtes (orties, chou, graine de foin, ...) / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.
- Item son inédit : Propos sur les remèdes des bêtes et des gens (molène, houx sans piquant, genêt, ...) / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.

30

Items Enquêtes Informateurs Nature du doc Genre Expression Type doc Usage fonction

Figure 41. Superposition du tableau à remplir et d'une capture d'écran de la base de données, dont les champs correspondent. Les trois niveaux à renseigner sont indiqués : items, enquêtes et informateurs

Le niveau « auteur »

Le niveau auteur est celui que nous renseignons en premier. Il rassemble aussi bien le(s) collecteur(s) que les informateurs. Pour chacun, il est intéressant d'avoir le nom, éventuellement le nom de jeune fille, le prénom, le surnom s'il y en a un, la commune, le lieu-dit, la date de naissance et en aval, la date de décès, la profession et tout autre commentaire utile. Chaque personne présente dans Dastumedia possède donc une fiche

auteur, plus ou moins renseignée. Les fiches auteur des collecteurs sont, en général, beaucoup moins renseignées que celles des personnes ressources. Une fois notre table auteur remplie, nous recherchons dans la base de données si certains auteurs ne sont pas déjà connus, ce qui arrive parfois. Nous devons alors prendre garde de conserver la même orthographe des noms et prénoms pour que la personne soit « reconnue » à l'insertion dans la base de données. Un problème fréquent réside dans les homonymes et la constitution de doublons : il n'est pas rare de n'avoir que le nom d'une personne, et qu'il y ait déjà plusieurs Untel (Mme), par exemple, dans Dastumedia. Parfois, il s'agit de la même personne, parfois non. Il faut alors reprendre la commune et les différentes informations sur les personnes, pour voir s'il n'y a pas de recoupements à faire. C'est à la voix, aussi, que l'on peut reconnaître s'il s'agit de la même personne ou non. Dans le cas de deux personnes différentes, il est possible de les différencier avec des informations telles que la date de naissance : Untel (Mme) [1934-...], ou bien la commune : Untel (Mme) [Saint-Martin-sur-Oust].

Le niveau « enquête »

Nous traitons dans un second temps le niveau enquête. Celui-ci ne correspond pas nécessairement aux fichiers numérisés sur lesquels nous travaillons. Dans le cas de Christophe Auray, par exemple, nous travaillons sur les fichiers numérisés à partir de ses cassettes d'enregistrement, celles-ci ayant été rendues à son propriétaire. Un fichier numérisé correspond en général aux faces A et B d'une cassette, mais il est fréquent qu'une enquête se retrouve sur la face B d'une cassette, et se poursuive sur la face A d'une autre. À partir des jaquettes des cassettes – sur lesquelles se trouvent les informations : personne, date, lieu – qui ont été photographiées, c'est à nous de reconstituer les enquêtes. Pour ce qui est des fichiers numériques enregistrés par La Liètt, il s'agit de reconstituer les enquêtes à partir des noms de fichiers renommés, l'enregistreur ayant été coupé puis rallumé fréquemment au cours de certains entretiens. Une enquête est caractérisée par l'association d'une ou plusieurs personne(s), d'un lieu et d'une date et est, généralement, dénommée ainsi : « Enquête auprès de Mme Untel, le 13 septembre 1883 – Chateaubriand ». Le champ titre est accompagné des champs enquêteur, informateur, date et lieu, mais est également attaché à un numéro d'inventaire qui permet de retrouver le fichier-son numérisé, voire le document physique s'il a pu être conservé, ou sa copie. Un champ commentaire permet de présenter un résumé du témoignage, d'indiquer les conditions particulières à l'enquête, ou de donner des renseignements sur la qualité sonore de l'enregistrement.

Le niveau « item »

Le renseignement d'un niveau item anticipe le découpage des archives orales. Chaque enquête est découpée en items, des séquences d'enregistrement jugées cohérentes et autonomes en tant que telles : ce peut être un morceau de musique lorsque l'on est dans du répertoire, comme un extrait de conversation lorsque l'on est sur du collectage de témoignage. Le niveau item est constitué des champs caractéristiques de l'enquête (date,

lieu, informateur, etc.) auxquels s'ajoutent nombre de champs plus spécifiques : expression (parlé, chanté, récit, etc.), langue (français, breton, gallo), nature et type de document (enquête, conférence, interview, etc. ; archive sonore, ouvrage, feuille volante, etc.), genre (chant, témoignage thématique, récit de vie), ainsi qu'un certain nombre de champs propres au répertoire. Pour ce qui est de l'enregistrement de témoignages ou de l'iconographie, un champ « mots-clés » est rajouté, mots-clés tirés d'un thésaurus thématique, un outil de classement, que nous détaillerons par la suite. Un champ commentaire est également présent, permettant de fournir un résumé du contenu, voire de resituer le contexte des items.

Dans Dastumedia, le moteur de recherche est fixé sur une recherche par item. C'est à partir des items que l'on peut accéder aux notices auteurs et aux notices enquêtes, par liens hypertextes. Les notices auteurs comme enquêtes sont présentées, en plus des renseignements qui leurs sont propres et qui correspondent aux champs détaillés ci-dessus, sous forme d'une suite d'items rattachés à ces notices par des liens « contenus dans », tels que le montre la figure 42, ci-dessous :

Enquête auprès de Marie Etrillard dite Marie Pianchette - 15 juillet 1998 - Les Fougerets

N° de notice : 3002

Auteurs : enquêteur Auray, Christophe (1974-....) ; informateur Etrillard, Marie

Notice : Dastum - Archives du patrimoine oral de Bretagne
 Lieu collecte / création : Les Fougerets (Morbihan)
 Date collecte / création : 15/07/1998

Contient

- Item son inédit : Propos sur les remèdes des bêtes (parelle, guillaume, orties) / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.
- Item son inédit : Propos sur l'élevage (les maladies, les animaux) / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.
- Item son inédit : Propos sur les maladies et remèdes des bêtes (orties, chou, graine de foin, ...) / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.
- Item son inédit : Propos sur les remèdes des bêtes et des gens (molène, houx sans piquant, genêt, ...) / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.
- Item son inédit : Anecdote sur l'utilisation de la terre franche pour soigner les plaies / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.
- Item son inédit : Récit autour du père de Roger Hercelin / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.
- Item son inédit : Propos sur les prières et les saints (Saint-Antoine de Padoue, Saint-Cornélie, Saint-Jugon, ...) / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.
- Item son inédit : Propos sur les offrandes et la pauvreté / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.
- Item son inédit : Anecdote sur la protection des étables / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.
- Item son inédit : Anecdote sur l'utilisation de la vessie de porc / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.
- Item son inédit : Propos sur les fêtes calendaires (Saint-Jean, Mercredi des cendres, vendredi saint, Noël) / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.
- Item son inédit : Propos sur la sorcellerie / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.
- Item son inédit : Anecdote sur le pot à moustiller / Auray, Christophe (1974-....) ; Etrillard, Marie.

Contenu dans

- Fonds : Fonds Christophe Auray / enquêteur Auray, Christophe (1974-....).

Figure 42. Capture d'écran illustrant les liens contient/contenu dans (entourés) et les liens hypertextes (soulignés) ; ainsi que les trois niveaux hiérarchiques : fonds, enquêtes et items (encadrés)

Véronique Ginouvès se souvient du débat consistant à choisir entre un découpage des enregistrements en items ou une documentation des enquêtes entières. Ce débat les a, dès le départ, opposées, elle et Véronique Pérennou, lors de la rédaction du *Guide d'analyse documentaire du son inédit pour la mise en place de banques de données* (Bonnemason et al. 2001). Selon Véronique Ginouvès, les nombreux bénévoles de l'association Dastum, en aidant au traitement documentaire, ont permis cette « industrialisation » de la documentation, comme elle l'appelle²¹⁰. Une remarque qui, nous semble-t-il, doit être nuancée, bien que nous sachions que le cadre associatif se base en partie sur l'action bénévole, à la différence de la phonothèque de la MMSH, structure institutionnelle. Avec le gros chantier de documentation des années 2000, à Dastum, un niveau enquête a été créé. Le fait de garder le niveau item, tout en travaillant sur un niveau enquête à travers des liens « contenu dans », dans la base de données, permet de consolider l'ensemble. S'il existe déjà un travail documentaire assez poussé au niveau de l'item, c'est une façon de donner une vision plus globale des collectages. C'est aussi à cette période qu'est instauré le système des fiches par personnes, les fiches auteurs. Vincent Morel précise qu'auparavant, les informations sur les auteurs n'étaient présentes qu'au niveau item. Rassembler l'ensemble des informations dispatchées dans tous les items dont le traitement avait été fait avant ce nouveau système, pour chaque auteur, est loin d'être achevé.

S'il est évident, à Dastum, que le fait de conserver les bandes magnétiques intègres est considéré comme une grande avancée, le raisonnement est tout autre pour les enregistrements, une fois numérisés. En effet, les fonds numérisés sont conservés sur plusieurs serveurs informatiques, en fonction de leur niveau de traitement : « à traiter », « en cours de traitement » ou bien déjà traités et « mis à disposition dans la base ». Le niveau numérique de conservation est donc l'item. Le niveau enquête représente en quelque sorte un niveau virtuel dans lequel tous les items qui s'y rattachent sont rassemblés. Pour suivre le déroulé chronologique de l'enquête, il faut ouvrir les items les uns à la suite des autres.

2. Découpage des enregistrements

2.1. Découper pour rendre « lisible » : mais pour qui ?

Jean-Luc Ramel explique comment, à une époque, lui et les autres documentalistes s'interrogent sur le fait de faire des items propres aux commentaires venant avant et après les morceaux, ou bien s'ils rassemblent tout en un même item. Lorsqu'ils commencent à traiter les premiers fonds de témoignages, ils sont, au départ, limités au niveau technique par une longueur d'item à ne pas dépasser. Ils ont donc tendance à garder la même logique de séquençage par items que le répertoire musical, en l'appliquant aux archives orales. Mais ils se rendent bien compte que l'exercice n'est pas le même que pour le répertoire :

²¹⁰ Véronique Ginouvès, communication personnelle, le 27/03/2017.

« Là, tu vois, sur les choses sur lesquelles on est en train de travailler avec toi, se repose la question de : "on découpe, on découpe pas ?", donc euh... [est-ce que] le niveau enquête suffit, et on fait un fichier son simplement au niveau enquête, ou est-ce qu'on va plus loin avec un découpage systématique ? Donc là, on n'a pas une réponse définitive, c'est un peu selon les circonstances » (J.-L. Ramel, 2014).

Avec l'apparition des conversations dans les enregistrements, et d'archives orales, l'utilisation d'un niveau enquête dans le traitement documentaire devient particulièrement pertinent, car il permet de suivre la chronologie de l'entretien. Dans nos nombreuses discussions avec Vincent Morel, celui-ci argumente sur le fait qu'un découpage par item, même pour les témoignages, permet de retrouver facilement les informations sur Dastumedia, de les rendre accessibles. Nous pensons de notre côté qu'un découpage en item parasite le chercheur qui souhaite « revisiter » les archives orales. Notre interrogation porte alors, principalement, sur le risque de ne pas découper au bon endroit, en fonction des thématiques abordées dans les témoignages. Le fait d'en parler avec Mathieu Guitton nous fait prendre conscience que la préoccupation peut être toute autre :

« Par contre, le découpage, alors c'est là qu'est toute la question. (...) Dastum est intéressée par la chanson, donc fait un découpage par rapport à la chanson. Tu te dis, même si tu laisses, si tu [ne] coupes pas un enregistrement, ce que tu vas référencer, c'est les chansons, quoi ! (...) Et nous, ce qui nous intéresse, quasiment, c'est le mot ! Donc on est encore... c'est un autre découpage » (M. Guitton, 2014).

Jean-Luc Ramel ajoute que le public effectif de Dastum est quand même représenté par des musiciens en recherche de répertoire musical, et moins par des profils chercheurs, pour lesquels il aurait été intéressant d'avoir l'intégralité des enregistrements. Véronique Ginouvès, à la phonothèque de la MMSH, observe, quant à elle, que les auditeurs de Ganoub sont principalement des personnes qui ont retrouvé leur propre témoignage ou celui des proches dans la base de données. Elle reçoit des retours très enthousiastes ou touchés par la démarche d'archivage (Biliotti *et al.* 2018). Dans son cas, ce n'est donc pas un quelconque séquençage qui est important pour les visiteurs mais, au contraire, de retrouver intégralement les enregistrements des personnes connues.

Si on ne découpe pas, il faut indexer davantage, car le titre du fichier, à lui seul, ne pourra être suffisamment descriptif. Effectuer un travail documentaire poussé aux deux niveaux nécessiterait une double dose de travail, ce que l'association ne peut se permettre, indique Vincent Morel.

2.2. Un découpage au cas par cas

2.2.1. Le fonds Christophe Auray

Christophe Auray différencie clairement trois parties dans ses entretiens : il questionne d'abord sur les remèdes qu'on utilisait pour soigner les bêtes, ensuite sur les saints associés aux bêtes, pour en arriver au thème de la sorcellerie. Des thèmes transversaux sont abordés, tels les guérisseurs, ou encore les croyances et les visions. Avec l'habitude, il reprend, d'une fois sur l'autre, la liste de noms de plantes recueillis, et interroge sur chacun d'eux, donnant parfois une impression d'énumération. Dans sa démarche, la présence du savoir semble suffisante, des précisions concernant l'usage n'étant pas toujours demandées. Pour ce fonds, auquel nous nous attelons en premier, nous partons, avec nos collègues de Dastum, sur un découpage par items. La personne s'occupant de la numérisation des fonds à Dastum nous fait prendre conscience des particularités techniques liées au découpage, et nous laisse entendre qu'il est peut-être envisageable de conserver une version des documents numérisés intacte. Une première étape de notre travail documentaire consiste donc à négocier cela. Vincent Morel nous affirme que tout est question de format, et que garder un format « wave » intact – la meilleure qualité – et un format « wave » découpé, prendrait trop de place. Nous réfléchissons alors à conserver le format « wave » intact, et à ne garder que les fichiers « mp3 » – de moins bonne qualité, c'est sous ce format que les enregistrements sont mis à disposition dans la base de données – découpés. Pour l'expérience, même les fichiers « wave » découpés sont finalement gardés pour ce fonds.

Un certain nombre de questionnements du collecteur ne trouve pas le répondant espéré et n'obtient qu'un petit « *oui, ça c'était utilisé, mais je ne sais plus pourquoi* » ou bien « *non, ça ne me dit rien* ». Le travail du documentaliste consiste alors à les camoufler à la fin d'un item, n'ayant pas d'intérêt à créer un minuscule item avec une information si maigre.

Il arrive également que, d'une discussion sur les remèdes à base de plantes, le sujet rebondit sur un autre, celui des guérisseurs et ce, sans rupture :

« On faisait un petit paquet, et puis on pendait ça au-dessus de la tête de la bête, comme ça, au grenier ou au plafond, comme ça. Mais c'était ce houx-là, du houx mousse. Et ça attrapait même les gens, moi j'en avais eu, on les soignait. Oh, Dame oui ! Et ça grandissait... Le monde c'était pareil, mais [il] fallait aller à jeun pendant trois jours (...). Il faisait un tour [se met à rire] avec son doigt comme ça, et ça passait, comme ça » (Fonds C. Auray, commune de Saint-Martin-sur-Oust).

Dans cette situation, si la deuxième information, sur les dartres, est laissée à la suite du reste, elle sera noyée dans le thème principal qui est celui des remèdes par les plantes et pour autant, la rupture est artificielle, comme les deux informations se suivent naturellement dans la discussion. Apparaît ici une première résistance du traitement documentaire, lorsqu'il s'agit de ranger dans des cases distinctes des savoirs liés.

2.2.2. Les autres fonds traités

En plus de la manière de questionner, la façon d'utiliser l'enregistreur doit être prise en compte dans le traitement documentaire. Parfois les enregistrements sont déjà très travaillés : qu'il s'agisse des coupures natives faites dans le document au niveau de l'enquête, en actionnant la touche « pause » de l'enregistreur, ou bien de coupures faites ensuite, si le collecteur a lui-même repris ses collectes à sa manière. Le séquençage ne sera pas non plus réalisé de la même façon si la conversation est très mono-thématique, ou très ouverte à de nombreux sujets, ni si le collecteur est très directif, avec une tendance à recadrer la conversation. Travailler avec des matériaux aussi variés, jusqu'à aujourd'hui, s'est révélé être un travail au cas par cas.

Le fonds Laurent Gall, également déposé à Dastum, est composé d'une enquête itinérante, allant de la frontière linguistique breton-gallo jusqu'au bassin rennais, datant de 2013. Il a couvert ce territoire avec deux autres enquêteurs. Les principaux thèmes abordés restent néanmoins les arbres fruitiers, sauvages ou cultivés, et les usages associés. Les thèmes des cueillettes sauvages, des jouets buissonniers, de la consommation des champignons et des guérisseurs sont également très présents. Laurent Gall et ses collègues ont des entretiens peu structurés, auxquels il serait difficile de donner une ossature qui puisse s'appliquer à tous. L'entretien se déroule en fonction de ce que dit l'informateur, Laurent Gall étant très attentif à demander des précisions, dès qu'une information est donnée. Laurent Gall et ses collègues fonctionnent avec un découpage natif des enquêtes : l'enregistreur est coupé puis rallumé au cours de l'enquête, soit que la conversation s'éloigne du sujet principal, soit que quelqu'un entre dans la pièce. Les « items » sont alors faits sur le vif, avec parfois des « ratés », quand l'enregistreur est allumé trop tard, par exemple. C'est, du moins, ce que nous soupçonnons, à l'écoute d'enregistrements vides. Nous décidons, pour ce fonds, de conserver les découpages natifs et de ne pas en effectuer d'autres.

Alors que Christophe Auray énumère les plantes, quitte à ne pas laisser l'informateur suivre son propre cheminement, Laurent Gall, approfondit les connaissances, quitte à s'éloigner complètement du sentier tracé. Cette observation nous ramène à la deuxième partie de cette thèse, concernant la démarche d'inventaire de certaines enquêtes ethnobotaniques. Florence Descamps (2001) rappelle à ce propos que les critiques associées à la démarche d'enquête thématique sont basées sur ce constat : plus la méthode d'entretien est directive, plus la grille d'analyse est proche de la grille du questionnaire. Le risque serait donc d'avoir une base de données qui soit calquée sur la logique du collecteur, alors que l'approche ethnographique voudrait qu'elle s'adapte à celle de la personne ressource. Dans le traitement documentaire, il est plus évident de découper les archives orales de Christophe Auray que celles de Laurent Gall.

En ce qui concerne le fonds La Liètt, les enquêtes sont très aléatoires, s'attardant parfois sur un point ou abordant, au contraire, de nombreux sujets superficiellement. Le parti pris documentaire est de conserver les enquêtes dans leur forme originale. Il est décidé pour ce

fonds de mettre l'intégralité des enquêtes à disposition, dans le sens où il devient difficile d'extraire seulement les petits passages qui pourraient poser problème. Nous voyons que la manière dont les enquêtes ont été menées affecte les modalités du traitement documentaire et les décisions prises en matière de déontologie.

Enfin, sur le traitement documentaire du fonds Jean Mahé, entrepris à l'automne 2016, notre stratégie a évolué, face à la diversité des thématiques abordées et surtout, face à la manière dont chaque thématique est abordée. En effet, comme nous l'avons déjà remarqué dans la deuxième partie de cette thèse, à propos de l'usage des plantes, Jean Mahé adopte un questionnement très précis et directif, encourageant un séquençage en items. À l'inverse, dans le cas de témoignages sur la pêche en Islande, ou plus simplement sur la vie autrefois, Jean Mahé laisse libre cours à la parole de la personne ressource, donnant envie de tout conserver en un bloc plutôt que de séquençer. Nous développons davantage notre description, à la façon d'une fiche chrono-thématique, qui repère chronologiquement et linéairement les informations ainsi que les thèmes successifs abordés. Ce type d'outil documentaire n'est, habituellement, pas du tout utilisé à Dastum.

Il est intéressant d'observer également que si, à la phonothèque de la MMSH, les enquêtes sont généralement conservées dans leur intégralité, ça n'est pas toujours adapté. Pierre Laurence, nous l'avons vu, a souhaité que les passages sur la sorcellerie dans son fonds d'enquêtes sur les Cévennes ne soient pas diffusés, dans une démarche similaire de celle de Christophe Auray en Bretagne. Chaque enquête a été découpée en trois à cinq passages thématiques, plus longs que ceux de Dastum, pour rendre visibles les passages sur la sorcellerie sans, qu'il soit possible de les écouter.

Nous avons déjà évoqué le cas particulier des enquêtes de Magali Amir, pour le PNR du Luberon, disponibles dans la base de données Ganoub. Nous avons précisé que les enquêtes de Magali Amir étaient très directives, sur le mode de l'inventaire de savoirs sur les plantes et recelaient une très grande quantité d'informations, rassemblées en un rapport de recherche de quatre volumes (Amir 1995). Paradoxalement, les enquêtes ont été documentées de manière très succincte, donnant un mauvais aperçu des informations transmises dans l'enregistrement. En même temps, la difficulté d'un tel traitement documentaire à l'échelle de l'enquête peut se comprendre car, avec une démarche d'inventaire, où de très nombreuses informations sont abordées sans être très précises, comment savoir quoi privilégier dans un résumé d'enquêtes ? Nous nous demandons si, dans un tel cas, un découpage en items, avec un résumé des items plutôt que de l'enquête, n'aurait pas été plus intéressant. Les items auraient permis de rendre visibles des informations qui, dans le traitement documentaire actuel, sont totalement invisibles pour qui ne fait pas l'effort d'écouter le témoignage ou d'étudier le rapport de recherche.

Lors de notre séjour de recherche à la phonothèque, nous avons apporté notre aide sur le traitement documentaire d'enquêtes ethnobotaniques réalisées dans la Vallée Stura, dans le piémont italien, en 2004 (Musset et Dore 2006). Une thématique ethnobotanique revenait

fréquemment, celle de la cuisine à base de plantes sauvages ou d'herbes du jardin. Il a été décidé qu'en plus d'un traitement documentaire au niveau de l'enquête, les passages mentionnant des recettes de cuisines seraient découpés et accompagnés d'un résumé spécifique, pour être facilement réutilisables. Ils le sont notamment à travers le blog de la phonothèque, ce que nous développerons dans le troisième chapitre de cette partie.

Découper des enregistrements de témoignages ne répond donc pas aux mêmes exigences que le découpage de bandes de morceaux traditionnels. Le découpage est effectué dans un objectif de « lisibilité » et de mise à disposition. Mais il est pensé à travers une logique, thématique par exemple, qui admet difficilement d'autres types d'analyse. De plus, la forme initiale des fichiers sonores déposés et la démarche d'enquête utilisée influent grandement sur le type de séquençage qui peut leur être affecté. Toutefois, nous avons également observé, dans les derniers cas détaillés, que le séquençage en extraits sonores permet de rendre visibles les informations significatives. Dans ce sens, il favorise les réutilisations des archives orales.

3. Démarche archivistique ou documentaire ?

Les archives orales n'ont rien à voir avec les enregistrements de répertoire selon l'« ancienne méthode », pour lesquels seuls des chants ou des airs sont enregistrés. Ceux-là n'ont pas été produits « proprement », de manière à être directement utilisables. Jean-Luc Ramel explique ainsi comment, dans le traitement documentaire des fonds de Dastum, il se retrouve, petit à petit, confronté à traiter des bouts de conversation : « *Ça posait déjà des problèmes méthodologiques (...). Est-ce qu'on garde tout, y compris les "atchoums" et les : "tiens, ferme la porte" ?* » (J.-L. Ramel, 2014).

Comme nous l'avons détaillé dans la première partie de cette thèse, la sélection pose problème à Dastum : tous les enregistrements et morceaux d'enregistrements sont conservés, au cas où ils puissent servir un jour, dans une démarche « militante », comme la nomme Philippe Bardel. L'association tend à l'exhaustivité plutôt que de mettre en accès seulement une sélection d'extraits, au risque de perdre un public. D'ailleurs, il est question, à Dastum, de « mise à disposition » des archives sonores, et non de « diffusion ». Pourtant, le découpage des documents fait plutôt penser à une démarche de documentation que d'archivage. La réflexion d'un stagiaire présent en même temps que nous au début de notre stage à Dastum, en 2014, nous semble intéressante. Selon lui, même si Dastumedia contient dans les 100 000 items, ceux-ci ne servent pas, ou peu, parce qu'ils sont mal référencés. Nous retrouvons la même idée lorsque Patrick Malrieu expose :

« J'ai été amené à mettre mon nez dans la base actuelle... alors, c'est parfait, de la poudre aux yeux, ça impressionne, bon... quand quelqu'un qui sait s'en servir s'en sert, ça impressionne. Le couillon lambda qui consulte et qui ne connaît pas le sujet [fait le geste de s'épousseter les mains], il peut

circuler, quoi ! Alors ça, c'est quand même un problème de fond quoi, parce que c'est tout le contraire de la philosophie qu'on a développée pendant 40 ans » (P. Malrieu, 2014).

Selon Nathalie Heinich, à propos de l'informatisation des données du Service de l'Inventaire, il existe, également, une « contradiction entre une logique scientifique de précision des résultats et une logique communicationnelle de lisibilité » (Heinich 2009, 145). Mais les deux structures n'ont pas la même finalité. À Dastum, pour Charles Quimbert :

« il y a besoin d'avoir aussi une vision plus claire, une réflexion qu'on a commencé à entamer, mais... sur "archives" et "documentation". Qu'est-ce qui est du ressort de l'archive et qu'est-ce qui est du ressort de la documentation ? Et qu'est-ce que c'est qu'un centre de doc ? Ça, c'est pas achevé du tout [il rit] : il y a le double réflexe d'archive et de doc en même temps, qui fait qu'en même temps c'est le croc en jambe, quoi ! » (C. Quimbert, 2014).

La manière de percevoir les archives orales et leur traitement diffère selon qu'elles s'insèrent dans une démarche de documentation ou d'archivage. Alors que l'archivage s'attache à des informations physiques et pragmatiques, telles que la taille des enregistrements, leur format et le contexte de leur élaboration, la documentation privilégie la création de liens entre les divers témoignages, rassemblant ceux abordant des thématiques communes, par exemple. Les finalités des deux démarches se distinguent également, répondant à un objectif de conservation pour l'archivage et de diffusion pour la documentation. Comme ces deux missions sont présentes à Dastum, le traitement des archives sonores répond des deux démarches conjointement.

Chapitre 2. L'indexation des archives orales leur donne une visibilité, mais laquelle ?

L'indexation des extraits sonores, par l'attribution de mots-clés, constitue une étape importante du traitement documentaire. Elle permet un classement, une mise en ordre, des enregistrements, dans la base de données. Tel que l'évoque Claude Lévi-Strauss dans *La pensée sauvage*, « le classement, même hétéroclite et arbitraire, sauvegarde la richesse et la diversité de l'inventaire ; en décidant qu'il faut tenir compte de tout, il facilite la constitution d'une mémoire » (1985, 29). Dans cette optique, la mémoire se constituerait davantage à partir d'une compréhension des systèmes de pensées passés, plutôt qu'à travers les faits en eux-mêmes.

Le thésaurus est un outil de classement utile en documentation. Il se présente ici sous forme d'un arbre, comprenant de grandes catégories thématiques, dans lesquelles sont groupées des sous-catégories, qui en contiennent elles aussi, jusqu'à un niveau final déterminé en fonction de la précision souhaitée, comme l'illustre la figure 43, ci-dessous. Chaque catégorie et sous-catégorie constitue un « mot-clé » qui peut être associé à un document pour l'indexer. En tapant ce mot-clé dans la barre de recherche de Dastumedia, le document est ainsi retrouvé.

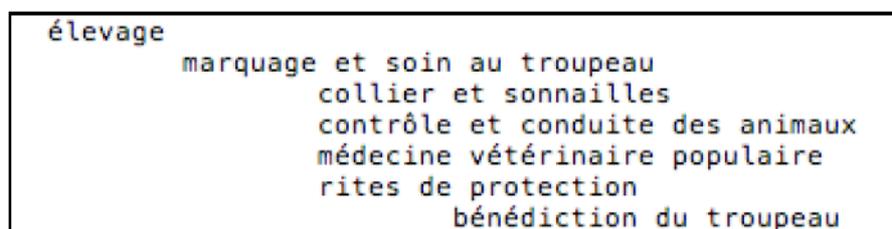


Figure 43. Extrait du thésaurus de Dastum, où sont visibles les différents niveaux de l'arborescence

Section 1. Réflexion sur les thésaurus de Dastum et de la phonothèque de la MMSH

L'utilisation du thésaurus n'est pas développée dans son plein potentiel à l'association Dastum. Les items sonores de répertoire musical sont catalogués sous un autre modèle. De nombreux items de témoignages, également, n'ont pas été indexés lors de leur documentation, les rendant aujourd'hui très difficiles d'accès dans Dastumedia. Dans cette section, nous présentons notre travail sur le thésaurus de Dastum, notamment lors du traitement du fonds Christophe Auray, en 2014. Nous évoquons, en regard, la manière dont est conçu le thésaurus de la phonothèque de la MMSH, que nous avons étudié lors de notre séjour de recherche en 2017.

1. À chacun sa méthode

1.1. Divers points de vue et méthodes

Imaginer qu'il puisse exister des catégories qui conviennent à toutes les cultures renvoie aux questions fondamentales de l'anthropologie. Marie-Barbara Le Gonidec, qui a participé à l'élaboration du thésaurus de la phonothèque du MNATP, considère qu'il n'est pas possible d'élaborer un thésaurus universel. Selon elle, il faut d'abord bien identifier son objet. Un thésaurus trop étroit ou précis enferme, alors qu'un thésaurus trop large n'est pas suffisamment précis. L'idéal est de trouver l'intermédiaire. Elle qui travaille sur la musique nous indique, par exemple, que le système d'indexation de la phonothèque du MNATP était particulièrement riche et fourni. Elle nous a incité, au début de notre travail, à élaborer un thésaurus spécifiquement sur la thématique ethnobotanique. Pourtant, de la même manière que les chants ne sont pas circonscrits aux fêtes, dans la culture populaire, les savoirs ethnobotaniques ne peuvent être réduits à une catégorie « botanique ». Ils se retrouvent dans la médecine populaire, l'alimentation, l'artisanat, l'agriculture, les jeux, les fêtes, les devinettes et les histoires, etc. Plutôt que d'aller dans le détail de l'ethnobotanique, nous avons souhaité montrer, dans notre travail documentaire, à quel point le végétal faisait partie du quotidien rural autrefois, apparaissant dans tous les domaines et toutes les étapes de la vie.

Chacun de nos interlocuteurs nous parle de l'énorme travail que représente l'élaboration d'un thésaurus cohérent, tout en entretenant l'espoir de voir émerger un possible thésaurus universel. Mathieu Guitton raconte sa tentative d'élaboration d'un « thésaurus », sans savoir qu'on l'appelle ainsi, et sa prise de conscience de l'entreprise colossale dans laquelle il se lance :

« En plus, il y aurait peut-être déjà des trucs qui existent, et peut-être d'autres assos qui ont déjà fait ça (...). Donc, j'avais commencé à faire ça pour moi, en me disant : "ben, je vais le faire au fur et à

mesure, comme ça vient, en fonction de ce que je trouve". C'est pas évident de le construire au fur et à mesure, parce que... Ben, c'est toujours pareil, un coup tu commences à parler de carottes ben, tu parles de quoi : Tu parles de nourriture ? Tu parles d'agriculture ? Tu parles... Ben voilà, jusqu'où tu pousses dans le... Et puis, en plus, ben voilà, c'est un truc, c'est assez énorme comme travail » (M. Guitton, 2014).

Il a commencé à en parler à Vincent Morel, pour savoir s'il était confronté à la même problématique. L'association a finalement arrêté le traitement thématique et décidé du dépôt du fonds de l'association Chubri à Dastum, en 2015. Au sein du pôle associé Dastum 44, Hugo Aribart nous indique travailler à partir d'une liste de mots-clés thématiques, non organisés. À notre suggestion d'une éventuelle homogénéisation des pratiques au sein du réseau Dastum, il nous informe que les salariés du réseau n'ont pas réussi à se mettre d'accord à ce sujet, chacun utilisant sa propre méthode.

L'indexation thématique est particulièrement utile lorsque le traitement documentaire est effectué au niveau enquête, en apportant un grand degré de précision, alors qu'il peut, parfois, être considéré comme redondant dans un traitement en items, où le titre et le résumé de l'item constituent déjà des informations très pointues, car traitant d'un court extrait. Les pratiques d'indexation divergent au sein de la FAMDT, en fonction du traitement documentaire appliqué, s'il est réalisé au niveau enquête ou bien au niveau item. Ici encore, des travaux de compilation sont difficilement réalisables.

Il n'existe pas non plus de thésaurus pour la collection du musée de Bretagne, qui est indexée à l'aide d'une liste de mots-clés non hiérarchisés : 84 000 mots-clés ou descripteurs thématiques classent les 600 000 documents de la collection, en plus des lieux et dates qui, eux, sont classés en arborescence. La liste des mots-clés a été constituée au fur et à mesure, comme dans un certain nombre de musées de sociétés. D'autres structures ont créé leur propre thésaurus à partir de telles listes représentatives des fonds. C'est le cas de la cinémathèque de Bretagne, comme de la phonothèque de la MMSH. À la phonothèque, le thésaurus évolue à chaque nouveau fonds traité. De nouveaux mots-clés sont inventés et insérés dans le thésaurus existant, directement au bon endroit dans l'arborescence, nécessitant parfois l'adaptation et la mise en cohérence de toute une partie du thésaurus.

1.2. À Dastum, plusieurs indexations se côtoient

Le thésaurus thématique n'est pas l'outil de documentation principal de Dastum. Les fonds de répertoires musicaux possèdent leur propre système de classement élaboré, d'emblée, de manière à faciliter une réutilisation. Dans ce système de classement, les thèmes et mots-clés qui pourraient entrer dans un thésaurus sont éclatés dans plusieurs champs, tels que le lieu de collecte, ainsi que les instruments et les danses concernés. De plus, le « titre catalogue » attribué aux morceaux permet un classement très précis. En effet, un morceau de musique ou un chant traditionnel ne sort jamais de « nulle part », il constitue une version, plus ou moins transformée, d'un thème de référence. Tous les thèmes de référence sont

répertoriés dans des catalogues de musique traditionnelle, dépassant généralement l'échelle régionale, voire nationale (Coirault 1996-2007). Chaque morceau collecté peut être associé à un thème de référence du catalogue, que l'on appelle « titre catalogue ». Pour les personnes maîtrisant bien ces catalogues, ce sont des outils de documentation très puissants. C'est pourquoi la description thématique des morceaux, à l'aide du thésaurus, est passée au second plan. Selon Jean-Luc Ramel, l'indexation thématique des chants traditionnels en particulier, si elle n'est pas prioritaire, permettrait d'aller plus loin. Vincent Morel, lui, n'en voit pas l'intérêt.

Pour Patrick Malrieu au contraire, fondateur de l'association, l'indexation thématique est une démarche incontournable. Selon lui, l'indexation est réalisée comme si tous ceux qui venaient consulter la base savaient d'emblée ce qu'ils voulaient, laissant de côté tous ceux qui ne maîtrisent pas bien le sujet. Selon lui, une chanson peut rassembler de nombreux thèmes et il est, dans ce cas, important d'en rendre compte, quitte à mettre 20 mots-clés s'il le faut. Il considère, d'ailleurs, que le manque d'indexation des fonds est un problème généralisé et s'indigne que : « *les bibliothécaires, quand ils arrivent à trois mots-clés, on a l'impression qu'ils ont tout donné* ». Dans l'indexation telle qu'elle est réalisée actuellement à Dastum, il est difficile de mener une recherche qui ferait le lien entre des archives de témoignages et des chants traditionnels, par exemple. Les chants de marins seront indexés à travers un « titre catalogue », alors que les témoignages de marins seront indexés à partir du thésaurus thématique, ne permettant pas leur comparaison. De la même façon, il est difficile d'avoir une vision précise du nombre de chants mentionnant le végétal dans Dastumedia, alors qu'une étude sur la manière dont le végétal est évoqué dans la chanson traditionnelle serait sans doute très prometteuse.

C'est lors d'un important travail d'indexation de photographies, puis à l'occasion du traitement des premiers enregistrements de témoignages, que s'est posée la question du thésaurus thématique. Celui qui est actuellement utilisé à l'association Dastum reprend la plupart des catégories élaborées dans le cadre du thésaurus de la photothèque du MNATP, publié sous la forme du document *Ethnophoto* (Richard et Lozza 1998), dont nous avons présenté une illustration figure 43. Il n'existe, à ce jour, aucun thésaurus propre aux archives orales inédites dans le domaine de l'ethnographie française et le thésaurus *Ethnophoto*, pour convenir parfaitement au support audio, nécessiterait une réadaptation totale (Cassé et Ginouvès 2008). D'autre part, s'il permet de comprendre les méthodes documentaires du MNATP dans les années 1990, il est aujourd'hui considéré par plusieurs acteurs comme porteur d'une vision ethnographique dépassée, trop compliquée sur certains aspects, tout en présentant d'importantes lacunes sur d'autres points. Actuellement, ce que l'association appelle « thésaurus » est plutôt, comme Jean-Luc Ramel nous le fait remarquer, un agrégat de « bouts » de thésaurus ayant plusieurs origines et complété, au gré des circonstances, sans qu'il y ait eu de mise en cohérence par Dastum. Il existe, par exemple, une longue liste de termes ajoutés à part, dans une catégorie « candidat libre », qui font parfois doublons avec des catégories existantes car, plutôt que d'étudier en détail le thésaurus à chaque fois, il

a été jugé préférable d'ajouter de nouveaux termes. Pour apporter de la cohérence à l'indexation des archives orales ethnobotaniques, l'approche ethnoécologique s'avère intéressante.

2. L'ethnoécologie au service des thésaurus ethnographiques

Un thésaurus met en mots la diversité et la hiérarchie. Mais quels sont les mots à privilégier ? Le thésaurus doit-il être constitué à partir de la terminologie de la population étudiée, révélant « l'univers particulier du discours » (Poirier dans Descamps 2001) ? Doit-il utiliser la terminologie scientifique, ou alors celle des documentalistes ? Ou vaut-il mieux, au contraire, l'élaborer à partir d'un lexique commun à tous ? Christophe Auray affirme que, spontanément, il ne chercherait dans le moteur de recherche de Dastum à partir de termes gallos. En effet, il n'existe pas d'orthographe officielle pour le gallo, ce qui en rend difficile une utilisation écrite « courante ». Pourtant, il existe des systèmes de synonymies dans les thésaurus, qui permettent d'associer un mot gallo ou breton par exemple, à son synonyme français. De plus, selon Florence Descamps (2001) les témoignages rétrospectifs font appel à plusieurs registres linguistiques : celui de témoin reprenant des expressions de son milieu familial dans les années 1950 et se retournant sur sa vie mais avec un vocabulaire des années 1980 ; celui de l'enquêteur qui impose par ses questions un certain type de langage et de vocabulaire. Le documentaliste doit prendre en compte ces différents registres.

2.1. La botanique scientifique et l'ethnoécologie

La thématique ethnobotanique est liée à la discipline botanique. Son indexation est particulièrement intéressante car elle est indissociable de l'idée de classification. Michel Foucault dit, à ce propos, que, « pour que l'histoire naturelle devienne langage, il faut que la description devienne nom commun », et permette ainsi la mise en ordre des êtres vivants (Foucault 1966, 151).

En Europe, la classification du vivant s'est formalisée scientifiquement au XVIII^e siècle, avec le développement, par Carl von Linné, d'un système de classification botanique « universel », en latin, qui s'est étendu par la suite à l'ensemble des êtres vivants. Selon Jacques Barrau²¹¹ (1993), ce système de classification crée une barrière, sous la forme d'un langage codifié, pour n'être compréhensible que du scientifique et n'admettant qu'une vérité. Claude Lévi-Strauss²¹², dans son ouvrage *La pensée sauvage* (1985), s'attaque à

²¹¹ Jacques Barrau, né en 1925 et mort en 1997, était ingénieur agronome et botaniste de formation. C'est par ce biais qu'il s'est intéressé aux plantes cultivées en Océanie, développant ainsi un regard d'anthropologue. Dans les années 1960, il a travaillé à l'Université de Yale, en partenariat avec Harold C. Conklin, dont il est de la même génération. En 1965, il est nommé sous-directeur au laboratoire d'ethnobotanique et d'ethnozoologie du MNHN, dont il devient professeur titulaire en 1981.

²¹² Claude Lévi-Strauss, né en 1908 et mort en 2009, était un anthropologue français, dont la renommée est internationale. En effet, il représente l'une des figures fondatrices de l'anthropologie structurale, développée en France dans les années 1950. En 1959, il est élu à la Chaire d'anthropologie sociale du Collège de France. Il s'intéresse, entre autres sujets, à l'opposition entre Nature et Culture dans les sociétés. En 1962 notamment, il publie l'ouvrage *La Pensée sauvage* (Lévi-Strauss 1985 [1962]), mélangeant structuralisme et ethnosciences.

l'argumentation inexacte selon laquelle les peuples, jugés « primitifs », sont incapables d'une pensée abstraite, l'une des caractéristiques de la science. Il développe au contraire l'idée que dès le néolithique, les techniques performantes développées pour la chasse en particulier, supposent des siècles d'observation active et méthodique, d'élaboration d'hypothèses, d'expérimentations, qui sont la preuve d'une « longue tradition scientifique ».

Dans notre étude, la classification botanique est d'autant plus importante que l'on parle des usages des végétaux et que les précautions sont de mise. L'identification des végétaux permet d'éviter des confusions entre les plantes comestibles par exemple, et d'autres qui sont toxiques, ou urticantes. Il existe un certain nombre de plantes courantes dont l'identification ne pose pas de problème et dont l'évocation est très fréquente. Elles constituent le « fond commun » (Lieutaghi 1986) du savoir ethnobotanique breton, que nous avons détaillé dans la deuxième partie de cette thèse. Ces plantes peuvent facilement faire l'objet d'un mot-clé du thésaurus. D'autres noms de plantes, tout aussi courantes et connues, désignent en fait un genre botanique entier, constitué de nombreuses espèces. Il nous semble alors nécessaire d'en faire connaître la diversité. Certaines familles de plantes, quoique tout aussi utiles, provoquent la méfiance des botanistes mêmes, car elles regroupent de nombreuses plantes toxiques. Celles-ci nécessitent d'indispensables précautions dans leur identification. Dans le thésaurus thématique de l'association Dastum, nous essayons d'en rendre compte par des mots-clés tels que : « mauves et guimauves (confusions) », « ombellifères (nombreuses toxiques) » ou encore « patience (plusieurs espèces) ».

La validation scientifique est généralement considérée comme nécessaire pour la mise à disposition de matériaux ayant trait aux savoirs ethnobotaniques, médicaux en particulier. Arun Agrawal²¹³ (2002) décrit, à ce sujet, la constitution de bases de données ethnobotaniques élaborées à des fins de développement humanitaire. Celui-ci focalise son étude sur les banques de savoirs ethnobotaniques autochtones, dans lesquelles chaque nom de plante est associé à la formulation écrite de son usage. D'une manière critique, il développe les étapes qui participent, selon lui, à une simplification des connaissances : la particularisation, la validation et la généralisation. Il nomme l'ensemble la « scientisation » des savoirs. La pensée scientifique, en confrontation avec une pensée autochtone, induit un traitement documentaire particulier : la particularisation consiste à extraire le savoir autochtone utile des autres connaissances et de leur contexte, étape nécessaire à l'objectif de ces bases de données utilitaires. Le savoir est, ensuite, remanié selon les critères de la science, permettant sa validation scientifique. Enfin, le savoir doit pouvoir être généralisable pour s'appliquer à d'autres contextes, c'est l'étape de généralisation. Cette « scientisation » contribue à une hiérarchisation entre des savoirs scientifiques et des savoirs populaires. Voyons, maintenant, comment la discipline ethnoécologique permet la reconnaissance des

²¹³ Né en 1962, Arun Agrawal est chercheur à l'Université du Michigan, en sciences politiques. Il s'intéresse particulièrement aux droits des peuples autochtones. Il a publié plusieurs articles sur les bases de données de savoirs ethnobotaniques autochtones, élaborées à des fins de développement humanitaire (Agrawal 1995, 2002).

systèmes de savoirs populaires et en quoi elle peut servir au documentaliste et plus généralement, au développement de bases de données en ligne.

Sur la thématique ethnobotanique, le documentaliste peut être influencé dans l'élaboration du thésaurus par une vision scientifique, mais doit l'être également par les visions populaires. La notion d'ethnoscience – remplacée aujourd'hui par celle d'ethnoécologie (Bahuchet 2012) – peut être, pour cela, particulièrement utile. Développée par Harold Conklin²¹⁴ en 1954, elle définit l'étude des classifications autochtones (Roué 2014). La nouveauté de l'ethnoscience, par rapport à une ethnobotanique coloniale, développée à des fins utilitaires, explique Marie Roué (2014), réside dans le fait de porter une vision de l'intérieur, en se penchant sur les représentations propres aux peuples autochtones, sur leur environnement. Alors que la pensée scientifique occidentale est la seule à être officiellement reconnue, l'ethnoécologie tend au contraire à reconnaître et à expliciter les « sciences populaires ». L'ethnoscience se base sur une approche rigoureuse des schèmes classificatoires, par des études linguistiques notamment (Barrau 1993), et se rapproche des questionnements du documentaliste dans l'élaboration d'un thésaurus.

2.2. Travail sur le thésaurus de Dastum

2.2.1. Mise en cohérence

Du fait de l'utilisation, à Dastum, d'un thésaurus préexistant – le document *Ethnophoto* (Richard et Lozza 1998), complété au gré des circonstances – certaines catégories apparaissent comme plus adaptées que d'autres à la culture locale. Quelques mots-clés sont très utilisés, alors que d'autres, la majorité, en réalité, sont peu ou pas du tout utilisés. Des branches entières de mots-clés restent vides, soit parce qu'elles sont trop précises, soient parce que leurs dénominations sont inadaptées. Tous ces mots-clés inutilisés sont les symptômes d'un problème : ils permettent d'observer que le thésaurus n'est pas ou plus adapté au contenu qu'il documente, car la manière de penser un traitement documentaire qui reste au plus proche des documents, évolue. Cette remarque nous amène à penser que le thésaurus devrait s'adapter au contenu des documents traités et non l'inverse. De plus, l'existence d'un thésaurus ethnographique de la France, mis à jour, permettrait l'établissement de standards de documentation.

À Dastum, l'incohérence du thésaurus amène des interrogations : pourquoi avoir une grande catégorie « savoirs populaires ou anciens en agriculture » alors que l'ensemble du thésaurus est appliqué à des savoirs populaires et anciens ? L'interrogation porte, également, sur la pertinence d'avoir une catégorie « science », contenant elle-même les sous-catégories « biologie » ou encore « astronomie », voire même d'avoir au sein d'une autre catégorie

²¹⁴ Harold C. Conklin est né en 1926 et est mort en 2016. C'était un anthropologue américain. Il s'est également particulièrement intéressé à la linguistique et à la botanique. Ces trois disciplines lui ont permis de développer la notion d'« ethnoscience », particulièrement féconde jusqu'aux années 1980. Cette ethnoscience a participé à la « nouvelle ethnographie » américaine, qui a pris naissance à l'Université de Yale, dans les années 1950. En France, des chercheurs comme André-Georges Haudricourt et Claude Lévi-Strauss ont joué un rôle important dans la définition de ce champ de recherche et dans l'élaboration de sa méthodologie.

celle de « géomorphométrie »... Un item sur l'influence de la lune sera-t-il placé dans la catégorie « astronomie », ou dans celle de « météorologie populaire » ? Et quel est l'item qui pourrait correspondre à la « géomorphométrie » ? Tel que conçu initialement, le thésaurus semble donc opérer une rupture nette entre une terminologie scientifique d'une part, et une terminologie populaire, d'autre part. Les documentalistes de l'association n'étant pas spécialement férus de science – leur sujet d'étude ne l'exigeant d'ailleurs aucunement – se retrouvent à classer la « lune » comme « planète » et la « fleur » comme « végétal cultivé ». Le thésaurus est trop éloigné du vocabulaire des documentalistes eux-mêmes.

Une catégorie « médecine et prévention » existe, mais ne constitue pas une grande catégorie à part entière. Celles-ci sont pourtant au nombre de quatorze. Elle est rangée dans celle de « l'Homme – son corps – l'Univers ». Cette dernière catégorie comprend le grand domaine de la médecine populaire, mais également celui des croyances, soit l'ensemble des représentations que se fait l'Homme du fonctionnement de son propre corps mais aussi de celui de l'Univers dans son entier. Les autres catégories évoquent l'histoire, le commerce, les transports, la religion, les âges de la vie... Comme si l'on pouvait, d'un côté, faire un système de classification cohérent selon une logique toute scientifique et de l'autre, rassembler tout ce qui ne l'est pas – l'ensemble des représentations qui « dérangent » – dans une catégorie « fourre-tout » : « l'Homme – son corps – l'Univers », développée sur la figure 44, ci-dessous :

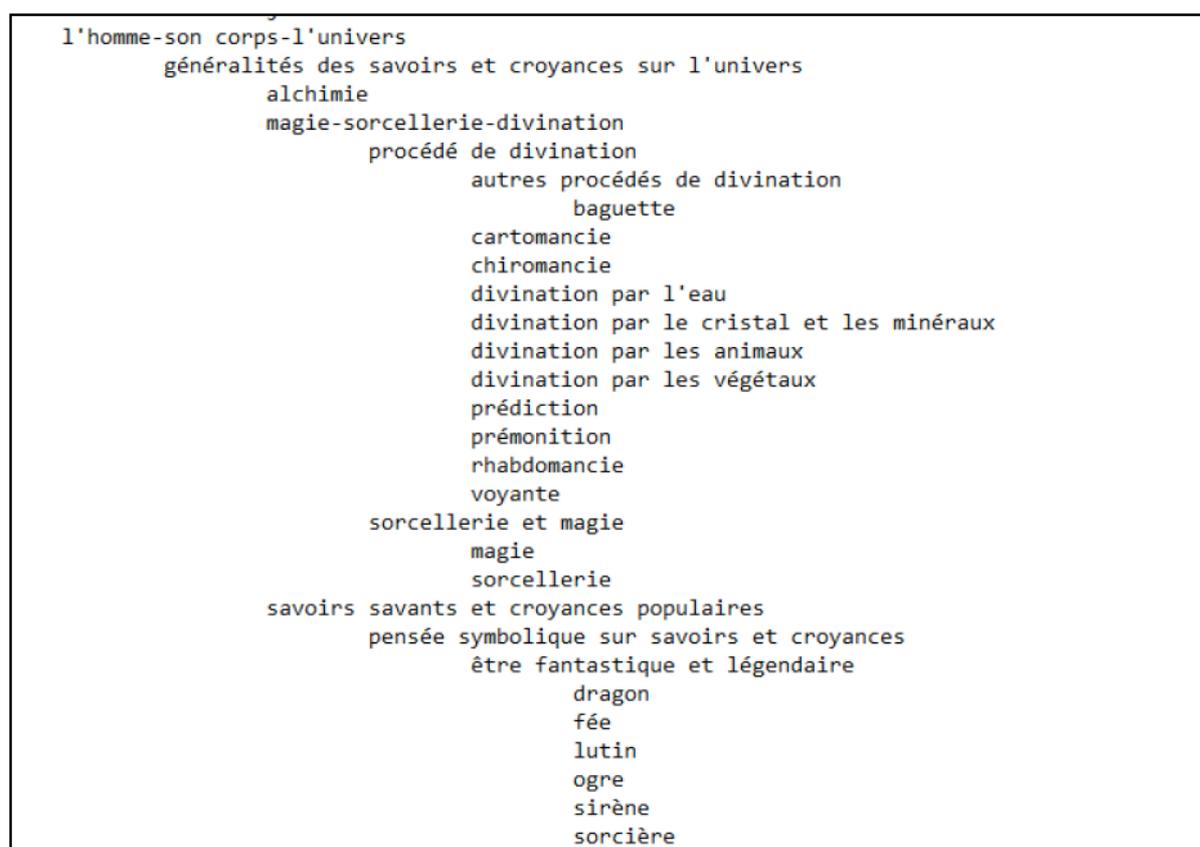


Figure 44. Catégorie "l'Homme-son corps-l'Univers" dans le thésaurus de Dastum

Les dénominations de croyances et de superstitions posent problème. Sont-elles jugées croyances par le documentaliste, ou par la personne ressource elle-même ? Dans un certain nombre de témoignages, les personnes sont catégoriques : les visions de cierges dans la nuit, c'est vrai, puisqu'ils l'ont vu. D'autres parlent de superstitions concernant la sorcellerie, mais ajoutent qu'ils ont bien été obligés d'y croire quand leur propre voisin a été victime de sorcellerie. Qu'est-ce qui est de l'ordre du discours face au collecteur et quelles sont les représentations réelles propres à la culture ? L'exemple du guérisseur est encore plus ancré, même si les personnes ressources abordent le sujet en rigolant. Pour beaucoup, aller chez le guérisseur, qu'il soit *disconter* en Basse-Bretagne ou *panseur* en Haute-Bretagne ou qu'il détienne « le secret » selon l'endroit, fait presque partie de la médecine conventionnelle. On n'imaginerait pas le remettre en cause. D'ailleurs, certains hôpitaux font eux-mêmes intervenir les coupeurs de feu dans leurs services (Perret 2009). Mais alors, pourquoi reléguer les guérisseurs dans la catégorie des croyances ? Une telle logique, malheureusement, ne permet pas de révéler quelle pourrait être la logique classificatoire interne à la culture populaire bretonne.

Au cours du traitement documentaire du fonds Christophe Auray, lors de notre stage de Master 2 en 2014, nous avons effectué un travail sur la cohérence de l'ensemble. Nous avons scindé la catégorie « l'Homme – son corps – l'Univers » en « médecine et prévention » d'une part, et « l'Homme – son environnement – l'Univers » d'autre part. Cette dernière catégorie correspond, globalement, au domaine « Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers », édicté par la convention Unesco pour la sauvegarde du PCI²¹⁵. Elle remplace la catégorie « science », vide de sens pour la culture populaire, et permet d'inclure à cette nouvelle catégorie les éléments sur l'environnement de l'ancienne catégorie « science ». La scission entre catégorie scientifique et catégorie populaire est atténuée, avec la suppression des catégories telles que « astronomie », « écologie » ou encore « géomorphométrie », qui ne trouvent pas de résonance dans les données travaillées, tout en trouvant leur équivalent en des termes plus adéquats. Cette simplification par l'approche ethnoécologique permet également, nous semble-t-il, l'ouverture du procédé de documentation à de nouveaux acteurs, collecteurs et utilisateurs de la base en ligne, par exemple, pour un fonctionnement plus collaboratif. Pour ce faire, il nous paraît pertinent de développer des outils de documentation au sein de la base de données en ligne, sous la forme de tags²¹⁶ et de commentaires ajoutés, rendant l'outil évolutif et laissant libre cours à la créativité.

²¹⁵ Article 2, 2. « Le "patrimoine culturel immatériel", tel qu'il est défini au paragraphe 1 ci-dessus, se manifeste notamment dans les domaines suivants : (a) les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ; (b) les arts du spectacle ; (c) les pratiques sociales, rituels et événements festifs ; (d) les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ; (e) les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. » d'après le texte de la Convention.

²¹⁶ Un tag est un mot-clé libre (alors que les mots-clés du thésaurus sont prédéfinis), associé à un document ou un extrait de document. Il permet de créer des liens entre ceux-ci.

2.2.2. Transformations à partir des fonds traités

Les fonds traités apportent également des indications intéressantes sur la logique propre à la culture locale. Dissocier la médecine de la grande catégorie sur l'Homme et ses représentations, permettrait, par exemple, l'élaboration de sous-catégories communes aux maladies des hommes et des animaux. En effet, dans les entretiens de Christophe Auray, il est intéressant de voir comment une conversation sur les soins aux animaux dévie facilement sur les remèdes pour les personnes et inversement, révélant des traitements communs pour des symptômes similaires. Selon Christophe Auray, les représentations que se font les bretons de la maladie sont, en partie, communes aux hommes et aux animaux (Auray 2011). Si cette affirmation peut être discutée²¹⁷, nous voyons en tous cas que, selon les représentations populaires, le thésaurus peut prendre des formes très diverses.

Dans plusieurs enregistrements, la tisane et l'infusion s'avèrent correspondre à l'action de faire bouillir la partie de la plante (graine, feuilles, racine) dans l'eau pendant une dizaine de minutes, correspondant donc à ce que l'on appelle décoction en phytothérapie. Là encore se pose la question de la cohérence dans la notation. Nous choisissons pour mot-clé à ces exemples le terme « décoction ». De la même façon, les « bourgeons » de ronces correspondent en l'occurrence aux jeunes pousses de feuilles. Nous choisissons de créer un nouveau mot-clé « jeune pousse (feuille) », au risque de sembler nous contredire s'il est noté dans le résumé « *bourgeons d'éronces à bouillir dans l'eau* », pour lequel nous restons au plus proche du langage des personnes locales.

Cela se complique encore dans le cas d'une maladie telle que le « tournis du cochon ». Christophe Auray nous informe qu'en médecine vétérinaire, aucune pathologie ne correspond spécifiquement à celle-ci, pourtant réelle dans les représentations locales. Cette situation se retrouve fréquemment en anthropologie de la santé (voir par exemple : Le Nouvel 2011). Beaucoup des personnes qui font allusion à cette maladie, tendent à l'expliquer par une cause parasitaire. Les médecins sont, quant à eux, très sceptiques sur cette idée de parasitisme, qui serait plutôt une catégorie « fourre-tout », sans fondement vérifié. Christophe Auray penche davantage pour un trouble nerveux. Il se trouve que les deux catégories existent dans celles retenues dans le thésaurus. Ainsi le « tournis du cochon » se retrouve-t-il dans l'une ou l'autre des catégories, en fonction de l'explication énoncée.

Autre exemple, celui de la *crapaudine*, un lichen (*Hypotrachina britanica* ou *Flavoparmelia caperata*, selon l'identification effectuée dans la deuxième partie de cette thèse) qui, comme énoncé dans la citation ci-dessous, est considéré par beaucoup d'informateurs comme une mousse :

²¹⁷ Laurent Gall développe, quant à lui, l'idée d'une distanciation avec ce qui touche à l'animal. Ainsi, des plantes utilisées pour l'alimentation animale, telles que l'ortie (*Urtica dioica* L.) par exemple, ne pourront être utilisées pour l'alimentation humaine. De plus, les dénominations de plantes faisant intervenir les animaux tendent, selon lui, à exacerber l'aspect sauvage du végétal. La patience (*Rumex* sp.) par exemple, se nomme *kaol moc'h* en breton, soit « chou à cochon » (Gall dans Carlier *et al.* 2011).

« La crapaudine, c'est une mousse qui pousse sous les chênes (...) ils utilisaient ça là, cette mousse qui pousse sous les chênes, j'la connais bien ». « C'est pas une mousse, ça, quand même ? », demande une autre informatrice. « Nan, mais si, celle-là. Tu mettais ça avec un jaune d'œuf, avec un blanc d'œuf, et quand tu t'étais cassé une côte ou un machin, tu foutais ça dessus et ça tirait le sang meurtri » (Fonds C. Auray, commune de Saint-Martin-sur-Oust).

Dans cette situation comme pour l'infusion, il est hasardeux de classer la *crapaudine* dans la catégorie des « mousses » alors que la classification scientifique la situe parmi les « lichens ». Le risque étant qu'une personne cherchant cette information précise ne la trouve jamais. Mais alors, toute la cohérence du travail précédent est remise en cause : pourquoi avoir supprimé la catégorie « science », si c'est pour en garder la logique ? Nous avons ainsi été pleinement confrontée à la difficulté de faire se rejoindre deux représentations du monde différentes. Dans ce cas, ce n'est pas seulement un système de synonymies qu'il faudrait mais bien les deux systèmes de classement mis en regard, pour pouvoir en observer les similitudes et les différences.

Le travail que nous avons effectué sur le thésaurus a constitué le début d'une dynamique. Lors de l'année scolaire 2015-2016, un nouveau stagiaire a effectué une première partie du traitement documentaire du fonds Jean Mahé, en travaillant, plus particulièrement, sur les jeux traditionnels. Dans la même optique que celle que nous avons initiée, il a travaillé à une mise en cohérence du thésaurus, dans la branche des jeux traditionnels. Ce sont, actuellement, les stagiaires qui pensent l'évolution du thésaurus de Dastum, avec leur propre système de classement. C'est ensuite Jean-Luc Ramel, documentaliste à Dastum, qui est en charge de l'insertion des modifications dans le thésaurus informatique. Une réflexion sur la mise en cohérence globale du thésaurus commence d'ailleurs à être menée. De plus en plus de fonds d'archives orales ont été déposés les dernières années, qui nécessiteraient une indexation thématique. Il est prévu qu'une personne soit embauchée sur six mois ou un an sur ce projet, permettant à l'association de repartir sur des bases solides et de se préparer aux dépôts et traitements documentaires à venir.

Depuis 2016, l'association Dastum a opté pour la nouvelle version du logiciel de base de données qu'elle utilise, refondant entièrement le site de la base de données par la même occasion. La nouvelle version du logiciel est censée faciliter, parmi d'autres avantages, les modifications du thésaurus. La catégorie « candidat libre » par exemple, ne devrait plus exister et certaines branches du thésaurus pourront être complètement reformulées. Mais avec l'installation de la nouvelle version, de nombreux problèmes informatiques sont survenus, retardant de plusieurs mois le travail sur Dastumedia. Ainsi, les problèmes techniques de la base de données accentuent les retards de certains chantiers.

2.3. Travail sur le thésaurus de la phonothèque de la MMSH

Plusieurs fonds ethnobotaniques ont été traités à la phonothèque de la MMSH, ce qui fait que le thésaurus de la structure est doté d'une impressionnante liste de plantes. Nous nous sommes focalisée sur la mise en cohérence de la branche du thésaurus concernant la flore et, par extension, nous avons retravaillé celle concernant la faune. Chacune d'elle comportait son lot d'incohérences, de fautes orthographiques, de confusions.

Dans la branche du thésaurus concernant le végétal se trouvaient, entremêlées, les catégories disparates suivantes : arbre et arbuste, arbre fruitier, céréale, champignon, fleur, fruit, légume, plante et végétation. La catégorie « plante » a été transformée en catégorie « herbe », pour ne pas encourager l'assimilation des plantes aux seules herbacées et laisser croire que les arbres ne sont pas des plantes. La catégorie « arbre fruitier » est venue se placer sous la catégorie « arbre et arbuste ». Celle de végétation a été transformée en « éléments végétaux », qui inclut les fleurs, les fruits, les graines, l'écorce, ou encore une catégorie « parure végétale ». La catégorie « champignon » a été, quant à elle, retirée de la flore, pour être placée dans une grande catégorie telle que celles de la flore et de la faune, car les champignons appartiennent à un règne à part entière en termes biologiques.

De nombreux noms de plantes avaient été mal placés ou mal orthographiés, du fait d'un traitement documentaire réalisé par des non-spécialistes. Plusieurs arbres étaient placés dans l'ancienne catégorie « plante », au lieu d'être dans celle des arbres, sans que nous sachions si cela correspondait à une méconnaissance des végétaux classés ou si, par exemple, la catégorie « arbre et arbuste » avait été créée par la suite, sans que la mise à jour ait été faite. Certains noms de plantes, également, portent à confusion, tel le petit-chêne, qui correspond à la germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys* L.), une herbacée et non un arbre. Des noms de plantes ont également posé problème, du fait de confusions existantes dans la culture populaire locale : l'inule des montagnes (*Inula montana* L.) est fréquemment appelée arnica, qui correspond au nom vernaculaire français d'une tout autre plante (*Arnica montana* L.). Nous avons donc travaillé sur les synonymies, en associant au terme arnica la correspondance botanique vers l'inule des montagnes. Ce dernier travail nous a fourni une nouvelle piste de réflexion, jusqu'alors très peu développée à l'association Dastum.

Nous remarquons, également, l'intérêt de travailler avec une grande catégorie « environnement », dans laquelle se trouvent les catégories « faune » et « flore », plutôt qu'une grande catégorie « science ». Nous avons vu, en effet, sur le thésaurus de Dastum les problèmes que pose cette grande catégorie « science » dans la scission entre langage scientifique et langage populaire. La grande catégorie « environnement », ainsi qu'un système de classement très simple et accessible, en son sein, permet de rester au plus proche du langage populaire.

Section 2. Comment la forme transforme le fond

La base de données, sous couvert d'être un simple outil technologique, n'est pourtant pas neutre (Meyer 2009). La dimension politique et éthique de la base de données, le contexte de son élaboration ont une grande importance, car sont révélateurs des objectifs associés à ces mises à disposition de matériaux (Meyer 2009 ; Trompette et Vinck 2009). Le droit des bases de données, que nous avons évoqué, permet d'établir leur statut d'œuvre, en tant que construction intellectuelle et sociale.

1. La base de données n'est pas neutre

Lors de notre séjour de recherche à la phonothèque de la MMSH, nous avons pu observer des différences dans les traitements documentaires des divers fonds ethnobotaniques, autres que la simple précision scientifique. Du fait que les personnes en charge du traitement documentaire des fonds de la phonothèque sont généralement des stagiaires, supervisés par Véronique Ginouvès, ceux-ci n'ont pas toujours un regard ethnographique, ce qui peut poser problème. Concernant les fonds ethnobotaniques, certains résumés d'enquêtes indiquent : « *telle plante sert à... telle autre sert à...* », sans contextualiser cette parole comme venant d'une personne ressource. Un tel traitement documentaire peut, alors, encourager la confusion chez l'auditeur, qui ne sait plus si l'information peut être prise telle quelle ou si elle nécessite d'être resituée dans une vision ethnographique. Cette observation révèle l'impact du travail documentaire et, encore une fois, l'importance de contextualiser ce travail. Elle interroge l'objectif de la base de données : valoriser un savoir considéré comme directement utilisable ou contextualiser un savoir d'ordre ethnographique ?

La documentation des enregistrements concerne également la contextualisation du traitement documentaire effectué. À la phonothèque de la MMSH, lorsqu'un fonds est traité, Véronique Ginouvès tient à ce qu'un catalogue d'indexation soit réalisé. Dans l'introduction de ce catalogue, il est alors possible de présenter en détail le fonds d'archives traité, mais également d'indiquer qui était en charge du traitement documentaire et dans quel cadre celui-ci a été réalisé. Par exemple, concernant notre travail documentaire sur le fonds d'enquêtes de la Vallée Stura, il lui semblait pertinent d'indiquer que la documentation avait été réalisée de manière très précise du fait qu'en tant que doctorante, nous avions une certaine rigueur que tous les stagiaires, plus jeunes, n'avaient pas nécessairement. De la même façon, il est intéressant de noter qu'à Dastum, le traitement documentaire diffère grandement d'un fonds à l'autre. La précision dans le traitement documentaire varie, notamment, en fonction des financements et du temps alloués à ce travail, ainsi qu'en fonction de la personne en charge du travail, si elle est spécialiste du domaine traité ou non.

Malgré nos efforts pour renseigner précisément et de manière impartiale les témoignages, nous nous rendons bien compte que certains « rentrent mieux dans les cases » que d'autres. Un certain nombre des sujets abordés dans les entretiens n'ont pas trait à la culture « traditionnelle ». Il peut être question, par exemple, de l'évolution de l'agriculture, avec l'apparition des tracteurs et le développement du remembrement dans les années 1960. La transformation des systèmes de rotations agricoles, avec la culture du maïs et du colza, est également abordée. Plusieurs produits venus du commerce, tels que le riz, le café, le coton, sont évoqués dans les enregistrements. Pourtant, ces évolutions n'apparaissent pas toutes dans le thésaurus. S'il existe une catégorie « remembrement », visible la figure 45, celle pour les produits du commerce, rassemblant des mots-clés tels que le « riz », manque. Ces catégories impliquent un outil de traitement documentaire dynamique. Pourtant, un thésaurus tel que celui de Dastum est ainsi fait qu'il tient sur une feuille de papier, n'incluant alors que deux dimensions. Il peut laisser croire à une société traditionnelle dont la structure est immuable, alors que la période qu'il englobe s'étend des années 1800 à l'après-guerre, période de grandes mutations pour les populations rurales en particulier.

```

outillage agricole
Remembrement rural
savoirs populaires ou anciens sur l'agriculture
    botanique
        fruit
            châtaigne
            fraise
            noisette
            noix
            poire
            pomme
            prune
            prunelle
        végétaux cultivés
            ail
            blé
                blé noir

```

Figure 45. Extrait du thésaurus de Dastum, où les catégories synchroniques et diachroniques se confondent

Certains items sur les noms des plantes en gallo, pourtant intéressants et peut-être révélateurs de nouvelles terminologies, ne sont pas autant mis en valeur que ceux indiquant les plantes et leurs usages. En effet, au lieu d'avoir dix mots-clés concernant l'item, ceux-là n'en possèdent qu'un seul : le mot-clé « plante ». Avec le thésaurus, ce sont donc les extraits sonores thématiques qui sont mis en avant, au détriment d'extraits plus linguistique. Il serait peut-être intéressant d'imaginer un outil de traitement complémentaire, qui référence les termes en breton et en gallo utilisés. L'association Chubri, par exemple, a imaginé de développer, à l'avenir, un tel outil. Il s'agit d'une base de données de termes gallos dans laquelle on puisse écouter, pour chaque terme référencé, un ou plusieurs extraits sonores

dans lesquels le terme est cité. Une telle base de données linguistique permet, par exemple, la comparaison des prononciations d'un même terme, en fonction des localités.

2. Mise en cases informatiques : entre oralité et écriture

Bien que la banque d'archives orales conserve la forme initiale de la source, le système d'indexation qu'est le thésaurus, décrit ci-dessus, fait, quant à lui, intervenir un procédé écrit dans la mise en ordre des archives orales, transformant les modalités de leur transmission. La banque d'archives orales se trouve, en fait, à mi-chemin entre l'écrit, par l'élaboration de catégories de rangement explicites, et l'oral, de par la nature de ses matériaux.

Dans son livre *La raison graphique* (1979), Jack Goody cite deux avantages que possède l'écriture sur l'oralité :

« Nous avons vu que l'écriture a deux fonctions principales. L'une est le stockage de l'information, qui permet de communiquer à travers le temps et l'espace et qui fournit à l'homme un procédé de marquage, de mémorisation et d'enregistrement. Cette fonction pourrait bien sûr être remplie pas d'autres moyens de stockage, tel que l'enregistrement sur bande magnétique. Cependant, l'utilisation d'une reproduction seulement auditive ne permettrait pas de remplir la seconde fonction, celle qu'a l'écriture en assurant le passage du domaine auditif au domaine visuel, ce qui rend possible d'examiner autrement, de réarranger, de rectifier des phrases et même des mots isolés » (Goody 1979, 145).

Nous percevons bien, dans cette démonstration, les différences de médiation entre écriture et oralité, et la supériorité de l'écriture en termes de capacité d'analyse. La parole enregistrée ne peut, selon Jack Goody, permettre des comparaisons et des confrontations de données provenant de contextes et d'époques différentes, les agençant et ré-agençant selon « une tradition cumulative d'examen critique ».

Aujourd'hui pourtant, les bases de données multimédias en ligne permettent d'avoir accès à un grand nombre de données et de pouvoir les étudier en vis-à-vis, les classer et procéder à des réarrangements (Jolly 2001). C'est le cas, notamment, des enregistrements audio. Du fait du travail documentaire de segmentation des archives orales en items et d'indexation thématique, les sources orales accèdent aux potentialités de comparaison et d'examen critique qu'offre l'écriture. Pour autant, Jack Goody nous met en garde sur la catégorisation des sources, insistant sur le fait que la mise à l'écrit des systèmes de classement « rend plus stricte la définition des catégories ; la pluie ou la rosée sont-elles d'ordre céleste ou terrestre ? Il faut bien trancher. En outre, l'écriture contribue à accentuer la dimension hiérarchique du système classificatoire » (Goody 1979, 182), problématique que nous avons déjà évoqué.

3. L'ethnobotanique à travers une base de données

3.1. Une image figée de la tradition

Au sein des SHS, les archives scientifiques sont, de plus en plus, pensées dans un souci de restitution auprès des communautés dans lesquelles elles ont été élaborées et leur possible utilisation pour la préservation des patrimoines (Müller 2006 ; Molinié et Mouton 2008). Éric Jolly (2008) apporte, à ce sujet, une réflexion intéressante. Son étude porte sur la revisite du « Fonds Marcel-Griaule », premier fonds d'archives scientifiques déposé à la bibliothèque Éric-de-Dampierre²¹⁸. Les ouvrages de Marcel Griaule sur le pays Dogon ont permis à ce dernier d'être inscrit, en 1989, « Patrimoine de l'humanité » à l'Unesco (Jolly 2008). L'auteur porte un regard critique sur la patrimonialisation d'une production initialement conçue pour le seul usage des ethnologues : « cette production scientifique, censée faire autorité, permet non seulement d'authentifier la « vraie » tradition des Dogons pour la mettre en vitrine, mais elle autorise également une exégèse et une vulgarisation attrayantes ». Il parle à ce sujet de « processus stérilisant de patrimonialisation ». Nous nous demandons si ce processus apparaît à travers Dastumedia.

L'association Dastum, dans les premières années de son existence, a permis une réappropriation des airs traditionnels et a participé au renouveau du fest-noz. Depuis, de très nombreuses versions des mêmes airs ont été collectées, révélant l'immense plasticité du répertoire traditionnel. Ces différentes versions constituent, ensemble, la contre-vérité d'une tradition figée. Pourtant, plusieurs critiques s'élèvent contre la façon dont ces différentes versions sont mises en valeur : c'est souvent l'air musical le plus connu dont ce servent les musiciens, la recherche de nouvelles versions à travers Dastumedia étant fastidieuse. Selon Philippe Bardel, c'est un problème de communication de l'association, qui insiste trop sur l'utilité de Dastumedia, alors que les données qu'elle contient ne sont pas suffisamment accessibles :

« à mon sens, l'erreur de Dastum ça a été de trop mettre l'accent sur l'utilisation et l'utilité de ce travail, alors que le fonds [n']était pas du tout fonctionnaliste... c'était une mission incontournable, c'étaient des gens à qui s'impose la nécessité de conserver des choses qui allaient disparaître. Et ensuite, a posteriori, on a voulu montrer à quoi ça pouvait servir, et on a voulu justifier des moyens par rapport à une utilité sociale. Ah ben, ça pourrait alimenter des jeunes créateurs... Oui, ça alimente de jeunes créateurs, mais tous les jeunes créateurs depuis 2000 ans apprennent en écoutant... La finalité du collectage elle, est ailleurs, c'est une finalité ethnologique, il faut l'assumer. Et pourquoi est-ce qu'on continue à collecter la xième chanson, qu'est-ce que ça va apporter au jeune créateur, que dalle !

²¹⁸ La bibliothèque Éric-de-Dampierre fait partie du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense. Elle est l'une des plus anciennes bibliothèques de recherche à avoir accueilli des fonds d'archives de chercheurs et ce, dès les années 1980. Le fonds Marcel Griaule est le premier fonds à avoir été déposé à la bibliothèque.

Donc, a un moment, [ce n'est] pas une erreur de sens parce que je crois que le sens, il est clairement établi, c'est une erreur de communication » (P. Bardel, 26/04/2016).

Selon nous, ces différentes versions pourraient faire l'objet de diverses réutilisations, pour peu qu'elles soient suffisamment mises en valeur. Dans l'exemple de la tradition Dogon, donné par Éric Jolly (2008), comme dans celui de l'association Dastum, ce ne sont pas tant les productions initiales – celles des ethnologues ou des collecteurs – mais plutôt la manière dont elles sont diffusées qui compte, dans l'impression figée ou non qu'elles nous renvoient de la tradition. La tradition est la vision que les sociétés humaines portent, aujourd'hui, sur les pratiques transmises par ceux qui les ont précédés, donc comme un processus évolutif et vivant (Lenclud 1987). Nous rejoignons Philippe Bardel, lorsque celui-ci dit que Dastumedia ne devrait pas viser seulement les musiciens. Nous pensons qu'elle peut, au contraire, servir à de nombreux autres utilisateurs. Toutefois, il faudrait pour cela qu'une réflexion commune ait lieu, au sein de l'association, pour préciser les différents publics visés, et les différentes réutilisations envisagées. Les méthodes de traitement documentaire pourraient alors être réajustées en fonction de ces nouveaux objectifs.

3.2. Vers une contextualisation plutôt qu'une validation

La banque d'archives sonores à caractère patrimonial, telle que Dastumedia, pose la question des attentes des publics. À Dastum, les attentes envers une mise à disposition de répertoires musicaux vont de soi, et sont satisfaites, si l'on en croit le rôle de l'association dans la revitalisation du fest-noz en Bretagne. Mais quelles sont les attentes concernant l'ethnobotanique ? Et l'association y répond-elle ?

Comme nous l'avons vu, la mise en base de données des archives orales ethnobotaniques implique l'utilisation de nouveaux codes, entre oralité et écriture, ainsi qu'entre langage scientifique et langage populaire. Or, la question du scientifique et du populaire, s'est posée également, quoiqu'en d'autres termes, pour le chant ou encore le conte, lorsque les premiers folkloristes effectuaient des corrections orthographiques et de syntaxe dans leurs retranscriptions²¹⁹. Ce sont les mêmes qui, après réflexion, ont abandonné cette logique de « validation des données », pour clarifier leur méthode d'une part et, d'autre part, reconnaître les chants et contes populaires comme des systèmes artistiques différents de la musique et la littérature classiques, et ayant leur propre intérêt.

C'est à ce même problème que sont confrontés, aujourd'hui, les savoirs ethnobotaniques. Si leur validation scientifique est légitime, en particulier pour des savoirs thérapeutiques, qui peuvent porter atteinte à la santé humaine, elle n'est pas l'objet d'une banque d'archives orales à caractère patrimonial. Revenons sur l'exemple de « scientisation » des savoirs, énoncé par Arun Agrawal (2002), à propos des bases de données ethnobotaniques à

²¹⁹ Voir : Sébillot, Paul (1997 [1900]) *Contes des landes et des grèves*, Terres de brumes, Rennes. [Présentation par Dominique Besançon].

caractère utilitaire. Le savoir est présenté comme exploitable directement, car dénué de toute mémoire et, ainsi, de son contexte d'élaboration. Arun Agrawal affirme qu'une fois entré dans la base de données, « le savoir autochtone se trouve paradoxalement dépouillé des caractéristiques spécifiques qui pouvaient, même virtuellement, le signaler comme autochtone » (Agrawal 2002, 330). Les peuples autochtones ne sont plus étudiés pour eux-mêmes, mais pour les savoirs et ressources associées dont ils disposent. Dans un précédent article (Mériaux 2016b), nous avons développé l'idée que le savoir autochtone est indissociable de la mémoire associée au contexte d'élaboration de ce savoir.

Selon nous, la solution la plus pertinente proposée par l'association Dastum, à ce sujet, est le fait d'avoir associé des noms – de collecteurs mais aussi de personnes ressources – aux archives sonores et ainsi, de reconnaître les porteurs de tradition. C'est, également, le fait d'avoir resitué les items sonores dans des enquêtes, qui permettent aux sources d'être contextualisées, dans le temps et dans l'espace. Cette contextualisation soulève des réflexions juridiques et déontologiques, nous l'avons vu et, plus globalement, la question essentielle de la légitimation des sources. Mais à la fois, c'est cette mise en contexte, prenant en compte des savoirs plus ou moins revitalisables, qui permet de comprendre les représentations passées du monde et de les intégrer à des questionnements plus actuels.

Plutôt qu'une validation scientifique des savoirs populaires, c'est leur contextualisation qui nous paraît indispensable dans la transmission patrimoniale. Comme le souligne Éric Jolly, à propos de son corpus d'analyse, le risque consiste à interroger « la base de données comme s'il s'agissait d'un informateur privilégié et omniscient » (2001, 103). D'autant que la rapidité de sa consultation en ligne permet l'extraction quasi-immédiate de renseignements précis et accentue le risque de décontextualisation des savoirs : « Il suffit d'entrer un mot clé thématique pour obtenir aussitôt une sélection de fiches ou de pages de registres écrites par des auteurs différents sur une période de plus de 25 ans » (Jolly 2001, 102). Il insiste sur le fait qu'un enregistrement de témoignage créé lors d'une enquête ethnologique – c'est le cas également du collectage amateur – reste la création d'une personne à un moment donné, dans un contexte particulier, et ne peut remplacer la conversation que l'enregistreur a fixée.

Chapitre 3. La réutilisation des archives orales ethnobotaniques : Comment et pourquoi ?

En plus de la « revisite » scientifique des archives orales ethnobotaniques, que nous avons développée dans la deuxième partie de cette thèse, nous allons nous intéresser maintenant aux formes de valorisation patrimoniale des archives orales. Selon Florence Descamps, les archives orales peuvent faire l'objet de « pratiques d'appropriation par les publics », entre autres critères, pour entrer dans le champ patrimonial (Descamps 2014). Les réutilisations et les valorisations des archives orales sont des étapes primordiales de leur patrimonialisation.

La valorisation patrimoniale des archives parlées, à l'inverse de celle des archives audiovisuelles (Descamps 2006b, 2010a ; Stockinger 2011 ; Lamothe 2012), commence tout juste à se développer. Nous nous sommes intéressée à plusieurs dispositifs muséographiques mettant en valeur les archives orales. Nous allons voir que la réutilisation de ces archives possède des avantages comme des inconvénients. Nous détaillerons d'autres formes de valorisation de ces archives orales, à savoir des chroniques pour une utilisation radiophonique, des billets de blogs ou encore la création de liens entre archives ethnobotaniques et herbiers numériques.

Les caractéristiques propres aux archives orales ressortent de ces valorisations. Pourquoi, en effet, les témoignages oraux sont-ils valorisés tels quels, ou sous forme de citations, plutôt que d'en tirer simplement les informations qu'ils contiennent ? Ces témoignages audio apportent quelque chose de plus. Nous allons présenter les différents plans et référentiels qui permettent de préciser l'analyse des témoignages oraux et de mettre en lumière les émotions et attentes qui leurs sont associées. Sur la thématique ethnobotanique, le témoignage est particulièrement précieux du fait que les plantes sont difficilement « exposables ». Il joue alors le rôle qu'elles ne peuvent pas jouer, à savoir, faire entrer l'auditeur dans un univers particulier.

Section 1. Différentes formes de valorisation patrimoniale des archives orales

Pour étudier les formes que peut prendre la valorisation des archives orales, nous avons analysé deux dispositifs muséographiques : « Des Hommes et des Plantes qui soignent », qui a été présentée au château de la Roche-Jagu, dans les Côtes d'Armor, en 2015 ; et « Landes de Bretagne, un patrimoine vivant », présentée à l'écomusée du pays de Rennes, en 2017. Nous avons complété cette analyse avec nos observations d'autres projets muséaux, ainsi que des nouvelles formes de valorisation qui se développent sur internet.

1. Valoriser les archives orales dans les expositions

1.1. Exposition « Des Hommes et des Plantes qui soignent »

Deux mois après avoir effectué le traitement documentaire du fonds Christophe Auray, en 2014, nous avons été contactée par Nolwenn Herry²²⁰, au sujet de l'exposition « Des Hommes et des Plantes qui soignent » (Fleurentin *et al.* 2015). Elle avait lu notre article dans la revue *Musique bretonne*, éditée par Dastum, mentionnant la mise à disposition du fonds Christophe Auray dans Dastumedia (Mériaux 2014a). Elle nous a d'ailleurs indiqué que, sans cela, elle n'aurait pas pensé à chercher des témoignages sur un tel sujet, pensant qu'il n'en existait pas en Bretagne.

Le projet muséal avait d'abord été pensé pour évoquer particulièrement les usages des plantes en Bretagne. Le projet a été recadré lors de sa soumission auprès du conseil départemental : il a été décidé de travailler sur les plantes dans la médecine, à travers l'histoire et de part le monde, pour amener à une réflexion sur la phytothérapie actuelle. Seule une petite place était réservée à la Bretagne et aux archives orales ethnobotaniques.

N'ayant que très peu de temps à consacrer à l'écoute des archives orales, il lui fallait des extraits sonores déjà découpés sur la thématique des plantes médicinales en Bretagne : des extraits courts, de bonne qualité sonore, linguistiquement intéressants, tout en étant compréhensibles, et dans lesquels le collecteur ne serait pas trop présent. Cette dernière indication n'est pas des moindres, car c'est celle qui a posé le plus de problèmes lors du montage des extraits sonores. En effet, le technicien spécialisé sur le son qui travaillait pour le projet était gêné, dans les témoignages enregistrés par Christophe Auray, par les interventions trop fréquentes de ce dernier. Il a fait une première proposition en coupant toutes les interventions de Christophe Auray, ce qui « *n'allait pas du tout* », selon Nolwenn Herry. Ils ont finalement trouvé un compromis entre le découpage de certains passages et le naturel de la conversation. Il existait un impératif de durée également, car les témoignages ne constituaient qu'une petite partie de l'exposition : sur la demi-heure de témoignages sélectionnées, un montage de moins de dix minutes a été réalisé.

²²⁰ Nolwenn Herry est née dans les années 1970-1980, en Bretagne. Elle est commissaire d'exposition au château de La Roche-Jagu, dans les Côtes-d'Armor.

L'usage des langues et la façon de parler ont soulevés des interrogations, également. Nolwenn Herry, dans son choix d'extraits sonores, s'est trouvée confrontée à :

« Une dame qui parle très très bien, on comprend très bien ce qu'elle dit. Mais il y en une, alors on a hésité avec Solenne [sa collègue] : "Bon alors qu'est-ce que je fais, on la laisse ou pas ?". Parce qu'elle a plein d'expressions en gallo et un fort accent. On s'est dit : "Bon...". Et puis on s'est dit : "Non mais si, évidemment". Évidemment qu'il faut le laisser parce que c'est aussi au cœur de la logique d'enquête et de collectage. Et c'est intimement lié, aussi, à cette mémoire là. Et donc on s'est dit : "On va la mettre au bout, quand les gens auront pris le rythme, quand ils commencent à se poser" » (N. Herry, 09/09/2015).

Nolwenn Herry aurait aimé présenter aussi des extraits sonores en breton. En effet, la Roche-Jagu se situe dans la partie bretonnante des Côtes d'Armor, ce qui aurait rendu logique la diffusion d'extraits en breton. Mais elle revient sur la difficulté de l'entreprise. Premièrement, elle-même n'est pas bretonnante. Elle n'a pas su identifier les extraits en breton en lien avec les plantes, dans la base de données de Dastum. Deuxièmement, bien qu'un de ses collègues bretonnants fût prêt à l'aider à aller collecter, ils « *se sont tous fait déborder* ». Elle avoue qu'elle a, au dernier moment, pioché quelques expressions en breton en lien avec les plantes, dans l'ouvrage *Du chêne au roseau* (Giraudon 2010), pour illustrer les panneaux de l'exposition.

Les extraits sonores étaient diffusés à travers des écouteurs dissimulés dans les dossiers de deux fauteuils en bois, de style art déco, tournés vers une cheminée, pour créer une ambiance intimiste. Ni les noms des informateurs, ni leur lieu de résidence, n'étaient indiqués, ceux-ci prenant, plus généralement, l'identité de « nos grands-parents ». Comme si la voix d'une personne âgée, placée dans un environnement laissant cours à l'imagination, suffisait à évoquer tout l'imaginaire de la vie d'autrefois.

En face, légèrement décalée, une petite étagère présentait un bocal de pétales de lys (*Lilium candidum* L.) macérés dans la *goutte*, un autre de fleurs de millepertuis (*Hypericum perforatum* L.) en macérât huileux, ainsi que d'autres remèdes de ce type, reconstitués par Christophe Auray. Celui-ci avait préparé ces remèdes dans des bocaux qui avaient toujours leurs vieilles étiquettes. Aussi, Nolwenn Herry les a-t-elle transvasés dans des pots assortis, comme l'illustre la photographie ci-dessous, figure 46. Puis, devant nous, elle s'est demandée si, finalement, elle n'avait pas participé à « sanctifier l'objet », selon ses termes. Elle nous a permis de rentrer un peu dans la complexité du travail de mise en scène : rend-elle compte de la réalité ou l'embellit-elle, quitte à l'idéaliser ? Dans ce cas pourtant, Nolwenn Herry pense que le fait de présenter la préparation médicinale dans un joli bocal donne peut-être plus envie d'en réaliser soi-même permettant, alors, non pas d'idéaliser l'objet mais de le rendre, au contraire, accessible.



Figure 46. Vitrine illustrant l'espace des témoignages ethnobotaniques, avec les préparations de Christophe Auray présentées dans quatre pots assortis (Source : Maëlle Mériaux)

Sur un panneau d'information, à côté, les démarches de collectage ethnobotanique de Bretagne étaient présentées, plutôt que de montrer les savoirs eux-mêmes. Aucun des savoirs évoqués dans les témoignages n'était analysé. C'est comme si les témoignages faisaient partie du discours de l'exposition et se suffisaient à eux-mêmes. Il nous semble ici que les témoignages ne sont donc pas présentés pour les savoirs qu'ils contiennent, mais bien pour l'univers particulier qu'ils créent. Dans la même pièce sont présentés plusieurs films ethnographiques tournés à l'étranger, révélant des pratiques traditionnelles d'autres continents. L'idée ici est, d'une part, de montrer la diversité des pratiques traditionnelles à travers le monde ; d'autre part, de montrer le type de recherches effectuées sur ces pratiques, avec des démarches amateurs en Bretagne, mais aussi scientifiques ailleurs, par des enquêtes ethnobotaniques et ethnopharmacologiques. Ce ne sont donc pas les pratiques auxquelles on s'intéresse ici, mais plutôt les démarches de recueil de ces pratiques.

Ce dispositif scénographique – les deux chaises avec le son, la cheminée, l'étagère et le panneau d'exposition – ne représentait qu'une toute petite part de l'exposition, et était situé dans une grande pièce comportant deux tables-vitrines, et trois poste où étaient

diffusés des films. Il était difficile de tout apprécier pleinement, certains ayant sans doute préféré voir les trois films, quand d'autres ont choisi de s'asseoir dans les chaises. La photographie ci-dessous, figure 47, illustre cette diversité des dispositifs muséographiques.



Figure 47. À l'étage, plusieurs dispositifs muséographiques se côtoient : éléments végétaux séchés, films ethnographiques, etc. Les témoignages sont diffusés dans les fauteuils en bois, à droite (Source : Born scénographie & signalétique)

L'exposition a été reçue avec un grand succès, en accueillant 3000 personnes de plus que l'année précédente. Les retours ont également été très bons. Mêmes les médecins, les pharmaciens – un public qui faisait peur à Nolwenn Herry – ont apprécié l'exposition. Une seule personne a trouvé dommage que la présentation n'ait pas été davantage axée sur les plantes et remèdes de la région. Les savoirs locaux étaient abordés lors des visites guidées des carrés de plantes médicinales, autour du château. De plus, Nolwenn Herry nous a fait remarquer qu'une grande partie du public était constitué de touristes, venant d'abord voir le château et les jardins. Pour eux, les expositions sont « en bonus », comme elle dit.

1.2. Exposition « Landes de Bretagne, un patrimoine vivant »

1.2.1. Le choix des extraits sonores

L'exposition temporaire « Landes de Bretagne, un patrimoine vivant » fait suite à la parution de l'ouvrage *La mémoire des landes de Bretagne* (Beaulieu et Pouëdras 2014), dont les textes sont de François de Beaulieu et les illustrations, du peintre breton Lucien Pouëdras. L'écomusée a demandé à François de Beaulieu d'être commissaire scientifique de ce nouveau projet, accompagné d'Anne-Cécile Turquety, chargée de mission pour l'exposition. Celle-ci a pour objet la prise de conscience de l'importance des landes dans la culture bretonne, et leur vulnérabilité en tant que paysages, aujourd'hui. Après une introduction sur

la faune et la flore des landes, le visiteur est amené à explorer les usages des landes dans la société agricole autrefois, ainsi que la vision des landes donnée par les peintres et à travers les légendes, comme le montre la figure 48, ci-dessous. La période du défrichement des landes en Bretagne est ensuite détaillée, pour en venir à leur vulnérabilité actuelle et aux plans de conservation en cours.



Figure 48. Après l'introduction présentant la faune et la flore des landes, deux chemins possibles : à gauche, les landes dans leurs usages agricoles ; à droite, les landes vues par des artistes (Source : Alain Amet, Musée de Bretagne)

Lors de l'élaboration de l'exposition sur les landes en Bretagne, à l'écomusée du pays de Rennes, nous avons une place un peu particulière. Nous avons évoqué avec François de Beaulieu, dans un premier temps, la possibilité de participer au choix des extraits sonores diffusés et de suivre les différentes étapes de l'élaboration de l'exposition. Nous avons ensuite parlé de cette éventualité avec Anne-Cécile Turquety. Elle a tout de suite été partante, nous plaçant même dans un rôle de conseil et d'expertise. De plus, elle nous a proposé de participer aux différentes réunions ayant trait à l'utilisation du son dans l'exposition.

Anne-Cécile Turquety nous a demandé, au début du travail sur le projet, s'il était nécessaire, selon nous, de réaliser quelques enquêtes de témoignages au sujet des landes, ou bien si les matériaux existants étaient suffisants. Nous avons donc effectué un premier travail de dépouillement dans Dastumedia, pour savoir ce qui était disponible au sujet des landes. Il était, selon nous, évident que l'utilisation des matériaux existants serait moins fastidieuse que de réaliser des enquêtes. En fait, le dépouillement des enregistrements existants nous a demandé beaucoup de temps.

Nous avons effectué un inventaire des extraits sonores existants. Nous avons travaillé sur les archives orales présentes à Dastum et sur celles du centre Les Landes²²¹, à Monténeuf (35). Parmi les fonds déposés à Dastum, nous avons trouvé quelques enregistrements intéressants au sujet des landes, dans les fonds La Liètt et Laurent Gall en particulier. Quelques items sur ce thème se trouvaient également dans la base de données. Certains n'avaient pas une qualité sonore suffisamment bonne pour être valorisés dans un projet muséal. Nous avons également pu identifier quelques extraits sonores en breton, avec le nom de l'ajonc (*Ulex sp.*), en breton *lann*, une plante des landes. Mais comme nous ne parlons pas breton et Anne-Cécile Turquety non plus, ces extraits ont été mis de côté, plutôt que de trouver quelqu'un qui saurait les traduire. Comme dans l'exposition de la Roche-Jagu, la facilité l'a emporté. Le musée s'attachant principalement au pays de Rennes, cela apporte également une justification au peu de temps consacré aux extraits en breton. De plus, certains des fonds déposés à Dastum n'ont pas encore de statut précis de diffusion.

Ce sont, principalement, les enregistrements de Monténeuf qui ont été utilisés. Les questionnements de ces enquêtes étaient spécifiquement tournés vers les landes. Dans les faits, les réponses des informateurs portaient aussi fréquemment sur les paysages de prairies humides, où ils allaient garder les vaches lorsqu'ils étaient enfants. Cette observation nous a obligé à bien choisir les extraits utilisés sur la thématique de l'enfance, pour ne conserver que les témoignages spécifiques aux landes.

Après avoir sélectionné les passages évoquant les activités dans les landes ou autour de la lande, nous avons sélectionné précisément les extraits qui allaient être diffusés. Pour ce faire, nous avons focalisé notre attention sur des passages bien compréhensibles et, à la fois, intéressants linguistiquement. Nous nous sommes intéressée aux passages qui illustrent les outils ou jouets présentés, ainsi que les pratiques de fauchage et d'écobuage des landes. Nous avons sélectionné neuf extraits sonores : un provenant du fonds La Liètt ; les huit autres provenant des enregistrements du centre Les Landes, à Monténeuf. Cela correspond à dix minutes de témoignages audio. La provenance de chaque extrait a été indiquée dans l'exposition, et comme tous provenaient de cafés mémoires ou de collectages collectifs, impliquant plusieurs informateurs non renseignés, les noms des informateurs n'ont pas été indiqués dans l'exposition.

Le travail de sélection des extraits sonores nous a permis de constater les lourdes contraintes de temps qui pèsent sur les salariés, lors du montage d'un projet muséal. L'acquisition ou les prêts d'objets prennent beaucoup de temps, remettant toujours à plus tard l'écoute des archives orales. Nous avons déjà évoqué le fait que le partenariat de

²²¹ Le centre Les Landes est un centre de découverte, situé dans la réserve naturelle des landes de Monténeuf, au sud de la forêt de Brocéliande. Plusieurs projets et animations y sont menés autour des landes. Des collectages de témoignages ont été réalisés par le centre, à travers deux cafés-mémoire enregistrés, d'une heure et demie chacun, et quelques enregistrements individuels. Il n'a pas été question d'un dépôt de ce fonds de témoignages oraux à Dastum, jusqu'à présent. Pourtant, l'un des cafés-mémoire a été animé par Mattieu Guitton, qui connaît bien les problématiques de conservation des archives orales, comme nous l'avons déjà évoqué. La question de l'identification des fonds existants se pose à nouveau, car ils ne concernent parfois que quelques enregistrements.

l'écomusée avec l'association Dastum n'était pas très rodé, faisant de l'étape de la sélection des extraits sonores un travail compliqué pour les salariés. De plus, comme les conditions d'écoute n'étaient pas idéales pour travailler à deux, avec Anne-Cécile Turquety, ni à l'écomusée, ni à Dastum, nous nous sommes rendues compte qu'il était plus simple de travailler chacune de notre côté. Finalement, nous avons réalisé ce travail presque intégralement seule et notre prise en charge du dépouillement des enregistrements et de la sélection des extraits sonores a été très appréciée. Ainsi, la réutilisation d'archives orales existante, qui nous semblait être la solution la plus simple, s'est avérée plus complexe que nous le pensions. C'est particulièrement vrai pour un projet muséal, restreint en terme de temps, d'espaces de travail adaptés, et de budget, nous allons le voir.

1.2.2. La place du son dans l'exposition

Anne-Cécile Turquety nous a fait part d'un problème fréquent dans son métier : il y a souvent beaucoup trop d'objets pour illustrer certains passages des expositions, alors que d'autres en manquent cruellement. Ici, en l'occurrence, la partie sur l'agriculture dans les landes est particulièrement bien fournie, alors que d'autres parties risquent d'être vides. L'introduction, sur la faune et la flore des landes, est seulement illustrée de planches d'herbiers et de collections, ainsi que de bornes interactives. Anne-Cécile Turquety craint que ce ne soit trop scientifique pour les visiteurs.

Anne-Cécile Turquety aurait souhaité une borne audio avec des témoignages, dans cette première partie de l'exposition, pour rajouter « *un peu d'humain* », comme elle le dit. Elle pensait que ces témoignages pourraient rendre compte des cueillettes dans les landes. En en discutant, nous nous sommes rendues compte qu'elle avait une idée préconçue du rapport au végétal dans les landes : elle s'était imaginée qu'à l'image des grandes cueillettes pour l'herboristerie, certaines plantes de la lande devaient être ramassées ainsi, de manière saisonnière. Or, la seule pour laquelle nous ayons des témoignages de cueillette saisonnière est la molinie (*Molinia caerulea* (L.) Moench), qui servait à fabriquer des paniers. Certaines plantes de la lande sont également citées dans les témoignages comme remèdes, mais cueillies au gré des circonstances : la cuscute (*Cuscuta epithimum* (L.) L.) dont on frottait les verrues ou bien l'écorce de genêt (*Cytisus scoparius* (L.) Link), que l'on utilisait en pansement si l'on s'était blessé en fauchant la bruyère par exemple.

La plupart des témoignages recueillis sur la lande concernent ses usages agricoles. Ils viennent directement illustrer les objets rassemblés pour cette partie : outils pour faucher la lande, machine pour broyer l'ajonc, appelée localement le *hache-jan* – illustré par la photographie ci-dessous, figure 49 – etc. Quelques témoignages, également, concernent les souvenirs d'enfants en tant que *patous*, dont le rôle était d'aller garder les vaches. Les personnes ressources se souviennent que, dans leur enfance, elles étaient parfois beaucoup plus occupées à chercher leurs camarades *patous* et à jouer avec qu'à garder les vaches. À tel point que parfois, les vaches rentraient toutes seules à la ferme. Les enfants rentraient alors tout penauds, ayant peur de se faire gronder. Pour illustrer les jeux de *patous*,

quelques jouets buissonniers sont exposés en vitrine. Sur ce même sujet, des photographies anciennes sont projetées sur un grand écran, dans une partie de l'exposition transitoire, qui ouvre sur la thématique du légendaire dans les landes.



Figure 49. Des témoignages sonores viennent illustrer les outils pour broyer l'ajonc, notamment le *hache-jan* (Source : Alain Amet, Musée de Bretagne)

En plus des témoignages qui sont placés dans la partie agricole, les autres thèmes de l'exposition ont également leur bande sonore. Des bruitages d'animaux sont diffusés dans la partie introductive. Un chant des faucheurs de landes est proposé à l'écoute dans la partie agricole, en complément des témoignages. Dans la partie sur les légendes, des histoires sont diffusées dans un espace intimiste, prévu pour cela. Un sketch politique accompagne la partie défrichement et des témoignages de plusieurs personnalités sont présents dans la partie conclusive, sur l'avenir des landes. Selon le régisseur de l'écomusée, cela fait beaucoup trop de sons différents qui risquent de se mélanger. Anne-Cécile Turquety nous a conviée à prendre part à la réflexion, dans une première réunion avec le régisseur, puis dans une seconde réunion avec François de Beaulieu, ainsi que le régisseur et les scénographes²²². Elle nous explique que c'est la première fois qu'ils prennent un temps pour aborder, spécifiquement, le sujet du son dans l'ensemble de l'exposition et qu'auparavant, le sujet avait été traité au cas par cas.

La première réunion, avec Anne-Cécile Turquety et le régisseur, nous permet de passer en revue chacune des « bornes » son et de les étudier les unes par rapport aux autres pour

²²² Les scénographes de l'exposition sont les frères Baudu, dont l'entreprise est basée à Redon.

anticiper les éventuelles interférences. C'est l'occasion également de décider quel sera le matériel de diffusion le plus adapté. Il existe, par exemple, le *flatphone* et le *soundtube*, qui correspondent à une douche sonore : source audio très directive, permettant de délivrer un message sonore à un public restreint avec une bonne intelligibilité. Il y a aussi possibilité d'installer une borne avec casque ou écouteur individuel, un déclenchement du son avec un détecteur, etc. Nous découvrons tout un vocabulaire technique au contact du régisseur. Après une première discussion dans une salle de réunion, nous nous rendons dans la salle d'exposition, où l'exposition précédente est encore ouverte. En contexte, nous tentons d'imaginer les éventuelles interférences.

Dans le futur espace agricole, il y a clairement trop de sons : un chant des faucheurs de landes, les témoignages sonores, ainsi que des films de la cinémathèque, dont certains ont le sons et d'autres sont muets. Nous décidons, ensemble, qu'il vaut mieux mettre le chant sur une borne avec un écouteur, car il risque de prendre trop de « place », autrement. Les films sont visionnables sur un écran, avec des écouteurs. Nous sommes tous les trois d'accord sur le fait qu'une borne contenant seulement des témoignages audio, sans l'appui de l'image, risque de ne pas être consultée. Seuls les témoignages sont diffusés en boucle, sous la forme d'une douche sonore. Dans la salle d'exposition, le régisseur nous fait d'ailleurs remarquer, à propos de l'exposition en cours, que les visiteurs ne prêtent, pour la plupart, aucune attention aux bornes interactives : durant le temps où nous y restons, en effet, nous ne voyons personne s'arrêter devant une borne pour consulter les films d'archives proposés. Cette première réunion se passe dans une ambiance décontractée. Anne-Cécile Turquety et le régisseur se moquent un peu des scénographes « *qui ne veulent rien lâcher* », du point de vue financier, sur le projet qu'ils ont proposé initialement. Anne-Cécile Turquety a pourtant déjà travaillé avec eux auparavant, sur de plus petits projets, et affirme les avoir vus beaucoup plus conciliants.

La réunion avec les scénographes est, quant à elle, un peu tendue. Anne-Cécile Turquety semble « prendre des pincettes » pour évoquer ce qui a été dit lors de notre réunion avec le régisseur, ainsi que les modifications auxquelles nous avons songé. Par la suite, elle note le compte-rendu de la réunion et c'est surtout François de Beaulieu qui prend la parole, en s'adressant aux scénographes. Il est intéressant d'observer qu'eux ne lui répondent pas directement, mais s'adressent au régisseur, en termes techniques, pour s'assurer qu'il y a le matériel nécessaire. Celui-ci répond, à plusieurs reprises, qu'il verrait bien un *soundtube* par ici, un *soundtube* par là. Lorsqu'un des scénographes lui dit : « *Toi, tu veux vraiment tes soundtubes* », le régisseur répond « *On a du vieux matériel, j'ai envie de passer sur du plus technique* ». Chacun a son point de vue sur la manière dont le budget alloué devrait être dépensé.

Ces observations nous montrent les différents facteurs qui jouent dans la valorisation des archives orales et la manière de la mettre œuvre. Ils peuvent être d'ordre financier, technique et humain. Les facteurs « temps » et « espace » sont très importants également.

Tous ces facteurs sont pourtant invisibles lorsqu'ils ne sont pas observés de l'intérieur. Ce qui pourrait laisser croire que c'est la qualité seule de l'archive orale qui dicte sa possible réutilisation, alors que nous voyons que celle-ci est régie par de nombreux facteurs.

L'exposition a débuté en novembre 2017, faisant appel à une très grande diversité de procédés scénographiques et exposant un contenu extrêmement riche et diversifié. Le son reste toutefois le point noir : les histoires récitées par Patrick Ewen dans l'espèce des légendes, se mélangent avec les témoignages de l'espace agricole. Alors qu'une banquette est pourtant placée juste en dessous de la douche sonore de témoignages, invitant le visiteur à s'asseoir, les paroles des témoins sont difficilement audibles à cause des sons alentours. Il n'y a donc pas vraiment d'espace de repos, et le son, bien qu'il soit très présent, n'est pas suffisamment mis en valeur.

1.2.3. Autorisations de diffusion et réutilisations annexes des extraits sonores

Nous avons mentionné que les extraits sonores diffusés dans l'exposition provenaient principalement du fonds d'enregistrements du centre Les Landes, à Monténeuf, accompagnés d'un extrait du fonds La Liètt. Concernant le centre Les Landes, qui n'avait pas de lien avec Dastum, Anne-Cécile Turquetty s'est chargée de demander au centre l'accès aux enregistrements et l'autorisation d'en diffuser des extraits dans l'exposition. Pour les enregistrements déposés à Dastum, la situation était un peu différente, car ceux-ci ont fait l'objet d'un contrat de dépôt entre le collecteur et l'association, contrat évoqué précédemment, et consultable en annexe 7.

Revenons sur la manière dont est formulé le contrat de dépôt, à l'association Dastum. Celui-ci stipule que « l'utilisation et la mise à disposition publique [des] documents [déposés] fait l'objet d'un contrat spécifique de cession de droits entre Dastum et les ayants-droit concernés » (voir le modèle du contrat de dépôt à Dastum, annexe 7). Pourtant, concernant l'exposition sur les landes, aucun contrat de ce type n'a été signé entre La Liètt et Dastum. De plus, si l'on y réfléchit, cette manière de formuler le contrat est contraignante car elle demande plusieurs interactions potentielles avec le collecteur, pour obtenir son aval pour chaque utilisation de ses enregistrements.

Il serait également intéressant que le musée de Bretagne et l'écomusée du pays de Rennes, qui sont des partenaires maintenant réguliers, nous l'avons vu, soient mentionnés dans le contrat. Dans ce cas, le contrat peut laisser le choix au collecteur d'accepter ou non la réutilisation de ses archives chez ces partenaires. Les modèles de contrats qui font actuellement référence en France (Le Draoullec 2006), intègrent les partenaires dans le contrat de dépôt, pour anticiper un maximum d'utilisations. Le contrat de dépôt de la phonothèque de la MMSH (voir annexe 7), calqué sur ces modèles, indique par exemple les différents portails internet sur lesquels sont moissonnés les données de Ganoub, comme le portail de la FAMDT par exemple. De la même façon, le contrat de dépôt de Dastum aurait intérêt à indiquer que les données de Dastumedia sont moissonnées par le portail de la

FAMDT, comme par le portail Bécédia, de l'association BCD. Toutes ces informations permettent au collecteur de se faire une idée plus précise des réutilisations possibles de ses enregistrements, au moment du dépôt.

Pour en revenir aux extraits sonores sélectionnés pour l'exposition, dans les faits, ce n'est pas l'association Dastum mais Anne-Cécile Turquety qui s'est chargée de demander l'autorisation au collecteur. Nous avons, par exemple, trouvé des extraits intéressants dans le fonds de Laurent Gall, et c'est elle qui l'a contacté, pour lui demander l'autorisation d'utiliser des extraits de ses enregistrements pour l'exposition. Laurent Gall a indiqué que, travaillant toujours sur ses matériaux, il préférerait que ceux-ci ne soient pas diffusés immédiatement. Concernant les extraits de l'association La Liètt, nous étions directement impliquée, car nous faisons partie de l'association. La situation était donc ambiguë, et aucune autorisation formelle n'a été demandée à l'association. C'est comme si nous « étions » l'association, ou comme si, implicitement, c'était à nous de demander l'autorisation aux autres membres de l'association.

La situation se complique avec les réutilisations des extraits, annexes à l'exposition. Ceux-ci sont, par exemple, cités dans le catalogue de l'exposition (Beaulieu 2017a), avec le même degré de précision, concernant la contextualisation des extraits, que dans l'exposition. Durant les mois d'ouverture de l'exposition, également, l'émission *Richesses des landes en Bretagne* (Lebrun 2018) a été diffusée dans le programme La marche de l'histoire, sur France Inter, avec pour invité François de Beaulieu. L'émission a été diffusée une première fois le 23 janvier 2018 et une deuxième fois le 19 juillet. Dans cette émission, une partie du « matériel sonore » de l'exposition est diffusé, convenant particulièrement bien au média radiophonique. Dans la présentation de l'émission²²³, sur le site de France inter, il est indiqué : « Programmation musicale : Chant des coupeurs (enregistré par l'Ecomusée du pays de Rennes - association La Liètt) ». Ce chant n'a été enregistré, comme il est indiqué ici, par l'écomusée du pays de Rennes et l'association La Liètt. Il a été enregistré par Catherine Nedelec, dans le cadre de son film *Les landes en Bretagne* (1991), réalisé avec la collaboration de François de Beaulieu. Le film est, aujourd'hui, conservé à la cinémathèque de Bretagne. De plus, ce n'est pas le seul extrait sonore qui est diffusé dans l'émission, des extraits de témoignages sont également utilisés, provenant en partie des enregistrements du centre Les Landes et en partie du fonds La Liètt. Deux extraits sont diffusés, à deux moments différents de l'émission, et sont présentés comme provenant d'un enregistrement de l'association La Liètt, à Monténeuf. L'association La Liètt est décrite comme organisant des cafés-mémoires enregistrés. En l'occurrence, dans l'émission, il y a une confusion entre les collectages organisés dans divers lieux de Haute-Bretagne par l'association La Liètt, et les cafés mémoires organisés à Monténeuf par le centre Les landes. Le premier extrait diffusé constitue, en fait, un montage entre un extrait d'enregistrement du centre Les Landes et un extrait d'un collectage de l'association La Liètt, réalisé non pas, à Monténeuf, mais au Rheu,

²²³ France inter, programme *La marche de l'histoire*. Consulté le 20 juillet 2018. <https://www.franceinter.fr/emissions/la-marche-de-l-histoire/la-marche-de-l-histoire-23-janvier-2018>

tout près de Rennes. Le deuxième extrait provient d'un enregistrement du centre Les Landes. Nous voyons à quel point les réutilisations peuvent transformer l'information, notamment à travers une contextualisation souvent très simplifiée, pour convenir à un public large.

De plus, les extraits sonores ont été utilisés dans le cadre de l'émission sans demande d'autorisation préalable aux collecteurs. Nous avons, par exemple, découvert l'existence de cette émission par l'intermédiaire de l'une des membres de l'association La Liètt. Celle-ci était étonnée de découvrir des extraits d'enregistrements de notre association dans ce programme radiophonique qu'elle écoute habituellement, et sans qu'aucune demande n'ait été formulée à l'association²²⁴. Faut-il considérer que cette utilisation des extraits sonores de l'exposition, dans une émission radiophonique, fait partie d'un même ensemble, qui concernaient la même autorisation ? Ou bien s'agit-il d'une utilisation autre, qui aurait nécessité une nouvelle autorisation ? Car, si l'écomusée du pays de Rennes peut être considéré comme un partenaire de Dastum, qui devrait apparaître dans le contrat de dépôt, il est va différemment de France inter. D'ailleurs, ni l'association Dastum, ni la cinémathèque de Bretagne, pour le chant des faucheurs de landes, ne sont citées dans l'émission. Le centre Les landes est omis également. Nous observons donc que, sur le terrain – où les contraintes de temps, notamment, ne sont pas à négliger – les usages diffèrent parfois de ce qu'indiquent les contrats de dépôts et d'autorisations de diffusion des archives orales. Il nous semble que les réutilisations patrimoniales d'archives orales étant encore timides et récentes, les rôles ne sont pas clairement définis entre les acteurs. Actuellement, chacun d'entre eux a une grande marge de manœuvre pour penser les réutilisations comme il l'entend, pouvant amener à des situations non prévues par les contrats initiaux.

1.3. Réutiliser les enregistrements existants ou en réaliser de nouveaux ?

Comme nous l'avons évoqué, pour l'exposition de l'écomusée du pays de Rennes sur les landes, le dépouillement des enregistrements existants s'est avéré demander une importante charge de travail. Réaliser des entretiens dans le cadre d'une exposition peut s'avérer plus facile, et nous amène à de nouvelles réflexions.

Lors de notre séjour de recherche à la phonothèque de la MMSH, au printemps 2017, nous sommes allée visiter une exposition temporaire sur les migrations, à Salagon. La salle d'exposition de l'étage était réservée au sujet des néo-ruraux, qui ont été très nombreux à s'installer dans les Alpes-de-Haute-Provence, dans les années 1970. Ce sujet a fait l'objet de plusieurs programmes de recherche, faisant intervenir des photographes professionnels et des ethnologues, dont les productions ont été déposées, en partie, au musée de Salagon. Les photographies ont été réutilisées. Nous aurions pensé trouver également des enregistrements de témoignages réalisés à l'époque, mais il n'en était rien : de nouvelles

²²⁴ Laura Jacob, communication personnelle, le 19/07/2018.

enquêtes avaient été réalisées, dont certains passages étaient transcrits sous forme de citations, alors que d'autres étaient écoutables avec un casque.

Selon Danielle Musset, qui se désole que les archives de Salagon restent en sommeil depuis qu'elle est à la retraite, c'est en premier lieu la méconnaissance des fonds d'archives orales existants qui explique leur non-utilisation. De plus, l'absence de temps fait que les salariés n'ont pas pu dépouiller toutes les archives. Pour elle, il est plus facile de « *refaire une enquête, vite, parce qu'on l'a sous la main, plutôt que d'aller fouiller, perdre du temps à chercher dans des choses plus anciennes* » (D. Musset, 20/04/2017).

Tous les acteurs rencontrés ne sont pourtant pas de cet avis. Pour Philippe Bardel, par exemple :

« dans une économie, non plus, d'un labo de recherche, mais d'un lieu de médiation, avec un temps imparti pour monter mon expo et donc, quelque part, une rentabilité dans ma recherche pour l'expo, ben là, c'est une fausse piste... Parce que si on se dit : "tiens, on va monter une expo sur les usages" et qu'on se lance dans le collectage, on va avoir du mal à monter une expo... » (P. Bardel, 26/04/2016).

Il faut, en effet, trouver la bonne personne, qui aura suffisamment de choses à transmettre, caler une date qui convienne aux deux, etc. Et pourtant, pour Klervi Le Grouyer, par exemple, le recueil de témoignages est l'une des parties les plus intéressantes et les plus importantes de la préparation d'une d'un projet muséal. Selon elle, le fait de réaliser des collectages permet d'impliquer les gens localement dans la réalisation de cette exposition et ainsi, faire que l'écomusée conserve son aspect communautaire, basé sur les témoignages des gens du village. Parer au plus pressé, à ce moment là, ça serait comme oublier la mission première du musée, à savoir échanger entre générations à propos du passé. L'objectif du collectage, dans ce cas, n'est pas seulement la conservation des connaissances qui se perdent mais, également, un moment privilégié pour renouer le lien intergénérationnel.

Lors de l'exposition sur les plantes utiles, présentée par la Ferme d'antan en 2015, Klervi Le Grouyer avait placé un écriteau dans le « grenier » – l'une des salles d'exposition – qui indiquait « *bientôt, vous pourrez écouter des témoignages audio* ». En effet, elle voulait sélectionner des extraits parmi les collectages qu'elle avait réalisés sur le thème des plantes et réaliser un montage audio. Mais « *la saison a continué* » et elle n'a pas trouvé le temps de réaliser le montage. Comme dans les exemples précédents, où Nolwenn Herry s'est laissée déborder à propos des extraits en breton et où Anne-Cécile Turquety n'a pas pris le temps de faire une réunion spécifique pour le son, celui-ci apparaît comme un élément secondaire, dont on retarde la mise en place. Ceci dit, l'absence d'un montage audio ou d'extraits en breton constitue une déception pour ceux qui ont élaboré les expositions, comme s'il avait constitué l'élément qui aurait fait l'authenticité du propos.

Dans l'exposition du musée de Salagon, les témoignages réalisés auprès des nouveaux habitants permettent, sans doute, de les impliquer dans la vie locale, les invitant à venir voir l'exposition et à s'intégrer, rôle que n'auraient probablement pas joué les enregistrements de néo-ruraux plus anciens. Mais, pour aller plus loin, la comparaison des témoignages des deux époques aurait été intéressante, pour en illustrer les évolutions.

En plus des expositions, de nouvelles formes de valorisation des archives orales voient le jour, que nous allons détailler maintenant.

2. De nouvelles formes de valorisation à inventer

2.1. Enregistrer des chroniques radio ethnobotaniques

En 2015 et 2016, nous avons participé à la confection de chroniques radio avec l'association La Liètt, sur la thématique ethnobotanique. L'idée était de valoriser les collectages de l'association de manière orale, plutôt que d'en tirer les informations intéressantes par écrit. En effet, les membres de l'association y voyaient un bon moyen de renouer avec les anciennes générations, ayant remarqué que la façon de parler particulière – mélange de gallo et de français – des personnes collectées, obtenait facilement un auditoire. Les thématiques des huit chroniques réalisées ont été choisies en fonction des matériaux disponibles et concernent l'alimentation, les jouets buissonniers, les remèdes, l'agriculture, etc. Plutôt que d'insister sur un quelconque aspect réutilisable des savoirs, les chroniques sont davantage tournées sur la diversité des savoirs d'autrefois et les liens que les sociétés rurales nouaient avec leur environnement.

Les chroniques radio ont été conçues par thématiques ethnobotaniques, sur un format de trois à cinq minutes, et diffusées sur une radio locale associative, Plum'FM²²⁵. Des extraits sonores, de quelques dizaines de secondes chacun, illustrent le scénario de la chronique, lui-même récité par une voix-off. Deux stagiaires d'une école du son, à Rennes, nous ont aidés pour sélectionner précisément les extraits et les fondre correctement à la voix off. Ici, les extraits sonores rendent vivante l'explication, et l'accent est mis, particulièrement, sur la langue, la manière de parler, et les différents noms donnés aux plantes en fonction des localités. L'origine du témoignage est donc renseignée, mais ni le nom de l'informateur ni aucune information le concernant, autre que le lieu de collecte. Ainsi, la question des données personnelles est évincée. En effet, l'extrait sonore étant encadré d'un discours explicatif, toute information personnelle peut être amenée d'une manière différente par la voix-off, sans perte d'information.

La confection de ces chroniques radio a été rendue possible par un traitement documentaire très précis – plus que celui de l'association Dastum –, effectué directement par l'association La Liètt, avec le minutage des passages mentionnant l'usage de chaque plante. Pour une

²²⁵ Voir le site internet de la radio associative Plum'FM : <http://www.plumfm.net/>

plante et son usage, l'extrait le plus percutant pouvait être sélectionné. La qualité de l'enregistrement est essentielle, plus encore que pour une utilisation en muséographie, car le côté clair et concis de la voix est très recherché, dans l'approche radiophonique.

2.2. Illustrer un blog par des extraits sonores

De courts extraits sonores d'archives orales sont également valorisés sur le blog de la phonothèque de la MMSH. Le principe est d'inclure des extraits sonores écoutables directement dans les billets de blog rédigés. Les extraits ponctuent le texte, en apportant d'autres informations que l'écrit, et en rendant les billets de blog très accessibles et ludiques.

Il est intéressant de noter, également, que la rédaction d'un billet de blog utilisant des extraits sonores d'archives orales est beaucoup plus libre que la documentation de ces mêmes archives orales, constituant une première forme d'édition de l'information sur internet. Plusieurs points de vue se côtoient sur le blog, laissant court à diverses réappropriations. C'est le cas de billets revisitant des recettes de cuisine tirées des archives orales, rédigés par une salariée de la MMSH. L'auteure transmet un extrait de témoignage concernant la recette, avant d'en donner une version plus précise, avec des mesures et proportions, et la manière de la réaliser. Au fil des billets, l'auteure prend des libertés sur les ingrédients utilisés, préférant parfois le beurre à l'huile d'olive initiale, ou insistant sur l'importance d'utiliser des produits bio. Ainsi, l'auteure s'est réapproprié les recettes à sa manière. Bien qu'un regard ethnologique et un certain recul manquent, parfois, il est intéressant de voir que c'est à ce prix que des extraits initiaux, souvent très imprécis et mélangés de souvenirs, se transforment en recettes tout à fait réalisables.

À chaque nouveau fonds traité, des billets de blog sont réalisés, pour rendre écoutables quelques extraits, et donner des éléments de contextualisation du fonds. Les fonds d'archives orales accessibles sur Ganoub sont ainsi rendus visibles. Ce travail d'éditorialisation sur le blog de la phonothèque est plus ou moins poussé selon les fonds. Il a été pour certains fonds, très prolifique, comme pour les enquêtes sur la lutherie réalisées par Hélène Claudot-Hawad, anthropologue directrice de recherche au CNRS : un billet de blog par personne ressource a été réalisé, sous la forme de récits de vie illustrés par de courts extraits sonores. Une grande visibilité a été donnée à ce fonds, notamment au sein du milieu des luthiers eux-mêmes, complétés par un livret illustré, présentant ces enquêtes (Claudot-Hawad et Ginouvès 2013). Cet exemple nous montre comment une recherche scientifique peut être valorisée dans des milieux autres que celui de la recherche.

Nous voyons là le caractère facilement exploitable des extraits sonores, par rapport aux enregistrements entiers, rejoignant la vision prônée par l'association Dastum. Dans ce cas, toutefois, seuls quelques extraits sonores sont soigneusement sélectionnés et mis en avant dans les billets de blog, plutôt que d'être tous rendus disponibles sans sélection. Il ne suffit donc pas de découper les archives orales en extraits sonores pour les rendre valorisables. Il

faut, également, mettre en avant les extraits particulièrement significatifs et les documenter, sous la forme d'une éditorialisation par exemple. Grâce à internet, les sources orales peuvent être reliées à de nombreuses autres sources, ce que nous allons développer.

2.3. Lier les archives orales ethnobotaniques à d'autres sources

Dans le cadre du projet national e-ReColNat²²⁶, un dixième des planches des herbiers de l'Université vont être numérisées pour être, ensuite, valorisables en ligne. Cela concerne principalement des herbiers de plantes exotiques, réalisés dans les anciennes colonies françaises mais, également, un herbier évolutif méditerranéen, qui nous concerne davantage. Nous avons rencontré Bruno Vila²²⁷ pour évoquer la faisabilité de création de liens entre les planches de l'herbier provençal numérisées et les archives orales ethnobotaniques de la phonothèque. Il pourrait être imaginé, en effet, que des extraits sonores mentionnant les usages des plantes de l'herbier soient identifiés et rattachés aux différentes planches. Cette proposition, qui aurait nécessité des sélections et des découpages, semblait difficile réalisable, du fait d'un manque de soutien et de moyens financiers alloués aux collections de l'Université. Toutefois, Bruno Vila nous a appris à ce sujet qu'il était question de rattacher aux planches d'herbiers numérisées les références de la bibliothèque de l'Université, mentionnant ces plantes. Nous lui avons suggéré qu'il serait intéressant également d'ajouter la référence de l'ouvrage *Badasson & cie* (Lieutaghi 2009), dans lequel de nombreuses mentions d'usages concernent les plantes de l'herbier provençal.

Nous avons suivi le déroulement d'un tout autre projet, qui permet également de créer des liens entre les archives orales et d'autres sources, par la rédaction de fiches d'inventaire du PCI. Quelques temps après notre séjour de recherche, L'Ethnopôle de Salagon organisait, en partenariat avec l'IDEMEC et le département du Pilotage de la recherche et de la Politique scientifique au Ministère de la Culture, un stage de formation au PCI, sur quelques jours. Ce stage était coordonné par Antonin Chabert et Laurent Sébastien Fournier, maître de conférence à l'IDEMEC. La partie pratique de la formation était axée sur la rédaction de fiches d'inventaire du PCI, au sujet de quelques plantes emblématiques de la région. Lorsque nous en avons discuté avec Antonin Chabert, celui-ci nous a fait savoir qu'il pensait travailler sur la mauve (*Malva sylvestris* L.), la lavande (*Lavandula angustifolia* Mill.), le fenouil (*Foeniculum vulgare* Mill.), l'armoise (*Artemisia vulgaris* L.) et la sauge (*Salvia officinalis* L.), toutes présentes aux jardins de Salagon. Nous étions pourtant très étonnée de son choix : sur ces cinq plantes, seule la lavande pouvait être considérée comme principalement provençale, toutes les autres faisant partie d'un fonds commun français.

²²⁶ Le projet national e-ReColNat a pour objectif de présenter, sur une plateforme unique, les images et les données de la totalité des collections naturalistes françaises. En botanique, un programme national de numérisation permet la mise en ligne de planches d'herbiers dans les universités françaises.

²²⁷ Bruno Vila est maître de conférences à l'Université Aix-Marseille et responsable des collections faune et flore de l'Université.

Nous lui avons suggéré de se baser sur les archives orales existantes sur la thématique ethnobotanique, au musée, pour choisir les plantes sur lesquelles travailler. Faute d'inventaire papier détaillé des fonds d'archives orales présents à Salagon, ceux-ci restent méconnus. Et, bien que la consultation de la base de données Ganoub eût été une solution simple pour avoir une idée des plantes traitées dans les témoignages, les salariées n'ont pas pensé à la consulter. Nous pouvons observer que, même si un partenariat existe entre le musée de Salagon et la phonothèque de la MMSH, celui-ci n'est pas pleinement utilisé.

Antonin Chabert nous a fait part d'obstacles à l'utilisation des archives sonores à Salagon. Premièrement, il nous a expliqué que les locaux de Salagon appartenant au département, tous les appareils informatiques y sont très contrôlés, le son des ordinateurs, en particulier, étant coupé. Pour travailler sur des enregistrements sonores, il faut donc planifier ce temps et prévenir le département à l'avance pour qu'à cette date, le son des ordinateurs soit rétabli.

Nous avons, avec l'aide de Véronique Ginouvès, effectué un repérage et sélectionné cinq plantes particulièrement présentes dans les témoignages ethnobotaniques haut-provençaux : le *badasson* (*Plantago sempervirens* Crantz), la germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys* L.), la lavande, l'armoise et l'inule des montagnes (*Inula montana* L.). Sur les cinq plantes sélectionnées initialement, deux ont été conservées, et surtout trois nouvelles, beaucoup plus locales, ont pu être mises en valeur. Nous avons réalisé un index pour aider à la recherche des extraits les mentionnant, dans la base de données Ganoub (Mériaux et Ginouvès 2017). Cela permettait, en outre, d'en faire écouter des extraits aux étudiants lors de la formation, rendant celle-ci plus vivante. Les archives orales ont été citées en références des fiches d'inventaires rédigées.

Ce stage a été réitéré durant l'été 2018, axé principalement vers les étudiants de masters professionnels sur le patrimoine, car les contenus avaient beaucoup plu lors de la première formation. Un poste a, depuis, été financé pour la rédaction de fiches d'inventaires du PCI sur les plantes médicinales des Alpes-de-Haute-Provence, poste encadré par le musée de Salagon (Fournier 2017b).

Section 2. Les apports des archives orales dans la valorisation de l'ethnobotanique

Dans la deuxième partie de cette thèse, nous avons vu que, bien souvent, les collecteurs enregistrent des témoignages ethnobotaniques pour en conserver les informations. Les enregistrements ne sont pas exploités pour leurs caractéristiques propres, mais comme moyens, comme supports à l'information. La réutilisation patrimoniale des archives orales développe, au contraire, le projet de mettre en valeur les caractéristiques propres de celles-ci. Nous nous proposons d'explorer ces caractéristiques.

1. Ce que le son apporte au témoignage

1.1. Valoriser le son

Dans Dastumedia, ce sont les archives orales elles-mêmes, découpés en extraits, qui sont valorisées et rendus utilisables. Elles accèdent au même statut que les enregistrements de répertoires musicaux, dont la caractéristique sonore est primordiale. Comme tous les extraits sonores découpés sont conservés à l'association, nous pourrions penser qu'ils peuvent tous être valorisés pour leurs caractéristiques sonores. Alors que, dans les faits, la majeure partie de ces extraits n'est pas valorisable, soit parce que la qualité sonore est trop mauvaise, soit parce que le contenu est trop pauvre.

Pourtant, utiliser un extrait sonore d'enregistrement n'a pas le même impact que d'utiliser sa transcription, voire les seules informations qu'elle contient. De nombreuses tentatives pour caractériser les particularités du témoignage sonore existent. Parmi nos interlocuteurs, Philippe Bardel en dit ceci :

« l'interview elle est indispensable, par le son, par les intentions, par l'accent, par... la rugosité de la voix qui révèle un âge... jeune, vieux... voilà, elle incarne une idée qui est une idée abstraite, qui pourrait être écrite, mais qui n'aurait pas du tout le même impact... » (P. Bardel, 26/04/2016).

Lorsque Marie-Marguerite Pichonnet-Andral tente de décrire ce « plus » que laisse entendre le son, elle évoque :

« la voix même de l'informateur avec la couleur particulière de son timbre, de son accent, de ses inflexions ; la manière de parler, le débit, les hésitations, l'enchaînement des idées (même les coq-à-l'âne psychologiquement si révélateurs), les silences, les bruits ambiants » (Pichonnet-Andral 1978, 359).

À moins de se spécialiser dans l'étude des sonorités, les chercheurs sont rapidement limités dans la description et l'analyse des caractéristiques spécifiques aux sons. La transcription est

préférée au document audio dans le milieu des sciences humaines et les silences ou les intonations sont très rarement exploités, nous l'avons évoqué.

Dans une utilisation muséographique, ces éléments caractéristiques de l'audio sont exploités pour les émotions qu'ils suscitent. Le témoignage sonore crée une coupure dans la présentation. Il diffère largement du discours énoncé sur les panneaux d'exposition. Il en est de même lorsqu'un extrait sonore est placé au milieu d'un billet de blog : il crée une pause dans l'écriture, il ouvre sur une autre atmosphère. En effet, avec le témoignage, le visiteur entre dans l'intimité d'une conversation, il tend l'oreille et entre en empathie avec le témoin.

Dans son ouvrage *Le témoignage exposé : du document à l'objet médiatique* (2012), Linda Idjéraoui-Ravez décrit les trois manières principales d'utiliser le témoignage sonore dans une exposition. Elle évoque le « témoignage absorbé », lorsque celui-ci est utilisé sans être mis en avant. Les informations sont tirées des témoignages – ces derniers n'étant pas toujours enregistrés – et englobées dans le discours de l'exposition. Elles ne sont rattachées ni à un témoin, ni à un lieu, ni à une date.

L'auteure parle, ensuite, du « témoignage liminaire » qui, à l'inverse, est particulièrement mis en valeur et est considéré comme une source particulière d'information, qui n'est remplaçable par aucune autre. C'est l'utilisation qui en est faite dans certains musées connus pour cette spécificité, comme le musée Dauphinois²²⁸, par exemple.

Elle évoque, enfin, ce qu'elle appelle le « témoignage fidéjussé », qui concerne le témoignage transformé en archive orale, par l'intermédiaire d'un centre d'archivage par exemple. L'archive orale, du fait du traitement documentaire dont nous avons développé les étapes ci-dessus, établit une distance entre le témoignage « chaud » et subjectif de l'individu et le passé (Descamps 2001 ; Idjéraoui-Ravez 2012). Selon Linda Idjéraoui-Ravez :

« L'archiviste représente entre le témoin et pour ainsi dire, le musée (l'usager), une forme de médiation. Il intervient comme tiers détaché rationalisant le témoignage selon des logiques de protocoles précis, de corpus représentatifs en termes de points de vue, de périodes, et de générations, tendant à l'exhaustivité, mobilisant des procédés de désignation, de regroupement thématique, de localisation spatio-temporelle (...). Il devient un tiers passeur entre le témoin, son témoignage, ses usages, ses usagers potentiels (conservateur, chercheurs, écrivains, médias) et souvent, au sein du musée, les quatre à la fois » (Idjéraoui-Ravez 2012, 107).

Nous observons que c'est le « témoignage fidéjussé » qui correspond à notre cas de figure. Pour l'exposition du château de la Roche-Jagu comme pour celle de l'écomusée du pays de Rennes, les témoignages sonores sont d'abord passés par l'intermédiaire de Dastum,

²²⁸ Le musée Dauphinois a été fondé en 1906 par Hippolyte Müller, qui est tout à la fois préhistorien, ethnographe et homme de musée. D'un regard initialement porté sur la région, le musée, en tant que musée de société, développe aujourd'hui des thématiques très diverses et actuelles. Les dispositifs muséographiques du lieu sont particulièrement axés sur la mise en valeur des témoignages oraux.

acquérant le statut d'archives orales. De ce point de vue, le travail de l'archiviste remplace l'écriture et permet à la source orale une objectivation et une distanciation, l'ouvrant à des usages scientifiques comme muséographiques. Les archives orales accèdent alors à une forme d'objectivité, sans nécessairement être réduites à une retranscription, comme c'est souvent le cas.

1.2. Caractéristiques du témoignage oral

Dans l'utilisation scientifique des archives orales, Florence Descamps identifie quatre référentiels : un référentiel réaliste, qui concerne les informations contenues dans les archives orales, pouvant notamment être croisées avec les archives écrites ; un référentiel mémoriel, qui fait appel à la notion de témoignage et aux souvenirs ; un référentiel discursif, qui a trait aux manières de parler ; et enfin, un référentiel documentaire, qui concerne l'influence du traitement documentaire des archives orales sur les informations qu'elles transmettent.

Il nous semble que ce modèle peut être affiné. Peter Stockinger travaille sur les archives audiovisuelles dont, selon lui :

« la logique interne, relationnelle, s'organise autour de plusieurs plans – thématique, narratif, rhétorique, discursif, etc. A ceux-ci s'ajoutent, dans le cas d'un document audiovisuel, les plans visuel et acoustique. L'articulation, les relations qu'entretiennent ces différents plans forment un tout de signification » (Stockinger 2011, 72).

Nous retrouvons dans le plan « thématique » décrit par Peter Stockinger, un aspect du référentiel « réaliste » décrit par Florence Descamps. Il nous semble, également, que le plan « narratif » est un des aspects du référentiel « mémoriel », sans le recouvrir totalement. Le plan discursif se trouve dans les deux modèles. Le plan rhétorique est un aspect du référentiel « discursif ». Le plan acoustique n'est pas évoqué par Florence Descamps. Il correspond à ces silences et intonations que les chercheurs en sciences humaines explorent peu. Il constitue un référentiel à part entière, qui s'ajoute aux quatre référentiels définis par Florence Descamps.

Il nous semble que les plans narratifs et rhétoriques sont particulièrement importants dans les valorisations muséographiques. Pourquoi les archives orales elles-mêmes, ou des citations de celles-ci, sont-elles préférées aux seules informations qu'elles contiennent ? C'est bien parce que les informations sont dites d'une manière particulière, propre au récit ou au style de langage, qui rendent ces informations vivantes. Valoriser un enregistrement de témoignage oral directement, ou la transcription de l'un de ses passages, c'est considérer qu'il contient quelque chose en plus que la simple information qu'il transmet. C'est admettre que la « façon de dire » (Verdier 1979) a son importance. Florence Descamps évoque

cette spécificité de l'oral à travers le discours. Selon elle, « rien ne remplace l'écoute d'un discours politique tel qu'il est dit par Pompidou, De Gaulle, ou François Mitterrand »²²⁹.

Dans la liste de plans décrits par Peter Stockinger, l'auteur ajoute « etc. », laissant la place à de nouvelles suggestions. Concernant les archives que nous étudions, il nous semble que deux plans supplémentaires peuvent être ajoutés : un plan didactique et un plan linguistique. Le plan didactique se réfère aux très nombreuses explications données, dans les témoignages que nous étudions, sur les savoirs et les savoir-faire ethnobotaniques. Il illustre l'idée qu'en allant collecter, les collecteurs sont à la recherche de « professeurs ». Il est probable que dans la valorisation d'archives orales sur les savoir-faire ethnobotaniques, c'est ce plan didactique qui est recherché et mis en valeur. Ce plan didactique fait partie, nous semble-t-il, du référentiel discursif. Le plan linguistique est, également, très présent et recherché, comme nous l'avons vu, notamment, pour les noms des plantes en gallo, mais également, pour les expressions ou la façon de parler. Il permet la localisation et la contextualisation spatiale de l'information transmise. Il nous semble que ce plan trouve sa place dans le référentiel réaliste. De plus, il peut, selon nous, rejoindre le plan rhétorique, lorsque quelques expressions gallos sont placées volontairement dans une discussion par exemple. Le locuteur, de cette façon, peut se sentir proche dans son interlocuteur, supposé se souvenir lui aussi de ces expressions. Il peut, au contraire, vouloir marquer une distance avec son interlocuteur, si celui-ci ne connaît pas la langue. La figure 50 constitue une synthèse de ces différents référentiels et plans caractéristiques du témoignage oral.

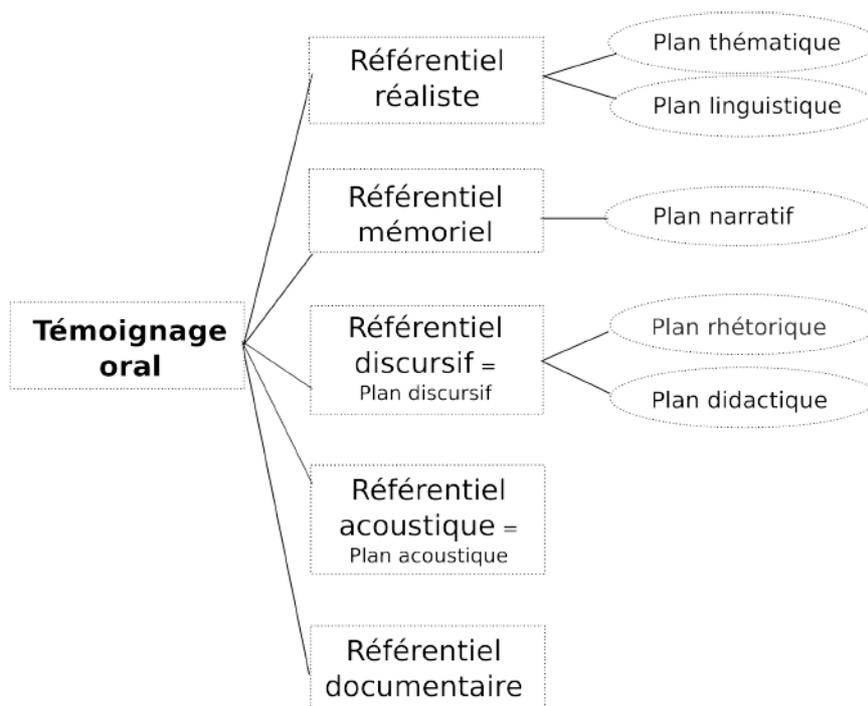


Figure 50. Représentation non exhaustive des différents référentiels et plans caractéristiques du témoignage oral

²²⁹ Intervention de Florence Descamps dans le cadre de son séminaire « Les sources orales et leur utilisation en histoire » à l'École pratique des hautes études, le 31/01/2018.

1.3. Émotions suscitées et attentes

Ces différents plans et référentiels, selon nous, peuvent permettre d'affiner la notion d'« émotion » souvent utilisée, sans autre justification, à l'écoute de témoignages. Différentes émotions ou différents sentiments peuvent, en effet, surgir à l'écoute des enregistrements qui, eux-mêmes, mettent en lumière les attentes de chacun concernant les témoignages. Reconnaître ces émotions et ces attentes contribue à considérer que les seules informations contenues dans les enregistrements ne sont pas suffisantes pour les caractériser. Nous allons tenter d'identifier les émotions suscitées par chacun de ces référentiels et plans.

Le référentiel réaliste, et le plan thématique qu'il contient, représentent probablement les aspects les moins émotionnels des archives orales. C'est d'ailleurs ce référentiel qui est le plus utilisé dans la recherche en SHS, historique notamment. Sans provoquer d'émotion particulière, il vient toutefois nourrir le besoin de découvrir l'information inédite, ou celui de vérifier les connaissances, par le croisement des sources. Nous savons, en effet, que les témoignages nous apportent de précieuses informations sur la vie privée, que les sources écrites n'explorent que rarement. Le plan linguistique peut, quant à lui, devenir émotionnel, lorsque les langues sont en danger. Il est clair, par exemple, que les extraits de témoignages oraux ont plus d'impact lorsqu'ils sont en gallo ou en breton, notamment pour des locuteurs natifs. Ceux-ci se sentent reconnus en entendant ces extraits, et se sentent entourés. Les politiques d'usage de la langue bretonne – et gallo dans une moindre mesure – sur les écriteaux des lieux publics et sur les panneaux de signalisation, répondent, en partie, à ces mêmes attentes.

Le référentiel mémoriel, qui englobe le plan narratif, est l'un des référentiels les plus chargés émotionnellement. Il peut provoquer la joie de se souvenir d'une jeunesse idéalisée, tout comme la tristesse ou l'amertume à la pensée de toutes les choses qui se sont dégradées. Ce référentiel fait également appel à la colère et à l'indignation devant des situations dont le souvenir reste trop dur ou humiliant. Il peut même faire appel à la peur ou à l'angoisse de revivre la situation. En se servant du référentiel mémoriel, les utilisateurs des archives orales répondent aux besoins de retisser du lien avec les générations précédentes, d'entrer en contact avec elles. Ces témoignages peuvent contribuer à faire le deuil d'êtres chers, morts lors de guerres, par exemple, ou de célébrer les joies et les peines passées. Le « devoir de mémoire », à travers les mémoriaux en particulier, répond également à ces besoins fondamentaux. Le référentiel mémoriel joue un rôle important dans les réutilisations patrimoniales des archives orales. En effet, dans les témoignages sur la confection de remèdes naturels ou sur le fauchage des landes, autrefois, des fragments de récits de vie ressortent et tissent le lien avec les générations passées. Ils permettent de renouer avec une mémoire considérée comme « authentique » par rapport à toutes les informations prétendument « authentiques » relayées par les médias. Les informations transmises dans

les témoignages sont ainsi reçus avec davantage de confiance, comme l'indique Noémie Drouguet :

« La mémoire paraît à beaucoup plus authentique, plus « vraie » que l'histoire, qui serait une construction artificielle et froide, et les témoins se voient accorder par la société plus de légitimité et de confiance que les historiens » (Drouguet 2015, 177).

Le référentiel discursif est également chargé émotionnellement. Il réveille les passions, notamment en s'appuyant sur les valeurs morales, partagées ou non. Il peut provoquer l'effervescence et la fierté, ou à l'inverse la haine et l'écœurement. Ce référentiel fait, quant à lui, appel au besoin d'être en cohérence avec ses valeurs. Il peut parfois révéler un besoin de loyauté à une cause, à une époque ou à une personne. Le plan didactique de ce référentiel fait appel à une attente de trouver un professeur, un maître à penser, en la personne de l'« ancien ». Il nourrit l'idée du « bon sens », que l'on reconnaît volontiers aux précédents acteurs de la société rurale. Le référentiel discursif répond également à la volonté d'appartenir à un groupe social. Les valeurs associées à la société rurale sont celles du labeur et de la solidarité, par exemple. La citation suivante, déjà exposée au début de cette thèse, en rend bien compte :

« C'était une vie... je vous assure ce n'était pas rose, mais il y avait beaucoup plus, beaucoup plus d'affection qu'il y en a. Parce que maintenant, c'est du chacun pour soi, hein » (Fonds La Liètt, commune de Médréac, 2012).

Le référentiel acoustique n'est pas non plus dénué d'émotions. C'est le seul qui implique l'utilisation des témoignages sonores en tant que tel. Les silences, les intonations, les timbres de voix ou encore le débit de la parole composent ce référentiel acoustique. Ce sont donc toutes les composantes du son et des voix humaines qui sont importantes, et nous pouvons penser qu'elles touchent particulièrement les personnes douées d'une mémoire auditive forte. Nous nous demandons également si les personnes âgées, plus habituées qu'aujourd'hui à une transmission orale, sont d'autant plus touchées par le son, lorsque leurs capacités auditives ne sont pas entravées par la vieillesse. Le plan acoustique fait appel à un sens auparavant peu utilisé dans les expositions, mais qui interpelle et apporte un « côté humain » à l'information.

Le référentiel documentaire permet, au contraire, d'éteindre l'émotion. Comme nous l'avons vu à travers les réflexions de Florence Descamps (2001) et de Linda Idjéraoui-Ravez (2012), le traitement documentaire des enregistrements permet de passer d'un témoignage subjectif et « chaud » à une archive orale « refroidie », objectivée.

Le témoignage permet d'illustrer la thématique ethnobotanique, là où, étonnement, les plantes ne le peuvent pas toujours.

2. Ce que le témoignage apporte au végétal

2.1. La place donnée aux plantes dans les expositions

Dans le cadre de notre travail de thèse, Julie Léonard nous a sollicitée pour l'aiguiller sur des dispositifs muséographiques qui illustreraient le domaine des « connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers » du PCI. Il s'agissait de trouver des objets pour l'exposition sur le PCI élaborée par le groupe de réflexion sur le PCI en Bretagne. Celle-ci a été conçue de manière à ce que les objets puissent être manipulés, faisant appel aux différents sens pour illustrer l'aspect vivant du patrimoine, plutôt que d'être placés derrière des vitrines. Les objets correspondant aux « connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers » devaient répondre à cette consigne. Le domaine de l'artisanat, quant à lui, était bien fourni et faisait appel à de nombreux éléments végétaux séchés. C'est en réfléchissant à cette question que nous nous sommes rendu compte de la difficulté d'illustrer ce domaine de la nature, notamment du fait du caractère fragile et périssable des éléments végétaux ou des préparations issues des plantes. Les expositions que nous avons étudiées ont répondu de différentes manières à cette problématique, ce que nous allons détailler.

Dans l'exposition de 2015 sur les plantes utiles, à la Ferme d'antan, une place particulière a été donnée aux plantes fraîches. C'est, en effet, la seule exposition que nous avons vue en lien avec le végétal, qui présentait des plantes, autrement qu'en herbarium. Dans le « grenier », des vases de plantes fraîches étaient régulièrement renouvelés, présentant les plantes communes de la région, ayant autrefois une utilité. Ces éléments végétaux côtoyaient des ouvrages d'artisanat, en vannerie, notamment. Des produits alimentaires ou cosmétiques actuels, utilisant des préparations à base de plantes, étaient également présentés. L'accent était placé tout autant sur les éléments bruts issus de la nature, à savoir les plantes cueillies et renouvelées régulièrement, que sur les éléments transformés issus du végétal, comme l'illustre la photographie ci-dessous, figure 51.



Figure 51. Au sein de l'exposition sur les plantes utiles à la Ferme d'antan, en 2015, des plantes fraîches sont exposées dans le grenier (Source : Ferme d'antan)

Le fait de devoir renouveler les plantes fraîches est contraignant en terme d'organisation, d'autant plus si celles-ci ne se trouvent pas dans l'environnement immédiat. Il semble plus facile de présenter des plantes – soit volumineuses, soit dans des vases qui risquent d'être renversés – dans un « grenier » que dans une salle d'exposition plus récente. Ce dispositif muséographique a donc probablement été permis du fait que le musée est petit, qu'il présente des espaces adaptés et qu'il est situé à la campagne, facilitant les cueillettes régulières. Exposer les plantes fraîches, qui nécessitent d'être renouvelées, c'est montrer l'aspect éphémère, fragile et à la fois plein d'énergie du végétal encore vivant, qui vient tout juste de subir une première intervention humaine, à savoir la cueillette.

Pour compléter ce tableau, Klervi Le Grouyer avait demandé aux bénévoles qui entretiennent le jardin de la ferme de ne pas désherber les « mauvaises herbes », pour laisser au visiteur la possibilité de les observer dans l'environnement. C'était une manière de procéder inhabituelle car les bénévoles ont l'habitude de tout désherber pour que le jardin soit « propre », dans une optique de bien recevoir les visiteurs. Laisser des plantes sauvages pousser au jardin constituait, pour eux, une marque de négligence. Finalement, présenter des plantes sauvages fraîches dans un intérieur revient au même que laisser les plantes spontanées pousser au jardin : c'est faire entrer le « vivant » et le « sauvage » dans des espaces domestiqués. Ces procédés peuvent sembler dérangement et constituent une prise de risque vis-à-vis du public. Ceci dit, il nous semble que ces dispositifs permettent d'assimiler complètement le fait que les produits transformés (vannerie, produits alimentaires ou cosmétiques) sont issus des éléments végétaux présentés. L'image d'une plante sur un flacon de shampoing est-elle suffisante au visiteur pour rentrer en contact avec le végétal ? Il n'est pas toujours évident de percevoir le caractère végétal des produits transformés, ceux-ci ayant justement subi des transformations qui les éloignent de leur origine naturelle. De plus, préparer des produits transformés à base de plantes nécessite de s'adapter à la temporalité du végétal, qui doit être ramassé à la bonne époque et préparé ensuite dans le bon délai.

Au sein de l'exposition « Des Hommes et des Plantes qui soignent » présentée au château de la Roche-Jagu, ce sont davantage les odeurs qui ont été mises en avant, ainsi que les couleurs et les textures. Au rez-de-chaussée, les odeurs ont été valorisées à l'aide de panneaux percés de petits trous, d'où se diffusaient des odeurs. À l'étage, les couleurs et les textures étaient à l'honneur, à l'aide de tables-vitrines exposant de nombreux sachets d'éléments végétaux secs (graines, poudres, feuilles séchées), provenant de tous les continents. Dans l'endroit où l'on pouvait entendre les témoignages ethnobotaniques bretons, seuls des produits déjà transformés étaient présentés.

Dans cette exposition, l'accent a été mis sur les sens, jouant avec l'olfaction notamment, qui est habituellement peu exploitée dans les dispositifs muséographiques. Il fallait s'assurer que les parfums utilisés seraient les plus fidèles possibles aux odeurs dégagées par les plantes, ce qui s'est avéré concluant. Dans ce dispositif, quelques parfums correspondaient à

l'odeur d'une seule plante, dont on aurait froissé les feuilles, mais la plupart des parfums correspondaient, en fait, à des mélanges de plantes à épices, ou à destination de préparations cosmétiques ou médicinales. Ce sont donc les plantes en mélange, sublimées par l'intervention humaine, qui étaient mises à l'honneur. De même, les éléments secs de végétaux présentés à l'étage, et représentatifs de palettes complètes de couleurs et de textures, montraient les végétaux déjà transformés par les actions de la cueillette, du séchage et éventuellement, du broyage. Les éléments végétaux ou les préparations à base de plantes, plus proches du médicament, étaient davantage mis en valeur que les plantes elles-mêmes. Toutefois, le jardin des plantes médicinales, aux abords du château, permettait de contrebalancer cet aspect en montrant les plantes sauvages cultivées dans leur environnement. Un panneau d'exposition, dans le jardin, permettait de poursuivre la visite. Il présentait la recette du « vinaigre des quatre voleurs », utilisé par ceux-ci, lors des grandes épidémies de pestes historiques, pour dépouiller les cadavres. Une structure métallique, visible sur la photographie ci-dessous, figure 52, permettait de sentir l'odeur de ce mélange.



Figure 52. Une structure métallique représentant le masque des voleurs permet de sentir le mélange qu'ils plaçaient à l'intérieur : le "vinaigre des quarante voleurs" (Source : Born scénographie & signalétique)

En introduction de l'exposition sur les landes de Bretagne, comme nous l'avons mentionné, la faune et la flore des landes étaient détaillées, à l'aide de planches d'herbier et de collections naturalistes, ainsi que de bornes multimédia présentant l'éventail des espèces vivant dans les landes. C'est seulement à travers ces deux dispositifs que le végétal était montré, car, ensuite, le visiteur était amené à découvrir les outils, sans la présence végétale. Plusieurs éléments, toutefois, permettaient de garder le végétal présent à l'esprit : les peintures de Lucien Pouëdras représentant les personnes travaillant au contact du végétal, de grands luminaires en tissus sur lesquels ressortait une photographie de bruyère, ainsi que de grandes photographies de landes.

2.2. Les savoir-faire et la mémoire qu'on en garde

Dans l'exposition sur les landes, un important travail de contextualisation a donc été mené autour d'objets qui ne sont plus usités. Odile Welfelé pose une question à propos de ces objets aujourd'hui désuets :

« Vaut-il mieux garder dans une soupenne ou une remise un engin qui va rouiller et dont personne dans quelques temps ne saura que faire, ou un inventaire détaillé de l'engin pris sous toutes ses facettes (photos, schémas, notices, voire vidéos) ? » (Welfelé dans Valière 2002, 62).

L'interrogation, telle qu'elle la pose, indique sa préférence pour la deuxième option, qui règle le souci des réserves généralement surchargées des musées, et atténue les problèmes de conservation. Elle met également en avant le fait que les savoir-faire liés aux objets se perdent et que d'un point de vue historique, le mode d'emploi et la représentation de l'objet sont plus intéressants que l'objet en lui-même. En effet, notre société étant, à l'heure actuelle, très peu en contact avec le monde agricole, elle perd, petit à petit, les connaissances associées à ce monde. Les réflexions du dix-septième congrès international des musées d'agriculture ont débuté sur cet état des choses :

« Il faut bien constater que dans la plupart des pays, les visiteurs de musées ont un lien de plus en plus ténu avec le monde rural et reconnaître que ces objets agricoles, au sens large, n'évoquent finalement plus grand chose pour les visiteurs ni même pour les conservateurs ou responsables de musées » (Collectif 2015, 21).

Ainsi, certains médiateurs scientifiques et acteurs culturels des musées se retrouvent à ne plus savoir expliquer le fonctionnement des objets qu'ils participent, pourtant, à conserver et à valoriser.

Lorsqu'Odile Welfelé parle de photographies, de schémas, de notices ou de vidéos, elle évoque la nécessité de conserver les traces des savoir-faire. Ils permettent, dans une perspective historique, d'expliquer les techniques et de comprendre les modes de vie passés. Mais, le musée de société ou l'écomusée ne sont-ils pas censés traiter du patrimoine vivant ? Comme les informations transmises dans les collectages ne sont plus que des bribes de savoirs et de pratiques anciennes, comme nous l'avons vu, nous pourrions penser qu'elles n'ont pas leur place dans un musée autre qu'un musée d'histoire.

Selon nous, les savoir-faire, à eux seuls, ne sont pas suffisants. En plus des photographies et des notices qu'invoque Odile Welfelé, nous pensons que les témoignages relatifs à ces objets sont également indispensables à conserver. Ils sont les représentants de la mémoire associée aux objets anciens. Dans l'exposition sur les landes, par exemple, dont le message est la nécessité de conserver ce paysage à la fois vulnérable et emblématique de la Bretagne, ils nous semble que ce ne sont pas les savoir-faire liés aux objets qui sont importants mais, bien davantage, la mémoire associée à ces objets. Dans cette perspective, les peintures de Lucien Pouëdras, le chant du ramassage de la lande, les vidéos, les photographies anciennes

et les témoignages enregistrés prennent tout leur sens car, comme l'indique Linda Idjéraoui-Ravez :

« Le témoin ne délivre donc pas une simple « information » sur l'événement qu'il a vécu. De même, la relation que nous pouvons avoir avec le témoin, au cours de son témoignage, ne semble pas pouvoir se réduire à chercher si ce qu'il dit est vrai ou non (...). Le témoignage vivant est une marque, un indice, une bribe du passé qui parvient jusqu'à nous. Il est donc porteur d'une charge symbolique et émotionnelle qui pourrait déterminer en partie sa réception, au-delà de la valeur documentaire qui à l'origine intéresse le musée » (Idjéraoui-Ravez 2012, 125).

Ces documents offrent au visiteur une immersion dans le passé qui suscite son intérêt et lui permet de ressentir l'importance des landes autrefois. Peut-être également l'amène-t-il à se questionner sur l'importance des landes aujourd'hui. Les musées de sociétés, en utilisant ce type de documents, développent une approche interprétative de l'exposition qui, comme l'explique Noémie Drouguet, est :

« basée sur les connaissances préalables, le vécu et les expériences du visiteur pour l'amener à découvrir de nouveaux contenus. L'empathie créée par l'utilisation du témoignage permet aussi de toucher le visiteur et de le rendre plus réceptif au discours de l'exposition » (Drouguet 2015, 169).

Cette approche, plutôt que de réserver les musées aux férus d'histoire et des « sciences et techniques », est censée, au contraire, permettre de les ouvrir à un public plus large, en l'amenant à s'interroger à partir de son vécu personnel.

Avec l'évolution des sociétés, de nombreux savoirs et savoir-faire n'ont plus lieu d'être, sans impliquer, toutefois, que la mémoire associée doive disparaître. C'est le cas pour nombre de savoirs et savoir-faire ethnobotaniques bretons, qui n'ont plus d'utilité aujourd'hui ou qui n'ont pas été transmis de manière suffisamment précise. La question n'est pas celle de la transmission des pratiques anciennes, mais plutôt celle de la mémoire associée. Au contact de ces bribes du passé, renseignant sur la relation à la nature autrefois, une réflexion peut naître sur notre rapport à l'environnement aujourd'hui. L'écomusée du pays de Rennes a amorcé cette réflexion au sujet de la vulnérabilité des landes. De la même façon, la Ferme d'antan suscitait l'intérêt et le questionnement, en présentant des citations de témoignages d'usages passés des plantes avec, à côté, des produits transformés actuels mettant en avant leur composition végétale.

2.3. Les « on » et les « je »

Une tension entre mémoire individuelle et mémoire collective apparaît, également, dans ces dispositifs muséographiques. Le témoignage enregistré rend compte de cette tension car, justement :

« la singularité du témoignage, quelle que soit sa forme, est qu'il atteste toujours de quelque chose à partir d'une expérience vécue : « le témoin est d'abord quelqu'un qui raconte... » (Dulong, 1998 : 38). Or, du fait que la parole exposée est liée à l'individu, le témoignage maintient le discours tenu dans l'ordre du particulier » (Idjéraoui-Ravez 2012, 76).

À travers le témoignage, c'est la mémoire individuelle qui est mise en avant. Selon Noémie Drouguet, l'utiliser permet de « proposer une représentation de la diversité culturelle » (Drouguet 2015, 169), en donnant la parole à divers témoins. Toutefois, comme nous l'avons évoqué, les témoignages ethnobotaniques font fréquemment appel au pronom indéfini « on ». Les témoins laissent entendre de cette manière que telle ou telle pratique, tout le monde la connaissait, la mettait en œuvre, plutôt que de citer précisément l'origine du savoir. C'est donc, davantage, la mémoire collective qui est mise en avant. Volonté de ne pas s'impliquer personnellement ? Ou encore de transmettre la vision d'une société autrefois soudée et communautaire ? Le discours du témoin peut se construire en allant nourrir un besoin d'appartenance, voire même de loyauté, envers la société telle qu'il l'a connue dans sa jeunesse.

Plusieurs critiques s'élèvent, toutefois, contre les approches muséographiques utilisant les dispositifs mémoriels. Une critique est formulée contre les écomusées, qui développeraient une approche trop nostalgique, focalisée sur le devoir de transmission aux générations futures (Idjéraoui-Ravez 2012). Celle-ci peut être utilisée de manière excessive, créant un enfermement et provoquant l'exclusion. L'enfermement peut apparaître à travers des phénomènes de folklorisation ou, comme l'évoque Noémie Drouguet, dans des optiques de développement touristique, en mélangeant « traditions, identité, authenticité... souvent de façon abusive ou fantasmée » (Drouguet 2015, 219). Toujours selon l'auteure, le fait d'exposer une mémoire collective parvient à « niveler l'identité et à générer un sentiment d'appartenance » (Drouguet 2015, 157). Mais, comme elle l'indique, laisser croire à un savoir collectif largement partagé par les « anciens » encourage une vision stéréotypée du passé, à défaut de montrer sa richesse et sa diversité. Quant à l'exclusion, elle peut apparaître quand certaines personnes ne se reconnaissent pas dans des témoignages faisant appel au sentiment d'appartenance, ceux-ci ne correspondant pas à leur vécu ou à leurs valeurs.

Pour respecter le caractère ethnologique du rapport au végétal, il importe d'étudier chaque usage en regard des autres, et des données personnelles qui les accompagnent : tel usage est-il connu de tous ou est-il spécifique à une localité, voire une famille ? L'histoire des différentes personnes composant cette famille ne peut-elle pas expliquer la spécificité du

savoir ? L'origine du savoir pourrait se trouver dans un séjour loin de chez soi, s'expliquer par des rencontres ou encore l'apprentissage de la lecture, qui ouvre au savoir livresque.

Pour contrebalancer l'aspect communautaire qui ressort avec l'utilisation du « on », il serait intéressant d'exposer des témoignages de personnages un peu particuliers, presque à la marge de la société. Le forgeron, par exemple, qui était généralement le vétérinaire de campagne, s'il était très sollicité, avait un statut à part dans la société. Parmi les témoignages de Christophe Auray, plusieurs mentionnent le vétérinaire de campagne comme un personnage vraiment à part, du fait de sa connaissance de remèdes dont il ne dévoilait pas le secret. L'hellébore (*Helleborus sp.*) notamment, qui ne pousse pas spontanément en Bretagne, mais dont il cultivait quelques pieds dans son jardin, lui servait pour quelques remèdes. Concernant cette plante, l'une des personnes ressources en parle en disant : « *C'est la plante à [nom du forgeron]* » (Fonds Christophe Auray, commune des Fougerêts, 1998). L'hellébore ressort dans la littérature ancienne comme une plante magique (voir par exemple : Debay 1860). Cette personne, d'ailleurs, était suspectée d'avoir un lien avec certaines histoires de sorcellerie dans le village.

Les personnes exerçant les métiers de charbonnier, de bûcheron, ou encore de cerclier, toutes professions en lien avec la forêt, avaient probablement des savoirs particuliers. Ces métiers exigeaient parfois que l'homme aille vivre en forêt, avec sa famille, pendant toute la saison de coupe, du printemps à l'automne. Leurs connaissances concernant la chasse et les cueillettes étaient probablement plus étendues qu'au village. Les champignons, qui ont longtemps provoqué la méfiance en Bretagne, étaient sans doute ramassés par ces familles, comme dans d'autres régions où existait cette scission entre la forêt et le village (Verdier 1979). À ces métiers est associée une certaine réputation. Une exposition sur les charbonniers de Brocéliande en Bretagne, en 2007, les présentait ainsi :

« Si les brigands étaient redoutés, les charbonniers ne l'étaient guère moins. Ils avaient la réputation d'être taciturnes, sauvages, voire brutaux et grossiers. Leur activité les obligeait à vivre au fin fond de la forêt dans des loges » (Glais 2007).

Il est possible que le statut donné à ces savoirs liés à la forêt soit davantage associé au sauvage, et éventuellement, à la sorcellerie. Malheureusement, aucun témoignage du corpus que nous avons étudié ne concerne ces professions.

Section 3. Recommandations pour l'utilisation patrimoniale des archives orales ethnobotaniques

Nous proposons, enfin, quelques recommandations et pistes – certaines sont de simples idées – pour l'utilisation patrimoniale des archives orales ethnobotaniques. Nous reprenons, en partie, des éléments mentionnés de manière éparse dans la thèse, et y apportons de nouvelles données. Nos propositions sont organisées sous forme d'une liste, subdivisée en plusieurs domaines de réflexion : 1. Penser le traitement documentaire des archives orales en vue des réutilisations ; 2. Explorer les archives orales en profondeur ; 3. Valoriser le son ; 4. Développer des activités autour des archives orales ; et 5. Créer des liens entre les différentes démarches et sources.

1. Penser le traitement documentaire des archives orales en vue des réutilisations

- **Faire signer des contrats de cession de droits patrimoniaux.** Ceux-ci concernent les informateurs lors du collectage et les collecteurs lors du dépôt. Ces deux protagonistes sont en effet co-auteurs de l'archive orale, et ont chacun des droits la concernant. (Pour les contrats de dépôt, voir : annexe 7, Le Draoullec 2006, Descamps et Ginouvès 2013a, 2013b ; Branche *et al.* 2018).
- **S'atteler à la question de la sélection des archives orales à conserver.** Face à la masse de documents que conservent les associations du patrimoine oral et audiovisuel, celles-ci étant confrontées à des contraintes techniques et financières, les questions suivantes vont devenir indispensables : Quelles sont les archives à conserver en priorité ? Qui tri ? Sur quels critères ? Se référer par exemple aux réflexions du comité d'éthique de la cinémathèque de Bretagne, pages 114-115.
- **Réaliser un traitement documentaire sans découpage systématique.** Les documents peuvent être documentés à la minute, sous la forme d'une fiche chrono-thématique, ou peuvent être accompagné d'un simple résumé, en fonction du temps alloué au traitement documentaire. Concernant les archives orales, le découpage en extraits sonores est intéressant, particulièrement lorsque ceux-ci sont soigneusement sélectionnés comme extraits représentatifs d'une thématique, dans l'enregistrement. Il est d'autant plus intéressant lorsque les extraits sonores sont valorisés sous une forme éditorialisée : billet de blog, dossier thématique.
- **Poursuivre les réflexions sur l'élaboration d'un thésaurus ethnographique de la France.** Celui-ci doit pouvoir être interopérable sur les différents types de sources,

qu'elles soient écrites, photographiques, vidéos ou audio. L'approche de l'ethnoécologie et l'importance du lexique vernaculaire sont à prendre en compte, notamment à travers la mise en place de synonymies et la création de liens entre termes et notions.

- **Rédiger des catalogues d'indexation des fonds**, pour aider aux recherches documentaire (voir par exemple : Mériaux et Ginouvès 2017).
- **Clarifier les partenariats entre les structures de conservation des archives orales et les structures de valorisation.** Entre Dastum et les musées, par exemple, il serait intéressant que les partenariats soient formalisés dans les contrats de dépôts et d'utilisation. Il faudrait également standardiser les démarches pour que chaque nouveau chargé de mission n'ait pas à recommencer tout le travail de prise de contact et d'élaboration d'une méthodologie de réutilisation d'extraits sonores, issus de Dastumedia.
- **Participer à des formations sur le collectage et la valorisation des archives orales.** De nombreuses structures ont proposé ce type de formation dans les dernières années²³⁰. Les formations dans ce domaine encouragent la standardisation des méthodes et mettent en valeur le matériau oral.
- **Idée : Réaliser une vidéo qui explique la chaîne opératoire de l'archive orale**, de son enregistrement à sa mise à disposition dans une base de données en ligne. Celle-ci permettrait de montrer les « coulisses » du traitement documentaire, et prendre la mesure du temps de traitement que demande les archives orales.

2. Explorer les archives orales en profondeur

- **Mettre en regard des témoignages relatifs à des parcours de vie très différents.** Le rapport au végétal et à l'environnement ne sont pas les mêmes si le témoin a grandi à la ville plutôt qu'à la campagne ; s'il a suivi une scolarité longue ou s'il a passé, très jeune, beaucoup de temps à travailler dans les champs ; s'il vient d'une famille de paysans ou s'il vient d'une famille d'artisans.

²³⁰ Voir, par exemple : « Collecter, produire et enregistrer des témoignages » Formation INA expert, 2016 ; « La parole comme patrimoine » Journée d'échanges méthodologiques, Conservatoire d'art et d'histoire d'Annecy, 2017 ; Voir le programme annuel du centre de formation aux sources orales, Maison du patrimoine oral de Bourgogne.

- **Idée : Retracer le parcours d'un savoir populaire, qui s'est transformé avec le temps en produit de luxe.** De nombreux exemples existent dans l'alimentation, avec les produits de terroir (voir par exemple : Lazareff *et al.* 1994). Les recettes typiques d'une région ont fréquemment connu des améliorations. Parfois, c'est la rareté actuelle du produit qui lui donne sa valeur (voir par exemple : Mériaux 2013).
- **Idée : Comparer des témoignages actuels et anciens sur un même sujet.** Voir, par exemple, notre réflexion sur l'exposition au sujet des néo-ruraux au musée départemental de Salagon, pages 287-288.
- **Changer de focale : s'intéresser aux réflexions que suscitent les savoirs ethnobotaniques plutôt qu'aux savoirs en eux-mêmes.** Le remède de grand-mère, par exemple, peut amener des réflexions sur le « fait maison » et l'autonomie que cela procure par rapport au médecin et aux médicaments commercialisés.
- **Questionner les différentes origines possibles du savoir ethnobotanique.** Les recettes de grands-mères proviennent-elles vraiment de nos grands-mères (Mériaux 2013) ? Il peut être intéressant de clarifier les relations entre les savoirs de l'herboristerie, les savoirs de tradition orale, les savoirs issus des jardins de curés, les savoirs transmis à l'école, etc. Faire prendre conscience que les savoirs « populaires » sont un mélange de toutes ces origines.
- **Recontextualiser les témoignages.** Indiquer les parcours de vie des témoins et le contexte de réalisation du collectage.
- **Idée : Exposer l'histoire du collectage « ethnobotanique »**, à travers la question : qui s'est intéressé aux usages passés des plantes au cours de l'histoire ? L'histoire des collecteurs revivalistes de la fin du XX^e siècle doit être racontée, mais également celle des folkloristes de la fin du XIX^e siècle. D'autres tranches d'histoire peuvent s'y ajouter, comme celle des herboristes, par exemple, ou encore celle des missionnaires et explorateurs, grands découvreurs de plantes et de leurs usages.
- **Réaliser des enquêtes qui retracent le parcours des collecteurs.** Celles-ci sont particulièrement utiles pour accompagner les fonds d'archives orales déposés par ces collecteurs.

3. Mettre en avant l'oralité

- **Relier l'utilisation du son aux réflexions sur la tradition orale et la transmission orale des savoirs.** Illustrer, grâce au jeu du téléphone arabe, par exemple, le degré de liberté qui existe dans la tradition orale. Relier cette réflexion à la notion de « patrimoine vivant », qui caractérise le PCI. Questionner l'impact de l'enregistrement sonore, qui fixe la parole comme le ferait l'écriture. Plusieurs versions d'un même savoir permettent-elles de retrouver ce caractère vivant, voire d'identifier les caractéristiques intangibles du savoir de tradition orale ?
- **S'inspirer des recherches sur les personnes à mémoire auditive pour développer une muséographie du son.** Les critères de choix des extraits sonores valorisables doivent-ils seulement être basés sur la qualité sonore de l'enregistrement et la facilité de compréhension des personnes interrogées ? Peut-être doit-on réfléchir à une durée précise des extraits, pour que ceux-ci soient mémorisables, ou du moins restent objet d'attention ? Quels sont les aspects des enregistrements qui captivent l'auditoire ?
- **Ne pas toujours associer le visuel à l'auditif.** Il peut être intéressant d'exposer des témoignages seuls, sans l'appui d'objets ou d'images auxquels se rattacher, pour favoriser l'immersion dans le témoignage, dans le souvenir. Car, lorsqu'on fait appel à nos sens, la vue prend facilement le dessus au détriment de l'ouïe. Voir, par exemple, le dispositif sonore mis en place au château de la Roche-Jagu, lors de l'exposition « Des Hommes et des Plantes qui soignent ». Nous l'évoquons pages 276-278.
- **Idée : Exposer des cartographies des différents noms vernaculaires d'une plante,** à l'instar de celles de l'ALEBRAM, pour montrer la richesse de l'oralité. Il serait possible d'ajouter à ce dispositif un système d'enregistrement avec, comme question : « Comment l'appelle-t-on par chez moi ? »
- **Idée : Diffuser des témoignages sur les variétés locales de pommes dans les vergers conservatoires.** Ce pourrait être une installation permanente, à travers une douche sonore qui se déclenche au passage sous l'arbre. Ce dispositif permet de replacer le témoignage sonore *in situ*, auprès de la variété dont il est question. Il questionne également sur la permanence de l'arbre, par rapport aux herbes, plus éphémères, aussi mentionnées dans les témoignages ethnobotaniques.

4. Développer des activités autour des archives orales

- **Développer systématiquement un programme d'activités intergénérationnelles, qui accompagne les expositions.** Car la rencontre intergénérationnelle est une facette très importante du collectage, presque plus que les savoirs ethnobotaniques dont il est question.
- **Dans les milieux ruraux, développer dans les écoles, les collèges, les lycées, des activités de collectage ethnobotanique auprès des grands-parents ou des voisins.** Se référer, par exemple, à la démarche entreprise par Daniel Giraudon, décrite à la page 57. Pour les élèves de collège ou de lycée, l'utilisation du magnétophone, voire de la caméra, peut être un exercice très stimulant. Cet exercice pourrait s'inscrire dans un programme prévoyant une restitution, à travers la mise en forme d'extraits sonores ou la réalisation de montages vidéo.
- **Provoquer une interaction avec les visiteurs dans les expositions.** Celle-ci pourrait être imaginé sous la forme d'une question posée sur un tableau blanc, où les visiteurs peuvent inscrire leur réponse. Par exemple : « Et toi, quels sont tes remèdes de grands-mères ? »

5. Créer des liens entre les différentes démarches et sources

- **Développer les liens entre différents fonds d'archives orales français et européens,** à travers des portails communs (voir, par exemple, Europeana Sounds²³¹). Pour créer ces mises en lien, le traitement documentaire des différents fonds doit anticiper les interopérabilités.
- **Relier les archives orales ethnobotaniques à des démarches de botanistes et d'ethnobotanistes.** Créer des liens entre Dastumedia et la base de données de Flora armorica, ou celle Tela botanica. Associer des extraits d'archives orales aux planches d'herbier numérisées grâce au programme e-ReColNat. Voir à ce sujet notre entrevue avec Bruno Vila, que nous détaillons à la page 291.

²³¹ Europeana Sounds. <http://www.eusounds.eu/>

- **Relier les archives orales ethnobotaniques à des démarches linguistiques.** Créer des liens, par exemple, la base de données de noms celtiques de plantes : Plant kelt²³². Voir l'évolution du projet de base de données linguistique de Chubri, évoquée pages 270-271.
- **Développer l'interactivité des bases de données en ligne,** pour mettre en valeur les savoirs de chacun, et les mettre en lien. Il serait intéressant par exemple que chacun puisse ajouter sa propre version du savoir, sa prononciation, ou encore des précisions d'usage.
- **Encourager la rédaction de dossiers thématiques qui associent et valorisent différents types de sources patrimoniales.** Voir par exemple les dossiers thématiques du portail Bécédia²³³, qui valorisent les archives sonores de Dastum, les archives audiovisuelles de la cinémathèque de Bretagne, ainsi que les cartes postales ancienne de Cartolis²³⁴, et d'autres sources encore.
- **Idée : S'inspirer des ethnoclips réalisés par l'Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel (IREPI)²³⁵, au Québec.** Ce sont de courts montages vidéo d'enregistrements de témoignages, spécifiquement conçus pour une médiation large public.

Cette liste de trente recommandations pourrait encore être enrichie. Elle permet de rassembler divers points abordés dans la thèse et s'applique particulièrement aux archives orales ethnobotaniques. Mais elle gagnerait à être élargie à bien d'autres sujets du patrimoine oral, pour donner une image de tous les liens, entre différentes démarches, qui peuvent être créés.

²³² NHU Bretagne, Plant kelt. Consulté le 28 juillet 2018. <https://www.nhu.bzh/plantkelt-roland-mogn-botanique-bretagne/>

²³³ Bécédia (Portail numérique). <http://bcd.bzh/becedia/>

²³⁴ Cartolis. <http://www.cartolis.org/>

²³⁵ IREPI. <http://www.irepi.ulaval.ca/>

En conclusion. Limites et perspectives de la réutilisation des archives orales ethnobotaniques

Dans cette partie de la thèse, nous avons analysé le traitement des archives orales et leur réutilisation. Nous avons détaillé le traitement documentaire réalisé sur les enregistrements sonores à l'association Dastum et nous avons mis en lumière le rôle et les interrogations qui se posent au documentaliste-archiviste. En étudiant la manière dont est utilisé le témoignage oral dans différents dispositifs muséographiques, nous avons approfondi les caractéristiques de ce dernier. Tout au long de cette partie, nos réflexions se sont tournées, d'une part, vers les savoir-faire et la mémoire qui leur est associée et, d'autre part, vers l'imbrication entre les mémoires individuelle et collective dans les témoignages. Nous allons revenir sur chacun de ces éléments.

Une première évidence s'est imposée à nous : le traitement documentaire des archives orales constitue, en lui-même, un objet d'étude. Les deux étapes qui constituent le traitement documentaire – le séquençage en extraits sonores et l'indexation à travers le thésaurus thématique – amènent l'une et l'autre à des questionnements. Le documentaliste-archiviste doit en permanence se positionner, choisir entre les différentes options qui s'offrent à lui. Le fait de rendre accessibles les archives orales, dans une base de données, par exemple, constitue une première forme de valorisation de ces archives. La base de données est le reflet d'un projet de valorisation qui n'est pas neutre. Le traitement documentaire des archives orales permet, en un sens, une mise à distance, en les rendant réutilisables, mais les transforme également.

Pour analyser le travail du documentaliste-archiviste, nous nous sommes glissée dans ce rôle, au sein de l'association Dastum. Nous avons ainsi pu mettre en lumière un certain nombre de problèmes qui se posent lors du traitement documentaire. Concernant le découpage, il n'existe pas de règle fixe car, nous l'avons mentionné, le débat existait déjà entre Dastum et la phonothèque de la MMSH en 1994, lors de la rédaction du *Guide d'analyse documentaire du son inédit pour la mise en place de banques de données* (Bonnemason *et al.* 2001). Dastum a choisi un découpage en items sonores, correspondant bien au répertoire musical, et a conservé cette manière de faire pour les archives orales. Ce séquençage, utile lorsque les enquêtes ont été réalisées sur le mode de l'« inventaire » tel que détaillé précédemment, s'est parfois avéré problématique, pour de longs récits narratifs, par exemple. Le documentaliste-archiviste se retrouve, également, directement confronté aux informations sensibles, relatives à la vie privée des personnes ressources. Il est donc celui qui doit protéger ces données, tout en conservant son objectif, qui est de

rendre les archives accessibles. Dans ce cas, le découpage rend plus facile la tâche de définir ce qui sera diffusé ou non, et dans ce sens, il favorise les réutilisations. Le documentaliste-archiviste se préoccupe de l'indexation des extraits sonores. Ici encore, nous avons vu que de nombreuses questions se posent à lui. Du fait que notre travail porte sur les savoirs populaires sur les plantes, le risque est d'adopter un regard scientifique à travers le thésaurus, alors même que c'est la culture populaire qui est censée être mise en valeur. Le problème se pose pour les croyances ou les « superstitions » : Sont-elles jugées croyances par le documentaliste, ou par la personne ressource elle-même ? Nous avons vu que les systèmes de classement, à travers l'écriture, créent des catégories plus strictes que l'oralité, risquant, parfois, de faire perdre leurs nuances aux archives orales. Le travail du documentaliste-archiviste permet de transformer le témoignage oral en une archive orale, « refroidie ».

Ces différentes étapes du traitement documentaire, et les interrogations qu'elles suscitent nous ont montré qu'une base de données telle que Dastumedia n'est pas neutre. Nous avons vu que l'association tend à l'exhaustivité plutôt qu'à une documentation très accessible, au risque de perdre un public. Pourtant, le découpage des enregistrements, comme leur indexation, font penser à une démarche de documentation plus que d'archivage. Le risque d'un tel traitement documentaire consiste en une décontextualisation des savoirs. D'autant que la rapidité de consultation de la base de données en ligne accentue ce processus. L'évolution du traitement documentaire à Dastum est allée dans le sens d'une contextualisation des savoirs : en nommant les personnes ressources ; en instaurant un niveau « enquête » qui contextualise les items mis à disposition.

La valorisation du témoignage, à travers la réutilisation des archives orales traitées, nous a amenée à en définir les caractéristiques. En effet, le témoignage oral ne se définit pas seulement vis-à-vis des informations qu'il contient, quoique le traitement documentaire thématique puisse le laisser croire. Nous nous sommes demandée pourquoi, dans les dispositifs muséographiques par exemple, les archives orales – ou des citations de celles-ci – sont préférées aux seules informations transcrites qu'elles contiennent ? Florence Descamps a défini les « référentiels » réaliste, mémoriel, discursif et documentaire. Peter Stockinger développe, quant à lui, de nombreux « plans » qui viennent préciser ce modèle. Il évoque le plan acoustique, qui constitue, finalement, le seul élément qui distingue l'enregistrement sonore de sa transcription, et sur lequel les recherches en sciences humaines font défaut. À ces différents plans, nous avons ajouté les plans linguistiques et didactiques, qui concernent, notamment, les archives orales ethnobotaniques. L'étude du témoignage oral et, particulièrement, des émotions qu'il suscite, nécessite la prise en compte de ces différents plans et référentiels, et les attentes auxquelles chacun d'eux répondent. Ceux-ci mettent en lumière la richesse du témoignage oral, bien plus complexe que les seules informations qu'il contient.

Dans les dispositifs muséographiques que nous avons étudiés, les témoignages oraux ont été placés au second plan. Relégués dans un coin au sein de l'exposition de la Roche-Jagu, non exposés à la Ferme d'antan, par manque de temps, et « mangés » par les autres enregistrements sonores dans l'exposition sur les landes, les témoignages n'ont pas obtenu de traitement de faveur. L'argument revenu le plus fréquemment a été le manque de temps, notamment pour le dépouillement des archives orales et la sélection des extraits sonores à diffuser. Nous avons également évoqué l'exposition sur les néo-ruraux, au musée de Salagon, qui utilisait de nouveaux témoignages, alors que de nombreuses archives orales existaient, sur ce sujet, au musée.

Un autre argument aurait pu être le caractère obsolète des informations transmises dans les témoignages ethnobotaniques, mais il n'en est rien. Nous avons évoqué, dans la deuxième partie de cette thèse, le fait que les témoignages ethnobotaniques étaient, généralement, trop peu précis concernant les savoir-faire pour une éventuelle revitalisation, les distinguant en ce point des collectages de musique traditionnelle. Dans les expositions sur lesquelles nous avons travaillé, toutefois, les extraits sonores ethnobotaniques n'étaient pas exposés pour être revitalisés. Ils répondaient à d'autres attentes, comme celles de recréer un sentiment d'appartenance, de ne pas oublier le passé, ou encore de renouer avec la tradition orale. Les réutilisations des archives orales sont encore très timides et ponctuelles, mais possèdent de réelles potentialités. Nous avons formulé quelques recommandations pour accompagner et encourager ces réutilisations. Celles-ci, concernant les archives orales ethnobotaniques, sont à inventer. Elles concernent le domaine de la recherche, le domaine commercial éventuellement, si celui-ci est en lien avec le patrimoine, ou encore le domaine artistique, par exemple.

L'imbrication entre les mémoires individuelle et collective s'observe également à travers les témoignages. Nous avons vu, à ce propos, que l'association Dastum est passée d'un traitement documentaire considérant que la culture populaire n'a pas d'auteur, à la valorisation des personnes ressources comme des « interprètes ». Un caractère particulier a été donné à chaque enregistrement. Il nous serait difficile de parler d'interprètes à propos des personnes ressources des archives orales ethnobotaniques. Celles-ci mélangent des passages où la personne se livre, raconte son histoire, à des passages très généraux, faisant appel au pronom indéfini « on ». Les passages comprenant des données personnelles sont généralement passionnants, car ils apportent beaucoup d'informations de contextualisation. Cependant, ces données peuvent devenir sensibles, au sujet de la sorcellerie, par exemple, ou lorsque ces données portent atteinte à la vie privée.

Nous avons pu observer que les collecteurs sont peu enclins à faire signer des contrats d'utilisation des archives orales à leurs personnes ressources, ayant peur de rompre l'atmosphère de confiance créée par la rencontre. L'utilisation d'archives orales ne présentant aucune donnée personnelle, dans des dispositifs muséographiques, permet d'évincer le problème des droits d'utilisation. Elle peut, toutefois, avoir des conséquences

négatives. En effet, l'utilisation d'extraits impersonnels valorise les informations qui font consensus au dépend de celles qui ont trait à la particularité. Le risque alors est de transformer le dispositif de valorisation en « processus stérilisant de patrimonialisation » (Jolly 2008). De plus, le fait de n'exposer que des standards, des généralités, peut créer un sentiment d'appartenance, mais risque de ne laisser aucune place pour la diversité, et finalement, de renvoyer une vision fermée.

Le schéma ci-dessous, figure 53, permet de synthétiser ces différentes réflexions. Le témoignage oral est transformé en archive orale par le documentaliste-archiviste, à travers, notamment, un découpage et une indexation. Il devient objet d'étude et d'exposition pour les chercheurs et muséographes. Tous les plans et référentiels sont alors pertinents à prendre en compte, et non pas seulement les informations contenues dans les archives orales. Sur la thématique ethnobotanique, la question des savoir-faire et de la mémoire, qui leur est associée, est posée, ainsi que celle de l'imbrication entre des mémoires individuelles et collectives.

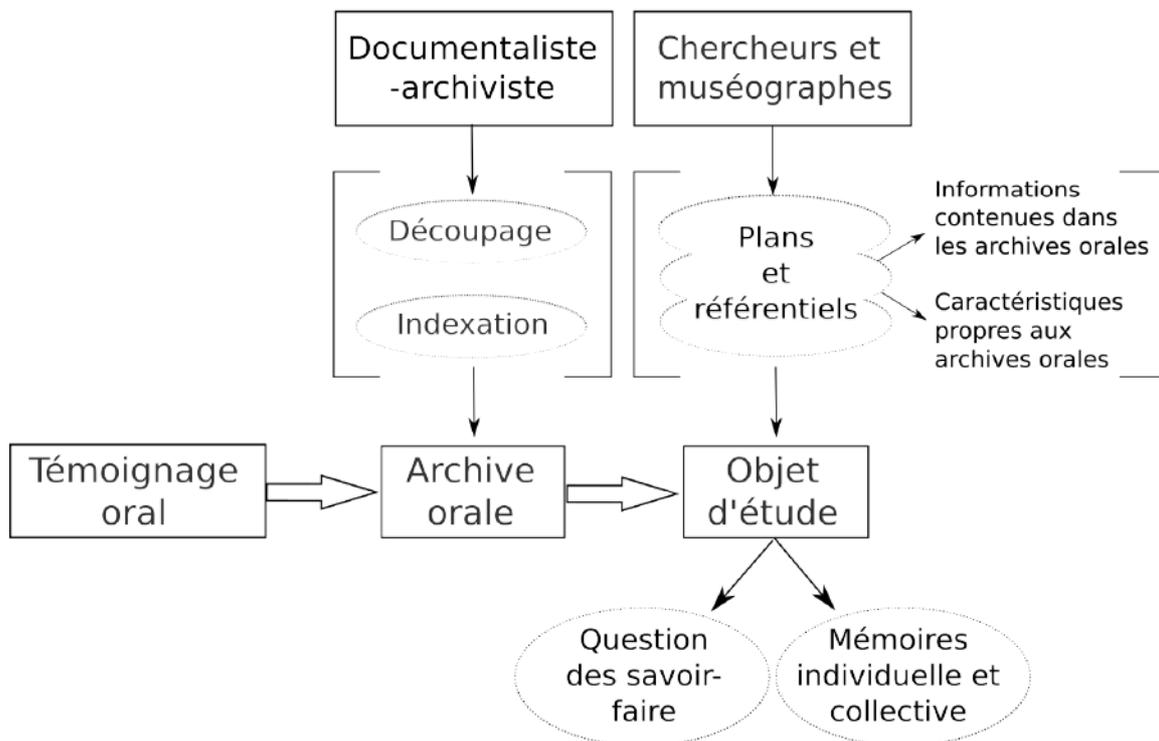


Figure 53. Synthèse des étapes du traitement documentaire et de la réutilisation des archives orales

Conclusion générale

Pour clore notre cheminement, revenons sur les différentes questions de notre problématique, à la lumière des résultats présentés. Nous nous sommes interrogée sur ce que nous disent – directement et indirectement – les archives orales ethnobotaniques de Haute-Bretagne. Qu'est-ce que ces archives nous montrent des démarches des collecteurs et enquêteurs qui les ont enregistrées, ainsi que des acteurs de leur sauvegarde et de leur valorisation ? Qu'apportent-elles aux réflexions sur les archives orales en France ? Que nous apprennent-elles sur l'ethnobotanique de Haute-Bretagne ? Enfin, peuvent-elles faire l'objet de réutilisations et de réappropriations qui les fassent entrer dans le champ patrimonial ?

Concernant les démarches des collecteurs et enquêteurs, il n'existe pas de coupure nette entre les acteurs s'intéressant aux usages populaires des plantes et les acteurs du patrimoine oral – collecteurs de musiques traditionnelles et de langues. Le recueil de témoignages ethnobotaniques se trouve à l'interface de différents mondes. Il se situe entre l'enquête ethnographique et le collectage de patrimoine oral. Il imbrique, également, des démarches individuelles et collectives, celles-ci pouvant être associatives ou institutionnelles.

Les associations du patrimoine oral et du patrimoine audiovisuel en Bretagne se sont positionnées comme des acteurs incontournables du patrimoine culturel, là où il existait un vide institutionnel. Ni les archives départementales, ni les musées, ni les parcs naturels régionaux ne sont prêts à assumer ce rôle de conservation en Bretagne, questionnant la place reconnue aux associations. Bien que l'association Dastum et la cinémathèque de Bretagne soient cousines dans leur action, en travaillant à partir de sources inédites sur la Bretagne, elles ont développé des méthodes et des partenariats différents.

Notre travail montre que les archives sonores et audiovisuelles inédites ne sont pas considérées de la même façon. Les archives audiovisuelles, au même titre que les photographies, sont considérées comme des objets au sens muséographique du terme, alors que les archives sonores sont encore vues comme de simples documents d'étude. On utilise, généralement, une transcription des enregistrements, et non les archives orales elles-mêmes. Parfois, les seules informations ethnobotaniques sont prises en compte, ôtant à l'archive le caractère vivant du témoignage.

Les données personnelles contenues dans les archives orales font pourtant la richesse de celles-ci. Elles donnent un côté humain au témoignage et apportent beaucoup d'informations de contextualisation. Ces données nécessitent, toutefois, des réflexions d'ordre éthique et juridique de la part des acteurs de la sauvegarde, la conservation et la diffusion des archives orales. Ces dernières alternent entre des passages où la personne

raconte son histoire et des passages très généraux, faisant appel à la mémoire collective. Ne permettre l'utilisation que de ces passages évincent les préoccupations éthiques et juridiques, mais encourage l'exposition de généralités, au détriment de la diversité.

Le traitement documentaire, première forme de valorisation des archives orales, constitue, en lui-même, un objet d'étude. Il opère une mise à distance, en transformant les témoignages en archives orales « refroidies ». Dans ce travail, le documentaliste-archiviste doit, en permanence, se positionner, choisir entre les différentes options qui s'offrent à lui. Les banques d'archives sonores en ligne, telles que Dastumedia, ne sont pas neutres. Elles constituent une construction intellectuelle. Le découpage des enregistrements en items sonores convient bien au répertoire musical, au sein de Dastumedia. Il nécessite toutefois d'être repensé avec les dépôts récents de plusieurs fonds d'archives orales de témoignages. Ce séquençage accentue le côté « inventaire » des archives orales ethnobotaniques et leur décontextualisation. Cette dernière est augmentée par la base de données en ligne, qui permet de consulter rapidement de très nombreux items. En revanche, le découpage des extraits sonores, lorsque ceux-ci font l'objet d'une sélection, facilite grandement les réutilisations. Le thésaurus, quant à lui, en plus d'être un outil d'indexation, donne un angle d'approche pour accéder aux informations de la base de données. Il peut en révéler la diversité et la richesse, tout comme en donner une idée restreinte, à travers un langage trop scientifique, par exemple. L'approche ethnoécologique est particulièrement intéressante pour indexer les archives orales sur la thématique ethnobotanique.

Dans le corpus d'étude sélectionné, la notion d'archives ethnobotaniques est une construction. La délimitation du sujet se pose en permanence, chacun des acteurs rencontrés se faisant sa propre idée de l'ethnobotanique. Les attentes associées aux savoirs et savoir-faire ethnobotaniques oscillent entre la redécouverte des remèdes de grands-mères et le retour à la nature. Cependant, les archives orales nous montrent, en réalité, bien d'autres choses.

Les sources ethnobotaniques, orales et écrites, de Haute-Bretagne, nous apprennent que ce sont les plantes qui étaient déjà citées par les folkloristes, qui reviennent le plus souvent dans les archives orales, un siècle plus tard. Il existe donc une certaine continuité dans la transmission des savoirs, du XIX^e siècle à nos jours. De plus, de nouvelles plantes, associées à de nouveaux usages, sont mentionnées dans les archives orales. Les sources les plus riches en termes de nombre d'espèces de plantes citées sont les plus récentes. Plutôt que la perte des savoirs ethnobotaniques locaux, en termes de nombre d'espèces citées, l'analyse ethnobotanique comparée révèle à la fois la constance et l'évolution des savoirs sur les plantes en Haute-Bretagne.

Mais, si les plantes peuvent toujours être citées par les informateurs, et éventuellement reconnues, elles ne sont, pour la plupart, plus utilisées. Les connaissances associées au végétal ne sont pas détaillées avec précision. Deux facteurs jouent sur cette observation : l'oubli des savoir-faire par les personnes ressources et le degré de précision dans le

questionnement du collecteur et de l'enquêteur. Les personnes qui enregistrent demandent rarement de démonstrations des pratiques ethnobotaniques auprès de leurs informateurs. L'objectif premier des archives orales ethnobotaniques, comme des recueils des folkloristes, est davantage la sauvegarde des connaissances que leur possible revitalisation.

Certes, les archives orales ethnobotaniques ne permettent pas la revitalisation des savoirs et savoir-faire, telle que l'on pourrait s'imaginer ou espérer. Elles ne contiennent pas de recettes de grands-mères toutes prêtes. Toutefois, les réutilisations des archives orales ethnobotaniques permettent la réappropriation de la mémoire des savoirs et savoir-faire sur les plantes. Elles recréent un sentiment d'appartenance et permettent aux auditeurs de renouer avec la tradition orale. Dans ce sens, elles font entrer les archives orales ethnobotaniques dans le champ patrimonial.

Dans les dispositifs muséographiques étudiés, les témoignages oraux ont été placés au second plan. Le manque de temps et d'habitude, dans le dépouillement des archives orales et la sélection des extraits sonores à diffuser, sont les facteurs limitants principaux. Il est plus facile, encore aujourd'hui, de réaliser quelques enregistrements que de dépouiller ceux qui existent déjà. L'élaboration de recommandations précises pour l'utilisation des archives orales ethnobotaniques nécessite d'être développée – nous avons proposé quelques pistes dans ce travail – pour encourager les différentes initiatives en ce sens. Les réutilisations des archives orales ethnobotaniques, encore très ponctuelles, restent à inventer, qu'elles concernent les domaines de la recherche, du patrimoine ou de l'art. La mise en accès des archives orales sur internet leur donne une visibilité qui était encore impensable il y a quelques années. Elle ouvre d'immenses possibilités pour relier ces archives à de bien nombreuses autres sources, et leur permettre d'alimenter de larges problématiques.

Le traitement documentaire des fonds Christophe Auray, Jean Mahé et La Liètt, que nous avons réalisé à l'association Dastum, porte ses fruits à plus d'un titre. Ces trois ensembles font partie des fonds les plus documentés à Dastum, et servent de modèles. Aujourd'hui, la méthodologie que nous avons mise en place est reprise pour le traitement des fonds d'archives orales nouvellement déposés, dont l'imposant fonds de l'association Chubri, remis en 2015. L'accessibilité de ces archives sonores a déjà permis leur utilisation à travers les différentes formes de valorisation que nous avons présentées. Dans la page de présentation de Dastum, sur le portail de l'association BCD, une vidéo présente un témoignage croisé d'une utilisatrice et d'un déposant. Parmi tous les déposants de Dastum, c'est Christophe Auray qui a été choisi pour les représenter à travers son témoignage²³⁶, donnant une visibilité encore plus large aux archives orales ethnobotaniques de Haute-Bretagne. En parallèle de cette amélioration de la visibilité des archives orales ethnobotaniques dans le milieu associatif et professionnel, comment ces archives peuvent-

²³⁶ Bretagne culture diversité, page de présentation de l'association Dastum. Consulté le 31 mai 2017. <http://www.bcd.bzh/pci/fr/item/dastum/>

elles continuer à alimenter la réflexion scientifique ? Notre recherche était exploratoire et mériterait, selon nous, d'être approfondie.

Il nous semble que la réalisation d'un troisième terrain, qui viendrait compléter ceux de la Haute-Bretagne et de la Haute-Provence, serait nécessaire. En effet, le choix de la Bretagne n'était pas risqué tant cette région se démarque dans sa vitalité culturelle et associative, notamment sur la question du PCI. La Haute-Provence allait de soi avec la dynamique impulsée par le musée départemental de Salagon et son séminaire annuel d'ethnobotanique. Mais qu'en est-il des autres régions de France ? Il serait intéressant d'entrer en lien avec les différents ethnopôles en région pour réaliser un inventaire des fonds existants à l'échelle française. Nous pourrions ainsi observer si d'autres lieux se démarquent sur la thématique ethnobotanique et choisir comme terrain supplémentaire l'un d'entre eux. L'ethnopôle basque, par exemple, a fait de l'oralité un de ses champs d'investigations²³⁷. Il serait pertinent de rechercher si l'ethnobotanique a occupé une place dans ces enquêtes, et dans quelle mesure.

De manière plus globale encore, la réalisation d'un terrain à l'étranger serait particulièrement enrichissante. Existe-t-il d'autres initiatives de réutilisation d'archives orales ou audiovisuelles sur la thématique ethnobotanique dans le monde ? Comment les savoirs ethnobotaniques locaux sont-ils mis en valeur ailleurs ? Les ethnoclips développés au sein de l'IREPI, au Québec – que nous avons évoqués dans nos recommandations – constitueraient un bel objet d'étude. Ils sont réalisés à partir d'interviews d'informateurs filmés au sein du programme de recherche. Ils ne concernent donc pas la réutilisation d'archives orales et audiovisuelles. Mais ils questionnent la constitution d'une archive volontaire, réalisée pour alimenter la transmission des savoirs et la mémoire des jeunes générations. Ces matériaux, conçus dans l'optique d'un patrimoine vivant tel que l'entend le PCI, permettent-ils des appropriations ? Quelles sont les proportions de témoignage et de démonstration dans ces vidéos ? Une autre question intéressante, à propos de la réalisation de ces ethnoclips, est celle du choix des informateurs et ainsi, de ce qui peut entrer dans le champ patrimonial ou non. Les acteurs actuels vivant de la sensibilisation aux usages des plantes, par exemple, sont interrogés²³⁸.

L'exemple précédent nous amène à nous questionner sur le caractère vivant du patrimoine ethnobotanique, qui constitue une autre possibilité d'approfondissement de ce travail. Nous avons analysé les réutilisations scientifiques et culturelles des archives orales ethnobotaniques, mais celles-ci ne nous renseignent pas directement sur les appropriations populaires de la thématique ethnobotanique. Comment se fait-il que les usages des plantes suscitent aujourd'hui un tel attrait ? Il nous semble qu'il serait intéressant de poursuivre

²³⁷ Institut culturel basque. 2016. « 25 ans de savoir-faire au service de la culture basque ».

²³⁸ Voir par exemple : <http://www.irepi.ulaval.ca/fiche-france-harrisson-35.html> (Consulté le 23 septembre 2018).

cette recherche par une étude ethnographique de la relation actuelle qu'entretiennent les citoyens avec le végétal.

Il nous paraîtrait pertinent de faire un état de l'art de la littérature grand public récente sur les usages des plantes. Cela permettrait de mettre en lumière les domaines de connaissance qui sont les plus valorisés aujourd'hui. Nous pourrions également comparer ces sources aux sources orales et aux sources écrites plus anciennes pour retracer les différentes origines des savoirs diffusés au grand public. L'étude de la littérature nécessiterait d'être complétée par une observation participante sur le terrain, en assistant à des balades de cueillette de plantes sauvages, à des ateliers de « cuisine sauvage » et de confection de cosmétiques naturelles, ou encore à des cours et stages de vannerie traditionnelle. Une partie du questionnement aurait tout intérêt, également, à être orientée vers les usages commerciaux des plantes, notamment en herboristerie et dans le domaine cosmétique. Aujourd'hui, comment fait-on la publicité d'un savon à la reine des prés (*Filipendula ulmaria* (L.) Maxim.) ? Et, à l'heure de la globalisation, quels sont les liens – réels ou inventés – qui existent entre les savoirs diffusés et les savoirs locaux ? Notre questionnement se situe dans la continuité des travaux sur *L'invention de la tradition* (Hobsbawm et Ranger 2012). À travers les discours promouvant l'alimentation biologique, les remèdes de grands-mères, les semences paysannes, etc. ; et à travers les informations circulant sur le web, dans les livres, ou encore oralement ; comment se façonnent les savoirs ethnobotaniques de demain ?

Bibliographie et sources

Section 1. Sources primaires

1. Sources orales inédites

1.1. Association Dastum, Rennes

Fonds Jean Mahé :

- Dépôt 2017-053 : 47 ouvrages, 37 revues, 2 bandes magnétiques.
- Dépôt 2017-052 : 7 photographies grand format, 1 boîte de photographies petit format, Revue *Carrouge* n°3, 1 vinyle.
- Dépôt 2014-070 : 5 photographies grand format, 1 boîte de photographies petit format, 3 dossiers documentaires.
- Dépôt 2014-069 : 15 livres et 21 revues.
- Dépôt 2014-061 : 1 classeur de fiches, 1 lot de photographies, 1 lecteur bandes Uher.
- Dépôt 2014-060 : 96 bandes magnétiques, 5 vinyles, 42 revues ou monographies, 1 film.
- Dépôt 2012-076 : 1 bande magnétique.
- Dépôt 2006-008 : 3 bandes magnétiques.

Fonds Christophe Auray :

- Dépôt 2012-043 : 40 cassettes audio.

Fonds La Liètt :

- Dépôt 2017-519 : Fichiers son et documents de texte.
- Dépôt 2013-554 : 27 fichiers son, 13 fichiers .dot, 3 tableurs Excel, 3 dossiers de photos.

Fonds Laurent Gall :

- Dépôt 2014-519 : 8 dossiers contenant 184 éléments (fichiers son majoritairement).

Dastumedia, fonds Christophe Auray. Consulté le 4 juillet 2018.

<http://www.dastumedia.bzh/dyn/portal/index.seam?aloid=66498&page=alo&fonds=&cid=1893>

Dastumedia, fonds La Liètt. Consulté le 4 juillet 2018.

<http://www.dastumedia.bzh/dyn/portal/index.seam?aloid=66519&page=alo&fonds=&cid=1891>

Dastumedia, item sur la culture du lin et du chanvre. Consulté le 9 juillet 2018.

<http://www.dastumedia.bzh/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=113190&fonds=&cid=958>

1.2. Phonothèque de la MMSH, Aix-en-Provence

Ganoub, corpus « stages d'ethnologie réalisés par l'association Alpes de Lumière ». Consulté le 3 juillet 2018. <http://phonotheque.mmsh.humanum.fr/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=3787&fonds=0&nat=3&cid=540>

Ganoub, fonds Jean-Pierre Joly. Consulté le 3 juillet 2018. <http://phonotheque.mmsh.humanum.fr/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=3781&fonds=0&nat=3&cid=66>

1.3. Archives départementales du Morbihan

Archives départementales du Morbihan, fonds Gabriel Lédan. Consulté le 4 juillet 2018. https://recherche.archives.morbihan.fr/archive/fonds/FRAD056_0000011AV

2. Sources audiovisuelles inédites : cinémathèque de Bretagne

Kernez, Robert. 1976. *Avant de faire et glou et glou et glou*. Film super 8. Documentaire.

Simon, Alphonse. 1951. *Mon Village*. Film 9,5 mm.

3. Sources papiers : Archives nationales

Archives nationales, archives de la MPE. Consulté le 9 juillet 2018. https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?irId=FRAN_IR_015602&udId=d_2&details=true&gotoArchivesNums=false&auSeinIR=true

Section 2. Sources secondaires

1. Littérature ancienne (Fin XIX^e – début XX^e siècles)

1.1. La littérature des folkloristes

1.1.1. *Ouvrages de folklore et autres sources anciennes*

Debay, Auguste. 1860. *Histoire des sciences occultes depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k86310236>.

Orain, Adolphe. 1968 [1897-1898]. *Folk-lore de l'Ille-et-Vilaine : de la vie à la mort*. [2 volumes]. Paris : Maisonneuve et Larose.

———. 2002a [1897]. *Coutumes et usages d'Ille-et-Vilaine*. Bouhet : La Découverte.

———. 2002b [1898]. *Croyances et superstitions d'Ille-et-Vilaine*. Bouhet : La Découverte.

———. 2002c [1906]. *Mes souvenirs*. Suisse : Arbre d'Or.

Rolland, Eugène, et Henri Gaidoz. 1967 [1896-1914]. *Flore populaire ou histoire naturelle des plantes : dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*. [11 volumes]. Paris : Maisonneuve et Larose.

Sébillot, Paul. 1967a [1885]. *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne*. Paris : Maisonneuve et Larose.

———. 1967b [1882]. *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*. [2 volumes]. Paris : Maisonneuve et Larose.

———. 1997 [1900]. *Contes des landes et des grèves*. Rennes : Terre de brume.

Souvestre, Émile. 1947. *Le Foyer breton : traditions populaires*. Paris : J. Vigneau.

Van Gennep, Arnold. 1909. *Les Rites de passage*. Paris : É. Nourry.

———. 1924. *Le Folklore*. Paris : Delamain, Boutelleau et cie, Librairie stock.

———. 1937-1958. *Manuel de folklore français contemporain*. [7 volumes]. Paris : Picard.

1.1.2. *Articles de la Revue des traditions populaires*

Andrews, J.-B. 1894. « Médecine populaire en Mentonnais ». *Revue des traditions populaires* 9 (5) : 259-262.

Aubry, Paul. 1892. « Médecine superstitieuse. VII. Côtes-du-Nord ». *Revue des traditions populaires* 7 (10) : 597-600.

— — —. 1894. « Médecine superstitieuse. Côtes-du-Nord. Maladie de la rate (ou carreau) ». *Revue des traditions populaires* 9 (2) : 122.

Basset, René. 1896. « Botanique populaire. I. Noms de plantes en arabe vulgaire d'Algérie ». *Revue des traditions populaires* 11 (8) : 478.

Beauquier, Charles. 1909. « Herbes et fleurs en Franche-Comté ». *Revue des traditions populaires* 24 (12) : 471-477.

Blanchard, Raphaël. 1890. « Petit guide médical de Touraine ». *Revue des traditions populaires* 5 (12) : 742-748.

— — —. 1891. « Notes et enquêtes : l'herbe à la détourne ». *Revue des traditions populaires* 6 (3) : 192.

Bonnemère, Lionel. 1890. « Notes et enquêtes : l'herbe royale ». *Revue des traditions populaires* 5 (7) : 448.

— — —. 1892. « Notes et enquêtes : Gui de chêne à Paris ». *Revue des traditions populaires* 7 (10) : 644.

Bourchenin, Daniel. 1901. « Médecine superstitieuse des Deux-Sèvres. La fièvre ». *Revue des traditions populaires* 16 (11) : 591.

Carlo, J.-M. 1898. « Coutumes de la Haute-Bretagne. Les Verrues à Moncontour ». *Revue des traditions populaires* 13 (7) : 405.

Certeux, Alphonse. 1892. « Notes et enquêtes : le pain et la guérison ». *Revue des traditions populaires* 7 (3) : 192.

— — —. 1898. « Plantes à superstition en Savoie ». *Revue des traditions populaires* 13 (6) : 340.

Charpentier, F. 1894. « Notes et enquêtes : l'ail et le croup ». *Revue des traditions populaires* 9 (5) : 296.

Clément-Janin, Noël. 1887. « La médecine populaire en Bourgogne ». *Revue des traditions populaires* 2 (5) : 232-235.

Comhaire, Charles J. 1889. « Le folk-lore du pays de Liège. I. La médecine populaire (suite) ». *Revue des traditions populaires* 4 (6) : 363-364.

Dagnet, Armand. 1905. « Coutumes et superstitions de la Basse-Bretagne. XXI. Finistère ». *Revue des traditions populaires* 20 (9) : 353-354.

— — —. 1905. « Coutumes et superstitions de la Basse-Bretagne. XXI. Finistère ». *Revue des traditions populaires* 20 (12) : 500.

Desaivre, Léo. 1908. « Médecine superstitieuse. CVI. Quelques formules de médication empirique dans les Deux-Sèvres ». *Revue des traditions populaires* 23 (9) : 338-339.

———. 1912. « Traditions et superstitions de la Vendée ». *Revue des traditions populaires* 27 (1) : 27.

Destriché (Mme) 1905. « Médecine superstitieuse. LXXXIV. Sarthe ». *Revue des traditions populaires* 20 (1) : 32.

Duine, François (signé Fra Deuni) 1894. « Notes et enquêtes : l'ail et le croup ». *Revue des traditions populaires* 9 (2) : 135.

———. 1903. « Guipel. Ille-et-Vilaine ». *Revue des traditions populaires* 18 (5) : 248-249.

———. 1903. « Folk-lore d'Épiniac, près Dol ». *Revue des traditions populaires* 18 (11) : 526.

———. 1904. « Médecine superstitieuse. LXXXII. Guipel ». *Revue des traditions populaires* 19 (10) : 427-428.

——— (signé H. de Kerbeuzec) 1906. « Les croix de sureau ». *Revue des traditions populaires* 21 (10) : 506.

——— (signé H. de Kerbeuzec) 1909. « Médecine superstitieuse. CXII. La guérison des hunes à Guipel (Ille-et-Vilaine) ». *Revue des traditions populaires* 24 (1) : 64.

——— (signé H. de Kerbeuzec) 1913. « Notes et enquêtes : bouquets Penestin ». *Revue des traditions populaires* 28 (2) : 96.

——— (signé H. de Kerbeuzec) 1915. « Violette et fièvre à Rennes ». *Revue des traditions populaires* 30 (9) : 132.

Fraysse, Camille. 1904. « Les herbes merveilleuses, au pays Baugé. III. L'herbe à adirer ». *Revue des traditions populaires* 19 (8) : 373-374.

———. 1905. « Médecine superstitieuse. LXXXIX. Les remèdes populaires au pays Baugé ». *Revue des traditions populaires* 20 (7-8) : 273-81.

Guizien, E. 1909. « Traditions et superstitions de la Basse-Bretagne. XLVII. Commune de Ploujean ». *Revue des traditions populaires* 24 (12) : 493.

Harou, Alfred. 1895. « Notes et enquêtes : chrysanthèmes et scabieuses ». *Revue des traditions populaires* 10 (7) : 440.

———. 1895. « Notes et enquêtes : mouches et asperges ». *Revue des traditions populaires* 10 (8) : 503.

———. 1895. « Notes et enquêtes : fleur de Saint-Jean ». *Revue des traditions populaires* 10 (9) : 568.

- . 1900. « Les plantes merveilleuses. II. L'herbe du diable en Belgique ». *Revue des traditions populaires* 15 (11) : 613.
- . 1901. « Traditions et coutumes de la Province de Liège. II. Flore populaire ». *Revue des traditions populaires* 16 (2) : 112.
- . 1902. « Notes sur les traditions et les coutumes de la Province de Liège. II. Flore populaire ». *Revue des traditions populaires* 17 (7) : 375-376.
- . 1902. « Notes sur les traditions dans le pays de Liège. La flore (suite) ». *Revue des traditions populaires* 17 (12) : 598-602.
- . 1903. « II. Flore de Liège ». *Revue des traditions populaires* 18 (2) : 156-158.
- . 1903. « Notes et enquêtes : herbe à couper le fer ». *Revue des traditions populaires* 18 (7) : 423.
- . 1904. « Notes sur les traditions et légendes de la Province de Liège. La flore (suite) ». *Revue des traditions populaires* 19 (7) : 296-300.
- . 1904. « Traditions et superstitions de la Province de Liège ». *Revue des traditions populaires* 19 (11) : 500-501.
- . 1907. « Le folk-lore du grand duché de Luxembourg. IV. La flore ». *Revue des traditions populaires* 22 (11) : 414-415.
- . 1909. « Médecine superstitieuse. CXIII. Belgique Wallonne ». *Revue des traditions populaires* 24 (1) : 64-65.
- . 1910. « Le folk-lore d'un coin de la Famenne. IV. La Flore ». *Revue des traditions populaires* 25 (1) : 53-54.
- . 1910. « Le folk-lore d'un coin de la Famenne. V. Remèdes populaires ». *Revue des traditions populaires* 25 (1) : 54-55.
- . 1911. « Notes sur le folk-lore des Ardennes liégeoises. II. La flore ». *Revue des traditions populaires* 26 (8) : 259.
- . 1911. « Notes sur le folk-lore des Ardennes liégeoises. III. Remèdes populaires ». *Revue des traditions populaires* 26 (8) : 259.
- . 1911. « Folk-lore du grand duché de Luxembourg. XXVII. La flore ». *Revue des traditions populaires* 26 (9) : 287.
- . 1911. « Folk-lore du Limbourg Hollandais. XXIX. La flore (suite) ». *Revue des traditions populaires* 26 (11) : 348-349.

La Chesnaye, Jehan de. 1903. « Coutumes et superstitions populaires du bocage vendéen. Remèdes ». *Revue des traditions populaires* 18 (9) : 465.

Lacuve, R.-M. 1906. « Médecine superstitieuse du Poitou ». *Revue des traditions populaires* 21 (4) : 199-202.

Lambert, Jules. 1908. « Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. LXXXIII. Les mûres ». *Revue des traditions populaires* 23 (12) : 429.

Landrin, Armand. 1888. « Notes et enquêtes : Le broyage du chanvre ». *Revue des traditions populaires* 3 (11) : 624.

Launay, G. de. 1891. « Médecine superstitieuse. IV. En Anjou ». *Revue des traditions populaires* 6 (7) : 422.

———. 1893. « Traditions et superstitions de l'Anjou ». *Revue des traditions populaires* 8 (2) : 95.

Lazarque, Ernest Auricoste de. 1914. « Médecine superstitieuse. LVII. Pays Messin ». *Revue des traditions populaires* 29 (2) : 61-64.

Le Calvez, G. 1892. « Médecine superstitieuse. VI. Basse-Bretagne et environs de Saint-Méen ». *Revue des traditions populaires* 7 (2) : 90-93.

Le Carguet, H. 1890. « Traditions et superstitions du Cap-Sizun. III. *An aour-ieoten* - l'herbe d'or ». *Revue des traditions populaires* 5 (5) : 287-288.

Lemoine, Jules. 1887. « Notes et enquêtes : un remède pour guérir les vaches ». *Revue des traditions populaires* 2 (7) : 336.

Marlot, Hippolyte. 1897. « Superstitions et coutumes de l'Auxois ». *Revue des traditions populaires* 12 (8) : 492-493.

Mazure, Caroline. 1906. « Croyances diverses au pays de Fougères ». *Revue des traditions populaires* 21 (6) : 260.

Morin, Louis. 1892. « Médecine superstitieuse ». *Revue des traditions populaires* 7 (2) : 90.

———. 1892. « Notes et enquêtes : contre les hémorroïdes ». *Revue des traditions populaires* 7 (12) : 764.

———. 1898. « Le règne végétal dans les divertissements enfantins de la région Troyenne ». *Revue des traditions populaires* 13 (4) : 205-214.

Pommerol, M. 1897. « Folk-lore de l'Auvergne. IV. Flore populaire ». *Revue des traditions populaires* 12 (10) : 552-553.

Quesneville, Louis. 1909. « Médecine superstitieuse. CXIV. Les guérisseurs en Basse-Normandie ». *Revue des traditions populaires* 24 (1) : 65.

Reyac, B. 1896. « Coutumes et superstitions du pays de Bray et de Caux. II. Les feuilles de lierre ». *Revue des traditions populaires* 11 (5) : 261.

———. 1896. « Coutumes et superstitions du pays de Bray et de Caux ». *Revue des traditions populaires* 11 (7) : 384-385.

Sadoul, Charles. 1903. « Les herbes merveilleuses. II. L'herbe qui égare en Lorraine ». *Revue des traditions populaires* 18 (12) : 587.

Sébillot, Paul. 1891. « Notes et enquêtes : nom populaire des chrysanthèmes ». *Revue des traditions populaires* 6 (11) : 704.

———. 1892. « Additions aux coutumes, traditions et superstitions de la Haute-Bretagne (suite). Les arbres ». *Revue des traditions populaires* 7 (3) : 156.

———. 1892. « Additions aux coutumes, traditions et superstitions de la Haute-Bretagne (suite). Les plantes ». *Revue des traditions populaires* 7 (3) : 156-162.

———. 1903. « Les herbes merveilleuses ». *Revue des traditions populaires* 18 (9) : 453-454.

———. 1903. « Médecine superstitieuse. XX. En Haute-Bretagne ». *Revue des traditions populaires* 18 (1) : 26-29.

———. 1905. « Médecine superstitieuse. LXXXIV. Côtes-du-Nord ». *Revue des traditions populaires* 20 (2) : 120-121.

———. 1909. « Médecine superstitieuse. CXI. Penguilly et Saint-Glen (Côtes-du-Nord) ». *Revue des traditions populaires* 24 (1) : 64.

s.n. 1889. « Notes et enquêtes : les primevères et les fièvres ». *Revue des traditions populaires* 4 (5) : 303.

s.n. 1895. « Notes et enquêtes : le gui et la sécurité en chemin de fer ». *Revue des traditions populaires* 10 (12) : 684.

Vaugeois, Marie-Edmée. 1909. « Traditions et superstitions de la Loire-Inférieure (suite) ». *Revue des traditions populaires* 24 (4) : 138.

———. 1909. « Médecine superstitieuse. CXV. Remèdes contre les verrues ». *Revue des traditions populaires* 24 (10) : 360.

V. H., Lucie de. 1902. « Coutumes et superstitions de la Haute-Bretagne. XXII. Les épines et la foudre ». *Revue des traditions populaires* 17 (1) : 61.

— — —. 1902. « Coutumes et superstitions de la Haute-Bretagne. XXXII. L'herbe aux couleuvres ». *Revue des traditions populaires* 17 (12) : 595.

— — —. 1905. « Coutumes et superstitions de la Haute-Bretagne. LXIX. Les fleurs et les plantes aux environs de Matignon (Côtes-du-Nord) ». *Revue des traditions populaires* 20 (5) : 213-214.

— — —. 1906. « Coutumes et superstitions de la Haute-Bretagne. LXXVII. Le houblon et le bain dans la rivière ». *Revue des traditions populaires* 21 (1) : 56.

— — —. 1907. « Coutumes et superstitions de la Haute-Bretagne. LXXXIII. Environs de Dinan ». *Revue des traditions populaires* 22 (5) : 175.

Villers, Louis de. 1897. « Tirer la chèvre ». *Revue des traditions populaires* 12 (10) : 560-561.

1.2. Les articles des sociétés savantes

Banéat, P. 1918. « Un remède universel [1733] ». *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine* 66 : 309-14.

Bulletin de la société scientifique et médicale de l'Ouest (1892-1923).

Durier, A. 1890. « Curiosités médicales [XVIIe siècle] ». *Revue de l'Avranchin* 5 : 277.

Favé, Antoine. 1906. « Les faucheurs de la mer en Léon [coupe du goémon, XVIIIe siècle] ». *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* 33 : 327.

Gazette médicale de Nantes. Journal des intérêts scientifiques et professionnels de l'Ouest (1882 et 1941).

Journal de médecine de l'Ouest (1867-1894), section de médecine de la Société académique de Nantes.

Lasteyrie, Robert de, et René Gandilhon. 1888-1961. *Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France*. [17 volumes]. Paris : Imprimerie nationale.

Le Bihan, F. 1891. « Les guérisseurs populaires ». *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou* 5 : 59.

Le Carguet, H. 1893. « Traditions populaires sur les épidémies dans le Cap Sizun ». *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* 20.

Letacq, A. L. 1895. « Les ifs dans la Landy-Patry (Orne) ». *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne* 14 : 433.

Marsille, L. 1931. « Colliers talismans du Morbihan ». *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan* 51 : 32-33.

Pernelle, A. 1900. « Les bruyères de Creffi ou de Reffi à Vimoutiers ». *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne* 19 : 293.

Philbert, C. 1890. « Curiosités médicales et quasi-médicales [remèdes populaires] ». *Revue de l'Avranchin* 5 : 403.

Viaud-Grand-Marais. 1930. « Guérisseurs par attouchement au Morbihan ». *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan* 70 : 34-36.

1.3. Les sources de l'herboristerie

Daniel, Lucien. 1924. *Les plantes médicinales de Bretagne*. Rennes : Comité breton des plantes médicinales et des plantes à essence.

Perrot, Émile. 1938 [1928]. *Plantes médicinales de France*. Paris : Presses universitaires de France.

2. Littérature récente (Fin XX^e – début XXI^e siècles)

2.1. Atlas linguistiques

Chauveau, Jean-Paul, et Gabriel Guillaume. 1975. *Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine. Tome 1. La flore*. Paris : Centre national de la recherche scientifique.

———. 1983. *Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine. Tome 2. Flore, terre, temps, maison*. Paris : Centre national de la recherche scientifique.

Gilliéron, Jules, et Edmond Edmont. 1902. *Atlas linguistique de la France*. Paris : H. Champion.

Le Roux, Pierre. 1927. *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*. Rennes : Plihon.

Séguy, Jean. 1953. *Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales*. Barcelone (Espagne) : Consejo Superior de Investigaciones Cientificas Instituto de Estudios Pirenaicos.

———. 1973. « Les Atlas linguistiques de la France par régions ». *Langue française*, n° 18 : 65-90.

2.2. Ouvrages généraux sur les traditions et médecines populaires

Ariès, Philippe, et Georges Duby, éd. 1999. *Histoire de la vie privée. Tome IV. De la Révolution à la Grande Guerre*. Paris : Seuil.

Bouteiller, Marcelle. 1995. *Médecine populaire d'hier et d'aujourd'hui*. Paris : Maisonneuve et Larose.

Brohard, Yvan, et Jean-François Leblond. 2013. *Herbes, magie et prières : une histoire des médecines populaires*. Paris : La Martinière.

Bruni, René. 2000. *Sorcellerie, sorcières et croyances en Provence*. Barbentane : Équinoxe.

Corbin, Alain, Jean-jacques Courtine, et Georges Vigarello. 2005. *Histoire du corps. Tome 2. De la Révolution à la Grande Guerre*. Paris : Le Seuil.

Domenge, Mic Jean-Luc. 2016. *Êtres fantastiques en Provence : fées, sorcières, lutins...* Cézaire-sur-Siagne : Cantar Lou Pais.

Guyonvarc'h, Christian-Joseph, et Françoise Le Roux. 1986. *Les druides*. Rennes : Ouest-France.

Laplantine, François. 1978. *La médecine populaire des campagnes françaises aujourd'hui*. Paris : Delarge.

Le Dantec, Denise. 2010. *L'homme et les herbes*. Rennes : Apogée.

Léonard, Jacques. 1979. « Les médecins de l'Ouest au XIXe siècle ». *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* 86 (1) : 152-60.

———. 1986. *Archives du corps : la santé au XIXe siècle*. Rennes : Ouest-France.

Loux, Françoise. 1991. *Traditions et soins d'aujourd'hui*. Paris : Interéditions.

Madeline, Philippe, et Jean-Marc Moriceau. 2012. *Les paysans : récits, témoignages et archives de la France agricole*. Paris : Les Arènes.

Vigarello, Georges. 2015. *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le mal*. Paris : Points.

2.3. Monographies de Haute-Bretagne

Buffet, Henri-François. 1982. *En Haute-Bretagne : coutumes et traditions d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord gallèses et Morbihan gallo au XIXe siècle*. Marseille : Laffitte reprints.

Chesnais, René. 1968. *Baulon*. Rennes : Rue des Scribes.

Dréan, Hervé. 1985. *Autour de la Roche-Bernard au début du XXe siècle : vie et tradition paysanne*. Rennes : Dastum.

Mauffret, Michel. 2007. *Vie, pêche et traditions de la Rance*. Saint-Malo : Cristel.

Poulain, Albert. 1997. *Sorcellerie, revenants et croyances en Haute-Bretagne*. Rennes : Ouest-France.

2.4. Ouvrages de collectages ethnobotaniques en Bretagne

Auray, Christophe. 2001. « Traditions et maladies des animaux en Haute Bretagne ». Thèse vétérinaire, Nantes : École nationale vétérinaire de Nantes.

———. 2011. *Enquête sur les remèdes traditionnels en Bretagne*. Rennes : Ouest-France.

———. 2014. *Remèdes traditionnels de paysans*. Rennes : Ouest-France.

———. 2016. « Plantes et pratiques médicinales en Bretagne ». *Bécédia*, portail numérique.

Biennu, André. 2009. *La santé en pays gallo : anatomie, maladies et médicaments naturels*. Rennes : Rue des Scribes.

Carlier, Viviane, Florence Créachcadec, Laurent Gall, et Myriam Le Gall. 2011. *Savoirs populaires sur la flore en Centre Ouest Bretagne : dastumadeg kentan, premières cueillettes*. Bretagne : Réseau Flora armorica.

Dagorne, Claire. 1993. « Eaux, herbes et foins : les pré-marais de Béganne (Morbihan) ». Mémoire de maîtrise, Brest : Université de Bretagne occidentale.

Gall, Laurent, et Viviane Carlier. 2009. *Ethnobotaniste en Bretagne : manuel de terrain pour enquêter sur les usages populaires et traditionnels des plantes*. Bretagne : Réseau Flora armorica.

Gall, Laurent. 2015. *Continuités bocagères : diversité végétale et diversité des savoirs locaux en Bretagne*. Bretagne : Association Herborescence.

Gall, Laurent, et Maëlle Mériaux. 2017. « L'ethnobotanique en Bretagne ». *Bécédia*, portail numérique.

Giraudon, Daniel. 2010. *Du chêne au roseau : traditions populaires de Bretagne*. Fouesnant : Yoran Embanner.

———. 2016. « Les jeux de l'amour et du hasard dans la nature ». *Bécédia*, portail numérique.

Glais, Pascal. 2007. *Charbonniers de Brocéliande : l'art de la fouée*. Paimpont : Les Amis de la bibliothèque de Paimpont.

Hérisset, Roger. 2014. *La vannerie en Bretagne*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

———. 2016. « La diversité des techniques de vannerie en Bretagne ». *Bécédia*, portail numérique.

Mahé, Jean. 1975. *La médecine du peuple : ébauche d'un catalogue de quelques maladies courantes et de leurs différents remèdes naturels*. Dinan : Association La Guédenne.

Marcon, Gaby, éd. 1984. *Jouets buissonniers*. Écomusée du pays de Montfort.

Mériaux, Maëlle. 2014a. « Ethnobotanique. Une dynamique de collectage qui essaime en Haute-Bretagne ». *Musique bretonne*, n° 240 : 24-28.

———. 2017. « Le collectage ethnobotanique en Bretagne ». *Bécédia*, portail numérique.

Pacreau, Fanny. 2008. *Les macres et le lac de Grand Lieu*. France : D'ici-là Retz.

———. 2010. *La mâche dans tous ses états*. France : D'ici-là Retz.

Pinsard, Jacqueline. 1996. *R'cettes et R'mèds du Pays Gallo*. Loudéac : Association des personnes âgées du Centre hospitalier de Loudéac.

2.5. Ouvrages d'enquêtes ethnobotaniques en France

Amir, Magali. 1995. « Enquêtes ethnobotaniques en Luberon (1994-1995) ». [3 volumes]. Goult : Parc naturel régional du Lubéron.

———. 1998. *Les cueillettes de confiance : plaisirs et savoirs traditionnels des plantes en Lubéron*. Mane : Alpes de lumière.

———. 2010. *Vieux remèdes de nos grand-mères : histoire et usage des plantes en France*. Rennes : Ouest-France.

Amir, Magali, et Jean-Pierre Nicolas. 2007. *Vieux remèdes de Bretagne*. Rennes : Ouest-France.

Brabant-Hamonic, Juliette. 1982. *Plantes médicinales et pensée traditionnelle en Basse-Normandie*. Paris : F. Reder.

Crosnier, Capucine. 1998. *La cueillette des savoirs*. Saint-Brisson : Parc naturel régional du Morvan.

Jarosz, Franck. 2006. *Des plantes, des hommes, un territoire : recueil ethnobotanique*. Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

Lieutaghi, Pierre. 2009. *Badasson & Cie : tradition médicinale et autres usages des plantes en Haute-Provence*. Arles : Actes Sud.

Lieutaghi, Pierre, Huguette Flamand, et Dorothy Dore. 1981. « Enquête Médecine populaire par les plantes, réalités et renouveau (premier rapport annuel (1979-80) ». Mane : Association Études populaires et initiatives.

Lieutaghi, Pierre, et Isabelle Sage. 1984. « Médecine populaire par les plantes, réalités et renouveau. Enquête 1979-80. » Forcalquier : Association Études populaires et initiatives.

2.6. Ouvrages sur l'utilisation des plantes (1950 à aujourd'hui)

Aubé, Patrick. 2018. *20 plantes médicinales pour se soigner tous les jours*. Paris : Leduc.s.

Couplan, François. 2017. *Se soigner avec les plantes de nos régions*. Pontarlier : Vandelle.

Geers, Amandine, et Olivier Degorce. 2015. *Je cuisine les plantes sauvages*. Mens : Terre vivante.

Luu, Claudine. 2016. *250 remèdes naturels à faire soi-même*. Mens : Terre vivante.

Mésségué, Maurice. 1975. *Mon herbier de santé : les plantes qui guérissent*. Edilat.

Valnet, Jean. 1972. *Phytothérapie : traitement des maladies par les plantes*. 2^e édition revue et augmentée. Librairie Maloine.

2.7. Ouvrages botaniques

Abbayes, Henry Des, Georges Claustres, Robert Corillion, et Pierre Dupont. 2012. *Flore et végétation du Massif armoricain. Tome 1. Flore vasculaire*. 2^e édition. Fougères : Henry des Abbayes.

Bolin, Lorentz, et Lennart von Post. s. d. *Fleurs des prés et des bois*. Paris : Nathan.

Diard, Louis. 2005. *La flore d'Ille-et-Vilaine*. Nantes : Siloë.

Dupont, Pierre. 2001. *Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée*. [2 volumes]. Nantes : Siloë.

Philippon, Daniel, Rémy Prelli, et Laurent Poux. 2006. *La flore des Côtes-d'Armor*. Nantes : Siloë.

Quéré, Emmanuel, Sylvie Magnanon, Rémy Ragot, Laurent Gager, et Franck Hardy. 2008. *La flore du Finistère*. Nantes : Siloë.

Rivière, Gabriel. 2007. *La flore du Morbihan*. Nantes : Siloë.

Tela botanica, réseau des botanistes francophones. <http://www.tela-botanica.org/site:accueil>

Tison, Jean-Marc, Philippe Jauzein, et Henri Michaud. 2014. *Flore de la France méditerranéenne continentale*. Turriers : Naturalia Publications.

2.8. Catalogues d'expositions

EPI. 1986. *Les simples entre nature et société*. [Exposition itinérante]. Mane : Association Études populaires et initiatives.

Fleurentin, Jacques, Annick Le Guéner, Catherine Vadon, et Olivier Lafont, éd. 2015. *Des hommes et des plantes qui soignent*. [Exposition. Ploëzal, Château de la Roche Jagu]. Rennes : Ouest-France.

3. Archives sonores et audiovisuelles éditées

Chevé, Jean-Luc. 1985. *Moissonneurs des toits*. Film 16 mm. Documentaire.

Demy, Jacques. 1955. *Le Sabotier du Val de Loire*. Film 35 mm.

France culture, programme *Histoire des remèdes et des médicaments*. Consulté le 5 juillet 2018. <https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-l-histoire/histoire-des-remedes-et-des-medicaments>

France inter, programme *La marche de l'histoire*. Consulté le 20 juillet 2018. <https://www.franceinter.fr/emissions/la-marche-de-l-histoire/la-marche-de-l-histoire-23-janvier-2018>

Lajoux, Dominique. 1981. *Le cerclage d'une roue*. Film CNRS - Audiovisuel.

Lebrun, Jean. 2018. « Richesse des landes de Bretagne ». *La marche de l'histoire*. France Inter.

Ministère de la culture, archives audiovisuelles de l'ancienne MPE. Consulté le 4 juillet 2018. <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Patrimoine-ethnologique/Soutien-a-la-creation-audiovisuelle/Films-realises-avec-le-soutien-ministeriel/Classement-des-films-par-annee>

Nedelec, Catherine. 1991. *Les landes en Bretagne*. Film Umatic.

Picton, Paul André. 1978. « Les médecins du diable : les guérisseurs ». France 3.

Prado, Patrick. 1977. *Jilgré, à la recherche d'une plante secrète*. Film CNRS, INA.

« Récolte de l'osier ». 1994. *TF1 13h*. TF1

« Remèdes de grands-mères et petits bobos ». 2012. *Allo docteur*. France 5.

Sionneau, Sylvie. 2017. « La médecine populaire ». *Histoire des remèdes et des médicaments*. France culture.

Vigne, Daniel. 1977a. « Les derniers herboristes ». *La France des médecines sauvages*. France 3.

———. 1977b. « Les guérisseurs de nos régions : l'expression d'un don ». *La France des médecines sauvages*. France 3.

———. 1977c. « Les guérisseurs de nos régions : un phénomène populaire ». *La France des médecines sauvages*. France 3.

4. Sitographie

Becedia (Portail numérique). <http://bcd.bzh/becedia/>

Bretagne culture diversité, les missions de l'association. <https://www.bcd.bzh/fr/qui-sommes-nous/nos-missions/>

Bretagne culture diversité, présentation de l'association Dastum. Consulté le 31 mai 2017. <http://www.bcd.bzh/pci/fr/item/dastum/>

Cartolis. <http://www.cartolis.org/>

Cinémathèque de Bretagne. <https://www.cinematheque-bretagne.fr/>

Convention sur la diversité biologique. <https://www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf>

Dastum. <http://www.dastum.bzh/>

Europeana Sounds. <http://www.eusounds.eu/>

FAMDT (Portail numérique). <http://www.famdt.com/portail-du-patrimoine-oral/>

FAO, les produits forestiers non ligneux. Consulté le 8 novembre 2017. <http://www.fao.org/forestry/nwfp/fr/>

Flora armorica. <https://flora-armorica.org/index.php/enquetes.html>

Ganoub, phonothèque de la MMSH. <http://phonotheque.mmsh.huma-num.fr/>

IREPI. <http://www.irepi.ulaval.ca/>

IREPI, exemple de témoignage sur les usages des plantes. Consulté le 23 septembre 2018. <http://www.irepi.ulaval.ca/fiche-france-harrisson-35.html>

Libération, le cas « Solange te parle ». Consulté le 10 mai 2017. http://next.liberation.fr/culture/2017/03/28/solange-te-parle-accusee-d-avoir-diffuse-des-temoignages-de-femmes-sans-leur-consentement_1558702.

MuCEM, conservation des collections comestibles. Consulté le 15 avril 2017. <http://www.mucem.org/comment-le-mucem-conserve-t-il-ses-collections-comestibles>

NHU Bretagne, Plant kelt. Consulté le 28 juillet 2018. <https://www.nhu.bzh/plantkelt-roland-mogn-botanique-bretagne/>

OMPI (WIPO), Online Databases and Registries of Traditional Knowledge and Genetic Resources. Consulté le 4 mai 2018. http://www.wipo.int/export/sites/www/tk/en/resources/pdf/gr_table.pdf

Plum'FM. <http://www.plumfm.net/>

RADdO (Portail numérique). <https://raddo-ethnodoc.com/>

Unesco, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.
<https://ich.unesco.org/fr/convention>

Unesco, les trésors humains vivants. Consulté le 9 juillet 2018.
<https://ich.unesco.org/fr/tresors-humains-vivants>

Section 3. Bibliographie raisonnée

1. Ethnosociologie et ethnobotanique

Agrawal, Arun. 1995. « Indigenous and scientific knowledge: some critical comments ». *Indigenous Knowledge and Development Monitor* 3 (3) : 3-33.

———. 2002. « Classification des savoirs autochtones : la dimension politique ». *Revue internationale des sciences sociales*, n° 173 (septembre) : 325-36.

Auffray, Régis. 2007. *Le Petit Matao*. Rennes : Rue des Scribes.

Bahuchet, Serge. 2012. « Du Jatba-Revue d'ethnobiologie à la Revue d'ethnoécologie ». *Revue d'ethnoécologie*, n° 1 (novembre). <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/689>.

Bahuchet, Serge, Valérie Kozłowski, Marie Merlin, et Agnès Parent. 2016. « Exposer l'ethnoécologie au Musée de l'Homme ». *Revue d'ethnoécologie*, n° 9 (février). <https://doi.org/10.4000/ethnoecologie.2600>.

Bahuchet, Serge, et Bernadette Lizet. 2003. « L'ethnobotanique au Muséum national d'histoire naturelle. Les hommes, les idées, les structures ». Dans *Actes du séminaire ethnobotanique de Salagon*, 15-32. Gap : Alpes de lumière.

Bardel, Philippe, Jean-Luc Maillard, et Gilles Pichard. 2008. *L'arbre et la haie : mémoire et avenir du bocage*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Barrau, Jacques. 1971. « L'ethnobotanique au carrefour des sciences naturelles et des sciences humaines ». *Bulletin de la Société Botanique de France* 118 (3-4) : 137-47.

———. 1985. « À propos du concept d'ethnoscience ». Dans *Les savoirs naturalistes populaires : actes du séminaire de Sommières, 12 et 13 décembre 1983*, édité par Jacques Barrau, Jacques Bonniel, Denis Chevallier, José Dos Santos, et Daniel Fabre, 5-12. Paris : Maison des sciences de l'homme.

———. 1993. « Les savoirs naturalistes et la naissance de l'ethnoscience ». Dans *La science sauvage : des savoirs populaires aux ethnosciences*, édité par Ruth Scheps, 15-27. Paris : Seuil.

Barrau, Jacques, Jacques Bonniel, Denis Chevallier, José Dos Santos, et Daniel Fabre, éd. 1985. *Les savoirs naturalistes populaires : actes du séminaire de Sommières, 12 et 13 décembre 1983*. Paris : Maison des sciences de l'homme.

Beaud, Stéphane, et Florence Weber. 2010. *Guide de l'enquête de terrain*. 4^e édition. Paris : La Découverte.

Beaulieu, François de. 2015. *La poule coucou de Rennes : patrimoine vivant de la Bretagne*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

———. , éd. 2017a. *Landes de Bretagne : un patrimoine vivant*. Bretagne : Écomusée du pays de Rennes, Locus solus.

———. 2017b. « Les bretons et leurs landes ». *Bécédia*, portail numérique.

Beaulieu, François de, et Jean-Louis Le Moigne. 1991. *Nature en Bretagne*. Douarnenez : Le Chasse-Marée.

Beaulieu, François de, et Sandra Lefrançois. 2011. *Dictionnaire de la nature en Bretagne*. Morlaix : Skol Vreizh.

Beaulieu, François de, et Roland Mogn. 2012. « Plantes magiques de Bretagne ». *Penn ar bed*, n° 212 : 19-28.

Beaulieu, François de, et Lucien Pouëdras. 2014. *La mémoire des landes de Bretagne*. Morlaix : Skol Vreizh.

Beaulieu, François de, et Laurence Prod'homme. 2015. *Nourrir les siens, nourrir les autres*. Rennes, Lyon : Fage Éditions.

Belmont, Nicole. 1995. *Aux sources de l'ethnologie française : l'Académie celtique*. Comité des travaux historiques et scientifiques.

Bérard, Laurence, Marie Cegarra, Marcel Djama, Sélim Louafi, Philippe Marchenay, Bernard Roussel, et François Verdeaux, éd. 2005. *Biodiversité et savoirs naturalistes locaux en France*. Paris : Quæ.

Bertho, Catherine. 1980. « L'invention de la Bretagne : genèse sociale d'un stéréotype ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35 : 45-62. <https://doi.org/10.3406/arss.1980.2099>.

Borrero, Roberto Múkaro. 2016. « Indigenous Peoples and the Information Society: Emerging uses of ICTs ». Paris : Unesco.

Bourdieu, Pierre, éd. 1965. *Un art moyen : essai sur les usages sociaux de la photographie*. 2^e édition. Paris : Les Éditions de Minuit.

Bromberger, Christian. 1986. « Les savoirs des autres ». *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, n° 6 (mars) : 3-5.

Brousse, Carole. 2017a. « Ethnobotanique et herboristerie paysanne en France. Anthropologie de la relation des hommes au végétal médicinaux (deuxième moitié du XXe siècle - première moitié du XXIe siècle) ». Thèse de doctorat, Aix-en-Provence : Université d'Aix-Marseille.

———. 2017b. « De l'objet à caractère végétal à l'objet ethnobotanique. Penser les collectes de plantes et objets en plante ». *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 32 (juillet). <https://doi.org/10.4000/insitu.15414>.

Candelise, Lucia. 2013. « Patrimonialisation des savoirs médicaux : vers une reconfiguration des ressources thérapeutiques ». *Anthropologie & Santé. Revue internationale francophone d'anthropologie de la santé*, n° 6 (juillet). <https://doi.org/10.4000/anthropologiesante.1075>.

Carraretto, Maryse. 2008. « La contribution des folkloristes français à l'ethnobotanique : Paul Sébillot, Eugène Rolland ». Dans *Aux origines des plantes. Tome 2. Des plantes et des hommes*, édité par Francis Hallé et Pierre Lieutaghi, 487-500. Paris : Fayard.

Chiva, Isac. 1985. « Georges Henri Rivière : un demi-siècle d'ethnologie de la France ». *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, n° 5 (octobre) : 76-83. <https://doi.org/10.4000/terrain.2887>.

———. 1995a. « À propos des communautés rurales : l'ethnologie et les autres sciences de la société ». Dans *Vers une ethnologie du présent*, édité par Gérard Althabe, Daniel Fabre, et Gérard Lenclud. Paris : Maison des sciences de l'homme.

Collectif. 2015. « Introduction. Session 1. Les interactions entre les visiteurs de musées et les collections agricoles : réintroduire des repères utiles aux visiteurs ». Dans *Collections de l'agriculture : nouvelles dynamiques. Actes du 17e congrès international des musées d'agriculture*, édité par Édouard de Laubrie, Guylaine Bouvÿ-Thabouret, et Pierre del Porto, 20-21. France : MuCEM, afma, AIMA.

Congretel, Mélanie. 2017. « Une plante, des fils et des clones. Histoires amazoniennes de guaraná(s) dans un monde globalisé ». Thèse de doctorat, Paris : Université Paris-Saclay, AgroParisTech.

Diaz, Anne. 2018. « Gallos et Bretons : représentations de l'Autre et mobilisation de la frontière linguistique dans les processus de construction identitaire : une approche anthropologique de la limite entre Haute et Basse-Bretagne ». Thèse de doctorat, Rennes : Université Rennes 2.

Drouguet, Noémie. 2015. *Le musée de société : de l'exposition de folklore aux enjeux contemporains*. Paris : Armand Colin.

Dumez, Richard, Marie Roué, et Serge Bahuchet. 2014. « Conservation de la nature : quel rôle pour les sciences sociales ? » *Revue d'ethnoécologie*, n° 6 (octobre). <https://doi.org/10.4000/ethnoecologie.2089>.

Fabre, Daniel. 1986. « L'ethnologue et ses sources ». *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, n° 7 (octobre) : 3-12. <https://doi.org/10.4000/terrain.2906>.

- Favret-Saada, Jeanne. 1985. *Les mots, la mort, les sorts*. Paris : Gallimard.
- Foucault, Michel. 1966. *Les mots et les choses*. Paris : Gallimard.
- Giraudon, Daniel. 1986. *Chansons populaires de Basse-Bretagne sur feuilles volantes*. Morlaix : Skol Vreizh.
- Goody, Jack. 1979. *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Gossiaux, Jean-François. 2006. « Du folklore à l'ethnologie française ». Version française inédite de la contribution : « Dal folklore all'etnologia francese ». Dans *Antropologia delle tradizioni intellettuali : Francia e Italia*, édité par Michel Izard et Fabio Viti. Paris, Roma : CISU (Quaderni di etnosistemi). <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00122408>.
- Guilcher, Jean-Michel. 1963. *La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne*. Paris : Mouton & Co.
- Haudricourt, André-Georges. 1956. « Une discipline nouvelle : l'ethnobotanique ». *Les cahiers rationalistes*, n° 158 : 293-94.
- Hélias, Pierre-Jakez. 1975. *Le cheval d'orgueil*. Paris : Plon.
- Institut culturel basque. 2016. « 25 ans de savoir-faire au service de la culture basque ».
- Jolly, Éric. 2001. « Du fichier ethnographique au fichier informatique. Le fonds Marcel Griaule : le classement des notes de terrain ». *Gradhiva. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, n° 30-31 (2002) : 81-103.
- . 2008. « Le Fonds Marcel-Griaule : un objet de recherche à partager ou un patrimoine à restituer ? ». *Ateliers d'anthropologie*, n° 32 (août). <https://doi.org/10.4000/ateliers.2902>.
- Kaufmann, Jean-Claude. 2011. *L'entretien compréhensif : l'enquête et ses méthodes*. 3^e édition. Paris : Armand Colin.
- La Villemarqué, Théodore Hersart. 1959. *Barzaz Breiz : chants populaires de la Bretagne*. Paris : Librairie académique Perrin.
- Laurent, Donatien. 1989. *Aux sources du « Barzaz-Breiz » : la mémoire d'un peuple*. Douarnenez : ArMen.
- Lazareff, Alexandre, Alain Senderens, Alain Weill, et Jean Froc, éd. 1994. *Bretagne : produits du terroir et recettes traditionnelles*. Paris : Albin Michel.
- Le Coadic, Ronan. 1998. *L'identité bretonne*. Rennes : Terre de Brume.

Le Nouvel, Fabien. 2011. « Le alomo, un phénomène du Mexique occidental : enquête sur un mythe ou en quête d'une réalité ? » Mémoire de Master 2, Paris : Muséum national d'histoire naturelle.

Lenclud, Gérard. 1987. « La tradition n'est plus ce qu'elle était... » *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, n° 9 (octobre) : 110-23. <https://doi.org/10.4000/terrain.3195>.

Lepiller, Olivier. 2010. « Chasser le naturel : l'évolution de la notion de naturalité dans l'alimentation à travers les livres français de diététique "naturelle" depuis 1945 ». Dans *Le choix des aliments. Informations et pratiques alimentaires de la fin du Moyen âge à nos jours*, édité par Martin Bruegel, Marylin Nicoud, et Eva Barlösius. Presses universitaires François-Rablais, Presses universitaires de Rennes.

Lévi-Strauss, Claude. 1985. *La pensée sauvage*. Paris : Presses Pocket.

Lieutaghi, Pierre. 1986. *L'herbe qui renouvelle : un aspect de la médecine traditionnelle en Haute-Provence*. Paris : Maison des sciences de l'homme.

———. 1996. *Le livre des bonnes herbes*. 3^e édition révisée. Arles : Actes Sud.

———. 1998. *La plante compagne : pratique et imaginaire de la flore sauvage en Europe occidentale*. Nouvelle édition. Arles : Actes Sud.

———. 2003. « Entre naturalisme et sciences de l'homme, quel objet pour l'ethnobotanique ? Éléments pour une approche globale des relations plantes/sociétés ». Dans *Actes du séminaire ethnobotanique de Salagon*, 41-56. Gap : Alpes de lumière.

Lieutaghi, Pierre, Laurence Chaber, et Louis Olivier. 1993. « Liste commentée des espèces présentes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ayant des usages médicinaux, condimentaires, industriels et en parfumerie ». Medspa, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conservatoire botanique de Porquerolles.

Lucas, Rosemarie. 2012. *L'invention de l'écomusée : genèse du parc d'Armorique*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Maffi, Luisa. 2002. « Langues menacées, savoirs en péril ». *Revue internationale des sciences sociales*, n° 173 : 425-33. <https://doi.org/10.3917/riss.173.0425>.

Malrieu, Patrick. 1998. « La chanson populaire de tradition orale en langue bretonne : contribution à l'établissement d'un catalogue ». Thèse de doctorat, Rennes : Université Rennes 2.

Marchenay, Philippe, et Laurence Bérard. 2016. *Les produits de terroir : entre cultures et règlements*. Paris : CNRS.

- Mazo, Isabelle, Élise Charpentier, Josiane Le Guern, et Viviane Carlier. 2017. « L'aventure Flora armorica, collectage ethnobotanique en Bretagne ». *La Garance voyageuse. Revue du monde végétal*, n° 120 : 58-61.
- Mendras, Henri. 1984. *La fin des paysans, suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après*. Paris : Babel.
- Meyer, Morgan. 2009. « Objet-frontière ou Projet-frontière ? » *Revue d'anthropologie des connaissances* 3 (1) : 127-48.
- Milliken, William, et Sam Bridgewater. 2001. « Flora Celtica: Sustainable Development of Scottish Plants ». Grande Bretagne : Central research unit.
- Molinié, Antoinette, et Marie-Dominique Mouton. 2008. « L'ethnologue aux prises avec les archives. Introduction ». *Ateliers d'anthropologie*, n° 32 (août). <https://doi.org/10.4000/ateliers.1093>.
- Morin, Edgar. 1967. *Commune en France : la métamorphose de Plodémet*. Paris : Fayard.
- Mouton, Marie-Dominique. 2001. « Archiver la mémoire des ethnologues ». *Gradhiva. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, n° 30-31 (2002) : 67-72.
- . 2009. « Les ethnologues et leurs archives. Passion, possession et appropriation ». *Journal des africanistes* 78 (1-2) : 221-33.
- Musée de Bretagne. 2015. « Projet scientifique et culturel du musée de Bretagne ».
- Musset, Danielle, et Dorothy Dore. 2006. *La mauve et l'erba bianca : une introduction aux enquêtes ethnobotaniques suivie de l'inventaire des plantes utiles dans la vallée de la Stura*. Mane : Musée départemental ethnologique de Haute-Provence.
- Nakashima, Douglas. 2012. *Weathering Uncertainty: Traditional Knowledge for Climate Change Assessment and Adaptation*. Paris : Unesco, UNU-IAS.
- Ozouf, Mona. 1981. « L'invention de l'ethnographie française : le questionnaire de l'Académie celtique ». *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* 36 (2) : 210-30. <https://doi.org/10.3406/ahess.1981.282729>.
- Paillard, Bernard. 2008. « Une enquête pluridisciplinaire en sciences humaines. Plozévet (1961-1965) : son histoire, ses archives ». *La Gazette des archives* 212 (4) : 57-67. <https://doi.org/10.3406/gazar.2008.4511>.
- Perret, Nicolas. 2009. « Place des coupeurs de feu dans la prise en charge ambulatoire et hospitalière des brûlures en Haute-Savoie en 2007 ». Thèse de médecine, Grenoble : Faculté de Médecine de Grenoble.

- Perrin, Julie. 2013. « (Dé)classer la “médecine populaire en Suisse : de la suspicion de charlatanisme à la reconnaissance patrimoniale ». *Anthropologie & Santé. Revue internationale francophone d'anthropologie de la santé*, n° 6 (juillet). <https://doi.org/10.4000/anthropologiesante.1076>.
- Portères, Roland. 1961. « L'ethnobotanique : place, objet, méthode, philosophie ». *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée* 8 (4) : 102-9. <https://doi.org/10.3406/jatba.1961.6902>.
- . 1969. « Ethnobotanique générale. Cours du laboratoire d'ethnobotanique du Muséum national d'histoire naturelle ». multigraphié.
- Prado, Patrick. 2004. « Le Jilgré (*datura stramonium*) ». *Ethnologie française* 34 (3) : 453-61.
- Prod'homme, Laurence. 2014. *Charles et Paul Géniaux : deux frères en photographie*. Lyon : Fage Éditions.
- Richard, Philippe, et Brigitte Lozza. 1998. *Ethnophoto : thésaurus pour l'analyse de la photographie ethnographique du domaine français*. Paris : Maison des sciences de l'homme.
- Rautenberg, Michel, André Micoud, Laurence Bérard, et Philippe Marchenay. 2000. *Campagnes de tous nos désirs*. Paris : Maison des sciences de l'homme, Ministère de la Culture.
- Roué, Marie. 2012. « Histoire et épistémologie des savoirs locaux et autochtones ». *Revue d'ethnoécologie*, n° 1 (novembre). <https://doi.org/10.4000/ethnoecologie.813>.
- . 2014. « La théorie anthropologique au secours de la complexité : comment penser et étudier les relations sociétés-natures ». Dans *Les interactions hommes-milieus : questions et pratiques de la recherche en environnement*, édité par Samuel Robert et Robert Chenorkian. France : Quæ, NSS-Dialogues.
- Simon, Jean-François, et Laurent Le Gall, éd. 2016. *Jalons pour une ethnologie du proche : savoirs, institutions, pratiques*. Brest : Centre de recherche bretonne et celtique.
- Thomas, Mélanie. 2001. « L'association Dastum, collecter pour transmettre. Une mémoire du patrimoine oral et musical de Bretagne, 1972-2000 ». Mémoire de DEA, Rennes : Université Rennes 2.
- Thomas, Nicholas. 2000. *Hors du temps : histoire et évolutionnisme dans le discours anthropologique*. Paris : Belin.
- Trompette, Pascale, et Dominique Vinck. 2009. « Retour sur la notion d'objet-frontière ». *Revue d'anthropologie des connaissances* 3 (1) : 5-27.

Valière, Michel. 2002. *Ethnographie de la France : histoire et enjeux contemporains des approches du patrimoine ethnologique*. Paris : Armand Colin.

Varagnac, André. 1989 [1941]. « La nourriture, substance sacrée ». Dans *Les campagnes à livre ouvert : regards sur la France des années 30*, Textes réunis et présentés par Tiphaine Barthélémy et Florence Weber, 213-26. Paris : Presses de l'École normale supérieure, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

Verdier, Yvonne. 1979. *Façons de dire, façons de faire : la laveuse, la couturière, la cuisinière*. Paris : Gallimard.

Voisenat, Claudie. 2001. « Les archives improbables de Paul Sébillot ». *Gradhiva. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, n° 30-31 (2002) : 153-66.

2. Archives orales et histoire

« Archives orales. Une autre histoire ? » 1980. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 1.

Aron-Schnapper, Dominique. 1980. « Histoire orale ou archives orales ? Rapport d'activités sur la constitution d'archives orales pour l'histoire de la Sécurité Sociale ». Paris : Association pour l'histoire de la Sécurité Sociale.

Besson, Rémy, et Claire Scopsi. 2016. « Introduction : la médiation des mémoires en ligne ». *Les Cahiers du numérique* 12 (3) : 9-13.

Biliotti, Francesca, Silvia Calamai, et Véronique Ginouvès. 2018. « Les archives sonores entre demande sociale et usages scientifiques : quelles modalités pour réutiliser les sources enregistrées ? » Dans *La diffusion des données en SHS : guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques*, édité par Véronique Ginouvès et Isabelle Gras. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence.

Bonnain, Rolande, et Fanch Elegoët. 1978. « Les archives orales : pour quoi faire ? Les archives orales. Définition ». *Ethnologie française*, nouvelle série, 8 (4) : 348-55.

Bonnemason, Bénédicte, Véronique Ginouvès, et Véronique Pérennou. 2001. *Guide d'analyse documentaire du son inédit pour la mise en place de banques de données*. FAMDT, AFAS. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00979399/document>.

Bouvier, Jean-Claude, et Xavier Ravier. 1976. « Projet de recherche interdisciplinaire sur les ethnotextes du Sud de la France ». *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie* 4 (1) : 207-12.

Branche, Raphaëlle, Florence Descamps, Frédéric Saffroy, et Maurice Vaïsse. 2018. « La parole et le droit : recommandations pour la collecte, le traitement et l'exploitation des témoignages oraux ». Dans *La diffusion des données en SHS : guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques*, édité par Véronique Ginouvès et Isabelle Gras. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence.

Calafat, Marie-Charlotte. 2017. « Collecter, muséographe : le cas du Musée national des arts et traditions populaires ». Billet. *MucemLab* (blog). 2017. <https://mucemlab.hypotheses.org/321>.

Calamai, Silvia, Véronique Ginouvès, et Pier Marco Bertinotto. 2016. « Sound Archives Accessibility ». Dans *Cultural Heritage in a Changing World*, édité par Carol Jan Borowiecki, Neil Forbeis, et Antonella Fresa, 37-54. Cham : Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-29544-2_3.

Cassé, Corinne, et Véronique Ginouvès. 2008. « Quand l'ethnologue crée une source pour la mettre à disposition du public dans une phonothèque de recherche : l'exemple de la constitution d'un fonds sur la mémoire arménienne ». *La Gazette des archives* 211 (3) : 181-89.

Claudot-Hawad, Hélène, et Véronique Ginouvès. 2013. *Être luthier au début du XXe siècle : catalogue d'enquêtes orales*. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence.

———. 2017. « L'anthropologue et l'archiviste : une expérience de valorisation d'enquêtes sur le métier de luthier ». Dans *Les sources de l'histoire de la lutherie*, édité par Collectif, 127-42. France : Les Amis du Vieux Mirecourt, Musée de la lutherie et de l'archèterie française.

Coirault, Patrice. 1996-2007. *Répertoire des chansons françaises de tradition orale*. [3 volumes]. Édité par Georges Delarue, Yvette Fédoroff, et Simone Wallon. Édition revue et augmentée. Paris : Bibliothèque nationale de France.

Colleu, André. 2016. « Quelle(s) collection(s) pour la cinémathèque de Bretagne ? ». Texte préparatoire du premier comité d'éthique de la cinémathèque de Bretagne.

Colleu, André, et Mathilde Valverde. 1985. *L'album : panorama de l'audiovisuel en Bretagne*. Rennes : Institut culturel de Bretagne.

Cordereix, Pascal. 2006. « Les enregistrements du musée de la Parole et du Geste à l'Exposition coloniale ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 92 (novembre) : 47-59. <https://doi.org/10.3917/ving.092.0047>.

———. 2014. « Ferdinand Brunot et les Archives de la parole : le phonographe, la mort, la mémoire ». *Revue de la BnF* 48 (3) : 5-11.

Descamps, Florence. 2001. *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*. Paris : Comité pour l'histoire économique et financière.

———. 2006a. « La place et le rôle du collecteur de témoignages oraux ». *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, n° 28 (janvier) : 2-13.

———. 2006b. « Et si on ajoutait l'image au son ? Quelques éléments de réflexion sur les entretiens filmés dans le cadre d'un projet d'archives orales ». *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, n° 29 (juin). <https://doi.org/10.4000/afas.34>.

———. 2007. « L'entretien de recherche en histoire : statut juridique, contraintes et règles d'utilisation ». *Histoire Politique*, n° 3 (décembre) : 14-14.

———. 2008. « Oralité, mémoire et identité : quels usages de la parole enregistrée au XXe siècle ? » Dans *Cinéma et audiovisuel : quelles mémoires numériques pour l'Europe ? Actes du colloque des 19, 20 et 21 novembre 2008*. France : Mission du patrimoine cinématographique de l'Inp.

———. 2010a. « Histoire orale et archives orales : et si l'image venait s'ajouter au son ? » *Documentaliste. Sciences de l'Information* 47 (4) : 54-57.

———. 2010b. « Le chercheur et ses sources sonores et audiovisuelles. Comment les partager ? Comment les diffuser ? Introduction de la journée ». Billet. *Les carnets de la phonotheque* (blog). 2010. <https://phonotheque.hypotheses.org/4303>.

———. 2014. « De l'histoire orale au patrimoine immatériel ». Mémoire de synthèse, dossier pour l'habilitation à diriger des recherches, Paris : EHESS.

———. 2016. « Utiliser et réutiliser les archives orales. Comment faire des archives orales un outil de recherche collectif ? » Billet. *Les carnets de la phonotheque* (blog). 2016. <http://phonotheque.hypotheses.org/17821>.

———. 2018. « Introduction. La parole et le droit : de l'insouciance à la vigilance ». Dans *La diffusion des données en SHS : guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques*, édité par Véronique Ginouvès et Isabelle Gras. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence.

Descamps, Florence, et Véronique Ginouvès. 2013a. « Bien rédiger un contrat de cession de droit pour un enregistrement de terrain ». Billet. *Éthique et droit* (blog). 2013. <https://ethiquedroit.hypotheses.org/545>.

———. 2013b. « Le contrat, un pacte entre le témoin et l'enquêteur... et une nécessité juridique ». Billet. *Éthique et droit* (blog). 2013. <https://ethiquedroit.hypotheses.org/516>.

Descola, Philippe. 2005. *Par-delà nature et culture*. Paris : Gallimard.

Doutreleau, Vanessa. 2015. « La collecte orale et vidéo : exemples autour de l'exposition "itinéraires de bergers, transhumances entre Pyrénées et plaines de Gascogne , programme européen Culture Canepal ». Dans *Collections de l'agriculture : nouvelles dynamiques. Actes du 17e congrès international des musées d'agriculture*, édité par Édouard de Laubrie, Guylaine Bouvy-Thabouret, et Pierre del Porto. France : MuCEM, afma, AIMA.

FAMDT. 2014. « Patrimoine culturel immatériel. Traitement documentaire des archives sonores inédites : guide des bonnes pratiques 2014 ». France : FAMDT.

Farge, Arlette. 1997. *Le goût de l'archive*. Paris : Seuil.

Fellous-Sigrist, Myriam, et Véronique Ginouvès. 2014. « Legal and Ethical Issues Surrounding the Online Dissemination of Audiovisual Archives: Needs, Practices and Solutions Developed in France ». *IASA Journal*, n° 42 (janvier) : 63-69.

Gasnault, François. 2017. « L'inlassable quête aux chansons des associations de musiques et danses traditionnelles : une érudition en roue libre et à perdre haleine ». Dans *La France savante*, édité par Arnaud Hurel, 324-36. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques. Paris : CTHS. <http://cths.fr/ed/edition.php?id=7239>.

Ginouvès, Véronique. 2008. « La sauvegarde du patrimoine immatériel sonore : quelles perspectives pour les phonothèques de l'oral à l'heure de la dématérialisation des contenus ? » Dans *Les entretiens de Bibracte, 2006*, 12-14. Bibracte : Parc naturel régional du Morvan. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00095603/document>.

———. 2011. « Quand le renard raconte ses histoires au monde : la naissance du portail du patrimoine oral, catalogue collectif d'archives sonores et audiovisuelles ». Dans *Le patrimoine culturel immatériel : premières expériences en France*, édité par Christian Hottin, 107-28. Arles : Actes Sud. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00588487/document>.

———. 2013. « Panorama des pratiques de diffusion des sources orales sur le web en France ». *Sociétés & Représentations*, n° 35 (juin) : 59-75.

———. 2016. « Enjeux et pratiques éthiques pour la diffusion des archives orales dans une phonothèque de recherche ». Dans *Patrimoine culturel immatériel et numérique*, édité par Séverine Cachat et Marta Severo. Paris : L'Harmattan. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01430412/document>.

Ginouvès, Véronique, et Corinne Cassé. 2001. « Les phonothèques comme outil de transmission du savoir en sciences de l'homme : l'exemple de la Maison méditerranéenne des sciences humaines et sociales ». Dans *Hommes et terres du Sud*, édité par Philippe Contamine. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques. Toulouse : CTHS. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00080128/document>.

Ginouès, Véronique, et Isabelle Gras, éd. 2018. *La diffusion des données en SHS : guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques*. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence.

Ginzburg, Carlo. 1980. « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice ». *Le Débat*, n° 6 : 3-44.

Guillorell, Éva. 2008. « La complainte et la plainte : chansons de tradition orale et archives criminelles : deux regards croisés sur la Bretagne d'Ancien Régime (16e-18e siècles) ». Thèse de doctorat, Rennes : Université Rennes 2.

Hartog, François. 2003. *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*. Paris : Seuil.

Hobsbawm, Eric, et Terence Ranger, éd. 2012. *L'invention de la tradition*. Édition revue et augmentée. Paris : Amsterdam.

Hochard, Cécile. 2017. « Retour sur l'exposition "Voix cheminotes. Une histoire orale des années 1930 à 1950 . Choix scénographiques et dispositifs sonores ». *Sonorités. Bulletin de l'association française des archives sonores, orales et audiovisuelles*, n° 43 : 84-96.

Idjéroui-Ravez, Linda. 2012. *Le témoignage exposé : du document à l'objet médiatique*. Paris : L'Harmattan.

Joutard, Philippe. 1979. « Historiens, à vos micros ! Le document oral, une nouvelle source pour l'histoire ». *L'Histoire*, n° 12 : 106-13.

———. 1983. *Ces voix qui nous viennent du passé*. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence.

Joutard, Philippe, et Anne-Marie Granet-Abisset. 2013. « Histoires de vie, histoire dans la vie. Philippe Joutard et l'histoire orale à la française. Entretiens des 4 octobre et 12 décembre 2012 ». *Sociétés & Représentations* 35 (1) : 183-207. <https://doi.org/10.3917/sr.035.0183>.

Le Draoullec, Ludovic. 2006. « L'utilisation des corpus oraux à des fins culturelles : quels contrats mettre en œuvre ? » *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, n° 29 (juin). <https://doi.org/10.4000/afas.622>.

Le Gall, Laurent. 2010. « Le temps recomposé ». *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* 117 (3) : 127-45. <https://doi.org/10.4000/abpo.1828>.

Le Gonidec, Marie-Barbara. 2010. « Les archives sonores du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), ancien Musée national des Arts et des Traditions populaires (MNATP) ». *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, n° 35 (décembre). <http://afas.revues.org/2582>.

———. 2012. « Les archives de la Mission de folklore musical en Basse-Bretagne de 1939 du MNATP en ligne ». *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, n° 38 (mai) : 32-33.

———. 2014. « La phonothèque du Musée national des Arts et Traditions populaires : 1937-2012 ». *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, n° 39 (avril). <https://doi.org/10.4000/afas.2898>.

Le Traon, Gilbert, et Gaël Naizet. 2003. « La cinémathèque de Bretagne, production et vente d'images ». 1895. *Mille huit cent quatre-vingt-quinze. Revue de l'association française de recherche sur l'histoire du cinéma*, n° 41 (octobre) : 85-98. <https://doi.org/10.4000/1895.267>.

Martel, Claude. 1998. « La recherche et les sources orales : les mots pour le dire ». *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, n° 10 (septembre) : 2-7. <https://doi.org/10.4000/afas.2431>.

« Mémoires de France, domaines, entreprises et méthodes des archives orales ». 1978. *Ethnologie française*, nouvelle série, 8 (4).

Mériaux, Maëlle. 2013. « Le sucre et les confitures dans les habitudes alimentaires des français, du Moyen-Âge à nos jours : l'invention d'une tradition ». Mémoire de Master 1, Paris : Muséum national d'histoire naturelle.

———. 2014b. « Les archives sonores de conversations : Quelle place au sein du PCI ? Exemple de l'association Dastum en Bretagne ». Mémoire de Master 2, Paris : Muséum national d'histoire naturelle.

———. 2016a. « Une valorisation patrimoniale venue d'en bas : les archives sonores et audiovisuelles de Bretagne ». Intervention présentée au colloque international Du moment du patrimoine ethnologique, 7-9 décembre 2016, Maison des sciences de l'homme de Dijon.

———. 2016b. « Mémoires végétales informatisées, ou comment les banques d'archives orales en ligne transforment les modalités de la transmission ». *Les Cahiers du numérique* 12 (3) : 75-92.

———. 2018. « Du remède par les plantes à la sorcellerie : retour sur une expérience de traitement et de diffusion d'archives orales en Bretagne ». Dans *La diffusion des données en SHS : guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques*, édité par Véronique Ginouvès et Isabelle Gras. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence.

———. 2019, à paraître. « L'étude du rapport aux plantes en Haute-Bretagne, de 1880 à nos jours : retour sur les objectifs et les méthodes ». Dans *Actes du séminaire ethnobotanique de Salagon*. Mane : Salagon.

Mériaux, Maëlle, et Véronique Ginouvès. 2017. « Usages de l'armoise, du badasson, de la germandrée petit chêne, de l'inule des montagnes et de la lavande enregistrés entre 1959 et 2012 dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Vaucluse (Catalogue documentaire des ressources de la phonothèque de la MMSH) ». Aix-en-Provence : Phonothèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme.

Moss, William W., et Peter C. Mazikana. 1986. « Archives, histoire orale et tradition orale : une étude RAMP ». Paris : Unesco.

Müller, Bertrand. 2006. « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber, animé par Bertrand Müller ». *Genèses*, n° 62 (mars) : 93-109.

Nicolas, Laetitia. 2008. « La part du sensible dans l'écoute et ses conséquences sur le traitement documentaire d'archives sonores en anthropologie ». *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, n° 32 (janvier). <http://afas.revues.org/1538>.

Nora, Pierre, éd. 1984. *Les Lieux de mémoire*. Tome 1. Paris : Gallimard.

Pelen, Jean-Noël. 1992. « La recherche sur les ethnotextes, notes sur un cheminement ». Dans *Actes du congrès international de dialectologie, Iker 7*, 709-26. Bilbao : Académie de la langue basque.

———. 2011. « Les phonothèques de l'oral au carrefour de la recherche et de la culture ». *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, n° 37 (novembre). <https://doi.org/10.4000/afas.2813>.

Pichonnet-Andral, Marie-Marguerite. 1978. « De l'utilisation des témoignages oraux : aspects juridiques ». *Ethnologie française*, nouvelle série, 8 (4) : 359-68.

Pollak, Michaël, et Nathalie Heinich. 1986. « Le témoignage ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63 : 3-29. <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2314>.

Pozner, Valérie. 2016. « Festival du film d'archives de Belye Stolby ». *1895. Mille huit cent quatre-vingt-quinze. Revue de l'association française de recherche sur l'histoire du cinéma*, n° 78 (mars) : 187-92.

Ravis-Giordani, Georges. 1978. « De l'utilisation des témoignages oraux : aspects déontologiques ». *Ethnologie française*, nouvelle série, 8 (4) : 356-58.

Ricoeur, Paul. 2003. *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*. Paris : Seuil.

Stockinger, Peter. 2011. *Les archives audiovisuelles : description, indexation et publication*. Paris : Hermes Science Publications.

Vaïsse, Maurice. 2013. « Rapport sur le statut juridique des témoignages oraux ». Conseil supérieur des archives.

3. Patrimoine

Ait Heda, Abdellatif, et Vincent Meyer. 2016. « Valorisation, stratégies et communication des territoires à l'épreuve de l'authenticité ». *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, n° 16 (septembre) : 1-8.

Angé, Olivia. 2015. « Le goût d'autrefois. Pain au levain et attachements nostalgiques dans la société contemporaine ». *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, n° 65 (septembre) : 34-51. <https://doi.org/10.4000/terrain.15808>.

Barbe, Noël. 2008. « La mission du patrimoine ethnologique comme instrument de gouvernementalité ». Texte préparatoire à un séminaire sur l'histoire de la mission du Patrimoine ethnologique. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00353808/document>.

———. 2013. « Isac Chiva, ethnologie et politique patrimoniale ». *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, n° 60 (mars) : 148-63. <https://doi.org/10.4000/terrain.15127>.

Barthélémy, Tiphaine, et Manon Istasse. 2016. « Mais où est donc passé le patrimoine ethnologique ? Une enquête en Picardie ». Intervention présentée au colloque international Du moment du patrimoine ethnologique, 7-9 décembre 2016, Maison des sciences de l'homme de Dijon.

Bortolotto, Chiara. 2011. *Le patrimoine culturel immatériel : enjeux d'une nouvelle catégorie*. Paris : Maison des sciences de l'homme.

Bretagne Culture Diversité. 2018. *3e Rencontres internationales du patrimoine culturel immatériel en Bretagne : 8 et 9 décembre 2016*. Bretagne : Bretagne Culture Diversité, Dastum.

Bretagne Culture Diversité et Dastum. 2014. *Rencontres internationales du patrimoine culturel immatériel en Bretagne : 14 et 15 décembre 2012*. Rennes : Dastum.

Bromberger, Christian. 2014. « "Le patrimoine immatériel entre ambiguïtés et overdose ». *L'Homme*, n° 209 (mars) : 143-51.

Cachat, Séverine, et Christian Hottin. 2017. « Patrimoine culturel immatériel et institutions patrimoniales. Éditorial ». *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 33 (octobre). <http://journals.openedition.org/insitu/15619>.

Castéret, Jean-Jacques. 2017. « Le numérique comme « lieu » de la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel ». *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 33 (octobre). <https://doi.org/10.4000/insitu.15478>.

Chiva, Isac. 1990. « Le patrimoine ethnologique : l'exemple de la France ». *Encyclopaedia Universalis* 24 (symposium) : 229-41.

———. 1995b. « Patrimoines culturel, naturel et aménagement du territoire rural ». Dans *Patrimoine culturel, patrimoine naturel : colloque 12 et 13 décembre 1994*. Paris : La Documentation Française.

Colardelle, Michel. 1998. « Les acteurs de la constitution du patrimoine : travailleurs, amateurs, professionnels ». Dans *Patrimoine et passions identitaires*, édité par Jacques Le Goff, 123-35. Paris : Fayard.

Dubost, Françoise. 2013. *Vert patrimoine : la constitution d'un nouveau domaine patrimonial*. Paris : Maison des sciences de l'homme.

Fabre, Daniel. 2013. « Le patrimoine porté par l'émotion ». Dans *Émotions patrimoniales*, édité par Daniel Fabre, 13-98. Paris : Maison des sciences de l'homme.

Fournier, Laurent Sébastien. 2017a. « L'expérience de l'inventaire, une opportunité pour la recherche anthropologique ». In *Situ. Revue des patrimoines*, n° 33 (octobre). <https://doi.org/10.4000/insitu.15465>.

———. 2017b. « Projet d'étude sur la pluridisciplinarité dans l'inventaire du PCI. Rapport de recherche final (novembre 2017) ». Paris : Ministère de la Culture et de la Communication. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01686085/document>.

Heinich, Nathalie. 2009. *La fabrique du patrimoine : de la cathédrale à la petite cuillère*. Paris : Maison des sciences de l'homme.

Hottin, Christian. 2016. « L'ethnologie, un métier du patrimoine ? Réflexions autour de la question du patrimoine culturel immatériel ». In *Situ. Revue des patrimoines*, n° 30 (septembre). <https://doi.org/10.4000/insitu.13633>.

Isnart, Cyril. 2012a. « Les patrimonialisations ordinaires. Essai d'images ethnographiées ». *ethnographiques.org*, n° 24. <http://www.ethnographiques.org/2012/Isnart>.

———. 2012b. « S'appropriier les patrimonialisations. Pratiques morales d'acteurs ordinaires ». Dans *Le patrimoine, oui, mais quel patrimoine ?*, édité par Chérif Khaznadar. Arles : Actes Sud.

Lamothe, Mathilde. 2012. « Captation d'images et inventaire multimédia du patrimoine culturel immatériel, une expérience québécoise ». *Journal des anthropologues*, n° 130-131 (septembre) : 281-303.

Le Roux, Léna, et Marion Rochard. 2013. « Rapport de mi-recherche sur les connaissances et pratiques concernant la nature et l'Univers en Bretagne ». Brest : Université de Bretagne occidentale.

Musiani, Francesca, et Valérie Schafer. 2016. « Patrimoine et patrimonialisation numériques ». *RESET. Recherches en sciences sociales sur Internet*, n° 6 (novembre). <https://doi.org/10.4000/reset.803>.

Perlès, Valérie. 2017. « « Sortez des clichés ! Regard sur des patrimoines vivants ». Le patrimoine culturel immatériel vu par la Fédération des écomusées et musées de société ». *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 33 (octobre). <https://doi.org/10.4000/insitu.15616>.

Pomian, Krzysztof. 1990. « Musée et patrimoine ». Dans *Patrimoines en folie*, édité par Henri Pierre Jeudy. Paris : Maison des sciences de l'homme.

Rautenberg, Michel. 2003. *La rupture patrimoniale*. Bernin : À la Croisée.

Saez, Guy, et Hervé Glevarec. 2002. *Le patrimoine saisi par les associations*. Paris : La Documentation française.

Tornatore, Jean-Louis. 2004. « La difficile politisation du patrimoine ethnologique ». *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, n° 42 (mars) : 149-60. <https://doi.org/10.4000/terrain.1791>.

———. 2010. « L'esprit de patrimoine ». *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, n° 55 (septembre) : 106-27. <https://doi.org/10.4000/terrain.14084>.

———. 2017. « Patrimoine vivant et contributions citoyennes. Penser le patrimoine « devant » l'Anthropocène ». *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 33 (octobre). <https://doi.org/10.4000/insitu.15606>.

Turgeon, Laurier. 2014. « Les politiques et les pratiques du patrimoine culturel immatériel ». *Ethnologies* 36 (1) : 5-25. <https://doi.org/10.7202/1037597ar>.

Voisenat, Claudie. 2016. « Le tournant patrimonial ». Dans *Le tournant patrimonial : mutations contemporaines des métiers du patrimoine*, édité par Claudie Voisenat et Christian Hottin. Paris : Maison des sciences de l'homme.

Index des noms de personnes, d'associations et d'institutions

A

Abbayes · 221, 337
Agrawal · 262, 273, 341
Ait Heda · 161, 355
Amet · 280, 283
Amir · 54, 56, 89, 95, 166, 169, 175, 180, 182, 184, 210, 240, 244, 245, 254, 336
Andrews · 326
Angé · 22, 161, 355
Archives de la Parole · 23, 55
Archives départementales · 73, 111, 112, 125, 133, 140, 150, 183, 317
Archives nationales · 62, 76, 77, 80, 139, 325
AREXCPO · 42
Aribart · 131, 132, 259
Ariès · 140, 187, 333
Aron-Schnapper · 23, 92, 93, 348
Aubé · 161, 337
Aubry · 326
Auffray · 67, 341
Auray · 29, 41, 50, 57, 60, 67, 96, 102, 123, 141, 145, 146, 152, 154, 158, 168, 170, 171, 172, 173, 174, 177, 181, 182, 184, 188, 189, 192, 193, 194, 195, 199, 205, 210, 224, 225, 234, 245, 248, 252, 253, 254, 258, 261, 265, 266, 267, 276, 277, 278, 305, 319, 324, 335

B

Bahuchet · 21, 22, 263, 341, 343
Banéat · 137, 332
Barbe · 25, 40, 78, 125, 166, 355
Barbedienne · 139
Bardel · 83, 104, 106, 112, 113, 119, 120, 162, 166, 167, 255, 272, 273, 288, 293, 341
Bardoul · 53, 54, 131, 168, 175, 179, 180
Barlösius · 345
Baron · 84, 85
Barrau · 21, 22, 79, 130, 210, 261, 263, 341
Barthélémy · 104, 348, 355
Basset · 327
Baudu · 283
BCD · 26, 99, 100, 101, 103, 105, 124, 160, 286, 319
Beaud · 93, 182, 341
Beaulieu · 82, 83, 102, 163, 165, 279, 280, 283, 284, 286, 342

Beauquier · 327
Belmont · 135, 342
Benzaid · 40, 78, 125
Bérard · 22, 342, 345
Bertègn Galèzz · 43, 44, 51, 53, 56
Bertho · 26, 342
Berthomé · 70
Bertinetto · 349
Besson · 24, 348
Bienvenu · 53, 131, 141, 335
Biliotti · 251, 348
Blanchard · 327
BnF · 13, 23, 62, 150, 349
Bolin · 150, 337
Bonnain · 91, 187, 207, 348
Bonnemason · 23, 28, 63, 95, 250, 313, 348
Bonnemère · 327
Borowiecki · 349
Borrero · 22, 342
Bortolotto · 25, 355
Bourchenin · 327
Bourdieu · 120, 342
Bourdon · 177
Bouteiller · 140, 333
Bouvier · 94, 96, 348
Bouvÿ-Thabouret · 343, 351
Brabant-Hamonic · 73, 141, 198, 336
Branche · 306, 349
Brault · 100, 159
Bridgewater · 46, 346
Brohard · 140, 187, 334
Bromberger · 22, 25, 79, 80, 96, 103, 342, 355
Brousse · 22, 51, 52, 89, 123, 158, 160, 229, 342
Bruegel · 345
Bruni · 164, 334
Brunot · 23, 55, 349
Buffet · 141, 334

C

Cachat · 25, 351, 355
Calafat · 76, 349
Calamai · 24, 348, 349
Candélise · 25, 343
Carlier · 27, 41, 46, 141, 151, 162, 163, 190, 192, 202, 205, 206, 266, 335, 346
Carlo · 327
Carraretto · 135, 343

Cassé · 18, 28, 92, 118, 244, 260, 349, 351
 Castéret · 25, 355
 Caudal · 68, 73, 132, 133
 Cegarra · 342
 Centre Les Landes · 132, 281, 285, 286, 287
 Certeux · 327
 Chaber · 45, 46, 56, 175, 176, 184, 345
 Chabert · 90, 291, 292
 Charpentier, Élise · 346
 Charpentier, F. · 327
 Château de la Roche-Jagu · 29, 276, 277, 281, 294, 300, 309, 315
 Chauveau · 27, 29, 140, 149, 150, 333
 Chesnais · 140, 334
 Chevé · 72, 130, 338
 Chiva · 17, 25, 76, 79, 161, 166, 343, 355, 356
 Chubri · 44, 118, 259, 270, 311, 319
 Cinémathèque de Bretagne · 28, 31, 37, 61, 68, 69, 70, 71, 73, 82, 97, 101, 105, 108, 111, 114, 115, 120, 124, 125, 126, 130, 159, 259, 286, 287, 306, 311, 317, 325, 349, 353
 Clarke · 108
 Claudot-Hawad · 24, 290, 349
 Clément-Janin · 327
 CNRS · 13, 62, 91, 129, 140, 290, 338, 345
 Cocaud · 120
 Coirault · 260, 349
 Colardelle · 105, 356
 Colleu · 69, 70, 71, 114, 115, 349
 Colombel · 59
 Comhaire · 327
 Congretel · 22, 343
 Conklin · 21, 261, 263
 Contamine · 351
 Corbin · 187
 Cordereix · 23, 150, 349
 Couplan · 161, 337
 CRBC · 5, 13, 62, 63, 91
 Créachcadec · 335
 CREHOP · 13, 94, 124
 Crespel · 65, 66, 104, 105
 Crosnier · 141, 190, 191, 198, 336
 CTHS · 13, 136, 351

D

Dagnet · 327
 Dagorne · 100, 335
 Dallic · 132
 Daniel · 138, 333
 Darrot · 166, 167
 Dastum · 5, 6, 15, 16, 18, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 37, 39, 41, 43, 44, 48, 49, 53, 55, 56, 57, 58, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 76, 77, 84, 95, 97, 98, 99, 101, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 112, 113, 118, 119, 120, 121, 124, 125, 126, 131, 133, 145,

146, 147, 150, 152, 154, 166, 183, 184, 185, 234, 235, 236, 237, 238, 242, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 267, 268, 269, 270, 272, 273, 274, 276, 277, 280, 281, 282, 285, 286, 287, 289, 290, 293, 294, 307, 310, 311, 313, 314, 315, 317, 318, 319, 324, 334, 339, 347, 353, 355, 373, 412
 Dastum 44 · 68, 131, 133, 259
 Dastumedia · Voir Dastum
 Dauzat · 140
 Debay · 305, 326
 Defrance · 43
 Degorce · 161, 337
 Delbos · 210
 Delsaut · 68, 69, 70, 71, 114, 115, 120, 159
 Demy · 72, 130, 338
 Desaivre · 328
 Descamps · 16, 17, 18, 19, 23, 24, 60, 92, 93, 102, 116, 130, 136, 181, 183, 208, 235, 237, 244, 253, 261, 275, 294, 295, 296, 298, 306, 314, 349, 350, 354
 Descola · 21, 350
 Destriché · 328
 Diard · 163, 190, 337
 Diaz · 26
 Djama · 342
 Domenge · 164, 334
 Dore · 90, 254, 336, 346
 Doutreleau · 18, 24, 351
 DPRPS · 13, 79
 Dréan · 68, 140, 334
 Drouguet · 75, 76, 85, 103, 298, 303, 304, 343
 Dubost · 24, 356
 Duby · 140, 187, 333
 Dufour · 96
 Duine · 328
 Dumez · 16, 22, 343
 Dupont · 190, 337
 Durier · 137, 332
 Durkheim · 99, 136
 Duval · 17

E

Écomusée du pays de Montfort · 83, 132, 336
 Écomusée du pays de Rennes · 6, 28, 30, 75, 81, 82, 83, 104, 106, 108, 112, 120, 121, 125, 132, 165, 166, 276, 280, 285, 286, 287, 294, 303
 Edmont · 139, 333
 Elegoët · 66, 67, 91, 187, 207, 348
 EPI · 13, 45, 46, 56, 58, 87, 88, 89, 90, 95, 124, 141, 151, 164, 181, 207, 214, 337
 Ewen · 285

F

Fabre · 22, 25, 40, 110, 118, 341, 343, 356
FAMDT · 13, 23, 37, 56, 63, 67, 71, 95, 107, 124, 259,
285, 339, 348, 351
Farge · 129, 239, 351
Favé · 137, 332
Favret-Saada · 240, 344
Fellous-Sigrist · 24, 351
Ferry · 224
Flamand · 336
Fleurentin · 276, 338
Flora armorica · 15, 27, 41, 46, 47, 58, 87, 124, 141,
151, 162, 190, 191, 202, 205, 206, 221, 310, 335,
339, 346, 389
Flora celtica · 46
Forbeis · 349
Foucault · 261, 344
Fournier · 25, 291, 292, 356
Fraysse · 225, 328
Fresa · 349
Froc · 344

G

Gager · 337
Gaidoz · 135, 326
Gall · 15, 27, 41, 46, 58, 60, 67, 102, 124, 129, 141,
151, 158, 162, 163, 165, 168, 169, 173, 182, 185,
213, 234, 236, 237, 253, 266, 281, 286, 324, 335
Gandilhon · 136, 332
Ganoub · *Voir* MMSH
Gasnault · 17, 37, 351
GCBPV · 13, 68, 100, 131, 159
Geers · 160, 337
Gervot · 68
Gessain · 39
Gestin · 83
Gilliéron · 139, 140, 333
Ginouvès · 18, 24, 28, 63, 90, 92, 95, 118, 235, 237,
238, 241, 244, 250, 251, 260, 269, 290, 292, 306,
307, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354
Ginzburg · 113, 352
Giraudon · 40, 57, 102, 123, 141, 169, 173, 174, 180,
183, 184, 211, 277, 310, 335, 344
Glais · 305, 335
Glevarec · 37, 357
Goody · 271, 344
Gossiaux · 136, 344
Goualle · 133
Granet-Abisset · 94, 352
Gras · 24, 235, 348, 349, 352, 353
Griaule · 272, 344
Guilcher · 57, 71, 183, 344
Guillaume · 27, 29, 140, 149, 150, 333
Guillotel · 120, 352

Guilmain · 84, 85
Guitton · 44, 49, 118, 119, 169, 251, 258, 259, 281
Guizien · 328
Guyonvarc'h · 140, 334

H

Hardy · 337
Harou · 328
Harshberger · 21
Hartog · 24, 352
Haudricourt · 21, 263, 344
Heinich · 23, 24, 103, 111, 112, 113, 256, 354, 356
Hélias · 17, 344
Herborescence · 15, 46, 47, 335
Hérisset · 102, 141, 335
Herry · 276, 277, 279, 288
Hobsbawm · 321
Hochard · 18, 24, 352
Hottin · 25, 79, 351, 355, 356, 357
Hurel · 351

I

IDEMEC · 13, 79, 94, 291
Idjéroui-Ravez · 18, 24, 294, 298, 303, 304, 352
INA · 13, 28, 38, 61, 62, 119, 125, 141, 307, 338
Isnart · 37, 356
Istasse · 104, 355

J

Jacob · 287
Jardins du Monde · 46, 47
Jarosz · 141, 336
Jauzein · 337
Jeudy · 357
Jolly · 23, 271, 272, 273, 274, 316, 344
Joly · 96, 325
Joutard · 23, 94, 113, 116, 172, 187, 206, 208, 227,
352

K

Kaol Kozh · 48
Kaufmann · 239, 344
Kemener · 133
Kernez · 72, 325
Kozłowski · 341

L

L'Épille · 37, 42, 44, 54, 236
La Bouèze · 37, 43, 55, 60, 83, 131
La Chesnaye · 330
La Ferme d'antan · 51, 55, 81, 86
La Granjagoul · 45
La Guédenne · 37, 43, 55, 335
La Liètt · 2, 6, 16, 29, 41, 47, 50, 60, 67, 119, 124, 146, 147, 151, 152, 153, 154, 170, 171, 172, 175, 177, 178, 180, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 205, 227, 234, 248, 253, 281, 285, 286, 287, 289, 298, 319, 324
La Villemarqué · 26, 63, 137, 344
Lacuve · 330
Lafont · 338
LAHIC · 13, 25, 40
Lajoux · 130, 338
Lambert · 330
Lamothe · 130, 181, 275, 356
Landrin · 330
Laplantine · 140, 334
Lasteyrie · 136, 332
Laubrie · 343, 351
Launay · 330
Laurence · 96, 254
Laurent · 40, 63, 70, 94, 344
Lazareff · 308, 344
Lazarque · 330
Le Bihan · 137, 332
Le Calvez · 330
Le Carguet · 137, 330, 332
Le Coadic · 11, 16, 17, 27, 344
Le Dantec · 140, 334
Le Draoullec · 244, 246, 285, 306, 352
Le Gall, Laurent · 27, 117, 120, 347, 352
Le Gall, Myriam · 335
Le Goff · 356
Le Gonidec · 23, 62, 77, 258, 352
Le Grouyer · 51, 55, 56, 86, 87, 159, 160, 174, 176, 184, 185, 288, 300
Le Guérier · 338
Le Guern · 346
Le Meut · 73
Le Moigne · 165, 342
Le Nouvel · 15, 41, 266, 345
Le Roux, Françoise · 140, 334
Le Roux, Léna · 25, 356
Le Roux, Pierre · 140, 333
Le Traon · 69, 71, 353
Leblond · 140, 187, 334
Lebrun · 286, 338
Lédan · 133, 325
Lefrançois · 165, 342
Lemoine · 330
Lenclud · 22, 273, 343, 345
Léonard, Jacques · 140, 187, 334

Léonard, Julie · 100, 101, 102, 299
Lepiller · 160, 345
Les mémoires du Kreiz Breizh · 15, 46
Letacq · 137, 332
Lévi-Strauss · 21, 76, 79, 237, 257, 261, 263, 345
Lieutaghi · 21, 28, 45, 46, 51, 54, 56, 58, 82, 87, 88, 89, 90, 95, 124, 129, 141, 146, 151, 158, 162, 163, 164, 165, 167, 170, 181, 190, 191, 192, 198, 199, 202, 207, 262, 291, 336, 343, 345
Linné · 12, 261
Lizet · 21, 341
Louafi · 342
Loux · 140, 334
Lozza · 76, 118, 260, 263, 347
Lucas · 73, 82, 83, 345
Luu · 161, 337
Luzel · 137

M

Mabon · 100, 159
Madeline · 140, 334
Maffi · 224, 345
Magnanon · 337
Mahé · 28, 29, 37, 43, 55, 67, 123, 141, 144, 145, 155, 170, 181, 188, 189, 192, 193, 194, 195, 205, 211, 212, 213, 214, 224, 234, 254, 267, 319, 324, 335
Maillard · 82, 106, 108, 166, 341
Malinowski · 92
Malrieu · 39, 48, 59, 61, 62, 63, 236, 255, 256, 260, 345
Marcel-Dubois · 76, 91, 106
Marchenay · 22, 83, 342, 345
Marcon · 83, 133, 336
Marlot · 330
Marsille · 137, 332
Martel, Claude · 23, 87, 353
Martel, Pierre · 87
Mauffret · 141, 214, 334
Mauss · 136
Mayer · 89
Mazikana · 91, 354
Mazo · 27, 346
Mazure · 330
Mead · 92
Mendras · 17, 346
Mériaux · 16, 24, 28, 50, 58, 67, 78, 102, 109, 222, 241, 274, 276, 278, 292, 307, 308, 335, 336, 353, 354
Merlin · 341
Mésségué · 160, 337
Meyer, Morgan · 269, 346
Meyer, Vincent · 161, 355
Michaud · 337
Milliken · 46, 346
Ministère de l'Agriculture · 139
Ministère de la Culture · 40, 62, 85, 102, 291, 347, 356

MMSH · 13, 28, 31, 34, 46, 63, 77, 87, 89, 90, 91, 93,
94, 95, 96, 124, 182, 183, 185, 214, 234, 238, 243,
245, 247, 250, 251, 254, 258, 259, 268, 269, 285,
287, 290, 292, 313, 325, 339, 354, 414
MNATP · 13, 23, 28, 31, 62, 73, 75, 76, 77, 78, 93, 106,
183, 258, 260, 352, 353
MNHN · 13, 21, 28, 56, 79, 245, 261
Moëlo · 70
Mogn · 165, 342
Molina · 90
Molinié · 23, 92, 93, 272, 346
Morand · 83, 84
Mordus de la Pomme · 48
Morel · 15, 16, 43, 44, 49, 53, 54, 57, 59, 60, 62, 64, 66,
106, 108, 113, 119, 121, 131, 184, 236, 250, 251,
252, 259, 260
Moriceau · 140, 334
Morin · 17, 39, 330, 346
Moss · 91, 354
Mouton · 23, 91, 92, 93, 113, 183, 272, 344, 346
MPE · 13, 21, 24, 25, 31, 41, 45, 58, 73, 75, 78, 79, 80,
82, 87, 89, 116, 124, 125, 130, 325, 338
MuCEM · 13, 28, 75, 77, 85, 339, 343, 351, 352
Müller · 91, 92, 93, 237, 272, 294, 354
Musée de Bretagne · 75, 81, 82, 86, 103, 106, 107, 108,
110, 112, 118, 120, 121, 125, 132, 246, 259, 285,
346
Musée de Salagon · 21, 23, 27, 28, 45, 46, 51, 54, 56,
58, 87, 88, 89, 90, 95, 124, 164, 182, 215, 287, 288,
289, 291, 292, 308, 315, 320, 341, 345, 353
Musiani · 25, 357
Musset · 56, 58, 88, 89, 90, 164, 168, 173, 174, 175,
176, 178, 181, 185, 210, 237, 240, 245, 254, 288,
346

N

Naizet · 69, 71, 353
Nakashima · 22, 346
Nedelec · 286, 338
Nicolas, Jean-Pierre · 46, 54, 336
Nicolas, Laetitia · 239, 244, 354
Nicoud · 345
Noblet · 68
Nora · 19, 24, 78, 354

O

Obrée · 44, 106, 132
Olivier · 345
OMPI · 13, 22, 339
OPCI · 13, 43
Orain · 27, 29, 137, 145, 148, 149, 152, 217, 220, 222,
224, 225, 326
Ozouf · 135, 148, 346

P

Pacreau · 132, 141, 336
Paillard · 39, 346
Parent · 341
Pelen · 94, 354
Pérennou · 62, 63, 95, 104, 250, 348
Perlès · 25, 357
Pernelle · 137, 333
Perret · 265, 346
Perrin · 25, 344, 347
Perrot · 139, 333
Petit · 49, 67, 139, 327, 341
Philbert · 137, 333
Philippon · 163, 190, 337
Phonothèque nationale · 23, 28, 55, 123, 150, 183
Piault · 130, 164
Pichard · 341
Pichonnet-Andral · 91, 242, 293, 354
Picton · 142, 338
Pinsard · 141, 336
PNR · 14, 68, 73, 83, 88, 95, 132, 254
Poirier · 261
Pollak · 23, 354
Pomian · 110, 357
Pommerol · 330
Portères · 21, 190, 191, 347
Porto · 343, 351
Post · 150, 337
Pouëdras · 165, 279, 301, 302, 342
Poulain · 68, 119, 120, 126, 141, 334
Poux · 337
Pozner · 108, 354
Prado · 71, 338, 347
Prelli · 337
Prod'homme · 82, 86, 103, 107, 108, 110, 117, 132,
342, 347

Q

Quééré · 163, 190, 337
Quesneville · 331
Quimbert · 44, 49, 54, 58, 60, 63, 65, 98, 99, 105, 236,
256

R

Ragot · 337
Ramel · 56, 61, 63, 236, 250, 251, 255, 260, 267
Ranger · 321
Rautenberg · 24, 160, 357
Ravier · 94, 348
Ravis-Giordani · 242, 354
Reyac · 331
Richard · 76, 118, 260, 263, 347

Ricœur · 111, 354
Rigouzzo · 90
Rivière, Gabriel · 163, 190, 337
Rivière, Georges Henri · 75, 76, 81, 343
Rochard · 25, 356
Rolland · 135, 326, 343
Roué · 263, 343, 347
Roussel · 342

S

Sadoul · 331
Saez · 37, 357
Saffroy · 349
Sage · 45, 46, 90, 124, 141, 151, 207, 336
Schafer · 25, 357
Scopsi · 24, 348
Sébillot · 27, 29, 49, 135, 137, 147, 148, 152, 177, 217,
222, 223, 273, 326, 331, 343, 348
Séguy · 140, 176, 333
Senderens · 344
Sérot · 68
Service de l'Inventaire · 103, 104, 111, 112, 119, 120,
126, 256
Severo · 25, 351
Simon, Alphonse · 72, 325
Simon, Jean-François · 27, 347
Sionneau · 143, 338
Skol louarnig · 15, 46, 47
Sourdrille · 53, 174, 179, 182
Soury · 142
Souvestre · 147, 148, 326
Stockinger · 275, 295, 296, 314, 354

T

Thomas, Mélanie · 26, 48, 61, 62, 63, 106, 347
Thomas, Nicholas · 187, 347
Thoms · 134
Tison · 164, 337
Tornatore · 25, 37, 105, 116, 357
Triptolème · 48

Trocheris · 46
Trompette · 269, 347
Turgeon · 25, 357
Turquety · 106, 108, 121, 132, 279, 280, 281, 282,
283, 284, 285, 286, 288

U

UDB · 14
Unesco · 18, 22, 24, 25, 26, 97, 98, 99, 107, 242, 265,
272, 340, 342, 346, 354
UPCP · 14

V

V. H. · 331
Vadon · 338
Vaisse · 24, 242, 245, 349, 355
Valière · 55, 136, 302, 348
Valnet · 160, 337
Valverde · 69, 349
Van Gennep · 134, 136, 174, 326
Varagnac · 200, 348
Vaugeois · 331
Veillard · 81, 112
Verdeaux · 342
Verdier · 17, 295, 305, 348
Viaud-Grand-Marais · 137, 333
Vigarello · 187
Vigne · 142, 338
Vila · 291, 310
Villers · 332
Vinck · 269, 347
Voisenat · 24, 135, 348, 357

W

Weber · 92, 93, 182, 341, 348, 354
Weill · 344
Welfelé · 302

Index des noms de plantes

A

Absinthe, 193, 194, 199, 203, 204, 205, 206, 221
Ail, 193, 199, 201, 203, 204, 205, 206, 220
Ajonc, 193, 213, 281, 282
Allium cepa, 205
Allium sativum, 199, 204, 205, 220
Althaea officinalis, 176
Angelica archangelica, 202
Angélique, 201
aoboé. Voir Sureau noir
Armoise, 291, 292
Arnica, 268
Arnica montana, 268
Artemisia absinthium, 194, 199, 206, 221
Artemisia vulgaris, 291
Aubépine, 219
Avoine, 193

B

badasson. Voir Plantain sempervirent
bèl. Voir Cœnanthe safranée
Betterave, 193
Blé, 193
Blé noir, 193
blosses. Voir Prunellier
bons hommes. Voir Jonquille
Bourdaïne, 138, 193
Brassica oleracea, 201, 206
Bruyère, 213
bruyère de rivière. Voir Lavande de mer

C

Camomille, 193, 203, 204, 205, 206, 239
Campanula rapunculus, 220
Cassissier, 193
Castanea sativa, 179, 197
Cerisier, 193
Chamaemelum nobile, 206
Chanvre, 193, 239
Châtaignier, 179, 193, 196, 197
Chélidoïne, 193, 203, 205
Chelidonium majus, 203, 205
Chêne, 193, 196, 197, 239
Chiendent, 138, 193, 205, 206
Chou, 193, 196, 201, 204, 205, 206

Conopodium majus, 163, 192
Coquelicot, 138
Crataegus monogyna, 219
Cresson, 193
Cresson des fontaines, 194, 203
Cuscuta epithimum, 282
Cuscute, 282
Cytisus scoparius, 197, 282

D

Datura, 71
Datura stramonium, 71
Digitale, 159, 193
Digitalis purpurea, 159

E

Elytrigia repens, 206
épine blanche. Voir Aubépine
épine noire. Voir Prunellier
Erica sp., 213
éronces. Voir Ronce
Erysimum cheiri, 220

F

Fenouil, 291
Filipendula ulmaria, 221, 321
Foeniculum vulgare, 291
Fougère, 193
Fragon, 193, 196

G

Gaillet gratteron, 193
Genêt à balais, 193, 196, 197, 282
Genévrier thurifère, 56, 175
Germandrée petit-chêne, 268, 292
Giroflée, 220
gravelle. Voir Ornithope délicat
Griottier, 202
guérit tout. Voir Pétasite des Pyrénées
Gui, 193
Guimauve, 138, 176, 262

H

Hellébore, 172, 192, 305
Helleborus sp., 172, 192, 305
herbe à flon. Voir Hellébore
herbe sainte. Voir Absinthe
houssa. Voir Houx
Houx, 193, 196, 197
houx mâle. Voir Houx
houx mousse. Voir Houx
Hypericum perforatum, 221, 277

I

Ilex aquifolium, 196, 197
Inula montana, 268, 292
Inule des montagnes, 268, 292
Iris, 159
Iris sp., 159

J

janotte. Voir Noisette de terre
jernotte. Voir Noisette de terre
jilgré. Voir Datura
jointrolle. Voir Nombri de Vénus
Jonc, 100, 193
Jonquille, 220
Joubarbe, 193, 205
Juncus sp., 100
Juniperus thurifera, 56, 175

K

kokolorig. Voir Noisette de terre

L

lamberge. Voir Mercuriale annuelle
lande. Voir Ajonc
lann. Voir Ajonc
Laurier sauce, 193, 196
Lavande, 291, 292
Lavande de mer, 192, 212, 213
Lavandula angustifolia, 291
Leucanthemum vulgare, 159
Lierre, 179, 193
Lilium candidum, 203, 205, 220, 277
Limonium vulgare, 192, 213
Lin, 193, 220
Linum usitatissimum, 220
Lys, 193, 203, 204, 205, 220, 277

M

Malus domestica, 197
Malva sp., 176
Malva sylvestris, 291
Marguerite, 159
Matricaria chamomilla, 206
Mauve, 176, 193, 262, 291
Mentha sp., 206, 220
Menthe, 193, 206, 220
Mercuriale annuelle, 193, 195
Mercurialis annua, 195
Merisier, 193
Millepertuis perforé, 221, 277
Molène, 193, 203, 205, 206
Molinia caerulea, 282
Molinie, 282
Moutarde, 206
mu. Voir Myrte commun
mut. Voir Myrte commun
Myrte commun, 193, 204, 205, 206
Myrtus communis, 206

N

Narcissus pseudonarcissus, 220
Nasturtium officinale, 194, 203
Noisette de terre, 163, 192
Nombri de Vénus, 153, 193, 201, 203, 205
Noyer, 138, 193

Œ

Œnanthe crocata, 176, 195
Œnanthe safranée, 176, 193, 195

O

Oignon, 205
Ornithope délicat, 193, 194
Ornithopus perpusillus, 194
Ortie, 161, 193, 203, 205, 266

P

pampeï. Voir Œnanthe safranée
Patience, 153, 193, 205, 206, 262, 266
Pétasite des Pyrénées, 221
Petasites pyrenaicus, 221
Petite oseille, 193
pétrole. Voir Lavande de mer
pimpin. Voir Œnanthe safranée
Pissenlit, 193, 203

Plantago lanceolata, 205
Plantago major, 205
Plantago sempervirens, 45, 292
Plantago sp., 203
Plantain, 193, 203, 205
Plantain sempervirent, 45, 292
Pomme de terre, 192, 193, 196
Pommier, 193, 196, 197
Prunellier, 193, 196, 197, 219
Prunus cerasus, 202
Prunus spinosa, 197, 202, 219

Q

Quercus sp., 197

R

Raiponce, 220
ramberge. Voir Mercuriale annuelle
ramoneurs. Voir Giroflée
Reine des prés, 221, 321
ribote. Voir Nombri de Vénus
Romarin, 220
Ronce, 2, 151, 175, 193, 203, 204, 205
Rosa sp., 159
Rose, 159
Rosmarinus officinalis, 220
roupettes à queues. Voir Griottier
Rubus fruticosus, 2, 151, 175, 203, 204, 205
Rumex sp., 153, 206, 266
Ruscus aculeatus, 196

S

Salvia officinalis, 291
Sambucus nigra, 196, 197, 206

Sauge, 291
Saule, 193
Sempervivum tectorum, 205
seuc. Voir Sureau noir
Sinapis sp., 206
Sureau noir, 138, 193, 196, 197, 203, 205, 206

T

Tanacetum parthenium, 206
Taraxacum sp., 203
Teucrium chamaedrys, 268, 292
Thym, 220
Thym serpolet, 220, 221
Thymus serpyllum, 220
Thymus sp., 220
Tilia cordata, 206, 220
Tilleul, 138, 193, 203, 204, 205, 206, 220
Trèfle, 193

U

Ulex minor, 213
Ulex sp., 213, 281
Umbilicus rupestris, 153, 201, 203, 205
Urtica dioica, 161, 203, 205, 266

V

Valériane, 138
Verbascum thapsus, 203, 206

Y

yiagés. Voir Iris

Table des figures

Figure 1. Frontière linguistique de la Bretagne historique (Source : carte réalisée par l'auteure)	27
Figure 2. Acteurs du patrimoine et de l'ethnobotanique en Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur	35
Figure 3. Les significations et représentations associées aux termes enquête et collectage .	42
Figure 4. Chronologie d'apparition des associations du patrimoine oral en Haute-Bretagne	42
Figure 5. Enregistrement d'un collectage de La Liètt à Saint-Dolay, dans le Morbihan gallo (Source : association La Liètt)	47
Figure 6. Chronologie situant les acteurs à partir de la date approximative de leur début en collectage et enquête. Les acteurs Haut-Bretons sont placés en haut de la frise et ceux des Alpes-de-Haute-Provence en bas	50
Figure 7. Modalités de l'ethnobotanique telle que définie par les participants au séminaire de Salagon (Source : Brousse 2017a)	51
Figure 8. Modalités des démarches de collectage et d'enquête de notre étude	52
Figure 9. Jean Mahé lors d'un collectage (Source : Fonds Jean Mahé, Dastum)	55
Figure 10. La personne ressource est placée dans le rôle de professeur par les collecteurs (Source : Jean-Maurice Colombel)	59
Figure 11. Structures adhérentes de la FAMDT (Source : site de la FAMDT)	63
Figure 12. Localisation de Dastum et des pôles associés (Source : site de Dastum)	64
Figure 13. Périmètre d'action de Dastum	66
Figure 14. Système d'indexation de la phonothèque du MNATP (Source : Maëlle Mériaux).	78
Figure 15. Associations et institutions publiques du patrimoine côte à côte	126
Figure 16. Structures et personnes détentrices d'archives orales ethnobotaniques en Haute-Bretagne	134
Figure 17. Les enfants et leur maîtresse d'école font la cueillette des plantes sur l'exploitation de M. Barbedienne (Source : Collection Musée de la carte postale, Baud (56)).....	139

Figure 18. Chronologie des sources écrites et orales "ethnobotaniques" en Haute-Bretagne, de la fin du XIX ^e siècle à aujourd'hui	144
Figure 19. Zone géographique concernée par les collectages de Jean Mahé.....	144
Figure 20. Zone géographique concernée par les enquêtes de Christophe Auray	145
Figure 21. Zones géographiques concernées par les collectages de l'association La Liètt ...	146
Figure 22. Zones géographiques concernées par les recueils de données ethnobotaniques de Paul Sébillot	147
Figure 23. Zones géographiques concernées par les recueils de données ethnobotaniques d'Adolphe Orain	149
Figure 24. Champs principaux de notre base de données concernant les connaissances associées aux plantes.....	151
Figure 25. Champs principaux de notre base de données renseignant le contexte de production de l'enregistrement.....	152
Figure 26. Le Nombriil de Vénus (<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy) est caractérisé par des feuilles rondes et dentelées, très facilement identifiables (Source : association La Liètt)	153
Figure 27. Proportion du nombre de citations de plantes selon que Christophe Auray s'adresse à une femme ou à un couple.....	172
Figure 28. La démonstration d'un savoir-faire, ici en vannerie, rend le témoignage vivant (Source : association La Liètt)	178
Figure 29. Dans la démarche de La Liètt comme dans celle de Magali Amir, ce sont les mains manipulant des plantes qui sont montrées plutôt que les visages (Source : association La Liètt)	180
Figure 30. Répartition des domaines de connaissance questionnés dans les fonds J. Mahé, C. Auray et La Liètt respectivement. Légende : a. thérapeutique, b. alimentaire, c. agricole, d. artisanal, e. ludique, f. autres	195
Figure 31. Distribution des affections citées dans les témoignages	199
Figure 32. Proportion des différents modes de préparation des plantes.....	200
Figure 33. Proportion des différents excipients utilisés	201
Figure 34. Distribution des différents modes d'administration des plantes.....	202

Figure 35. Proportion des plantes utilisées fraîches et conservées. Légende : A. plante fraîche, B. plante conservée, B1. plante sèche, B2. macération alcoolique, B3. macération autre, B4. onguent, B5. sirop.....	204
Figure 36. Distribution des mentions d'éléments de contexte mentionnés dans les enregistrements.....	208
Figure 37. Pourcentage d'espèces de plantes connues par les folkloristes, aux époques récentes, ou les deux à la fois.....	218
Figure 38. Proportion des domaines de connaissance des plantes cités dans les recueils des folkloristes. Légende : a. thérapeutique, b. alimentaire, c. agricole, d. artisanat, e. ludique, f. linguistique, g. littérature orale, h. autres	223
Figure 39. Proportion des origines des matières premières citées dans les remèdes détaillés au sein de la <i>Revue des traditions populaires</i>	225
Figure 40. Synthèse des différents éléments qui perturbent la transmission des savoirs dans le collectage et sa restitution.....	231
Figure 41. Superposition du tableau à remplir et d'une capture d'écran de la base de données, dont les champs correspondent. Les trois niveaux à renseigner sont indiqués : items, enquêtes et informateurs	247
Figure 42. Capture d'écran illustrant les liens contient/contenu dans (entourés) et les liens hypertextes (soulignés) ; ainsi que les trois niveaux hiérarchiques : fonds, enquêtes et items (encadrés)	249
Figure 43. Extrait du thésaurus de Dastum, où sont visibles les différents niveaux de l'arborescence.....	257
Figure 44. Catégorie "l'Homme-son corps-l'Univers" dans le thésaurus de Dastum.....	264
Figure 45. Extrait du thésaurus de Dastum, où les catégories synchroniques et diachroniques se confondent	270
Figure 46. Vitrine illustrant l'espace des témoignages ethnobotaniques, avec les préparations de Christophe Auray présentées dans quatre pots assortis (Source : Maëlle Mériaux)	278
Figure 47. À l'étage, plusieurs dispositifs muséographiques se côtoient : éléments végétaux séchés, films ethnographiques, etc. Les témoignages sont diffusés dans les fauteuils en bois, à droite (Source : Born scénographie & signalétique).....	279
Figure 48. Après l'introduction présentant la faune et la flore des landes, deux chemins possibles : à gauche, les landes dans leurs usages agricoles ; à droite, les landes vues par des artistes (Source : Alain Amet, Musée de Bretagne)	280

Figure 49. Des témoignages sonores viennent illustrer les outils pour broyer l'ajonc, notamment le <i>hache-jan</i> (Source : Alain Amet, Musée de Bretagne)	283
Figure 50. Représentation non exhaustive des différents référentiels et plans caractéristiques du témoignage oral.....	296
Figure 51. Au sein de l'exposition sur les plantes utiles à la Ferme d'antan, en 2015, des plantes fraîches sont exposées dans le grenier (Source : Ferme d'antan).....	299
Figure 52. Une structure métallique représentant le masque des voleurs permet de sentir le mélange qu'ils plaçaient à l'intérieur : le "vinaigre des quarante voleurs" (Source : Born scénographie & signalétique)	301
Figure 53. Synthèse des étapes du traitement documentaire et de la réutilisation des archives orales	316

Table des tableaux

Tableau 1. Historique des supports photographiques, sonores et audiovisuels	109
Tableau 2. Nombre d'informateurs par nombre de mentions de plantes et par fonds	170
Tableau 3. Description de la partie relative à la thématique ethnobotanique dans chacun des fonds	188
Tableau 4. Nombre de plantes citées par région et taux d'ethnobotanicité (tableau établi à partir de Lieutaghi, 2009 ; Crosnier, 1998)	191
Tableau 5. Les plantes les plus citées en Haute-Bretagne	193
Tableau 6. Les plantes ayant un spectre d'utilisation très large	196
Tableau 7. Les plantes médicinales majeures de Haute-Bretagne	205
Tableau 8. Les différents niveaux de consultation de Dastumedia	238

Table des matières

Résumé	3
Abstract.....	4
Remerciements.....	5
Sommaire.....	7
Note au lecteur	11
Liste des abréviations et acronymes.....	13
Avant-propos	15
Introduction	17
Section 1. Problématique générale.....	19
Section 2. État de l’art.....	21
1. Ethnobotanique et champs de recherche voisins	21
2. Archives orales et réflexions associées	23
3. Un point commun : le patrimoine.....	24
Section 3. Terrains	26
1. Les caractéristiques des terrains.....	26
1.1. Haute-Bretagne et Haute-Provence.....	26
1.2. Les phases de terrain	28
2. Corpus d’étude.....	28
Section 4. Plan de la thèse	31
PREMIÈRE PARTIE. Les acteurs du patrimoine et de l’ethnobotanique.....	33
Chapitre 1. Les dynamiques individuelles et associatives.....	37
Section 1. Initiatives personnelles et associatives de collectages et d’enquêtes	39
1. Le collectage et l’enquête ne font pas bon ménage	39
2. Associations de collecteurs et d’enquêteurs	42
2.1. Les associations de collectage du patrimoine oral en Haute-Bretagne	42
2.2. Les associations de l’ethnobotanique en France, entre collectage et enquête.....	45
3. Collecteurs et enquêteurs.....	48
3.1. Parcours de collecteurs de musique traditionnelle	48
3.2. Collecteurs et enquêteurs sur la thématique ethnobotanique.....	49
3.2.1. Vers une nouvelle typologie ?.....	50
3.2.2. Démarches individuelles	53
3.2.3. Démarches associatives	55
3.2.4. Démarches académiques	57

3.3. Entre musique et ethnobotanique : des points communs et des divergences d'approches	58
Section 2. Les associations de conservation des archives sonores et audiovisuelles inédites	61
1. L'association Dastum	61
1.1. Création et valeurs fondamentales de Dastum	61
1.2. Des partenaires locaux et nationaux.....	63
1.3. Un chantier de sauvegarde infini	64
1.4. Fonds « ethnobotaniques » à Dastum et dans les pôles associés.....	67
2. La cinémathèque de Bretagne	68
2.1. L'équivalent de Dastum pour les archives audiovisuelles inédites ?	68
2.2. Des matériaux, des buts et des méthodes bien distincts.....	70
Chapitre 2. Les institutions publiques de la recherche et de la culture	73
Section 1. Des structures à l'interface de la recherche et de la culture	75
1. L'ancien Musée national des Arts et Traditions populaires	75
1.1. Histoire et originalité de l'institution	75
1.2. Les fiches d'indexation de la phonothèque du MNATP et l'ethnobotanique ..	76
2. L'ancienne mission du Patrimoine ethnologique.....	78
2.1. Histoire et évolution de la Mission	78
2.2. La MPE et les savoirs naturalistes populaires	79
Section 2. Les musées, acteurs de la valorisation du patrimoine culturel	81
1. Musées de Haute-Bretagne	81
1.1. Le musée de Bretagne et l'écomusée du pays de Rennes	81
1.2. Écomusée du pays de Montfort	83
1.3. La Ferme d'antan	86
2. Cas comparé : le musée de Salagon et le séminaire d'ethnobotanique	87
Section 3. Les chercheurs et leurs archives	91
1. Réflexions sur les archives de la recherche en SHS.....	91
2. La phonothèque de la MMSH	94
2.1. Histoire de l'institution	94
2.2. Fonds « ethnobotaniques » de la phonothèque	95
Chapitre 3. Quelle est la place reconnue aux associations ?	97
Section 1. Affirmer sa place en tant qu'association.....	98
1. Le PCI en Bretagne, un tremplin pour les associations	98
1.1. Dastum, pionnière du PCI en Bretagne	98
1.2. Bretagne culture diversité.....	99
1.3. Le PCI vu par les différents acteurs	102
2. Un manque de reconnaissance des associations.....	104

Section 2. Une expertise sur la sauvegarde des archives inédites.....	106
1. Politique de dépôt et statut des supports originaux.....	106
1.1. Politique de dépôt et de numérisation	106
1.2. La conservation des supports originaux portée par l'émotion	109
2. Faut-il effectuer une sélection dans les archives déposées ?	111
2.1. La vision des archives départementales et des musées sur le processus de sélection.....	111
2.2. Comment se vit la sélection pour les associations.....	112
Section 3. Une expertise sur la documentation et la réutilisation des archives inédites	116
1. La documentation des archives sonores et audiovisuelles inédites	116
1.1. Les différents aspects de la documentation	116
1.2. À qui le rôle de la documentation ?	118
2. Réutilisation : des partenariats en cours de construction	120
En conclusion. L'ethnobotanique et les archives orales, à la frontière entre institutionnel et associatif.....	123
DEUXIÈME PARTIE. Ce que nous disent les sources, orales et écrites, sur l'ethnobotanique	127
Chapitre 1. Corpus et méthodes de l'analyse ethnobotanique	129
Section 1. Sources primaires et secondaires existantes	130
1. Le choix de ne pas intégrer à notre corpus les sources audiovisuelles.....	130
2. Sources primaires : Les fonds d'archives orales ethnobotaniques en Haute-Bretagne.....	131
3. Sources secondaires imprimées.....	134
3.1. Littérature ancienne (Fin XIX ^e – début XX ^e siècles)	134
3.1.1. La littérature des folkloristes	134
3.1.2. Les articles des sociétés savantes	136
3.1.3. Les sources de l'herboristerie	138
3.2. Littérature récente (Fin XX ^e – début XXI ^e siècles)	139
4. Archives sonores et audiovisuelles éditées.....	141
Section 2. Corpus sélectionné et méthode d'analyse	144
1. Sources orales (Fin XX ^e – début XXI ^e siècles).....	144
1.1. Le fonds Jean Mahé (1973-1985)	144
1.2. Le fonds Christophe Auray (1996-2000)	145
1.3. Le fonds La Liètt (2012-2016).....	146
2. Sources imprimées.....	147
2.1. Au XIX ^e siècle : Le folklore	147
2.1.1. Les écrits de Paul Sébillot.....	147

2.1.2. La Revue des traditions populaires	148
2.1.3. Les écrits d'Adolphe Orain	148
2.2. Entre 1967 et 1983 : <i>L'Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine</i> (ALEBRAM)	149
3. Analyse ethnobotanique	150
3.1. Présentation des bases de données.....	150
3.2. Choix méthodologiques	153
Chapitre 2. Étude des démarches de collectage et d'enquête ethnobotaniques – <i>Fin XX^e et début XXI^e siècles</i>	157
Section 1. Les savoirs sur les plantes : objets d'incompréhensions, d'attentes et de discours.....	158
1. Incompréhensions et attentes	158
1.1. Ethnobotanique : à chacun sa définition	158
1.2. Désir de nature et nostalgie d'autrefois	160
2. Discours sur la pauvreté et la perte des savoirs.....	162
2.1. Discours livresques sur la pauvreté des savoirs ethnobotaniques bretons ...	162
2.2. Discours de nos interlocuteurs sur la perte des savoirs ethnobotaniques bretons.....	166
Section 2. Aller collecter et enquêter sur les connaissances liées au végétal	168
1. Quelles personnes aller voir ?.....	168
1.1. Trouver les bonnes personnes	168
1.2. Les personnes ressources des corpus traités	170
2. Le moment de l'entretien	172
2.1. Trouver l'amorce pour entamer l'échange	172
2.2. S'aider de listes de plantes ou laisser libre cours à l'échange ?.....	174
3. Parler de plantes	176
3.1. L'identification des plantes	176
3.2. Savoirs et savoir-faire.....	177
3.3. Témoignage sonore, audiovisuel ou photographique ?.....	180
4. Restitution et réutilisation des témoignages	181
4.1. Une restitution par les livres	181
4.2. L'épineuse question du dépôt des enregistrements sonores	183
Chapitre 3. Analyse ethnobotanique des sources orales et écrites de Haute-Bretagne – <i>De la fin du XIX^e siècle à nos jours</i>	187
Section 1. Ce que nous apprennent les archives orales.....	188
1. Les plantes connues et utilisées en Haute-Bretagne	188
1.1. Description des fonds d'archives orales.....	188
1.2. Taux d'ethnobotanicité	190

1.3. Des espèces peu ou beaucoup citées	192
2. La connaissance de ces plantes à travers deux grilles de lecture	194
2.1. Domaines de connaissance des plantes.....	194
2.2. Le domaine thérapeutique.....	197
2.2.1. Préparation, mode d'administration et conservation des plantes	198
2.2.2. Les médicinales majeures	204
3. Étude des lacunes et retour sur les méthodes d'entretien.....	206
3.1. Lacunes révélées par l'approche quantitative	206
3.2. Apports de l'approche qualitative.....	210
3.2.1. Les faiblesses de la démarche d'« inventaire ».....	210
3.2.2. La richesse d'une « ethnobotanique spontanée ».....	211
3.2.3. Influence de l'approche de l'enquêteur.....	214
Section 2. Comparaison des sources orales et écrites	217
1. La perte des savoirs ethnobotaniques locaux ?	217
1.1. Approche par nombre d'espèces de plantes citées	217
1.2. Approche par nombre de mentions des espèces citées	219
2. Objectifs et méthodes des enquêtes à travers les époques	222
2.1. Une approche par les plantes	222
2.2. Une approche par les remèdes	224
En conclusion. Limites et perspectives de l'étude des sources orales en ethnobotanique	227
TROISIÈME PARTIE. Le dépôt : une nouvelle vie pour les archives orales ethnobotaniques	233
Chapitre 1. Quand le découpage des archives orales se mêle à l'éthique.....	235
Section 1. Les données personnelles dans les enregistrements.....	236
1. Valoriser les interprètes.....	236
2. Les témoignages touchent à la vie privée	237
2.1. Comment déontologie et traitement documentaire sont liés	237
2.2. Sujets sensibles et récits de vie.....	239
3. Archives orales et juridiction	242
3.1. Des législations pour la tradition, l'ethnobotanique et les archives orales ...	242
3.2. Faire signer un contrat d'utilisation des archives orales.....	244
Section 2. Le découpage des enregistrements à Dastum	247
1. Structuration de Dastumedia.....	247
2. Découpage des enregistrements	250
2.1. Découper pour rendre « lisible » : mais pour qui ?.....	250
2.2. Un découpage au cas par cas	252
2.2.1. Le fonds Christophe Auray	252

2.2.2. Les autres fonds traités	253
3. Démarche archivistique ou documentaire ?	255
Chapitre 2. L'indexation des archives orales leur donne une visibilité, mais laquelle ? ...	257
Section 1. Réflexion sur les thésaurus de Dastum et de la phonothèque de la MMSH	258
1. À chacun sa méthode.....	258
1.1. Divers points de vue et méthodes	258
1.2. À Dastum, plusieurs indexations se côtoient	259
2. L'ethnoécologie au service des thésaurus ethnographiques.....	261
2.1. La botanique scientifique et l'ethnoécologie.....	261
2.2. Travail sur le thésaurus de Dastum.....	263
2.2.1. Mise en cohérence.....	263
2.2.2. Transformations à partir des fonds traités	266
2.3. Travail sur le thésaurus de la phonothèque de la MMSH.....	268
Section 2. Comment la forme transforme le fond	269
1. La base de données n'est pas neutre.....	269
2. Mise en cases informatiques : entre oralité et écriture.....	271
3. L'ethnobotanique à travers une base de données	272
3.1. Une image figée de la tradition.....	272
3.2. Vers une contextualisation plutôt qu'une validation.....	273
Chapitre 3. La réutilisation des archives orales ethnobotaniques : Comment et pourquoi ?	275
Section 1. Différentes formes de valorisation patrimoniale des archives orales.....	276
1. Valoriser les archives orales dans les expositions.....	276
1.1. Exposition « Des Hommes et des Plantes qui soignent ».....	276
1.2. Exposition « Landes de Bretagne, un patrimoine vivant ».....	279
1.2.1. Le choix des extraits sonores	279
1.2.2. La place du son dans l'exposition.....	282
1.2.3. Autorisations de diffusion et réutilisations annexes des extraits sonores	285
1.3. Réutiliser les enregistrements existants ou en réaliser de nouveaux ?	287
2. De nouvelles formes de valorisation à inventer	289
2.1. Enregistrer des chroniques radio ethnobotaniques.....	289
2.2. Illustrer un blog par des extraits sonores.....	290
2.3. Lier les archives orales ethnobotaniques à d'autres sources.....	291
Section 2. Les apports des archives orales dans la valorisation de l'ethnobotanique ..	293
1. Ce que le son apporte au témoignage	293
1.1. Valoriser le son.....	293
1.2. Caractéristiques du témoignage oral	295

1.3. Émotions suscitées et attentes	297
2. Ce que le témoignage apporte au végétal	299
2.1. La place donnée aux plantes dans les expositions	299
2.2. Les savoir-faire et la mémoire qu'on en garde	302
2.3. Les « on » et les « je »	304
Section 3. Recommandations pour l'utilisation patrimoniale des archives orales ethnobotaniques	306
1. Penser le traitement documentaire des archives orales en vue des réutilisations	306
2. Explorer les archives orales en profondeur	307
3. Mettre en avant l'oralité	309
4. Développer des activités autour des archives orales	310
5. Créer des liens entre les différentes démarches et sources	310
En conclusion. Limites et perspectives de la réutilisation des archives orales ethnobotaniques	313
Conclusion générale	317
Bibliographie et sources	323
Section 1. Sources primaires	324
1. Sources orales inédites	324
1.1. Association Dastum, Rennes	324
1.2. Phonothèque de la MMSH, Aix-en-Provence	325
1.3. Archives départementales du Morbihan	325
2. Sources audiovisuelles inédites : cinémathèque de Bretagne	325
3. Sources papiers : Archives nationales	325
Section 2. Sources secondaires	326
1. Littérature ancienne (Fin XIX ^e – début XX ^e siècles)	326
1.1. La littérature des folkloristes	326
1.1.1. Ouvrages de folklore et autres sources anciennes	326
1.1.2. Articles de la Revue des traditions populaires	326
1.2. Les articles des sociétés savantes	332
1.3. Les sources de l'herboristerie	333
2. Littérature récente (Fin XX ^e – début XXI ^e siècles)	333
2.1. Atlas linguistiques	333
2.2. Ouvrages généraux sur les traditions et médecines populaires	333
2.3. Monographies de Haute-Bretagne	334
2.4. Ouvrages de collectages ethnobotaniques en Bretagne	335
2.5. Ouvrages d'enquêtes ethnobotaniques en France	336
2.6. Ouvrages sur l'utilisation des plantes (1950 à aujourd'hui)	337
2.7. Ouvrages botaniques	337

2.8. Catalogues d'expositions	337
3. Archives sonores et audiovisuelles éditées.....	338
4. Sitographie	339
Section 3. Bibliographie raisonnée	341
1. Ethnosociologie et ethnobotanique.....	341
2. Archives orales et histoire.....	348
3. Patrimoine.....	355
Index des noms de personnes, d'associations et d'institutions.....	359
Index des noms de plantes	365
Table des figures.....	369
Table des tableaux	373
Table des matières.....	375
ANNEXES	383
Annexe 1. Identification des fonds	384
Annexe 2. Tableau des fonds de collectage identifiés en Haute-Bretagne.....	386
Annexe 3. Bases de données ethnobotaniques	388
Annexe 4. Fiches d'enquêtes de Flora armorica	389
Annexe 5. Identification et répartition des plantes citées.....	391
Annexe 6. Domaines de connaissance du végétal	411
Annexe 7. Modèles de contrats de dépôts	412

ANNEXES

Annexe 1. Identification des fonds

1. Listes des structures contactées

Parc naturel régional de Brière (44)

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (56)

Réserve naturelle régionale du Lac de Grand lieu (44)

Réserve naturelle régionale des Landes de Monténeuf (56)

Écomusée de la Ferme et des Vieux métiers, Lizio (56)

Centre culturel Les digitales, Caden (56)

Écomusée de la baie du Mont Saint-Michel (50)

Écomusée rural de Vigneux (44)

Musée des arts et traditions populaires, Blain (44)

Musée de l'outil et des métiers, Tinténiac (35)

Maison du sabot, Trans-la-forêt (35)

Musée du canal d'Ille-et-Rance, Hédé-Bazouges (35)

Maison de la Rance, Lanvallay (35)

Musée des arts et traditions populaires, Cancale (35)

Musée des arts et traditions populaires, Sel-de-Bretagne (35)

Musée de la paysannerie, Baguer-Morvan (35)

Musée du Cidre, Pleudihen-sur-Rance (22)

Musée d'art populaire du pays de Lamballe (22)

Musée des arts et traditions populaires, Binic (22)

Musée régional des métiers, La Chèze (22)

Maison des Toiles et Atelier Musée du tissage, Saint-Thélo et Uzel (22)

Maison du Tisserand, Quintin (22)

2. Courrier envoyé aux structures identifiées

Maelle Mériaux

5 allée du Pigeon Blanc 35 830 Betton

maelle.meriaux@gmail.com

06.82.74.54.90

Objet : Appel à documents dans le cadre d'un travail de doctorat.

A Betton, le 24/05/2016.

Bonjour,

Je vous contacte dans le cadre de mes recherches de doctorat, en sociologie et histoire (Université Rennes 2).

Dans ce travail, je recense tous les fonds d'archives qui ont pu être constitués dans le domaine de l'ethnologie de la Haute-Bretagne (archives sonores, films, photographies, notes, etc.). Je m'intéresse plus particulièrement à l'utilisation du végétal, sauvage ou cultivé, dans l'alimentation, l'artisanat, la médecine, l'élevage... (Exemples : fabrication de ruches en pailles, d'outils, vannerie, jouets buissonniers, décorations florales lors de la Fête-Dieu, fabrication de liqueurs, cidre, pommé, cueillette de plantes sauvages pour les remèdes, entretien des haies bocagères, etc).

Mon objectif est de cerner l'intérêt de ces archives, notamment audiovisuelles, dans la valorisation actuelle des savoirs et savoir-faire anciens.

Je me permets de vous solliciter du fait du lien que votre structure entretient avec le patrimoine culturel et/ou naturel.

Si vous avez connaissance de l'existence de ce type d'archives au sein de votre structure ou parmi vos partenaires, n'hésitez pas à me contacter.

En vous remerciant,

Bien cordialement,

Maelle Mériaux

Annexe 2. Tableau des fonds de collectage identifiés en Haute-Bretagne

Collecteur	Structure	Date	Échelle et Lieu
Auray, Christophe	/	1996-2000	Pays de la Gacilly
Gall, Laurent	Herborescence	2013	Nord-ouest Haute-Bretagne
	Association La Liètt	2012-2016	Haute-Bretagne
Mahé, Jean	La Guédenne	1973-1985	Pays de St-Brieuc et St-Malo
Auffray, Régis	/	1990-	Haute-Bretagne
Gervot, Joseph	/	1975-1982	Pays de Guérande
Elegoët, Fanch	/	s.d.	Pays de Redon
"Marie Chiff'mine"	/	2010-2011	Ercé-près-Liffré
Giraudon, Daniel	/	1960-2010	Haute-Bretagne
Le Grouyer, Klervi	Association La ferme d'Antan	2015	Plédéliac
Prod'homme, Laurence	Écomusée du pays de Montfort	années 1980	Pays de Montfort
	Écomusée du pays de Montfort	années 1980	Pays de Montfort
Obrée, Bertrand	Écomusée du pays de Rennes	années 1980	Pays de Rennes
Darrot, Catherine	Écomusée du pays de Rennes	2004-2005	Pays de Rennes
Bienvenu, André	/	1950-2010	Haute-Bretagne
Sourdrille, Jacky	/	années 2000	Pays des vallons de Vilaine
Bardoul, Jean-Yves	/	années 2000	Pays des vallons de Vilaine
Pacreau, Fanny	Syndicat du Pays Grand Lieu, Machecoul, Logne	2007-2010	Pays de Grand Lieu, Machecoul et Logne
Caudal, Gaëlle	Parc naturel régional de Brière	années 1990	Parc naturel régional de Brière
Brault, Aurélie	Groupement culturel breton des pays de Vilaine	2014	Pays de Redon
	Les Landes de Monténeuf	2015	Monténeuf et alentours

Annexe 3. Bases de données ethnobotaniques

Les trois bases de données ci-dessous, avec les analyses graphiques qui les accompagnent, se trouvent dans le cédérom joint en troisième de couverture :

- Base de données des matériaux audio,
- Base de données de l’ALEBRAM,
- Base de données de la littérature folkloriste.

Caractéristiques des savoirs et représentations détaillés										
Qui ?	Quoi ?				Quand ?		Où ?		Comment ?	
Origine du savoir	Nom donné	Nom scientifique (interprétation)	Botanique	Biotope	Epoque	Périodicité	Lieu	Espace	Domaine de connaissance	Tradition détaillée
orge		<i>Hordeum vulgare</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
orge		<i>Hordeum vulgare</i> L.					Haute-Bretagne		Agricole	Variétés
orge		<i>Hordeum vulgare</i> L.					Haute-Bretagne		Alimentaire animal	Fourrage vert
orge		<i>Hordeum vulgare</i> L.					Haute-Bretagne		Alimentaire animal	Céréale moulue
blé		<i>Triticum aestivus</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
blé		<i>Triticum aestivus</i> L.					Haute-Bretagne		Agricole	Variétés
blé		<i>Triticum aestivus</i> L.					Haute-Bretagne		Alimentaire humain	Farine
seigle		<i>Secale cereale</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
seigle		<i>Secale cereale</i> L.					Haute-Bretagne		Alimentaire animal	
seigle		<i>Secale cereale</i> L.					Haute-Bretagne		Alimentaire humain	Pain
blé noir		<i>Fagopyrum esculentum</i> Moench					Haute-Bretagne		Linguistique	
blé noir		<i>Fagopyrum esculentum</i> Moench					Haute-Bretagne		Agricole	Variétés
avoine		<i>Avena sativa</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
avoine		<i>Avena sativa</i> L.					Haute-Bretagne		Agricole	Variétés
avoine		<i>Avena sativa</i> L.					Haute-Bretagne		Littérature orale	
millet		<i>Panicum miliaceum</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
millet		<i>Panicum miliaceum</i> L.					Haute-Bretagne		Alimentaire humain	Gruau
millet		<i>Panicum miliaceum</i> L.					Haute-Bretagne		Alimentaire animal	Fourrage vert
millet		<i>Panicum miliaceum</i> L.					Haute-Bretagne		Alimentaire animal	Poulets, volaille, oiseaux
millet		<i>Panicum miliaceum</i> L.					Maine et Anjou ?		Artisanal	Batais
trèfle		<i>Trifolium sp.</i>					Haute-Bretagne		Linguistique	
trèfle		<i>Trifolium sp.</i>					Haute-Bretagne		Agricole	Variétés
trèfle		<i>Trifolium sp.</i>					Haute-Bretagne		Alimentaire animal	Fourrage vert
ajonc		<i>Ulex sp.</i>					Haute-Bretagne		Linguistique	
ajonc		<i>Ulex sp.</i>					Haute-Bretagne		Alimentaire animal	Ajonc fourrager
ajonc		<i>Ulex sp.</i>					Haute-Bretagne		Agricole	
ajonc		<i>Ulex sp.</i>					Haute-Bretagne		Agricole	Litière (jeune ajonc)
ajonc		<i>Ulex sp.</i>					Haute-Bretagne		Agricole	Fagot
ajonc		<i>Ulex sp.</i>					Haute-Bretagne		Alimentaire humain	Chauffer le four
marguerite		<i>Leucanthemum vulgare</i> (Vaill.) Lam.					Haute-Bretagne		Linguistique	
marguerite		<i>Leucanthemum vulgare</i> (Vaill.) Lam.					Haute-Bretagne		Littérature orale	
marguerite		<i>Leucanthemum vulgare</i> (Vaill.) Lam.					Haute-Bretagne		Agricole	Pour attirer les abeilles (confusion :
pacquetette		<i>Bellis perennis</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
chrysanthème des mo		<i>Glebionis segetum</i> (L.) Fourr.					Haute-Bretagne		Linguistique	
matricaire		<i>Matricaria chamomilla</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
matricaire		<i>Matricaria chamomilla</i> L.					Haute-Bretagne		Agricole	Faire fuir les abeilles, les mouches
matricaire		<i>Matricaria chamomilla</i> L.					Haute-Bretagne		Agricole	Pour attirer les abeilles (confusion :
matricaire		<i>Matricaria chamomilla</i> L.					Haute-Bretagne		Thérapeutique humaine	
matricaire		<i>Matricaria chamomilla</i> L.					Haute-Bretagne		Thérapeutique humaine	Yeux
camomille puante		<i>Anthemis cotula</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
primevère		<i>Primula sp.</i>					Haute-Bretagne		Linguistique	
jacinthe		<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm.					Haute-Bretagne		Linguistique	
orchidées		<i>Dactylorhiza sp.</i> ou <i>Orchis sp.</i>					Haute-Bretagne		Linguistique	
orchidées		<i>Dactylorhiza sp.</i> ou <i>Orchis sp.</i>					Haute-Bretagne		Linguistique	
renoncules		<i>Ranunculus sp.</i>					Haute-Bretagne		Toxique	
renoncules		<i>Ranunculus sp.</i>					Haute-Bretagne		Linguistique	
renoncules		<i>Ranunculus sp.</i>					Haute-Bretagne		Alimentaire animal	
joncquille		<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
joncquille		<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L.					Haute-Bretagne		Décoratif ou ornemental	Bouquet
joncquille		<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L.					Haute-Bretagne		Artisanal	Tenir faite toit de chaume
joncquille		<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
narcisse		<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
bleuet		<i>Cyanus segetum</i> Hill					Haute-Bretagne		Linguistique	
nielle		<i>Agrostemma githago</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
giroflée		<i>Erysimum cheiri</i> (L.) Crantz					Haute-Bretagne		Linguistique	
géranium		<i>Geranium sp.</i>					Haute-Bretagne		Linguistique	
centaurée		<i>Centaurea sp.</i>					Haute-Bretagne		Linguistique	
scabieuse		<i>Scabiosa sp.</i>					Haute-Bretagne		Linguistique	
mauve		<i>Malva sp.</i>					Haute-Bretagne		Linguistique	
mauve		<i>Malva sp.</i>					Haute-Bretagne		Thérapeutique animale	Foulure, entorse
mauve		<i>Malva sp.</i>					Haute-Bretagne		Thérapeutique humaine	Plaies
mauve		<i>Malva sp.</i>					Haute-Bretagne		Thérapeutique humaine	Douleurs
mauve		<i>Malva sp.</i>					Haute-Bretagne		Thérapeutique humaine	Emollient
mauve		<i>Malva sp.</i>					Haute-Bretagne		Thérapeutique humaine	Constipation
guimauve		<i>Althaea officinalis</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
guimauve		<i>Althaea officinalis</i> L.					Haute-Bretagne		Thérapeutique humaine	Foulure, entorse
guimauve		<i>Althaea officinalis</i> L.					Haute-Bretagne		Thérapeutique animale	Vélage
guimauve		<i>Althaea officinalis</i> L.					Haute-Bretagne		Thérapeutique humaine	Laver plaie
colchique		<i>Colchicum autumnale</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
digitale		<i>Digitalis purpurea</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
digitale		<i>Digitalis purpurea</i> L.					Haute-Bretagne		Ludique	Souffler, éclater
stellaire		<i>Stellaria holostea</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
nénuphar		<i>Nymphaea alba</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	
nénuphar		<i>Nymphaea alba</i> L.					Haute-Bretagne		Ludique	Tige autour du cou
nénuphar		<i>Nymphaea alba</i> L.					Haute-Bretagne		Thérapeutique humaine	Panaris
coquelicot		<i>Papaver rhoeas</i> L.					Haute-Bretagne		Linguistique	

tamier	<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Rhumatismes
bryone, attention, aus:	<i>Bryonia dioica</i> Jacq.	Haute-Bretagne	Thérapeutique animale	Grosseurs
tamier	<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin	Haute-Bretagne	Thérapeutique animale	Grosseurs
arum	<i>Arum maculatum</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
arum	<i>Arum maculatum</i> L.	Haute-Bretagne	Toxique	
éclaire	<i>Chelidonium majus</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
éclaire	<i>Chelidonium majus</i> L.	Haute-Bretagne	Ménager	Teint bois
éclaire	<i>Chelidonium majus</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Verrues
éclaire	<i>Chelidonium majus</i> L.	Haute-Bretagne	Toxique	Pissement de sang, vaches
éclaire	<i>Chelidonium majus</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Yeux
éclaire	<i>Chelidonium majus</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Dents
millepertuis	<i>Hypericum perforatum</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
millepertuis	<i>Hypericum perforatum</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique animale	Chaleurs vaches
millepertuis	<i>Hypericum perforatum</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Diarrhées enfants
millepertuis	<i>Hypericum perforatum</i> L.	Maine et Anjou ?	Thérapeutique humaine	Coupures
euphorbe	<i>Euphorbia</i> sp.	Haute-Bretagne	Linguistique	
euphorbe	<i>Euphorbia</i> sp.	Haute-Bretagne	Thérapeutique animale	Poux des vaches
euphorbe	<i>Euphorbia</i> sp.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Verrues
euphorbe	<i>Euphorbia</i> sp.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Dents
chénopode	<i>Chenopodium</i> sp.	Haute-Bretagne	Linguistique	
ombilic	<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy	Haute-Bretagne	Linguistique	
ombilic	<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Furoncles, abcès
ombilic	<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Douleurs
ombilic	<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Plaies
ombilic	<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy	Haute-Bretagne	Thérapeutique animale	Mammite
ombilic	<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Brûlures
ombilic	<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Hématomes
ombilic	<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Yeux
molène	<i>Verbascum thapsus</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
molène	<i>Verbascum thapsus</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique animale	Météorisation
molène	<i>Verbascum thapsus</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique animale	Pattes
consoude	<i>Symphytum</i> sp.	Haute-Bretagne	Linguistique	
consoude	<i>Symphytum</i> sp.	Haute-Bretagne	Alimentaire animal	Fourrage (cochons, lapins)
consoude	<i>Symphytum</i> sp.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Tension
consoude	<i>Symphytum</i> sp.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Crevasse
joubarbe	<i>Sempervivum tectorum</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
joubarbe	<i>Sempervivum tectorum</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique animale	Dartres
joubarbe	<i>Sempervivum tectorum</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Oreilles
patience	<i>Rumex</i> sp.	Haute-Bretagne	Linguistique	
patience	<i>Rumex</i> sp.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Furoncles
patience	<i>Rumex</i> sp.	Haute-Bretagne	Thérapeutique animale	Rouge du cochon
mercuriale	<i>Mercurialis annua</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
mercuriale	<i>Mercurialis annua</i> L.	Haute-Bretagne	Toxique	Pissement de sang, vaches
mercuriale	<i>Mercurialis annua</i> L.	Haute-Bretagne	Ménager	Lessive
renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
persicaire	<i>Persicaria maculosa</i> Gray	Haute-Bretagne	Linguistique	
persicaire	<i>Persicaria maculosa</i> Gray	Haute-Bretagne	Agricole	Faire monter les abeilles dans la ru
chiendent à boules	<i>Arrhenatherum elatius</i> subsp. <i>bulbosum</i> (Willd.) Schübler & G.Martens	Haute-Bretagne	Linguistique	
chiendent à fils	<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski	Haute-Bretagne	Linguistique	
chiendent à fils	<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	
chiendent à fils	<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Faire uriner
terre-noix	<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret	Haute-Bretagne	Linguistique	
terre-noix	<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	Cru mais aussi cuit
terre-noix	<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret	Haute-Bretagne	Toxique	Si on en mange trop on attrape des
ivraie	<i>Lolium perenne</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
graminées	Poaceae	Haute-Bretagne	Linguistique	
avoine folle	<i>Avena fatua</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
avoine folle	<i>Avena fatua</i> L.	Haute-Bretagne	Ludique	Celle la qui montait dans manche ?
bugrane (arrête-boeuf)	<i>Ononis spinosa</i> L.	Maine et Anjou ?	Linguistique	
bugrane (arrête-boeuf)	<i>Ononis spinosa</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	Suçait racine
bardane	<i>Arctium minus</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
bardane	<i>Arctium minus</i> L.	Haute-Bretagne	Ludique	
bardane	<i>Arctium minus</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Tension
gratteron	<i>Galium aparine</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
gratteron	<i>Galium aparine</i> L.	Haute-Bretagne	Ludique	
gratteron	<i>Galium aparine</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Tension
gratteron	<i>Galium aparine</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Boutons sur langue
chardon	<i>Cirsium</i> sp.	Haute-Bretagne	Linguistique	
ortie	<i>Urtica dioica</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
ortie	<i>Urtica dioica</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire animal	Volailles
ortie	<i>Urtica dioica</i> L.	Haute-Bretagne	Artisanal	Textile
ortie	<i>Urtica dioica</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	En tisane
scrofulaire	<i>Scrophularia</i> sp.	Haute-Bretagne	Linguistique	
bourrache	<i>Borago officinalis</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
"aiguille"	?	Haute-Bretagne	Linguistique	
fougère	<i>Filicophyta</i>	Haute-Bretagne	Linguistique	
ravenelle	<i>Raphanus raphanistrum</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	

fenouil	<i>Foeniculum vulgare</i> Mill.	Haute-Bretagne	Festif et calendaire	Fête-Dieu, décoration
bruyère	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull ou <i>Erica sp.</i>	Haute-Bretagne	Linguistique	
bruyère	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull ou <i>Erica sp.</i>	Haute-Bretagne	Alimentaire animal	
bruyère	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull ou <i>Erica sp.</i>	Haute-Bretagne	Artisanal	Toiture abris
bruyère	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull ou <i>Erica sp.</i>	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Cataplasme, graines
santonine	<i>Artemisia vulgaris</i> L.	Haute-Bretagne	Littérature orale	
santonine	<i>Artemisia vulgaris</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
vesce ou gesce	<i>Vicia sp.</i> ou <i>Lathyrus sp.</i>	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Vers
vesce ou gesce	<i>Vicia sp.</i> ou <i>Lathyrus sp.</i>	Haute-Bretagne	Linguistique	
vesce ou gesce	<i>Vicia sp.</i> ou <i>Lathyrus sp.</i>	Haute-Bretagne	Alimentaire animal	Vaches, broyés
vesce ou gesce	<i>Vicia sp.</i> ou <i>Lathyrus sp.</i>	Haute-Bretagne	Alimentaire animal	Foin
vesce ou gesce	<i>Vicia sp.</i> ou <i>Lathyrus sp.</i>	Haute-Bretagne	Alimentaire animal	Fourrage vert
fumeterre	<i>Fumaria muralis</i> Sond. ex W.D.J.Koch	Haute-Bretagne	Linguistique	
fumeterre	<i>Fumaria muralis</i> Sond. ex W.D.J.Koch	Haute-Bretagne	Toxique	Lapins
fumeterre	<i>Fumaria muralis</i> Sond. ex W.D.J.Koch	Haute-Bretagne	Alimentaire animal	Vaches
seneçon	<i>Senecio vulgaris</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
seneçon	<i>Senecio vulgaris</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique animale	Cochons (ou autre plantes ?)
seneçon	<i>Senecio vulgaris</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Dents, en cataplasme
plantain (grand)	<i>Plantago major</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
plantain (grand)	<i>Plantago major</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Yeux
plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Plaies
plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Cataplasmes
plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Piqûres
pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>	Haute-Bretagne	Linguistique	
porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire animal	Lapins, cochons
laiteron	<i>Sonchus sp.</i>	Haute-Bretagne	Linguistique	
mâche	<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr.	Haute-Bretagne	Linguistique	
pourpier	<i>Portulaca oleracea</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
pourpier	<i>Portulaca oleracea</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	En salades
serpolet ou thym sauv	<i>Thymus serpyllum</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
serpolet ou thym sauv	<i>Thymus serpyllum</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique animale	Cochons
serpolet ou thym sauv	<i>Thymus serpyllum</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	
serpolet ou thym sauv	<i>Thymus serpyllum</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	
"chardonnette"	<i>Cirsium sp.</i>	Haute-Bretagne	Linguistique	
"chardonnette"	<i>Cirsium sp.</i>	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	Caille-lait, mais acheté ?
raiponce	<i>Campanula rapunculus</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
raiponce	<i>Campanula rapunculus</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	Racine
raiponce	<i>Campanula rapunculus</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	Feuille, en salade
oseille sauvage ou cul	<i>Rumex sp.</i>	Haute-Bretagne	Linguistique	
oseille sauvage ou cul	<i>Rumex sp.</i>	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Brûlures
oseille sauvage ou cul	<i>Rumex sp.</i>	Haute-Bretagne	Linguistique	
potimorhe	<i>Solanum tuberosum</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
potimorhe	<i>Solanum tuberosum</i> L.	Haute-Bretagne	Agricole	Variétés
potimorhe	<i>Solanum tuberosum</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	
potimorhe	<i>Solanum tuberosum</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire animal	
potimorhe	<i>Solanum tuberosum</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire animal	
topinambour	<i>Helianthus tuberosus</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
betterave	<i>Beta vulgaris</i> var. <i>vulgaris</i>	Haute-Bretagne	Linguistique	
betterave	<i>Beta vulgaris</i> var. <i>vulgaris</i>	Haute-Bretagne	Alimentaire animal	
citrouille	<i>Cucurbita sp.</i>	Haute-Bretagne	Linguistique	
citrouille	<i>Cucurbita sp.</i>	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	Soupe
rutabaga	<i>Brassica napus</i> var. <i>napobrassica</i> (L.) Rchb.	Haute-Bretagne	Linguistique	
rutabaga	<i>Brassica napus</i> var. <i>napobrassica</i> (L.) Rchb.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	
rutabaga	<i>Brassica napus</i> var. <i>napobrassica</i> (L.) Rchb.	Haute-Bretagne	Alimentaire animal	
rutabaga	<i>Brassica napus</i> var. <i>napobrassica</i> (L.) Rchb.	Haute-Bretagne	Ludique	
navet	<i>Brassica rapa</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
navet	<i>Brassica rapa</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	
navet	<i>Brassica rapa</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire animal	
coloquinte	<i>Cucurbita sp.</i>	Haute-Bretagne	Linguistique	
coloquinte	<i>Cucurbita sp.</i>	Haute-Bretagne	Décoratif ou ornemental	Ornement
choux	<i>Brassica oleracea</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
choux	<i>Brassica oleracea</i> L.	Haute-Bretagne	Agricole	Variétés
choux	<i>Brassica oleracea</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	
choux	<i>Brassica oleracea</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire animal	
poireau	<i>Allium porrum</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
poireau	<i>Allium porrum</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	Soupe
poireau	<i>Allium porrum</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Avec saindoux sur plaie ?
brocoli ou bricolin ?	<i>Brassica oleracea</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
brocoli ou bricolin ?	<i>Brassica oleracea</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	
pois (petit)	<i>Lathyrus oleraceus</i> Lam.	Haute-Bretagne	Linguistique	
pois (petit)	<i>Lathyrus oleraceus</i> Lam.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	
pois (petit)	<i>Lathyrus oleraceus</i> Lam.	Haute-Bretagne	Littérature orale	
pois (petit)	<i>Lathyrus oleraceus</i> Lam.	Haute-Bretagne	Agricole	Variétés
haricot	<i>Phaseolus vulgaris</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
haricot	<i>Phaseolus vulgaris</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	
haricot	<i>Phaseolus vulgaris</i> L.	Haute-Bretagne	Agricole	Variétés
fève	<i>Vicia faba</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	

noix, noyer, brou de n	<i>Juglans regia</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Liqueur contre coliques
noix, noyer, brou de n	<i>Juglans regia</i> L.	Haute-Bretagne	Artisanal	Outillage, bois qui ne fend pas
noix, noyer, brou de n	<i>Juglans regia</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Tension
noix, noyer, brou de n	<i>Juglans regia</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique animale	
noix, noyer, brou de n	<i>Juglans regia</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Dépuratif
noix, noyer, brou de n	<i>Juglans regia</i> L.	Haute-Bretagne	Agricole	Feuilles dans étable pour chasser r
châtaigne, châtaignier	<i>Castanea sativa</i> Mill.	Haute-Bretagne	Linguistique	
châtaigne, châtaignier	<i>Castanea sativa</i> Mill.	Haute-Bretagne	Littérature orale	
châtaigne, châtaignier	<i>Castanea sativa</i> Mill.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	
poire, poirier	<i>Pyrus communis</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
poire, poirier	<i>Pyrus communis</i> L.	Haute-Bretagne	Littérature orale	Diction
poire, poirier	<i>Pyrus communis</i> L.	Haute-Bretagne	Agricole	Greffé sur poirier sauvage
poire et poirier sauvag	<i>Pyrus cordata</i> Desv.	Haute-Bretagne	Linguistique	
poire et poirier sauvag	<i>Pyrus cordata</i> Desv.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	Se mange quand pourri
poire et poirier sauvag	<i>Pyrus cordata</i> Desv.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	Poiré
poire et poirier sauvag	<i>Pyrus cordata</i> Desv.	Haute-Bretagne	Agricole	Poirier greffé dessus
pomme à couteau, po	<i>Malus domestica</i> Borkh.	Haute-Bretagne	Linguistique	
chêne, gland	<i>Quercus sp.</i>	Haute-Bretagne	Linguistique	
chêne, gland	<i>Quercus sp.</i>	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	Café pendant guerre, (voir Sébillot,
frêne	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
orme	<i>Ulmus minor</i> Mill.	Haute-Bretagne	Linguistique	
orme	<i>Ulmus minor</i> Mill.	Haute-Bretagne	Artisanal	Jeune pousse pour lien
orme	<i>Ulmus minor</i> Mill.	Haute-Bretagne	Alimentaire animal	Cochons, feuilles
hêtre, faîne	<i>Fagus sylvatica</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
hêtre, faîne	<i>Fagus sylvatica</i> L.	Haute-Bretagne	Artisanal	Sabots
hêtre, faîne	<i>Fagus sylvatica</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	Faines
bouleau	<i>Betula pendula</i> Roth	Haute-Bretagne	Linguistique	
bouleau	<i>Betula pendula</i> Roth	Haute-Bretagne	Festif et calendaire	Branches de mai
tilleul	<i>Tilia cordata</i> Mill.	Haute-Bretagne	Linguistique	
tilleul	<i>Tilia cordata</i> Mill.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Yeux
tilleul	<i>Tilia cordata</i> Mill.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Colique bébés
peuplier	<i>Populus sp.</i>	Haute-Bretagne	Linguistique	
résine, résineux, aigu	<i>Pinophyta</i>	Haute-Bretagne	Linguistique	
résine, résineux, aigu	<i>Pinophyta</i>	Haute-Bretagne	Artisanal	Boucher trous barriques
résine, résineux, aigu	<i>Pinophyta</i>	Haute-Bretagne	Artisanal	Colle
résine, résineux, aigu	<i>Pinophyta</i>	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Pansement
résine, résineux, aigu	<i>Pinophyta</i>	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Dents
résine, résineux, aigu	<i>Pinophyta</i>	Haute-Bretagne	Ludique	Cônes comme brebis
résine, résineux, aigu	<i>Pinophyta</i>	Haute-Bretagne	Ménager	Cônes contre mites
résine, résineux, aigu	<i>Pinophyta</i>	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	Cônes chauffés, éclatent
résine, résineux, aigu	<i>Pinophyta</i>	Haute-Bretagne	Ménager	Allumer feu
résine, résineux, aigu	<i>Pinophyta</i>	Haute-Bretagne	Agricole	Litière
sureau	<i>Sambucus nigra</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
sureau	<i>Sambucus nigra</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Oreilles
sureau	<i>Sambucus nigra</i> L.	Haute-Bretagne	Agricole	Dans étable contre taupes
sureau	<i>Sambucus nigra</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Dents, abcès
sureau	<i>Sambucus nigra</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Yeux
fragon	<i>Ruscus aculeatus</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
fragon	<i>Ruscus aculeatus</i> L.	Haute-Bretagne	Ménager	Balais, Nettoyer baratte
fragon	<i>Ruscus aculeatus</i> L.	Haute-Bretagne	Festif et calendaire	Fête-Dieu, décoration
houx	<i>Ilex aquifolium</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
houx	<i>Ilex aquifolium</i> L.	Haute-Bretagne	Ménager	Balais
églantier, gratte-cul	<i>Rosa canina</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
églantier, gratte-cul	<i>Rosa canina</i> L.	Haute-Bretagne	Littérature orale	
églantier, gratte-cul	<i>Rosa canina</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	Liqueurs
églantier, gratte-cul	<i>Rosa canina</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Rhumatismes
églantier, gratte-cul	<i>Rosa canina</i> L.	Haute-Bretagne	Thérapeutique animale	Diarrhée des veaux
saule	<i>Salix sp.</i>	Haute-Bretagne	Linguistique	
saule	<i>Salix sp.</i>	Haute-Bretagne	Artisanal	Paniers
saule	<i>Salix sp.</i>	Haute-Bretagne	Littérature orale	
saule	<i>Salix sp.</i>	Haute-Bretagne	Festif et calendaire	Mariage
genêt	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	Haute-Bretagne	Linguistique	
genêt	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	Haute-Bretagne	Artisanal	Toiture abris
genêt	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Pansement
genêt	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	Haute-Bretagne	Thérapeutique humaine	Contre mal d'estomac
genêt	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	Haute-Bretagne	Thérapeutique animale	Météorisation
osier	<i>Salix sp.</i>	Haute-Bretagne	Linguistique	
osier	<i>Salix sp.</i>	Haute-Bretagne	Artisanal	Liens
osier	<i>Salix sp.</i>	Haute-Bretagne	Artisanal	Nettoyage boyaux
lierre	<i>Hedera helix</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
lierre	<i>Hedera helix</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire animal	Chèvres, vaches, truies
lierre	<i>Hedera helix</i> L.	Haute-Bretagne	Ménager	Deluster
lierre	<i>Hedera helix</i> L.	Haute-Bretagne	Artisanal	Textile, redonnait du noir
chèvrefeuille	<i>Lonicera periclymenum</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
chèvrefeuille	<i>Lonicera periclymenum</i> L.	Haute-Bretagne	Artisanal	Tuyaux de pipes
chèvrefeuille	<i>Lonicera periclymenum</i> L.	Haute-Bretagne	Alimentaire humain	Fleurs
laurier	<i>Laurus nobilis</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
laurier	<i>Laurus nobilis</i> L.	Haute-Bretagne	Protecteur	Laurier béni à brûler avant orage
troène	<i>Ligustrum vulgare</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	
bourdaine	<i>Frangula alnus</i> Mill.	Haute-Bretagne	Linguistique	
bourdaine	<i>Frangula alnus</i> Mill.	Haute-Bretagne	Botanique	Saoûle les chevreuis
bourdaine	<i>Frangula alnus</i> Mill.	Haute-Bretagne	Toxique	Fouetter vache avec bâton de bour
bourdaine	<i>Frangula alnus</i> Mill.	Haute-Bretagne	Littérature orale	
viome	<i>Viburnum opulus</i> L.	Haute-Bretagne	Linguistique	

Sujet	Nature doc	Dépôt	Valorisation
Thérapeutique	Audio	Dastum	(Auray, 2001, 2011)
Variétés fruitières	Audio	Dastum	(Gall, 2015)
Ethnobotanique	Audio	Dastum	Chroniques radiophoniques
Thérapeutique humaine	Audio	Dastum	(Mahé, 1975)
Sujets divers	Audio	Dastum	(Auffray, 2007)
Sujets divers	Audio	Dastum	Exposition
Sujets divers	Audio	Dastum	Recherche en sociologie
Thérapeutique humaine	Notes	Non déposé	Spectacle de théâtre
Sujets divers	Audio	Non déposé	(Giraudon, 2010)
Usages plantes sauvages	Audio	Non déposé	Exposition
Jouets buissonniers	Notes	Non déposé	Mémoire de maîtrise en ethnologie
Jouets buissonniers	Notes	Non déposé	(Marcon, 1984)
Variétés de pommes	Audio	Non déposé	Valorisation en préparation (exposition fin 2019)
Émondage	Audio	Non déposé	(Bardel <i>et al.</i> , 2008)
Thérapeutique humaine	Notes	Non déposé	(Bienvenu, 2009)
Jouets buissonniers, cercliers	Notes	Non déposé	Ateliers dans les écoles
Jouets buissonniers et vannerie	Audio	Non déposé	Spectacle et animations
Alimentation humaine	Notes	Non déposé	(Pacreau, 2008, 2010)
Sujets divers	Audio	Dastum 44	Recherche en ethnologie
Sonnerie de bassins ; Vente aux enchères des foins du marais	Notes	Non déposé	Deux fiches d'inventaire PCI
Sujets divers	Audio	Non déposé	Sentier d'interprétation

Caractéristiques de production du matériau brut audiovisuel								Provenance
Qui ?		Quand ?	Où ?	Quoi ?		Pourquoi ?		
Fonds	Collecteur	Informateur	Date	Lieu	Titre	Time code	Contexte production	
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Rivière, Marie-Ang	1998-01-01	Les Fougerets (Mo	Propos sur les maladies des bêtes		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Rivière, Marie-Ang	1998-01-01	Les Fougerets (Mo	Propos sur la bénédiction de l'écurie		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Rivière, Marie-Ang	1998-01-01	Les Fougerets (Mo	Propos sur la Saint-Jean (1)		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Picard, Marguerite	1997-10-12	Saint-Martin-sur-Oi	Propos sur les remèdes pas les plantes (herbe à la gra		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Danilo, Roger / Dai	1997-12-29	Les Fougerets (Mo	Anecdote sur le houx sans piquant pour soigner les da		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Danilo, Roger / Dai	1997-12-29	Les Fougerets (Mo	Anecdote sur le houx sans piquant pour soigner les da		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Danilo, Roger / Dai	1997-12-29	Les Fougerets (Mo	Anecdote sur la fougère pour soigner la diarrhée des b		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Danilo, Roger / Dai	1997-12-29	Les Fougerets (Mo	Propos sur les saints, légende de Saint-Jugon, et les f		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Propos sur l'élevage (étable, alimentation, litière, ...)		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Propos sur l'élevage (étable, alimentation, litière, ...)		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Propos sur l'élevage (étable, alimentation, litière, ...)		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Propos sur l'élevage (étable, alimentation, litière, ...)		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Propos sur l'élevage (étable, alimentation, litière, ...)		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Anecdote sur le lin et le chanvre		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Anecdote sur le lin et le chanvre		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Propos sur les maladies des bêtes		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Propos sur les maladies des bêtes		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Propos sur les remèdes (frêne, ...)		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Propos sur les remèdes (frêne, ...)		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Propos sur les ruches (fabrication, cire, hydromel, ...)		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Propos sur les ruches (fabrication, cire, hydromel, ...)		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Propos sur les feux de la Saint-Jean		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Propos sur les remèdes (blessures, maux de gorges, r		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Propos sur les remèdes (blessures, maux de gorges, r		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Haugrogné, Lucien /	1997-12-21	Nantes (Loire-Atlar	Propos sur les remèdes (blessures, maux de gorges, r		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Rivière, Marie-Ang	1998-01-01	Les Fougerets (Mo	Propos sur la Saint-Jean (2)		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Royer, Auguste / R	1998-01-02	Les Fougerets (Mo	Propos sur la protection des étables		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Royer, Auguste / R	1998-01-02	Les Fougerets (Mo	Propos sur la protection des étables		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Méaude, Aurélie	1998-01-02	Saint-Martin-sur-Oi	Propos sur les remèdes pour les animaux (grain de foi		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Méaude, Aurélie	1998-01-02	Saint-Martin-sur-Oi	Propos sur les remèdes pour les animaux (grain de foi		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Méaude, Aurélie	1998-01-02	Saint-Martin-sur-Oi	Propos sur les remèdes pour les animaux (grain de foi		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Méaude, Aurélie	1998-01-02	Saint-Martin-sur-Oi	Propos sur les maladies des cochons, moutons, cheva		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Méaude, Aurélie	1998-01-02	Saint-Martin-sur-Oi	Propos sur la protection des étables		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Méaude, Aurélie	1998-01-02	Saint-Martin-sur-Oi	Propos sur la protection des étables		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Méaude, Aurélie	1998-01-02	Saint-Martin-sur-Oi	Propos sur la protection des étables		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Méaude, Aurélie	1998-01-02	Saint-Martin-sur-Oi	Propos sur les herbres à suspendre et les remèdes (la		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Méaude, Aurélie	1998-01-02	Saint-Martin-sur-Oi	Propos sur les herbres à suspendre et les remèdes (la		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Méaude, Aurélie	1998-01-02	Saint-Martin-sur-Oi	Propos sur les herbres à suspendre et les remèdes (la		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Méaude, Aurélie	1998-01-02	Saint-Martin-sur-Oi	Anecdote sur l'herbe à cincouture et la patte de lion en		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Méaude, Aurélie	1998-01-02	Saint-Martin-sur-Oi	Anecdote sur l'herbe à cincouture et la patte de lion en		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Méaude, Aurélie	1998-07-18	Saint-Martin-sur-Oi	Anecdote sur un remède pour les vaches qui ne donna		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Milette, Félicité	1998-07-01	Saint-Martin-sur-Oi	Propos sur l'élevage (remèdes, alimentation, ...)		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Milette, Félicité	1998-07-01	Saint-Martin-sur-Oi	Propos sur l'élevage (remèdes, alimentation, ...)		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Milette, Félicité	1998-07-01	Saint-Martin-sur-Oi	Propos sur l'élevage (remèdes, alimentation, ...)		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Milette, Félicité	1998-07-01	Saint-Martin-sur-Oi	Propos sur les rameaux et la bénédiction		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Milette, Félicité	1998-07-01	Saint-Martin-sur-Oi	Propos sur les rameaux et la bénédiction		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Rondouin, Marie	1998-07-01	Les Fougerets (Mo	Propos sur les remèdes des hommes et des bêtes (la		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Rondouin, Marie	1998-07-01	Les Fougerets (Mo	Anecdote sur l'influence de la lune sur les plantations		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Rondouin, Marie	1998-07-01	Les Fougerets (Mo	Anecdote sur l'influence de la lune sur les plantations		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Rondouin, Marie	1998-07-01	Les Fougerets (Mo	Anecdote sur l'influence de la lune sur les plantations		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Hercelin, Roger / H	1998-07-03	Les Fougerets (Mo	Propos sur les remèdes des bêtes (une herbe dans l'oi		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Hercelin, Roger / H	1998-07-03	Les Fougerets (Mo	Propos sur les remèdes des bêtes (une herbe dans l'oi		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Hercelin, Roger / H	1998-07-03	Les Fougerets (Mo	Propos sur les remèdes des bêtes et des gens (écorce		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Hercelin, Roger / H	1998-07-03	Les Fougerets (Mo	Propos sur les remèdes des bêtes et des gens (écorce		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Hercelin, Roger / H	1998-07-03	Les Fougerets (Mo	Propos sur les remèdes des bêtes et des gens (écorce		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Hercelin, Roger / H	1998-07-03	Les Fougerets (Mo	Propos sur les remèdes des bêtes (graine de lin, eau d		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Hercelin, Roger / H	1998-07-03	Les Fougerets (Mo	Propos sur les remèdes des gens (frêne, chiendent, ...		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Hercelin, Roger / H	1998-07-03	Les Fougerets (Mo	Propos sur les remèdes des gens (frêne, chiendent, ...		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Hercelin, Roger / H	1998-07-03	Les Fougerets (Mo	Anecdote sur le cidre qu'on donnaient aux bêtes quan		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Hercelin, Roger / H	1998-07-03	Les Fougerets (Mo	Propos sur le miel, les œufs, le lait pour les gens et les		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Hercelin, Roger / H	1998-07-03	Les Fougerets (Mo	Propos sur les remèdes des bêtes et des gens (houx, i		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Hercelin, Roger / H	1998-07-03	Les Fougerets (Mo	Propos sur les remèdes des gens (feuille de chou, mi		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Hercelin, Roger / H	1998-07-03	Les Fougerets (Mo	Propos sur les remèdes des gens (feuille de chou, mi		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum
Fonds Ch. Auray	Auray, Christophe	Hercelin, Roger / H	1998-07-03	Les Fougerets (Mo	Propos sur les remèdes et l'alimentation des bêtes (lar		Thèse vétérinaire	Bdd Dastum

Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme)	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos concernant l'utilisation du faux-persil pour les l	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur l'utilisation de la leंबरje (la mercuriale) et Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur l'utilisation de la leंबरje (la mercuriale) et Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur l'utilité de la ciguë	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur les remèdes de maux de pieds : le sanson, Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur les remèdes de maux de pieds : le sanson, Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur les remèdes de maux de pieds : le sanson, Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur les remèdes de maux de pieds : le sanson, Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme)	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur l'utilisation du plantain (herbe à Sainte-Cou Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme)	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur l'utilisation du plantain (herbe à Sainte-Cou Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme)	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur l'utilisation du plantain (herbe à Sainte-Cou Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur des plantes utilisées comme vermil Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur des plantes utilisées comme vermil Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur l'utilisation de la sève du chêne contre les l Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur l'utilisation de la camomille contre les maux Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur l'utilisation de la camomille contre les maux Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur l'utilisation de plantes comme diurétique : l Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur l'utilisation de la feuille de frêne	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme)	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur l'utilisation de l'herbe à Saint-Jean	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur des remèdes contre les maux aux yeux et l Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur des remèdes contre les maux aux yeux et l Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur des remèdes contre les maux aux yeux et l Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur des remèdes contre les maux aux yeux et l Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur des remèdes contre les maux aux yeux et l Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme)	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur l'utilisation du tilleul et de la verveine	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme)	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur l'utilisation du tilleul et de la verveine	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos concernant les problèmes liés à l'allaitement et Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme) / Piç	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos concernant les problèmes liés à l'allaitement et Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme)	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur l'utilisation de l'armoise et du persil pour ré Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Pigeon (Mme)	1974 Taden (Côtes-d'Ar	Propos sur l'utilisation de l'armoise et du persil pour ré Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Moulin, Jean-Bapti:	1975 Taden (Côtes-d'Ar	Propos concernant la culture du blé noir et les recettes Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Moulin, Jean-Bapti:	1975 Taden (Côtes-d'Ar	Propos concernant la culture du blé noir et les recettes Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Moulin, Jean-Bapti:	1975 Taden (Côtes-d'Ar	Propos concernant la culture du blé noir et les recettes Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Moulin, Jean-Bapti:	1975 Taden (Côtes-d'Ar	Propos concernant la culture du blé noir et les recettes Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Rouault (M.)	1975 la Boussac (Ille-et-	Propos concernant le jeu de la margelle et la fabricatio Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Rouault (M.)	1975 la Boussac (Ille-et-	Propos concernant le jeu de la margelle et la fabricatio Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Rouault (M.)	1975 la Boussac (Ille-et-	Propos concernant le jeu de la margelle et la fabricatio Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Rouault (M.)	1975 la Boussac (Ille-et-	Propos sur la culture et l'exploitation du chanvre	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Rouault (M.)	1975 la Boussac (Ille-et-	Propos sur la culture et l'exploitation du chanvre (suite), Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Tardivel (M.)	1975 Saint-Gouéno (Côt	Propos concernant le filage de chanvre et de lin	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Tardivel (M.)	1975 Saint-Gouéno (Côt	Propos concernant le filage de chanvre et de lin	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Tardivel (M.)	1975 Saint-Gouéno (Côt	Propos sur le muguet et la tourlie (chèvrefeuille) qui gu Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Tardivel (M.)	1975 Saint-Gouéno (Côt	Propos concernant le haot-bouéz (sureau) contre les t Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Tardivel (M.)	1975 Saint-Gouéno (Côt	Propos sur l'utilisation de la ribote (nénuphar) et du sai Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Tardivel (M.)	1975 Saint-Gouéno (Côt	Propos concernant les problèmes de reins et sont évoc Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Tardivel (M.)	1975 Saint-Gouéno (Côt	Propos concernant les problèmes de reins et sont évoc Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Botiveau, Michel / N	Poilvet, Éloïse	26/03/1975	Pengully (Saint-Gle	Propos autour de la culture du chanvre et du lin, des fil Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Botiveau, Michel / N	Poilvet, Éloïse	26/03/1975	Pengully (Saint-Gle	Propos autour de la culture du chanvre et du lin, des fil Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Botiveau, Michel / N	Poilvet, Éloïse	26/03/1975	Pengully (Saint-Gle	Propos concernant le gároad (pièce de tissu) et la man Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Botiveau, Michel / N	Poilvet, Éloïse	26/03/1975	Pengully (Saint-Gle	Propos concernant le gároad (pièce de tissu) et la man Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Lelièvre, Henriette	1975 Plouër-sur-Rance	(Propos sur l'utilisation de la pariétaire, la fleur de lys cc Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Lelièvre, Henriette	1975 Plouër-sur-Rance	(Propos sur l'utilisation de la pariétaire, la fleur de lys cc Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Lelièvre, Henriette	1975 Plouër-sur-Rance	(Propos concernant la fabrication d'un onguent contre le Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Lelièvre, Henriette	1975 Plouër-sur-Rance	(Propos concernant des remèdes contre les vers	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Lelièvre, Henriette	1975 Plouër-sur-Rance	(Propos concernant des remèdes contre les vers	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Lelièvre, Henriette	1975 Plouër-sur-Rance	(Propos concernant l'utilisation des boutons de ronce, le Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Lelièvre, Henriette	1975 Plouër-sur-Rance	(Propos concernant l'utilisation des boutons de ronce, le Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Lelièvre, Henriette	1975 Plouër-sur-Rance	(Propos sur l'utilisation de l'herbe à la bique ou arabiqu Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Lelièvre, Henriette	1975 Plouër-sur-Rance	(Propos concernant les aliments à ne pas donner aux b Livret plantes médicinalBdd	Dastum	
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Lelièvre, Henriette	1975 Plouër-sur-Rance	(Propos sur l'utilisation de persil pour avorter	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Lelièvre, Henriette	1975 Plouër-sur-Rance	(Expression et propos sur l'utilisation de la molène	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Lelièvre, Henriette	1975 Plouër-sur-Rance	(Expression et propos sur l'utilisation de la molène	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Lelièvre, Henriette	1975 Plouër-sur-Rance	(Propos sur l'utilisation du genêt, du pissenlit	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Lelièvre, Henriette	1975 Plouër-sur-Rance	(Propos sur l'utilisation du genêt, du pissenlit	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Lelièvre, Henriette	1975 Plouër-sur-Rance	(Propos sur l'utilisation du chiendent	Livret plantes médicinalBdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Aubry, Jean / Aubr	1975 Plouër-sur-Rance	(Propos sur la préparation du lin (suite) puis son tissag Livret plantes médicinalBdd	Dastum	

Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Le Moine, Albert	1976-06	Plouër-sur-Rance (Propos concernant la culture, la préparation et les filer	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Le Moine, Albert	1976-06	Plouër-sur-Rance (Propos concernant la moisson : battage et bolées de c	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Le Moine, Albert	1976-06	Plouër-sur-Rance (Propos concernant la moisson : battage et bolées de c	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Le Moine, Albert	1976-06	Plouër-sur-Rance (Propos concernant la moisson : battage et bolées de c	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Le Moine, Albert	1976-06	Plouër-sur-Rance (Propos sur les sources et les plantes guérisseuses	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Le Moine, Albert	1976-06	Plouër-sur-Rance (Propos sur les sources et les plantes guérisseuses	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Le Masson, Joseph	1976-06	Plouër-sur-Rance (Propos sur le métier de cerclier : outils, journée de trav	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Le Masson, Joseph	1976-06	Plouër-sur-Rance (Anecdote sur le travail de cultivateur	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Le Masson, Joseph	1976-06	Plouër-sur-Rance (Propos sur le travail de cerclier (suite-2)	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Chas, Angéline	1976-06	Plouër-sur-Rance (Propos sur la pratique des lessives	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Bouesnard (Mme)	1976-06	Plouër-sur-Rance (Propos sur un jeu buissonnier : la mariée	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Bouesnard (Mme)	1976-06	Plouër-sur-Rance (Propos sur la fabrication de poupées	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Bouesnard, Élie	1976-06	Plouër-sur-Rance (Propos sur la fabrication de jouets buissonniers : la tap	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Bouesnard, Élie	1976-06	Plouër-sur-Rance (Propos sur la fabrication de jouets buissonniers : la tap	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Tardivel, Robert	1973	Le Quiou (Côtes-d' Propos sur les instruments qu'on faisait soi-même	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Tardivel, Robert	1973	Le Quiou (Côtes-d' Propos sur les pistolets en sureau	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Tardivel, Robert	1973	Le Quiou (Côtes-d' Propos sur les champs de lin	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Guillard (Mme)	1973	Le Quiou (Côtes-d' Propos sur les lessives	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Guillard (Mme)	1973	Le Quiou (Côtes-d' Propos sur les lessives	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Macé, Pierre	1975-12-03	Bourseul (Côtes-d' Propos sur les jeux à l'école	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Macé, Pierre	1975-12-03	Bourseul (Côtes-d' Propos sur les jeux à l'école	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Piquet, Emile	1973-04-18	Yffiniac (Côtes-d'A Propos sur le moment où on tirait la chèvre	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Piquet, Emile	1973-04-18	Yffiniac (Côtes-d'A Propos sur les toiles et la culture du lin	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Eclin, Marie Hervé	1979	Plouër-sur-Rance (Propos sur les femmes qui vendaient des choses à la	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Eclin, Marie Hervé	1979	Plouër-sur-Rance (Récit de vie à propos de la préparation du cassis	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Eclin, Marie Hervé	1979	Plouër-sur-Rance (Récit de vie à propos de la préparation du cassis	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Join (M.)	s.d.	Plouër-sur-Rance (Propos sur la production du cassis	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Join (M.)	s.d.	Plouër-sur-Rance (Propos sur la production du cassis	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Join (M.)	s.d.	Plouër-sur-Rance (Propos sur la production du cassis	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Join (M.)	s.d.	Plouër-sur-Rance (Propos sur la production du cassis	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Join (M.)	s.d.	Plouër-sur-Rance (Propos sur la production du cassis	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Join (M.)	s.d.	Plouër-sur-Rance (Propos sur la production du cassis	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Join (M.)	s.d.	Plouër-sur-Rance (Propos sur les abeilles et le chamailard	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Join (M.)	s.d.	Plouër-sur-Rance (Propos sur les abeilles et le chamailard	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Join (M.)	s.d.	Plouër-sur-Rance (Propos sur les veillées et la cuisson au four à pain	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Join (M.)	s.d.	Plouër-sur-Rance (Propos sur les veillées et la cuisson au four à pain	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Join (M.)	s.d.	Plouër-sur-Rance (Propos sur les veillées et la cuisson au four à pain	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Join (M.)	s.d.	Plouër-sur-Rance (Propos sur les veillées et la cuisson au four à pain	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Join (M.)	s.d.	Plouër-sur-Rance (Propos sur les veillées et la cuisson au four à pain	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Join (M.)	s.d.	Plouër-sur-Rance (Propos sur les guérisseurs et les remèdes	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Join (M.)	s.d.	Plouër-sur-Rance (Propos sur les guérisseurs et les remèdes	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Join (M.)	s.d.	Plouër-sur-Rance (Propos sur les guérisseurs et les remèdes	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	A vérifier, d'abord t	1982-12	Plouër-sur-Rance (Propos sur la lune et la météo	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	A vérifier, d'abord t	1982-12	Plouër-sur-Rance (Propos sur les semis selon la lune	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	A vérifier, d'abord t	1982-12	Plouër-sur-Rance (Propos sur les semis selon la lune	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	A vérifier, d'abord t	1982-12	Plouër-sur-Rance (Propos sur les semis selon la lune	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	A vérifier, d'abord t	1982-12	Plouër-sur-Rance (Propos sur le sureau qu'on ramassait à la saint-jean	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	A vérifier, d'abord t	1982-12	Plouër-sur-Rance (Propos sur le sureau qu'on ramassait à la saint-jean	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Eclin, Marie Hervé	1982-12	s.l. Propos sur la lune	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Eclin, Marie Hervé	1982-12	s.l. Propos sur l'influence de la lune sur les animaux, sur le	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Eclin, Marie Hervé	1982-12	s.l. Propos sur les remèdes à base de plantes	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Eclin, Marie Hervé	1982-12	s.l. Propos sur les remèdes à base de plantes	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Eclin, Marie Hervé	1982-12	s.l. Propos sur la lune	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Guichard, Élie / Mcs.d.	s.l.	Propos sur les qualités de terre	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Guichard, Élie / Mcs.d.	s.l.	Propos sur les qualités de terre	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Guichard, Élie / Mcs.d.	s.l.	Propos sur les bornes des champs	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Guichard, Élie / Mcs.d.	s.l.	Propos sur les chants de charriage	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Guichard, Élie / Mcs.d.	s.l.	Propos sur les travaux agricoles	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Guichard, Élie / Mcs.d.	s.l.	Propos sur les semis	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Guichard, Élie / Mcs.d.	s.l.	Propos sur les semis	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Guichard, Élie / Mcs.d.	s.l.	Propos sur les semis	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Guichard, Élie / Mcs.d.	s.l.	Propos sur les semis	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Guichard, Élie / Mcs.d.	s.l.	Propos sur les semis	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Guichard, Élie / Mcs.d.	s.l.	Propos sur les semis	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Guichard, Élie / Mcs.d.	s.l.	Propos sur les semis	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Guichard, Élie / Mcs.d.	s.l.	Propos sur les semis	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	Guichard, Élie / Mcs.d.	s.l.	Propos sur la fenaison	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	A vérifier, Joséphin	1978-07	s.l. Propos sur le vin de noix	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	A vérifier, Joséphin	1978-07	s.l. Propos sur le vin de noix	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	A vérifier, Joséphin	1978-07	s.l. Propos sur les liqueurs	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	A vérifier, Joséphin	1978-07	s.l. Propos sur les liqueurs	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	A vérifier, Joséphin	1978-07	s.l. Propos sur les liqueurs	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum
Fonds Jean Mahé	Mahé, Jean	A vérifier, Joséphin	1978-07	s.l. Propos sur les liqueurs	Livret plantes médicinal	Bdd	Dastum

Orain	Orain, 2004 : 138	Monographies par maladies	BU CERHO	ortie	<i>Urtica dioica</i> L.		Thérapeutique humaine	Hémorragies, les fe
Orain	Orain, 2004 : 138	Monographies par maladies	BU CERHO	reboutou de campagne belines de chattes (Fic) <i>Pitarina verrea</i> Huuds		Sion	Thérapeutique humaine	Hémorroïdes, racine
Orain	Orain, 2004 : 138	Monographies par maladies	BU CERHO	reboutou de campagne cigale qu'il appelle Eau <i>Oenanthe crocata</i> L.		Bruz	Thérapeutique humaine	Hémorroïdes, écra
Orain	Orain, 2004 : 138	Monographies par maladies	BU CERHO	reboutou de campagne joubarte	<i>Sempervivum tectorum</i> L.	Bain	Thérapeutique humaine	Hémorroïdes, feuille
Orain	Orain, 2004 : 139	Monographies par maladies	BU CERHO	osier	<i>Salix</i> sp.		Thérapeutique humaine	Membres, bain chau
Orain	Orain, 2004 : 139	Monographies par maladies	BU CERHO	Reboutou, père Rigaud grande perverche	<i>Vicia major</i> L.	Sion	Thérapeutique humaine	Saignement nez, de
Orain	Orain, 2004 : 139	Monographies par maladies	BU CERHO	Reboutou, père Gruel ortie	<i>Urtica dioica</i> L.	Bruz	Thérapeutique humaine	Saignement de nez
Orain	Orain, 2004 : 139	Monographies par maladies	BU CERHO	Reboutou, père Gruel plantain aux oiseaux (<i>Plantago major</i> L.			Thérapeutique humaine	Yeux, on se baigne l
Orain	Orain, 2004 : 140	Monographies par maladies	BU CERHO	Reboutou, père Gruel	<i>Vitis vinifera</i> L.	Bruz	Thérapeutique humaine	Yeux, on attache un
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	Reboutou, père Gruel	<i>Vitis vinifera</i> L.	Bruz	Thérapeutique humaine	Yeux, se frotter les)
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	Reboutou, père Gruel	mouron rouge (<i>Anagyris foeniculifera</i> (L.) J. Monn & Anderb		Thérapeutique humaine	Yeux, à bouillir dans
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	herbe à robert (<i>Geranium robertianum</i> L.			Thérapeutique humaine	Yeux, on pile la fge
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	ronce	<i>Rubus fruticosus</i> L.		Thérapeutique humaine	Oreille, branche brûl
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	féne	<i>Fraxinus excelsior</i> L.		Thérapeutique humaine	Oreille, branche brûl
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	hirondelle (<i>Umbilicus</i>)	<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy		Thérapeutique humaine	Panaris, cataplasme
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	églantier	<i>Rosa canina</i> L.		Thérapeutique humaine	Perles chez les fem
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	herbe Saint-Jean (<i>Glechoma hederacea</i> L.			Thérapeutique humaine	Piqure d'épine ou d'i
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	molène	<i>Verbascum thapsus</i> L.		Thérapeutique humaine	Plaies et blessures,
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	mauve	<i>Mauve</i> sp.		Thérapeutique humaine	Plaies et blessures,
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	avoine	<i>Avena sativa</i> L.		Thérapeutique humaine	Point de côté, appliq
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	ortie	<i>Urtica dioica</i> L.		Thérapeutique humaine	Reins, rhumatismes
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	?	?	Pluvigner, Notre-Dame-des-Orties	Thérapeutique humaine	Rhumatismes, se fu
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	boudeau	<i>Betula pendula</i> Roth		Thérapeutique humaine	Rhumatismes, dorm
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	fougère	<i>Filicophyta</i>		Thérapeutique humaine	Rhumatismes, dorm
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	plantain des oiseaux (<i>Plantago major</i> L.			Thérapeutique humaine	Rhumatismes, feuil
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	pariétaire	<i>Parietaria judicata</i> L.		Thérapeutique humaine	Rétention d'urine, à
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	mauve	<i>Mauve</i> sp.		Thérapeutique humaine	Rhume, faire infusé
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	chiendent	<i>Elytropa repens</i> (L.) Desv. ex Neeski		Thérapeutique humaine	Rhume, faire bouill
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	petite fougère, aussi a <i>Asplenium trichomanes</i> L.			Thérapeutique humaine	Rhume, boire du lait
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	avoine	<i>Avena sativa</i> L.		Thérapeutique humaine	Rhume, mettre de l'i
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	herbe de saint-jean (<i>Glechoma hederacea</i> L.			Thérapeutique humaine	Rhume, mettre de l'i
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	blé noir	<i>Fagopyrum esculentum</i> Moench		Thérapeutique humaine	Roussure, on frotte l
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	primevère appelée co <i>Primula veris</i> L.			Thérapeutique humaine	Roussure, se frotte
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	raygrass	<i>Lolium perenne</i> L.	Au printemps	Thérapeutique humaine	Purifier le sang, piles
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	persil	<i>Petroselinum crispum</i> (Mill.) Nyman ex A.W.Hill		Thérapeutique humaine	Purifier le sang, piles
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	cerfeuil	<i>Anthriscum cerefolium</i> (L.) Hoffm		Thérapeutique humaine	Purifier le sang, piles
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	resson	<i>Nasturtium officinale</i> R.Br.		Thérapeutique humaine	Purifier le sang, piles
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	oselle	<i>Rumex</i> sp.		Thérapeutique humaine	Purifier le sang, piles
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	fumeterre	<i>Fumaria muralis</i> Sond. ex W.D.J.Koch		Thérapeutique humaine	Purifier le sang, piles
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	panelle	<i>Rumex</i> sp.	Au printemps	Thérapeutique humaine	Purifier le sang, raci
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	passerit	<i>Taraxacum</i> sp.		Thérapeutique humaine	Purifier le sang, raci
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	passard (<i>Gallium</i>)	<i>Gallium aparine</i> L.		Thérapeutique humaine	Purifier le sang, raci
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	persil	<i>Petroselinum crispum</i> (Mill.) Nyman ex A.W.Hill		Thérapeutique humaine	Relais chez les fem
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	verveine sauvage (V.)	<i>Verbena officinalis</i> L.	Carton de Bain	Thérapeutique humaine	Sang mouillé + agot
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	oselle	<i>Rumex</i> sp.		Thérapeutique humaine	Scrophule, cataplas
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	plantain	<i>Plantago</i> sp.		Thérapeutique humaine	Scrophule, cataplas
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	colchique	<i>Colchicum autumnale</i> L.		Thérapeutique humaine	Sueurs nocturnes, i
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	joubarte	<i>Sempervivum tectorum</i> L.		Thérapeutique humaine	Teigne, dans du lait
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	sureau	<i>Sambucus nigra</i> L.		Thérapeutique humaine	Teigne, dans du lait
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	tabac	<i>Nicotiana tabacum</i> L.		Thérapeutique humaine	Teigne, dans du lait
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	blé noir	<i>Fagopyrum esculentum</i> Moench		Thérapeutique humaine	Vernues, les froter k
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	éclaire	<i>Crataegus nigra</i> L.		Thérapeutique humaine	Vernues, les froter k
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	figue	<i>Ficus carica</i> L.		Thérapeutique humaine	Vernues, les froter a
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	ombelle (une petite e <i>Euphorbia pepilus</i> L.		Petite euphorb Croit au milieu des mauvaises herbes des jardins	Thérapeutique humaine	Vernues, les froter k
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	poimmes à cidre	<i>Malus domestica</i> Borkh.		Thérapeutique humaine	Vernues, les froter a
Orain	Orain, 2004	Monographies par maladies	BU CERHO	fougère mâle (<i>Polypodium Droseris filix-mas</i> (L.) Schott			Thérapeutique humaine	Vers, faire coucher l

Annexe 4. Fiches d'enquêtes de Flora armorica

1. Fiche « résultat d'enquête partie descriptive »

Fiche résultat d'enquête partie descriptive

NOM DE LA PLANTE :

Nom, prénom et commune du collecteur :

Initiales de la personne enquêtée et de sa commune :

NB : Il faut toujours indiquer le nom de la plante dans thème (en haut à droite). Cette fiche est à remplir pour chaque plante mentionnée par la personne-ressource ou le document-ressource (plusieurs dates d'entretien possibles). **Il ne faut remplir que les données issues du collectage** (sauf le nom scientifique et le cas échéant le milieu naturel d'observation). Les citations de la personne-ressource ou du document-ressource se mettent entre guillemets.

Origine et coordonnées de l'information	Personne ressource :	Document :	
Date(s) de l'enquête		
Lieu(x) de l'enquête		
Données	Rubriques		
BOTANIQUE (DESCRIPTION BOTANIQUE)	Nom commun <i>(préciser masculin ou féminin)</i>	
	Nom(s) local(aux) <i>(préciser masculin, féminin, pluriel)</i>	
	Nom scientifique <i>(même si non actualisé)</i>	
	Famille	
	Fréquence actuelle et passée de la plante	
	Caractéristiques qui permettent l'identification, description de la plante, appellation de parties spécifiques.	
	Milieux naturels <i>(choisir dans la liste jointe)</i>	
	Biotope <i>(description, milieu de vie, type de sol, mode de culture)</i>	
	Lieu d'observation	
	DIVERS	Discussion
Autres données		

Termes à choisir pour remplir la fiche résultat « partie description »

PRINCIPAUX MILIEUX NATURELS BRETONS

LITTORAUX	CONTINENTAUX
Dunes / Plages sableuses / Marais littoraux Vasières / Estuaires / Prés salés	Zones très modifiées par l'homme Aflurements rocheux
Falaises / Côtes rocheuses / Îlots rocheux / Cordons de galets Plages de galets / Landes littorales / Pelouses littorales	Eaux courantes / Canal de Nantes à Brest / Eaux dormantes / Tourbières Prairies / Bocage / Talus / Landes / Fourrés / Bois / Forêts

2. Fiche « résultat d'enquête partie usage »

Fiche résultat d'enquête partie usage

NOM DE LA PLANTE :

USAGE : N° :

Nom, prénom et commune du collecteur :

Initiales de la personne enquêtée et de sa commune :

Dates(s) de collectage :

USAGE TRADITIONNEL	Grand domaine d'utilisation <i>(choisi dans la liste jointe)</i>
	Usage précis <i>(parfois liste)</i>
	Tradition détaillée
	Cueillette, mode de récolte, période, mode de conservation...
	Partie utilisée <i>(cf liste)</i>
	Matière végétale fraîche ou sèche
	Préparation
	Mode d'emploi, posologie <i>(préciser + cf liste)</i>
	Précaution d'emploi si précisé pendant l'entretien <i>(toxicité, contre indications, effets secondaires, associations avec d'autres plantes, validation empirique)</i>
	Autres données
DIVERS	Origine du savoir <i>(qui, quand, origine géographique?)</i>
	Commentaire de l'enquêteur
	Photo, vidéo, enregistrement, dessin

Annexe 5. Identification et répartition des plantes citées

Les différentes espèces de plantes sont identifiées à travers leur nom scientifique, en latin. Le nom scientifique d'une plante comporte deux entités : la première indique le nom de genre de la plante, la seconde signale l'espèce à laquelle elle appartient, au sein du genre botanique. L'ensemble forme le nom de l'espèce, toujours écrit en italique.

Pour être plus précis encore dans l'identification, il est d'usage d'indiquer, après le nom d'espèce, le nom du botaniste ayant décrit pour la première fois l'espèce. Celui-ci est généralement écrit sous une forme abrégée : L. pour Carl von Linné (1707-1778), l'inventeur de l'appellation binomiale des plantes, présentée ci-dessus.

Les noms scientifiques retenus sont ceux indiqués sur le site Tela botanica, à la date du 31 juillet 2017. Le site Tela botanica²³⁹ est très régulièrement mis à jour selon la nomenclature officielle de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN)²⁴⁰. Il possède l'avantage d'être très documenté sur les synonymies de nom d'espèces, qui permettent de retrouver la nomenclature actuelle à partir d'une nomenclature désuète, que l'on retrouve dans les ouvrages anciens. Par ailleurs, ce site présente de nombreuses indications sur l'écologie et la répartition des espèces, qui nous ont été utiles pour confectionner ce document.

À côté de chaque nom de plante, les abréviations (Folk), (AL) et (Enr) nous permettent d'indiquer quand ces plantes sont citées dans la littérature des folkloristes, dans l'ALEBRAM et dans les enregistrements sonores.

(Folk) = Littérature des folkloristes

(AL) = ALEBRAM

(Enr) = Enregistrements sonores de notre corpus

Les atlas floristiques relatifs aux territoires concernés par notre corpus d'étude, à savoir l'est du Morbihan (Rivière, 2007) et des Côtes-d'Armor (Philippon *et al.*, 2006), ainsi que l'Ille-et-Vilaine (Diard, 2005), nous ont été particulièrement utiles. Nous citons ces références à de nombreuses reprises dans notre liste, pour donner des indications sur la répartition actuelle des plantes sur le territoire haut-breton. Les atlas précisent également la répartition passée des espèces, à partir de sources bibliographiques, lorsque celle-ci a évolué. Nous avons indiqué ces informations, qui nous semblent particulièrement pertinentes dans le cadre de notre recherche sur les usages passés des plantes et sur l'évolution des savoirs. Cette dernière peut être corrélée à une évolution des répartitions d'espèces.

Lorsqu'aucune indication n'est donnée sur la répartition de l'espèce en Haute-Bretagne, c'est que celle-ci est courante sur l'ensemble du territoire.

²³⁹ Voir : <http://www.tela-botanica.org/site:botanique> (Consulté le 31 juillet 2017).

²⁴⁰ Voir : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index> (Consulté le 31 juillet 2017).

***Achillea millefolium* L. = Achillée millefeuille** (Folk, AL, Enr)

Écologie : prés, bois, bords des chemins.

***Aesculus hippocastanum* L. = Marronnier d'Inde** (Enr)

Écologie : cultivé comme ornement dans toute la France.

***Aethusa cynapium* L. = Ciguë des jardins** (Enr)

Écologie : cultures, décombres, bois, dans toute la France. Elle peut être confondue avec la grande ciguë (*Conium maculatum* L.), très toxique et moins commune. En Ile-et-Vilaine, cette dernière était présente seulement sur la côte autrefois et se répand aujourd'hui dans les terres (Diard, 2005).

***Agrostemma githago* L. = Nielle** (AL)

Cette plante a aujourd'hui presque disparu alors qu'elle était très commune autrefois, dans les champs cultivés (Diard, 2005). Sa raréfaction est due à l'usage massif des herbicides.

***Allium cepa* L. = Oignon** (Enr)

Écologie : cultivé.

***Allium cepa* var. *aggregatum* G.Don = Échalote** (Enr)

Écologie : cultivée.

***Allium porrum* L. = Poireau** (Folk, AL, Enr)

Écologie : cultivé.

***Allium sativum* L. = Ail commun** (Folk, Enr)

Écologie : cultivé.

***Allium schoenoprasum* L. = Ciboulette, civette** (AL, Enr)

Écologie : cultivée. Pelouses et rochers humides des montagnes. Plusieurs espèces de cives et ciboulettes sauvages sont présentes de manière très localisées en Bretagne (Diard, 2005 ; Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007).

***Alnus glutinosa* (L.) Gaertn = Aulne glutineux** (Enr)

Écologie : bois humides, bords des eaux, dans toute la France.

***Althaea officinalis* L. = Guimauve officinale** (AL)

Écologie : bord des eaux, surtout dans la région maritime, dans presque toute la France. Elle est présente sur les littoraux sud (Rivière, 2007) et nord (Diard, 2005) de la Haute-Bretagne.

***Angelica archangelica* L. = Angélique officinale** (Enr)

Écologie : cultivée. Elle peut être confondue avec sa cousine sauvage, l'angélique des bois (*Angelica sylvestris* L.).

Apiaceae (Famille botanique) = Ombellifères (Enr)

***Anthemis cotula* L. = Maroute, Camomille puante (AL)**

Écologie : champs, moissons dans toute la France. En Ille-et-Vilaine, elle est assez courante au sud du département. Elle était plus fréquente autrefois car elle fait partie des plantes de moissons (Diard, 2005).

***Anthriscus cerefolium* (L.) Hoffm = Cerfeuil commun (Folk)**

Écologie : cultivé partout pour les usages culinaires. Subspontané au voisinage des habitations.

***Apium graveolens* L. = Céléri, ache (selon Orain) (Folk)**

Écologie : Marais salants des côtes de la Manche, de l'Océan, de la Méditerranée. Il est présent sur tous les littoraux de Haute-Bretagne (Diard, 2005 ; Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007).

***Arctium minus* L. = Petite bardane (Folk, AL)**

La grande bardane (*Arctium lappa* L.) est citée chez les folkloristes et dans l'ALEBRAM. Nous avons considéré qu'il s'agit d'une erreur d'identification. En effet, bien qu'elle soit très commune dans certaines régions de France, elle est absente de presque toute la Bretagne et rare dans la région littorale de l'Ille-et-Vilaine (Diard, 2005). Dans le Morbihan, celle-ci « a été signalée autrefois par Le Gall » (Rivière, 2007). La petite bardane (*Arctium minus* L.) est beaucoup plus courante.

***Arrhenatherum elatius* subsp. *bulbosum* (Willd.) Schübler & G.Martens = Avoine à chapelets, chiendent à boules (Enr)**

Écologie : lieux cultivés, dans toute la France.

***Artemisia absinthium* L. = Absinthe (Enr)**

Écologie : cultivée. Lieux incultes, pierreux, bords des rivières, souvent naturalisée.

***Artemisia vulgaris* L. = Armoise commune (AL, Enr)**

Écologie : lieux incultes, dans toute la France. D'autres espèces d'armoises existent, mais celle-ci est de loin la plus courante en Haute-Bretagne (Diard, 2005 ; Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007).

***Arum maculatum* L. = Arum tacheté (AL, Enr)**

Écologie : haies et bois, dans presque toute la France.

***Asparagus officinalis* L. = Asperge (Folk)**

Écologie : lieux sablonneux incultes, dans presque toute la France ; cultivée et souvent subspontanée.

***Asplenium trichomanes* L. = Capillaire des murailles (Folk, Enr)**

Écologie : murs et rochers, dans toute la France. Elle est très fréquente en Haute-Bretagne (Diard, 2005 ; Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007).

***Atropa belladonna* L. = Belladone (Enr)**

Écologie : bois, haies, décombres, dans presque toute la France. Elle est toxique. En Ille-et-Vilaine, elle est très rare aujourd'hui, mais était autrefois considérée comme assez commune sur le littoral (Diard, 2005).

***Avena fatua* L. = Folle-avoine (AL, Enr)**

Écologie : Lieux cultivés, dans toute la France.

***Avena sativa* L. = Avoine cultivée (Folk, AL, Enr)**

Écologie : cultivée partout en France et subspontanée.

***Bellis perennis* L. = Pâquerette (AL, Enr)**

Écologie : pelouses, prés, bords des chemins dans toute la France.

***Beta vulgaris* var. *vulgaris* = Betterave (AL, Enr)**

Écologie : cultivée.

***Betula pendula* Roth = Bouleau (Folk, AL, Enr)**

Écologie : bois montagneux, dans une grande partie de la France.

***Bistorta officinalis* Delarbre = Bistorte, serpenteaire (Folk)**

Elle est absente de presque toute la Haute-Bretagne (Diard, 2005 ; Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007). Dans le Morbihan, elle était autrefois répandue dans la Vallée de l'Oust (Rivière, 2007).

***Borago officinalis* L. = Bourrache (AL, Enr)**

Écologie : lieux cultivés, jardins, décombres, dans toute la France.

***Brassica napus* var. *napobrassica* (L.) Rchb. = *Brassica napus* subsp. *rapifera* Metzg. = Chou-navet, rutabaga (AL, Enr)**

Écologie : cultivé.

***Brassica oleracea* L. = Chou (Folk, AL, Enr)**

Écologie : cultivé.

***Brassica rapa* L. = Navet potager (Folk, AL, Enr)**

Écologie : plante cultivée partout pour sa racine et sa graine, subspontanée dans toutes les régions.

***Brassica rapa* var. *oleifera* DC. = Navette (Enr)**

Écologie : cultivée.

***Bryonia dioica* Jacq. = Bryone dioïque (AL)**

Écologie : haies et buissons, dans toute la France.

***Bryophyta* (Embranchement botanique) = Mousses (Enr)**

***Buxus sempervirens* L. = Buis (Enr)**

Écologie : lieux secs et arides, surtout calcaires, dans une grande partie de la France.

***Calendula officinalis* L. = Calendula, Souci (Enr)**

Écologie : friches, abords des maisons. Cultivé et naturalisé.

***Calluna vulgaris* (L.) Hull ou *Erica* sp. = Callune et bruyère (AL, Enr)**

Écologie : landes et terrains siliceux. Les trois espèces de bruyères présentes sur le territoire sont *Erica ciliaris* L., *Erica cinerea* L. et *Erica tetralix* L.

***Campanula rapunculus* L. = Campanule raiponce (AL)**

Écologie : bois, prés, lieux secs, dans toute la France.

***Cannabis sativa* L. = Chanvre cultivé (Folk, Enr)**

Écologie : cultivé et parfois subsponané en France.

***Carex* sp. = Carex, laïche (AL)**

De nombreuses espèces en Bretagne.

***Castanea sativa* Mill. = Châtaignier (Folk, AL, Enr)**

Écologie : bois, terrains siliceux, dans presque toute la France.

***Centaurea* sp. = Centaurée (AL)**

De nombreuses espèces sont présentes en Bretagne. La centaurée des bois (*Centaurea decipiens* subsp. *nemoralis* (Jord.) B.Bock) est la plus courante (Diard, 2005 ; Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007).

***Chamaemelum nobile* (L.) All. ou *Matricaria chamomilla* L. ou *Tanacetum parthenium* (L.) Sch.Bip. = Camomille (Enr) / *Matricaria chamomilla* L. = Camomille sauvage, matricaire (AL)**

Écologie : lieux incultes, rocailles, dans toute la France, souvent cultivée. *Chamaemelum nobile* (L.) All. est très fréquente sur tout le département (Diard, 2005 ; Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007). Ce n'est pas le cas de *Matricaria chamomilla* L., mais celle-ci est en expansion. Autrefois, elle était répandue dans le Morbihan et sur le littoral de l'Ille-et-Vilaine (Diard, 2005 ; Rivière, 2007). *Tanacetum parthenium* (L.) Sch.Bip. était quant à elle autrefois cultivée, et est aujourd'hui plus ou moins naturalisée (Rivière, 2007).

***Chelidonium majus* L. = Chélidoine (Folk, AL, Enr)**

Écologie : vieux murs, haies, décombres, dans toute la France.

***Chenopodium* sp. = Chénopode (AL, Enr)**

Plusieurs espèces sont présentes en Bretagne.

***Cirsium* sp. = Cirse (Folk, AL, Enr)**

Les cirses sont beaucoup plus fréquents en Bretagne que les chardons et sont souvent confondus avec eux. Nous avons considéré qu'il s'agit de cirses lorsque le mot « chardon » est évoqué dans les témoignages. Il en existe de nombreuses espèces, dont plusieurs sont très fréquentes en Bretagne.

Deux espèces de chardons (*Carduus nutans* L. et *Carduus tenuiflorus* Curtis) sont présents sur les littoraux de Haute-Bretagne (Diard, 2005 ; Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007).

***Colchicum autumnale* L. = Colchique d'automne** (Folk, AL)

Écologie : prés humides, dans toute la France. En Ille-et-Vilaine, elle a été citée au XIX^e siècle en quelques endroits du département, et n'a pas été revue depuis (Diard, 2005).

***Cichorium intybus* L. = Chicorée amère** (Folk)

Écologie : bords des chemins, des prés dans toute la France. En Ille-et-Vilaine, elle est d'une répartition inégale, mais était plus fréquente autrefois (Diard, 2005).

***Conopodium majus* (Gouan) Loret = Conopode dénudé, janotte** (AL, Enr)

Écologie : prés et bois des terrains siliceux, dans l'Ouest, le Centre et le Midi.

***Convolvulus sp.* = Liseron** (AL, Enr)

Écologie : champs, jardins, chemins, dans toute la France.

Deux espèces de liserons sont très fréquentes en Bretagne, dans les mêmes habitats : *Convolvulus arvensis* L. et *Convolvulus sepium* L. = *Calystegia sepium* (L.) R.Br.

***Corylus avellana* L. = Noisetier** (Folk, AL, Enr)

Écologie : bois et ravins, dans presque toute la France.

***Crataegus monogyna* Jacq. = Aubépine à un style** (Folk, AL, Enr)

Écologie : haies et bois, dans toute la France.

***Crataegus germanica* (L.) Kuntze = *Mespilus germanica* L. = Néflier** (Enr)

Écologie : haies et bois, dans presque toute la France.

***Cucurbita sp.* = Courge** (Folk, AL, Enr)

Écologie : cultivée.

***Cuscuta epithymum* (L.) L. = Cuscute du thym** (Folk, AL, Enr)

Écologie : plante parasite des végétaux, dans toute la France. Elle est fréquente dans toute la Haute-Bretagne (Diard, 2005 ; Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007).

***Cyanus segetum* Hill = *Centaurea cyanus* L. = Bleuet** (Folk, AL, Enr)

Écologie : champs, dans toute la France.

***Cynara scolymus* L. = Artichaut** (Enr)

Écologie : cultivé.

***Cytisus scoparius* (L.) Link = Genêt à balais** (Folk, AL, Enr)

Écologie : landes, bois clairs, bords de routes, particulièrement sur sols acides. *Cytisus scoparius* (L.) Link est le genêt le plus courant en Bretagne. Nous avons considéré que c'est cette espèce qui est la plus fréquemment citée. Il peut toutefois être confondu avec *Genista anglica* L., qui est assez courant en Ille-et-Vilaine notamment (Diard, 2005). Il peut être question également de *Genista tinctoria* L., qui est présent à l'est du Morbihan et des Côtes-

d'Armor, et est en expansion en Ille-et-Vilaine (Diard, 2005 ; Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007). Celui-ci était autrefois fréquent dans le Morbihan (Rivière, 2007).

***Daucus carota* L. = Carotte sauvage (Enr)**

Écologie : champs et coteaux, dans toute la France.

***Daucus carota* var. *sativus* = Carotte cultivée (Enr)**

Écologie : cultivée.

***Dactylorhiza* sp. ou *Orchis* sp. = Orchidée (AL)**

De nombreuses espèces sont présentes en Bretagne.

***Digitalis purpurea* L. = Digitale pourpre (Folk, AL, Enr)**

Écologie : lieux incultes et champs en friche des terrains siliceux, dans une grande partie de la France.

***Dioscorea communis* (L.) Caddick & Wilkin = *Tamus communis* L. = Tamier (Enr)**

Écologie : haies, buissons, bois, dans presque toute la France.

***Dryopteris filix-mas* (L.) Schott = *Polystichum filix-mas* (L.) Roth = Fougère mâle (Folk, Enr)**

Écologie : forêts, haies, fossés, jardins, dans toute la France.

***Elytrigia repens* (L.) Desv. ex Nevski = Chiendent officinal (Folk, AL, Enr)**

Écologie : lieux cultivés et incultes, dans toute la France.

***Equisetum* sp. = Prêle (AL)**

Plusieurs espèces sont présentes en Bretagne.

***Erysimum cheiri* (L.) Crantz = Giroflée des murailles (AL)**

Écologie : murs et rochers, dans toute la France, où il est depuis longtemps naturalisé.

***Euphorbia* sp. = Euphorbe (Folk, AL, Enr)**

Plusieurs espèces sont présentes en Bretagne.

***Euphorbia lathyris* L. = Euphorbe épurge (Enr)**

Écologie : cultures et voisinage des habitations, dans presque toute la France.

***Euphorbia peplus* L. = Euphorbe des jardiniers (Folk)**

Écologie : jardins, cultures, terrains vagues, sur sols fertiles, dans toute la France.

***Fagopyrum esculentum* Moench = Sarrasin, blé noir (Folk, AL, Enr)**

Écologie : cultivé et subspontané.

***Fagus sylvatica* L. = Hêtre (AL, Enr)**

Écologie : bois humides, dans toute la France.

***Ficus carica* L. = Figuier** (Folk, Enr)

Écologie : cultivé. Rochers et bois, dans tout le Midi et l'Ouest.

***Filicophyta* (Sous-embranchement botanique) = Fougères** (Enr)

***Filipendula ulmaria* (L.) Maxim. = Reine des prés** (Enr)

Écologie : lieux humides, dans presque toute la France.

***Foeniculum vulgare* Mill. = Fenouil** (AL)

Écologie : friches, talus secs, dans presque toute la France. Plusieurs variétés sont également cultivées dans les jardins.

***Fragaria vesca* L. = Fraisier des bois** (Folk, Enr)

Écologie : bois, haies, buissons, dans presque toute la France.

***Frangula alnus* Mill. = Bourdaine** (AL, Enr)

Écologie : haies et bois, dans presque toute la France.

***Fraxinus excelsior* L. = Frêne commun** (Folk, AL, Enr)

Écologie : bois, haies, ravins, dans toute la France.

***Fumaria muralis* Sond. ex W.D.J.Koch = Fumeterre des murailles** (Folk, AL, Enr.)

Écologie : cultures, haies, murs, dans le Midi, l'Ouest et le Centre. Elle est courante en Haute-Bretagne. Elle peut toutefois être confondue avec la fumeterre officinale (*Fumaria officinalis* L.), présente sur les côtes du Morbihan et des Côtes-d'Armor, ainsi que dans le sud de l'Ille-et-Vilaine (Diard, 2005 ; Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007). D'après l'ALEBRAM, le nom vernaculaire *pipernelle* correspond à la fumeterre, et non à la pimprenelle (*Sanguisorba sp.*), comme nous pourrions l'imaginer. Nous avons considéré cette information comme valable également pour les témoignages audio, dont l'un évoque la *pipernelle*.

***Galium aparine* L. = Gaillet gratteron** (Folk, AL, Enr)

Écologie : haies, buissons, champs cultivés, dans toutes la France. Le gaillet gratteron est le plus commun des gaillets en Haute-Bretagne. De plus, la particularité de sa tige, qui s'accroche aux vêtements, lui vaut généralement un nom vernaculaire synonyme de « coller » : *peyssare*, *peysra*, etc. Ainsi, nous avons identifié les mentions du gaillet comme relatives au gaillet gratteron (*Galium aparine* L.). Toutefois, d'autres espèces de gaillets sont présentes en Bretagne, comme *Galium verum* L. et *Galium laevipes* Opiz.

***Geranium sp.* = Géranium** (Folk, AL, Enr)

De nombreuses espèces sont présentes en Bretagne.

***Geranium robertanum* L. = Géranium Herbe à Robert** (Folk, Enr)

Écologie : haies, murs, bois, dans toute la France.

***Glebionis segetum* (L.) Fourr. = Chrysanthème des blés** (AL)

Écologie : champs, moissons.

***Glechoma hederacea* L. = Lierre terrestre** (Folk, Enr)
Écologie : haies et bois, dans presque toute la France.

***Hedera helix* L. = Lierre** (Folk, AL, Enr)
Écologie : bois, murs et rochers, dans toute la France.

***Helianthus tuberosus* L. = Topinambour** (AL, Enr)
Écologie : cultivé

***Helleborus* sp. = Hellébore** (Enr)
L'hellébore ne pousse pas spontanément en Bretagne, mais pouvait être exceptionnellement cultivée autrefois (Auray, 2001, 2011).

***Heracleum sphondylium* L. = Berce commune** (Enr)
Écologie : prés et bois humides, dans presque toute la France.

***Hordeum vulgare* L. = Orge cultivée** (AL, Enr)
Écologie : cultivé dans presque toute la France.

***Hordeum murinum* L. = Orge des rats** (Enr)
Écologie : chemins, décombres, lieux arides, dans toute la France.

***Humulus lupulus* L. = Houblon** (Enr)
Écologie : haies et lieux frais, dans toute la France.

***Hyacinthoides non-scripta* (L.) Chouard ex Rothm. = Jacinthe des bois** (AL, Enr)
Écologie : bois de feuillus et leurs lisières, dans toute la France.

***Hyoscyamus niger* L. = Jusquiame noire** (Folk)
Écologie : décombres, chemins, friches, dans toute la France.

***Hypericum perforatum* L. = Millepertuis perforé** (AL, Enr)
Écologie : lieux secs incultes, dans toute la France. Du fait de son usage particulier en thérapeutique humaine, nous avons considéré que le millepertuis mentionné dans nos sources fait référence au millepertuis perforé (*Hypericum perforatum* L.). Toutefois, le genre botanique *Hypericum* est large et plusieurs espèces sont présentes en Bretagne.

***Hypochaeris radicata* L. = Porcelle enracinée** (AL, Enr)
Écologie : prés, pâturages, bords des chemins dans toute la France.

***Ilex aquifolium* L. = Houx** (Folk, AL, Enr)
Écologie : haies et bois, dans presque toute la France.

***Iris pseudacorus* L. = Iris des marais** (AL)
Écologie : marais et bords des eaux, dans toute la France.

***Juglans regia* L. = Noyer** (Folk, AL, Enr)

Écologie : cultivé pour ses fruits et son bois.

***Juncus sp.* = Jonc** (Enr)

De nombreuses espèces sont présentes en Bretagne.

***Juniperus sabina* L. = Genévrier sabine** (Enr)

Écologie : rochers et pelouses des hautes montagnes. Il est cultivé ailleurs.

***Lactuca sativa* L. = Laitue cultivée** (Enr)

Écologie : cultivée.

***Lathyrus oleraceus* Lam. = Pois cultivé** (Folk, AL)

Écologie : cultivé.

***Laurus nobilis* L. = Laurier sauce** (Folk, AL, Enr)

Écologie : rochers et bois de la région méditerranéenne et du littoral du Sud-Ouest. Il est cultivé ailleurs.

***Lemna sp.* = Lentille d'eau** (Folk, AL)

Lemna major J.W.Griff est citée chez les folkloristes. En Haute-Bretagne pourtant, *Lemna minor* L. est beaucoup plus répandue, et plusieurs autres espèces sont présentes. Ainsi, nous avons préféré utiliser l'appellation large *Lemna sp.*

***Leucanthemum vulgare* (Vaill.) Lam. = Marguerite** (Folk, AL)

Écologie : prairies, lieux herbeux, champs dans toute la France.

***Ligustrum vulgare* L. = Troène** (Folk, AL)

Écologie : haies et bois, dans toute la France.

***Lilium candidum* L. = Lys blanc** (Folk, Enr)

Écologie : cultivé partout. Subspontané dans la région méditerranéenne.

***Limonium vulgare* Mill. = Lavande de mer, pétrole** (Enr)

En Ille-et-Vilaine, elle est très fréquente dans l'ensemble des prés salés de tout le département, notamment au bas des falaises rocheuses de Rance maritime (Diard, 2005).

***Linum usitatissimum* L. = Lin cultivé** (Folk, Enr)

Écologie : cultivé.

***Lolium perenne* L. = Ivraie, ray-grass anglais** (Folk, AL)

Écologie : prés, pâturages, chemins, dans toute la France. *Lolium perenne* L. peut être confondu avec *Lolium multiflorum* Lam., présent également sur le territoire.

***Lonicera periclymenum* L. = Chèvrefeuille des bois** (AL, Enr)

Écologie : haies et bois, surtout des terrains siliceux, dans presque toute la France.

***Lysimachia arvensis* (L.) U.Manns & Anderb = Mouron des champs** (Folk, Enr)

Écologie : lieux cultivés et sablonneux, dans toute la France. Le mouron des champs (*Lysimachia arvensis* (L.) U.Manns & Anderb) est commun sur tout le territoire. Sans doute par erreur, Adolphe Orain le nomme *Anagallis centunculus*, qui correspond au mouron nain, peu commun et rare autrefois en Ille-et-Vilaine (Diard, 2005).

***Malus domestica* Borkh. = Pommier cultivé** (Folk, AL, Enr)

Écologie : cultivé.

***Malva sp.* = Mauve** (Folk, AL, Enr)

Plusieurs espèces sont présentes en Bretagne.

***Medicago arabica* (L.) Huds. = Luzerne tachetée** (Enr)

Écologie : prairies, pelouses, cultures, dans toute la France.

***Mentha sp.* = Menthe** (Enr)

Écologie : prairies humides, lieux incultes. Plusieurs espèces sont cultivées et subsontanées.

***Mercurialis annua* L. = Mercuriale annuelle** (Folk, AL, Enr)

Écologie : lieux cultivés et incultes, dans toute la France. Cette plante est toxique pour le bétail²⁴¹. Elle peut être confondue avec la mercuriale vivace (*Mercurialis perennis* L.), qui est toutefois moins fréquente sur le territoire (Diard, 2005 ; Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007).

***Molinia caerulea* (L.) Moench = Molinie bleue** (AL, Enr)

Écologie : bois, landes et prés humides, dans toute la France.

***Myrtus communis* L. = Myrte commun** (Folk, Enr)

Écologie : bois, garrigues, maquis dans le Midi. Il est cultivé ailleurs.

***Narcissus pseudonarcissus* L. = Narcisse jaune, jonquille** (AL)

Écologie : cultivé et sauvage, dans toute la France.

***Nasturtium officinale* R.Br. = Cresson des fontaines** (Folk, Enr)

Écologie : sources, fontaines, ruisseaux, dans toute la France. En Ille-et-Vilaine, il est assez fréquent dans tout le département, mais l'était plus autrefois (Diard, 2005).

***Nicotiana tabacum* L. = Tabac** (Folk)

Écologie : cultivé dans plusieurs régions pour la production du tabac, et dans les jardins comme plante ornementale ; originaire de l'Amérique tropicale.

***Nymphaea alba* L. = Nénuphar blanc** (AL)

Écologie : mares, étangs, rivières, dans toute la France. Il peut être confondu avec le nénuphar jaune (*Nuphar lutea* (L.) Sm.), présent également en Ille-et-Vilaine (Diard, 2005).

²⁴¹ Voir : <https://www.centre-antipoison-animal.com/mercuriale.html> (consulté le 20 juin 2018).

***Oenanthe crocata* L. = Œnanthe safranée (Folk, Enr)**

Écologie : prairies et cours d'eau de l'Ouest, depuis la frontière de l'Espagne jusqu'en Normandie. Cette plante est toxique pour le bétail²⁴². L'œnanthe safranée (*Oenanthe crocata* L.) est l'œnanthe plus commune en Haute-Bretagne. Elle peut toutefois est confondue avec d'autres œnanthes présentes sur le territoire, ainsi qu'avec les autres ombellifères, qui se ressemblent beaucoup pour la plupart. Des noms vernaculaires comme *pimpin*, *pompei*, *pampé* sont à plusieurs reprises utilisés pour évoquer une plante que nous avons identifié comme l'œnanthe safranée (*Oenanthe crocata* L.). Toutefois, ils sont probablement issus des noms scientifiques de plantes voisines, telles que l'œnanthe faux boucage (*Oenanthe pimpinelloides* L.) et le grand boucage (*Pimpinella major* (L.) Huds.). La première est très rare et absente d'une grande partie de la Haute-Bretagne (Diard, 2005 ; Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007). La seconde est quant à elle très commune mais n'est pas dangereuse pour le bétail, ce dont il est question dans les enregistrements de témoignages.

***Onobrychis viciifolia* Scop. = Sainfoin cultivé (Enr)**

Écologie : cultivé.

***Ononis spinosa* L. = Bugrane épineuse, arrête-bœuf (AL)**

Écologie : prairies, dans toute la France.

***Ornithopus perpusillus* L. = Ornithope délicat (Enr)**

Écologie : lieux arides et sablonneux dans presque toute la France. En Ille-et-Vilaine, elle est présente sur tout le territoire, et particulièrement commune au sud du département (Diard, 2005).

***Osmunda regalis* L. = Osmonde royale (Enr)**

Écologie : marais, ruisseaux et bois tourbeux, dans presque toute la France. Elle est assez répandue dans le sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine et l'est du Morbihan (Diard, 2005 ; Rivière, 2007).

***Panicum miliaceum* L. = Millet commun (AL)**

Écologie : adventice de plus en plus fréquente dans les cultures.

***Paeonia mascula* (L.) Mill. = Pivoine coralline (Folk)**

Écologie : rochers calcaire. Cultivée pour l'ornement, rarement naturalisée.

***Papaver rhoeas* L. = Coquelicot (Folk, AL)**

Écologie : champs et moissons, dans toute la France. Il peut être confondu avec d'autres espèces de coquelicot, présents sur le territoire (*Papaver argemone* L., *Papaver dubium* L., *Papaver hybridum* L.).

***Parietaria judaica* L. = Pariétaire couchée (Folk, Enr)**

La pariétaire couchée (*Parietaria judaica* L.) est assez fréquente sur le littoral de l'Ille-et-Vilaine, et l'est moins dans le reste du département (Diard, 2005).

²⁴² Voir : <https://www.centre-antipoison-animal.com/oenanthe-safranee.html> (consulté le 20 juin 2018).

***Persicaria maculosa* Gray = Persicaire (AL, Enr)**

Écologie : lieux humides, dans toute la France.

***Petasites pyrenaicus* (L.) G.López = *Petasites fragans* (Vill.) Rchb. = Pétasite des Pyrénées (Enr)**

Écologie : lieux humides de la région méditerranéenne. Il est cultivé et subspontané ailleurs.

***Petroselinum crispum* (Mill.) Nyman ex A.W.Hill = Persil cultivé (Folk, Enr)**

Écologie : cultivé et subspontané.

***Phaseolus vulgaris* L. = Haricot (AL)**

Écologie : cultivé.

***Pilosella officinarum* Vaill. = Piloselle (Enr)**

Écologie : lieux secs, coteaux partout en France.

***Pinophyta* (Embranchement botanique) = Conifères (Enr)**

***Pimpinella anisum* L. = Anis, anis vert (Folk)**

Écologie : cultivé.

***Plantago coronopus* L. = Plantain corne-de-cerf (Enr)**

Écologie : chemins et lieux sablonneux, surtout dans le Midi, l'Ouest et le Centre. Il peut être confondu avec la corne-de-cerf commune (*Lepidium squamatum* Forssk.), présente en plusieurs endroits du territoire (Diard, 2005 ; Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007).

***Plantago sp.* = Plantains (Folk, Enr)**

Plusieurs espèces sont présentes en Haute-Bretagne et sont généralement confondues dans la culture populaire.

***Plantago major* L. = Grand plantain (Folk, AL)**

Écologie : chemins, lieux incultes, dans toute la France.

***Plantago lanceolata* L. = Plantain lancéolé (Folk, AL)**

Écologie : prés et pâturages, dans toute la France.

***Polygonum aviculare* L. = Renouée des oiseaux (Folk, AL, Enr)**

Écologie : lieux cultivés et incultes, dans toute la France.

***Populus sp.* (AL, Enr)**

Plusieurs espèces sont présentes en Haute-Bretagne.

***Populus tremula* L. = Peuplier tremble (Folk)**

Écologie : bois humides, dans presque toute la France. Le peuplier tremble (*Populus tremula* L.) est le plus courant des peupliers sur le territoire, mais sont présents également *Populus alba* L. et *Populus nigra* L.

***Portulaca oleracea* L. = Pourpier (AL)**

Écologie : lieux cultivés et incultes, dans toute la France. Le pourpier est peu commun sur le territoire, quoiqu'il se développe actuellement le long des routes à grande circulation (Diard, 2005 ; Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007).

***Primula sp.* (AL)**

Plusieurs espèces sont présentes en Haute-Bretagne.

***Primula veris* L. = Primevère officinale, coucou (Folk, Enr)**

La primevère officinale (*Primula veris* L.) est assez courante en Ille-et-Vilaine dans le bassin de Rennes et les Vallons de Vilaine (Diard, 2005). En revanche, elle est moins fréquente dans le Morbihan et les Côtes-d'Armor, alors qu'elle l'était autrefois (Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007). La primevère acaule (*Primula vulgaris* Huds.) est beaucoup plus courante sur tout le territoire, mais s'en distingue aisément au stade floral.

***Prunus persica* (L.) Batsch = Pêcher (Enr)**

Écologie : cultivé.

***Prunus avium* (L.) L. = Merisier, mais aussi cerisier cultivé (AL, Enr)**

Écologie : forêts, bois, haies. Plusieurs variétés sont cultivées.

***Prunus cerasus* L. = Griottier (Enr)**

Écologie : haies, taillis, naturalisé dans toute la France.

***Prunus spinosa* L. = Prunellier, épine noire (AL, Enr)**

Écologie : haies, bois, coteaux, dans toute la France.

***Prunus laurocerasus* L. = Laurier-cerise (Folk)**

Écologie : souvent cultivé et, dans le Midi, subsponané autour des habitations.

***Pyrus communis* L. = Poirier (AL, Enr)**

Écologie : haies et bois des plaines et des basses montagnes, dans toute la France.

***Pyrus cordata* Desv. = Poirier sauvage (AL)**

Écologie : bois et terrains vagues de l'Ouest.

***Quercus sp.* = Chêne (Folk, AL, Enr)**

Deux espèces de chênes sont très courantes en Bretagne : *Quercus robur* L. et *Quercus petraea* (Matt.) Liebl. Ils ne sont pas différenciés dans la culture populaire.

***Ranunculus sp.* = Renoncule (AL, Enr)**

De nombreuses espèces sont présentes en Bretagne.

***Ficaria verna* Huds. = Ficaire (Folk)**

Écologie : bois, haies, bords de rivières et ruisseaux, dans toute la France.

***Raphanus raphanistrum* L. = Radis ravenelle (AL)**

Écologie : lieux cultivés, dans toute la France.

***Rhododendron sp.* = Rhododendron (Enr)**

De nombreuses espèces ornementales en Bretagne. Cette plante est toxique pour le bétail²⁴³.

***Ribes nigrum* L. = Cassissier (Enr)**

Écologie : cultivé.

***Ribes rubrum* L. = Groseillier à grappes (Enr)**

Écologie : cultivé.

***Ribes uva-crispa* L. = Groseillier à maquereaux (AL)**

Écologie : cultivé.

***Rosa canina* L. = Églantier des chiens (Folk, AL, Enr)**

Écologie : région de la plaine et des basses montagnes, dans toute la France. Il peut être confondu avec *Rosa arvensis* Huds. et *Rosa agrestis* Savi, qui sont tous les deux présents sur le territoire, quoique moins fréquents.

***Rosa sp.* = Rosier (Enr)**

De nombreuses espèces ornementales en Bretagne.

***Rosmarinus officinalis* L. = Romarin (Enr)**

Écologie : lieux secs et arides du Midi. Il est cultivé ailleurs.

***Rubus fruticosus* L. = Ronce commune (Folk, AL, Enr)**

Écologie : clairières des bois, bords des chemins, dans le nord de la France, les environs de Paris et la Normandie.

***Rubus idaeus* L. = Framboisier (Enr)**

Écologie : bois et lieux rocheux des montagnes. Il est cultivé dans de nombreux jardins.

***Rumex sp.* = Patience (Folk, AL, Enr)**

De nombreuses espèces sont présentes en Bretagne.

***Rumex acetosella* L. = Petite oseille (Enr)**

Écologie : lieux secs et sablonneux, dans toute la France.

***Ruscus aculeatus* L. = Fragon faux houx (AL, Enr)**

Écologie : bois et coteaux arides, dans presque toute la France.

***Ruta graveolens* L. = Rue des jardins (Enr)**

Écologie : vieux murs, dans presque toute la France.

²⁴³ Voir : <https://www.centre-antipoison-animal.com/le-rhododendron.html> (consulté le 20 juin 2018).

***Salix sp.* = Saule** (Folk, AL, Enr)

De nombreuses espèces sont présentes en Bretagne.

***Sambucus nigra* L. = Sureau noir** (Folk, AL, Enr)

Écologie : bois, haies, ruisseaux, dans presque toute la France. Il peut être confondu avec *Sambucus ebulus* L., qui est moins fréquent et très localisé, à l'est de la Haute-Bretagne. Les baies de ce dernier sont toxiques, ce qui peut expliquer, en partie, la méfiance des personnes ressources concernant le sureau.

***Scabiosa sp.* = Scabieuse** (AL)

Plusieurs espèces sont cultivées et naturalisées en Bretagne.

***Scorzonera hispanica* L. = Salsifis noir, scorsonère** (Enr)

Écologie : cultivé.

***Scrophularia sp.* = Scrofulaire** (AL, Enr)

Deux espèces de scrofulaires sont très courantes dans l'ensemble de la Haute-Bretagne. Il s'agit de la scrofulaire à oreillettes (*Scrophularia auriculata* L.) et de la scrofulaire noueuse (*Scrophularia nodosa* L.).

***Secale cereale* L. = Seigle** (AL, Enr)

Écologie : cultivé et subspontané en France.

***Sedum sp.* = Sédum** (Enr)

De nombreuses espèces sont présentes en Bretagne.

***Sempervivum tectorum* L. = Joubarbe des toits** (Folk, AL, Enr)

Écologie : murs, toits, rochers, dans presque toute la France.

***Senecio vulgaris* L. = Sénéçon vulgaire** (Folk, AL, Enr)

Écologie : lieux cultivés, dans toute la France. Il peut être confondu avec le séneçon de Jacob (*Jacobaea vulgaris* Gaertn.), également très fréquent sur le territoire.

***Sinapis arvensis* L. = Moutarde des champs** (AL)

Écologie : lieux cultivés, surtout calcaires, dans toute la France.

***Solanum lycopersicum* L. = Tomate** (Enr)

Écologie : cultivée.

***Solanum sp.* = Morelle** (Enr)

Deux espèces de morelles sont très communes en Haute-Bretagne. Il s'agit de la morelle noire (*Solanum nigrum* L.) et de la morelle douce-amère (*Solanum dulcamara* L.).

***Solanum tuberosum* L. = Pomme de terre** (Folk, AL, Enr)

Écologie : cultivée dans toute la France ; originaire de l'Amérique méridionale.

***Sonchus sp.* = Laiteron (AL, Enr)**

Trois espèces de laitrons sont très communes en Haute-Bretagne. Il s'agit du laitron des champs (*Sonchus arvensis* L.), du laitron épineux (*Sonchus asper* (L.) Hill) et du laitron maraîcher (*Sonchus oleraceus* L.). Ils peuvent être confondus avec les laitues sauvages *Lactuca serriola* L. et *Lactuca virosa* L., présentes également sur tout le territoire.

***Sorbus domestica* L. = Cormier (Enr)**

Écologie : haies et bois, surtout calcaires, dans le Midi, le Centre et l'Ouest, jusqu'au Morbihan et en Lorraine.

***Stellaria holostea* L. = Stellaire holostée (AL, Enr)**

Écologie : haies et bois, dans presque toute la France. Il existe plusieurs autres espèces de stellaires présentes en Haute-Bretagne, quoique moins fréquentes.

***Symphytum sp.* = Consoude (AL, Enr)**

Deux espèces de consoudes sont présentes en Haute-Bretagne. Il s'agit de la consoude officinale (*Symphytum officinale* L.) et de la consoude à tubercules (*Symphytum tuberosum* L.).

***Tanacetum vulgare* L. = Tanaisie (Enr)**

Écologie : lieux incultes, bords des chemins, des rivières dans toute la France.

***Tanacetum balsamita* L. = *Balsamita major* Desf. = Menthe-coq, grande balsamite (Enr)**

Écologie : cultivée.

***Taraxacum sp.* = Pissenlit (Folk, AL, Enr)**

De très nombreuses espèces sont présentes en Bretagne.

***Taxus baccata* L. = If (Enr)**

Écologie : rochers et bois des montagnes. Il est planté ailleurs. Cette plante est toxique pour le bétail et les chevaux²⁴⁴.

***Thymus vulgaris* L. = Thym (Enr)**

Écologie : lieux secs et arides du Midi. Il est cultivé ailleurs.

***Thymus serpyllum* L. = Serpolet (Folk, AL, Enr)**

Écologie : lieux secs et arides, surtout calcaires, dans presque toute la France. Le serpolet (*Thymus serpyllum* L.) est rare et très localisé dans divers endroits de Haute-Bretagne. Il peut être confondu avec *Thymus pulegioides* L., rare également dans le Morbihan et les Côtes d'Armor (Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007), mais plus présent dans la moitié sud de l'Ille-et-Vilaine (Diard, 2005). Selon l'ALEBRAM, l'appellation vernaculaire *pouillot* fait référence au thym serpolet en Haute-Bretagne, alors que nous pourrions penser qu'elle se réfère à la menthe pouliot (*Mentha pulegium* L.), commune en Bretagne. Nous avons considéré cette information comme valable pour les enregistrements de témoignages également.

²⁴⁴ Voir : <https://www.centre-antipoison-animal.com/if.html> (consulté le 20 juin 2018).

***Tilia cordata* Mill. = Tilleul** (Folk, AL, Enr)

Écologie : bois, dans presque toute la France. Il est souvent planté.

***Trifolium sp.* = Trèfle** (Folk, AL, Enr)

De nombreuses espèces sont spontanées et/ou cultivées en Bretagne.

***Triticum aestivus* L. = Blé** (Folk, AL, Enr)

Écologie : cultivé dans toute la France. Il comprend un très grand nombre de variétés.

***Ulex sp.* = Ajonc** (Folk, AL, Enr)

Deux espèces d'ajoncs sont très fréquentes en Haute-Bretagne. Il s'agit de l'ajonc d'Europe (*Ulex europaeus* L.) et de l'ajonc nain (*Ulex minor* Roth). Autrefois, l'ajonc d'Europe était cultivé, alors que l'ajonc nain poussait seul dans les landes et était pâturé. L'usage de ces deux ajoncs est généralement distinct dans la culture populaire, mais ces distinctions n'apparaissent pas clairement dans les sources que nous avons étudiées. L'ajonc de Le Gall (*Ulex gallii* Planch.) est quant à lui présent en Basse-Bretagne. Il pousse cependant de manière très localisée en Ille-et-Vilaine, près de Cancale (Diard, 2005).

***Ulmus minor* Mill. = Orme champêtre** (AL, Enr)

Écologie : haies, bords de champs, taillis, dans toute la France.

***Umbilicus rupestris* (Salisb.) Dandy = Nombril de Vénus** (Folk, AL, Enr)

Écologie : vieux murs et rochers ombragés des terrains siliceux, dans tout le Midi, le Centre, l'Ouest.

***Urtica dioica* L. = Grande ortie** (Folk, AL, Enr)

Écologie : lieux incultes, dans toute la France.

***Urtica urens* L. = Ortie brûlante** (Enr)

En Ille-et-Vilaine, la répartition d'*Urtica urens* L. est irrégulière. Elle croisse principalement dans les jardins (Diard, 2005).

***Vaccinium myrtillus* L. = Myrtille, airelle** (AL)

Écologie : bois et bruyères des montagnes siliceuses, dans une grande partie de la France. Elle est bien représentée dans les Côtes d'Armor comme dans le Morbihan (Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007). Elle est plus localisée en Ille-et-Vilaine, dans le quart nord-est du département, ainsi que dans le pays de Brocéliande (Diard, 2005).

***Valerianella locusta* (L.) Laterr. = Mâche sauvage, doucette** (AL, Enr)

Écologie : champs cultivés et incultes, dans toute la France.

***Verbascum thapsus* L. = Molène bouillon blanc** (Folk, AL, Enr)

Écologie : lieux incultes, dans toute la France. Elle peut être confondue avec le bouillon noir (*Verbascum nigrum* L.), présent mais moins fréquent sur le territoire.

***Verbena officinalis* L. = Verveine officinale** (Folk, Enr)

Écologie : bords des chemins, lieux incultes, dans toute la France. Elle est présente sur l'ensemble de la Haute-Bretagne (Diard, 2005 ; Philippon *et al.*, 2006 ; Rivière, 2007).

***Veronica sp.* = Véronique** (Enr)

De nombreuses espèces sont présentes en Bretagne.

***Viburnum opulus* L. = Viorne obier** (AL)

Écologie : haies et bois humides, dans presque toute la France.

***Vicia sp.* ou *Lathyrus sp.* = Vesce et gesse** (AL, Enr)

De nombreuses espèces sont présentes en Bretagne.

***Vicia faba* L. = Fève** (Folk, AL)

Écologie : cultivée dans toute la France.

***Vinca sp.* = Pervenche** (Enr)

Écologie : bois, haies.

***Vinca major* L. = Grande pervenche** (Folk)

Écologie : bois, haies, fossés.

***Viola sp.* = Violette** (Folk)

De nombreuses espèces sont présentes en Bretagne.

***Viscum album* L. = Gui** (Folk, Enr)

Écologie : parasite, du pommier notamment, dans presque toute la France et en Corse.

***Vitis vinifera* L. = Vigne** (Folk, Enr)

Écologie : Cultivée dans presque toute la France.

***Zea mays* L. = Maïs** (Enr)

Écologie : originaire de l'Amérique du Sud. Cultivé en France comme fourrage.

Annexe 6. Domaines de connaissance du végétal

USAGES

Artisanal

Thérapeutique humaine

Thérapeutique animale

Agricole

Alimentaire humain

Alimentaire animal

Ludique

Festif et calendaire

Décoratif ou ornemental

Protecteur

Ménager

AUTRES SAVOIRS

Toxique

Botanique

Linguistique

Littérature orale

Annexe 7. Modèles de contrats de dépôts

1. Exemple de contrat de dépôt de l'association Dastum

dépôt - 2017 - 519
nombre total de supports :



dastum

hangoun dre gornz Breizh | mémoire orale de Bretagne | memouerr euzêe de Breizh

FICHE DE REMISE DE DOCUMENTS

Conditions

M Maëlle - Marianne (Association La Liêt) demeurant chez Frédérique Soreau Gouhesson
35150 Corps-Nuds 08.22.74.54.90 assalott@guail.com (ou maëlle.maris@guail.com)
remet à l'Association DASTUM 16, rue de la Santé, à Rennes, les documents détaillés ci-après à titre
de :

don transfert
 dépôt
 prêt pour duplication pour une durée de :

Clause de garantie

M Association La Liêt, certifie :

être le **seul propriétaire** des documents remis
 être l'un des **copropriétaires** des documents remis et
 se porte
 ne se porte pas garant de l'accord des autres copropriétaires pour la présente remise.

N.B. Au cas où le copropriétaire remettant les documents ne peut se porter garant pour les autres, Dastum s'engage à effectuer les démarches auprès de ces derniers pour recueillir leur accord. Dastum s'engage à assurer la conservation des documents remis et peut être amené pour cela à les numériser. Dastum est le propriétaire des supports matériels contenant les fichiers informatiques issus de cette numérisation. Les ayants-droit des documents concernés peuvent obtenir de Dastum une copie de ces fichiers.
L'utilisation ou la mise à disposition publique de ces documents fait l'objet d'un contrat spécifique de cession de droits entre Dastum et les ayants-droit concernés.

La remise de documents

Reçu à Dastum par Vincent Morel
Fait à Rennes le 18/07/2017

Pour Dastum [Signature] Le propriétaire Pow la Liêt
Signature Maëlle Marianne Morel V. Bourgeois
[Signature] [Signature]

Restitution des documents remis

Documents restitués le _____ à prénom NOM par prénom NOM
Fait à _____ le _____ à _____
Pour Dastum Le propriétaire
Signature Signature

16 straed ar Yec'hed 35000 Roazhon | 16 rue de la Santé 35000 Rennes | 16 rue de la Santé 35000 Renn
02 99 30 91 00 - dastum@dastum.bzh - www.dastum.bzh



Inventaire sommaire des supports

- | | quantité
évaluée | quantité
constatée |
|---|---------------------|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> bande magnétique | --- | --- |
| <input type="checkbox"/> cassette audio | --- | --- |
| <input type="checkbox"/> DAT | --- | --- |
| <input type="checkbox"/> MiniDisc | --- | --- |
| <input type="checkbox"/> CD audio | --- | --- |
| <input type="checkbox"/> Vinyle | --- | --- |
| <input type="checkbox"/> Vidéo | --- | --- |
| <input type="checkbox"/> CD-Rom | --- | --- |
| <input type="checkbox"/> Disque dur | --- | --- |
| <input type="checkbox"/> Carton | --- | --- |
| <input type="checkbox"/> Boîte archive | --- | --- |
| <input type="checkbox"/> Classeur | --- | --- |
| <input type="checkbox"/> Cahier de chanson, manuscrit | --- | --- |
| <input type="checkbox"/> Ouvrage, revue | --- | --- |
| <input type="checkbox"/> Photo | --- | --- |
| <input checked="" type="checkbox"/> autre <i>Transfert sur
Fichiers son + autres fichiers docs.</i> | --- | --- |
| nombre total de supports | | █ |

Inventaire joint oui non
 Contrat signé oui non

Description

Enquêtes ethno-botaniques Haute-Bretagne (2012-2016),
Informations utiles pour nous permettre de documenter le fonds

Le collecteur, auteur, producteur

Période de la création du fonds, nature du fonds

Description du contenu, thèmes abordés

16 straed ar Yec'hed 35000 Roazhon | 16 rue de la Santé 35000 Rennes | 16 rue de la Santé 35000 Renn
 02 99 30 91 00 - dastum@dastum.bzh - www.dastum.bzh



2. Exemple de contrat de dépôt de la phonothèque de la MMSH

MMSH- Phonothèque Aix-en-Provence

- 1 -

Nom Prénom

Contrat d'autorisation d'utilisation

Ref.101- 25/01/2017

Dépôt, numérisation et valorisation des archives sonores

CONTRAT DE DÉPÔT ET D'AUTORISATION D'UTILISATION ET DE DIFFUSION (ENREGISTREMENT SONORE)

Entre : la Phonothèque de la
MAISON MEDITERRANENNE DES SCIENCES DE L'HOMME
dont le siège est situé 5, rue du Château de l'Horloge, 13094 Aix-en-Provence cedex 2,
représentée par le Président Yvon Berland, d'Aix-Marseille Université, et par Brigitte Marin,
directrice de l'USR 3125 pour la phonothèque de la MMSH.

Dénommée ci-après *Phonothèque de la Mmsh*,
d'une part,

et

Madame **Maëlle Mériaux**

Demeurant : *au 1 boulevard Bellevue 35440 Montreuil-sur-ille*

Téléphone : *06-82-74-54-90*

Courriel : *maelle.meriaux@guadel.com*

Né(e) le *09/12/1990* à *Lannion*

Dénommé(e) ci-après **le collecteur**

d'autre part,

Etant préalablement rappelé que dans un but de clarté et de synthèse de toutes les autorisations déjà établies et à venir, le présent contrat regroupe l'ensemble des autorisations données par le collecteur concernant l'exploitation de ses enregistrements,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AUTORISATION –

Le collecteur déclare déposer à la *Phonothèque de la Mmsh* les enregistrements (ainsi que tous les documents d'accompagnement) réalisés par lui ou au titre de la personne morale qu'il représente :

Dans le cadre de sa recherche (thèse de doctorat sous la direction de Ronan Le Coadic et Florence Descamps) sur les apports de l'archive orale à l'ethnobotanique.

Dans les conditions ci-dessous énoncées, le collecteur autorise la *Phonothèque de la Mmsh* à utiliser, à titre gracieux, ses enregistrements.

Contrat d'autorisation d'utilisation

Ref.101- 25/01/2017

ARTICLE 2 – AUTORISATION DE L'INFORMATEUR –

Veuillez cocher l'option qui s'applique :

Le collecteur garantit à l'organisme dépositaire qu'il a obtenu de l'informateur (toute personne qui intervient sur les enregistrements sonores et les personnes représentées sur les images) une cession de ses droits ou une autorisation d'utilisation qui couvre au minimum toutes les utilisations choisies par le collecteur dans les articles 3 et suivants, et pour une même durée. C'est ainsi qu'il cède à l'organisme dépositaire, par le présent contrat, les droits de l'informateur **à titre non-exclusif, pour toute utilisation non commerciale des enregistrements** (utilisations uniquement à vocation culturelle ou scientifique).

Cette cession par le collecteur engage ses héritiers, ayants-droit et représentants. Elle s'applique en tout lieu et pour toute la durée des droits de propriété littéraire et artistique prévue par les législations tant françaises qu'étrangères et les conventions internationales actuelles ou futures sur la propriété intellectuelle, soit :

- 70 ans à compter du décès du dernier auteur si l'informateur est auteur
- 50 ans à compter de la première fixation de l'enregistrement s'il est artiste interprète

Le collecteur reconnaît ne pas avoir négocié les droits de l'informateur avec lui, mais inscrit ci-dessous tout renseignement utile qui permettra à la *Phonothèque de la Mmsh* de retrouver l'informateur :

Ces informations peuvent être indiquées pour tout ou partie du corpus :

ARTICLE 3 – NATURE DE L'AUTORISATION –

Article 3.a. Droit de reproduction et droit de représentation

Le collecteur est titulaire d'un droit d'auteur sur ces enregistrements, car ils constituent, par des choix tant scientifiques, qu'esthétiques ou techniques dans la prise de son et la prise de vue ; une œuvre à part entière. Ainsi, en vertu de la loi du 11 mars 1957, le collecteur jouit sur son œuvre d'un droit de propriété intellectuelle, constitué de deux attributs : un attribut moral (qui lui confère un droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre), et un attribut patrimonial, qui lui permet d'autoriser la reproduction et la représentation de son œuvre. S'il est responsable de la première fixation de la séquence de son, le collecteur peut également être titulaire d'un droit voisin du droit d'auteur, en tant que « producteur de phonogramme » et sur la production des images tel que le décrit la loi du 3 juillet 1985 sur les droits voisins.

La présente autorisation concerne donc deux droits du collecteur : le droit d'auteur (article L 111-1 du

Contrat d'autorisation d'utilisation

Ref.101- 25/01/2017

Code de la propriété intellectuelle) et le droit de producteur de phonogramme (article L 213-1).

En l'espèce, et sous réserve de la titularité des droits à son employeur, le collecteur autorise :

- La **reproduction non-exclusive de ses enregistrements**; pour les besoins de l'activité de numérisation des fonds et aux fins des strictes représentations ci-après définies ; en tout ou partie, par mémoire informatique stockée sous format numérique, sur des supports électroniques, amovibles ou non amovibles, actuels ou futurs (exemples : de type magnétique, magnéto-optique, optique, etc.)
- La **représentation non-exclusive de ses enregistrements** par voie de communication au public par les différents vecteurs ci-après définis par le collecteur.

Article 3.b. Autorisation de diffusion des données personnelles

- Le collecteur autorise la diffusion de ses données personnelles (nom, prénom et date de naissance)
- Le collecteur n'autorise pas la diffusion de ses données personnelles. Dans ce cas-là, le collecteur doit spécifier le type d'anonymat qu'il souhaite mettre en œuvre :

Article 3.c. Description des utilisations (nature de la représentation)

Information : Le collecteur définit les utilisations qu'il entend donner à ses enregistrements et à ses images. Sachant que d'autres ayants-droit (comme l'informateur) entrent en compte dans la gestion de ces enregistrements, il ne sera retenu que les utilisations respectant l'ensemble des ayants-droit.

Article 3.c.a : Utilisation dans les locaux du dépositaire des fonds sonores

Le collecteur décide que les enregistrements seront accessibles de la manière suivante

Utilisations	Oui	Non
la conservation, et l'intégration des enregistrements au fonds d'archives sonores de la <i>Phonothèque de la Mmsh</i>	✓	
la consultation publique des enregistrements en salle de consultation de la MMSH	✓	
la diffusion publique des enregistrements dans l'enceinte de la MMSH (par exemple : lors d'expositions ou de conférences)	✓	
la diffusion publique des enregistrements lors de manifestations culturelles ou scientifiques organisées sous la responsabilité directe de la MMSH (expositions, cours, ou conférences)	✓	

Article 3.c.b. : Utilisation par un réseau de partenaires

On entend par « réseau de partenaires » : un ensemble d'institutions qui collaborent avec la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des sciences de l'homme, et qui peuvent utiliser à des fins culturelles les documents déposés. Au moment de la signature de la convention, le réseau de partenaires est composé des AD13 (Archives départementales des Bouches-du-Rhône), de la BnF (Bibliothèque nationale de France), de la FAMDT (Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles) et des musées Arlaten, Salagon et MuCEM (Musée de l'Europe et de la Méditerranée), et de trois portails de recherche qui mettent en avant les archives de la phonothèque :

- ISIDORE (<http://www.rechercheisidore.fr/>)
- Le Portail du patrimoine oral (<http://www.portaildupatrimoineoral.org/>)
- Europeana (<http://www.europeana.eu/portal/>)

Contrat d'autorisation d'utilisation

Ref.101-25/01/2017

- Le collecteur autorise que les enregistrements soient en accès sur ce réseau de partenaires
 Le collecteur ne l'autorise pas

Article 3.c.c. : Utilisation sur le réseau « Internet »Accès des archives sonores sur le site internet de la *Phonothèque de la Mmsh* :

- consultation en ligne interdite, et copie interdite
 consultation en ligne libre, et copie interdite
 consultation en ligne libre, et copie libre

Article 3.d. Autres utilisation

Toute autre utilisation non visée au présent article est exclue du domaine de cette autorisation et doit être autorisée préalablement par tous les titulaires de droits. Ainsi, il ne sera fait aucune exploitation commerciale des enregistrements par la *Phonothèque de la Mmsh*, dans le cadre du site portail ou du site pilote. La *Phonothèque de la Mmsh* s'engage à respecter et faire figurer les mentions légales obligatoires pour chaque utilisation des enregistrements respect du droit de paternité).

ARTICLE 4 – ETENDUE ET DURÉE DE L'AUTORISATION –

Cette autorisation par le collecteur engage ses héritiers, ayants-droit et représentants. Elle s'applique en tout lieu et pour toute la durée des droits de propriété littéraire et artistique prévue par les législations tant françaises qu'étrangères et les conventions internationales actuelles ou futures sur la propriété intellectuelle, soit 70 ans à compter du décès du dernier auteur.

ARTICLE 5 – EXCLUSIVITÉ –

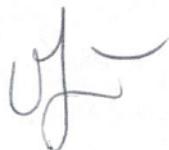
Le collecteur garantit à la *Phonothèque de la Mmsh* ne pas faire l'objet d'un contrat d'exclusivité interdisant la présente autorisation.

ARTICLE 6 – LITIGÉ –

Toute contestation qui résulterait de ce contrat fera l'objet dans un premier temps d'une conciliation menée par une personne choisie par les deux parties.
 En cas de non résolution du litige par une conciliation, celui-ci sera porté devant les tribunaux de Paris, compétents pour le présent contrat.

Fait à Mauboué-sur-ille, le 12/05/2017
 En deux exemplaires originaux.

phonothèque de la MMSH

Le collecteur La responsable de la



Histoires de plantes :
Les sources ethnobotaniques orales et écrites de Haute-Bretagne,
de la fin du XIX^e siècle à nos jours

À une époque où la notion de patrimoine culturel immatériel est de plus en plus utilisée à l'échelle internationale, les populations s'approprient le concept localement. Il en va ainsi en Bretagne. La musique et la danse bretonne sont pleines de vitalité, tout en ayant conservé leur aspect patrimonial ; les autres éléments du patrimoine culturel immatériel pourraient-ils connaître une même revitalisation ? Notre thèse traite des témoignages sur l'ethnobotanique en Haute-Bretagne, c'est-à-dire relatifs aux savoirs et savoir-faire populaires liés aux plantes. Ils sont étudiés à travers l'analyse d'archives orales conservées au sein du milieu associatif et issues d'enquêtes et de collectages. Ce sont les plantes citées dans les recueils des folkloristes haut-bretons, à la fin du XIX^e siècle, qui reviennent le plus souvent dans les archives sonores, un siècle plus tard. Les enregistrements de témoignages ethnobotaniques et les recueils des folkloristes, peu précis sur les modalités des savoirs, visent davantage à la sauvegarde des connaissances qu'à leur possible revitalisation. Par le dépôt patrimonial dans des structures de conservation, elles connaissent une première forme de valorisation, à travers leur traitement documentaire. Celui-ci opère une mise à distance, en transformant les témoignages en archives. Les archives orales, jusqu'alors considérées comme de simples matériaux de terrain, accèdent ainsi à de multiples possibilités de réutilisations. Elles créent chez l'auditeur un sentiment d'appartenance et lui permettent de renouer avec la tradition orale.

Mots-clés : archives orales – associations – patrimoine culturel immatériel – ethnobotanique – savoirs naturalistes populaires – Bretagne.

Stories about Plants:
Oral and Written Information about Ethnobotany in Eastern Brittany
from the end of the 19th Century to the Present.

At a time when the concept of intangible cultural heritage is increasingly used internationally, it also applies locally. This is the case in Brittany where folk music and dance are very much alive and popular all while maintaining their traditional characteristics. Could other types of intangible cultural heritage undergo a similar revitalization? This thesis examines recordings relating to ethnobotanical knowledge in eastern Brittany, namely folk knowledge and practices involving plants. The work was carried out by analyzing oral archives, compiled through interviews and fieldwork, that had been preserved in community organizations. These recordings predominantly refer to the same plants folklorists documented in eastern Brittany at the end of the 19th century. The oral accounts and information gathered by folklorists a century earlier don't give details such as specific formulations, method of preparation, doses, etc. They aimed more at preserving general knowledge about these traditions than at the possibility of reviving them. Preserving these traditions by documenting them is an initial form of recognition. Documentation transforms accounts into archives. Oral archives, formerly considered simple field work, thus come to offer many possibilities for reuse. They give the listener a sense of belonging and make it possible to reconnect with the oral tradition.

Keywords: oral archives – associations – intangible cultural heritage – ethnobotany – traditional ecological knowledge – Brittany.

CRBC Rennes – EA 4451
Équipe de recherche sur les minorités nationales et les ethnicités
Université Rennes 2
Place du recteur Henri Le Moal
CS 24307 - 35043 Rennes cedex

